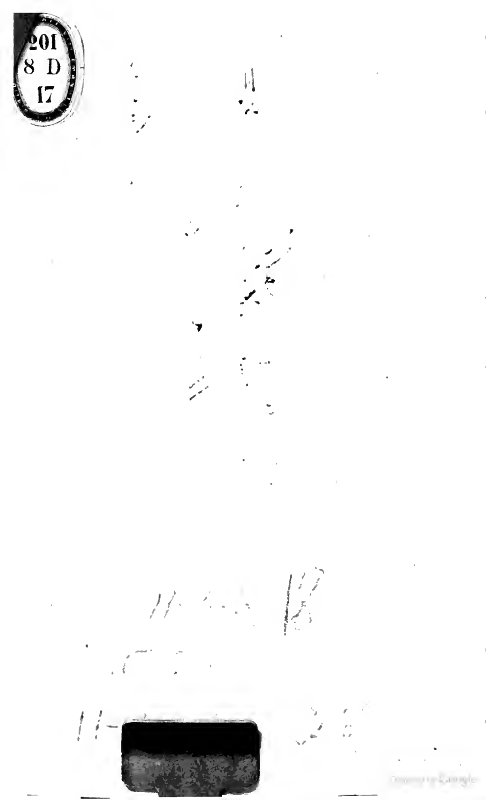




ŒUVRES

DE M. LE COMTE

DE MONTALEMBERT

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME HUITIÈME

HISTOIRE DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE

II



Paris. — Imp. de P.-A. Bourdier et Cⁱᵉ, rue Mazarine, 30.

HISTOIRE

DE

SAINTE ÉLISABETH

DE HONGRIE

DUCHESSE DE THURINGE

PAR

LE COMTE DE MONTALEMBERT

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NEUVIÈME ÉDITION

> Ab antiquo scriptis non contentus, ipse quoque scripturire incepi, non ut scientiam meam, quæ pene nulla est, proponerem, sed ut res absconditas, quæ in strue vetustatis latebant, convellerem in lucem.
>
> GUILLELM. MALMESB., de GEST. REG. l. II. Prol.

TOME SECOND

SUIVI D'UNE NOTICE SUR SAINT ANSELME

PARIS

JACQUES LECOFFRE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

1861

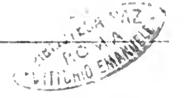
HISTOIRE

DE

SAINTE ÉLISABETH

DE HONGRIE

DUCHESSE DE THURINGE



CHAPITRE XXV

COMMENT LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH REFUSA DE RETOURNER DANS LE ROYAUME DE SON PÈRE, AFIN D'ENTRER PLUS SUREMENT DANS LE ROYAUME DES CIEUX.

> Regnum mundi et omnem ornatum sæculi contempsi propter amorem Domini mei Jesu Christi quem vidi, quem amavi, in quem credidi, quem dilexi.
>
> BRÉVIAIRE ROMAIN. Commun des saintes femmes.

> In nidulo meo moriar.
>
> JOB, XXIX, 18.

Cependant le roi de Hongrie, le père riche et puissant de cette pauvre infirmière[1], avait reçu, par les pèlerins hongrois

[1] Rex potens Hungariæ, pater hujus pauperculæ Elisabeth... Theod. VI, 8.

qui se rendaient à Aix-la-Chapelle et à d'autres sanctuaires sur le Rhin [1], la nouvelle de l'état de pauvreté et d'abandon où sa fille se trouvait réduite. Ils lui racontèrent combien ils avaient été choqués d'apprendre que leur princesse vivait sans honneurs, sans cour, et dans un dénûment complet. Le roi fut consterné et ému jusqu'aux larmes par leur récit; il se plaignit à son conseil de l'injure qu'on faisait à sa fille, et résolut d'envoyer un ambassadeur pour la ramener auprès de lui [2]. Il confia cette mission au comte Banfi [3]. Ce seigneur se rendit en Thuringe avec une suite très-nombreuse [4], et s'en vint d'abord à la Wartbourg. Il y trouva le landgrave Henri, à qui il demanda compte de la position extraordinaire de la duchesse. Le jeune prince lui répondit : « Ma sœur est « devenue tout à fait folle, tout le monde le sait : vous le « verrez vous-même [5]. » Il lui raconta ensuite comment elle s'était retirée à Marbourg, et toutes les extravagances qu'elle y faisait, ne vivant qu'avec des mendiants et des lépreux, et autres détails de cette sorte. Il démontra à l'ambassadeur que la pauvreté d'Élisabeth était tout à fait volontaire, et que, pour sa part, il lui avait garanti la possession de tout ce qu'elle pouvait désirer. Le comte, profondément étonné, se mit en route pour Marbourg. Lorsqu'il y fut arrivé, il demanda à l'aubergiste chez qui il était descendu ce qu'il fallait penser de la dame qu'on nommait Élisabeth, et qui était venue de Hongrie dans ce pays; pourquoi elle vivait dans la

[1] Vita Rhyt. § xxxiii.

[2] Ibid.

[3] Les auteurs contemporains nomment ce comte *Pamias* ou *Panias*, mais nous avons cru devoir adopter la correction proposée par M. le comte Mailath, savant Hongrois de nos jours.

[4] Cum multo comitatu. Theod.

[5] Meine schwester Elisbeten... die ist aller welt tœrinn werden... Passional. f. 62. Stultissimam Elisabeth... Koch, Festung Wartburg.

misère; pourquoi elle avait quitté les princes de la famille de son mari; s'il y avait pour cela quelque raison qui ne fût pas à son honneur[1]. « C'est une dame très-pieuse, » lui répondit l'hôte, « et pleine de vertus : elle est aussi riche « qu'on peut désirer l'être, car cette ville et tout son canton, « qui n'est pas petit, lui appartiennent en toute propriété; et « si elle l'avait voulu, elle aurait trouvé bien des princes pour « l'épouser. Mais, par sa grande humilité, elle veut vivre « ainsi misérablement; elle ne veut habiter aucune des mai- « sons de la ville, pour demeurer auprès de l'hôpital qu'elle « a bâti, car elle méprise tous les biens du monde. Dieu nous « a fait une grande grâce en nous envoyant une si pieuse « dame : tous ceux qui ont affaire à elle en profitent pour « leur salut. Elle ne se repose jamais dans ses œuvres de « charité; elle est très-chaste, très-douce, très-miséricor- « dieuse, mais surtout plus humble que qui que ce soit[2]. » Le comte se fit aussitôt conduire auprès d'elle par l'aubergiste. Celui-ci entra d'abord, et lui dit : « Madame, voilà vos « amis qui sont venus vous chercher, à ce que je crois, et

[1] Und fraget den wirt den mère
Wy es umb dy frawe were
Dy Elisabet were genant
Und dar kommen aus Hungernlandt...
Ob sy das lyes umb ire unere...

Vita Rhyt. l. c.

[2] Sy is fromm und alier tugend woll...
Und wollte sy das haben gebabt
So wurden ir reicher fursten saet...
Wan Got der thnt gutlich dyser stadt
Dy eine solche fromme Frau hat...
Von guten werken sy mimmer geruwet
Sy ist keusch barmhertzig und gutig
Und ubir alle frawen secht demutig.

Ibid.

« qui veulent vous parler [1]. » L'ambassadeur étant entré dans la hutte, et voyant la fille de son roi occupée à filer et tenant sa quenouille à la main, fut tellement saisi de ce spectacle, qu'il fit le signe de la croix et fondit en larmes [2]. Puis il s'écria : « A-t-on jamais vu la fille d'un roi filer de la laine [3] ? » S'étant ensuite assis à côté d'elle, il lui dit comment le roi son père l'avait envoyé pour la chercher et la ramener dans le pays où elle avait vu le jour; il lui promit qu'elle y serait traitée avec tout l'honneur qui lui était dû, et que le roi la regardait toujours comme sa très-chère fille. Mais elle repoussa toutes ses prières : « Pour qui me prenez-« vous? » lui dit-elle ; « je ne suis qu'une pauvre pécheresse « qui n'ai jamais obéi à la loi de mon Dieu comme je le de-« vais [4]. — Qui vous a réduite à cet état de misère? » lui demanda le comte. — « Personne, » répondit-elle, « si ce n'est « le Fils infiniment riche de mon Père céleste, qui m'a appris, « par son exemple, à mépriser la richesse, et à chérir la pau-« vreté par-dessus tous les royaumes de ce monde [5]. » Et alors elle lui raconta toute sa vie depuis son veuvage, et ses intentions pour le reste de sa vie, et l'assura qu'elle n'avait à se plaindre de personne, qu'elle ne manquait de rien, et qu'elle était parfaitement heureuse [6]. Cependant le comte

[1] Der wirt sprach Fraw ewer freunde
Dy sint hier zu euch kommen. .

[2] Invenit filiam domini sui regis sedentem ad colum et lanam nere. Et præ admiratione signo se crucis consignans... Theod. l. c. Do weneyte er und flehete. Rothe, p. 1735.

[3] Acclamavit : Numquid hactenus visum est filiam regis lanam fusare? Theod.

[4] Wer wollen ir wenen der ich sey : ich bin ein arme sunderin und hab die gebot meines Gottes nie alsich von recht sol. Passional, f. 62.

[5] Wer ist der jenige, etc...? Diess hat niemand anderst gethan als der reicheste sohn des himmlischen Vatters welcher, etc. Kochem, p. 826.

[6] Vita Rhyt. l. c.

insistait toujours : « Venez, » lui dit-il, « noble reine, venez « avec moi, auprès de votre cher père, venez posséder son « royaume et votre héritage. — J'espère bien, » répliqua-t-elle, « que je possède déjà l'héritage de mon Père, c'est-à-« dire la miséricorde éternelle de notre cher Seigneur Jésus-« Christ[1]. » Enfin l'ambassadeur la supplia de ne pas faire à son père l'injure de mener une vie aussi méprisable, de ne pas l'affliger par une conduite aussi indigne de sa naissance. « Dites à mon seigneur père, » lui répondit Élisabeth, « que je me trouve plus heureuse dans cette vie méprisable « qu'il ne peut l'être dans sa pompe royale; et que, bien loin « de s'affliger à cause de moi, il doit plutôt se réjouir de ce « qu'il a un enfant au service du grand roi des cieux et de la « terre. Je ne lui demande qu'une chose au monde : c'est de « prier et de faire prier Dieu pour moi; et moi je prierai pour « lui tant que je vivrai[2]. »

Le comte, voyant tous ses efforts inutiles, la quitta avec une profonde douleur. Et la fille des rois de Hongrie reprit sa quenouille, heureuse de pouvoir réaliser d'avance les sublimes paroles que l'Église consacre au culte de celles qui, comme elle, ont renoncé à tout pour Jésus : *J'ai méprisé le royaume du monde et toute la pompe du siècle, pour l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ; c'est lui que j'ai vu que j'ai aimé, en qui j'ai cru et que j'ai préféré*[3].

[1] Du edle kœnigin far mit uns heim zu deinem lieben vater und besitz dein reich und sein erb. Do sprach sie : ich hoff ich besitz meines vaters erb unsers lieben Herrn J. C. in ewikeit. Passional.

[2] Sagel meinem herrn vater dass ich in diesem meinem veræchtlichem stand besser zufrieden seye, etc... Kochem.

[3] Bréviaire romain : répons de l'office des saintes femmes.

CHAPITRE XXVI

COMMENT LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH DISTRIBUA TOUTE SA DOT AUX PAUVRES.

Si dederit homo omnem substantiam domus ejus pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

CANT. VIII, 7.

Calore charitatis
Calefacti pauperes
Juxta prunas nuditatis
Lætantur immemores.

ANTIENNE DE S. ÉLISABETH, dans le Bréviaire anc. des Dominicains.

Quelque persuadé que pût être le landgrave Henri de la folie de sa belle-sœur, il n'en crut pas moins devoir tenir les promesses qu'il lui avait faites : la crainte du pape, qui s'était constitué le protecteur d'Élisabeth, et l'influence de Conrad de Marbourg, qui était aussi grande sur lui qu'elle l'avait été sur son frère Louis, purent bien contribuer à cette fidélité[1]. Il lui envoya donc les cinq cents marcs d'argent qu'il lui avait promis lors de son départ de la Wartbourg, pour servir à ses frais d'établissement dans sa nouvelle résidence[2]. Cet accroissement de richesses ne parut à la charitable princesse qu'une

[1] Theod. VII, 1.
[2] Rothe, p. 1736.

occasion favorable pour réaliser un projet qu'elle nourrissait depuis longtemps, celui de se décharger définitivement du poids de tous ses biens, dont elle avait dû conserver la propriété, tout en se privant d'en jouir. Elle réalisa tous les biens dotaux que son beau-frère avait été obligé de lui restituer lors du retour des chevaliers croisés, et qui produisirent la somme, très-considérable alors, de deux mille marcs[1]. Elle cherchait, dit un de ses pieux historiens, à donner à ces richesses une mobilité conforme à la courte durée de la vie mortelle, et qui pût d'autant plus sûrement la conduire à l'immobile bonheur de la vie éternelle[2]. Elle fit de même vendre tous les bijoux et tous les ornements qui lui restaient de ceux que ses parents avaient envoyés avec elle de Hongrie, entre autres des vases d'or et d'argent, des étoffes brodées d'or, et divers objets garnis de pierreries du plus haut prix[3]. Tout l'argent qui provenait de cette vente ainsi que de celle de ses domaines fut entièrement distribué par elle aux pauvres en diverses fois, mais avec une profusion qui lui valut les injures d'un grand nombre de ceux qui n'avaient pas besoin de ses secours : on la traitait hautement de prodigue, de dissipatrice, et surtout de folle[4]. Mais elle n'était nullement émue de ces discours, et trouvait que c'était acheter à bon compte le salut éternel de son âme que de lui sacrifier ces

[1] Fere duo millia marcarum quæ pro sua dote habuit. Dict. IV Ancill. 2022.

[2] Omnia quæ habuit vendidit, pro rebus suæ dotis immobilibus res petens et acceptans mobiles, mobilem per mortem se cognoscens, de mobilibus sibi satagens æterna et immobilia promovere. Theod. l. c.

[3] Si qua ei residua fuerant ornamenta quæ in sua traductione de domo patris sui regis Hungariæ attulerat, aurea et argentea vasa plurima, sericos pannos auro intextos, pretiosos et multos, et corporis ornatum ex auro copioso et gemmis nobilissimis regaliter fabrefactum. Dict. IV Anc. 2022.

[4] Propter quod reputabant eam dissipatricem et prodigam, et cuncti appellabant eam insanam. Theod. l. c.

périssables richesses[1]. Quand elle eut reçu les cinq cents marcs que le duc Henri lui envoyait, elle résolut de les distribuer aussitôt aux pauvres en une seule fois et le même jour. Pour donner à sa charité une extension proportionnée à la grandeur de la somme dont elle voulait disposer, elle fit publier dans tous les lieux, à vingt-cinq lieues à l'entour de Marbourg, que tous les pauvres eussent à se réunir au jour fixé dans une plaine près de Webrda, ce village où elle avait elle-même passé les premiers temps de sa pauvreté volontaire. Au jour indiqué on vit paraître plusieurs milliers de mendiants, d'aveugles, d'estropiés, d'infirmes et de pauvres des deux sexes[2], et, en outre, une foule nombreuse avide d'assister à un spectacle si merveilleux. Pour maintenir l'ordre au milieu de cette multitude, ainsi que pour établir une stricte justice dans la distribution des secours parmi les indigents, trop souvent impatients et désordonnés, la duchesse avait disposé un nombre suffisant d'officiers et de serviteurs robustes, avec ordre de faire rester chacun à la place qu'il occupait, de peur que quelques-uns ne trouvassent moyen, au préjudice de leurs compagnons, de recevoir deux fois l'aumône destinée à chaque pauvre[3]. Elle ordonna que tous ceux qui transgresseraient cette défense auraient les cheveux coupés sur-le-champ. Une jeune fille, nommée Hildegonde, remarquable par l'extrême beauté de sa chevelure, ayant été saisie comme elle s'éloignait du lieu où elle s'était d'abord placée, pour aller soigner sa sœur malade, on lui coupa les

[1] Divitiis in omnibus eleemosynarum opibus expensis emit regnum æternæ salutis. Thes. nov. de Sanctis. serm. 155.

[2] Pauperum, debilium, cæcorum et aliorum egentium infiniter utriusque sexus undique multitudo... Theod. VII, 2. Il y en eut douze mille, selon le Mss. des Bollandistes.

[3] Si quis de loco surgeret, vel aliis præjudicium faciens eleemosynam iterato accipere præsumeret. Ibid.

beaux cheveux qu'elle portait flottants sur ses épaules, selon l'usage des filles de Marbourg[1]. En se voyant ainsi traitée, la jeune fille se mit à pleurer et à se lamenter à haute voix, en protestant de son innocence[2]. On la mena à la duchesse, qui, après l'avoir félicitée de ce que la perte de sa chevelure l'empêcherait de prendre part désormais aux danses et aux réjouissances profanes[3], lui demanda, avec l'instinct profond des âmes saintes, si elle n'avait jamais conçu le projet de mener une vie meilleure. « Il y a longtemps, » répondit Hildegonde, « que je me serais consacrée au Seigneur en « prenant l'habit religieux, s'il ne m'avait pas trop coûté de « sacrifier la beauté de mes cheveux[4]. » A ces mots, Élisabeth, pleine de joie, s'écria : « Alors, je suis plus heureuse « de ce qu'on te les a coupés que je ne le serais si mon fils « était élu empereur des Romains[5]. » Elle prit ensuite chez elle cette pauvre jeune fille, qui, obéissant à l'avertissement qu'elle avait involontairement reçu en ce jour, se consacra au service de Dieu et des pauvres dans l'hospice de la duchesse.

Cependant la distribution des aumônes annoncées se faisait avec une grande régularité à toute cette multitude, par l'entremise de personnes sûres et fidèles qu'Élisabeth avait pré-

[1] Cet usage s'est conservé jusqu'au dix-septième siècle. P. Kochem, p. 827.

[2] Cœpit adolescentula alta voce ejulare. Theod.

[3] Bene, inquit, pro ea factum est, his capillis choreas de cætero non frequentabit. Ibid.

[4] Dudum Domino in habitu religiosis famulatum exhibuissem, si non me tantum cæsariei meæ claritas pulcherrima delectasset. Elle aurait péri, ajoute l'historien, comme Absalon, à cause de sa chevelure.

[5] Plus igitur gaudeo de tuorum præcisione capillorum quam de filii mei gavisura forem in Romanum imperatorem provectione. Theod. Selon le Passional, elle aurait dit : « Plus que si mon fils était pape, et ma fille impératrice. »

posées à cet office. Elle-même présidait à cette répartition, passait de rang en rang, et servait tous ces pauvres, les reins ceints d'un linge, comme Jésus-Christ avait servi ses disciples[1]. Elle errait au milieu de ce vaste assemblage d'hommes, toute glorieuse et heureuse de ce bonheur dont elle était la cause, le visage serein et tranquille, la joie dans le cœur, et sur les lèvres des paroles douces et affectueuses, adressées surtout aux indigents étrangers qu'elle voyait pour la première fois; mêlant une douce gaieté à sa compassion, une simplicité céleste à sa générosité sans bornes; trouvant à chaque pas qu'elle faisait de nouvelles consolations pour de nouvelles misères. Cette fille de roi se voyait enfin au milieu de la seule cour qui pût lui plaire : vraiment reine en ce jour par sa miséricorde, elle était là au milieu de son armée de pauvres comme une puissante souveraine sur son trône[2]; et, malgré le misérable costume qu'elle avait adopté, aux yeux éblouis de ceux dont elle soulageait la souffrance, elle parut resplendissante comme le soleil, et couverte de vêtements blancs comme la neige[3].

Les cinq cents marcs étant épuisés à l'approche de la nuit, et la lune s'étant levée avec éclat[4], les pauvres valides se remirent en marche pour retourner dans leurs différents foyers; mais un grand nombre de ceux qui étaient faibles ou malades ne purent repartir aussitôt, et se disposèrent à passer la nuit

[1] Ad similitudinem Domini linteo succincta per ordinem transibat et ministrabat eis. Mss. Bolland. Brux.

[2] Stabat medio regina gloriosa et inclyta, vultu placido, corde jucundo, miserans in hilaritate, tribuens in simplicitate. Ibat succincta inter miseros consolatrix miserorum. Gaudebat in exercitu pauperum filia principis. Gratulabatur in advenis et pupillis... Theod.

[3] Do erschinem ire kleider als die sun und waren weiss als der schnee. Passion. f. 61.

[4] Luna clara lucente. Dict. IV Anc. 2026.

dans divers recoins de l'hôpital et des bâtiments voisins[1]. Élisabeth les aperçut en rentrant, et, toujours dominée par son inépuisable compassion, elle dit aussitôt à ses suivantes : « Ah! voilà que les plus faibles sont restés : donnons-leur « encore quelque chose[2]. » Sur cela, elle fit donner à chacun d'eux six deniers de Cologne, et ne voulut pas que les petits enfants qui se trouvaient parmi eux reçussent moins que les autres[3]. Puis elle fit apporter du pain en grande quantité, et le distribua entre eux. Enfin, elle dit : « Je veux « donner à ces pauvres gens une fête complète; qu'on leur « fasse donc du feu[4]. » D'après ses ordres, on alluma de grands feux partout où ils étaient couchés, et on vint leur laver les pieds et les parfumer. Les pauvres, se voyant si bien traités, commencèrent à se réjouir hautement, et se mirent à chanter. Élisabeth, ayant entendu leurs chants de chez elle, fut émue jusqu'au fond de son cœur simple et tendre, et s'écria, toute joyeuse : « Je vous l'avais bien dit : il faut « rendre les hommes aussi heureux que possible. » Et aussitôt elle sortit pour aller prendre part à leur joie[5].

Vous l'avez donc étudié et connu, âme tendre et sainte, ce secret plein de charmes, le secret du bonheur d'autrui : si sévère et si impitoyable pour vous-même, vous avez été initiée à toute la plénitude de ce doux mystère. Ce bonheur terrestre, que vous aviez si complétement renié et exclu de votre

[1] Quique in angulis et in sepibus hospitalis. Theod.

[2] Ecce debiliores remanserunt, adhuc demus illis. Déposition d'Élisabeth, témoin oculaire. Dict. IV Ancill. 2026.

[3] Et noluit quod pueris minus daretur. Ibid.

[4] Volumus istis facere plenam jucunditatem. Fiat ergo eis ignis. Ibid.

[5] Cœperunt cantare pauperes et bene se habere... Ecce dixi vobis, quod lætos deberemus facere homines... Et ipsa gaudens erat cum gaudentibus. Ibid.

propre vie, vous saviez le rechercher et le conquérir avec une généreuse persévérance pour vos pauvres frères. Ah! combien nous sommes heureux de penser que dans le ciel, où vous recueillez maintenant le prix éternel d'une si fervente charité, vous êtes encore fidèle à cette pieuse sollicitude qui remplissait votre cœur sur la terre! et qu'il nous est doux de savoir que les pauvres âmes qui vous implorent, dans leur tristesse et leur indigence d'ici-bas, ne seront pas délaissées par cette inépuisable pitié, qui n'aura certes fait que redoubler d'énergie et d'ardeur en participant à votre bienheureuse immortalité!

CHAPITRE XXVII

COMMENT LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH APPRENAIT DE MAITRE CONRAD A BRISER EN TOUT SA VOLONTÉ.

Melior est obedientia quam victimæ.

I. Reg. xv, 22.

Malheur à ceux qui dédaignent de s'abaisser avec les petits, parce que la porte du ciel est basse, et qu'ils n'y pourront passer !

Imitation, l. III, ch. lviii.

On pourrait croire qu'il ne manquait rien à notre Élisabeth pour être arrivée au but qu'elle s'était si courageusement imposé, à l'amour exclusif de Dieu et de ses frères en Dieu, au mépris absolu du monde et de ses biens. Et néanmoins, dans ce merveilleux chemin de la perfection chrétienne, elle avait encore de redoutables obstacles à surmonter, de nombreuses victoires, et les plus difficiles de toutes, à remporter. Il ne lui suffisait pas d'avoir vaincu le monde et tout ce qui en elle pouvait y tenir : il lui fallait encore se vaincre elle-même dans l'asile le plus inexpugnable de la faiblesse humaine, dans sa volonté. Il fallait que cette volonté, quelque pure, quelque avide du ciel, quelque détachée qu'elle pût être des choses terrestres, ne s'élevât plus en rien par ses propres forces; mais qu'elle ployât sous chaque souffle de la volonté divine, comme un épi chargé de ses grains, jusqu'au

moment où le Moissonneur céleste la récolterait pour l'éternité.

Celui que le père commun des fidèles avait spécialement chargé de la conduite de cette âme précieuse, maître Conrad de Marbourg, qui savait apprécier tout ce dont elle était capable pour l'amour de Dieu, résolut de la conduire vers ce but suprême de la perfection évangélique par une voie qui certes répugnerait aux habitudes et aux idées de la plupart des Chrétiens de nos jours, mais qui n'excitait ni murmures ni même surprise à cette époque de naïve simplicité, d'abandon absolu, au moins dans l'intention, à tout ce qui pouvait ramener et enchaîner l'âme à Dieu [1]. Ce n'est pas d'ailleurs que nous prétendions justifier tout ce que nous allons raconter sur la conduite de Conrad envers son illustre pénitente : l'ardeur impétueuse de son zèle, dont il finit par être victime [2], a pu l'entraîner souvent au delà des bornes de la modération chrétienne; mais, outre que cette conduite est autorisée par de nombreux exemples à toutes les époques de la piété chrétienne, par les règles de plusieurs ordres d'une sainteté renommée, nous préférons, plutôt que de juger témérairement un homme pareil, simplement enregistrer la soumission toujours si entière de cette noble princesse, ambitieuse de courber en tout sa tête sous le joug de l'amour divin, et de suivre les traces de celui qui s'est fait obéissant pour nous jusqu'à la mort.

[1] Intelligens vir prudens discipulam Christi ad summæ perfectionis culmen velle conscendere, omne, quod ab hoc proposito retardare eam putavit amovere, et quod promovere credidit, studuit adhibere. Theod. VI, 6.

[2] Il fut tué, en 1233, par des chevaliers qu'il avait injustement punis comme hérétiques. Le pape Grégoire IX ne donna l'absolution à ses meurtriers que sous condition d'une très-sévère pénitence. Trithemius assure qu'il était regardé en Allemagne comme un persécuteur et un ennemi public. Chron. Mirsang. ad an. 1233.

Maître Conrad, ayant donc résolu de dompter et d'anéantir dans l'âme d'Élisabeth le seul principe de complaisance humaine qu'il pût y découvrir encore, commença par attaquer sa volonté dans ce qu'elle avait à la fois de plus légitime et de plus enraciné, dans l'exercice des œuvres de miséricorde. Il mit un frein, bien cruel pour le cœur de la duchesse, à cette générosité dont nous venons de rapporter de si éclatantes preuves, en lui interdisant de donner à aucun pauvre plus d'un seul denier. Avant de se résigner à une restriction si dure, Élisabeth essaya de s'y dérober par plusieurs voies détournées, sans y désobéir positivement. Elle fit d'abord frapper des deniers, non plus de cuivre, mais d'argent, qui valaient chacun un schelling du pays [1]; elle les distribuait en guise de deniers ordinaires. Ensuite, comme les pauvres, habitués à ses largesses excessives, se plaignaient de la parcimonie de ses dons, elle leur disait : « Il m'est défendu de « vous donner plus d'un denier à la fois, mais il ne me l'est « pas de vous en redonner un chaque fois que vous reviendrez [2]. » Les mendiants ne faisaient pas faute de profiter de ce conseil; et après avoir reçu une première aumône, ils allaient faire une ou deux fois le tour de l'hôpital, et venaient ensuite redemander un second denier, que la duchesse leur donnait toujours; ils recommençaient à l'infini ce manége [3]. Au lieu d'être touché de ces ruses d'une âme dévorée par la charité, Conrad, les ayant découvertes, s'emporta plusieurs

[1] Telle est du moins une tradition très-générale, appuyée sur le nom qu'on a donné pendant plusieurs siècles à une monnaie d'argent nommée *Elisabethen pfennige*, *Elisabethen heller*, qui se trouve encore dans plusieurs collections numismatiques. Liebknecht, p. 85; Happel. Concio II; Justi.

[2] Mir ist geboiten worden dass ich nicht mehr als ein pfennig auf einma gebe. Wan ihr aber über eine zeit wieder kommt... Kochem, p. 831.

[3] Giengen nur ein oder andermahl um das spital... Ibid. Sigillatim tribuit quod simul largiri non licuit. Theod. VII, 4.

fois contre elle jusqu'à lui donner des soufflets; mais elle souffrit cet outrage avec joie, car il y avait longtemps qu'elle désirait ardemment être associée en tout aux outrages qu'avait reçus son divin Sauveur avant de mourir pour elle [1].

Conrad lui défendit même de donner désormais de l'argent aux pauvres, sous quelque forme ou quelque prétexte que ce fût; mais il lui permit de leur distribuer du pain. Cependant, bientôt, comme elle trouvait moyen d'être encore prodigue malgré cette restriction, il lui prescrivit de ne plus donner des pains entiers, mais seulement de leur servir le pain par tranches [2]. Enfin, il finit par lui défendre de faire des aumônes quelconques, et ne laissa plus d'autre refuge à son ardente charité que le soin des malades et des infirmes : encore eut-il, comme nous l'avons vu, la précaution de lui interdire tout rapport avec ceux qui lui étaient les plus chers, avec les lépreux; et quand sa compassion lui faisait transgresser cette prohibition, il n'hésitait pas à la frapper sévèrement [3].

On peut se figurer la douleur d'Élisabeth en se voyant ainsi privée d'une liberté qui lui avait été pendant toute sa vie si précieuse et si nécessaire, et en trouvant cette barrière élevée entre son affectueuse pitié et les besoins des malheureux. Cependant elle comprit le nouveau devoir qui venait prendre la place de tous les autres; elle comprit que l'abnégation totale d'elle-même, dont elle avait fait vœu, devait entraîner aussi l'abnégation de tout ce qui lui offrait la moindre consolation humaine; et certes il y en avait d'ineffables pour elle dans l'aumône. Elle sut en faire le sacrifice, et obéir

[1] Ita ut alapas in faciem ei daret, quas tamen ex desiderio optaverat in memoriam alaparum Domini sustinere. Theod. l. c.

[2] Jubetur ne panes integros tribuat, sed panis particulas. Ibid.

[3] Voyez tome I, page 158, note 3.

sans murmure ; et bientôt elle devint très-savante dans cette science suprême, qui est pour le chrétien la science de la victoire [1].

Aucune fatigue, aucune peine ne lui semblait trop rude, lorsqu'il lui fallait se conformer aux volontés de celui qu'elle s'était habituée à regarder comme le représentant de la volonté divine envers elle. Aucune distance ne lui semblait trop longue à franchir pour accourir sans délai auprès de lui dès qu'il la faisait appeler [2]; et cependant il n'usait avec elle d'aucun de ces ménagements qu'on pouvait croire exigés par son sexe, son jeune âge, son rang : il ne s'appliquait en quelque sorte qu'à lui rendre dure et épineuse la voie du salut, afin qu'elle parût devant son Juge éternel revêtue de plus de mérites. « Ce lui faisoit le sainct homme, » dit un écrivain français, « pour lui froissier sa volonté : sy que elle esdrechat toute son amour en Dieu, affin qu'il ne lui souveinst de sa première gloire. Et en toutes choses elle estoit hastive de obeyr, et ferme à souffrir; sy que elle possedast son ame en patience, et sa victoire fut ennoblie par obedience [3]. » Cette obéissance était donc aussi prompte que complète, dans les choses de moindre importance comme dans les préceptes les plus graves. Un jour qu'elle s'était mise en route pour aller visiter un ermite qui demeurait dans le voisinage de Marbourg, maître Conrad lui envoya dire de revenir sur-le-champ; elle s'en retourna à l'instant même, et dit en souriant au messager : « Si nous sommes sages, nous devons « faire comme la limace, qui, dans les temps de pluie, rentre

[1] Fuit in omnibus obedientiæ peritissima. Dict. IV Anc. 2029. Vir obediens loquetur victoriam. Prov. XXI, 28.

[2] Ad loca quantumcumque distantia a magistro vocata sine mora citius veniebat. Theod. l. c.

[3] Jean Lefèvre, l. XLVI, c. 25.

« dans sa coquille : obéissons donc, et revenons sur nos « pas [1]. » Elle ne dissimulait pas la crainte que lui inspirait son directeur, non pas par lui-même, mais comme lieutenant de Dieu auprès d'elle. « Si je crains tellement, » disait-elle à ses suivantes, « un homme mortel, combien plus ne « faut-il pas trembler devant Dieu, qui est le Seigneur et « juge de tous les hommes [2] ! » Cette crainte était, du reste, toute spirituelle; car elle avait abdiqué sa volonté entre les mains de Conrad, principalement parce qu'il était pauvre et dépourvu de toute grandeur humaine, comme elle voulait être elle-même : « J'ai choisi, » remarquait-elle, « la vie des « pauvres sœurs, parce qu'elle est la plus méprisée de « toutes : si j'en avais connu une plus méprisée, je l'aurais « prise. J'aurais pu faire vœu d'obéissance à un évêque ou « à un riche abbé; mais j'ai préféré maître Conrad, parce « qu'il n'a rien, qu'il n'est qu'un mendiant, et qu'ainsi je « n'ai aucune ressource dans cette vie [3]. » Cependant maître Conrad continuait à user sans réserve du pouvoir qu'elle lui

[1] Nos simus similes testudini quæ tempore pluviæ se retrahit in domum suam : sic nos obediamus, retrahamus nos a via qua ire cœperamus. Déposition d'Irmengarde, 2029.

Amis bien pert que nos son sage,
Sor ne resamblons la limace.
Rutebeuf, p. 39.

[2] Sed in loco Dei, dicens : « Si hominem mortalem tantum timeo, quantum Dominus omnipotens est timendus qui est Dominus et judex omnium! » Irmengarde, ibid.

[3] Vita sororum despectissima est, et si esset vita despectior, illam elegissem. Fecissem quidem uni episcoporum aut abbatum qui possessiones habent obedientiam, sed cogitabam melius facere mag. Conrado qui non habet, sed omnino mendicans, ut penitus in hac vita nullam haberem consolationem. Ibid. Il ne faut pas oublier que cette absolue pauvreté de Conrad était entièrement volontaire : il n'appartenait à aucun ordre mendiant, et c'était lui qui avait la disposition de tous les bénéfices ecclésiastiques de la Thuringe.

avait cédé sur sa personne. Se trouvant au couvent d'Altenberg, où était déjà placée sa fille Gertrude, il eut l'idée de l'y faire entrer elle-même, et il l'envoya chercher de Marbourg pour qu'elle vînt en délibérer avec lui. Elle se rendit aussitôt à ses ordres. Les religieuses du monastère, ayant appris son arrivée, demandèrent à Conrad la permission de la faire entrer dans la clôture, afin de la voir. Conrad, voulant mettre son obéissance à l'épreuve, et l'ayant déjà prévenue de l'excommunication qui était encourue par les personnes des deux sexes qui franchissaient la clôture, répondit : « Qu'elle entre, si elle veut [1]. » Mais Élisabeth prit ces paroles pour une autorisation, et entra dans l'enceinte prohibée. Conrad l'en fit bientôt sortir; et, lui ayant montré le livre où était inscrit le serment qu'elle avait fait de lui obéir en tout [2], il ordonna à un moine qui l'accompagnait de lui infliger en guise de pénitence, ainsi qu'à sa suivante Irmengarde, un certain nombre de coups avec un long et fort bâton qui se trouvait là [3]. Pendant cette exécution, Conrad chantait le *Miserere*. La duchesse subit sans murmure, et avec une soumission surnaturelle, cette humiliante punition d'un si léger délit; et peu de temps après, comme elle en parlait avec Irmengarde, à qui elle avait bien malgré elle attiré ce traitement, elle lui dit : « Il nous faut endurer patiemment de pareils châti-« ments; car il en est de nous comme des roseaux qui crois-« sent le long des rivières : quand la rivière déborde, le « roseau s'incline et se ploie, et l'inondation s'écoule sans le

[1] Intret, si vult. Ibid.

[2] Præparatum librum exhibuit ut juraret stare mandatis propter excommunicationem quam incurrit intrando claustrum. Ibid.

[3] Ut bene verberaret eas cum quadam virga grossa satis longa. Ibid. Irmengarde raconte en même temps qu'elle avait encore les marques de ces coups trois semaines après, et que sainte Élisabeth avait dû les conserver bien plus longtemps encore, quia acrius fuerat verberata.

« briser; après quoi il se redresse et se relève dans toute sa « vigueur, et jouit de sa nouvelle vie. Nous aussi, nous « devons quelquefois être ployées vers la terre et humiliées, « et puis aussitôt nous redresser avec joie et confiance [1]. »

Une autre fois, s'il en faut croire une tradition moins avérée [2], Conrad prêcha sur la Passion, afin qu'Élisabeth pût gagner, en assistant à son sermon, l'indulgence que le pape avait accordée à tous ceux qui écouteraient la parole de son commissaire. Mais, absorbée par le soin de deux malades nouvellement arrivés, elle se dispensa d'aller l'entendre. Le sermon fini, il la fit venir, et lui demanda où elle avait été, au lieu de venir l'écouter; et, avant qu'elle eût le temps de répondre, il la frappa avec violence, en lui disant : « Voilà pour « vous apprendre à venir une autre fois quand je vous ap- « pelle [3]. » L'humble et patiente princesse ne fit que sourire de cette rudesse, et voulut encore s'excuser; mais il la frappa de nouveau, et la blessa jusqu'au sang. Elle leva alors les yeux au ciel et les y tint fixés quelque temps, puis elle dit : « Seigneur, je vous remercie de m'avoir choisie pour ceci. » Ses femmes vinrent ensuite la consoler, et en voyant le sang couler à travers ses vêtements, elles lui demandèrent comment elle avait pu supporter tant de coups; elle leur répondit

[1] Oportet talia sustinere libenter, quia sic est de nobis ut de gramine quod crescit in flumine : fluvio inundante gramen inclinatur et deprimitur, et sine læsione ipsius aqua inundans pertransit. Inundatione cessante gramen erigitur, et crescit in vigore suo jucunde et delectabiliter. Sic nos quandoque oportet inclinari, humiliari, et postmodum jucunde et delectabiliter erigi. Ibid.

[2] Le trait que nous allons raconter ne se trouve pas dans les dépositions des quatre suivantes, ni dans les autres récits contemporains, mais dans la légende du Passional. Ce n'est peut-être qu'une version exagérée des faits précédents ; mais nous n'avons pas cru pouvoir la supprimer.

[3] Ein andermall so komm wan ich dir ruff, und das hab dir darum... Passion. f. 59.

en souriant : « Pour les avoir endurés avec patience, Dieu « m'a permis de voir le Christ au milieu de ses Anges ; car « les coups du maître m'ont envoyée jusque dans le troi- « sième ciel [1]. » On rapporta cette parole à Conrad, qui s'écria : « Alors je me repentirai toujours de ne l'avoir pas en- « voyée jusque dans le neuvième ciel [2]. »

Nous le répétons : ce n'est point avec des idées de notre temps qu'il faut juger de pareilles scènes. Les habitudes de la vie ascétique, les mœurs chrétiennes, ne sont pas les mêmes à toutes les époques de l'Église : mais à aucune époque elles ne sauraient attirer le dédain ou le mépris des âmes pieuses et simples ; car toujours elles ont offert à la charité, à l'humilité, à l'abnégation de soi, d'immortelles victoires à remporter, une pure et sainte gloire à conquérir.

Tandis que le Juge suprême pesait dans sa balance éternelle cette sévérité de son ministre, et cette invincible patience de son humble épouse, des hommes profanes trouvaient dans ces relations un aliment pour leur malignité, et préparaient à la pauvre Élisabeth l'occasion d'ajouter encore un nouveau sacrifice à tous ceux qu'elle pouvait déjà offrir à son époux céleste. Après qu'on l'eut décriée comme prodigue et folle, et qu'on eut proclamé partout qu'elle avait perdu l'esprit, on chercha à flétrir sa renommée par d'infâmes soupçons et d'insolents propos sur la nature de ses relations avec maître Conrad [3]. On disait hautement que ce prêtre avait séduit la jeune veuve du duc Louis, et qu'il l'a-

[1] Ich sahe daz mich der meister schlug bis in den driten chor. Passional, f. 59.

[2] So muss es mich ymer reuwen das ych sy nit schlug biss in den nündten chor. Ibid.

[3] Quidam perversi spiritus carnaliter sentientes... Cœperunt falsa suspicione appetere et verbis impiis infamare. Theod. VI, 5.



vait emmenée avec lui dans son pays pour y jouir avec elle de sa dot et de ses richesses[1]. La jeunesse de la duchesse, qui n'avait, comme nous l'avons dit, que vingt-deux ans lorsqu'elle se retira à Marbourg, pouvait donner une ombre de prétexte à ces calomnies. Elles parurent assez sérieuses au fidèle protecteur d'Élisabeth, au sire Rodolphe de Varila, pour motiver de sa part une démarche auprès d'elle. Le féal et prudent chevalier se rendit donc à Marbourg, et, s'approchant d'elle avec un grand respect, il lui dit : « Qu'il me soit « permis, madame, de vous parler sans détour, et sauf votre « respect[2]. » Élisabeth lui répondit humblement qu'elle voulait tout entendre. « Je supplie donc, » dit-il alors, « ma « chère dame de veiller à sa bonne renommée, parce que sa « familiarité avec maître Conrad a donné lieu, chez le vul- « gaire stupide et ignoble, à des opinions perverses et à des « propos inconvenants[3]. » Élisabeth, levant les yeux au ciel, et sans que son visage exprimât le moindre trouble, répondit : « Béni soit en toutes choses notre très-saint doux « Seigneur Jésus-Christ, mon unique ami, qui daigne « recevoir de mes mains cette chétive offrande : par amour « pour lui, et pour me donner à lui comme sa servante, « j'ai renié la noblesse de ma naissance, j'ai méprisé mes « richesses et mes possessions, j'ai terni ma beauté et ma « jeunesse; j'ai renoncé à mon père, à mon pays, à mes « enfants, à toutes les consolations de la vie; je me suis faite

[1] Si sprachen das ist meister Conrad
Dy frawen Elisabet entfuhrt hat...
Das wollen sy mit einander verzeren.
Vita Rhyt. § xxxII.

[2] Vir prudens... cum multa reverentia : Liceat mihi, domina, salva gratia vestra loqui cum vobis. Cui humiliter annuenti... Theod. l. c.

[3] Curam igitur habeat domina mea de bono nomine... Vulgus stultum et ignobile opinatur perverse et loquitur inverecunde. Ibid.

« mendiante. Je ne m'étais réservé qu'un seul petit bien, « mon honneur et ma réputation de femme. Mais voici qu'il « me le demande aussi, à ce que j'apprends, et je le lui « donne de bon cœur, puisqu'il daigne accepter comme un « sacrifice spécial celui de ma bonne renommée, et me « rendre agréable à ses yeux par l'ignominie. Je consens à « ne plus vivre que comme une femme déshonorée[1]. Mais, « ô mon cher Sauveur ! mes pauvres enfants qui sont encore « innocents, daignez les préserver de toute honte qui pour- « rait retomber sur eux à cause de moi[2]. » Voulant toutefois rassurer le dévouement de son ancien ami, elle ajouta : « Pour vous au moins, sire échanson, n'ayez point de soup- « çon sur moi; voyez mes épaules meurtries. » Elle lui montra alors des marques récentes des coups qu'elle avait reçus :

[1] Suspiciens in cœlum devote cum serenitate respondit : « Benedictus per omnia Dominus Deus noster Jesus Christus, qui hoc munusculum a me recipere dignatus est. Ego nobilitatem generis mei abnegans pro amore ejus ancillam me sibi tribui ; mundi divitias contemnens pauperculam me feci. Juvenile decus parvipendens deformavi, solum hoc muliebris honestatis ornamentum servare contenderam. Verum hoc in sacrificio suo, ut audio, a me dignatus est acceptare tanquam aliquid speciale volens me sibi placitum per infamiam et bonam famam. Theod. l. c.

O du suesser Herre Jesu Christ
Mein liebhaber du allein bist...
Vatter und mutter mand und kynt
Und alle ding dy nur trœstlich sind
Land und leute, burge und steete...
Ein kleines hette ich mir beheiden...
Soll ich der ouch nicht haben mehir
So will ich dyr sy ouch geben.
Und als ein verschmeets weib leben.

Vita Rhyt. § xxxii.

[2] Abir lieber Herre meine kyndt
Dy noch unverleumbt sind
Dy behuete vor schanden nue
Das ir inem von mir nicht kommen zu.

Ibid.

« Voilà, » dit-elle, « l'amour dont ce saint prêtre est animé « envers moi : ou plutôt, voilà comme il m'anime à l'amour » de Dieu [1]. » Union admirable, dit son historien, d'humilité, de patience et de pieuse prudence, qui, tout en rendant grâces à Dieu d'une ignominie non méritée, sait éloigner tout scandale du cœur du prochain [2].

Cependant, ce n'était pas seulement par ces sévérités extérieures et corporelles que Conrad exerçait sur elle l'autorité illimitée qu'elle lui avait concédée ; il s'appliquait encore plus à briser et à meurtrir son cœur, et en arracher jusqu'aux dernières racines de toute affection, de toute préoccupation humaine, afin que l'amour et la pensée de Dieu pût l'envahir et le remplir tout entier. De toutes les jouissances de sa vie passée, Élisabeth n'avait conservé que la douce et ancienne habitude de vivre avec les amies de sa jeunesse, qui avaient partagé les grandeurs de son existence de souveraine, en qualité de ses demoiselles d'honneur ; qui avaient mangé avec elle le pain de la misère, lors de son expulsion de la Wartbourg ; et qui enfin, compagnes inséparables et fidèles, s'étaient associées à toutes les privations volontaires de sa vie religieuse, à toutes ses œuvres de miséricorde, à ses pénitences et à ses pratiques de piété. A son insu, peut-être, les relations de tendre et intime sympathie qui unissaient Élisabeth à ses fidèles amies, avaient dû adoucir pour elle bien des amertumes, alléger souvent le joug de tant de mortifications et d'épreuves ; et ce jeune cœur, que nous avons toujours vu dévoré d'amour, et comme inondé d'une

[1] Ne autem vos, domine pincerna, aliquo suspicionis scrupulo laboretis, ostendens pudica fœmina lividas scapulas suas et cruentas : hic est, inquit, amor quo circa me sacerdos sanctus afficitur, vel potius me afficit amoris Dei. Theod. l. c.

[2] Theod. l. c.

charité prête à déborder sur tous les hommes, avait dû se livrer sans réserve à cette suave et pieuse consolation. Il ne pouvait y avoir d'intimité plus complète ni plus affectueuse que celle qui régnait entre la princesse et ses suivantes, comme nous le voyons à chaque ligne de leurs récits sur elle[1]. C'est ce doux et dernier lien que Conrad résolut de briser, de peur que par leurs conversations elles ne fissent naître dans le cœur de la duchesse quelque souvenir ou quelque regret de sa splendeur passée[2]. Il avait déjà congédié successivement toutes les personnes de son ancienne maison qui étaient restées auprès d'elle, et elle n'avait pu les voir partir sans exprimer la plus vive douleur[3]. Puis il en vint à ses deux amies. Ce fut d'abord le tour d'Ysentrude, qui était celle qu'Élisabeth aimait le mieux, et pour qui elle n'avait rien de caché; à qui elle avait toujours dévoilé toutes les secrètes pensées de son âme, avant comme depuis sa retraite du monde[4]. « Il lui fallut cependant, » raconte cette fidèle amie, « me voir chassée, moi, Ysentrude, qu'elle aimait par-dessus toutes les autres, et qu'elle ne laissa partir que le cœur accablé d'angoisse et avec des larmes infinies[5]. » Enfin Guta, qui avait été la compagne de son enfance dès

[1] Dans les dépositions qu'elles furent appelées à faire devant les juges commis par le Pape pour examiner la sainteté d'Élisabeth. C'est la source la plus authentique et la plus féconde où nous ayons pu puiser, à l'instar de Théodoric et de tous les autres historiens de la Sainte.

[2] Quia timebat nos aliquid de antehabita gloria secum tractare, et ex hoc eam temptari vel dolere. Dicta iv Ancill. p. 2023.

[3] Omnem familiam pristinam in qua delectari vel solatiari consueverat paulatim ac sigillatim ab ipsa repulit quos singulos cum dolore gemituque dimisit. Theod. IV, 6.

[4] Ita familiaris quod fuit conscia omnium secretorum ejus. Dict. iv Ancill. p. 2014.

[5] Et tandem me Ysentrudem ei prædilectam ab ipsa expulit, quæ cum multo cordis gravamine et infinitis lacrymis me dimisit. Ibid. p. 2022.

l'âge de cinq ans, qui depuis lors ne l'avait jamais quittée, et qu'elle aimait aussi avec la plus vive tendresse, fut renvoyée la dernière, au milieu des pleurs et des sanglots de la pauvre Élisabeth[1]. « Il lui sembla, » dit à ce propos un pieux historien que nous nous plaisons à citer, « il lui sembla que son cœur était déchiré en deux, et cette docile servante de Dieu en conserva la douleur jusqu'à sa mort. C'est ce que tout cœur fidèle comprendra facilement; car enfin il n'y a pas sur la terre de plus grande peine que lorsque des cœurs fidèles sont arrachés l'un à l'autre. O chère sainte Élisabeth! je rappelle à ta mémoire cette séparation, et, au nom de cette cruelle douleur que tu as ressentie alors avec tes plus chères amies, obtiens-moi la grâce de connaître combien j'ai mal fait de m'être tant de fois séparé de mon Dieu par le péché[2]! »

La victime, restée ainsi seule avec le Dieu auquel elle s'était immolée[3], n'eut pas même la consolation de cette solitude entière. Conrad remplaça ses compagnes chéries par deux femmes d'un genre fort différent. L'une était une fille du peuple, assez dévote, nommée Élisabeth, comme la duchesse elle-même, mais rude et grossière à l'excès, et si horriblement laide, qu'elle servait d'épouvantail aux enfants[4].

[1] Postremo Gutam... quam specialissime dilexit... cum multis fletibus ac suspiriis dereliquit. Theod. l. c.

[2] Als wann ihr Hertz mitten waere enzwey gerissen... Es mags ein jedes treue hertz leichtlich bey sich erachten, weil ja auf erden kein grœsseres leyd ist als wann treue Herzen sich von einander müssen scheiden. Ich erinnere dich dieses traurigen scheidens, o leibe H. Elisabeth, und bitte dich, etc... Kochem, p. 829.

[3] Remansit autem paupercula Elisabeth sola Deo soli derelicta... Theod. VI, 7.

[4] Und zemaels eyschlich gestalt
Das man mit ir wol fleuhete dy kint.
Vita Rhyt. § xxxvi.

L'autre était une veuve, âgée, sourde, d'un caractère acariâtre et revêche, qui passait les jours et les nuits à se mettre en colère[1]. Élisabeth se résigna à ce changement si pénible dans ses habitudes avec une parfaite docilité, pour l'amour du Christ; et, toujours défiante d'elle-même, elle s'appliquait à avancer dans l'humilité par ses relations avec la grossière paysanne, et dans la patience, en subissant les invectives de la vieille femme colère[2]. Ces deux femmes la mettaient chaque jour à l'épreuve, et l'accablaient de mauvais traitements[3]. Loin de s'opposer à ce qu'elle se chargeât, par esprit de pénitence, des travaux et des soins domestiques qu'il leur appartenait d'accomplir, elles lui laissaient au contraire l'ouvrage le plus dur, comme de balayer la maison; et lorsque, en veillant au feu de la cuisine, la princesse, absorbée par ses contemplations religieuses, négligeait les chétifs mets qui s'y trouvaient, au point de leur faire sentir le brûlé, ses servantes ne craignaient pas de la reprendre aigrement[4] : et lui reprochaient de ne pas même savoir faire une soupe : et cependant, comme remarque le biographe que nous citions plus haut, elle n'avait jamais dû apprendre de sa vie à faire la cuisine[5].

[1] Sy horte abir zemall kleine...
Sy zurnet tag und nacht...
Ibid.

Virgine religiosa valde despicabili et quadam nobili vidua surda et valde austera. Ep. Conr. ad Pap.

[2] Von der meyt wuchs ir dy demut...
Und von den weibe der alten
Lernet sy halden dy gedult.
Ibid.

[3] Per quas multas sustinuit oppressiones et coercitationes. Theod. VII, 4.

[4] Cum miserabilis cibus ejus neglectu adustionem saperet, pro hoc ancillarum correptionem cum gaudio sufferebat. Theod. VI, 7.

[5] Und rüpften ihr für dass sie nicht einmahl eine suppe kochen kœnte...

Ces mêmes femmes la dénonçaient impitoyablement à Conrad, toutes les fois qu'elles lui voyaient transgresser cette prohibition de faire l'aumône, que son âme compatissante avait tant de peine à subir, et lui attiraient ainsi de la part de son directeur des châtiments sévères[1]. Mais rien ne réussissait à la rendre infidèle, même pour un instant, même par un mouvement involontaire d'impatience, à l'inviolable soumission qu'elle avait jurée à celui qui lui semblait chargé de la conduire promptement et sûrement à la patrie éternelle. Sa docilité était si scrupuleuse, que lorsque ses anciennes et bien-aimées compagnes venaient quelquefois lui rendre visite, elle n'osait leur offrir quelque nourriture, ni même les saluer, sans en avoir demandé la permission à Conrad[2].

Enfin une dernière épreuve était réservée à cette âme à la fois si tendre et si dure contre toutes ses tendresses; ce devait être pour elle l'objet d'un dernier triomphe. On a vu comment elle s'était séparée de ses enfants, pour lesquels elle ressentait une affection dont l'amour divin avait seul pu dompter la violence. Cependant, il paraît que cette séparation n'avait été ni complète ni absolue, que le cœur maternel avait parlé trop haut; que si elle n'avait pas conservé avec elle une de ses filles ou même son fils, comme on pourrait le croire d'après certaines expressions de ses biographes[3], du

dan S. Elisabeth ihr lebtag nicht gekocht noch das kochen gelehrnt hatte... Kochem, p. 830.

[1] Accusata sic ab illis multa sæpius verbera a magistro pertulit. Theod. VII, 4.

[2] Amantissimis suis et intimis, dominæ Ysentrudi et sorori Gutæ, ad eam quandoque venientibus... Ibid.

[3] Selon la déposition d'Irmengarde, p. 2030, c'était *puerum ejus anni et dimidii habens* : mais son fils étant né en 1223, avait déjà quatre ans lorsqu'elle devint veuve. Théodoric (VII, 7) dit : *Parvulum uteri sui infantulum*,

moins elle faisait venir souvent un de ces chers enfants pour satisfaire, en le voyant, en le caressant, et en imprimant sur ce front innocent de nombreux baisers, aux exigences de sa tendresse de mère. Mais bientôt elle s'aperçut qu'il n'y avait plus de place dans son cœur pour deux amours; qu'elle ne pouvait impunément le partager entre Dieu et une créature quelconque. Elle vit que ces caresses et ces baisers trop prodigués au fruit de son sein, l'empêchaient de se livrer avec son assiduité habituelle à la prière[1]; elle craignit de trop aimer un autre être que Dieu; et, soit à l'instigation de maître Conrad, soit de son propre mouvement, elle fit éloigner pour toujours ce dernier vestige de bonheur terrestre[2].

Tant de victoires surnaturelles de cette grâce divine qu'Élisabeth reconnaissait pour son unique et absolue souveraine, ne pouvaient être longtemps méconnues. Ce n'était pas seulement dans le ciel que les attendait un prix ineffable : les hommes eux-mêmes se préparaient enfin à rendre hommage à cette héroïne de la foi et de la charité, et à récompenser ces enfants délaissés pour l'amour de Dieu, en reportant sur eux la tendre vénération qu'un siècle fidèle ne pouvait refuser aux rejetons d'une Sainte. A peine quelques années se furent-elles écoulées, qu'à la cour plénière tenue à Saumur par le roi Louis IX de France, on vit paraître un jeune prince allemand, âgé de dix-huit ans; il servait, en même temps que les comtes de Saint-Pol et de Boulogne, à la table de la reine, de la reine de France, qui fut de tout temps,

ce qui peut s'appliquer à une de ses filles. Wadding, qui a puisé à d'autres sources, dit, au contraire, que c'était son fils aîné : *Filium natu majorem*, II, 2, 7.

[1] Rutebeuf, p. 39.

[2] Jussit omnino elongari a se, ne nimis diligeret eum, et ne per eum impediretur in servitio Dei. Irmengarde, p. 2030. Theod. l. c.

pour les chevaliers du moyen âge, le type de la beauté et de la noblesse féminine; et cette reine était alors Blanche de Castille. Or, les assistants se répétaient à l'envi, en s'émerveillant, que c'était là le fils de sainte Élisabeth de Thuringe, et que la reine Blanche l'embrassait souvent avec grande dévotion, en cherchant sur son jeune front les traces des baisers qu'y avait autrefois déposés sa mère[1]. C'est ainsi que la mère d'un Saint rendait hommage au fils d'une Sainte; c'est dans ce baiser si touchant et si pieux que se rencontrent dans l'histoire, dans la mémoire des hommes, comme elles s'étaient sans cesse rencontrées devant Dieu, les deux âmes si tendres, si ferventes et si pures de saint Louis de France et de sainte Élisabeth de Hongrie.

[1] Un Alemant de l'aage de 18 ans, que on disoit que il avoit esté filz de saincte Helizabeth de Thuringe, dont l'on disoit que la royne Blanche le besoit au front par devocion, pourceque ele entendit que sa mere li avoit mainte foiz besié. Joinville, p. 22, éd. de 1761.

CHAPITRE XXVIII

COMMENT LE SEIGNEUR FIT ÉCLATER SA PUISSANCE ET SA MISÉRICORDE PAR L'ENTREMISE DE LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH; ET DE LA VERTU MERVEILLEUSE DE SES PRIÈRES.

Fecit mihi magna qui potens est.

Luc, I.

Voluntatem timentium se faciet, et deprecationem eorum exaudiet.

Ps. CXLIV, 20.

Le terme approchait où Élisabeth allait trouver au sein de son Dieu l'immortelle récompense des épreuves de sa courte vie : mais avant de la rappeler à lui pour lui donner part à sa gloire, il plut au Tout-Puissant de l'entourer dès son vivant d'une auréole de céleste majesté, de l'investir, aux yeux des hommes qui l'avaient persécutée et calomniée, d'une puissance émanée de la sienne, et de déposer entre les mains de cette faible femme, qui avait su tellement dompter en elle-même la nature déchue, la force surnaturelle de vaincre et d'extirper chez ses frères toutes les misères qui sont la suite du péché.

Ce ne sera plus seulement par sa profonde compassion, par son affectueuse sympathie, par sa générosité sans limite, par ses fatigues et son dévouement, qu'on la verra soulager les maux des malheureux et porter sa part de tous leurs fardeaux : cette divine charité, pour qui il n'y a rien d'invin-

cible, et qui est devenue toute sa vie, recevra mainte fois d'en haut assez d'extension et de force pour qu'une seule parole, une seule prière échappée de sa bouche, dissipe et éloigne à jamais les souffrances qu'auparavant elle se bornait à partager et à adoucir. Désormais, lorsque la dévotion ou la charité la feront sortir de sa pauvre chaumière, ce sera pour faire resplendir non plus seulement sa propre pitié, mais souvent toute la puissance miséricordieuse que le Seigneur se plaît à déléguer aux âmes de son choix; et les nouveaux bienfaits qu'elle sèmera ainsi sur sa route, conservés avec des détails aussi touchants que précis dans la mémoire du peuple chrétien, seront pour nous le dernier et le plus éclatant témoignage de sa sainteté.

Il ne se passait pas de jour qu'elle n'allât deux fois visiter ses pauvres malades dans son hôpital, et leur porter les secours et les vivres qu'elle leur destinait [1]. Un matin, à l'entrée de cet hôpital, elle vit couché sur le seuil de la porte un jeune garçon estropié et difforme, étendu sans mouvement: c'était un pauvre enfant sourd-muet, et dont tous les membres avaient été tordus et contrefaits par une maladie cruelle, de sorte qu'il ne pouvait que se traîner sur ses pieds et ses mains, comme un animal [2]. Sa mère, qui en rougissait, l'avait porté en ce lieu et l'y avait abandonné, dans l'espoir que la

[1] Und nymmer keinen tag verlag
Sy gyng selbst zwir darein
Und brachte inen brod bier und wein.
Vita Rhyt. § xxxviii.

[2] Es hat die giecht also gar zebrochenn
Das ime sein glied und knochen
Krumb stunden beyd aus und ein
Er lag dae vor ir als ein schwein...
Es kroch kaum auf allen vieren...
Ibid.

bonne duchesse aurait pitié de lui. En effet, dès qu'elle l'aperçut, elle le regarda avec anxiété, et se sentit pénétrée de douleur; elle lui dit, en se baissant vers lui : « Dis-moi, « cher enfant, où sont donc tes parents ? qui t'a amené ici[1] ? » Mais comme l'enfant n'avait pas l'air de l'entendre, elle répéta sa question d'une voix très-douce, en le caressant et en lui disant : « Mais de quoi souffres-tu donc? ne veux-tu « pas me parler[2] ? » L'enfant la regarda alors, mais sans répondre. Élisabeth, ne sachant pas qu'il était muet, se figura qu'il était possédé par quelque démon, et sentant redoubler sa pitié, elle lui dit à haute voix : « Au nom de « Notre-Seigneur, je t'ordonne, à toi et à celui qui est en « toi, de me répondre, et de dire d'où tu viens[3] ? » Aussitôt l'enfant se releva tout droit devant elle; la parole lui fut tout à coup rendue, et il lui dit : « C'est ma mère qui m'a amené[4]. »

[1] Sant Elisabet sach das kint an ..
Dy was ir von hertzen leyt
Und sprach « Sage mir, du liebes kint,... »

Inclinata ad eum, dixit statim : « Quis te huc adduxit, dilecte puer ? » Theod. VII, 6.

[2] Elisabeth vero blandiens ei pie responsum instantius requisivit. Ibid.

« Abir was ist dein Gebrech
Wiltu mir nicht zusprech. »
Vita Rhyt.

[3] Das kynt sy also ansach...
Dae deuchte sy es were besessen...
Das erbarmet dy frawe gar...
In der kraft unsers hern Jesu Christ
So gebiete ich dir und was hey dir ist...
Vita Rhyt.

[4] Zu hant stund das kynt dae uff...
Ibid.

Tunc apertum est os muti... et respondit, dicens : Mater mea me adduxit. Theod.

Il lui raconta ensuite qu'il n'avait jamais parlé ni entendu jusqu'alors; qu'il était né tel qu'elle l'avait vu, estropié et perclus de tout son corps : « Mais voilà, » dit-il en étendant ses membres l'un après l'autre, « voilà que Dieu m'a donné « le mouvement, la parole et l'ouïe; je dis des mots que je « n'ai jamais appris ni entendus de personne[1]. » Puis il se mit à pleurer et à remercier Dieu : « Je ne connaissais pas Dieu, » disait-il, « tous mes sens étaient morts; je ne savais pas ce « que c'était qu'un homme. Maintenant seulement, je sens que « je ne suis plus comme une bête; je sais maintenant parler « de Dieu. Bénie soit cette question de votre bouche qui m'a « obtenu de Dieu la grâce de ne pas mourir comme j'ai vécu « jusqu'à présent[2]! » A ces mots, qui peignaient si bien les premières émotions d'une âme qu'une parole toute-puissante venait de rendre au sentiment de Dieu et d'elle-même, Élisabeth vit bien que Dieu avait agi miraculeusement par son entremise; mais, toute troublée et effrayée de ce redoutable ministère, elle tomba aussitôt à genoux, et mêla ses pleurs en abondance à ceux de l'enfant qu'elle avait sauvé[3]. Après

[1] Seine glieder es nach in einender richt
Und sprach : « Gott hat mir gegebenn
Das ich kangesprechen und vernemen eben
Dy wort...
Der ich vor nit gelernet han. »
Ibid.

[2] Und huebe vor freuden an zeweinen
Darnach sprachs : « Ich wuste nicht umb Gott
Wen alle myne syn waren todt...
Und weyss nu von Gotte ze sagenn...
Gebenedeyt sey ewers mundes frage... »
Ibid.

[3] Sy erschrag und wuste nicht was sy thet
Und fiell danyder in ir gebet...
Und weynet mit dem kynde seer...
Ibid.

avoir remercié Dieu avec lui de cette faveur, elle lui dit : « Retourne maintenant bien vite chez tes parents, et ne dis « pas ce qui t'est arrivé ; surtout ne parle de moi à personne ; « dis seulement que Dieu t'a secouru, et garde-toi bien nuit « et jour de tout péché mortel ; car autrement tu pourrais « bien retomber dans ta maladie. Souviens-toi toujours de ce « que tu as souffert jusqu'ici, et prie Dieu toujours pour « moi, comme je le prierai pour toi [1]. » Aussitôt elle s'échappa comme pour fuir cette gloire imprévue ; mais la mère de l'enfant survint à l'instant, et, toute stupéfaite de le voir debout et parlant, s'écria : « Qui t'a rendu la parole ? » A quoi l'enfant répondit : « Une douce dame en robe grise m'a « ordonné de lui parler au nom de Jésus-Christ, et j'ai trouvé « la parole pour lui répondre [2]. » La mère se mit à courir dans la direction qu'avait prise Élisabeth, et l'ayant aperçue qui fuyait de loin, elle la reconnut bien, et publia partout ce miracle [3].

Aussi, malgré la modestie d'Élisabeth, le bruit de la puissance dont Dieu l'avait rendue dépositaire se propagea au loin, et lui attira les supplications de l'infortune et de la douleur. Son invincible compassion l'empêchait de se refuser jamais aux désirs des pauvres qui l'invoquaient ; mais jamais non plus les grâces éclatantes que le Tout-Puissant répandait par ses mains ne la firent devenir infidèle à cette pro-

[1] Und sprach : « Nu gang hinweg balde...
Du solt mich ouch den leuten nicht nennen.
Dan das dis Got geholffen hat...
Und bit ouch Gott allezeit für mich...
Ibid.

[2] Quis tibi loquelam concessit ?... Intravit quædam domina benigna qua allocuta, etc... Theod. l. c. — Eine frawe in growen gewande. Passional...

[3] Des kindes muter lief ir balde nach und sach sie wol vor ir einweg fliehen... und erkante sie wol. Ibid.

fonde et fervente humilité qui la rendait surtout agréable devant lui. Un jour un malade vint lui demander de le guérir, au nom du cher apôtre saint Jean, pour qui elle avait, comme nous l'avons vu, une dévotion toute spéciale. Après qu'elle eut prié pour lui, il se sentit guéri, et se jeta sur-le-champ à genoux devant elle pour la remercier; mais elle s'agenouilla aussitôt à côté de lui, et se mit à remercier ardemment Dieu de ce qu'il avait exaucé les prières de son cher apôtre saint Jean. « Et cependant, dit l'écrivain à qui nous empruntons ce trait, c'étaient les siennes que Dieu avait exaucées tout aussi bien que celles de saint Jean [1]. »

Une autre fois, un malheureux estropié des mains et des pieds lui cria : « O brillant soleil de clarté parmi toutes les « femmes, je suis de Reinhartsbrünn, où ton mari repose : « pour l'amour de son âme, viens à mon secours et guéris-« moi. » Au nom de son mari, émue par le souvenir de son doux et saint amour, elle s'arrêta et regarda avec une infinie tendresse celui qui l'invoquait ainsi; et au moment même par la vertu de ce seul regard, le pauvre estropié se trouva guéri. Elle en remercia aussitôt le Seigneur [2].

Quelque temps après, comme elle était en marche pour se rendre au couvent d'Altenburg, un pauvre homme l'appela de loin, et lui dit : « Voilà douze ans que je suis possédé

[1] Das leyste sie gerne und williglich
In des lieben sant Johanns ehre...
Der sieche kniet vor sy nider
Und dancket ir des : und sy hinwieder
Knyte nieder uf die erdenn...
Got der erhorte sie beide schire
Beyd S. Johansen und Elisabet...

Vita Rhyt. § xxxiv.

[2] Aller weiber ein klare sünn hilf mir durch deines mannes seel wan ich bin von Reinhartsbrunn da er ligt... Do sah sy inn gar gutiglichen ann do ward er zu hanndt gesundt des dancket sy unser Hernn J. C. Passional, fol. 62.

« d'un malin esprit : laisse-moi toucher le bord de ta robe, « et il faudra alors qu'il me quitte. » Elle se détourna à l'instant, et alla se mettre à genoux à côté de lui au milieu de la route, et l'embrassa en le bénissant au nom de Jésus-Christ, et sur-le-champ le possédé se trouva délivré [1].

Enfin, un autre jour, elle s'était rendue à l'église qu'elle avait fait bâtir pour son hôpital, vers midi, qui était l'heure qu'elle préférait, parce que c'était celle où le soin des repas éloignait tous les fidèles, et où elle pouvait se livrer en toute liberté à sa dévotion [2]. Elle y vit un pauvre aveugle tout seul, qui marchait à tâtons autour de l'église : ses yeux étaient ouverts comme ceux de tout le monde, mais ses prunelles étaient flétries et vides [3]. Elle alla aussitôt à lui, et lui demanda ce qu'il faisait là tout seul, et pourquoi il errait ainsi dans l'Église [4]. Il lui répondit : « Je voulais aller à « cette chère dame qui console les pauvres gens, pour lui « demander de me faire quelque aumône au nom de Dieu ; « mais je suis d'abord venu faire ma prière dans cette « église, et j'en fais le tour afin de savoir comment elle est « grande et large, puisque j'ai le malheur de ne pas pou-

[1] Lass mich deinen saum berüren so muss der bœss geist weichen von mir. Do knyet sie nieder uff die strass und kusset das mensch... Ibid.

[2] Als sie viel gerne umb die zeit thet
Wan es darinne gar gereumig was.
Vita Rhyt. § XXXVII.

On sait qu'aujourd'hui encore, dans toute l'Italie, en Belgique, et dans une partie de l'Allemagne, les églises sont fermées depuis midi jusqu'à trois heures.

[3] Hatte er seine ougen offen weyt...
Und hatte dy ougen apffel verlorn
Dy waren ime verweicket alsogar.
Vita Rhyt.

[4] Do fragete sy en, was er do tede alleyne, und also umme ginge... Rothe, Chr. Thur. p. 1736.

« voir la voir de mes yeux[1]. » « Aimerais-tu la voir, cette « église? » lui dit alors la compatissante Élisabeth[2]. « Si « Dieu le voulait, » répondit l'aveugle, « j'aimerais beau- « coup la voir; mais j'ai perdu la vue en naissant; je n'ai « jamais vu la lumière du soleil, je suis devenu le pri- « sonnier de Dieu[3]. » Puis il se mit à raconter toutes ses misères : « J'aurais bien voulu pouvoir travailler comme un « autre, » disait-il, « car je ne sers de rien à personne, ni à « moi-même : les heures les plus courtes me paraissent « bien longues; quand je suis avec les autres hommes qui « ont leurs yeux, je ne peux me défendre du péché de l'en- « vie : si je reste tout seul, je pleure mon malheur; car je « ne peux prier toujours, et même en priant je ne puis « m'empêcher d'y songer sans cesse[4]. » « C'est pour ton « bien, » répondit Élisabeth, « que Dieu t'a envoyé ce mal- « heur; tu aurais peut-être été entraîné à des excès; tu au- « rais plus péché qu'à présent[5]. » « Oh! non, » reprit l'a-

[1] Ich wolde zeu der liebin frowin, der armin luthe trosterynne, gehin, ob mir dy etwaz dorch Got geben wolde... Daz ich gewisse wi wit und groz desse kerche sy, der ich leider nicht besehin kan. Ibid.

[2] Woldistu sy icht gerne besehin? Ibid.

[3] Were es Gottes welle gewest, etc. Ibid.

Und bin worden Gotts gefangenn.
Vita Rhyt.

[4]
Dy kortzer stunden mir sere langenn
Wan ich mit bin under den leuten
So kan ich mit vor suenden nicht gehueten
Sitzsich dan ville alleine
So muss ich mein ungemach beweyne
Und kan ouch zu meinem gebete
Von den gedancken nicht bleiben stete.
Ibid.

[5]
Sy sprach : « Got der thuet es dir zu guet
Du wurdest zu wilde in deynem muete. »
Ibid.

veugle, « je me serais bien gardé du péché; je me serais « livré pour vivre à de durs travaux; je n'aurais pas eu mes « tristes pensées d'aujourd'hui[1]. » Élisabeth, vaincue par la pitié, lui dit alors : « Prie Dieu de te rendre la lumière, et « moi je le prierai avec toi[2]. » A ces mots, l'aveugle comprit tout à coup que c'était la sainte duchesse Élisabeth qui lui parlait; et tombant la face contre terre devant elle, il s'écria : « Ah! noble et miséricordieuse dame, ayez pitié de « moi[3]! » Mais elle lui enjoignit de nouveau de prier Dieu avec une entière confiance, et, s'agenouillant elle-même à quelque distance, se mit aussi à prier avec ferveur. Aussitôt la vue fut rendue à l'aveugle, et des yeux d'une beauté céleste vinrent remplir ses orbites creux et vides[4]. Il se leva, regarda autour de lui, et s'empressa d'aller vers Élisabeth : « Madame, » lui dit-il, « Dieu soit loué! sa grâce m'a favo« risé : je vois tout bien et clair : vos paroles sont vérifiées. » Mais la pieuse princesse, qui savait unir toujours la prudente sollicitude d'une mère chrétienne à sa charité, lui dit : « Maintenant que la vue t'est rendue, songe à servir Dieu « et à éviter le péché : travaille et sois honnête homme, « humble et loyal en tout[5]. »

[1] Er sdrach. Das woll ich nimmer gethu...
Und mich der sawern arbeit neren...
Ibid.

[2] Bethe Gott das her dich irluchto, ich will dir herfinn buten. Rothe, l. c.

[3] Do duchte den biendin, daz er sente Elzebeth were, an dessin reden, unde sprach do : Ach gnedige frowe, irwarmet uch obir mich. Ibid.

[4] Daz eme... der nicht ougepphel hatte, schone ougin werdin. Ibid.

Dy ougen lœcher wurden ime voll.
Vita Rhyt. l. c.

[5] ... Er schœne umb sich sach...
Dae stundt er auf allzehaudt
Und ging zu ir...

La prière de cette humble servante du Seigneur, si puissante auprès de lui pour porter remède aux maux du corps, ne devait pas l'être moins pour assurer le salut des âmes.

Madame Gertrude de Leinbach, femme d'un noble chevalier des environs, étant venue un jour rendre visite à la duchesse, avait amené avec elle son fils, nommé Berthold, jeune homme de douze à quatorze ans, qui était magnifiquement vêtu, et qui paraissait se complaire beaucoup dans la recherche et l'élégance de ses habits[1]. Élisabeth, après s'être entretenue longtemps avec sa mère, se retourna vers lui, et lui dit : « Mon cher enfant, tu me parais t'habiller beaucoup « trop mondainement et trop somptueusement, tu tiens « trop à servir le monde. Pourquoi ne songes-tu pas plutôt « à servir ton Créateur? Tu ne t'en trouveras que mieux « d'âme et de corps. Dis-moi, cher enfant, crois-tu que ton « Seigneur et le mien portât des habits de cette sorte quand « il vint en toute humilité verser son sang pour nous[2]? » Le jeune homme lui répondit : « O madame, je vous supplie de

Und srach : « Fraw Got sey gelobet...
... Nu arbeit und bis ein frommer knecht
Und bis demuttig und gerecht. »
Ibid.

[1] Er was gecleit nach der welt
Kurtzs und enge sein kleit geschnitten
Er dauchte sich freudig und bieder.
Vita Rhyt. § xxxv.

[2] Liebes kint...
Du kleidest dich viel zu werltlich
Und heldest dich viel zu zartlich
Und dynest der werlt alzu sere
Warumb dynest du nicht deynem schœpffere ?

Es ginge dir allerzeeid an leibe unde an sele deste baz. Sag mir, lieber jungling, trug mein Herr und der dein auch solliche kleider an... Rothe, p. 1735. Vita Rhyt. § xxxv. — Pass., f. 59.

« prier le Seigneur pour qu'il m'accorde la grâce de le ser-« vir! » « Veux-tu vraiment, » lui dit-elle, « que je prie « pour toi? » « Oui, certainement. » « Alors il faut que tu « te disposes à recevoir cette grâce que tu désires, et je prie-« rai bien volontiers pour toi. Allons ensemble à l'église, et « demandons-la tous deux [1]. » Il la suivit aussitôt à l'église, et se prosterna devant l'autel, ainsi que sa mère, à quelque distance du lieu où Élisabeth se mit à prier elle-même. Après que leur prière eut duré un certain temps, le jeune homme s'écria à haute voix : « O chère dame, cessez de « prier [2]. » Mais Élisabeth n'en continuait pas moins à prier avec ferveur. Alors Berthold se mit à crier plus fort : « Ces-« sez, madame, de prier; car je n'en puis plus, tout mon « corps est enflammé [3]. » En effet, une immense chaleur le pénétrait; la fumée semblait s'exhaler de son corps; sa mère et deux des suivantes de la duchesse, étant accourues à ses cris, trouvèrent ses vêtements tout baignés de sueur, et sa peau si brûlante, qu'elles pouvaient à peine la toucher [4]. Cependant Élisabeth priait toujours, jusqu'à ce que le jeune homme désespéré lui dit : « Au nom du Seigneur, je vous « conjure de ne plus prier; car je suis consumé par le feu

[1] O domina mea, supplico vobis, ut oretis pro me, ut Dominus det mihi gratiam suam serviendi ei. At illa : Vellesne, ait, quod ego orarem pro te? Et ille : Vellem utique... Oportet ut te ad gratiam Dei habiliter similiter orando... Theod. VII, 8.

Kom wir wollen in dy kirch gehen
Und wollen darumb flehen.
Vita Rhyt. § xxxv.

[2] O domina, cessate ab oratione. Theod. Liebe fraw... Vita Rhyt.

[3] Altius vociferari cœpit... Quia jam deficio. Theod. — Ich bin ubir min gantzes Leib entbrant. Vita Rhyt.

[4] Sudabat et fumabat... Invenerunt eum totum incaluisse vestesque nimio sudore madidas... Vix calorem manibus poterant tolerare. Theod. l. c.

« intérieur, et mon cœur va se briser en moi[1]. » Alors elle cessa sa prière, et Berthold se refroidit graduellement; mais le feu de l'amour divin que cette ardente charité d'Élisabeth avait fait descendre dans son jeune cœur, ne s'y éteignit plus; et il entra aussitôt après dans l'ordre de Saint-François[2].

De pareils exemples attirèrent à Élisabeth la charge de prier pour une foule d'âmes souffrantes qui avaient recours à sa puissante intervention : elle se rendait avec une pieuse humilité à leurs désirs, et, à l'instar du jeune Berthold, plusieurs, éclairés et calmés par suite de ses prières, embrassèrent la vie religieuse[3]. Cette douce et bienfaisante influence s'étendait même au delà des bornes de cette vie : ce secours si efficace était réclamé par les âmes qui n'avaient point encore expié toutes leurs fautes. Une nuit, elle vit en songe sa mère, la reine Gertrude, lâchement assassinée plusieurs années auparavant, qui vint s'agenouiller devant elle et lui dit : « Ma chère fille, bien-aimée de Dieu, je te supplie de « prier pour moi : car j'ai encore à expier les négligences « de ma vie. Souviens-toi de la douleur avec laquelle je t'ai « mise au monde, et aie pitié de mes souffrances actuelles; « demande à Dieu de les abréger, et d'envisager plutôt que « mes péchés la mort ignominieuse que j'ai subie, quoique « innocente. Tu le peux si tu veux; car tu es pleine de « grâce à ses yeux[4]. » Élisabeth s'éveilla en pleurant, se

[1] In nomine Domint oro... quia jam igne consumor. Theod. — Anders mir zerspringt mein herz tn meinen Leib. Passional.

[2] Tous les auteurs fixent la dale de ce trait à l'année qui précéda ta mort de la Sainte. Discite, dit Théodorie à ce sujel, quo carilatis ardore fervebat, quæ calore suo fluxum seeularis concupiscentiæ siccat, et ad amorem æternitatis inflammat.

[3] Contigit hoc frequentius et aliis, pro quibus ipsa Dominum exorabat. Ibid.

[4] Flexis genibus dixit : Mi dilecia filia, ora pro doloribus meis quæ adhuc

leva de son lit, et se mit sur-le-champ en prière. Après avoir prié avec ferveur pour l'âme de sa mère, elle se recoucha et se rendormit[1]. Sa mère lui apparut de nouveau, et lui dit : « Bénis soient le jour et l'heure où je te donnai la vie! ta « prière m'a délivrée : demain j'entrerai dans le bonheur « éternel. Mais prie toujours pour ceux que tu aimes; car « Dieu soulagera tous ceux qui t'invoqueront dans leurs « peines[2]. » Élisabeth se réveilla encore, le cœur tout réjoui de cette vision, et en versa des larmes de joie : puis fatiguée elle se rendormit d'un si profond sommeil qu'elle n'entendit pas la cloche des matines des frères mineurs, où elle avait coutume de se rendre, et ne s'éveilla qu'à prime. Elle alla aussitôt confesser sa paresse, et demanda à son directeur de lui infliger une pénitence[3].

Cette voix si pressante et si efficace pour obtenir la misé-

patior, quia negligenter vixi : potes enim. Theod. VI, 10. Du geminnete des almæchtigen Gottes... Gedanke der arbeit und not do ich dich gebar. Cod. Heidelb. 11.

Du vermagst zu thun woll
Du bist seyner gnaden und liebe voll.
Vita Rhyt. § xxxiv.

Voy. aussi Rothe, Chr. Thur., p. 1729.

[1] Evigilans Elisabeth surgit cum fletu, oravit devote et iterum dormivit. Theod. — Und gieng da wieder in ir bette. Vita Rhyt.

[2] Gebenedeyt si der tag und die stunde dae ich dich ie gebar. Cod. Heid.

Ich soll zu dem ewigen leben
Noch kommen ehir es wird tag...
So vergiss nymmer deine freunde.
Vita Rhyt.

Dicens orationem ejus cunctis eam invocantibus profuturam. Theod.

[3] Do wart sie so herzeclichen fro das si von freuden wart innencliche weinen : und entslief aber do von müde. Und entslief der bruder mettenglocken weder ir gewonheit... Cod. Heidelb. Quelques auteurs placent cette vision à l'époque même de la mort de Gertrude, quand Élisabeth n'avait que sept ans. Nous avons suivi la version la plus accréditée.

ricorde du ciel, l'était aussi quelquefois pour la justice. Dans une de ses courses, Élisabeth, qu'on nommait à juste titre la nourrice des pauvres, avait trouvé une pauvre femme en travail[1] : elle la fit aussitôt transporter à son hôpital, et lui fit prodiguer tous les soins possibles. Elle voulut être marraine de l'enfant que cette femme mit au monde, et lui donna son doux nom d'Élisabeth. Chaque jour elle allait visiter la mère et la bénissait, et lui apportait toute sorte de secours[2]. Après l'avoir gardée ainsi un mois, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement rétablie, elle donna à la malheureuse des vivres et douze deniers de Cologne, avec un manteau et sa chaussure, qu'elle ôta de ses propres pieds; elle fit en outre envelopper la nouvelle-née dans une fourrure qu'elle ôta au manteau d'une de ses suivantes[3]. Mais cette mère dénaturée ne songea qu'à spéculer sur la prolongation de tant de générosité, au lieu d'en être touchée; et, après avoir pris congé de la duchesse le soir, elle partit de grand matin avec son mari, en abandonnant son enfant[4]. Cependant Élisabeth, que la pensée de ses chers pauvres ne quittait ni jour ni nuit, dit en entrant à l'église, avant matines, à une suivante : « J'ai quelque argent dans ma bourse, cela peut servir à

[1] Alée estoit esbatre un jour
Loing de son hospital trouva
Une fame qui travilla....
Rutebeuf, f. 37.

Nutrix pauperum Elisabeth... Theod. VII, 7.

[2] Benedicebat, pascens eam pie et dulciter. Ibid.

[3] Calceos quos de sanctis pedibus exuit, et pepla, lardum et farinam et duodecim nummos coloniensium, et puerum manicis, quas de pellicio famulæ tolli jusserat, involutum. Ibid. — Tellement que du pelichou de sa chamberière elle osta les manches, pour envelopper la petite fillette. Ann. Hainaut, XLVI, 26.

[4] Sero valefaciens dominæ beneficæ recessit mane cum marito, puero derelicto. Ibid.

« cette pauvre mère et à son enfant, va le lui porter[1]. » Mais la suivante revint lui dire qu'elle était partie en laissant son enfant : « Cours vite le chercher, et apporte-le-moi, » dit la bonne Élisabeth, « afin qu'il ne soit pas né-« gligé[2]. » Cependant la justice fit sentir ses droits à ce cœur si plein de pitié; elle fit venir le juge de la ville, et lui ordonna d'envoyer des soldats à la recherche de la mère sur les différentes routes. Ils revinrent sans l'avoir trouvée; alors Élisabeth se mit en prière, et une de ses suivantes, qui redoutait la sévérité de maître Conrad quand il apprendrait cette histoire, dit à sa maîtresse de prier pour que Dieu fît découvrir la mère ingrate. Mais Élisabeth lui répondit : « Je ne sais rien demander à Dieu, si ce n'est que sa volonté « se fasse[3]. » Quelque temps après on vit arriver le mari et la femme, qui vinrent se jeter aux genoux de la duchesse et demander pardon de leur faute; ils déclarèrent en même temps qu'ils s'étaient sentis arrêtés dans leur marche par une force invisible qui les avait absolument empêchés de continuer, et les avait contraints de revenir sur leurs pas[4]. Personne ne douta que ce ne fût l'effet des prières de la duchesse; on ôta à la mère coupable tout ce qui lui avait été donné, pour le distribuer à d'autres pauvres plus dignes : mais Élisabeth, chez qui la pitié avait rapidement repris tout son empire, lui fit rendre d'autres souliers et des peaux pour l'envelopper[5].

[1] Mane cum esset in ecclesia ante inceptionem matutinarum... Habeo species quasdam in marsupio, quibus illa paupercula cum puero uti potest ad confortationem. Vade, et apporta illi. Dict. IV Ancill. 2026.

[2] Vade cito, apporta puerum, ne negligatur. Ibid.

[3] Nescio aliud petere a Domino, nisi quod ejus fiat voluntas. Ibid.

[4] Quod procedere nequaquam cum uxore sua poterat, unde quasi coactus rediit. Ibid.

[5] Miserta autem illius pauperculæ jussit dari ei calceos alios et pelles.

Cependant, au milieu de tant de preuves éclatantes de sa puissance auprès de Dieu, son extrême humilité prenait quelquefois l'apparence d'une sorte de défiance de la miséricorde divine. Elle éprouvait quelquefois de ces moments de découragement et de ténèbres intérieures, où les âmes les plus avancées dans la voie du ciel succombent sous le poids de leur vie mortelle; et alors son cœur, toujours dévoré d'amour, osait douter s'il trouverait en Dieu un amour proportionné à celui qu'elle avait concentré tout entier en lui. Son ancien confesseur, le P. Rodinger de Wurtzburg, étant venu lui rendre visite, elle alla se promener avec lui sur les bords de la Lahn, accompagnée de trois suivantes; dans ses épanchements avec ce vieil ami, qui sans doute lui inspirait moins de crainte que Conrad, elle lui dit : « Il y a une chose « qui me tourmente plus que tout, révérend père, c'est que « je doute un peu de l'affection de mon Créateur envers « moi : non pas qu'il ne soit infiniment bon et toujours pro- « digue de son amour, mais à cause de mes nombreux dé- « mérites qui me repoussent loin de lui, quoique je sois « tout enflammée d'amour pour lui[1]. » « Il n'y a là rien à « craindre, » lui répondit le père, « car la bonté divine est « si grande, qu'il est impossible de douter que Dieu n'aime « infiniment plus ceux qui l'aiment qu'il n'est aimé par « eux[2]. » « Comment donc, » reprit Élisabeth, » permet-il « que la tristesse ou la langueur de l'âme viennent m'éloi- « gner même pour un moment de lui, à qui je voudrais être

[1] Nihil adeo me torquet, religiose pater, quam quod aliquantulum diffidam de Creatoris mei erga me benevolentia : non quod eum summe bonum et sui amoris profusum ignorem, sed quod mea demerita multa esse comperiam, propter quæ repellar, quantumvis ego illius amore exardescam. Wadding, Ann. Min. II, 208, d'après Marianus.

[2] Ut omnino certum sit, eum plus satis redamare amantem. Ibid.

« toujours et partout unie[1] ? » Le religieux lui répondit que c'étaient là les indices d'une âme non pas délaissée, mais préférée, et les sûrs moyens d'accroître l'amour; puis, lui montrant un bel arbre qui s'élevait sur le bord opposé de la rivière, il lui dit que cet arbre viendrait plutôt de lui-même sur la rive où ils marchaient ensemble, que Dieu ne le céderait en amour à l'une de ses créatures[2]. » A peine eut-il prononcé ces mots, que les assistants stupéfaits virent l'arbre dont il avait parlé traverser la rivière et changer de rive[3]. A ce signe merveilleux de l'amour divin, Élisabeth reconnut la puissance et l'éternelle véracité de celui qui avait dit à ses disciples : *Si vous aviez seulement de la foi comme un grain de senevé, vous diriez à ce mûrier : Déracine-toi, et va te planter au milieu de la mer, et il vous obéirait*[4]. Et aussitôt elle se jeta aux pieds du père Rodinger, pour lui confesser le péché de la défiance, et en obtenir le pardon[5].

Pour donner d'ailleurs à sa prière une force aussi invincible que celle dont nous l'avons vue revêtue, Élisabeth n'avait pas eu de meilleur moyen que l'exercice perpétuel de cette faculté suprême; et, malgré les nombreuses et fatigantes œuvres de miséricorde qui auraient suffi pour remplir ses jours, elle trouvait de longues heures pour la méditation et la prière. Elle savait unir avec un rare bonheur la vie active et

[1] Vel ad momentum de velle, cui semper et ubique vellem inhærere ! Ibid.

[2] Non derelictam, sed dilectæ hæc esse indicia... Prius arborem proceram, ad oppositam ripam plantatam, ad eam in qua coambulabant, transituram, quam Deus in amore reciproco cederet creaturæ. Ibid.

[3] Non omnino dixit cum... tota arboris moles transplantata fuit ad deambulationis locum. Ibid.

[4] Si habueritis fidem sicut granum sinapis, diceti huic arbori moro : Eradicare et transplantare in mare, et obediet vobis. Luc, XVII, 6.

[5] Ad religiosi viri pedes prostrata, veniam suæ exoravit diffidentiæ. Wadding, l. c.

la vie contemplative. Après avoir, comme Marthe, pourvu avec une laborieuse sollicitude aux besoins de Jésus-Christ dans la personne de ses pauvres, elle venait s'asseoir comme Marie aux pieds de son Seigneur, pour se perdre dans la contemplation de ses grâces et de sa miséricorde[1]. « Je jure « devant Dieu, » écrivait son sévère confesseur au souverain pontife, « que j'ai rarement vu une femme plus contempla- « tive[2]. » Elle restait souvent pendant plusieurs heures de suite en prière, les yeux, les mains et le cœur élevés vers le ciel[3]. Elle passait souvent une partie des nuits dans l'église, malgré les prohibitions de Conrad, qui ne voulait point qu'elle se privât de son repos nécessaire. Comme elle ne se trouvait pas toujours assez seule ni assez libre dans les églises de Marbourg, elle aimait à aller faire ses prières dans les champs, sous la voûte du ciel, au milieu de cette nature dont chaque détail lui rappelait la grandeur et la clémence du Créateur. La tradition raconte que lorsqu'elle priait ainsi en plein air, et qu'il pleuvait, elle seule n'était pas mouillée[4]. Elle se réfugiait de préférence, dans ces courses pieuses, auprès d'une charmante fontaine, située dans un bouquet de bois au pied d'une montagne escarpée, peu éloignée du village de Schrœck, à deux lieues de Marbourg. Le chemin qui y conduisait était très-roide et dangereux; elle fit construire

[1] Tamquam sollicita et laboriosa Martha... Theod. VIII.

Si konde beides warten
Wol gelich und ebene
In einem heiligen lebene.
Cod. Arg. f. 201.

[2] Coram Deo dico, quod raro vidi mulierem magis contemplativam. Conr. Marb. ad Papam.

[3] Oculis, manibus, cordeque ad Deum suspensis... Theod.

[4] Rebhahn. Hist. eccl. Isenac. Mss. — Herm. Fritz. Mss. Heid. La tradition rapporte le même miracle à saint Pierre d'Alcantara.

HISTOIRE

DE

SAINTE ÉLISABETH

DE HONGRIE

DUCHESSE DE THURINGE

CHAPITRE XXV

COMMENT LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH REFUSA DE RETOURNER DANS LE ROYAUME DE SON PÈRE, AFIN D'ENTRER PLUS SUREMENT DANS LE ROYAUME DES CIEUX.

Regnum mundi et omnem ornatum sæculi contempsi propter amorem Domini mei Jesu Christi quem vidi, quem amavi, in quem credidi, quem dilexi.

BRÉVIAIRE ROMAIN. Commun des saintes femmes.

In nidulo meo moriar.

JOB, XXIX, 18.

Cependant le roi de Hongrie, le père riche et puissant de cette pauvre infirmière[1], avait reçu, par les pèlerins hongrois

[1] Rex potens Hungariæ, pater hujus pauperculæ Elisabeth... Theod. VI, 8.

qui se rendaient à Aix-la-Chapelle et à d'autres sanctuaires sur le Rhin [1], la nouvelle de l'état de pauvreté et d'abandon où sa fille se trouvait réduite. Ils lui racontèrent combien ils avaient été choqués d'apprendre que leur princesse vivait sans honneurs, sans cour, et dans un dénûment complet. Le roi fut consterné et ému jusqu'aux larmes par leur récit; il se plaignit à son conseil de l'injure qu'on faisait à sa fille, et résolut d'envoyer un ambassadeur pour la ramener auprès de lui [2]. Il confia cette mission au comte Banfi [3]. Ce seigneur se rendit en Thuringe avec une suite très-nombreuse [4], et s'en vint d'abord à la Wartbourg. Il y trouva le landgrave Henri, à qui il demanda compte de la position extraordinaire de la duchesse. Le jeune prince lui répondit : « Ma sœur est « devenue tout à fait folle, tout le monde le sait : vous le « verrez vous-même [5]. » Il lui raconta ensuite comment elle s'était retirée à Marbourg, et toutes les extravagances qu'elle y faisait, ne vivant qu'avec des mendiants et des lépreux, et autres détails de cette sorte. Il démontra à l'ambassadeur que la pauvreté d'Élisabeth était tout à fait volontaire, et que, pour sa part, il lui avait garanti la possession de tout ce qu'elle pouvait désirer. Le comte, profondément étonné, se mit en route pour Marbourg. Lorsqu'il y fut arrivé, il demanda à l'aubergiste chez qui il était descendu ce qu'il fallait penser de la dame qu'on nommait Élisabeth, et qui était venue de Hongrie dans ce pays; pourquoi elle vivait dans la

[1] Vita Rhyt. § XXXIII.

[2] Ibid.

[3] Les auteurs contemporains nomment ce comte *Pamias* ou *Panias*, mais nous avons cru devoir adopter la correction proposée par M. le comte Mailath, savant Hongrois de nos jours.

[4] Cum multo comitatu. Theod.

[5] Meine schwester Elisbeten... die ist aller welt torinn werden... Passional, f. 62. Stultissimam Elisabeth... Koch, Festung Wartburg.

misère; pourquoi elle avait quitté les princes de la famille de son mari; s'il y avait pour cela quelque raison qui ne fût pas à son honneur[1]. « C'est une dame très-pieuse, » lui répondit l'hôte, « et pleine de vertus : elle est aussi riche « qu'on peut désirer l'être, car cette ville et tout son canton, « qui n'est pas petit, lui appartiennent en toute propriété; et « si elle l'avait voulu, elle aurait trouvé bien des princes pour « l'épouser. Mais, par sa grande humilité, elle veut vivre « ainsi misérablement; elle ne veut habiter aucune des mai- « sons de la ville, pour demeurer auprès de l'hôpital qu'elle « a bâti, car elle méprise tous les biens du monde. Dieu nous « a fait une grande grâce en nous envoyant une si pieuse « dame : tous ceux qui ont affaire à elle en profitent pour « leur salut. Elle ne se repose jamais dans ses œuvres de « charité; elle est très-chaste, très-douce, très-miséricor- « dieuse, mais surtout plus humble que qui que ce soit[2]. » Le comte se fit aussitôt conduire auprès d'elle par l'aubergiste. Celui-ci entra d'abord, et lui dit : « Madame, voilà vos « amis qui sont venus vous chercher, à ce que je crois, et

[1] Und fraget den wirt den mère
Wy es nmb dy frawe were
Dy Elisabet were genant
Und dar kommen aus Hungernlandt...
Ob sy das lyes umb ire unere...

Vita Rhyt. l. c.

[2] Sy is fromm nnd aller tugend woll...
Und wollte sy das baben gebabt
So wurden ir reicher fursten saet...
Wan Got der thut gutlich dyser stadt
Dy eine solche fromme Frau hat...
Von guten werken sy mimmer geruwet
Sy ist keusch barmhertzig und gutig
Und ubir alle frawen secht demutig.

Ibid.

« qui veulent vous parler[1]. » L'ambassadeur étant entré dans la hutte, et voyant la fille de son roi occupée à filer et tenant sa quenouille à la main, fut tellement saisi de ce spectacle, qu'il fit le signe de la croix et fondit en larmes[2]. Puis il s'écria : « A-t-on jamais vu la fille d'un roi filer de la laine[3]? » S'étant ensuite assis à côté d'elle, il lui dit comment le roi son père l'avait envoyé pour la chercher et la ramener dans le pays où elle avait vu le jour; il lui promit qu'elle y serait traitée avec tout l'honneur qui lui était dû, et que le roi la regardait toujours comme sa très-chère fille. Mais elle repoussa toutes ses prières : « Pour qui me prenez-« vous? » lui dit-elle ; « je ne suis qu'une pauvre pécheresse « qui n'ai jamais obéi à la loi de mon Dieu comme je le de-« vais[4]. — Qui vous a réduite à cet état de misère? » lui demanda le comte. — « Personne, » répondit-elle, « si ce n'est « le Fils infiniment riche de mon Père céleste, qui m'a appris, « par son exemple, à mépriser la richesse, et à chérir la pau-« vreté par-dessus tous les royaumes de ce monde[5]. » Et alors elle lui raconta toute sa vie depuis son veuvage, et ses intentions pour le reste de sa vie, et l'assura qu'elle n'avait à se plaindre de personne, qu'elle ne manquait de rien, et qu'elle était parfaitement heureuse[6]. Cependant le comte

[1] Der wirt sprach Fraw ewer freunde
Dy sint hier zu euch kommen. .

[2] Invenit filiam domini sui regis sedentem ad colum et lanam nere. Et præ admiratione signo se crucis consignans... Theod. l. c. Do weneyte er und flehete. Rothe, p. 1735.

[3] Acclamavit : Numquid hactenus visum est filiam regis lanam fusare? Theod.

[4] Wer wollen ir wenen der ich sey : ich bin ein arme sunderin und hab die gebot meines Gottes nie alsich von recht sol. Passional, f. 62.

[5] Wer ist der jenige, etc...? Diess hat niemand anderst gethan als der reicheste sohn des himmlischen Vatiers welcher, etc. Kochem, p. 826.

[6] Vita Rhyi. l. c.

insistait toujours : « Venez, » lui dit-il, « noble reine, venez « avec moi, auprès de votre cher père, venez posséder son « royaume et votre héritage. — J'espère bien, » répliqua-t-elle, « que je possède déjà l'héritage de mon Père, c'est-à-« dire la miséricorde éternelle de notre cher Seigneur Jésus-« Christ[1]. » Enfin l'ambassadeur la supplia de ne pas faire à son père l'injure de mener une vie aussi méprisable, de ne pas l'affliger par une conduite aussi indigne de sa naissance. « Dites à mon seigneur père, » lui répondit Élisabeth, « que je me trouve plus heureuse dans cette vie méprisable « qu'il ne peut l'être dans sa pompe royale ; et que, bien loin « de s'affliger à cause de moi, il doit plutôt se réjouir de ce « qu'il a un enfant au service du grand roi des cieux et de la « terre. Je ne lui demande qu'une chose au monde : c'est de « prier et de faire prier Dieu pour moi ; et moi je prierai pour « lui tant que je vivrai[2]. »

Le comte, voyant tous ses efforts inutiles, la quitta avec une profonde douleur. Et la fille des rois de Hongrie reprit sa quenouille, heureuse de pouvoir réaliser d'avance les sublimes paroles que l'Église consacre au culte de celles qui, comme elle, ont renoncé à tout pour Jésus : *J'ai méprisé le royaume du monde et toute la pompe du siècle, pour l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ ; c'est lui que j'ai vu que j'ai aimé, en qui j'ai cru et que j'ai préféré*[3].

[1] Du edle kœnigin far mit uns heim zu deinem lieben vater und besitz dein reich nnd sein erb. Do sprach sie : ich hoff ich besitz meines vaters erb unsers lieben Herrn J. C. in ewikeit. Passional.

[2] Saget meinem herrn vater dass ich in diesem meinem veræchtlichem stand besser zufrieden seye, etc... Kochem.

[3] Bréviaire romain : répons de l'office des saintes femmes.

CHAPITRE XXVI

COMMENT LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH DISTRIBUA TOUTE SA DOT AUX PAUVRES.

Si dederit homo omnem substantiam domus ejus pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

CANT. VIII, 7.

Calore charitatis
Calefacti pauperes
Juxta prunas nuditatis
Lætantur immemores.

ANTIENNE DE S. ÉLISABETH, dans le Bréviaire anc. des Dominicains.

Quelque persuadé que pût être le landgrave Henri de la folie de sa belle-sœur, il n'en crut pas moins devoir tenir les promesses qu'il lui avait faites : la crainte du pape, qui s'était constitué le protecteur d'Élisabeth, et l'influence de Conrad de Marbourg, qui était aussi grande sur lui qu'elle l'avait été sur son frère Louis, purent bien contribuer à cette fidélité[1]. Il lui envoya donc les cinq cents marcs d'argent qu'il lui avait promis lors de son départ de la Wartbourg, pour servir à ses frais d'établissement dans sa nouvelle résidence[2]. Cet accroissement de richesses ne parut à la charitable princesse qu'une

[1] Theod. VII, 1.
[2] Rothe, p. 1736.

occasion favorable pour réaliser un projet qu'elle nourrissait depuis longtemps, celui de se décharger définitivement du poids de tous ses biens, dont elle avait dû conserver la propriété, tout en se privant d'en jouir. Elle réalisa tous les biens dotaux que son beau-frère avait été obligé de lui restituer lors du retour des chevaliers croisés, et qui produisirent la somme, très-considérable alors, de deux mille marcs[1]. Elle cherchait, dit un de ses pieux historiens, à donner à ces richesses une mobilité conforme à la courte durée de la vie mortelle, et qui pût d'autant plus sûrement la conduire à l'immobile bonheur de la vie éternelle[2]. Elle fit de même vendre tous les bijoux et tous les ornements qui lui restaient de ceux que ses parents avaient envoyés avec elle de Hongrie, entre autres des vases d'or et d'argent, des étoffes brodées d'or, et divers objets garnis de pierreries du plus haut prix[3]. Tout l'argent qui provenait de cette vente ainsi que de celle de ses domaines fut entièrement distribué par elle aux pauvres en diverses fois, mais avec une profusion qui lui valut les injures d'un grand nombre de ceux qui n'avaient pas besoin de ses secours : on la traitait hautement de prodigue, de dissipatrice, et surtout de folle[4]. Mais elle n'était nullement émue de ces discours, et trouvait que c'était acheter à bon compte le salut éternel de son âme que de lui sacrifier ces

[1] Fere duo millia marcarum quæ pro sua dote habuit. Diet. iv Ancill. 2022.

[2] Omnia quæ habuit vendidit, pro rebus suæ dotis immobilibus res petens et acceptans mobiles, mobilem per mortem se cognoscens, de mobilibus sibi satagens æterna et immobilia promovere. Theod. l. c.

[3] Si qua ei residua fuerant ornamenta quæ in sua traductione de domo patris sui regis Hungariæ attulerat, aurea et argentea vasa plurima, sericos pannos auro intextos, pretiosos et multos, et corporis ornatum ex auro copioso et gemmis nobilissimis regaliter fabrefactum. Dict. iv Anc. 2022.

[4] Propter quod reputabant eam dissipatricem et prodigam, et cuncti appellabant eam insanam. Theod. l. c.

périssables richesses[1]. Quand elle eut reçu les cinq cents marcs que le duc Henri lui envoyait, elle résolut de les distribuer aussitôt aux pauvres en une seule fois et le même jour. Pour donner à sa charité une extension proportionnée à la grandeur de la somme dont elle voulait disposer, elle fit publier dans tous les lieux, à vingt-cinq lieues à l'entour de Marbourg, que tous les pauvres eussent à se réunir au jour fixé dans une plaine près de Wehrda, ce village où elle avait elle-même passé les premiers temps de sa pauvreté volontaire. Au jour indiqué on vit paraître plusieurs milliers de mendiants, d'aveugles, d'estropiés, d'infirmes et de pauvres des deux sexes[2], et, en outre, une foule nombreuse avide d'assister à un spectacle si merveilleux. Pour maintenir l'ordre au milieu de cette multitude, ainsi que pour établir une stricte justice dans la distribution des secours parmi les indigents, trop souvent impatients et désordonnés, la duchesse avait disposé un nombre suffisant d'officiers et de serviteurs robustes, avec ordre de faire rester chacun à la place qu'il occupait, de peur que quelques-uns ne trouvassent moyen, au préjudice de leurs compagnons, de recevoir deux fois l'aumône destinée à chaque pauvre[3]. Elle ordonna que tous ceux qui transgresseraient cette défense auraient les cheveux coupés sur-le-champ. Une jeune fille, nommée Hildegonde, remarquable par l'extrême beauté de sa chevelure, ayant été saisie comme elle s'éloignait du lieu où elle s'était d'abord placée, pour aller soigner sa sœur malade, on lui coupa les

[1] Divitiis in omnibus eleemosynarum opibus expensis emit regnum æternæ salutis. Thes. nov. de Sanctis. serm. 155.

[2] Pauperum, debilium, cæcorum et aliorum egentium infiniter utriusque sexus undique multitudo... Theod. VII, 2. Il y en eut douze mille, selon le Mss. des Bollandistes.

[3] Si quis de loco surgeret, vel aliis præjudicium faciens eleemosynam iterato accipere præsumeret. Ibid.

beaux cheveux qu'elle portait flottants sur ses épaules, selon l'usage des filles de Marbourg[1]. En se voyant ainsi traitée, la jeune fille se mit à pleurer et à se lamenter à haute voix, en protestant de son innocence[2]. On la mena à la duchesse, qui, après l'avoir félicitée de ce que la perte de sa chevelure l'empêcherait de prendre part désormais aux danses et aux réjouissances profanes[3], lui demanda, avec l'instinct profond des âmes saintes, si elle n'avait jamais conçu le projet de mener une vie meilleure. « Il y a longtemps, » répondit Hildegonde, « que je me serais consacrée au Seigneur en « prenant l'habit religieux, s'il ne m'avait pas trop coûté de « sacrifier la beauté de mes cheveux[4]. » A ces mots, Élisabeth, pleine de joie, s'écria : « Alors, je suis plus heureuse « de ce qu'on te les a coupés que je ne le serais si mon fils « était élu empereur des Romains[5]. » Elle prit ensuite chez elle cette pauvre jeune fille, qui, obéissant à l'avertissement qu'elle avait involontairement reçu en ce jour, se consacra au service de Dieu et des pauvres dans l'hospice de la duchesse.

Cependant la distribution des aumônes annoncées se faisait avec une grande régularité à toute cette multitude, par l'entremise de personnes sûres et fidèles qu'Élisabeth avait pré-

[1] Cet usage s'est conservé jusqu'au dix-septième siècle. P. Kochem, p. 827.

[2] Cœpit adolescentula alta voce ejulare. Theod.

[3] Bene, inquit, pro ea factum est, his capillis choreas de cætero non fræquentabit. Ibid.

[4] Dudum Domino in habitu religionis famulatum exhibuissem, si non me tantum cæsariei meæ claritas pulcherrima delectasset. Elle aurait péri, ajoute l'historien, comme Absalon, à cause de sa chevelure.

[5] Plus igitur gaudeo de tuorum præcisione capillorum quam de filii mei gavisura forem in Romanum imperatorem provectione. Theod. Selon le Passional, elle aurait dit : « Plus que si mon fils était pape, et ma fille impératrice. »

posées à cet office. Elle-même présidait à cette répartition, passait de rang en rang, et servait tous ces pauvres, les reins ceints d'un linge, comme Jésus-Christ avait servi ses disciples[1]. Elle errait au milieu de ce vaste assemblage d'hommes, toute glorieuse et heureuse de ce bonheur dont elle était la cause, le visage serein et tranquille, la joie dans le cœur, et sur les lèvres des paroles douces et affectueuses, adressées surtout aux indigents étrangers qu'elle voyait pour la première fois; mêlant une douce gaieté à sa compassion, une simplicité céleste à sa générosité sans bornes; trouvant à chaque pas qu'elle faisait de nouvelles consolations pour de nouvelles misères. Cette fille de roi se voyait enfin au milieu de la seule cour qui pût lui plaire : vraiment reine en ce jour par sa miséricorde, elle était là au milieu de son armée de pauvres comme une puissante souveraine sur son trône[2]; et, malgré le misérable costume qu'elle avait adopté, aux yeux éblouis de ceux dont elle soulageait la souffrance, elle parut resplendissante comme le soleil, et couverte de vêtements blancs comme la neige[3].

Les cinq cents marcs étant épuisés à l'approche de la nuit, et la lune s'étant levée avec éclat[4], les pauvres valides se remirent en marche pour retourner dans leurs différents foyers; mais un grand nombre de ceux qui étaient faibles ou malades ne purent repartir aussitôt, et se disposèrent à passer la nuit

[1] Ad similitudinem Domini linico succincta per ordinem transibat et ministrabat eis. Mss. Bolland. Brux.

[2] Stabat medio regina gloriosa et inclyta, vultu placido, corde jucundo, miserans in hilaritate, tribuens in simplicitate. Ibat succincta inter miseros consolatrix miserorum. Gaudebat in exercitu pauperum filia principis. Gratulabatur in advenis et pupillis... Theod.

[3] Do erschinem ire kleider als die sun und waren weiss als der schnee. Passion. f. 61.

[4] Luna clara lucente. Dict. IV Anc. 2026.

dans divers recoins de l'hôpital et des bâtiments voisins[1]. Élisabeth les aperçut en rentrant, et, toujours dominée par son inépuisable compassion, elle dit aussitôt à ses suivantes : « Ah! voilà que les plus faibles sont restés : donnons-leur « encore quelque chose[2]. » Sur cela, elle fit donner à chacun d'eux six deniers de Cologne, et ne voulut pas que les petits enfants qui se trouvaient parmi eux reçussent moins que les autres[3]. Puis elle fit apporter du pain en grande quantité, et le distribua entre eux. Enfin, elle dit : « Je veux « donner à ces pauvres gens une fête complète; qu'on leur « fasse donc du feu[4]. » D'après ses ordres, on alluma de grands feux partout où ils étaient couchés, et on vint leur laver les pieds et les parfumer. Les pauvres, se voyant si bien traités, commencèrent à se réjouir hautement, et se mirent à chanter. Élisabeth, ayant entendu leurs chants de chez elle, fut émue jusqu'au fond de son cœur simple et tendre, et s'écria, toute joyeuse : « Je vous l'avais bien dit : il faut « rendre les hommes aussi heureux que possible. » Et aussitôt elle sortit pour aller prendre part à leur joie[5].

Vous l'avez donc étudié et connu, âme tendre et sainte, ce secret plein de charmes, le secret du bonheur d'autrui : si sévère et si impitoyable pour vous-même, vous avez été initiée à toute la plénitude de ce doux mystère. Ce bonheur terrestre, que vous aviez si complétement renié et exclu de votre

[1] Quique in angulis et in sepibus hospitalis. Theod.

[2] Ecce debiliores remanserunt, adhuc demus illis. Déposition d'Élisabeth, témoin oculaire. Dict. IV Ancill. 2026.

[3] Et noluit quod pueris minus daretur. Ibid.

[4] Volumus istis facere plenam jucunditatem. Fiat ergo eis ignis. Ibid.

[5] Cœperunt cantare pauperes et bene se habere... Ecce dixi vobis, quod lætos deberemus facere homines... Et ipsa gaudens erat cum gaudentibus. Ibid.

propre vie, vous saviez le rechercher et le conquérir avec une généreuse persévérance pour vos pauvres frères. Ah! combien nous sommes heureux de penser que dans le ciel, où vous recueillez maintenant le prix éternel d'une si fervente charité, vous êtes encore fidèle à cette pieuse sollicitude qui remplissait votre cœur sur la terre! et qu'il nous est doux de savoir que les pauvres âmes qui vous implorent, dans leur tristesse et leur indigence d'ici-bas, ne seront pas délaissées par cette inépuisable pitié, qui n'aura certes fait que redoubler d'énergie et d'ardeur en participant à votre bienheureuse immortalité!

CHAPITRE XXVII

COMMENT LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH APPRENAIT DE MAITRE CONRAD A BRISER EN TOUT SA VOLONTÉ.

Melior est obedientia quam victimæ.

I. Reg. xv, 22.

Malheur à ceux qui dédaignent de s'abaisser avec les petits, parce que la porte du ciel est basse, et qu'ils n'y pourront passer !

Imitation, l. III, ch. lviii.

On pourrait croire qu'il ne manquait rien à notre Élisabeth pour être arrivée au but qu'elle s'était si courageusement imposé, à l'amour exclusif de Dieu et de ses frères en Dieu, au mépris absolu du monde et de ses biens. Et néanmoins, dans ce merveilleux chemin de la perfection chrétienne, elle avait encore de redoutables obstacles à surmonter, de nombreuses victoires, et les plus difficiles de toutes, à remporter. Il ne lui suffisait pas d'avoir vaincu le monde et tout ce qui en elle pouvait y tenir : il lui fallait encore se vaincre elle-même dans l'asile le plus inexpugnable de la faiblesse humaine, dans sa volonté. Il fallait que cette volonté, quelque pure, quelque avide du ciel, quelque détachée qu'elle pût être des choses terrestres, ne s'élevât plus en rien par ses propres forces; mais qu'elle ployât sous chaque souffle de la volonté divine, comme un épi chargé de ses grains, jusqu'au

moment où le Moissonneur céleste la récolterait pour l'éternité.

Celui que le père commun des fidèles avait spécialement chargé de la conduite de cette âme précieuse, maître Conrad de Marbourg, qui savait apprécier tout ce dont elle était capable pour l'amour de Dieu, résolut de la conduire vers ce but suprême de la perfection évangélique par une voie qui certes répugnerait aux habitudes et aux idées de la plupart des Chrétiens de nos jours, mais qui n'excitait ni murmures ni même surprise à cette époque de naïve simplicité, d'abandon absolu, au moins dans l'intention, à tout ce qui pouvait ramener et enchaîner l'âme à Dieu [1]. Ce n'est pas d'ailleurs que nous prétendions justifier tout ce que nous allons raconter sur la conduite de Conrad envers son illustre pénitente : l'ardeur impétueuse de son zèle, dont il finit par être victime [2], a pu l'entraîner souvent au delà des bornes de la modération chrétienne ; mais, outre que cette conduite est autorisée par de nombreux exemples à toutes les époques de la piété chrétienne, par les règles de plusieurs ordres d'une sainteté renommée, nous préférons, plutôt que de juger téméraireinent un homme pareil, simplement enregistrer la soumission toujours si entière de cette noble princesse, ambitieuse de courber en tout sa tête sous le joug de l'amour divin, et de suivre les traces de celui qui s'est fait obéissant pour nous jusqu'à la mort.

[1] Intelligens vir prudens discipulam Christi ad summæ perfectionis culmen velle conscendere, omne, quod ab hoc proposito retardare eam putavit amovere, et quod promovere credidit, studuit adhibere. Theod. VI, 6.

[2] Il fut tué, en 1233, par des chevaliers qu'il avait injustement punis comme hérétiques. Le pape Grégoire IX ne donna l'absolution à ses meurtriers que sous condition d'une très-sévère pénitence. Trithemius assure qu'il était regardé en Allemagne comme un persécuteur et un ennemi public. Chron. Mirsang. ad an. 1233.



Maître Conrad, ayant donc résolu de dompter et d'anéantir dans l'âme d'Élisabeth le seul principe de complaisance humaine qu'il pût y découvrir encore, commença par attaquer sa volonté dans ce qu'elle avait à la fois de plus légitime et de plus enraciné, dans l'exercice des œuvres de miséricorde. Il mit un frein, bien cruel pour le cœur de la duchesse, à cette générosité dont nous venons de rapporter de si éclatantes preuves, en lui interdisant de donner à aucun pauvre plus d'un seul denier. Avant de se résigner à une restriction si dure, Élisabeth essaya de s'y dérober par plusieurs voies détournées, sans y désobéir positivement. Elle fit d'abord frapper des deniers, non plus de cuivre, mais d'argent, qui valaient chacun un schelling du pays [1]; elle les distribuait en guise de deniers ordinaires. Ensuite, comme les pauvres, habitués à ses largesses excessives, se plaignaient de la parcimonie de ses dons, elle leur disait : « Il m'est défendu de « vous donner plus d'un denier à la fois, mais il ne me l'est « pas de vous en redonner un chaque fois que vous revien- « drez [2]. » Les mendiants ne faisaient pas faute de profiter de ce conseil; et après avoir reçu une première aumône, ils allaient faire une ou deux fois le tour de l'hôpital, et venaient ensuite redemander un second denier, que la duchesse leur donnait toujours; ils recommençaient à l'infini ce manége [3]. Au lieu d'être touché de ces ruses d'une âme dévorée par la charité, Conrad, les ayant découvertes, s'emporta plusieurs

[1] Telle est du moins une tradition très-générale, appuyée sur le nom qu'on a donné pendant plusieurs siècles à une monnaie d'argent nommée *Elisabethen pfennige*, *Elisabethen heller*, qui se trouve encore dans plusieurs collections numismatiques. Liebknecht, p. 85; Happel. Concio II; Justi.

[2] Mir ist gebotten worden dass ich nicht mehr als ein pfennig auf einma gebe. Wan ihr aber über eine zeit wieder kommt... Kochem, p. 831.

[3] Giengen nur ein oder andermahl um das spital... Ibid. Sigillatim tribuit quod simul largiri non licuit. Theod. VII, 4.

fois contre elle jusqu'à lui donner des soufflets; mais elle souffrit cet outrage avec joie, car il y avait longtemps qu'elle désirait ardemment être associée en tout aux outrages qu'avait reçus son divin Sauveur avant de mourir pour elle [1].

Conrad lui défendit même de donner désormais de l'argent aux pauvres, sous quelque forme ou quelque prétexte que ce fût; mais il lui permit de leur distribuer du pain. Cependant, bientôt, comme elle trouvait moyen d'être encore prodigue malgré cette restriction, il lui prescrivit de ne plus donner des pains entiers, mais seulement de leur servir le pain par tranches [2]. Enfin, il finit par lui défendre de faire des aumônes quelconques, et ne laissa plus d'autre refuge à son ardente charité que le soin des malades et des infirmes : encore eut-il, comme nous l'avons vu, la précaution de lui interdire tout rapport avec ceux qui lui étaient les plus chers, avec les lépreux; et quand sa compassion lui faisait transgresser cette prohibition, il n'hésitait pas à la frapper sévèrement [3].

On peut se figurer la douleur d'Élisabeth en se voyant ainsi privée d'une liberté qui lui avait été pendant toute sa vie si précieuse et si nécessaire, et en trouvant cette barrière élevée entre son affectueuse pitié et les besoins des malheureux. Cependant elle comprit le nouveau devoir qui venait prendre la place de tous les autres; elle comprit que l'abnégation totale d'elle-même, dont elle avait fait vœu, devait entraîner aussi l'abnégation de tout ce qui lui offrait la moindre consolation humaine; et certes il y en avait d'ineffables pour elle dans l'aumône. Elle sut en faire le sacrifice, et obéir

[1] Ita ut alapas in faciem ei daret, quas tamen ex desiderio optaverat in memoriam alaparum Domini sustinere. Theod. l. c.

[2] Jubetur ne panes integros tribuat, sed panis particulas. Ibid.

[3] Voyez tome I, page 458, note 3.

sans murmure ; et bientôt elle devint très-savante dans cette science suprême, qui est pour le chrétien la science de la victoire [1].

Aucune fatigue, aucune peine ne lui semblait trop rude, lorsqu'il lui fallait se conformer aux volontés de celui qu'elle s'était habituée à regarder comme le représentant de la volonté divine envers elle. Aucune distance ne lui semblait trop longue à franchir pour accourir sans délai auprès de lui dès qu'il la faisait appeler [2]; et cependant il n'usait avec elle d'aucun de ces ménagements qu'on pouvait croire exigés par son sexe, son jeune âge, son rang : il ne s'appliquait en quelque sorte qu'à lui rendre dure et épineuse la voie du salut, afin qu'elle parût devant son Juge éternel revêtue de plus de mérites. « Ce lui faisoit le sainct homme, » dit un écrivain français, « pour lui froissier sa volonté : sy que elle esdrechat toute son amour en Dieu, affin qu'il ne lui souveinst de sa première gloire. Et en toutes choses elle estoit hastive de obeyr, et ferme à souffrir; sy que elle possedast son ame en patience, et sa victoire fut ennoblie par obedience [3]. » Cette obéissance était donc aussi prompte que complète, dans les choses de moindre importance comme dans les préceptes les plus graves. Un jour qu'elle s'était mise en route pour aller visiter un ermite qui demeurait dans le voisinage de Marbourg, maître Conrad lui envoya dire de revenir sur-le-champ; elle s'en retourna à l'instant même, et dit en souriant au messager : « Si nous sommes sages, nous devons « faire comme la limace, qui, dans les temps de pluie, rentre

[1] Fuit in omnibus obedientiæ peritissima. Dict. IV Anc. 2029. Vir obediens loquetur victoriam. Prov. XXI, 28.

[2] Ad loca quantumcumque distantia a magistro vocata sine mora citius veniebat. Theod. l. c.

[3] Jean Lefèvre, l. XLVI, c. 25.

« dans sa coquille : obéissons donc, et revenons sur nos « pas [1]. » Elle ne dissimulait pas la crainte que lui inspirait son directeur, non pas par lui-même, mais comme lieutenant de Dieu auprès d'elle. « Si je crains tellement, » disait-elle à ses suivantes, « un homme mortel, combien plus ne « faut-il pas trembler devant Dieu, qui est le Seigneur et « juge de tous les hommes [2] ! » Cette crainte était, du reste, toute spirituelle; car elle avait abdiqué sa volonté entre les mains de Conrad, principalement parce qu'il était pauvre et dépourvu de toute grandeur humaine, comme elle voulait être elle-même : « J'ai choisi, » remarquait-elle, « la vie des « pauvres sœurs, parce qu'elle est la plus méprisée de « toutes : si j'en avais connu une plus méprisée, je l'aurais « prise. J'aurais pu faire vœu d'obéissance à un évêque ou « à un riche abbé; mais j'ai préféré maître Conrad, parce « qu'il n'a rien, qu'il n'est qu'un mendiant, et qu'ainsi je « n'ai aucune ressource dans cette vie [3]. » Cependant maître Conrad continuait à user sans réserve du pouvoir qu'elle lui

[1] Nos simus similes testudini quæ tempore pluviæ se retrahit in domum suam : sic nos obediamus, retrahamus nos a via qua ire cœperamus. Déposition d'Irmengarde, 2029.

Amis bien pert que nos son sage,
Sor ne resamblons la limace.

Rutebeuf, p. 39.

[2] Sed in loco Dei, dicens : « Si hominem mortalem tantum timeo, quantum Dominus omnipotens est timendus qui est Dominus et judex omnium ! » Irmengarde, ibid.

[3] Vita sororum despectissima est, et si esset vita despectior, illam elegissem. Fecissem quidem uni episcoporum aut abbatum qui possessiones habent obedientiam, sed cogitabam melius facere mag. Conrado qui non habet, sed omnino mendicans, ut penitus in hac vita nullam haberem consolationem. Ibid. Il ne faut pas oublier que cette absolue pauvreté de Conrad était entièrement volontaire : il n'appartenait à aucun ordre mendiant, et c'était lui qui avait la disposition de tous les bénéfices ecclésiastiques de la Thuringe.

avait cédé sur sa personne. Se trouvant au couvent d'Altenberg, où était déjà placée sa fille Gertrude, il eut l'idée de l'y faire entrer elle-même, et il l'envoya chercher de Marbourg pour qu'elle vînt en délibérer avec lui. Elle se rendit aussitôt à ses ordres. Les religieuses du monastère, ayant appris son arrivée, demandèrent à Conrad la permission de la faire entrer dans la clôture, afin de la voir. Conrad, voulant mettre son obéissance à l'épreuve, et l'ayant déjà prévenue de l'excommunication qui était encourue par les personnes des deux sexes qui franchissaient la clôture, répondit; « Qu'elle entre, si elle veut [1]. » Mais Élisabeth prit ces paroles pour une autorisation, et entra dans l'enceinte prohibée. Conrad l'en fit bientôt sortir; et, lui ayant montré le livre où était inscrit le serment qu'elle avait fait de lui obéir en tout [2], il ordonna à un moine qui l'accompagnait de lui infliger en guise de pénitence, ainsi qu'à sa suivante Irmengarde, un certain nombre de coups avec un long et fort bâton qui se trouvait là [3]. Pendant cette exécution, Conrad chantait le *Miserere*. La duchesse subit sans murmure, et avec une soumission surnaturelle, cette humiliante punition d'un si léger délit; et peu de temps après, comme elle en parlait avec Irmengarde, à qui elle avait bien malgré elle attiré ce traitement, elle lui dit : « Il nous faut endurer patiemment de pareils châti« ments; car il en est de nous comme des roseaux qui crois« sent le long des rivières : quand la rivière déborde, le « roseau s'incline et se ploie, et l'inondation s'écoule sans le

[1] Intret, si vult. Ibid.

[2] Præparatum librum exhibuit ut juraret stare mandatis propter excommunicationem quam incurrit intrando claustrum. Ibid.

[3] Ut bene verberaret eas cum quadam virga grossa satis longa. Ibid. Irmengarde raconte en même temps qu'elle avait encore les marques de ces coups trois semaines après, et que sainte Élisabeth avait dû les conserver bien plus longtemps encore, quia acrius fuerat verberata.

« briser; après quoi il se redresse et se relève dans toute sa « vigueur, et jouit de sa nouvelle vie. Nous aussi, nous « devons quelquefois être ployées vers la terre et humiliées, « et puis aussitôt nous redresser avec joie et confiance [1]. »

Une autre fois, s'il en faut croire une tradition moins avérée [2], Conrad prêcha sur la Passion, afin qu'Élisabeth pût gagner, en assistant à son sermon, l'indulgence que le pape avait accordée à tous ceux qui écouteraient la parole de son commissaire. Mais, absorbée par le soin de deux malades nouvellement arrivés, elle se dispensa d'aller l'entendre. Le sermon fini, il la fit venir, et lui demanda où elle avait été, au lieu de venir l'écouter; et, avant qu'elle eût le temps de répondre, il la frappa avec violence, en lui disant : « Voilà pour « vous apprendre à venir une autre fois quand je vous ap- « pelle [3]. » L'humble et patiente princesse ne fit que sourire de cette rudesse, et voulut encore s'excuser; mais il la frappa de nouveau, et la blessa jusqu'au sang. Elle leva alors les yeux au ciel et les y tint fixés quelque temps, puis elle dit : « Seigneur, je vous remercie de m'avoir choisie pour ceci. » Ses femmes vinrent ensuite la consoler, et en voyant le sang couler à travers ses vêtements, elles lui demandèrent comment elle avait pu supporter tant de coups; elle leur répondit

[1] Oportet talia sustinere libenter, quia sic est de nobis ut de gramine quod crescit in flumine : fluvio inundante gramen inclinatur et deprimitur, et sine læsione ipsius aqua inundans pertransit. Inundatione cessante gramen erigitur, et crescit in vigore suo jucunde et delectabiliter. Sic nos quandoque oportet inclinari, humiliari, et postmodum jucunde et delectabiliter erigi. Ibid.

[2] Le trait que nous allons raconter ne se trouve pas dans les dépositions des quatre suivantes, ni dans les autres récits contemporains, mais dans la légende du Passional. Ce n'est peut-être qu'une version exagérée des faits précédents; mais nous n'avons pas cru pouvoir la supprimer.

[3] Ein andermall so komm wan ich dir ruff, und das hab dir darum... Passion. f. 59.

en souriant : « Pour les avoir endurés avec patience, Dieu « m'a permis de voir le Christ au milieu de ses Anges ; car « les coups du maître m'ont envoyée jusque dans le troi- « sième ciel [1]. » On rapporta cette parole à Conrad, qui s'écria : « Alors je me repentirai toujours de ne l'avoir pas en- « voyée jusque dans le neuvième ciel [2]. »

Nous le répétons : ce n'est point avec des idées de notre temps qu'il faut juger de pareilles scènes. Les habitudes de la vie ascétique, les mœurs chrétiennes, ne sont pas les mêmes à toutes les époques de l'Église : mais à aucune époque elles ne sauraient attirer le dédain ou le mépris des âmes pieuses et simples; car toujours elles ont offert à la charité, à l'humilité, à l'abnégation de soi, d'immortelles victoires à remporter, une pure et sainte gloire à conquérir.

Tandis que le Juge suprême pesait dans sa balance éternelle cette sévérité de son ministre, et cette invincible patience de son humble épouse, des hommes profanes trouvaient dans ces relations un aliment pour leur malignité, et préparaient à la pauvre Élisabeth l'occasion d'ajouter encore un nouveau sacrifice à tous ceux qu'elle pouvait déjà offrir à son époux céleste. Après qu'on l'eut décriée comme prodigue et folle, et qu'on eut proclamé partout qu'elle avait perdu l'esprit, on chercha à flétrir sa renommée par d'infâmes soupçons et d'insolents propos sur la nature de ses relations avec maître Conrad [3]. On disait hautement que ce prêtre avait séduit la jeune veuve du duc Louis, et qu'il l'a-

[1] Ich sahe daz mich der meister schlug bis in den driten chor. Passional, f. 59.

[2] So muss es mich ymer reuwen das ych sy nit schlug biss in den nündten chor. Ibid.

[3] Quidam perversi spiritus carnaliter sentientes... Cœperunt falsa suspicione appetere et verbis impiis infamare. Theod. VI, 5.

vait emmenée avec lui dans son pays pour y jouir avec elle de sa dot et de ses richesses[1]. La jeunesse de la duchesse, qui n'avait, comme nous l'avons dit, que vingt-deux ans lorsqu'elle se retira à Marbourg, pouvait donner une ombre de prétexte à ces calomnies. Elles parurent assez sérieuses au fidèle protecteur d'Élisabeth, au sire Rodolphe de Varila, pour motiver de sa part une démarche auprès d'elle. Le féal et prudent chevalier se rendit donc à Marbourg, et, s'approchant d'elle avec un grand respect, il lui dit : « Qu'il me soit « permis, madame, de vous parler sans détour, et sauf votre « respect[2]. » Élisabeth lui répondit humblement qu'elle voulait tout entendre. « Je supplie donc, » dit-il alors, « ma « chère dame de veiller à sa bonne renommée, parce que sa « familiarité avec maître Conrad a donné lieu, chez le vul- « gaire stupide et ignoble, à des opinions perverses et à des « propos inconvenants[3]. » Élisabeth, levant les yeux au ciel, et sans que son visage exprimât le moindre trouble, répondit : « Béni soit en toutes choses notre très-saint doux « Seigneur Jésus-Christ, mon unique ami, qui daigne « recevoir de mes mains cette chétive offrande : par amour « pour lui, et pour me donner à lui comme sa servante, « j'ai renié la noblesse de ma naissance, j'ai méprisé mes « richesses et mes possessions, j'ai terni ma beauté et ma « jeunesse; j'ai renoncé à mon père, à mon pays, à mes « enfants, à toutes les consolations de la vie; je me suis faite

1
Si sprachen das ist meister Conrad
Dy frawen Elisabet entfuhrt hat...
Das wollen sy mit einander verzeren.
Vita Rhyt. § XXXII.

2 Vir prudens... cum multa reverentia : Liceat mihi, domina, salva gratia vestra loqui cum vobis. Cui humiliter annuenti... Theod. l. c.

3 Curam igitur habeat domina mea de bono nomine... Vulgus stultum et ignobile opinatur perverse et loquitur inverecunde. Ibid.

« mendiante. Je ne m'étais réservé qu'un seul petit bien, « mon honneur et ma réputation de femme. Mais voici qu'il « me le demande aussi, à ce que j'apprends, et je lui « donne de bon cœur, puisqu'il daigne accepter comme un « sacrifice spécial celui de ma bonne renommée, et me « rendre agréable à ses yeux par l'ignominie. Je consens à « ne plus vivre que comme une femme déshonorée[1]. Mais, « ô mon cher Sauveur ! mes pauvres enfants qui sont encore « innocents, daignez les préserver de toute honte qui pour- « rait retomber sur eux à cause de moi[2]. » Voulant toutefois rassurer le dévouement de son ancien ami, elle ajouta : « Pour vous au moins, sire échanson, n'ayez point de soup- « çon sur moi; voyez mes épaules meurtries. » Elle lui montra alors des marques récentes des coups qu'elle avait reçus :

[1] Suspiciens in cœlum devote cum serenitate respondit : « Benedictus per omnia Dominus Deus noster Jesus Christus, qui hoc munusculum a me recipere dignatus est. Ego nobilitatem generis mei abnegans pro amore ejus ancillam me sibi tribui ; mundi divitias contemnens pauperculam me feci. Juvenile decus parvipendens deformavi, solum hoc muliebris honestatis ornamentum servare contenderam. Verum hoc in sacrificio suo, ut audio, a me dignatus est acceptare tanquam aliquid speciale volens me sibi placitum per infamiam et bonam famam. Theod. l. c.

O du suesser Herre Jesu Christ
Mein liebhaber du allein bist...
Vatter und mutter mand und kynt
Und alle ding dy nur trœstlich sind
Land und leute, burge und staete...
Ein kleines hatte ich mir behalden...
Soll ich der ouch nicht haben mehir
So will ich dyr sy ouch geben.
Und als ein verschmeets weib leben.

Vita Rhyt. § xxxii.

[2]
Abir lieber Herre meine kyndt
Dy noch unverleumht sind
Dy behuete vor schanden nue
Das ir inem von mir nicht kommen zu.

Ibid.

« Voilà, » dit-elle, « l'amour dont ce saint prêtre est animé « envers moi : ou plutôt, voilà comme il m'anime à l'amour » de Dieu[1]. » Union admirable, dit son historien, d'humilité, de patience et de pieuse prudence, qui, tout en rendant grâces à Dieu d'une ignominie non méritée, sait éloigner tout scandale du cœur du prochain[2].

Cependant, ce n'était pas seulement par ces sévérités extérieures et corporelles que Conrad exerçait sur elle l'autorité illimitée qu'elle lui avait concédée ; il s'appliquait encore plus à briser et à meurtrir son cœur, et en arracher jusqu'aux dernières racines de toute affection, de toute préoccupation humaine, afin que l'amour et la pensée de Dieu pût l'envahir et le remplir tout entier. De toutes les jouissances de sa vie passée, Élisabeth n'avait conservé que la douce et ancienne habitude de vivre avec les amies de sa jeunesse, qui avaient partagé les grandeurs de son existence de souveraine, en qualité de ses demoiselles d'honneur; qui avaient mangé avec elle le pain de la misère, lors de son expulsion de la Wartbourg ; et qui enfin, compagnes inséparables et fidèles, s'étaient associées à toutes les privations volontaires de sa vie religieuse, à toutes ses œuvres de miséricorde, à ses pénitences et à ses pratiques de piété. A son insu, peut-être, les relations de tendre et intime sympathie qui unissaient Élisabeth à ses fidèles amies, avaient dû adoucir pour elle bien des amertumes, alléger souvent le joug de tant de mortifications et d'épreuves; et ce jeune cœur, que nous avons toujours vu dévoré d'amour, et comme inondé d'une

[1] Ne autem vos, domine pincerna, aliquo suspicionis scrupulo laboretis, ostendens pudica fœmina lividas scapulas suas et cruentas : hic est, inquit, amor quo circa me sacerdos sanctus afficitur, vel potius me afficit amoris Dei. Theod. l. c.

[2] Theod. l. c.

charité prête à déborder sur tous les hommes, avait dû se livrer sans réserve à cette suave et pieuse consolation. Il ne pouvait y avoir d'intimité plus complète ni plus affectueuse que celle qui régnait entre la princesse et ses suivantes, comme nous le voyons à chaque ligne de leurs récits sur elle[1]. C'est ce doux et dernier lien que Conrad résolut de briser, de peur que par leurs conversations elles ne fissent naître dans le cœur de la duchesse quelque souvenir ou quelque regret de sa splendeur passée[2]. Il avait déjà congédié successivement toutes les personnes de son ancienne maison qui étaient restées auprès d'elle, et elle n'avait pu les voir partir sans exprimer la plus vive douleur[3]. Puis il en vint à ses deux amies. Ce fut d'abord le tour d'Ysentrude, qui était celle qu'Élisabeth aimait le mieux, et pour qui elle n'avait rien de caché; à qui elle avait toujours dévoilé toutes les secrètes pensées de son âme, avant comme depuis sa retraite du monde[4]. « Il lui fallut cependant, » raconte cette fidèle amie, « me voir chassée, moi, Ysentrude, qu'elle aimait par-dessus toutes les autres, et qu'elle ne laissa partir que le cœur accablé d'angoisse et avec des larmes infinies[5]. » Enfin Guta, qui avait été la compagne de son enfance dès

[1] Dans les dépositions qu'elles furent appelées à faire devant les juges commis par le Pape pour examiner la sainteté d'Élisabeth. C'est la source la plus authentique et la plus féconde où nous ayons pu puiser, à l'instar de Théodorie et de tous les autres historiens de la Sainte.

[2] Quia timebat nos aliquid de antehabita gloria secum tractare, et ex hoc eam temptari vel dolere. Dicta IV Ancill. p. 2023.

[3] Omnem familiam pristinam in qua delectari vel solatiari consueverat paulatim ac sigillatim ab ipsa repulit quos singulos cum dolore gemituque dimisit. Theod. IV, 6.

[4] Ita familiaris quod fuit conscia omnium secretorum ejus. Dict. IV Ancill. p. 2014.

[5] Et tandem me Ysentrudem ei prædilectam ab ipsa expulit, quæ cum multo cordis gravamine et infinitis lacrymis me dimisit. Ibid. p. 2022.

l'âge de cinq ans, qui depuis lors ne l'avait jamais quittée, et qu'elle aimait aussi avec la plus vive tendresse, fut renvoyée la dernière, au milieu des pleurs et des sanglots de la pauvre Élisabeth[1]. « Il lui sembla, » dit à ce propos un pieux historien que nous nous plaisons à citer, « il lui sembla que son cœur était déchiré en deux, et cette docile servante de Dieu en conserva la douleur jusqu'à sa mort. C'est ce que tout cœur fidèle comprendra facilement; car enfin il n'y a pas sur la terre de plus grande peine que lorsque des cœurs fidèles sont arrachés l'un à l'autre. O chère sainte Élisabeth! je rappelle à ta mémoire cette séparation, et, au nom de cette cruelle douleur que tu as ressentie alors avec tes plus chères amies, obtiens-moi la grâce de connaître combien j'ai mal fait de m'être tant de fois séparé de mon Dieu par le péché[2]! »

La victime, restée ainsi seule avec le Dieu auquel elle s'était immolée[3], n'eut pas même la consolation de cette solitude entière. Conrad remplaça ses compagnes chéries par deux femmes d'un genre fort différent. L'une était une fille du peuple, assez dévote, nommée Élisabeth, comme la duchesse elle-même, mais rude et grossière à l'excès, et si horriblement laide, qu'elle servait d'épouvantail aux enfants[4].

[1] Postremo Gutam... quam specialissime dilexit... cum multis fletibus ac suspiriis dereliquit. Theod. l. c.

[2] Als wann ihr Hertz mitten waere entzwey gerissen... Es mags ein jedes treue hertz leichtlich bey sich erachten, weil ja auf erden kein groesseres leyd ist als wann treue Herzen sich von einander müssen scheiden. Ich erinnere dich dieses traurigen scheidens, o leibe H. Elisabeth, und bitte dich, etc... Kochem, p. 829.

[3] Remansit autem paupercula Elisabeth sola Deo soli derelicta... Theod. VI, 7.

[4] Und zemaels eyschlich gestalt
Das man mit ir wol fleuhete dy kint.
Vita Rhyt. § xxxvi.

L'autre était une veuve, âgée, sourde, d'un caractère acariâtre et revêche, qui passait les jours et les nuits à se mettre en colère[1]. Élisabeth se résigna à ce changement si pénible dans ses habitudes avec une parfaite docilité, pour l'amour du Christ; et, toujours défiante d'elle-même, elle s'appliquait à avancer dans l'humilité par ses relations avec la grossière paysanne, et dans la patience, en subissant les invectives de la vieille femme colère[2]. Ces deux femmes la mettaient chaque jour à l'épreuve, et l'accablaient de mauvais traitements[3]. Loin de s'opposer à ce qu'elle se chargeât, par esprit de pénitence, des travaux et des soins domestiques qu'il leur appartenait d'accomplir, elles lui laissaient au contraire l'ouvrage le plus dur, comme de balayer la maison; et lorsque, en veillant au feu de la cuisine, la princesse, absorbée par ses contemplations religieuses, négligeait les chétifs mets qui s'y trouvaient, au point de leur faire sentir le brûlé, ses servantes ne craignaient pas de la reprendre aigrement[4] : et lui reprochaient de ne pas même savoir faire une soupe : et cependant, comme remarque le biographe que nous citions plus haut, elle n'avait jamais dû apprendre de sa vie à faire la cuisine[5].

[1] Sy horte abir zemall kleine...
Sy zœrnet tag und nacht...
Ibid.

Virgine religiosa valde despicabili et quadam nobili vidua surda et valde austera. Ep. Conr. ad Pap.

[2] Von der mayt wuchs ir dy demut...
Und von den weibe der alten
Lernet sy balden dy gedult.
Ibid.

[3] Per quas multas sustinuit oppressiones et coercitationes. Theod. VII, 4.

[4] Cum miserabilis cibus ejus neglectu adustionem saperet, pro hoc ancillarum correptionem cum gaudio sufferebat. Theod. VI, 7.

[5] Und rüpften ihr für dass sie nicht einmahl eine suppe kochen kœnte...

Ces mêmes femmes la dénonçaient impitoyablement à Conrad, toutes les fois qu'elles lui voyaient transgresser cette prohibition de faire l'aumône, que son âme compatissante avait tant de peine à subir, et lui attiraient ainsi de la part de son directeur des châtiments sévères[1]. Mais rien ne réussissait à la rendre infidèle, même pour un instant, même par un mouvement involontaire d'impatience, à l'inviolable soumission qu'elle avait jurée à celui qui lui semblait chargé de la conduire promptement et sûrement à la patrie éternelle. Sa docilité était si scrupuleuse, que lorsque ses anciennes et bien-aimées compagnes venaient quelquefois lui rendre visite, elle n'osait leur offrir quelque nourriture, ni même les saluer, sans en avoir demandé la permission à Conrad[2].

Enfin une dernière épreuve était réservée à cette âme à la fois si tendre et si dure contre toutes ses tendresses; ce devait être pour elle l'objet d'un dernier triomphe. On a vu comment elle s'était séparée de ses enfants, pour lesquels elle ressentait une affection dont l'amour divin avait seul pu dompter la violence. Cependant, il paraît que cette séparation n'avait été ni complète ni absolue, que le cœur maternel avait parlé trop haut; que si elle n'avait pas conservé avec elle une de ses filles ou même son fils, comme on pourrait le croire d'après certaines expressions de ses biographes[3], du

dan S. Elisabeth ihr leblag nicht gekocht noch das kochen gelehrnt hatte... Kochem, p. 830.

[1] Accusata sic ab illis multa sæpius verbera a magistro pertulit. Theod. VII, 4.

[2] Amantissimis suis et intimis, dominæ Ysentrudi et sorori Gutæ, ad eam quandoque venientibus... Ibid.

[3] Selon la déposition d'Irmengarde, p. 2030, c'était *puerum ejus anni et dimidii habens :* mais son fils étant né en 1223, avait déjà quatre ans lorsqu'elle devint veuve. Théodoric (VII, 7) dit : *Parvulum uteri sui infantulum,*

moins elle faisait venir souvent un de ces chers enfants pour satisfaire, en le voyant, en le caressant, et en imprimant sur ce front innocent de nombreux baisers, aux exigences de sa tendresse de mère. Mais bientôt elle s'aperçut qu'il n'y avait plus de place dans son cœur pour deux amours; qu'elle ne pouvait impunément le partager entre Dieu et une créature quelconque. Elle vit que ces caresses et ces baisers trop prodigués au fruit de son sein, l'empêchaient de se livrer avec son assiduité habituelle à la prière[1]; elle craignit de trop aimer un autre être que Dieu; et, soit à l'instigation de maître Conrad, soit de son propre mouvement, elle fit éloigner pour toujours ce dernier vestige de bonheur terrestre[2].

Tant de victoires surnaturelles de cette grâce divine qu'Élisabeth reconnaissait pour son unique et absolue souveraine, ne pouvaient être longtemps méconnues. Ce n'était pas seulement dans le ciel que les attendait un prix ineffable : les hommes eux-mêmes se préparaient enfin à rendre hommage à cette héroïne de la foi et de la charité, et à récompenser ces enfants délaissés pour l'amour de Dieu, en reportant sur eux la tendre vénération qu'un siècle fidèle ne pouvait refuser aux rejetons d'une Sainte. A peine quelques années se furent-elles écoulées, qu'à la cour plénière tenue à Saumur par le roi Louis IX de France, on vit paraître un jeune prince allemand, âgé de dix-huit ans; il servait, en même temps que les comtes de Saint-Pol et de Boulogne, à la table de la reine, de la reine de France, qui fut de tout temps,

ce qui peut s'appliquer à une de ses filles. Wadding, qui a puisé à d'autres sources, dit, au contraire, que c'était son fils aîné : *Filium natu majorem*, II, 2, 7.

[1] Rutebeuf, p. 39.

[2] Jussit omnino elongari a se, ne nimis diligeret eum, et ne per eum impediretur in servitio Dei. Irmengarde, p. 2030. Theod. l. c.

pour les chevaliers du moyen âge, le type de la beauté et de la noblesse féminine; et cette reine était alors Blanche de Castille. Or, les assistants se répétaient à l'envi, en s'émerveillant, que c'était là le fils de sainte Élisabeth de Thuringe, et que la reine Blanche l'embrassait souvent avec grande dévotion, en cherchant sur son jeune front les traces des baisers qu'y avait autrefois déposés sa mère[1]. C'est ainsi que la mère d'un Saint rendait hommage au fils d'une Sainte; c'est dans ce baiser si touchant et si pieux que se rencontrent dans l'histoire, dans la mémoire des hommes, comme elles s'étaient sans cesse rencontrées devant Dieu, les deux âmes si tendres, si ferventes et si pures de saint Louis de France et de sainte Élisabeth de Hongrie.

[1] Un Alemant de l'aage de 18 ans, que on disoit que il avoit esté filz de saincte Helizabeth de Thuringe, dont l'on disoit que la royne Blanche le besoit au front par devocion, pourceque ele entendit que sa mere li avoit mainte foiz besié. Joinville, p. 22, éd. de 1761.

CHAPITRE XXVIII

COMMENT LE SEIGNEUR FIT ÉCLATER SA PUISSANCE ET SA MISÉRICORDE PAR L'ENTREMISE DE LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH ; ET DE LA VERTU MERVEILLEUSE DE SES PRIÈRES.

Fecit mihi magna qui potens est.

Luc, II.

Voluntatem timentium se faciet, et deprecationem eorum exaudiet.

Ps. CXLIV, 20.

Le terme approchait où Élisabeth allait trouver au sein de son Dieu l'immortelle récompense des épreuves de sa courte vie : mais avant de la rappeler à lui pour lui donner part à sa gloire, il plut au Tout-Puissant de l'entourer dès son vivant d'une auréole de céleste majesté, de l'investir, aux yeux des hommes qui l'avaient persécutée et calomniée, d'une puissance émanée de la sienne, et de déposer entre les mains de cette faible femme, qui avait su tellement dompter en elle-même la nature déchue, la force surnaturelle de vaincre et d'extirper chez ses frères toutes les misères qui sont la suite du péché.

Ce ne sera plus seulement par sa profonde compassion, par son affectueuse sympathie, par sa générosité sans limite, par ses fatigues et son dévouement, qu'on la verra soulager les maux des malheureux et porter sa part de tous leurs fardeaux : cette divine charité, pour qui il n'y a rien d'invin-

cible, et qui est devenue toute sa vie, recevra mainte fois d'en haut assez d'extension et de force pour qu'une seule parole, une seule prière échappée de sa bouche, dissipe et éloigne à jamais les souffrances qu'auparavant elle se bornait à partager et à adoucir. Désormais, lorsque la dévotion ou la charité la feront sortir de sa pauvre chaumière, ce sera pour faire resplendir non plus seulement sa propre pitié, mais souvent toute la puissance miséricordieuse que le Seigneur se plaît à déléguer aux âmes de son choix; et les nouveaux bienfaits qu'elle sèmera ainsi sur sa route, conservés avec des détails aussi touchants que précis dans la mémoire du peuple chrétien, seront pour nous le dernier et le plus éclatant témoignage de sa sainteté.

Il ne se passait pas de jour qu'elle n'allât deux fois visiter ses pauvres malades dans son hôpital, et leur porter les secours et les vivres qu'elle leur destinait [1]. Un matin, à l'entrée de cet hôpital, elle vit couché sur le seuil de la porte un jeune garçon estropié et difforme, étendu sans mouvement: c'était un pauvre enfant sourd-muet, et dont tous les membres avaient été tordus et contrefaits par une maladie cruelle, de sorte qu'il ne pouvait que se traîner sur ses pieds et ses mains, comme un animal [2]. Sa mère, qui en rougissait, l'avait porté en ce lieu et l'y avait abandonné, dans l'espoir que la

[1] Und nymmer keinen teg verlag
Sy gyng selbst zwir derein
Und brachte inen brod bier und wein.
Vita Rhyt. § xxxviii.

[2] Es hat die giecht elso gar zebrochenn
Das ime sein glied und knochen
Krumb stunden beyd aus und ein
Er lag dae vor ir als ein schwein...
Es kroch kaum euf allen vieren...
Ibid.

bonne duchesse aurait pitié de lui. En effet, dès qu'elle l'aperçut, elle le regarda avec anxiété, et se sentit pénétrée de douleur; elle lui dit, en se baissant vers lui : « Dis-moi, « cher enfant, où sont donc tes parents? qui t'a amené ici[1]? » Mais comme l'enfant n'avait pas l'air de l'entendre, elle répéta sa question d'une voix très-douce, en le caressant et en lui disant : « Mais de quoi souffres-tu donc? ne veux-tu « pas me parler[2]? » L'enfant la regarda alors, mais sans répondre. Élisabeth, ne sachant pas qu'il était muet, se figura qu'il était possédé par quelque démon, et sentant redoubler sa pitié, elle lui dit à haute voix : « Au nom de « Notre-Seigneur, je t'ordonne, à toi et à celui qui est en « toi, de me répondre, et de dire d'où tu viens[3]? » Aussitôt l'enfant se releva tout droit devant elle; la parole lui fut tout à coup rendue, et il lui dit : « C'est ma mère qui m'a amené[4]. »

[1] Sant Elisabet sach das kint an...
Dy was ir von hertzen leyt
Und sprach « Sage mir, du liebes kint... »

Inclinata ad eum, dixit statim : « Quis te huc adduxit, dilecte puer? » Theod. VII, 6.

[2] Elisabeth vero blandiens et pie responsum instantius requisivit. Ibid.

« Abir was ist dein Gebrech
Wiltu mir nicht zusprech. »
Vita Rhyt.

[3] Das kynt sy also ansach...
Dae deuchte sy es were besessen...
Das erbarmet dy frawe gar...
In der kraft unsers hern Jesu Christ
So gebiete ich dir und was bey dir ist...
Vita Rhyt.

[4] Zu hant stund das kynt dae uff...
Ibid.

Tunc apertum est os muti... et respondit, dicens : Mater mea me adduxit. Theod.

Il lui raconta ensuite qu'il n'avait jamais parlé ni entendu jusqu'alors; qu'il était né tel qu'elle l'avait vu, estropié et perclus de tout son corps : « Mais voilà, » dit-il en étendant ses membres l'un après l'autre, « voilà que Dieu m'a donné « le mouvement, la parole et l'ouïe; je dis des mots que je « n'ai jamais appris ni entendus de personne[1]. » Puis il se mit à pleurer et à remercier Dieu : « Je ne connaissais pas Dieu, » disait-il, « tous mes sens étaient morts; je ne savais pas ce « que c'était qu'un homme. Maintenant seulement, je sens que « je ne suis plus comme une bête; je sais maintenant parler « de Dieu. Bénie soit cette question de votre bouche qui m'a « obtenu de Dieu la grâce de ne pas mourir comme j'ai vécu « jusqu'à présent[2]! » A ces mots, qui peignaient si bien les premières émotions d'une âme qu'une parole toute-puissante venait de rendre au sentiment de Dieu et d'elle-même, Élisabeth vit bien que Dieu avait agi miraculeusement par son entremise; mais, toute troublée et effrayée de ce redoutable ministère, elle tomba aussitôt à genoux, et mêla ses pleurs en abondance à ceux de l'enfant qu'elle avait sauvé[3]. Après

[1] Seine glieder es nach in einander richt
Und sprach : « Gott hat mir gegebenn
Das ich kangesprechen und vernemen eben
Dy wort...
Der ich vor nit gelernet han. »
Ibid.

[2] Und huebe vor freuden an zeweinen
Darnach spracha: « Ich wuste nicht umb Gott
Wan alle myne syn waren todt...
Und weyss nu von Gotte ze sagenn...
Gebenedeyt sey ewers mondes frage... »
Ibid.

[3] Sy erschrag und wuste nicht was sy thet
Und fiell danyder in ir gebet...
Und weynet mit dem kynde seer...
Ibid.

avoir remercié Dieu avec lui de cette faveur, elle lui dit : « Retourne maintenant bien vite chez tes parents, et ne dis « pas ce qui t'est arrivé; surtout ne parle de moi à personne; « dis seulement que Dieu t'a secouru, et garde-toi bien nuit « et jour de tout péché mortel; car autrement tu pourrais « bien retomber dans ta maladie. Souviens-toi toujours de ce « que tu as souffert jusqu'ici, et prie Dieu toujours pour « moi, comme je le prierai pour toi [1]. » Aussitôt elle s'échappa comme pour fuir cette gloire imprévue; mais la mère de l'enfant survint à l'instant, et, toute stupéfaite de le voir debout et parlant, s'écria : « Qui t'a rendu la parole? » A quoi l'enfant répondit : « Une douce dame en robe grise m'a « ordonné de lui parler au nom de Jésus-Christ, et j'ai trouvé « la parole pour lui répondre [2]. » La mère se mit à courir dans la direction qu'avait prise Élisabeth, et l'ayant aperçue qui fuyait de loin, elle la reconnut bien, et publia partout ce miracle [3].

Aussi, malgré la modestie d'Élisabeth, le bruit de la puissance dont Dieu l'avait rendue dépositaire se propagea au loin, et lui attira les supplications de l'infortune et de la douleur. Son invincible compassion l'empêchait de se refuser jamais aux désirs des pauvres qui l'invoquaient; mais jamais non plus les grâces éclatantes que le Tout-Puissant répandait par ses mains ne la firent devenir infidèle à cette pro-

[1] Und sprach : » Nu gang hinweg balde...
Du solt mich ouch den leuten nicht nennen.
Dan das dis Got geholffen hat...
Und bit ouch Gott allezeit für mich...
Ibid.

[2] Quis tibi loquelam concessit?... Intravit quædam domina benigna qua allocuta, etc... Theod. l. c. — Eine frawe in growen gewande. Passional...

[3] Des kindes muter lief ir balde nach und sach sie wol vor ir oinweg fliehen... und erkante sie wol. Ibid.

fonde et fervente humilité qui la rendait surtout agréable devant lui. Un jour un malade vint lui demander de le guérir, au nom du cher apôtre saint Jean, pour qui elle avait, comme nous l'avons vu, une dévotion toute spéciale. Après qu'elle eut prié pour lui, il se sentit guéri, et se jeta sur-le-champ à genoux devant elle pour la remercier; mais elle s'agenouilla aussitôt à côté de lui, et se mit à remercier ardemment Dieu de ce qu'il avait exaucé les prières de son cher apôtre saint Jean. « Et cependant, dit l'écrivain à qui nous empruntons ce trait, c'étaient les siennes que Dieu avait exaucées tout aussi bien que celles de saint Jean [1]. »

Une autre fois, un malheureux estropié des mains et des pieds lui cria : « O brillant soleil de clarté parmi toutes les « femmes, je suis de Reinhartsbrünn, où ton mari repose : « pour l'amour de son âme, viens à mon secours et guéris- « moi. » Au nom de son mari, émue par le souvenir de son doux et saint amour, elle s'arrêta et regarda avec une infinie tendresse celui qui l'invoquait ainsi; et au moment même par la vertu de ce seul regard, le pauvre estropié se trouva guéri. Elle en remercia aussitôt le Seigneur [2].

Quelque temps après, comme elle était en marche pour se rendre au couvent d'Altenburg, un pauvre homme l'appela de loin, et lui dit: « Voilà douze ans que je suis possédé

[1] Das leyste sie gerne und williglich
In des lieben sant Johanus ehre...
Der sieche kniet vor sy nider
Und dancket ir des : und sy hinwieder
Knyte nieder uf die erdenn...
Got der erhorte sie beide schire
Beyd S. Johansen und Elisabet...
Vita Rhyt. § xxxiv.

[2] Aller weiber ein klare sünn hilf mir durch deines mannes seel wan ich bin von Reinhartsbrunn da er ligt... Do sah sy inn gar gutiglichen ann do ward er zu hanndt gesundt des dancket sy unser Hernn J. C. Passional, fol. 62.



« d'un malin esprit : laisse-moi toucher le bord de ta robe, « et il faudra alors qu'il me quitte. » Elle se détourna à l'instant, et alla se mettre à genoux à côté de lui au milieu de la route, et l'embrassa en le bénissant au nom de Jésus-Christ, et sur-le-champ le possédé se trouva délivré [1].

Enfin, un autre jour, elle s'était rendue à l'église qu'elle avait fait bâtir pour son hôpital, vers midi, qui était l'heure qu'elle préférait, parce que c'était celle où le soin des repas éloignait tous les fidèles, et où elle pouvait se livrer en toute liberté à sa dévotion [2]. Elle y vit un pauvre aveugle tout seul, qui marchait à tâtons autour de l'église : ses yeux étaient ouverts comme ceux de tout le monde, mais ses prunelles étaient flétries et vides [3]. Elle alla aussitôt à lui, et lui demanda ce qu'il faisait là tout seul, et pourquoi il errait ainsi dans l'Église [4]. Il lui répondit : « Je voulais aller à « cette chère dame qui console les pauvres gens, pour lui « demander de me faire quelque aumône au nom de Dieu ; « mais je suis d'abord venu faire ma prière dans cette « église, et j'en fais le tour afin de savoir comment elle est « grande et large, puisque j'ai le malheur de ne pas pou-

[1] Lass mich deinen saum berüren so muss der bœss geist weichen von mir. Do knyet sie nieder uff die strass und kusset das mensch... Ibid.

[2] Als sie viel gerne umb die zeit thet
Wan es darinne gar gereumig was.
Vita Rhyt. § XXXVII.

On sait qu'aujourd'hui encore, dans toute l'Italie, en Belgique, et dans une partie de l'Allemagne, les églises sont fermées depuis midi jusqu'à trois heures.

[3] Hatte er seine ougen offen weyt...
Und hatte dy ougen apffel verlorn
Dy waren ime verwelcket alsogar.
Vita Rhyt.

[4] Do fragete sy en, waz er do tede alleyne, und also umme ginge... Rothe, Chr. Thur. p. 1736.

« voir la voir de mes yeux[1]. » « Aimerais-tu la voir, cette « église? » lui dit alors la compatissante Élisabeth[2]. « Si « Dieu le voulait, » répondit l'aveugle, « j'aimerais beau- « coup la voir; mais j'ai perdu la vue en naissant; je n'ai « jamais vu la lumière du soleil, je suis devenu le pri- « sonnier de Dieu[3]. » Puis il se mit à raconter toutes ses misères : « J'aurais bien voulu pouvoir travailler comme un « autre, » disait-il, « car je ne sers de rien à personne, ni à « moi-même : les heures les plus courtes me paraissent « bien longues; quand je suis avec les autres hommes qui « ont leurs yeux, je ne peux me défendre du péché de l'en- « vie : si je reste tout seul, je pleure mon malheur; car je « ne peux prier toujours, et même en priant je ne puis « m'empêcher d'y songer sans cesse[4]. » « C'est pour ton « bien, » répondit Élisabeth, « que Dieu t'a envoyé ce mal- « heur; tu aurais peut-être été entraîné à des excès; tu au- « rais plus péché qu'à présent[5]. » « Oh! non, » reprit l'a-

[1] Ich wolde zeu der liebln frowin, der armin luthe trosterynne, gehin. ob mir dy etwaz dorch Got geben wolde... Daz ich gewisse wi wil und groz desse kerche sy, der ich leider nicht besehin kan. Ibid.

[2] Woldistu sy icht gerne besehin? Ibid.

[3] Were es Gottes welle gewest, etc. Ibid.

Und bin worden Gotts gefangenn.
Vita Rhyt.

[4]
Dy kortzer stunden mir sere langenn
Wan ich mit bin under den leuten
So kan ich mit vor suenden nicht gehueten
Sitzsich dan ville alleine
So muss ich mein ungemach beweyne
Und kan ouch zu meinem gebete
Von den gedancken nicht bleiben stete.
Ibid.

[5]
Sy sprach : « Got der thuet es dir zu guet
Du wurdest zu wilde in deynem muete. »
Ibid.

veugle, « je me serais bien gardé du péché; je me serais « livré pour vivre à de durs travaux; je n'aurais pas eu mes « tristes pensées d'aujourd'hui[1]. » Élisabeth, vaincue par la pitié, lui dit alors : « Prie Dieu de te rendre la lumière, et « moi je le prierai avec toi[2]. » A ces mots, l'aveugle comprit tout à coup que c'était la sainte duchesse Élisabeth qui lui parlait; et tombant la face contre terre devant elle, il s'écria : « Ah! noble et miséricordieuse dame, ayez pitié de « moi[3]! » Mais elle lui enjoignit de nouveau de prier Dieu avec une entière confiance, et, s'agenouillant elle-même à quelque distance, se mit aussi à prier avec ferveur. Aussitôt la vue fut rendue à l'aveugle, et des yeux d'une beauté céleste vinrent remplir ses orbites creux et vides[4]. Il se leva, regarda autour de lui, et s'empressa d'aller vers Élisabeth : « Madame, » lui dit-il, « Dieu soit loué! sa grâce m'a favo« risé : je vois tout bien et clair : vos paroles sont vérifiées.» Mais la pieuse princesse, qui savait unir toujours la prudente sollicitude d'une mère chrétienne à sa charité, lui dit : « Maintenant que la vue t'est rendue, songe à servir Dieu « et à éviter le péché : travaille et sois honnête homme, « humble et loyal en tout[5]. »

[1] Er sdrach. Das woll ich nimmer gethu...
Und mich der sawern arbeit neren...
Ibid.

[2] Bethe Goll das her dich trluchio, ich will dir berfinn bulen. Rothe, l. c.

[3] Do duchie den biendin, daz er senle Elzebeth were, an dessin reden, unde sprach do : Ach gnedige frowe, irwarmel uch obir mich. Ibid.

[4] Daz eme... der nicht ougepphel halle, schone ougin werdin. Ibid.

Dy ougen lœcher wurden ime voll.
Vita Rhyt. l. c.

[5] ... Er schœne umb sich sach...
Dae stundt er auf allzehaudt
Und ging zu ir...

La prière de cette humble servante du Seigneur, si puissante auprès de lui pour porter remède aux maux du corps, ne devait pas l'être moins pour assurer le salut des âmes.

Madame Gertrude de Leinbach, femme d'un noble chevalier des environs, étant venue un jour rendre visite à la duchesse, avait amené avec elle son fils, nommé Berthold, jeune homme de douze à quatorze ans, qui était magnifiquement vêtu, et qui paraissait se complaire beaucoup dans la recherche et l'élégance de ses habits[1]. Élisabeth, après s'être entretenue longtemps avec sa mère, se retourna vers lui, et lui dit : « Mon cher enfant, tu me parais t'habiller beaucoup « trop mondainement et trop somptueusement, tu tiens « trop à servir le monde. Pourquoi ne songes-tu pas plutôt « à servir ton Créateur? Tu ne t'en trouveras que mieux « d'âme et de corps. Dis-moi, cher enfant, crois-tu que ton « Seigneur et le mien portât des habits de cette sorte quand « il vint en toute humilité verser son sang pour nous[2]? » Le jeune homme lui répondit : « O madame, je vous supplie de

Und srach : « Fraw Got sey gelobet...
... Nu arbeit und bis ein frommer knecht
Und his demuttig und gerecht. »
Ibid.

1 Er was gecleit nach der welt
Kurtzs und enge sein kleit geschnitten
Er dauchte sich freudig und bieder.
Vita Rhyt. § xxxv.

2 Liebes kint...
Du kleidest dich viel zu werltlich
Und heldest dich viel zu zartlich
Und dynest der werlt alzu sere
Warumb dynest du nicht deynem schœpffere ?

Es ginge dir allerzceid an leibe unde an sele deste baz. Sag mir, lieber jungling, trug mein Herr und der dein auch solliche kleider an... Rothe, p. 1735. Vita Rhyt. § xxxv. — Pass., f. 59.

« prier le Seigneur pour qu'il m'accorde la grâce de le ser-« vir! » « Veux-tu vraiment, » lui dit-elle, « que je prie « pour toi? » « Oui, certainement. » « Alors il faut que tu « te disposes à recevoir cette grâce que tu désires, et je prie-« rai bien volontiers pour toi. Allons ensemble à l'église, et « demandons-la tous deux[1]. » Il la suivit aussitôt à l'église, et se prosterna devant l'autel, ainsi que sa mère, à quelque distance du lieu où Élisabeth se mit à prier elle-même. Après que leur prière eut duré un certain temps, le jeune homme s'écria à haute voix : « O chère dame, cessez de « prier[2]. » Mais Élisabeth n'en continuait pas moins à prier avec ferveur. Alors Berthold se mit à crier plus fort : « Ces-« sez, madame, de prier; car je n'en puis plus, tout mon « corps est enflammé[3]. » En effet, une immense chaleur le pénétrait; la fumée semblait s'exhaler de son corps; sa mère et deux des suivantes de la duchesse, étant accourues à ses cris, trouvèrent ses vêtements tout baignés de sueur, et sa peau si brûlante, qu'elles pouvaient à peine la toucher[4]. Cependant Élisabeth priait toujours, jusqu'à ce que le jeune homme désespéré lui dit : « Au nom du Seigneur, je vous « conjure de ne plus prier; car je suis consumé par le feu

[1] O domina mea, supplico vobis, ut oretis pro me, ut Dominus det mihi gratiam suam serviendi ei. At illa : Vellesne, ait, quod ego orarem pro te? Et ille : Vellem utique... Oportet ut te ad gratiam Dei habiliter similiter orando... Theod. VII, 8.

Kom wir wollen in dy kirch gehen
Und wollen darumb flehen.
Vita Rhyt. § xxxv.

[2] O domina, cessate ab oratione. Theod. Liebe fraw... Vita Rhyt.

[3] Altius vociferari cœpit... Quia jam deficio. Theod. — Ich bin ubir min gantzes Leib entbrant. Vita Rhyt.

[4] Sudabat et fumabat... Invenerunt eum totum incaluisse vestesque nimio sudore madidas... Vix calorem manibus poterant tolerare. Theod. l. c.

« intérieur, et mon cœur va se briser en moi[1]. » Alors elle cessa sa prière, et Berthold se refroidit graduellement; mais le feu de l'amour divin que cette ardente charité d'Élisabeth avait fait descendre dans son jeune cœur, ne s'y éteignit plus; et il entra aussitôt après dans l'ordre de Saint-François[2].

De pareils exemples attirèrent à Élisabeth la charge de prier pour une foule d'âmes souffrantes qui avaient recours à sa puissante intervention : elle se rendait avec une pieuse humilité à leurs désirs, et, à l'instar du jeune Berthold, plusieurs, éclairés et calmés par suite de ses prières, embrassèrent la vie religieuse[3]. Cette douce et bienfaisante influence s'étendait même au delà des bornes de cette vie : ce secours si efficace était réclamé par les âmes qui n'avaient point encore expié toutes leurs fautes. Une nuit, elle vit en songe sa mère, la reine Gertrude, lâchement assassinée plusieurs années auparavant, qui vint s'agenouiller devant elle et lui dit : « Ma chère fille, bien-aimée de Dieu, je te supplie de « prier pour moi : car j'ai encore à expier les négligences « de ma vie. Souviens-toi de la douleur avec laquelle je t'ai « mise au monde, et aie pitié de mes souffrances actuelles; « demande à Dieu de les abréger, et d'envisager plutôt que « mes péchés la mort ignominieuse que j'ai subie, quoique « innocente. Tu le peux si tu veux; car tu es pleine de « grâce à ses yeux[4]. » Élisabeth s'éveilla en pleurant, se

[1] In nomine Domini oro... quia jam igne consumor. Theod. — Anders mir zerspringt mein herz in meinen Leib. Passional.

[2] Tous les auteurs fixent la date de ce trait à l'année qui précéda la mort de la Sainte. Discite, dit Théodoric à ce sujet, quo caritatis ardore fervebat, quæ calore suo fluxum secularis concupiscentiæ siccat, et ad amorem æternitatis inflammat.

[3] Contigit hoc frequentius et aliis, pro quibus ipsa Dominum exorabat. Ibid.

[4] Flexis genibus dixit : Mi dilecta filia, ora pro doloribus meis quæ adhuc

leva de son lit, et se mit sur-le-champ en prière. Après avoir prié avec ferveur pour l'âme de sa mère, elle se recoucha et se rendormit[1]. Sa mère lui apparut de nouveau, et lui dit : « Bénis soient le jour et l'heure où je te donnai la vie! ta « prière m'a délivrée : demain j'entrerai dans le bonheur « éternel. Mais prie toujours pour ceux que tu aimes; car « Dieu soulagera tous ceux qui t'invoqueront dans leurs « peines[2]. » Élisabeth se réveilla encore, le cœur tout réjoui de cette vision, et en versa des larmes de joie : puis fatiguée elle se rendormit d'un si profond sommeil qu'elle n'entendit pas la cloche des matines des frères mineurs, où elle avait coutume de se rendre, et ne s'éveilla qu'à prime. Elle alla aussitôt confesser sa paresse, et demanda à son directeur de lui infliger une pénitence[3].

Cette voix si pressante et si efficace pour obtenir la misé-

patior, quia negligenter vixi : potes enim. Theod. VI, 10. Du geminnete des almæchtigen Gottes... Gedanke der arbeit und not do ich dich gebar. Cod. Heidelb. 11.

Du vermagst zu thun woll
Du bist seyner gnaden und liebe voll.
Vita Rhyt. § xxxiv.

Voy. aussi Rothe, Chr. Thur., p. 1729.

[1] Evigilans Elisabeth surgit cum fletu, oravit devote et iterum dormivit. Theod. — Und gieng da wieder in ir bette. Vita Rhyt.

[2] Gebenedeyt si der tag und die stunde dae ich dich ie gebar. Cod. Heid.

Ich soll zu dem ewigen leben
Noch kommen ehir es wird tag...
So vergiss nymmer deine freunde.
Vita Rhyt.

Dicens orationem ejus cunctis eam invocantibus profuturam. Theod.

[3] Do wart sie so herzeclichen fro das si von freuden wart innencliche weinen : und entslief aber do von müde. Und entslief der bruder mettenglocken weder ir gewonheit.... Cod. Heidelb. Quelques auteurs placent cette vision à l'époque même de la mort de Gertrude, quand Élisabeth n'avait que sept ans. Nous avons suivi la version la plus accréditée.

ricorde du ciel, l'était aussi quelquefois pour la justice. Dans une de ses courses, Élisabeth, qu'on nommait à juste titre la nourrice des pauvres, avait trouvé une pauvre femme en travail[1] : elle la fit aussitôt transporter à son hôpital, et lui fit prodiguer tous les soins possibles. Elle voulut être marraine de l'enfant que cette femme mit au monde, et lui donna son doux nom d'Élisabeth. Chaque jour elle allait visiter la mère et la bénissait, et lui apportait toute sorte de secours[2]. Après l'avoir gardée ainsi un mois, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement rétablie, elle donna à la malheureuse des vivres et douze deniers de Cologne, avec un manteau et sa chaussure, qu'elle ôta de ses propres pieds; elle fit en outre envelopper la nouvelle-née dans une fourrure qu'elle ôta au manteau d'une de ses suivantes[3]. Mais cette mère dénaturée ne songea qu'à spéculer sur la prolongation de tant de générosité, au lieu d'en être touchée; et, après avoir pris congé de la duchesse le soir, elle partit de grand matin avec son mari, en abandonnant son enfant[4]. Cependant Élisabeth, que la pensée de ses chers pauvres ne quittait ni jour ni nuit, dit en entrant à l'église, avant matines, à une suivante : « J'ai quelque argent dans ma bourse, cela peut servir à

[1] Alée estoit esbatre un jour
Loing de son hospital trouva
Une fame qui travilla....
Rutebeuf, f. 37.

Nutrix pauperum Elisabeth... Theod. VII, 7.

[2] Benedicebat, pascens eam pie et dulciter. Ibid.

[3] Calceos quos de sanctis pedibus exuit, et pepla, lardum et farinam et duodecim nummos coloniensium, et puerum maniciis, quas de pellicio famulæ tolli jusserat, involutum. Ibid. — Tellement que du pelichon de sa chamberière elle osta les manches, pour envelopper la petite fillette. Ann. Hainaut, XLVI, 26.

[4] Sero valefaciens dominæ beneficæ recessit mane cum marito, puero derelicto. Ibid.

« cette pauvre mère et à son enfant, va le lui porter[1]. » Mais la suivante revint lui dire qu'elle était partie en laissant son enfant : « Cours vite le chercher, et apporte-le-moi, » dit la bonne Élisabeth, « afin qu'il ne soit pas né« gligé[2]. » Cependant la justice fit sentir ses droits à ce cœur si plein de pitié; elle fit venir le juge de la ville, et lui ordonna d'envoyer des soldats à la recherche de la mère sur les différentes routes. Ils revinrent sans l'avoir trouvée; alors Élisabeth se mit en prière, et une de ses suivantes, qui redoutait la sévérité de maître Conrad quand il apprendrait cette histoire, dit à sa maîtresse de prier pour que Dieu fît découvrir la mère ingrate. Mais Élisabeth lui répondit : « Je ne sais rien demander à Dieu, si ce n'est que sa volonté « se fasse[3]. » Quelque temps après on vit arriver le mari et la femme, qui vinrent se jeter aux genoux de la duchesse et demander pardon de leur faute; ils déclarèrent en même temps qu'ils s'étaient sentis arrêtés dans leur marche par une force invisible qui les avait absolument empêchés de continuer, et les avait contraints de revenir sur leurs pas[4]. Personne ne douta que ce ne fût l'effet des prières de la duchesse; on ôta à la mère coupable tout ce qui lui avait été donné, pour le distribuer à d'autres pauvres plus dignes : mais Élisabeth, chez qui la pitié avait rapidement repris tout son empire, lui fit rendre d'autres souliers et des peaux pour l'envelopper[5].

[1] Mane cum essel in ecclesia ante inceptionem matulinarum... Habeo species quasdam in marsupio, quibus illa paupercula cum puero uti potest ad confortationem. Vade, el apporta illi. Dict. IV Ancill. 2026.

[2] Vade cito, apporta puerum, ne negligatur. Ibid.

[3] Nescio aliud pelere a Domino, nisi quod ejus fial voluntas. Ibid.

[4] Quod procedere nequaquam cum uxore sua poteral, unde quasi coaclus redill. Ibid.

[5] Miserta autem illius pauperculæ jussit dari el calceos alios el pelles.

Cependant, au milieu de tant de preuves éclatantes de sa puissance auprès de Dieu, son extrême humilité prenait quelquefois l'apparence d'une sorte de défiance de la miséricorde divine. Elle éprouvait quelquefois de ces moments de découragement et de ténèbres intérieures, où les âmes les plus avancées dans la voie du ciel succombent sous le poids de leur vie mortelle; et alors son cœur, toujours dévoré d'amour, osait douter s'il trouverait en Dieu un amour proportionné à celui qu'elle avait concentré tout entier en lui. Son ancien confesseur, le P. Rodinger de Wurtzburg, étant venu lui rendre visite, elle alla se promener avec lui sur les bords de la Lahn, accompagnée de trois suivantes; dans ses épanchements avec ce vieil ami, qui sans doute lui inspirait moins de crainte que Conrad, elle lui dit : « Il y a une chose « qui me tourmente plus que tout, révérend père, c'est que « je doute un peu de l'affection de mon Créateur envers « moi : non pas qu'il ne soit infiniment bon et toujours pro- « digue de son amour, mais à cause de mes nombreux dé- « mérites qui me repoussent loin de lui, quoique je sois « tout enflammée d'amour pour lui[1]. » « Il n'y a là rien à « craindre, » lui répondit le père, « car la bonté divine est « si grande, qu'il est impossible de douter que Dieu n'aime « infiniment plus ceux qui l'aiment qu'il n'est aimé par « eux[2]. » « Comment donc, » reprit Élisabeth, « permet-il « que la tristesse ou la langueur de l'âme viennent m'éloi- « gner même pour un moment de lui, à qui je voudrais être

[1] Nihil adeo me torquet, religiose pater, quam quod aliquantulum diffidam de Creatoris mei erga me benevolentia : non quod eum summe bonum et sui amoris profusum ignorem, sed quod mea demerita multa esse comperiam, propter quæ repellar, quantumvis ego illius amore exardescam. Wadding, Ann. Min. II, 208, d'après Marianus.

[2] Ut omnino certum sit, eum plus satis redamare amantem. Ibid.

« toujours et partout unie[1] ? » Le religieux lui répondit que c'étaient là les indices d'une âme non pas délaissée, mais préférée, et les sûrs moyens d'accroître l'amour; puis, lui montrant un bel arbre qui s'élevait sur le bord opposé de la rivière, il lui dit que cet arbre viendrait plutôt de lui-même sur la rive où ils marchaient ensemble, que Dieu ne le céderait en amour à l'une de ses créatures[2]. » A peine eut-il prononcé ces mots, que les assistants stupéfaits virent l'arbre dont il avait parlé traverser la rivière et changer de rive[3]. A ce signe merveilleux de l'amour divin, Élisabeth reconnut la puissance et l'éternelle véracité de celui qui avait dit à ses disciples : *Si vous aviez seulement de la foi comme un grain de senevé, vous diriez à ce mûrier : Déracine-toi, et va te planter au milieu de la mer, et il vous obéirait*[4]. Et aussitôt elle se jeta aux pieds du père Rodinger, pour lui confesser le péché de la défiance, et en obtenir le pardon[5].

Pour donner d'ailleurs à sa prière une force aussi invincible que celle dont nous l'avons vue revêtue, Élisabeth n'avait pas eu de meilleur moyen que l'exercice perpétuel de cette faculté suprême; et, malgré les nombreuses et fatigantes œuvres de miséricorde qui auraient suffi pour remplir ses jours, elle trouvait de longues heures pour la méditation et la prière. Elle savait unir avec un rare bonheur la vie active et

[1] Vel ad momentum de velle, cui semper et ubique vellem inhærere ! Ibid.

[2] Non derelictam, sed dilectæ hæc esse indicia... Prius arborem proceram, ad oppositam ripam plantatam, ad eam in qua coambulabant, transituram, quam Deus in amore reciproco cederet creaturæ. Ibid.

[3] Non omnino dixit eum... tota arboris moles transplantata fuit ad deambulationis locum. Ibid.

[4] Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic arbori moro : Eradicare et transplantare in mare, et obediet vobis. Luc, XVII, 6.

[5] Ad religiosi viri pedes prostrata, veniam suæ exoravit diffidentiæ. Wadding, l. c.

la vie contemplative. Après avoir, comme Marthe, pourvu avec une laborieuse sollicitude aux besoins de Jésus-Christ dans la personne de ses pauvres, elle venait s'asseoir comme Marie aux pieds de son Seigneur, pour se perdre dans la contemplation de ses grâces et de sa miséricorde[1]. « Je jure « devant Dieu, » écrivait son sévère confesseur au souverain pontife, « que j'ai rarement vu une femme plus contempla- « tive[2]. » Elle restait souvent pendant plusieurs heures de suite en prière, les yeux, les mains et le cœur élevés vers le ciel[3]. Elle passait souvent une partie des nuits dans l'église, malgré les prohibitions de Conrad, qui ne voulait point qu'elle se privât de son repos nécessaire. Comme elle ne se trouvait pas toujours assez seule ni assez libre dans les églises de Marbourg, elle aimait à aller faire ses prières dans les champs, sous la voûte du ciel, au milieu de cette nature dont chaque détail lui rappelait la grandeur et la clémence du Créateur. La tradition raconte que lorsqu'elle priait ainsi en plein air, et qu'il pleuvait, elle seule n'était pas mouillée[4]. Elle se réfugiait de préférence, dans ces courses pieuses, auprès d'une charmante fontaine, située dans un bouquet de bois au pied d'une montagne escarpée, peu éloignée du village de Schrœck, à deux lieues de Marbourg. Le chemin qui y conduisait était très-roide et dangereux; elle fit construire

[1] Tamquam sollicita et laboriosa Martha... Theod. VIII.

Si konde beides warten
Wol gelich und ebene
In einem heiligen lebene.
Cod. Arg. f. 201.

[2] Coram Deo dico, quod raro vidi mulierem magis contemplativam. Conr. Marb. ad Papam.

[3] Oculis, manibus, cordeque ad Deum suspensis... Theod.

[4] Rebhahn. Hist. eccl. Isenac. Mss. — Herm. Fritz. Mss. Heid. La tradition rapporte le même miracle à saint Pierre d'Alcantara.

une chaussée pavée, et éleva auprès de cette source pure une petite chapelle. Bientôt ce lieu champêtre et solitaire prit le nom de *Fontaine d'Élisabeth*, qu'il porte encore aujourd'hui [1]. Les plus mauvais temps ne pouvaient l'empêcher de se rendre à cette retraite chérie. Elle priait toujours en marchant; mais pendant toute la durée du trajet de Marbourg à sa fontaine, elle ne récitait qu'un seul *Pater*, tant sa prière était mêlée de réflexion et de contemplation [2].

Elle assistait avec une dévotion et une exactitude exemplaires à tous les offices divins; elle avait pour les Saints de Dieu une affectueuse vénération; elle écoutait les récits de leur vie avec un pieux intérêt, observait scrupuleusement leurs fêtes, et rendait à leurs reliques un culte plein de tendresse : sans cesse elle les honorait en faisant allumer des cierges et brûler de l'encens devant elles [3]. Après son ami spécial saint Jean l'Évangéliste, c'était pour sainte Marie-Madeleine qu'elle professait le plus d'affection [4]. La sainte Vierge était naturel-

[1] Le site est un des plus jolis de cette belle contrée. Le village de Schrœck est encore catholique, ayant appartenu jusqu'en 1802 à l'archevêché de Mayence. La fontaine existe encore ; mais au lieu de la chapelle d'Élisabeth, on n'y voit plus qu'une sorte de temple classique, d'ordre dorique et ionique, élevé en 1596 par un landgrave protestant, avec une inscription très-longue et des plus ridicules, en style classique. Elle commence ainsi :

Si, viator, quis sim, quidve portem quæris ?
Fons sum divæ Elisabeth...
. Ad me venit sæpius
Deoque, naturæ et mihi grata, etc.

Happel. Conc. II, 22. Koch's Wartburg, p. 87. Justi, p. 266.

[2] Justi, p. 263. Il ajoute que, dans le pays de Marbourg, les paysans citaient ce trait comme exemple aux enfants qui bredouillaient en récitant leurs prières.

[3] Sacras eorum reliquias condigno et dulci amplectens amore, consuevit christiano more candelis ardentibus et thure accenso devote honorare. Theod. VII, 9.

[4] Cod. Argent., f. 201.

lement l'objet de sa fervente vénération; elle avait toujours avec elle quatre images de cette Reine du ciel, qu'elle conserva jusqu'à sa mort, et qu'elle légua à sa fille aînée Sophie[1]. Et cependant elle était loin d'attacher une trop grande importance à ces signes de dévotion extérieure, et savait parfaitement distinguer le prix purement matériel qu'on pouvait y trouver du sens intime et pur que la foi leur assigne. Ainsi, étant allée un jour visiter un monastère, comme les religieux réunis autour d'elle au nombre de vingt-quatre environ lui montraient avec une certaine complaisance des sculptures richement dorées qui ornaient leur église, elle leur dit : « En « vérité, l'argent que cela vous a coûté, vous auriez mieux « fait de l'employer à vous vêtir et à vous nourrir qu'à or- « ner ces murs; car vous devez porter toute cette sculpture « dans vos cœurs[2]. » Elle n'était pas moins sévère pour elle-même; car, comme on lui vantait un jour la beauté d'une image en l'engageant à l'acheter, elle dit : « Je n'ai nul besoin « d'une telle image, car je la porte dans mon cœur[3]. » C'est le même sentiment qui régnait dans l'âme d'un de ses plus

[1] Wadding, Ann. II, 224. Juste Lipse, Diva Virgo Hallensis. Sophie, depuis duchesse de Brabant, apporta ces quatre images avec elle en Belgique : l'une d'elles fut placée à Vilvorde, et devint célèbre par ses miracles sous le nom de *N.-D. de Consolation*; la seconde, à Gravesande; la troisième, chez les carmélites de Haarlem; enfin la quatrième, dans la belle église gothique de Halle, près Bruxelles, où elle est encore aujourd'hui l'objet de la vénération publique et le but de nombreux pèlerinages. Juste Lipse, qui était, comme l'on sait, un des plus illustres savants du XVI[e] siècle, ne dédaigna pas de consacrer un ouvrage spécial à l'histoire de cette image, sous le titre de *Diva Virgo Hallensis* : il lui légua sa plume après avoir cessé d'écrire.

[2] Ecce melius posuissetis hanc expensam in vestibus vestris et victualibus quam in parietibus, quoniam hanc sculpturam ymaginum in corde vestro gerere debereiis. Dict. IV Ancill. 2031. Cette réponse a valu à notre Sainte le triste honneur d'être citée avec éloge par Luther dans ses *Tischreden*.

[3] Non habeo opus tali ymagine, quia eam in corde meo porto. Ibid.

illustres contemporains, quoique d'un caractère bien différent du sien, Simon, comte de Montfort, de qui saint Louis racontait avec admiration à Joinville que lorsqu'on vint lui dire « qu'il viensist veoir le corps de nostre Seigneur, lequel estoit « devenu en char et en sang entre les mains du prebstre, dont « ils estoient fort emerveillez, le comte leur dist : Allez-y, « vous autres qui en doubtez. Car, quant à moy, je crois « parfaitement et sans doubte... Pourquoy j'espère, pour le « croire ainsi, en avoir une couronne en paradis plus que les « anges, qui le voient face à face, pourquoy il faut bien qu'ils « le croyent[1]. »

L'image de Dieu était sans doute trop profondément gravée dans le cœur d'Élisabeth, trop perpétuellement présente à son amour, pour qu'elle eût besoin de ces secours que l'Église offre avec une généreuse pitié aux âmes ordinaires. Ravie sans cesse par la contemplation jusque dans la présence de la Divinité et de ses plus augustes mystères, elle perdait de vue les imparfaites figures que l'imagination humaine pouvait lui offrir des objets de sa foi. Plus elle avançait vers la fin de sa courte carrière, plus ses prières se transformaient en extases et en ravissements, et plus ces merveilleuses interruptions de la vie d'ici-bas se prolongeaient chez elle, comme pour lui préparer par une douce transition l'accès de la vie éternelle. A la fin, ce fut chaque jour et pendant plusieurs heures qu'elle quittait ainsi ce monde de douleurs et d'ennuis pour goûter d'avance les jouissances du ciel[2]. Le nombre des révélations, des visions, des entretiens surnaturels qu'elle eut à ces occasions fut immense; et quoiqu'elle s'attachât en général à

[1] Joinville, p. 181, éd. Petitot.

[2] Rapiebatur enim in excessum et extasim mentis, sed non erat in ejus raptu rara hora et brevis mora, verum multa frequentia et persistentia diuturna; siquidem per aliquot horas perduravit. Theod. VII, 10.

tenir cachées ces faveurs immortelles, elle ne pouvait les dissimuler entièrement à celles qui vivaient avec elle : sa joie et sa reconnaissance la trahirent maintes fois; et l'existence de ces communications miraculeuses fut toujours regardée par ses contemporains comme un fait incontestable [1]. Les anges du Seigneur étaient les intermédiaires habituels entre le ciel et cette âme élue [2] : non-seulement ils lui donnaient des avertissements et des instructions célestes, mais encore ils venaient la consoler de toutes ses épreuves et de tous les accidents même passagers de sa vie temporelle. Une fois entre autres qu'Élisabeth avait recueilli chez elle une pauvre femme malade, et l'avait soignée avec tendresse, cette malheureuse, étant rétablie, prit la fuite un jour de grand matin, en emportant avec elle tous les vêtements de sa bienfaitrice, qui, n'ayant plus rien pour se couvrir, fut obligée de rester nue au lit. Mais, loin de s'impatienter ou de se plaindre, elle se borna à dire : « Mon cher Seigneur, je vous remercie de « m'avoir rendue ainsi semblable à vous, car vous êtes venu « au monde nu et dépouillé de tout, et c'est ainsi que vous « avez été cloué à la croix [3]. » Aussitôt, comme autrefois lorsqu'elle avait donné d'elle-même tous ses habits aux pauvres, elle vit paraître un ange avec un beau vêtement, qu'il lui remit en disant : « Je ne t'apporte plus de couronne

[1] Non discredas nec mireris in his, quæ audis, luce enim clarius cuncta patent. Ibid.

[2] Angelicas visitationes, visiones et allocutiones, multas revelationes tam diebus quam noctibus habere meruit. Ibid. Le Mss. des Bollandistes à Bruxelles contient le discours d'un ange à la Sainte, en forme d'homélie, du reste assez peu remarquable.

[3] Dan sy bloss und nackent sass... und sprach mein lieber Herr du hast mich dir gelichet in dem van du kamest auch nackent und bloss in die well und hingest auch nackent en den creutz, und dancketunsern Herrn der genaden. Passion. f. 62. Rebbahn. Hist. Isen. Eccl. Mss. p. 87.

« comme autrefois; car c'est Dieu lui-même qui veut te « couronner bientôt dans sa gloire[1]. »

Mais souvent aussi le divin époux de son âme, le maître unique de sa vie, Jésus lui-même, se montrait à elle face à face, accompagné d'une multitude de saints. Il la consolait par ses très-douces paroles et la fortifiait par sa vue[2].

Au sortir de ces entretiens célestes, son visage, au dire du grave Conrad, resplendissait d'une clarté merveilleuse, reflet de la splendeur divine qui avait rejailli sur elle, et ses beaux yeux lançaient des regards brillants comme les rayons du soleil[3]. Ceux-là seuls qui n'étaient point en péché mortel pouvaient la contempler sans être éblouis[4]. Si ces ravissements se prolongeaient pendant quelques heures, elle y puisait une si grande force, qu'elle n'avait plus ensuite besoin de nourriture, pas même la plus restreinte, pendant un très-long espace de temps. La nourriture de l'âme qu'elle y avait reçue suffisait à sa subsistance[5]. Elle ne vivait plus pendant le reste du jour qu'en celui en qui elle s'était transformée par l'amour[6]; elle n'avait, pour exprimer l'état où la lais-

[1] Ich bring dir kein kron mer als ich gethon habe, wann du leuchtest vor Got, der will dich selbst kronen mit seinen gœttlichen eern. Ibid. La légende ajoute qu'elle envoya aussitôt ce vêtement au couvent d'Aldenberg, pour l'échanger contre des haillons, dont elle se revêtit avec une grande joie.

[2] Ipsum quoque Dominum Jesum facie ad faciem... vidit, se benignissime alloquendo consolantem et apparendo confortantem. Theod. VII, 10.

[3] Frequentius viderunt faciem ejus mirabiliter fulgentem et quasi solis radios ex oculis ejus procedentes. Ep. Conr. Marb. ad Papam, p. 113. Splendida quippe fiebat facies ejus dum respiceret in eam Dominus. Theod.

[4] Passional, f. 61. Theod. VII, 10.

[5] Diutissime permansit quod nullo cibo corporali, sed modicissimo pascebatur. Reficiebatur namque intus invisibili mentis cibo. Theod. VII, 10. Conrad. Epist.

[6] Jam tota die transformata et transformans in dilectum. Additions au Mss. latin de Theod. à la Bibl. de Cassel.

saient ses entretiens célestes, d'autres paroles que le texte sacré : *Mon âme s'est fondue quand mon bien-aimé m'a parlé*[1].

Ainsi devait se justifier l'instinct prophétique qui lui avait fait choisir, tout enfant, pour patron, pour ami et pour modèle, ce bienheureux évangéliste qui avait reçu le *privilége de l'amour*, et qui en se reposant sur le cœur du Sauveur y avait lu tous les secrets du ciel[2].

Une joie divine s'était donc répandue sur toute sa vie, tout son être : aucune tribulation, aucune épreuve ne pouvait en troubler la paix et la douceur. On ne la vit jamais troublée ni irritée[3] : elle redoublait au contraire de gaieté dans ses contrariétés. Ceux qui la voyaient de plus près ne purent jamais distinguer sur son visage l'expression d'une peine quelconque[4], et cependant elle pleurait sans cesse, et le don des saintes larmes qu'elle avait reçu dès le berceau était devenu de plus en plus abondant à mesure qu'elle approchait de la tombe. Plus elle se sentait heureuse, et plus elle pleurait; mais ses pleurs coulaient comme d'une source tranquille et cachée, sans jamais rider son visage, sans altérer en rien ni la pure beauté ni la placidité de ses traits[5] : ils n'y ajoutaient qu'un charme de plus[6] : c'était le dernier

[1] Ibid. Anima mea liquefacta est ut dilectus locutus est. Cant. v, 6.

[2] Hic est beatissimus evangelista... qui privilegio amoris... meruit honorari. Iste est Joannes qui supra pectus Domini recubuit, beatus Apostolus, cui revelata sunt secreta cœlestia. Bréviaire romain.

[3] Nunquam enim, sicut lego, inventur irata, vel turbata. Serm. S. Bonav.

[4] In tribulatione gaudens et jocundissima et patientissima ita quod nunquam visa est molestiam pati. Déposit. d'Irmengarde, p. 2031.

[5] Quandoque ipsa maxime jocunda fuit maxime flevit, quod dictu mirabile videtur, simul gaudere et flere et nunquam cum flebat faciem in rugas, id est deformitatem vertebat, sed lacrymæ quasi de fonte, vultu ejus serenissimo et jucundissimo exstante, fluebant. Ibid.

[6] Hæc quadam vultus lætitia venustaret. Cod. Florent. 152.

épanchement d'un cœur auquel nulle parole ne pouvait plus suffire[1]. Certes, comme autrefois les larmes d'angoisse qu'un amour humain ou de cruelles persécutions avaient arrachées de ses yeux, ainsi ces larmes de joie surnaturelle qu'elle laissait tomber dans le calice de sa vie étaient recueillies goutte à goutte par son céleste époux, et devenaient les perles de la couronne éternelle qui lui était réservée dans les cieux[2].

[1] Ainçois cheoit la larme plainne.
Com li ruissiaux de la fontaine
Les larmes viennent ; c'est la fin
Dou cuer loiaul, et pur et fin.
Rutebeuf, Mss. p. 40.

[2] Théodoric résume ainsi toute cette partie de la vie de notre Sainte : Refulgebat in ea conversatio amabilis, actio humilis, habitus contemptibilis, affectio sancta, cogitatio sincera, mundum cor, conscientia bona, intellectus purus et simplex, fides non ficta, spes invicta, caritas perfecta, vita immaculata, contemplatio continuata. VII, 10. Il ajoute qu'il aurait encore une infinité de détails à raconter sur elle, mais que la crainte d'être trop prolixe lui impose silence.

CHAPITRE XXIX

COMMENT LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH, ÉTANT AGÉE DE VINGT-QUATRE ANS, FUT CONVIÉE AUX NOCES ÉTERNELLES.

Jam hiems transiit, imber abiit et recessit : surge, amica mea, speciosa mea, et veni. Veni, sponsa mea, et coronaberis.

CANT. II, 11, 14.

Deux années s'étaient à peine écoulées depuis que l'humble Élisabeth avait revêtu avec l'habit de Saint-François la force de mépriser toutes les joies de la vie, et de marcher vers le ciel par un chemin semé de tant d'épines; et déjà le Seigneur avait trouvé l'épreuve assez longue, la tâche laborieuse qu'elle s'était imposée suffisamment achevée. « Il ordonna que celle qui avoit despité le royaume mortel, eust « le royalme des angèles[1]. » Comme le divin époux du cantique inspiré, il vint annoncer à sa bien-aimée que le triste hiver de sa vie, avec tous ses orages, était passé, et que l'aurore du printemps éternel allait se lever pour elle. L'année 1231 tirait à sa fin, année où l'ordre de Saint-François avait cédé au ciel ce glorieux saint Antoine de Padoue, l'honneur du Portugal et de l'Italie[2], et où le Tout-Puissant,

[1] Ann. Hainaul, l. XLVI, c. 27.
[2] Mort le 13 juin 1231.

jaloux d'augmenter encore l'armée de ses Saints[1], allait lui demander un nouveau sacrifice, et cueillir sa plus belle fleur. Une nuit qu'Élisabeth était couchée, partagée entre le sommeil et la prière[2], le Christ lui apparut au milieu d'une lumière délicieuse[3], et lui dit d'une voix très-douce : «Viens, « Élisabeth, ma fiancée, ma tendre amie, ma bien-aimée, « viens avec moi dans le tabernacle que je t'ai préparé de « toute éternité; c'est moi-même qui t'y conduirai[4]. » Dès son réveil, toute joyeuse de cette prochaine délivrance, elle se hâta de faire tous ses préparatifs pour cet heureux voyage; elle disposa tout pour son ensevelissement et son enterrement; elle alla visiter une dernière fois tous ses pauvres et tous ses malades; elle les bénit tous avec une joie immense, et partagea entre eux et ses suivantes tout ce qui lui restait à donner[5]. Maître Conrad était en ce moment même atteint

[1] Dae es Gotte behaget deme Herren
Das er dy schare wolt merenn
Seyner seligen in dem ewigen leben.
Vita Rhyt. § XL.

[2] Vit. Rhyt. § XL. — Als sy lag in erme innigin gebete. Rothe, p. 1736.

[3] Gar ein wunderschœn lichte.
Vita Rhyt.

[4] Vien, bien-aymée, au lieu qui est glorieusement appareillié. Jean Lefèvre, l. c.

Kom zu mir du ausserwelte braut
Kom du suesse innigklich
Und gehe frœlich in das ewige reich
Dae will ich dich selber angeleyten.
Vita Rhyt. l. c.

Du allirliebste frundynne myn. Rothe, l. c.

Vocavit eam dulciter loquens ei : Veni, dilecta mea, in præparata tibi tabernacula ab æterno. Theod. VIII, 1.

[5] Zu hant als es die morgen wart
Lyes sy bereytten auf der fart...
Und gieng zu allen iren sychen
Und gesegnet sy und was fro...
Vita Rhyt.

d'une grave maladie qui lui faisait souffrir les plus violentes douleurs. Il fit prévenir sa docile pénitente, et aussitôt elle courut chez lui, fidèle jusqu'au bout à sa mission de consolatrice et d'amie des malades[1]. Il la reçut avec beaucoup d'affection, et elle se lamenta beaucoup de le voir ainsi souffrant[2]. « Que deviendrez-vous, lui dit-il alors, madame et « chère fille, lorsque je serai mort? comment arrangerez-« vous votre vie? qui sera votre protecteur contre les mé-« chants, et qui vous dirigera vers Dieu[3]? » Mais elle lui répondit aussitôt : « Votre question est inutile; c'est moi « qui mourrai avant vous; croyez-m'en, je n'aurai pas « besoin d'un autre protecteur que vous[4]. »

Le quatrième jour après cet entretien, elle sentit la première atteinte du mal qui devait mettre un terme à la longue

[1] Seyne pflegere er da bat.
Nach sant Elisabet giengen...
Sy kaem da gar schier gegangen...
Theod.

Intravit ad eum infirmorum consolatrix Elisabeth. Theod.

[2] Und wart von ime gar gutlichen entpfangen
Sy klagt es were ir leyt
Das er lyede so grosse kranckheit.
Vita Rhyt.

[3] Quomodo, mi domina et filia, post mortem meam statum tuum proponis ordinare? Theod. — Und kegin Gothe schicken. Rothe.

Wer sal dan ewer vormunde worden
Das ir nicht werdet geleidigt...
Vita Rhyt.

[4] Conrad. Epist. ad Pap.

Ir habt umbsust gefraget
Ich sall ehir ersterben dan ir,
Verwahr das gleubet nu mir
Ich will keynen vormunden haben
Dan euch dieweil mir das Gott gaen.
Vita Rhyt. l. c.

mort de son existence terrestre, et la conduire à la vie véritable et éternelle[1]. Elle se vit forcée de se mettre au lit; et elle y languit pendant douze ou quinze jours en proie à une fièvre ardente, mais toujours joyeuse et gaie, et occupée sans cesse à prier[2]. Au bout de ce temps, un jour que, retournée contre la muraille de sa chambre, elle semblait dormir, une de ses femmes, nommée comme elle Élisabeth, qui était assise à côté de son lit, entendit comme une douce et exquise mélodie qui s'échappait du gosier de la malade[3]. Un moment après, la duchesse changea de place, et, se tournant vers sa compagne, elle dit : « Où es-tu, ma bien-aimée ? » « Me « voici, » répondit la suivante, en ajoutant : « Oh ! ma- « dame, que vous avez délicieusement chanté[4] ! » « Quoi ! » lui dit Élisabeth, « as-tu aussi entendu quelque chose[5] ? » Et, sur sa réponse affirmative, la malade reprit : « Je te « dirai qu'un charmant petit oiseau est venu se poser entre « moi et la paroi, et il m'a chanté pendant longtemps d'une « manière si douce et si suave, et il a tellement réjoui mon « cœur et mon âme, qu'il m'a bien fallu chanter aussi[6]. Il

[1] Ægritudinem in qua ex hac luce subtracta mortem perdidit, et vitam æternam adiit. Theod. l. c.

[2] Elle estoit toujours lye, et ne cessa oncques de oraison. Ann. Hain. l. c.

[3] Après douze jours d'une fièvre ardente. P. Apoll., p. 475. — Per dies duodecim et amplius... Audivit quasi intra guttur ejus vocem dulcissimam. Theod. VIII, 2. — Elle ouït de suis douiche melodie. Ann. Hain. l. c. — Eynen unmassin sussin gesang. Rothe, l. c.

[4] Post pusillum convertens se ad ancillam (jacuerat enim ad parietem versus), dixit : Ubi es, dilecta mea ?... Adsum... O domina, quam dulciter cantasti !

[5] Hast du ouch etwas gehært ? Rothe, p. 1727. Et dixit : Etiam. Theod. l. c.

[6] Dico tibi quod inter me et parietem avicula quædam mihi jucundissime cantavit ; cujus dulcedine excitata, oportebat et me cantare. Theod. l. c. — Eyn schoner vogel gesessin hat, unde mir lange wele alzo sussiglichin gesungin had, daz sich myn sele und min herzce irfrowete. Rothe, l. c.

« m'a révélé que je mourrais dans trois jours[1]. » C'était sans doute, dit un ancien narrateur, son ange gardien qui venait, sous la forme de ce petit oiseau, lui annoncer la joie éternelle[2].

Dès ce moment, n'ayant devant elle que ce peu de temps pour se préparer à sa dernière lutte, elle ne voulut plus admettre auprès d'elle aucune personne séculière, pas même les nobles dames qui avaient coutume de lui rendre visite[3]. Elle congédia, en les bénissant une dernière fois, tous ceux qui venaient la voir habituellement[4]. Elle ne garda auprès d'elle, outre ses femmes, que quelques religieuses qui lui étaient spécialement attachées, son confesseur et le petit pauvre qui avait remplacé dans sa sollicitude le jeune lépreux que Conrad avait éloigné[5]. Comme on lui demandait pourquoi elle excluait ainsi tout le monde, elle répondit : « Je veux rester seule avec Dieu, et méditer sur le terrible « jour de mon jugement, et sur mon juge tout-puissant. »

Lors dit : Un oizeles chantoit
Leis moi, si qu'il matalentoit
De chanter, si que je chantai.
Rutebeuf, f. 40.

— Ann. Hain. l. c. — Selon le récit contemporain inséré par Martène et Durand dans leur *Amplissima collectio*, t. I, p. 1254, sa fille entendit aussi ces chants : c'est la seule trace que nous ayons de la présence d'un de ses enfants à ses derniers instants.

[1] Rothe, l. c.

[2] Illa enim avicula... credimus fuisse ejus angelum qui fuerat ad sui custodiam deputatus, qui eidem æternum gaudium nuntiavit. Cod. Florent. p. 161.

[3] Nec etiam nobiles qui ad eam frequenter visitandi gratia venerant. Theod.

[4] Dy gesegnet sy und liess sie gehen.
Vita Rhyt.

[5] Iste puer, ea moriente, stratui suo assedit. Ep. Conr. Marb.

Puis elle se mit à prier en pleurant, et à invoquer la miséricorde de Dieu [1].

Le dimanche, veille de l'octave de la Saint-Martin (18 novembre 1231), après matines, elle se confessa à Conrad, qui était suffisamment rétabli pour l'assister. Elle prit son cœur entre ses mains, dit un manuscrit contemporain, et y lut tout ce qu'elle y pouvait lire; mais il n'y avait rien dont elle pût s'accuser, rien que la plus sincère contrition n'eût mille fois lavé [2]. Sa confession achevée, Conrad lui demanda quelles étaient ses dernières volontés à l'égard de ses biens et de ses meubles. « Je suis étonnée, » répondit-elle, « que « vous me fassiez une telle question ; car vous savez que « lorsque je vous ai fait vœu d'obéissance, j'ai renoncé à « toutes mes propriétés, en même temps qu'à ma volonté, à « mes chers enfants, et à tous les plaisirs mortels; je n'ai « rien gardé que ce qu'il fallait, selon vos ordres, pour « payer des dettes et faire des aumônes; j'aurais voulu, « avec votre permission, déjà renoncer à tout, et vivre dans « une cellule avec la pitance quotidienne que les autres

[1] Volo de extremo districti judicii examine, et de meo omnipotenti judice meditari. Theod.

Sondern sich bekommern mit Gott allein
Und begunde bedencken und beweyne...
Das er seine barmherzigkeit uber sy wendet...
Vita Rhyt.

[2] Dy frowe ir herz vor sich nam
Dar uz sy laz unde laz
Mit bichte fwaz darinne waz
Doch bichte sy da nichtes nicht.
Cod. Argent.

Verum mundum cor nil recoluit quod non per veram compunctionem sæpius fuerit expurgatum. Theod. — Ipsa omnino nihil recogitavit quod pluries mihi confessa non esset. Conr. Marb. Ep.

« pauvres reçoivent[1]. Il y a longtemps que tout ce que je « paraissais posséder n'appartenait en réalité qu'aux pauvres; « distribuez donc entre eux tout ce que je laisse, excepté « cette vieille robe usée que j'ai, dans laquelle je veux qu'on « m'ensevelisse. Je ne fais point de testament; je n'ai « d'autre héritier que Jésus-Christ[2]. » Mais comme une de ses compagnes la suppliait de lui léguer un souvenir d'elle, elle lui donna le pauvre manteau de son père saint François, que le pape lui avait envoyé. « Je te lègue mon manteau, » lui dit-elle, « ne te soucie pas de ce qu'il soit tout déchiré, « rapiécété et misérable : c'est le plus précieux bijou que « j'aie jamais possédé. Je te déclare que chaque fois que j'ai « voulu obtenir quelque grâce spéciale de mon bien-aimé « Jésus, et que je me suis mise en prières couverte de ce « manteau, il a toujours daigné se rendre à mes vœux avec « une infinie clémence[3]. » Elle demanda ensuite à être enterrée dans l'église même de l'hôpital qu'elle avait fondé et dédié à saint François. Elle n'eut point d'autre pensée à donner aux funérailles qu'on lui ferait ici-bas, déjà tout

[1] Mirabiliter quæritis cum sciatis... quandocumque potero a vobis habere licentiam, omnia libentissime relinquam, ita quod de quotidiana eleemosyna vivam in recluso ab aliis pauperibus accipienda. Mart. p. 1254.

[2] Omnia quæ jamdudum videbar possidere erant pauperum... Præter vilem tunicam in qua sepeliri volui. Testamentum non statuit : hæredem præter Christum habere noluit. Theod. VIII, 3. Conrad. Marb.

Einen bosen rock ich hie
In dem sal man mich begraben.
Cod. Argent.

[3] Cuidam sociæ petenti aliquid in morte... Mantellum meum, inquit, tibi relinquo... tibi teste conscientia fateor, quod dilectus meus Christus votis meis dulciter condescendere consuevit, quoties ipso mantello cooperta dulcissimam faciem Jesu conquirebam. Cod. Lov. ap. Wadding, p. 159. Du solt nit ansehen daz der mantel gepletzert krang und versmehet ist, etc. Cod. Heidelb. p. 32.

absorbée par l'anticipation de son entrée dans le ciel[1]. Après qu'elle se fut longuement entretenue avec Conrad, et qu'on lui eut dit la messe, vers l'heure de prime on lui apporta les derniers sacrements, qu'elle attendait avec une pieuse impatience. Qui pourrait savoir et juger avec quelle sincère tendresse, quelle pureté de cœur, quel ardent désir, quelle joie céleste elle reçut ce doux repas? Certes, celui-là seul qui daigna lui servir de guide et de viatique dans ce dernier voyage. Mais ce qui s'en manifestait au dehors suffisait pour révéler aux assistants la présence de la grâce divine dont elle était inondée[2]. Après avoir reçu l'extrême-onction, puis communié[3], elle resta immobile et silencieuse pendant toute la journée, jusqu'à l'heure des vêpres, absorbée dans la contemplation, et comme enivrée de ce sang de vie dont elle venait de s'abreuver pour la dernière fois sur la terre[4]. Puis tout à coup ses lèvres s'ouvrirent pour laisser échapper un torrent de pieuses et ferventes paroles : « Sa langue, auparavant si retenue à parler, répandait ses lumières avec profusion; mais avec telle prudence et telle efficace, que, bien que jamais elle n'eût tant discouru, il n'y avait pas une de

[1] Nec de pompa funeris cogitavit... Hæreditatem immarcessibilem, immortalitatis stolam, societatem angelicam et cœlestem quærens habitationem. Theod. l. c.

[2] Qua sinceritatis affectione, qua mentis puritate, quanto cordis desiderio et spirituali gaudio hoc suave et internum acceperit epulum, nullum æstimare posse arbitror, præter ipsum quem in hoc ipso conviatorem, viaticum, ducemque, quo pergebat itineris assumere digna fuit. Attamen quæ apparuerunt... interioris gratiæ exstiterunt certissima argumenta. Theod. l. c.

[3] Voy. tome Ier, note 1 de la page 362.

[4] Und liess sich oelen ouch damit...
Also lag sie stille bis zum vesperzeit...
Vita Rhyt.

Utpote... e sanguine vitæ, qui Christus est, meracissimo deebriata. Theod.

ses paroles de perdue. On remarqua que tout ce qu'elle avait appris des prédicateurs, ou dans les bons libres, ou compris dans ses ravissements, lui revint en mémoire pour en faire part à ses filles, avant que de mourir[1]. » Une source inconnue d'éloquence et de savoir avait tout à coup jailli dans cette âme au moment où elle prenait son vol vers les cieux. En reportant son esprit sur les saintes Écritures, elle y choisit le récit le plus propre à charmer la mémoire d'une âme aimante comme la sienne. Elle se mit à réciter tout au long l'évangile de la résurrection de Lazare[2], et s'épancha avec une abondance merveilleuse sur la visite que fit Jésus aux bienheureuses sœurs Marthe et Marie, lorsqu'il daigna s'associer à leur douleur, aller avec elles au tombeau de leur frère, et leur montrer sa tendre et sincère compassion en mêlant à leurs larmes ses larmes divines[3]. Arrêtant là sa pensée, elle se mit à disserter profondément, et à la grande admiration des assistants, sur ces larmes du Christ, ainsi que sur celles qu'il versa à la vue de Jérusalem, et pendant qu'il était en croix; ses paroles furent si vives, si poignantes, si enflammées, si propres à remuer jusqu'au fond des cœurs, que bientôt un torrent de pleurs s'échappa des yeux de tous ceux qui l'écoutaient[4]. La mourante s'en aperçut; et, comme

[1] Le P. Apollinaire, p. 477. — Loquebatur de optimis quæ in prædicatione audierat. Theod.

[2] Seriatim cœpit recitare evangelium de suscitatione Lazari. Martène, p. 1255.

[3] Tractans quemadmodum illis lacrymantibus collacrymatus flevit super mortuum, memoriam abundantiæ suavitatis Domini eructavit affectu et effecti. Theod. — Ut pariter ad sepulcrum ierit, ut denique lacrymas intimæ, verissimæque compassionis indices profuderet. Wadding. II, 271.

[4] Quomodo Dominus ter flevit, scilicet in suscitatione Lazari et super Jerusalem et in cruce. Mart. p. 1255. Profundam rei pulcherrimæ disputationem ingressa, cum stupore et admiratione præsentium, de iis Christi lacrymis iam

pour leur donner un doux avertissement, elle répéta les paroles qu'avait dites le Seigneur en marchant à la mort[1] : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ; pleurez sur « vous-mêmes. » Son cœur, toujours si plein de compassion et de sympathie, tout en s'élançant vers le ciel, restait encore ouvert à ceux qu'elle avait aimés ; elle songeait encore à soulager la douleur de ses suivantes, leur adressait les consolations les plus affectueuses, les appelait sans cesse : « Mes « amies, mes bien-aimées[2] ! » Après tous ces discours elle se tut, baissa la tête, et garda longtemps un complet silence[3].

Cependant, après un certain temps, sans qu'on vît ses lèvres s'entr'ouvrir, une harmonie d'une exquise suavité et doucement voilée se fit de nouveau entendre dans son gosier[4]. Comme on la questionnait à cet égard, elle répondit : « Ne les avez-vous pas entendus, ceux qui chantaient avec « moi ? J'ai chanté comme j'ai pu avec eux[5]. » « Aucune

viva, tam aculeata, tam flammea, tamque ad imum spirituum penetrantia verba fecit, ut omnibus penitissime compunctas lacrymas excivit. Wadding. — Lacrymis resolutæ fleverunt. Theod. Conr. Marb.

[1] Sancta Dei ad mortem jam tendens, Domini ad mortem euntis verba dulcia memoravit... Theod.

[2] Domina mea beata Elizabeth jocundissimis verbis nobis loquebatur, vocans nos dilectas vel amicas. Dict. IV Anc. Déposition d'Élisabeth.

[3] Darnach sy mit dem houpte neigt
Eine lange weyle sie schweig...
Vita Rhyt.

[4] Tunc voces suavissimæ sine omni motu labiorum in ejus gutture audiebantur. Theod.
Dy was dunckell und nicht helle.
Vita Rhyt.

[5] Numquid audistis aliquos mecum decantantes? Dict. IV Anc. Qua potui facultate concinendi munus adjunxi, quos mirum, si non audistis. Wadd. 172.

Habt ir sy nicht gehoert
Das dy engele mit mir syngen ?
Vita Rhyt.

âme fidèle n'en doutera, » dit son historien; « elle mêlait déjà sa douce voix aux chants de triomphe et aux délicieux concerts de l'armée céleste, qui attendait l'instant où elle entrerait dans ses rangs; elle chantait déjà la gloire du Seigneur avec ses anges[1]. » Elle resta depuis la chute du jour jusqu'au premier chant du coq dans un état de joie expansive, d'expansion pieuse unie à la plus fervente dévotion[2]. Au moment de la victoire, elle célébrait à bon droit les combats à jamais terminés. Déjà sûre de sa glorieuse couronne, elle dit à ses amies, un peu avant minuit : « Que ferions-« nous, si notre ennemi le diable venait à paraître[3]? » Un instant après, elle s'écria d'une voix très-haute et claire : « Fuis, fuis, méchant! je t'ai renié[4]. » Bientôt elle dit : « Or, il s'en va : parlons maintenant de Dieu et de son « Fils[5]; que cela ne vous ennuie pas, ce ne sera pas long. » Vers minuit, son visage devint tellement resplendissant, qu'on pouvait à peine le regarder[6]. Au premier cri du coq,

[1] Hic nulli fidelium dubitare conceditur, quando cœlestium agminum ejus exitum præsiolantium suavem ac mulcebrem, cui concinuerit tam dulciter, audierit harmoniam, cantans gloriam Domini cum ipsis. Theod.

[2] Quasi exultans et jubilans, eximiæque devotionis signa præferens et ostendens usque ad galli cantum. Theod.

[3] Tanquam jam secura in Domino... Quid faceremus, si se nobis inimicus humani generis diabolus ostenderet? Theod.

[4] Alta et libera voce... Fuge, fuge! Déposit. d'Élisabeth. Du bœser geist, wan ich hab dir widersagt. Passion. f. 62. Le Cod. Flor. dit que le démon était venu voir, selon son habitude à la mort des Saints, *si forte aliquod jus haberet*; mais que n'en ayant aucun sur Élisabeth, il lui fallut fuir honteusement. Cæsarius, Mss. Boll., rappelle l'exemple de S. Martin à ce propos.

[5] Puis dit apres : Or s'en va cil.
Parlons de Dieu et de son Fil;
Ni parler pas ne vos anuit.
Rutebeuf, p. 40

[6] Passion. f. 62.

elle dit : « Voici l'heure où la Vierge Marie mit au monde « le Seigneur, et le présenta aux assistants. Parlons de Dieu « et de l'enfant Jésus; car voici minuit! voici l'heure où « Jésus naquit, où il fut couché dans la crèche, et où il créa « une nouvelle étoile que nul n'avait encore vue : voici « l'heure où il vint racheter le monde; il me rachètera « aussi : voici l'heure où il ressuscita les morts, et où il dé- « livra les âmes enchaînées; il délivrera aussi la mienne de « ce monde misérable[1]. » Sa joie et son bonheur croissaient à chaque instant. « Je suis faible, » disait-elle, « mais je ne « sens aucune douleur, pas plus que si je n'étais pas ma- « lade[2].... Je vous recommande tous à Dieu[3]. » Elle parla encore beaucoup, tout enflammée par l'Esprit-Saint; mais ses paroles, qui respiraient le plus tendre amour de Dieu, ne sont pas venues jusqu'à nous[4]. Enfin elle dit : « O Marie, « viens à mon secours!... Le moment arrive où Dieu ap- « pelle ses amis à ses noces.... L'époux vient chercher son « épouse[5]. » Puis, à voix basse : « Silence!... silence! » En

[1] Ecce instat hora in qua Virgo peperit Dominum, et intulit ad præsentes. Modo loquamur de Deo et puero Jesu, quia instat media nox, quando... novamque stellam... creavit quam nunquam aliquis priusvidit. Theod.

Der will mich nue ouch erlœsen...
Nu wirt uns ouch dy zeit kont
Das Kristus von tode enstondt...
Also wœlle er meine seele in seine hende
Entpfaben von dysem elende.
Vita Rhyt. § XL.

[2] Jocundissima fuit... Licet debilis sim, nullius tamen infirmitatis molestiam sentio, vel dolorem. Theod. — Rothe, p. 1727.

[3] Omnes sibi assidentes Deo devotissime commendavit. Theod.

[4] Per totam diem illam et noctem... sacratissimis mentis affectionibus in Deum elevata, divinissimis quoque eloquiis et colloquiis spiritu inflammata. Theod. — Sponsi sui adventum præstolans cum eo, intratura ad nuptias. Cæsar. Mss. Bolland.

[5] O Maria, kumm mir zu helf! Passion. f. 52. Ann. de Hainaut. XLVI,

prononçant ces mots, elle baissa la tête comme dans un doux sommeil, et rendit en triomphe le dernier soupir[1]. Son âme s'envola au ciel au milieu des anges et des saints, qui étaient venus au-devant d'elle[2]. Un délicieux parfum se répandit aussitôt dans l'humble chaumière qui ne renfermait plus que sa dépouille mortelle[3], et l'on entendit dans les airs un chœur de voix célestes qui chantait avec une ineffable harmonie le sublime répons de l'Église qui résumait toute sa vie[4] : *Regnum mundi contempsi propter amorem Domini mei Jesu Christi, quem vidi, quem amavi, in quem credidi, quem dilexi.*

C'était dans la nuit du 19 novembre de l'année 1231 ; la Sainte avait à peine accompli sa vingt-quatrième année[5].

c. 27. — Tempus instat in quo omnipotens Deus eos qui amici sui sunt ad nuptias evocet. Cod. Flor. 160. — Es nahet der Brautigam, die Braut zu holen... Justi, Vorzeit de 1823.

[1] Submissa voce omnibus qui circa ipsam erant silentium indixit, et ita quasi suavissime obdormiens exspiravit. Marlène, p. 1255. Tandem jubilando requievit... inclinato capite expiravit. Theod.

[2] Occurrentibus et comitantibus angelis et sanctorum choris, ad regna evolavit sideria. Theod.

Des anges fut convoié
La sus en paradis celestre
Quant du siècle déguerpi l'estre.
Rutebeuf.

Dae wart also suesser roch geleyst
Als ob dy wurtz suf erdenn
Musten zu einer pulver werden.
Vita Rhyt. § XL.

[4] In aere quoque audita est... suavissima melodia... In nocte cantus deprehensæ sunt fuisse illius responsorii Regnum mundi, etc., sæpius repetiti. Petr. de Natalibus, f. 263, ed. 1514.

[5] Le manuscrit du prince de Solms, intitulé *Antiquitates monasterii Aldenbergensis*, raconte que la petite Gertrude, âgée de quatre ans, qui était alors à Aldenberg, dit ce même jour à ses compagnes : « J'entends sonner la cloche « des morts à Marbourg ; en ce moment même la chère dame ma mère sera « morte ! » Justi, Vorzeit, 1823, p. 806.

CHAPITRE XXX

COMMENT LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH FUT ENSEVELIE DANS LA CHAPELLE DE SON HOPITAL, ET COMMENT LES PETITS OISEAUX DU CIEL CÉLÉBRÈRENT SES OBSÈQUES.

> Ecce quod concupivi, jam video : quod speravi, jam teneo ; ipsi sum juncta in cœlis, quem in terris posita, tota devotione dilexi.
>
> ANTIENNE DE SAINTE AGNÈS, au Bréviaire romain.

A la différence de la plupart des gloires humaines, celle des élus de Dieu ne commence sur la terre, comme dans le ciel, qu'avec leur mort. Il semble que, dans sa paternelle sollicitude, le Seigneur ait voulu mettre toujours leur humilité sous la protection de l'oubli ou des injures de ce monde, jusqu'à ce que leur dépouille mortelle reste seule exposée à ses dangereux hommages. Aussi à peine l'âme de notre Élisabeth fut-elle allée chercher le riche repos du ciel[1], que son corps devint l'objet de la vénération qui lui avait été trop souvent refusée pendant sa vie ; et nous allons voir cette pauvre jeune veuve si longtemps persécutée, méprisée, calomniée, désormais préoccuper la pensée des fidèles et remuer tous les esprits catholiques, depuis le chef suprême de l'Église jusqu'aux plus humbles pèlerins de la pieuse Germanie.

[1] Migranie anima ad requiem opulentam. Theod. VIII, 6.

Après qu'elle eut rendu le dernier soupir, ses fidèles suivantes, et quelques autres femmes dévotes, lavèrent et ensevelirent son corps avec un grand respect pour tout ce qui restait de celle dont les derniers instants avaient si bien répondu à toutes les glorieuses victoires de sa vie antérieure. Elles lui donnèrent pour linceul cette pauvre robe déchirée qu'elle avait eue pour seule parure, et qu'elle-même avait désignée et désirée pour vêtement mortuaire[1]. Ce corps sacré fut ensuite transporté par les religieux Franciscains, accompagnés du clergé et du peuple, au milieu des chants funèbres et des larmes de tous, à l'humble chapelle de cet hôpital de Saint-François[2], qui devait être le premier théâtre de sa gloire, après avoir été celui de ses héroïques luttes pour l'amour de Dieu et de ses pauvres. Cette chapelle était celle-là même où elle avait coutume de prier, et de se livrer à tous ses exercices de dévotion[3].

Le bruit de sa mort s'étant bientôt répandu, on vit accourir tous les prêtres et les religieux des environs, notamment les moines de l'ordre de Cîteaux, et une foule immense de fidèles, tant riches que pauvres, afin de rendre les derniers devoirs à celle qui venait de recueillir si jeune encore le fruit de ses labeurs. Animés par cet instinct populaire qui est si souvent le sûr présage de la vraie renommée, et pressentant les honneurs dont l'Église entourerait bientôt ces dépouilles précieuses, les plus ardents songèrent déjà à se procurer des reliques de la sainte future. On se jeta sur sa bière; les uns

[1] Tunica, sicut desideraverat, induerunt... Theod. VIII, 4. In einem growen versmehten und bœsem rocke in dem sie got gedienet het. Da wolte sie ouch innen sterben und begraben werden. Cod. Heidelb. f. 32.

[2] A religiosis et a clero et populo in capellam cum canticis et orationibus, et cum multis lacrymis deportatum est. Ibid.

[3] Justi, p. 189 et 220.

arrachèrent des morceaux de sa robe, les autres lui coupèrent les cheveux et les ongles; quelques femmes allèrent même jusqu'à lui couper le bout des oreilles et des seins[1]. Cependant la douleur causée par cette perte était générale; des larmes coulaient de tous les yeux; on entendait partout les gémissements et les lamentations des pauvres, des malades à qui ses tendres soins allaient à jamais manquer, et qui accouraient en foule pour voir une dernière fois leur bienfaitrice : ils la pleuraient tous ensemble, comme si chacun d'eux avait perdu sa mère[2]. Mais comment décrire l'angoisse et la désolation de tous ceux qui perdaient en elle un soutien ou un exemple[3]? Entre autres les religieux Franciscains, qui avaient en elle à la fois une sœur par la communauté d'habit et de règle, et une mère par la constante et efficace protection qu'elle leur avait accordée, déploraient sa perte avec une violente affliction. « Quand j'y pense, » dit celui d'entre eux qui nous a laissé la biographie de leur céleste amie, « quand j'y pense, j'ai bien plus envie de pleu« rer que d'écrire[4]. »

L'amour et la dévotion du peuple exigea et obtint que ces dépouilles chéries restassent exposées pendant quatre jours entiers dans l'église, au milieu de la multitude des fidèles,

[1] Plurimi devotione accensi, particulas pannorum incidebant, alii rumpebant, alii pilos capitis incidebant et ungues. Quædam autem aures illius truncabat : etiam summitatem mamillarum ejus quidam præcidebant, et pro reliquiis hujusmodi sibi servabant. Dict. IV Ancill. 2032.

[2] O quantus dolor pauperum concurrentium! o quantus luctus omnium, quantaque præcipue lamenta infirmorum et egentium sunt audita! Ibid. Tanquam si mater omnium exstitisset. Theod. VIII, 5.

[3] Difficile esset singulorum dolorem, querelas et mœrorem explicare.

[4] Dann was von ir aller klage und jamer als gros das mich das gelustet zu weinende wen ich dar an gedenke denne ihtes iht zu schribende oder zu sagende. Cod. Heidelb. p. 32.

qui chantaient de pieux cantiques[1]. Le visage de la Sainte défunte était découvert, et offrait, aux regards avides de la contempler, le plus doux et le plus séduisant spectacle[2]. Sa jeune beauté y avait reparu avec toute sa fraîcheur et tout son éclat : l'incarnat de la vie et de la jeunesse se retrouvait sur ses joues[3]. Sa chair, au lieu d'être roidie par la mort, était tendre et flexible au toucher, comme si elle vivait encore[4]. « Avant de mourir, » dit un de ses historiens, « elle avait la figure comme l'ont ordinairement les personnes qui ont passé leur vie dans l'amertume et la douleur. Mais à peine eut-elle expiré, que son visage parut si poli, si vif, si majestueux et si beau, qu'on ne pouvait voir ce changement si subit qu'avec admiration, et qu'on eût dit que la mort, qui détruit tout dans les autres, n'était venue en elle que pour réparer non les ruines de la vieillesse et du temps, mais celles de la souffrance et de l'austérité, comme si la grâce, qui jusque-là avait animé son âme, eût voulu animer son corps à son tour. Il semblait qu'on y vît briller, à travers des ombres et des ténèbres de la mort, quelques-unes des beautés immortelles, ou que la gloire même eût répandu quelques rayons par avance sur une chair qu'elle devait toute couvrir un jour de lumière et de clarté[5]. »

Cette charmante tradition, qui veut que la beauté physique ait été rétablie et accrue dans le corps d'Élisabeth dès que son âme en fut délivrée, a été fidèlement suivie par l'ar-

[1] Exigente autem devotione populi... In medio multitudinis et psallentium. Theod.

[2] Erat non horror sed honor, non abominabile sed amabile, cernere mortuum corpus istud... Ibid.

[3] Sy bran under iren augen recht als ob sy lebt. Passional, f. 62.

[4] Inerat carni quædam, tanquam viveret, teneritudo, et in partem hinc et inde ad libitum contractantium leniter flectebatur. Theod. l. c.

[5] Le P. Archange, p. 478.

tiste inconnu qui a sculpté les principaux traits de sa vie sur les autels de Marbourg, et qui l'a représentée exposée sur sa bière, et bien autrement belle dans ce sommeil de la mort que dans tous les autres sujets.

Ce n'était pas seulement la vue que réjouissait en ce moment douloureux le corps sacré et délicat[1] de la jeune défunte : il s'en exhalait un suave et délicieux parfum, comme un doux symbole de la grâce et des vertus divines dont il avait été le dépôt et l'enveloppe[2]. Les âmes pieuses pouvaient se rappeler alors les paroles du sage, quand il dit que la mémoire du juste est comme un parfum admirable[3]. « Cette senteur si merveilleuse, » dit l'écrivain que nous venons de citer, « servit beaucoup à consoler les pauvres et tout le peuple de la perte qu'il venait de faire. Cette odeur céleste charmait doucement son ennui et arrêtait le triste cours de ses larmes et de ses regrets, par l'assurance qu'il recevait de ce gage miraculeux, que quoique la Sainte fût morte, elle serait encore, plus que lorsqu'elle était vivante, la mère charitable des pauvres, le refuge assuré des affligés, et que le sacré parfum de ses prières montant sans cesse jusqu'au trône de la majesté divine, il répandrait à tout moment sa force et sa vertu sur tous ceux qui l'invoqueraient en leurs besoins[4]. »

Le quatrième jour après sa mort, ses obsèques furent célébrées avec la plus grande solennité. Ce baume pur et précieux fut concentré dans un étroit cercueil; ce riche et res-

[1] Hoc sacrosanctum corpusculum. Theod. l. c.

[2] Quoniam fuit divinorum apotheca charismatum virtutum gratiarum alabastrum,... mirifica suavissimi odoris jucunditas prodiit, quæ mentes reficeret, sensum delectaret. Ibid.

[3] Eccli. XLIX, 1.

[4] Le P. Archange, p. 479-80.

plendissant bijou fut caché sous une humble pierre[1], dans la chapelle même de son hospice[2], en présence des abbés et des religieux de plusieurs monastères voisins, et d'une multitude immense que les prudents efforts du clergé pouvaient seuls contenir et régler[3]. La douleur de cette foule de chrétiens fut violente et bruyante. C'était certes le plus éclatant hommage que recevait en ce moment la Sainte défunte. Mais à leurs larmes abondantes et à leurs gémissements venait se mêler en même temps l'expression de sentiments plus féconds et plus dignes encore d'elle; car tous élevaient au ciel les accents d'une dévotion fervente, et de la pieuse reconnaissance qu'ils éprouvaient d'avoir reçu de Dieu un exemple aussi glorieux et d'aussi admirables avertissements[4].

Mais le Seigneur réservait à son amie un autre doux et touchant hommage. La nuit précédente, pendant qu'on chantait les Vigiles des morts, l'abbesse de Wechere[5], qui

[1] Post celebrata devotissime ac solemnissime missarum officia purissimum illud balsamum suo vasculo conceptum sepulturæ tradiderunt, gemmam pretiosissimam sub despectabili lapide reponentes. Theod. VIII, 6.

[2] Cette chapelle n'avait que 30 pieds de long et 30 de large. Elle servait aux malades. Une tradition constante y place la sépulture de notre Sainte, jusqu'à la construction de sa grande église. Mss. publié par Justi, Vorzeit de 1838.

[3] Theod. VIII, 6.

[4] Iterum fiebat multarum effusio uberrima lacrymarum. Factus est ploratus et ululatus. Infundebatur pectoribus compunctio, accendebatur piis devotionis oratio. Eratque omnibus in communi vox laudis et gratiarum actio. Ibid. — Quelques auteurs modernes rapportent ici l'épitaphe bizarre mise sur sa tombe avant sa canonisation :

Hic jacet Elisabeth. Si bene fecit, habet.

Pfefferkorn, Geschichte Thüringen, p. 147. Nous ne l'avons trouvée dans aucune des anciennes sources.

[5] C'est probablement *Wetter* que les récits contemporains ont voulu désigner sous ce nom. Wetter était une abbaye du diocèse de Mayence, aujourd'hui petite ville de la Hesse électorale, au nord de Marbourg.

était venue prendre part à la cérémonie funèbre, entendit une harmonie extérieure qui l'étonna vivement : elle sortit, accompagnée de plusieurs personnes, pour s'en assurer, et vit sur le toit de l'église, quoique ce fût en hiver, un nombre infini d'oiseaux d'une espèce inconnue jusque-là aux hommes, et qui chantaient avec des modulations si suaves et si variées, que tous les assistants en furent pénétrés d'admiration[1]. Ils semblaient vouloir célébrer à leur façon ces glorieuses funérailles[2]. C'étaient, disaient quelques-uns, des anges envoyés par Dieu pour convoyer l'âme de la chère Élisabeth au ciel, et qui étaient revenus pour honorer son corps par leurs chants de céleste allégresse[3]. « Ces petits oiseaux, » dit saint Bonaventure, « ont rendu témoignage à sa pureté en lui parlant leur langage lors de sa sépulture, et en chantant avec cette merveilleuse douceur sur sa tombe. Celui qui a parlé par la bouche d'une ânesse pour réprimer la folie d'un prophète, pouvait bien parler par celle des oiseaux pour proclamer l'innocence d'une Sainte[4]. »

[1] Audivit jocundissime decantare, et admirans ubi hoc esset, exivit ecclesiam... Dict. IV Ancill. l. c. — Visæ sunt aves infinitæ alias, nunquam visæ, hominibus cunctis incognitæ... Petr. de Natalibus, f. 263. Quæ tam suavi modulatione cantabant, et tanta varietate modos cantandi formabant, ut cunctos in admirationem adducerent. Cod. Flor. p. 160.

[2] Eoque ejus exequias quodammodo agere viderentur. Cod. Flor.

[3] Credimus fuisse angelos qui a Deo missi fuerunt, ut animam ejus in cœlum deferrent et corpus cœlestibus jubilationibus honorarent. Ibid.

[4] In signum puritatis, ei aviculæ suo modo locutæ sunt in sepultura ejus, canentes mira dulcedine supra locum... qui enim locutus est in asina ad corripiendam prophetæ vesaniam, loqui potuit in avibus, ad manifestandam Sanctæ innocentiam.

CHAPITRE XXXI

DES BEAUX MIRACLES OBTENUS DE DIEU PAR L'INTERCESSION DE LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH, ET COMMENT SON BEAU-FRÈRE, LE DUC CONRAD, S'OCCUPA DE LA FAIRE CANONISER.

In vita sua fecit monstra, et in morte mirabilia operatus est.

ECCL. XLVIII, 15.

Le Seigneur ne tarda pas à manifester la puissance miraculeuse qu'il voulait désormais attribuer à celle dont toute la vie mortelle n'avait été qu'un long acte d'humilité. A cet invincible amour qui avait préféré à tout sur la terre l'abjection et la misère, il se hâta de conférer, pour gage de sa victoire, le droit de disposer des richesses du ciel.

Dès le second jour après ses obsèques, un certain moine de l'ordre de Cîteaux vint s'agenouiller auprès de sa tombe pour lui demander du secours. Il y avait plus de quarante années que cet infortuné languissait en proie à une douleur intérieure, et rongé par une plaie secrète du cœur qui avait triomphé pendant toute sa vie de tous les remèdes humains[1]; mais, après avoir invoqué avec une foi entière la zélée consolatrice de toutes les souffrances, il se sentit tout à coup guéri et délivré du joug sous lequel il gémissait, et en ren-

[1] Qui a plaga cordis, ac mentis morbo, quo per quadraginta annos et amplius turbulentus languerat. Theod VIII, 6.

dit témoignage, sous la foi du serment, devant maître Conrad et le curé de Marbourg[1]. Ce fut la première guérison opérée par son intercession; et ce n'est pas sans un doux intérêt que l'on voit cette âme si tendre et si aimante, qui avait tant souffert pendant sa vie par les émotions de son cœur, choisir, pour premier objet de sa miséricordieuse intervention dans le ciel, une de ces cruelles épreuves intérieures que la médecine de l'homme ne sait ni guérir ni plaindre.

Peu après il vint à sa tombe un prélat d'une très-illustre naissance, et pourvu d'une haute dignité ecclésiastique; l'histoire ne nous a pas conservé son nom, mais elle l'accuse de s'être livré à tous les excès de la débauche, que le caractère sacré dont il était revêtu rendait d'autant plus odieux[2]. Souvent, vaincu par le remords et la honte, il avait recours au tribunal de la pénitence, mais sans fruit : à la première tentation il succombait de nouveau, ses rechutes n'en étaient que plus scandaleuses et plus déplorables. Cependant il luttait toujours contre sa faiblesse, et, tout souillé qu'il était, il s'en vint chercher des forces auprès du tombeau de la pure et simple Élisabeth. Il s'y mit en prière, et invoqua sa protection et son intercession en versant des torrents de larmes, et il resta pendant de longues heures absorbé par une ferveur sincère et une intime contrition[3]. Il ne cessa ses ar-

[1] Invocans in beata Elisabeth plena fide Dominum Jesum Christum..., per mœrentium consolatricem liberatus est. Ibid. Hoc juravit, me præsente et Plebano de Marburch. Cour. Ep. ad Papam, p. 113.

[2] Vir nobilis clari sanguinis ac sublimis prælationis, qui horrendis vitiis intricatus lubrico carnis miserabiliter et detestabiliter laborabat. l. c.

[3] Ad confessionis præsidium frequentius veniebat. Verum... rursus tempestate tentationis exorta, etc... Is pollutus et immundus et obscenis peccatorum sordibus, tanquam sus in volutabro volutatus, ad tumbam amatricis munditiæ, sanctæ Elisabeth, cum multa devotione recedens, lacrymarum fluvios

dentes supplications qu'après avoir acquis la conviction qu'elles étaient parvenues jusqu'aux oreilles divines, et que le Seigneur avait exaucé la prière que sa bien-aimée Élisabeth lui présentait au nom d'une pauvre victime du péché[1] : il se sentit, en effet, pénétré d'une force spirituelle, et supérieure à toutes les impulsions du vice ; et dès ce moment, ainsi qu'il le déclara en se confessant à maître Conrad, l'aiguillon de la chair fut tellement dompté en lui, qu'il n'eut plus à combattre que de légères tentations dont il se rendait facilement maître[2].

Bien d'autres âmes souffrantes, et opprimées sous le joug du péché, apprenaient à le secouer auprès des restes de cette jeune femme qui, vivante, avait su si noblement le briser : on nous cite surtout parmi ceux qui venaient ainsi l'invoquer contre leurs propres faiblesses, et qui en furent guéris, des hommes dominés par l'orgueil, l'avarice, la haine et la colère[3] ; et certes ils ne pouvaient suivre, pour sortir de leur servitude, un guide plus fidèle que celle qui s'était toujours humiliée au-dessous de tous, celle qui avait donné et son avoir et son être tout entier aux pauvres de Dieu, celle qui avait passé sa vie à aimer et à pardonner.

Mais ce n'étaient pas seulement les maux de l'âme qui trouvaient en elle une compassion efficace : les souffrances et les infirmités physiques qu'elle avait mis tant de sollicitude et de courage à soulager pendant sa vie, tout en per-

cum intima cordis fundens contritione, orationi non perfunctorie, sed diutissime cum fervore valido assistebat. Ibid.

[1] Nec destitit donec introiret clamor ejus in aures Altissimi. Precibus dilectæ suæ Elisabeth suscepit orationem tribulati pauperis. Ibid.

[2] Sensit sibi quamdam spiritualis consolationis superinfundi gratiam. . ex tunc stimulus carnalis lubricitatis sic in ipso exstinctus fuit, etc. Ibid.

[3] Aliis itidem spiritu superbiæ inflatis, aut iracundiæ, vel invidiæ stimulis agitatis, aut avaritiæ vinculo frenatis... Ibid.

dant avec elle les soins affectueux et empressés dont elle les avait entourés, gagnaient d'un autre côté à la nouvelle et plus abondante puissance dont Dieu l'avait investie, et possédaient désormais en elle un médecin céleste[1]. Un touchant récit montre combien elle fut rapidement appelée à exercer cette puissance bienfaisante, et comment son âme glorifiée restait fidèle à cette douce familiarité envers les humbles et les pauvres, qui avait répandu tant de charme sur ses relations d'ici-bas avec eux. Au monastère de Reinhartsbrunn, où reposait auprès de ses aïeux le duc Louis, il y avait un frère convers qui exerçait l'office de meunier : il était d'une très-fervente piété, et pratiquait de grandes austérités; entre autres il portait une cuirasse de fer contre sa chair pour mieux la dompter[2]. La duchesse, dans les fréquentes visites qu'elle faisait à cette abbaye pour prier sur la tombe de son époux bien-aimé, avait distingué ce pauvre frère, et lui portait, à cause de la sainteté de sa vie, une affection toute spéciale[3]. Un jour surtout, l'ayant rencontré comme elle se rendait auprès de son tombeau chéri, elle lui parla avec beaucoup de tendresse, et exigea de lui la promesse qu'il y aurait entre elle et lui une communauté et une fraternité spirituelles; en foi de quoi elle lui tendit la main et prit la sienne, malgré la résistance de l'humble religieux, qui rougissait dans sa simplicité de toucher la main d'une si illustre dame[4]. Quelque temps après, comme il était occupé à répa-

[1] Sunt nimirum et alia exterioris hominis curationi concessa, quibus coruscat nostra cœlestis medica Elisabeth beatissima incessanter. Ibid.

[2] Arte et exercitio serviebat officio molendini... Ad carnem loricam ferream gestans, corpus proprium affligebat. Ibid. c. 7.

[3] Hunc pro sua sanctitate speciali diligebat affectione. Ibid.

[4] Huic Dei famula devotissime se commendans, caritativæ fraternitatis ac communicationis exegit manualem, et accepit a viro renitente et humili spon-

rer les instruments de son métier, une aile du moulin le frappa inopinément, et lui fracassa tout le bras. Il souffrit cruellement de cet accident, mais attendit avec patience qu'il plût au Seigneur de le soulager[1]. Dans la nuit du 19 novembre, pendant que sa sainte et noble sœur rendait à Dieu son âme prédestinée, le frère meunier veillait et priait dans l'église de son abbaye, tout en gémissant de la douleur que lui causait son bras[2]. Tout à coup il vit apparaître, revêtue d'habits royaux et resplendissante d'une lumière inexprimable, la duchesse Élisabeth, qui lui dit avec sa douceur habituelle : « Que fais-tu, mon bon frère Volkmar, et com- « ment cela va-t-il[3]? » Quoique effrayé et ébloui d'abord par la clarté divine qui l'entourait, il la reconnut, et lui dit : « Mais, Madame, comment, vous qui étiez ordinairement « vêtue d'habits si misérables, avez-vous aujourd'hui des « robes si belles et si éclatantes[4]? » « Ah! » dit-elle, « c'est « que j'ai changé de condition[5]. » Et alors elle lui prit de nouveau la main droite, la même qu'il lui avait autrefois donnée en signe de fraternité et que le moulin avait brisée, et le guérit. Cet attouchement à la partie blessée lui ayant semblé douloureux, il s'éveilla comme d'un songe, et trouva sa main et son bras entièrement sains et rétablis. Il en remer-

sionem. Erubuit enim vir rusticus et justus, manum contingere excellentissimæ mulieris. Ibid.

[1] Multo dolore affectus consolationem a Domino cum patientia exspectabat. Ibid.

[2] In ecclesia sua vigilans et orans, et in doloribus suis gemens, residebat. Ibid.

[3] Electa Dei Elisabeth in visu apparuit regalibus induta, inæstimabilique claritate fulgens, et dulciter eum alloquens : Qualiter, inquit, agis, et quomodo vales, frater mi Volkmare?

[4] Quomodo, o Domina mi, quæ abjectis operiri solebas indumentis, nunc tam speciosis vestibus et splendidissimis amictris?

[5] Ego mutavi statum meum.

cia aussitôt le Seigneur, et cette sœur qui avait songé tout d'abord à lui en entrant dans le ciel[1].

Mais de plus grands prodiges eurent lieu près de sa tombe, dès les premiers jours qui suivirent ses funérailles. Des malheureux atteints par de pénibles infirmités, des sourds, des boiteux, des aveugles, des insensés, des lépreux, des paralytiques, qui étaient venus, peut-être la croyant vivante encore, implorer sa générosité, s'en retournaient entièrement guéris, après avoir prié dans la chapelle où elle reposait. Les récits contemporains nous ont conservé le détail authentique de ces guérisons[2] : nous n'en citerons qu'une seule, telle qu'elle fut racontée, sous la foi du serment, aux juges apostoliques : elle donnera une idée des autres. Un homme de Marbourg, nommé Henri, et âgé de quarante ans, avait depuis quelque temps la vue si faible, qu'en marchant il prenait souvent les champs de blé pour le grand chemin, ce qui lui attirait les moqueries de ses camarades[3]. Enfin il devint tout à fait aveugle, et fut obligé de se laisser conduire partout où il voulait aller. Il se fit alors mener au tombeau de celle qu'on appelait déjà *l'heureuse Élisabeth*[4], et lui fit un vœu en lui offrant deux cierges. Les commissaires du saint-siége lui demandèrent de quelles paroles il s'était servi pour l'invoquer; il leur répéta celles-ci :

[1] Apprehensa dextera fratris, qua fraternitatem spoponderat, quam molendinum confregerat, sanavit eum. Qui ad tactum tanquam dolens expavens repente evigilavit... In suæ salutis procuratrice Dominum benedixit.

[2] On peut voir surtout dans le récit de la mort d'Élisabeth, inséré dans Martène, Collectio Amplissima, t. I, p. 1255-56, l'énumération des guérisons miraculeuses qui suivirent immédiatement son décès, avec la date du jour de chacune. On y remarque plusieurs personnes guéries de la rage.

[3] Ita ut sæpe, de via declinans, per media sata transiret, unde et comites itineris sui ipsum sæpe deridebant. Ep. Conr. Marburg. ad Pap., p. 136.

[4] Sepulcrum felicis Elisabeth visitans. Ibid.

« Chère dame sainte Élisabeth, guéris mes yeux, et je serai « toujours ton fidèle serviteur, et je payerai chaque année « de ma vie deux deniers à ton hôpital[1]. » Et aussitôt la vue lui revint plus claire qu'il ne l'avait jamais eue. C'était le quinzième jour après la mort de la Sainte[2].

Plus le bruit de ces prodiges se répandait dans les environs de Marbourg, et plus on voyait s'accroître la foule des malheureux de toute sorte qui venaient solliciter la guérison de leurs maux divers : la miséricorde divine ne faisait pas défaut à la foi du peuple chrétien, et chaque jour elle accordait, aux prières de ceux qui prenaient Élisabeth pour avocate, des grâces plus nombreuses et plus évidentes[3]. Ce n'était pas seulement des diocèses voisins de Mayence et de Trèves qu'on voyait accourir les malades et les âmes souffrantes; il en venait chaque jour des provinces plus éloignées, de Cologne, de Brême, de Magdebourg. Ceux qui se retiraient consolés ou guéris étaient aussitôt remplacés par de nouveaux venus qui s'en allaient bientôt tour à tour, annonçant les puissantes miséricordes du Seigneur à tous ceux qu'ils rencontraient en route. « J'y ai été moi-même vers « cette époque, » dit le moine Cæsarius, « et jamais de ma « vie je n'ai vu tant de monde à la fois qu'il y en avait alors « à Marbourg et dans les environs. On pouvait à peine se « frayer un chemin pour entrer dans l'église ou pour en « sortir[4]. »

[1] Requisitus quibus verbis ipsam invocavit, respondit : Cara domina sancta Elisabeth, sana oculos meos, et semper libenter tibi serviam, etc. Ibid.

[2] Requisitus de tempore, dixit, decimo quinto die post mortem prædictæ domnæ. Ibid.

[3] Catervatim veniens populus in variis miseriis; optatum consequuntur præsidium... cum instanti devotionis pulsanti janua gratiæ aperitur. Ibid.

[4] Aliis recedentibus, alii occurrebant, sanitatem consecuti, Dei virtutem venientibus nuntiabant... Ego circa idem tempus ibi fui, et non recordor me

Maître Conrad, attentif aux éclatants résultats d'une vie dont il se sentait en quelque sorte responsable, et dont il pouvait s'arroger à juste titre une partie de la gloire, n'hésita pas à faire connaître au pape Grégoire IX les merveilles dont la puissance divine entourait le tombeau de la glorieuse défunte, et la vénération toujours croissante du peuple, en lui proposant de constater et de déclarer solennellement ses droits à l'invocation des fidèles. Ce grand pape, qui malgré ses quatre-vingt-dix ans avait le cœur tout jeune d'amour et de sollicitude pour l'honneur de Dieu et de l'Église, qui avait déjà eu le bonheur de canoniser saint François d'Assise, et qui en cette même année avait inscrit à côté de lui dans le ciel son plus illustre disciple, saint Antoine de Padoue, répondit à la proposition de Conrad avec un affectueux empressement, mais en même temps avec une apostolique prudence. « Nous avons appris par ta lettre, » lui écrivait-il, « cher fils Conrad, avec des larmes d'une douce joie, comment ce glorieux ouvrier dont rien ne limite la puissance « a béni sa servante Élisabeth d'illustre mémoire, en son « vivant notre très-chère fille en Jésus-Christ et duchesse de « Thuringe; comment, de faible et fragile qu'elle était par « la nature, il l'a rendue, par le don de sa grâce, robuste et « inébranlable dans le culte de son nom divin; et comment, « après l'avoir admise dans l'assemblée des Saints, il manifeste par des signes glorieux la béatitude qu'il lui a accordée [1]. » Toutefois le pontife, se souvenant que *tout ce*

in tota vita mea tantum simul vidisse populum, quantum in oppido Marburg et circa illud tunc temporis aspexi. Vix aliquis in ecclesiam sine magno labore intrare vel exire potuit. Cæsar. Heisterbach. ap. Mss. Bolland., dans un sermon cité tout au long par M. Stædtler, à la fin de sa traduction.

[1] Sane cum lætitia dulcium lacrymarum concursibus comitatu, dilecte fili Conrade, ex litteris tuæ devotionis accepimus, quod ille artifex glorio-

qui reluit n'est pas or[1], et voulant lever tous les doutes des esprits soupçonneux, ordonna à l'archevêque de Mayence, à l'abbé d'Eberbach, et à maître Conrad, de recueillir des témoignages publics et solennels sur tout ce qui, dans la vie de la duchesse, avait pu être agréable à Dieu et aux hommes, ainsi que sur les miracles qui avaient suivi sa mort[2], et, après avoir rédigé par écrit ces diverses dépositions et les avoir munies de leurs sceaux, de les envoyer à Rome par des messagers fidèles. Il prescrivit en même temps l'ordre et la méthode qu'il fallait suivre dans l'examen des témoins, en y mettant un soin et un esprit de détail qui prouvent toute la sollicitude et la sage réserve avec laquelle il entamait cette délicate matière[3].

Cependant l'archevêque Sigefroi de Mayence, dans le diocèse duquel étaient situés la ville de Marbourg et le tombeau d'Élisabeth, avait été également frappé par les merveilles que la bonté divine faisait éclater au sein de son troupeau[4]. A la prière de maître Conrad, et d'après une révélation qui lui fut faite dans une vision[5], il se rendit à Marbourg, et y consacra solennellement, le jour de la fête de saint Laurent

sus, etc... Voyez l'original de ce bref, dans toute son étendue, au n° VII de l'Appendice.

[1] Eo quod omne rutilum auri nomen non impetrat, nec ebur quodlibet nivem imitatur.

[2] Vitam et conversationem landgraviæ memoratæ, quibus Domino et hominibus sancitur placuisse, nec non miracula, etc.

[3] Testes legitimi... prius ab eis præsito juramento, diligenter examinentur, et interrogentur de omnibus quæ dixerint, quo modo sciunt, quo tempore, quo mense, quo die, quibus præsentibus, quo loco, ad cujus invocationem, et quibus verbis interpositis, etc., etc. Ex Wadding, t. II, p. 606. Voyez l'Appendice, n° VII.

[4] Vit. Rhyt. § XLI.

[5] Propter meam petitionem, quia evidenter hoc acceperat in revelatione. Ep. Conr. Marb., p. 108.

(10 août 1232), deux autels que les fidèles avaient construits en l'honneur d'Élisabeth dans l'église même où elle était enterrée[1]. Une immense multitude s'y était rassemblée, tant pour assister à cette cérémonie que pour écouter le sermon que maître Conrad devait prononcer en l'honneur de son illustre pénitente[2]. Pendant que celui-ci prêchait, il lui vint à l'esprit qu'il ne pourrait jamais y avoir d'occasion plus favorable pour satisfaire aux vœux du souverain pontife; et aussitôt, sans y avoir plus longtemps réfléchi[3], il enjoignit à tous ceux qui, parmi les auditeurs, auraient obtenu quelque guérison ou faveur céleste par l'invocation de la duchesse, de se présenter avec leurs témoins le lendemain, à l'heure de prime, devant l'archevêque de Mayence et les autres prélats qui étaient venus assister à la dédicace des autels. A l'heure fixée, on vit arriver un nombre considérable de personnes qui affirmaient toutes qu'elles avaient reçu des grâces par l'intercession d'Élisabeth. L'archevêque, étant pressé de retourner à cause de certaines affaires très-importantes, se borna à faire écrire les faits les plus remarquables et les mieux avérés : il ne put les sceller, pas plus que les autres prélats, parce qu'ils n'avaient pas leurs sceaux avec eux[4]. Maître Conrad copia mot à mot toute cette série de dépositions, en recueillit lui-même plusieurs autres, toujours sous la foi du serment; et après avoir relu l'ensemble à l'archevêque de

[1] Constructa sunt in ipsa capella ad laudem ejus duo altaria. Quæ venerabilis dominus... in die Sancti Laurentii dedicaret. Theod. VIII, 7.

[2] Cum ego illic magnam multitudinem populorum tam ad prædicationem quam ad dedicationem convocassem. Conr. Marb., p. 109.

[3] Infra cursum sermonis, sine omni consilio utique præhabito, vestræ sanctitatis in mente concipiens satisfacere desiderio... Ibid.

[4] Cum non modica turba convenissent; qui omnes asserebant... Domnus Moguntinus, quia ad alia quædam festinabat ardua negotia, magis evidentia fecit conscribi... quia ibi sua sigilla non habebant. Ibid.

Mayence et à l'abbé d'Eberbach, qui n'y trouvèrent rien à changer[1], il l'envoya au pape, en y ajoutant un résumé de la vie d'Élisabeth d'après ses propres souvenirs. Ce précieux monument nous a été conservé[2], et forme la source la plus ancienne où doive puiser l'historien de la Sainte.

Cette première énumération des miracles, transmise par maître Conrad, contient la narration détaillée de trente-sept guérisons subites et surnaturelles, rédigée conformément aux ordres du pape, avec les détails les plus précis sur les lieux, les dates et les personnes, ainsi que sur les formules de prières qui avaient été employées. La plupart de ces récits sont empreints, à nos yeux du moins, du plus touchant intérêt. On y voit que les infortunés qui avaient recours à elle lui parlaient toujours le tendre et familier langage que son extrême douceur et humilité avait autorisé pendant sa vie : « Chère sainte Élisabeth, » lui disait-on, « guéris ma jambe, « et je serai toujours ton zélé serviteur... » Ou bien : « Sainte « dame et duchesse Élisabeth, je te recommande ma pauvre « fille[3]. » « O bienheureuse Élisabeth ! » s'écriait une pauvre mère en ensevelissant le corps de son fils qui venait de mourir, « pourquoi ai-je perdu ainsi mon fils? Viens donc à « mon secours, et fais-le revivre. » Un instant après, le pouls de l'enfant recommença à battre, il revint à la vie, et, après avoir longtemps essayé de parler, il dit vers minuit :

[1] Series subnotata quam de verbo ad verbum compilatam ego Conradus humilis prædicator vobis proximo destinavi : nec quippiam nunc audiium movit conscientias nostrum irium ad variandum seu minuendum aliquid circa hanc seriam vel minuendum. Préambule de la lettre de Conrad, p. 108.

[2] V. Indication des sources, p. 157.

[3] Cara domina Elisabeth, sana me in crure meo, et semper libenter serviam tibi... Cara domina sancta Elisabeth, sana oculos meos... Sancta domina landgravia Elisabeth, meam filiam gratiæ tuæ recommendo... Ap. Conr. Marb., p. 137, 144.

« Où suis-je, bien-aimée? » Il ne reconnaissait pas encore sa mère[1].

Une autre pauvre mère, dont la fille était depuis cinq ans atteinte des plus cruelles infirmités, entre autres d'énormes tumeurs sur le dos et la poitrine, la fit porter au tombeau d'Élisabeth, et y resta avec elle deux jours en prière. Au bout de ce temps, voyant que ses prières n'étaient pas exaucées, elle murmura hautement contre la Sainte, en disant : « Puisque tu ne m'as pas exaucée, je détournerai tout le « monde de venir à ton sépulcre[2]. » Elle partit ensuite de Marbourg vivement irritée; mais, après avoir fait un mille et demi, les cris et la douleur de sa fille l'obligèrent de s'arrêter auprès d'une fontaine dans le village de Rosdorf; l'enfant s'y endormit quelques instants, et lorsqu'elle s'éveilla, elle dit qu'elle avait vu venir à elle une belle dame dont le visage était tout resplendissant, et dont les mains étaient toutes blanches et fines, et qu'elle avait doucement passé ses mains sur les parties les plus douloureuses de son corps, en lui disant : « Lève-toi et marche. » Et aussitôt la jeune fille s'écria : « O ma mère, voici que je me sens déli- « vrée dans tout mon corps ! » Elles retournèrent ensemble au tombeau pour y rendre grâces à la Sainte, et y laissèrent le panier dans lequel la malade avait été apportée[3].

[1] Beata Elisabeth, puerum meum quomodo sic amisi? Succurre, et fac quod spiritus ejus redeat intra ipsum... Et his dictis puer revixit... Et pulsus arteriarum vitæ redditæ indicium primum fuit... Impotens loqui usque ad noctis medium, et tunc dixit : Ubi sum, dilecta? et adhuc matrem non recognovit... Ibid, p. 126.

[2] Mater irata murmuravit contra dominam Elisabeth, dicens : Omnes avertam homines a visitatione sepulcri tui, quia non exaudisti me. Ibid, p. 120.

[3] Resedit juxta fontem... filia ex dolore corporis multum plorante... Obdormiens parum, cum evigilasset, dixit, se in somno quamdam domnam ad se venientem vidisse, cujus facies splendida, manus graciles et candidæ, quæ

Un jeune homme dont les jambes étaient paralysées, et qui avait en outre une cruelle douleur à l'épine dorsale, se fit transporter dans un chariot au tombeau de la duchesse, où le mal qu'il avait au dos fut guéri; et comme on le ramenait chez lui, il dit : « Sainte Élisabeth, je ne retourne plus « chez toi, à moins que par ta miséricorde je ne puisse y « aller sur mes pieds; mais j'irai bien, si tu me donnes cette « grâce[1]. » Quelques jours après, à la fête de la Toussaint, il se sentit guéri complétement, et put accomplir sa promesse.

Nous nous arrêtons, presque à regret, dans ces récits, qui sont des témoignages si précieux de la foi et des mœurs de cette époque. Ce recueil des dépositions ne put être terminé que dans les premiers mois de l'année 1233, et son envoi à Rome fut retardé par des causes qui nous sont restées inconnues. Avant qu'il eût lieu, Conrad avait péri victime de son zèle pour la foi. La hardiesse avec laquelle il accusait et poursuivait les seigneurs et les princes les plus puissants, lorsque leur foi lui semblait suspecte, avait depuis longtemps excité contre lui des haines et des rancunes redoutables, que la sévérité excessive et l'injustice évidente de quelques-uns de ses arrêts augmentaient chaque jour. Le 30 juillet 1233, comme il revenait de Mayence à Marbourg, il fut surpris près du village de Kappel par plusieurs chevaliers et vassaux du comte de Sayn, qu'il venait d'accuser d'hérésie : ils fondirent sur lui et l'égorgèrent. Les assassins voulurent épargner son disciple et compagnon, frère Gérard, franciscain;

manibus suis lenivit corpus ejus in dorso et pectore, et dixit : Surge et ambula... O mater, ecce jam resolvor in toto corpore meo... Sportam, in qua puella portata fuerat, apud sepulcrum relinquentes. Ibid.

[1] Reductus in biga, unde venerat, ita dixit : Sancta Elisabeth, de cætero ad te non veniam, nisi, de tua misericordia, per me vadam : et ibo, si fuerit mihi data facultas. Ibid, p. 143.

mais celui-ci s'opposa à leur dessein, et embrassa si fortement le corps de son maître, qu'il leur fut impossible de tuer l'un sans l'autre[1]. Les corps de Conrad, de son ami et de douze autres prêtres et laïques, victimes des hérétiques, furent transportés à Marbourg, au milieu des regrets du peuple[2]. Il fut enterré dans la même chapelle que la sainte duchesse, sa fille en Jésus-Christ, et à peu de distance de sa pierre sépulcrale[3].

La mort de Conrad, qui avait veillé aussi fidèlement à la gloire posthume d'Élisabeth qu'à son salut pendant qu'elle vivait encore, fut un grand obstacle pour la canonisation que beaucoup de fidèles avaient désirée et espérée. Les pièces qu'il avait rassemblées furent négligées ou perdues, et le zèle qu'on avait témoigné pour cet intérêt populaire commença à se ralentir[4].

[1] Glutino caritatis corpori ejus adhærens simul cum eo periit : et qui in tota via sua se amaverant, in morte non sunt separati, in uno loco occisi, et uno loco sepulti, hoc est in basilica B. Elisabethæ. Cæsar. Heisterb. ap. Mss. Boll.

[2] Das volg klaget sy zumaelle sere.
Vita Rhyt.

Cf. Crolach. Thesaur. Antiq. Thuring. ap. Justi.

[3] Trith. in Chron. Hirsaug. — Broweri, Antiquit. Trevirens. Apud Justi, p. 153. Les meurtriers de Conrad furent d'abord absous par le concile de Mayence; mais le pape Grégoire IX, par sa bulle datée de Pérouse, des calendes d'août 1235, blâme sévèrement le concile de ce procédé; par une autre bulle, en date du même jour, il les absout lui-même moyennant une très-sévère pénitence. Labbe, Concilia, tom. XI, pars II, col. 2346 et 2347. — Toutes les circonstances relatives à la mort de maître Conrad sont relatées avec beaucoup de soin et d'impartialité dans un savant opuscule du docteur E. L. Th. Henke, intitulé : *Konrad von Marburg*, et publié à Marbourg en 1861. L'auteur remarque avec raison que la mort de Conrad mit un terme aux procédures inquisitoriales en Allemagne, où elles ne reparurent que lors des odieux procès de sorcellerie, au dix-septième siècle.

[4] Deinde neglecta vel deperdita acta processus... paululum remissus est fervor... Wadding, II, p. 364.

Toutefois le Seigneur ne tarda pas à susciter un nouveau et zélé défenseur de la gloire de son humble servante, et là même où cette protection semblait la plus inattendue. Des deux frères que le duc Louis, mari d'Élisabeth, avait laissés, et dont nous avons vu l'indigne conduite envers leur belle-sœur, l'un, Henri, gouvernait les duchés pendant la minorité du jeune Hermann, fils de Louis; l'autre, Conrad, se livrait sans frein aux violences que pouvaient lui suggérer toutes les passions de la jeunesse. En 1232, à l'occasion d'une pénitence infligée par l'archevêque de Mayence à l'abbé de Reinhartsbrunn, protégé naturel de la maison de Thuringe, le landgrave Conrad fut tellement irrité contre le prélat, qu'il courut sur lui en plein chapitre à Erfurt, le prit par les cheveux, le renversa par terre, et l'aurait certainement poignardé, si ses serviteurs ne l'en eussent empêché. Mais, non content de ces excès, il se mit à ravager les possessions du siége de Mayence, et assiégea, entre autres lieux, la ville de Fritzlar. Il la prit d'assaut, et, pour se venger des dérisions grossières qu'il avait eu à essuyer de la part des femmes de la ville pendant le siége, il y fit mettre le feu, qui consuma la ville tout entière avec ses églises, ses couvents, et une grande partie des habitants[1].

Il se retira ensuite en son château de Tenneberg, près Gotha, où la main de Dieu ne devait pas tarder à le toucher. Un jour il y vit arriver une fille de joie, qui semblait tombée dans la plus profonde misère, et qui venait lui demander l'aumône. Le landgrave lui ayant reproché très-durement l'infamie de sa profession, l'infortunée lui répondit que c'était la misère seule qui l'y avait forcée, et lui fit un tableau si déchirant de cette misère, qu'il en fut ému au point de lui

[1] Dillich's Hess. Chronica. — Rothe, p. 1729. — Ad Ursin. 1289.

promettre de subvenir dorénavant à tous ses besoins, à condition qu'elle renoncerait à sa vie criminelle. Cet incident produisit une profonde impression sur son âme; il passa la nuit suivante tout entière dans une agitation extrême, en réfléchissant combien il était plus coupable que cette malheureuse qu'il avait insultée, et que la seule pauvreté avait poussée dans le vice, tandis que lui, riche et puissant, faisait un si grand abus de tous les dons de Dieu. Le lendemain matin, il communiqua ses pensées à plusieurs de ses compagnons d'armes et de violence, et apprit avec surprise qu'ils avaient été agités par les mêmes réflexions : ils regardèrent aussitôt cette voix intérieure et simultanée comme un avertissement du ciel, et résolurent de faire pénitence et de changer de vie. Ils s'en allèrent d'abord pieds nus à un pèlerinage voisin, à Gladenbach, et de là à Rome, pour obtenir du pape même l'absolution de leurs péchés[1].

Arrivé à Rome (1233), le duc donna l'exemple de la pénitence la plus sincère et d'une fervente piété. Tous les jours il recevait à sa table vingt-quatre pauvres, qu'il servait lui-même. Le pape lui donna l'absolution, en lui imposant pour condition de se réconcilier avec l'archevêque de Mayence et tous ceux à qui il avait fait tort; de construire et de doter un monastère, au lieu de ceux qu'il avait brûlés; de faire publiquement amende honorable sur les ruines de Fritzlar, et enfin d'entrer lui-même dans un ordre religieux. Pendant qu'il se rapprochait ainsi de Dieu, le souvenir de son humble et sainte belle-sœur, de cette Élisabeth qu'il avait méconnue et persécutée, lui revint aussi dans la mémoire : il résolut d'expier ses torts envers elle en travaillant

[1] Sagittarius. — Teulhorn, geschichte der Hessen, III, p. 559. Histoire de l'Ordre Teutonique, I, p. 309.

à propager sa gloire; et, dans les entretiens qu'il eut avec le souverain pontife, il lui parla en détail de sa grande sainteté, et demanda vivement sa canonisation[1].

A peine revenu en Allemagne (1234), il s'empressa d'accomplir toutes les conditions de son absolution. Il se rendit à Fritzlar, où ceux qui avaient échappé au massacre des habitants étaient revenus chercher un refuge auprès des ruines du principal monastère : il se prosterna tout de son long devant eux, et les supplia, pour l'amour de Dieu, de lui pardonner tout le mal qu'il leur avait fait[2]. Il fit ensuite une procession pieds nus et une discipline à la main; il s'agenouilla devant la porte de l'église, et tendit la discipline à la foule des assistants, en invitant tous ceux qui voudraient à la prendre et à l'en frapper. Une seule vieille femme obéit à cette invitation, et lui donna sur le dos plusieurs coups, qu'il endura avec patience[3]. Il fit immédiatement reconstruire le monastère et l'église, et y établit des chanoines, en même temps qu'il concédait à la ville de Fritzlar d'importants priviléges. Il se rendit ensuite à Eisenach, où, de concert avec son frère Henri, il fonda un couvent de Frères Prêcheurs, sous l'invocation de saint Jean, mais à l'intention spéciale de sa belle-sœur Élisabeth, et pour expier ainsi sa participation aux cruelles épreuves qu'elle avait eu à souffrir dans cette même ville d'Eisenach, lors de son expulsion de la Wartbourg[4].

A dater de ce moment, il se dévoua aux intérêts de sa gloire avec le même zèle que le défunt Conrad. On pouvait croire d'ailleurs que c'étaient les prières de sa belle-sœur,

[1] Stetlichin hatte er ouch mit deme babste red von sente Elsebethin... Rothe, p. 1732.

[2] Ibid.

[3] Hist. de l'Ordre Teutonique, t. I, p. 310.

[4] Rothe, p. 1732.

unies à celles de son frère, qui lui avaient mérité la grâce de comprendre ses fautes, et de mépriser, comme on disait alors, *le monde dans sa fleur*[1]. S'étant décidé à entrer dans l'Ordre Teutonique, il prit l'habit et la croix de l'ordre dans l'église même de l'hôpital de Saint-François, fondé par Élisabeth à Marbourg ; il fit confirmer par son frère la donation qu'Élisabeth avait faite de cet hôpital, et des biens qui en dépendaient, à ces moines-chevaliers[2], et y ajouta toutes ses propres possessions en Hesse et en Thuringe. Il obtint en outre que cette donation fût sanctionnée par le pape, et que cet hôpital, devenu un des chefs-lieux de l'Ordre Teutonique, fût exempt de toute juridiction épiscopale et doté de plusieurs autres droits et prérogatives, le tout en l'honneur de la duchesse Élisabeth qui y reposait, afin, était-il dit dans sa supplique au pape, que ce corps sacré, déjà célèbre par la vénération des fidèles, jouisse du privilége de la liberté[3].

Cependant il insistait surtout auprès du pontife pour obtenir une reconnaissance solennelle de la sainteté de sa belle-sœur, et des grâces nombreuses que Dieu accordait chaque jour à son intercession. Le pape céda enfin à ses instances; et voulant, dit un contemporain, que la pieuse simplicité de

[1] Divinitus et precibus utriusque, fratris scilicet et sanctæ Elisabethæ, permotus, mundum cum flore despexit. Serm. Cæs. Heist. ap. Mss. Bolland.

[2] Nous n'avons pu réussir à fixer précisément l'époque de cette donation dans la vie d'Élisabeth; mais son existence est reconnue par tous les actes des pontifes et des papes relatifs à celle fondation. La légalité seule de cette donation avait été contestée par le duc Henri, parce qu'il n'avait entendu céder à Élisabeth que l'usufruit des domaines situés à Marbourg, et non la propriété absolue. Voyez Airmann, Historisch. diplomatischer Nachrichte von der ersten Ankunft des deutschen ordens su Marburg, cité par Justi, p. 191-199.

[3] Pro reverentia beatæ memoriæ Elisabethæ landgraviæ, cujus corpus requiescit ibidem, ut sicut est celebre veneratione fidelium, sic prærogativa gaudeat libertatis. Wadding, t. II, p. 364.

l'Église militante ne fût pas trompée, si les faits avancés n'étaient pas prouvés, mais aussi que l'Église triomphante ne fût point frustrée de sa gloire, si la vérité se trouvait d'accord avec la renommée[1], il chargea, par un bref daté du 5 des ides d'octobre de l'année 1234, l'évêque de Hildesheim et les abbés Hermann de Georgenthal et Raymond de Herford, de procéder à un nouvel examen des miracles attribués à Élisabeth. Dans ce bref[2], il ordonnait aux trois commissaires de lui envoyer les résultats de l'examen dont il avait autrefois chargé l'archevêque de Mayence et maître Conrad; et, dans le cas où ils ne trouveraient pas ces pièces, de recueillir par écrit les dépositions des mêmes témoins et de tous autres, et de les lui faire parvenir dans le délai de cinq mois après la réception de sa lettre. L'évêque et ses collègues, dociles aux ordres du souverain pontife, firent publier dans tous les diocèses circonvoisins le bref, en indiquant un jour où tous les fidèles qui avaient connaissance de quelque guérison obtenue par les prières de la duchesse, eussent à se trouver à Marbourg, pour en déposer avec l'attestation de leurs prélats et curés. Au jour marqué, les commissaires apostoliques se rendirent eux-mêmes à Marbourg, où ils trouvèrent réunis plusieurs milliers de personnes venues de toutes les parties de l'Europe[3]; ils s'adjoignirent plusieurs abbés de Cîteaux et de Prémontré, un grand nombre de prieurs et de frères mineurs et prêcheurs, de chanoines réguliers, de religieux de l'Ordre Teutonique, et d'autres

[1] Ut si forsan opinioni res minime responderet, non circumveniretur pia simplicitas Ecclesiæ militantis, si vero fama veritatis viribus et suffragio niteretur, debita laus non negligeretur Ecclesiæ triumphantis. Préambule de la déposition des quatre suivantes, p. 2007.

[2] Voyez l'Appendice, n° VIII, 3.

[3] Multis millibus de diversis mundi partibus ad idem negotium confluentibus. Dict. IV Ancill., p. 2008.

hommes doctes et prudents. Les témoins vinrent déposer, après avoir prêté serment, devant cet imposant tribunal; leurs dires furent scrupuleusement pesés et examinés par des légistes et des professeurs de droit[1].

On ne trouve pas les noms des témoins qui se présentèrent cette fois[2], à l'exception des quatre suivantes de la duchesse : Guta, qui lui avait été attachée alors qu'elle n'avait encore que cinq ans; Ysentrude, sa confidente et sa meilleure amie; Élisabeth et Irmengarde, qui l'avaient servie pendant son séjour à Marbourg. Ce fut alors qu'elles vinrent raconter toutes les quatre ce qu'elles savaient sur la vie de leur maîtresse : ces inappréciables récits nous ont été conservés dans leur entier[3], et nous ont fourni la plupart des traits intimes et touchants de cette narration. Les dépositions de la plupart des autres témoins portaient sur les miracles obtenus par son intercession; parmi le nombre immense qu'on en rapporte, il faut remarquer la résurrection de plusieurs morts[4]. Cent vingt-neuf dépositions furent jugées dignes d'être re-

[1] Testibus cautissime examinatis per juris professores, et circa omnia exactissimam exercens diligentiam. Ibid.

[2] Rutebeuf, poëte français à peu près contemporain de la Sainte, et qui a écrit sa vie, nous dit qu'il ne nomme point les témoins, parce qu'ils avaient tous des noms allemands :

Dont je pas les noms ne vos nome...,
Ce il ne fussent allemant,
Les nomasse ; mais ce seroit
Tens perdu qui les nomeroit.
Plustost les nomasse et a sois,
Ce ce fust langage fransois...
Preudhomme furent et créable.

[3] Voyez l'Indic. des sources, p. 158.

[4] Les historiens varient sur le nombre de ces résurrections miraculeuses : Théodoric et le prologue des quatre suivantes le fixent à seize. Le pape Benoît XIV cite spécialement cette éclatante faveur accordée à Élisabeth : De Serv. Dei beatif. lib. IV, pars I, c. XXI, n° 5.

cueillies, transcrites et munies des sceaux de l'évêque de Hildesheim et des autres prélats et abbés, pour être envoyées à Rome. L'abbé Bernard de Buch, Salomon Magnus, frère prêcheur, et frère Conrad, de l'Ordre Teutonique, ci-devant landgrave[1], et beau-frère de la défunte, furent désignés pour porter au pape le résultat de l'examen qu'il avait prescrit, ainsi que de celui qu'avait fait trois ans auparavant maître Conrad. Ils étaient en même temps porteurs des lettres d'un grand nombre d'évêques et d'abbés, de princes, de princesses et de nobles seigneurs, qui suppliaient tous humblement le père commun des fidèles d'assurer la vénération de la terre à celle qui recevait déjà les félicitations des anges, et de ne pas souffrir que cette vive flamme de céleste charité, allumée par la main de Dieu pour servir d'exemple au monde, fût obscurcie par les nuages du mépris, ni étouffée sous le boisseau de l'hérésie[2].

[1] Fratrem Conradum, quondam Thuringiæ landgravium. Dict. IV Anc. Prolog.

[2] Quatinus lucernam ardentem in caritate ac lucentem aliis per exemplum... non sineret sub nubilo sinistræ derogationis obscurari, vel sub modio hæreticæ depressionis suffocari, ut cui chorus gaudet angelorum, devotio deserviat terrenorum. Prolog. Dict. IV Ancill., p. 2009.

CHAPITRE XXXII

COMMENT LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH FUT CANONISÉE PAR LE PAPE GRÉGOIRE; ET DE LA GRANDE JOIE ET VÉNÉRATION DES FIDÈLES D'ALLEMAGNE LORS DE L'EXALTATION DE SES SACRÉES RELIQUES A MARBOURG.

> Annuntiaverunt cœli justitiam ejus, et viderunt omnes populi gloriam ejus.
>
> Ps. XCVI, 6.
>
> Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus.
>
> Ps. CXXXVIII, 17.

Au printemps de l'année 1235, le pape était à Pérouse, dans la ville même où sept années auparavant il avait canonisé saint François d'Assise, lorsque le pénitent Conrad revint auprès de lui, avec les autres envoyés, le supplier d'inscrire dans le ciel, à côté du père Séraphique, la jeune et humble femme qui avait été en Allemagne sa fille première née, et la plus ardente de ses disciples. Le bruit de leur arrivée fit beaucoup d'impression sur le clergé et le peuple. Le pontife ouvrit leurs lettres en présence des cardinaux et des principaux prélats de la cour romaine, et d'une foule de prêtres qui s'étaient assemblés pour les entendre : il leur communiqua tous les détails transmis sur la vie d'Élisabeth et sur les miracles qui lui étaient attribués. Ils furent grandement émerveillés, nous dit-on, et émus jusqu'aux larmes

par tant d'humilité, tant d'amour des pauvres et de la pauvreté, tant de prodiges émanés de la grâce d'en haut[1]. Cependant le pape résolut de mettre la plus grande sévérité dans l'examen de ces miracles : il y fit procéder avec toute la maturité qui le caractérisait, et en observant scrupuleusement toutes les formalités requises pour dissiper le moindre vestige de doute[2]. Les soins et l'exactitude que l'on apporta à cette discussion furent si remarquables, qu'elle a mérité d'être citée comme modèle, à cinq siècles de distance, par un des plus illustres successeurs de Grégoire IX, par Benoît XIV[3]. Mais toutes ces précautions ne servirent qu'à rendre la vérité plus incontestable et plus éclatante; plus l'examen fut sévère, tant à l'égard des faits que des personnes, et plus la certitude fut complète; et, pour nous servir du langage des récits contemporains, le soc de l'autorité apostolique, en sillonnant ce champ inexploré, y mit au jour un immense trésor de sainteté : on vit clairement que le filet du Seigneur avait retiré cette chère Élisabeth du milieu des

[1] Vita Rhyt. § XLI.

Tost fut la nouvelle seue,
La prestraille s'est esmeue;
Chascuns vient, chascuns accourt...
L'apostoles ces lettres ouvre...
Moult prise la dame et honeure,
Pour la dame de pitié pleure
Et de grand joie susiment.

Rutebeuf, l. c.

[2] Qua vero sollicitudine grave districtione negotium curia tractaverit... Singula tangit digito discussionis, ad libram pensat rationis, cribro rigidi examinis medullum indagans et eliciens veritatis, huic districti judicii eliminans fantasiam palliatæ falsitatis... Re ipsa rerumque circumstantiis non perpunctorie transitis sed circumspecto scrutinio ad unguem limatis... Prol. Dict. IV Anc., p. 2009.

[3] De Serv. Dei beatif. lib. I, c. XX, n° 10.

flots et des tempêtes de la tribulation terrestre, et l'avait déposée sur le rivage de l'éternel repos[1].

Dans un consistoire présidé par le souverain pontife, et auquel assistaient les patriarches d'Antioche et de Jérusalem et un grand nombre de cardinaux, on donna lecture des preuves officiellement constatées de la sainteté d'Élisabeth; et tous, d'un commun accord, déclarèrent qu'il ne fallait pas tarder à inscrire authentiquement, dans le catalogue terrestre des Saints, ce glorieux nom, déjà inscrit dans le livre de vie, comme l'avait magnifiquement prouvé le Seigneur[2].

On fit ensuite cette même lecture devant le peuple, dont la piété en fut profondément émue, et qui, ravi d'admiration, s'écria tout d'une voix : « Canonisation, très-saint père, canonisation, et sans délai[3]! » Le pape n'eut pas de peine à céder à cette pressante unanimité; et, pour donner plus d'éclat à la cérémonie, il décida qu'elle aurait lieu le jour de la Pentecôte (26 mai 1235).

Le duc Conrad, dont le zèle ne pouvait être que redoublé par le succès de ses efforts, se chargea de tous les préparatifs nécessaires pour cette imposante solennité.

Le jour de cette grande fête étant arrivé, le pape, accompagné des patriarches, des cardinaux et des prélats, et suivi

[1] Omni quoque ambiguitatis semoto scrupulo, elucebat thesaurum immensæ sanctitatis in agro fluidæ dubitationis absconditum hactenus et sepultum, rastro et vomere apostolicæ auctoritatis effodiendum... Sagenam dominicam hanc nostram Elysabeth ad illius æternæ quietis e fluctibus et tempestatibus tribulationum traxisse... Prol. Dict. IV Anc. I. c.

[2] Unanimi omnium approbatione decretum est, ut digne censeretur super candelabrum apostolicæ canonizationis collocanda, autenthicationis titulo decoranda, Sanctorum in terris cathalogo annotanda, cujus nomen in libro vitæ ascriptum non dubitabatur, sicut per Dominum magnifice comprobatur. Ibid.

[3] Le P. Apollinaire, p. 514. Le P. Archange, p. 508. — Accensa multitudinis devotio in ejus canonizationem unanimiter et ardentissime declamavit. Theod. VIII.

de plusieurs milliers de fidèles, se rendit en procession au couvent des Dominicains, à Pérouse; des trompettes et d'autres instruments annonçaient cette marche solennelle[1] : tous ceux qui y prirent part, depuis le pape jusqu'aux derniers du peuple, portaient des cierges que le landgrave avait distribués à ses frais. La procession étant arrivée à l'église et les cérémonies étant accomplies, le cardinal-diacre, assistant du pape, lut à haute voix aux fidèles un récit de la vie et des miracles d'Élisabeth, au milieu des acclamations du peuple et des larmes de sainte joie et de pieux enthousiasme qui coulaient par torrents des yeux de tous ces fervents chrétiens, heureux et transportés d'avoir une si tendre et si puissante amie de plus dans le ciel[2]. Ensuite[3] le pape exhorta tous les assistants à prier, comme il allait prier lui-même, pour que Dieu ne lui permît point de se tromper dans cette affaire[4]. Après que tout le monde se fut agenouillé et eut prié à cette intention, le pape entonna l'hymne *Veni, Creator Spiritus*, qui fut chantée en entier par l'assemblée. L'hymne terminée, le cardinal-diacre à droite du pape dit : *Flectamus*

[1] Cum tubis ductilibus et voce tubæ corneæ... Prol. Dict. IV Ancill.

[2] Lectis itaque et expositis populo tam de vita quam de miraculis, etc... communi omnium applausu et acclamatione, lacrymarum flumine uberrimarum Dei civitatem lætificante. Ibid.

[3] Nous avons suivi dans cette description des cérémonies de la canonisation, d'abord l'extrait du cardinal d'Ostie, *de Reliq. et vener. SS.*, inséré dans le traité de Benoît XIV, *de Serv. Dei beat.* l. I, c. 36, § V et IX; ensuite le fragment intitulé : *Ex ordine Romano sæculi XIV*, inséré par Mabillon dans son *Museum Italicum*, t. II, p. 422 et seq. Ce sont, à ce que nous croyons, les monuments les plus anciens sur la forme employée pour la canonisation des Saints. Angelo Rocca, évêque de Tagaste et préfet de la sacristie apostolique, dit dans son commentaire *de Canonizatione Sanctorum*, Romæ. 1610, n° 66, que le pape Grégoire IX, celui-là même qui canonisa sainte Élisabeth, a le premier fixé les règles de la canonisation.

[4] Quod Deus non permittat eum errare in hoc negotio. Mabillon. l. c.

genua; et aussitôt le pape et tout le peuple s'agenouillèrent et prièrent à voix basse pendant un certain temps[1]. Le cardinal-diacre de gauche dit ensuite : *Levate;* et alors le pape étant assis sur son trône, la mitre en tête, déclara Sainte la chère Élisabeth, en ces termes[2] :

« En l'honneur de Dieu tout-puissant, le Père, le Fils et « le Saint-Esprit, pour l'exaltation de la foi catholique et « l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de « ce même Dieu tout-puissant, par celle des bienheureux « apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, et avec le conseil « de nos frères, nous déclarons et définissons qu'Élisabeth « d'heureuse mémoire, en son vivant duchesse de Thuringe, « est Sainte et doit être inscrite au catalogue des Saints; « nous l'y inscrivons, et nous ordonnons en même temps « que l'Église universelle célèbre sa fête et son office avec « solennité et dévotion chaque année, au jour de sa mort, le « treize des calendes de décembre[3]. En outre, par la même « autorité, nous accordons à tous les fidèles vraiment péni- « tents et confessés, qui visiteront son tombeau à pareil jour, « une indulgence d'une année et quarante jours[4]. »

Le son des orgues et de toutes les cloches accueillit les

[1] Domnus papa et ceteri alii basse et secrete genibus flexis orant et devote oratione facta; post mortuam... Ibid.

[2] Illam felicem et benedictam Elisabeth canonizavit,... ipsam inter sanctos invocavit, ac in Sanctorum cathalogo annotari præcepit, indicensque constituit per scripturam, demandans, ut dies sacræ migrationis ejus annua devotione inter Sanctorum festivitates ab universali Ecclesia venerabiliter recolatur. Theod. VIII, 10.

[3] Traduction textuelle de la formule rapportée par Mabillon dans le fragment cité plus haut.

[4] Ibid. Benoît XIV, de Serv. Dei beat., l. I, c. 36, § 5. — On remarque que cette indulgence a quarante jours de plus que celle accordée par le même pontife aux tombeaux de saint François et de saint Dominique.

dernières paroles du pontife[1]. Bientôt, ayant déposé sa mitre, il entonna le cantique des anges, *Te Deum laudamus*, qui fut chanté par l'assistance avec une harmonie et un enthousiasme propres à ébranler les cieux[2]. Un cardinal-diacre dit ensuite à haute voix : « *Priez pour nous, sainte Élisabeth, alleluia*[3]; » et le pape récita la collection ou l'oraison en l'honneur de la nouvelle Sainte, qu'il avait composée lui-même[4]. Enfin, le cardinal-diacre dit le *Confiteor*, en insérant le nom d'Élisabeth immédiatement après ceux des apôtres, et le pape donna l'absolution et la bénédiction habituelle, en faisant également mention d'elle au lieu où il est parlé des mérites et des prières des Saints[5]. La messe solennelle fut aussitôt célébrée; à l'offertoire, trois des cardinaux juges firent successivement les offrandes mystérieuses des cierges, du pain et du vin, avec deux tourterelles comme symbole de la vie contemplative et solitaire; deux colombes, comme symbole de la vie active, mais pure et fidèle; et en dernier lieu, une cage de petits oiseaux qu'on laissa s'envoler en liberté vers le ciel, comme symbole de l'essor des âmes saintes vers Dieu[6].

Dans le couvent même des Dominicains de Pérouse, où

[1] Rocca, de Canonizatione, p. 116.

[2] Cum solemni decantatione hymni angelici, cujus dulce melos tangebat cœlos. Dict. IV Ancill., p. 2010.

[3] Mabillon, l. c.

[4] Cum orationibus, quæ collectæ dicuntur, quas dominus papa ipse dictator eo die in missa promulgavit. Dict. IV Ancill. l. c.

[5] Mabillon, l. c.

[6] Rocca, de Canonizatione, p. 116, 124, 125. Il cite saint Ildephonse et plusieurs autres auteurs pour l'explication de ces symboles. Nous n'affirmerons pas, du reste, que cet usage ait déjà été appliqué au temps de la canonisation de sainte Élisabeth ; mais, voulant donner un tableau complet des cérémonies usitées par l'Église à cette occasion, nous avons cru pouvoir le citer, avec cette observation.

cette cérémonie avait été célébrée, on éleva aussitôt en l'honneur de la Sainte nouvelle un autel que le souverain pontife dota d'une indulgence de trente jours pour tous ceux qui viendraient y prier[1]. Ce fut ainsi le premier lieu du monde où le culte de la chère sainte Élisabeth fut officiellement célébré; et depuis, les religieux de ce couvent ont toujours honoré par de très-grandes solennités le jour de sa fête, en y chantant son office avec les mêmes mélodies que l'office de leur père saint Dominique[2].

Pour fêter encore cet heureux jour, le bon duc Conrad invita à sa table trois cents religieux, et envoya du pain, du vin, du poisson et du laitage à beaucoup de couvents des environs, aux ermites, aux recluses, et notamment aux pauvres Clarisses[3], à qui la nouvelle Sainte semblait devoir servir de patronne spéciale dans le ciel, après avoir été leur rivale sur la terre. En outre, il fit distribuer à plusieurs milliers de pauvres, à tous ceux, sans distinction, qui lui demandaient l'aumône, des secours abondants en viande, en pain, en vin et en argent; non pas en son propre nom, mais au nom de l'Ordre Teutonique, et spécialement en l'honneur de celle qui avait été envers tous les pauvres d'une générosité si prodigue[4]. C'était, certes, le meilleur moyen de lui rendre hommage, celui qui eût le plus souri à sa tendre sollicitude. On se figure avec une douce émotion l'allégresse de tous ces pauvres mendiants, à qui la renommée de la royale et sainte étrangère venait se révéler par une voie si

[1] Theod. VIII, 10.

[2] Sub melodia officii patris sui sancti Dominici celebriter peragentes. Ibid.

[3] ... Heremitis, reclusis, servibus domesticæ paupertatis et ordinis beati Francisci, et pane, vino, piscibus et lacticiniis sufficienter eo die ministrabat. Dict. IV Ancill., p. 2010.

[4] Ob ejus reverentiam, quæ effusæ liberalitatis erat in pauperes. Ibid.

bienfaisante. Cette générosité de Conrad plut tellement au pape, qu'il l'invita à sa table, ce qui était une très-grande distinction, et le plaça à ses côtés, tandis qu'il faisait magnifiquement traiter toute sa suite [1]. Lorsqu'il prit ensuite congé pour retourner en Allemagne, le pontife lui accorda toutes les grâces qu'il demandait au nom de beaucoup de pétitionnaires depuis longtemps en instance [2]; puis il lui donna sa bénédiction, et l'embrassa en pleurant beaucoup [3].

Le 1er juin de la même année 1235, le pape publia la bulle de canonisation, qui fut aussitôt envoyée aux princes et aux évêques de toute l'Église. En voici la teneur [4] :

GREGOIRE EVESQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU.

A tous archevesques, evesques, abbez, prieurs, archidiacres, prestres, doyens et autres preslats de l'Église, à qui ces lettres parviendront, salut.

« La majesté infinie du Fils de Dieu, Jésus-Christ, le « doux Sauveur et Rédempteur de nos âmes, considérant « du plus haut des cieux la noblesse et l'excellence de nostre « condition altérée et corrompuë par le peché de nostre pre- « mier pere, puis par un vaste coucours de miseres, de vices « et de crimes, touché de piété pour sa plus chere créature,

[1] Ipsum invitans in propria mensa, quod rarum est, statuit collateralem, totam ejus societatem lautissime procurans. Ibid.

[2] Pauperum, in curia laborantum. Ibid.

[3] Benedicens ei, et deosculans cum uberrimis lacrymis valefecit. Theod. l. c.

[4] L'original se trouve à l'Appendice n° VIII. La traduction que nous insérons ici, avec quelques corrections, est celle donnée par le P. Apollinaire dans son histoire, p. 519.



« prist resolution de lui faire ressentir les traits de sa toute-
« puissante miséricorde, de délivrer les hommes assis dans
« l'ombre de la mort, et de rappeler les pauvres exilés dans
« la patrie de la bienheureuse liberté, jugeant tres-raison-
« nable par sa divine et infinie sagesse que, comme par bien-
« séance il appartient à l'ouvrier qui a commencé quelque
« chef-d'œuvre de le perfectionner, et si par malheur il
« vient à décheoir et perdre de son lustre, de le reparer et
« retablir en sa premiere forme; ainsi qu'à lui seul conve-
« noit privativement à tout autre de racheter et de renouve-
« ler sa créature decheuë de son ancienne dignité.

« A ces desseins il entre dans les flancs étroits de la très-
« sainte Vierge (si pourtant on peut nommer étroit ce qui a
« eu assez d'amplitude pour contenir celuy qui est infiny),
« de son throsne donc céleste il entre et se cache dans le
« palais virginal de sa mere tres-sainte, s'y couvre des foi-
« blesses de nostre nature, se rend visible d'invisible qu'il
« estoit, et par l'adorable mystere de son Incarnation abbat
« et surmonte le prince des ténèbres, triomphe de sa malice
« par la glorieuse rédemption de sa nature humaine, en tra-
« çant à ses fideles, par ses divines instructions, une route
« certaine pour assurer le retour dans la patrie.

« La bienheureuse et gracieuse Élisabeth, de naissance
« royale, et, par alliance, duchesse de Thuringe, considé-
« rant avec maturité, et comprenant sagement cette admi-
« rable œconomie de nostre salut, a courageusement entre-
« pris de suivre les sacrées traces du Sauveur, et de travail-
« ler de toutes ses forces à la pratique de la vertu ; et, afin
« de se rendre digne d'estre inondée de l'eternelle clarté,
« depuis le lever de sa vie jusqu'à son coucher, elle n'a
« jamais cessé de se delecter dans les embrassemens de
« l'amour céleste, et d'une ferveur toute naturelle, elle em-

« ploya toutes les puissances de son cœur à aimer unique-
« ment et souverainement Jésus-Christ, nostre Sauveur,
« qui, estant vray Dieu et vray Fils eternel de Dieu, s'est
« fait Fils de l'Homme, et Fils de la tres-sainte Vierge,
« royne des Anges et des hommes : amour tres-pur et tres-
« fervent, qui l'a renduë digne de gouster à longs traits les
« douceurs celestes, et de posseder les faveurs divines qui se
« communiquent aux nopces de cet Agneau adorable.

« Puis estant illuminée de ces mesmes clartez, et se mons-
« trant vraye fille de l'Evangile, regardant en la personne
« de son prochain ce divin Jesus, objet unique de ses affec-
« tions, elle l'a aimé d'une charité si admirable, que toutes
« ses delices estoient de se voir environnée de pauvres, de
« vivre et converser avec eux ; elle cherissoit davantage
« ceux que la misere et les puantes maladies rendoient les
« plus horribles, et dont l'approche eust fait horreur et
« donné la fuite aux cœurs les plus forts du monde : elle
« leur distribuoit si charitablement ses biens, qu'elle s'est
« rendue pauvre et indigente pour les faire abondamment
« pourvoir de tout ce qui leur estoit nécessaire. Elle estoit
« encore enfant et avoit besoin pour son jeune aage de gou-
« vernante, et desja elle estoit la bonne mere, la tutrice et la
« protectrice des pauvres, et son cœur restoit plein de ten-
« dresse pour leurs miseres.

« Ayant appris que le Juge universel devoit surtout faire
« mention en sa derniere sentence des services qu'on luy
« rendoit, et que l'entrée de la gloire estoit aucunement à la
« disposition des pauvres, elle conçut une telle estime de
« leur condition, et entreprit avec tant d'assiduité de se con-
« cilier l'affection et la faveur de ceux que l'esprit ordinaire
« des personnes de sa condition méprise et a peine de sup-
« porter, que, non contente de leur faire l'aumosne de ses

« abondantes richesses, de vider ses greniers, ses coffres et
« sa bourse pour les secourir, renonçant de plus aux délices
« qui estoient préparées pour sa bouche, elle maceroit rigou-
« reusement son tendre corps par jeusnes et par la douleur
« de la faim pour leur bien faire, gardoit une parsimonie
« perpétuelle pour les rassasier, et pratiquoit une austérité
« qui n'avoit point de trefves pour les mettre à leur aise :
« vertu d'autant plus loüable et de plus grand merite que
« c'estoit de sa pure charité et de l'abondance de sa propre
« devotion, sans y estre contrainte ni obligée de personne.

« Que voulez-vous que je vous dise davantage? Cette
« noble princesse renonçant à tous les droits que la nature
« et sa naissance luy donnoient, et plongeant tous ses desirs
« dans l'unique volonté de plaire et de servir Dieu, dès le
« vivant du prince son mary, par sa permission et lui con-
« servant les droits qui lui appartenoient, elle promit et
« garda une tres-fidelle obéissance à son confesseur. Mais,
« apres le decez de son tres-honoré époux, estimant la sainte
« vie que jusques alors elle avoit menée trop imparfaite, elle
« prit le saint habit de religion, et vescut le reste de ses
« jours en tres-parfaite religieuse, honorant par son estat et
« ses exercices continuels les sacrés et adorables mysteres de
« la mort et passion douloureuse de nostre Sauveur. O
« femme bienheureuse ! ô dame admirable ! ô douce Eli-
« sabeth ! tres-justement ce beau nom vous convenoit, qui
« signifie satiété et assouvissement de Dieu, puisque vous
« avez si charitablement sustenté les entrailles des pauvres
» faméliques qui sont les images et les lieutenans de Dieu,
« voire qui sont les membres tres-chers de son divin Fils.
« Vous avez merité tres-justement d'estre repuë du pain des
« Anges, puisque vous avez donné avec tant de misericorde
« le vostre aux Anges et messagers terrestres du Roy des

« cieux. O benoiste et tres-noble veufve, plus feconde en « vertu que durant vostre honorable mariage vous ne l'avez « esté en enfans, qui, cherchant dans la vertu ce que la « nature semble denier aux femmes, estes devenüe une ma- « gnifique guerriere contre les ennemis de nostre salut : vous « les avez vaincus avec le bouclier de la foy, comme parle « l'Apostre, la cuirasse de la justice, l'espée de l'esprit et de « la ferveur, le casque de salut et la lance de perseverance.

« Aussi s'est-elle rendüe aimable à son époux immortel, « liée continuellement avec la royne des vierges par la cor- « diale affection qu'elle avoit à son service, et par l'alliance « d'une tres-parfaite conformité, abaissant à son exemple « son Altesse aux exercices d'une très-humble servante : « elle a ainsi representé sa bonne patronne Elisabeth, dont « elle portoit le nom, et le vénérable Zacharie ; marchant « simplement et sans reproche dans la voye des commande- « mens de Dieu, conservant par affection la grâce de Dieu « dans l'intérieur de son âme ; l'enfantant et la produisant « à l'extérieur par les saintes actions et continuelles bonnes « œuvres, et la fomentant et nourrissant par l'accroissement « continuel des vertus, elle a mérité à la fin de ses jours « d'estre receüe amoureusement par celui auquel seul nous « devons mettre toute nostre espérance, qui se réserve comme « un tiltre singulier le pouvoir et la charge d'exalter les in- « nocens et les humbles, et qui l'a délivrée des liens de la « mort pour l'asseoir sur le throsne eclatant de l'inacces- « sible lumiere. Mais tandis qu'au sein des beautés et des « richesses de l'empire éternel, triomphante en la compa- « gnie des Saints et des Anges, son esprit jouit de la face de « Dieu, et resplendit avec éclat dans l'abyme de la gloire « supresme, sa charité l'a fait sortir comme hors de ce « throsne pour nous eclairer nous autres qui vivons dans les

« tenebres de la terre, et nous consoler par un grand nom-
« bre de miracles, en vertu desquels les fidelles catholiques
« s'enracinent fortement et croissent glorieusement en la
« foy, en l'espérance et en la charité, les infidelles sont illu-
« minez et informez de la véritable voye de salut, et les he-
« retiques endurcis demeurent la face couverte de honte et
« de confusion.

« Car les ennemis de l'Église voyent devant leurs yeux,
« sans pouvoir apporter aucune résistance, que par les mé-
« rites de celle qui durant la prison de cette vie estoit ama-
« trice de la pauvreté, pleine de douceur et de miséricorde,
« qui pleuroit abondamment, non tant ses pechez propres
« que par une tres-grande charité ceux des autres, qui avoit
« faim de la justice, menoit une vie tres-pure et tres-inno-
« cente, et qui dans les persecutions continuelles et les op-
« probres dont elle a esté battue et attaquée a conservé une
« ame nette et un cœur calme et pacifique, ils voient que,
« par l'invocation de cette fidelle espouse de Jesus-Christ,
« la vie est divinement renduë aux morts, la lumiere aux
« aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets et le
« marcher aux boiteux. Ainsi les miserables heretiques
« pleins de rage et d'envie, malgré leur fureur, et leur poi-
« son dont ils prétendaient infecter toute l'Allemagne, sont
« contraints de voir en cette mesme contrée la religion qu'ils
« vouloient etouffer, s'elancer glorieusement et avec une joye
« inenarrable, triompher de leur malice et de leur impiété.

« Ces merveilles nous ayant esté attestées par des preuves
« qui ne reçoivent point de contradiction, de l'avis de nos
« frères les venerables Patriarches, Archevesques et Evesques
« et tous les autres Prelats qui se sont rencontrez en nostre
« cour, selon le devoir de nostre charge, qui nous oblige de
« veiller diligemment à ce qui tourne et contribuë à l'aug-

« mentation de la gloire de Nostre-Seigneur, nous l'avons
« insérée au Catalogue des Saints, vous enjoignant estroite-
« ment de faire solennellement celebrer sa feste le treizieme
« jour des calendes du mois de decembre, qui est celui où,
« ayant brisé les liens de la mort, elle est accourue à la fon-
« taine de la supresme volupté : afin que par sa pieuse in-
« tercession nous puissions obtenir ce qu'elle a déjà obtenu
« du Christ, et dont elle se glorifie de jouir éternellement.
« En outre, afin d'user du pouvoir qui nous est donné d'en
« haut pour faire gouster à l'universalité des fidelles ces dé-
« lices de la cour invisible, et afin d'exalter le nom du Très-
« Haut, en faisant honorer par leur concours la vénérable
« sepulture de son épouse, pleins de confiance en la miseri-
« corde du Tout-Puissant, par l'autorité de ses bienheureux
« Apostres sainct Pierre et sainct Paul, nous relâchons mi-
« séricordieusement un an et quarante jours de pénitence à
« tous ceux et celles qui, contrits et dignement confessez, y
« viendront le jour de sa feste et durant toute l'octave offrir
« leurs prières et oraisons.

« Donné à Peruse, aux calendes de juin, l'an neuvieme
« de nostre pontificat. »

A peine cette bulle eut-elle été publiée, que le pape éprouva, ce semble, le besoin d'exprimer ses sentiments d'amour et d'admiration pour la nouvelle Sainte, d'une manière plus intime et plus spéciale encore. En cherchant à qui il pourrait s'adresser pour décharger son cœur des émotions qui le remplissaient, il songea à écrire à une souveraine qu'il chérissait vivement, à cause de sa piété et de son dévouement au Saint-Siége[1] : c'était Béatrice, fille de Philippe, roi des

[1] Wadding, p. 393.

Romains, et femme de Ferdinand III, roi de Castille et de Léon, depuis canonisé. Dès le 7 juin, il lui adressa une longue épitre où il lui vantait les vertus d'Élisabeth, qu'il rehaussait par de nombreuses applications de l'Écriture sainte[1]. « Ces jours-ci, » lui disait-il, « il nous a été pré« senté, selon l'expression de Jésus, fils de Sirach, un vase « admirable, œuvre du Très-Haut, destiné à servir de four« naise de charité par l'ardeur de ses bonnes œuvres[2]. Ce « vase d'élection, et consacré au Seigneur, n'est autre que « sainte Élisabeth, dont le nom s'interprète par *rassasie*« *ment de Dieu*, parce qu'elle a tant de fois rassasié Dieu « dans la personne de ses pauvres et de ses malades. Elle a « nourri le Seigneur avec trois pains, qu'elle a empruntés à « son ancien ami dans la nuit de sa tribulation[3], le pain de « la vérité, le pain de la charité, et le pain du courage..... « Cette Élisabeth, tant amoureuse de la félicité éternelle, a « servi sur la table du maître de la terre et du ciel trois « mets précieux, en repoussant tout ce qu'il défend, en « obéissant à tout ce qu'il ordonne, en accomplissant tout ce « qu'il conseille.... Oui, c'est bien d'elle dont il est écrit : « *Vase admirable, œuvre du Très-Haut.* Vase admirable « par la vertu de son humilité, l'abjection de son corps, la « tendresse de sa compassion, et que tous les siècles aussi « admireront !.... O vase d'élection, vase de miséricorde ! « tu as offert aux tyrans et aux grands de ce monde le vin de « la vraie componction[4] ! Voilà déjà l'un d'eutre eux, ton

[1] Voyez le texte latin dans toute son étendue, nº VIII de l'Appendice.

[2] Vas admirabile opus excelsi... fornacem custodiens in operibus ardoris... Eccli. XLIII, 2, 3.

[3] Luc, XI, 5, 6.

[4] O vas admirabile ! vas electum ! vas misericordiæ ! in quo tyrannis principibus et magnatibus mundi vinum veræ compunctionis propinasti. Inter quos sororium tuum, etc.

« frère Conrad, ci-devant landgrave, encore jeune, et chéri « du monde et des hommes, mais que tu as tellement enivré « de cette boisson sacrée, qu'il foule aux pieds toutes les di- « gnités, et que, rejetant tout jusqu'à sa tunique, il s'est « échappé tout nu de la main des impies qui crucifient le « Seigneur pour se réfugier dans l'asile de la croix, dont il « a posé le sceau sur son cœur ! Voilà encore ta sœur, la « vierge Agnès[1], fille du roi de Bohême, que tu as aussi « enivrée de cette même boisson, et qui, dans un âge si « tendre, a fui les magnificences impériales qu'on lui offrait, « comme des reptiles venimeux, et, saisissant la triomphante « bannière de la croix, s'élance au-devant de son époux, ac- « compagnée d'un chœur de vierges sacrées..... Œuvre du « Très-Haut, œuvre nouvelle que le Seigneur a faite sur la « terre, puisque sainte Élisabeth a enveloppé le Seigneur « Jésus-Christ dans son cœur; puisque, par son amour, « elle l'a conçu, elle l'a mis au monde, elle l'a nourri.... « Le diable, notre ennemi, a élevé deux grands murs pour « voiler à nos yeux l'éclat de la lumière éternelle, savoir : « l'ignorance dans notre esprit, et la concupiscence dans « notre chair.... Mais sainte Élisabeth, réfugiée dans l'asile « de son humilité, a renversé ce mur d'ignorance, et dissipé « ce nuage de l'orgueil, de manière à jouir de l'inacces- « sible clarté : elle a déraciné la vigne de la concupiscence et « mis un frein à toutes ses affections, de manière à trouver « le véritable amour.... Aussi elle est déjà introduite par la « Vierge mère de Dieu dans le lit de son céleste époux, elle « est bénie entre toutes les femmes et couronnée d'un dia- « dème de gloire ineffable ; et tandis qu'elle réjouit l'Église

[1] Nous avons parlé dans l'Introduction, p. 31 et 74, de cette sainte princesse. Elle avait refusé la main de l'empereur Frédéric II, pour fonder un couvent de Clarisses à Prague. Voyez aussi le ch. xxxii.



« triomphante par sa présence, elle glorifie l'Église mili-
« tante par l'éclat de ses miracles.... Très-chère fille en « Jésus-Christ, nous avons voulu mettre devant toi l'exemple « de sainte Élisabeth, comme la perle la plus précieuse, « pour deux motifs : d'abord afin que tu te regardes souvent « dans ce miroir, pour voir s'il ne se cache rien dans les re- « coins de ta conscience qui puisse offenser les yeux de la « majesté divine ; ensuite, afin qu'il ne te manque rien de « ce qui est exigé pour la parure d'une épouse céleste, et « afin que, quand tu seras invitée à paraître devant Assué- « rus, c'est-à-dire le Roi éternel, il te voie ornée de toutes « les vertus, et revêtue de bonnes œuvres.

« Donné à Pérouse, le 7 des ides de juin, dans la neu- « vième année de notre pontificat. »

La bulle de canonisation arriva aussitôt en Allemagne, et y fut reçue avec enthousiasme[1]. Il paraît qu'elle fut d'abord publiée à Erfurt, où l'on célébra à cette occasion une fête qui dura dix jours, et pendant laquelle on fit aux pauvres d'immenses distributions[2]. L'archevêque Sigefroi de Mayence fixa aussitôt un jour pour l'exaltation et la translation du corps de la Sainte, et en différa l'époque jusqu'au printemps suivant, pour donner aux évêques et aux fidèles d'Allemagne le temps de se rendre à Marbourg et d'y assister. Le 1er mai 1236 fut désigné à cet effet[3]. Aux approches

[1] Cum ingenti populorum gaudio. Wadding, t. II, p. 388.

[2] Jusqu'en 1783, l'usage s'était conservé à Erfurt de faire des distributions aux pauvres dans la cathédrale, le jour de la fête de sainte Élisabeth. Galletti, Gesch. Thuring., t. II, p. 275. Il en était de même à Marbourg, d'après le témoignage du savant Creuzer, dans son *Abrégé des Antiquités romaines*, cité par M. Stadler.

[3] Cette date est celle donnée par Cæsarius de Heisterbach, le Chronicon Hildesheimense, et Rommel, Hist. de Hesse, p. 290. Le Bréviaire franciscain

de ce jour, la petite ville de Marbourg et ses environs furent inondés par une foule immense de fidèles de tous les rangs. S'il faut en croire les historiens contemporains, *douze cent mille* chrétiens se trouvèrent réunis par la foi et la ferveur autour du tombeau de l'humble Élisabeth[1]. Toutes les nations, toutes les langues y semblaient représentées[2]. Beaucoup de pèlerins des deux sexes étaient venus de la France, de la Bohême, et de sa patrie, la lointaine Hongrie[3]. Ils s'émerveillaient eux-mêmes de leur grand nombre en s'abordant, et se disaient que pendant des siècles on n'avait jamais vu tant d'hommes réunis, que pour honorer la chère sainte Élisabeth[4]. Toute la famille de Thuringe y était naturellement assemblée : la duchesse Sophie, sa belle-mère, et les ducs Henri et Conrad, ses beaux-frères, heureux de pouvoir expier ainsi solennellement les torts qu'elle leur avait si noblement pardonnés. Ses quatre petits enfants y étaient aussi, avec une foule de princes, de seigneurs, de prêtres, de religieux et de prélats. On remarquait parmi ceux-ci, outre l'archevêque Sigefroi de Mayence qui présidait à la cérémonie, les archevêques de Cologne, de Trèves et de Brême, les évêques de Hambourg, de Halberstadt, de Mersebourg, de Bamberg, de Worms, de Spire, de Paderborn et de Hilde-

fixe cependant la fête de cette translation au 18 avril ; et Cæsarius dit qu'elle n'était célébrée de son temps que le 2 mai, parce que la veille était celle des apôtres SS. Philippe et Jacques.

[1] Quarum omnium numerus ad duodecies centena millia fuerat æstimatus. Trithemius, Chr. Hirsaug. an 1231, ex Gothofredo de S. Paul.

[2] Theod. VIII, 13.

[3] Cæsar. ap. Mss. Bolland.

[4] Dy leute mercktenn das volg eben
Und sprachen das bey hundert iahren
Sie das ny mœchte offenbaren
Das ir also viel bei einander waren,
Der lieben frawen S. Elisabet zu erenn

sheim[1]. Enfin l'empereur Frédéric II, alors au comble de sa puissance et de sa gloire, réconcilié avec le pape, récemment uni à la jeune Isabelle d'Angleterre, si célèbre par sa beauté, l'empereur lui-même suspendit toutes ses occupations et ses expéditions militaires pour céder à l'attrait qui entraînait à Marbourg tant de ses sujets, et vint rendre publiquement hommage à celle qui avait dédaigné sa main pour se donner à Dieu[2].

Les chevaliers Teutoniques ayant appris l'arrivée de l'empereur, crurent qu'il serait impossible de déterrer le corps de la Sainte en sa présence, et résolurent de devancer le jour fixé[3]. Trois jours auparavant, le prieur Ulric, accompagné de sept frères, entra de nuit dans l'église où elle reposait; et, après avoir soigneusement fermé toutes les portes, ils ouvrirent le caveau où était sa tombe. A peine la pierre qui la fermait eut-elle été soulevée, qu'un délicieux parfum s'exhala de ses dépouilles sacrées[4]; les religieux furent pénétrés d'admiration pour ce gage de miséricorde divine, d'autant plus qu'ils savaient qu'on l'avait ensevelie sans aromates ni parfums quelconques. Ils trouvèrent ce saint corps tout entier, sans l'apparence de corruption, quoiqu'il eût été près de cinq ans sous terre. Elle avait encore les mains jointes en forme de croix sur sa poitrine[5]. Ils se di-

[1] Theod. l. c. — Vit. Rhyl. l. c. — Rolhe, p. 1728. — Wadding, l. c.

[2] Ipse gloriosissimus Romanorum imperator, omnibus postpositis negotiis... fama sanctitatis B. Elisabeth attractus et illectus. Cæsar. Heisterb. Sermo in exaltatione B. Elisab. Mss. Boll.

[3] Scientes fratres occupationem imperatoris, etc. Ibid.

[4] Et ecce tanta fragrantia lapide amoto de sacro corpore efferbuit, et omnes odoris illius suavitate recreati, etc. Ibid.

[5] Ipsum sacrum corpusculum quod aromatibus noverunt non fuisse conditum, totum invenerunt integrum et incorruptum. Habebat enim manus forma crucis proprio pectori superpositas. Ibid.

saient les uns aux autres que sans doute ce corps délicat et précieux ne répandait aucune odeur de corruption dans la mort, parce que, vivant, il n'avait reculé devant aucune infection, devant aucune souillure, pour soulager les pauvres [1]. Ils le retirèrent ensuite de son cercueil, et, l'ayant enveloppé d'une draperie de pourpre, ils le déposèrent dans une châsse de plomb qu'ils replacèrent ensuite dans le caveau sans le fermer [2], de manière que l'on n'éprouvât aucune difficulté pour l'enlever lors de la cérémonie.

Enfin, le 1er mai, au point du jour, la multitude s'assembla autour de l'église, et l'empereur ne put qu'avec difficulté fendre les flots du peuple pour pénétrer dans l'enceinte [3]. Il semblait pénétré de dévotion et d'humilité : il était pieds nus, et vêtu d'une pauvre robe grise [4], comme l'avait été la glorieuse sainte qu'il allait honorer; cependant il avait sur la tête sa couronne impériale [5] : autour de lui étaient les princes et les électeurs de l'empire également couronnés, et les évêques et abbés avec leurs mitres [6]. Cette pompeuse procession se dirigea vers la tombe de sainte Élisabeth. C'est alors, dit un narrateur, que fut payé en gloire et en honneur, à la chère sainte dame, le prix de toutes ses humiliations et de toute son abnégation sur la terre [7]. L'empereur voulut descendre le premier dans le caveau et soulever la pierre qui le recouvrait [8] ; le même pur et céleste parfum qui avait déjà

[1] Ibid.

[2] Ibid.

[3] Turbis hinc inde ipsum comprimentibus in kalend. Maii summo diluculo. Ibid.

[4] Ibid.

[5] Raumer, tom. III, p. 620. Rothe, p. 1728.

[6] Rothe, l. c.

[7] Ibid.

[8] Cæsarius, l. c. — Raumer, l. c.

surpris et charmé les religieux se répandit aussitôt sur tous les assistants, et augmenta les sentiments de fervente piété qui les animaient[1]. Les évêques voulurent eux-mêmes retirer le corps sacré de sa fosse[2]; l'empereur les aida aussi ; il baisa avec ferveur la châsse dès qu'il la vit, et la souleva en même temps qu'eux[3]. Elle fut sur-le-champ scellée avec les sceaux des évêques, et puis transportée solennellement, au milieu d'un concert de voix et d'instruments, par eux et par l'empereur, au lieu qui avait été préparé pour l'exposer au peuple.

Cependant une ardente impatience dévorait les cœurs de ces milliers de fidèles qui se pressaient autour de l'enceinte, qui attendaient la vue des saintes reliques, qui brûlaient du désir de les contempler, de les toucher, de les baiser à leur aise[4]. « O heureuse terre! » disaient-ils, « sanctifiée par un « tel dépôt, gardienne d'un tel trésor! O heureux temps où « ce trésor s'est révélé[5]! » Enfin, quand la procession arriva au milieu du peuple, quand ils virent ce corps précieux porté sur les épaules de l'empereur, des princes et des prélats, quand ils respirèrent le doux parfum qui s'en exhalait, l'enthousiasme n'eut plus de bornes. « O petit corps très-sacré, » s'écriait-on, « qui avez tant de poids auprès du Seigneur, et « tant de vertu pour guérir les hommes[6]! Qui pourrait n'être

[1] Odor pietatis et munditiæ redolevit, ædificans et lætificans assidentes. Theod. VIII, 11.

[2] Do griffin dy bischofe selbir zcu, etc. Rothe, l. c.

[3] Alberic apud P. Apollinaire, p. 534. Sepulcrum intravit, et principibus sibi assistentibus archam cum sacro corpore elevans... Cæsarius, l. c.

[4] Expectabant autem et affectabant cum pio desiderio ambientes, qui aderant, cupientes videre, amplecti et osculari ossa illa sacra... Theod. VIII, 12.

[5] O terra sancta, tanto consecrata depositio, tanti custos et conscia sacramenti! hujus enim temporis felix ætas, cui se talis thesaurus aperuit. Ibid.

[6] O sanctissimi gleba corpusculi, tanti ponderis apud Dominum, apud homines tantæ virtutis!... Ibid.

« pas attiré par ce fragrant parfum? Comment ne pas courir « après la nouvelle sainteté et la merveilleuse beauté de cette « sainte femme[1]? Que les hérétiques tremblent, que les per- « fides Juifs s'épouvantent! la foi d'Élisabeth les a confondus. « Voilà celle que l'on regardait comme folle, et dont la folie « a confondu toute la sagesse de ce monde! Les Anges ont « honoré son tombeau, et voilà tous les peuples qui y accou- « rent; les grands seigneurs et l'empereur romain lui-même « s'abaissent pour la visiter[2]! Voyez l'aimable miséricorde « de la majesté divine! Voilà celle qui vivante a méprisé la « gloire du monde, qui a fui la société des grands, la voilà « honorée magnifiquement par la souveraine majesté du « pape et de l'empereur! Celle qui a toujours choisi la der- « nière place, qui s'est assise par terre, qui a dormi dans la « poussière, la voilà portée, exaltée par des mains royales!... « Et c'est bien justement, puisqu'elle s'était faite pauvresse, « et qu'elle a vendu tout ce qu'elle avait pour acheter l'inap- « préciable perle de l'éternité[3]! »

Le corps saint ayant été exposé à la vénération publique, on célébra solennellement l'office en son honneur; la messe propre de la Sainte fut chantée par l'archevêque de Mayence. A l'offrande, l'empereur s'approcha de la châsse, et plaça

[1] Quis in hujus tam suavi fragrantiæ odore non cucurrat?... Quem in femina tam sanctæ novitatis pulchritudo non trahat? Ibid.

[2] Paveat hæreticæ vesania pravitatis, et judaicæ cæcitatis perfidia contabescat... Taceat sapientia hujus mundi... Cujus loculum sepulturæ angeli frequenter visitant... et Romanum imperium se inclinavit ad videndum. Ibid.

[3] Intueri libet misericordiæ divinæ majestatis admirandum in hoc opere ordinem clamandum. Ecce hæc quæ mundi gloriam respuit, etc... et quæ in hoc tempore novissimum locum eligens,... nunc regiis et principum manibus in sublime sustollitur... nec immerito; vendidit namque omnia quæ habuit... et facta paupercula... hanc sibi æternitatis margaritam inappreciabilem comparavit. Ibid.

sur la tête de la chère Élisabeth une couronne d'or[1], en disant : « Puisque je n'ai pas pu la couronner vivante comme « mon impératrice, je veux au moins la couronner aujour- « d'hui comme une reine immortelle dans le royaume de « Dieu[2]. » Il y ajouta une coupe en or, dont il avait coutume de se servir dans ses festins, et où fut renfermé plus tard le crâne de la Sainte[3]. Il mena ensuite lui-même à l'offrande le jeune duc Hermann, fils de la Sainte; l'impératrice y mena également les jeunes princesses Sophie et Gertrude[4]. La vieille duchesse Sophie, ses fils Henri et Conrad, s'approchèrent aussi des restes glorifiés de celle qu'ils avaient trop longtemps méconnue, prièrent longtemps auprès d'eux, et offrirent de riches présents en leur honneur. La noblesse et le peuple se pressaient à la fois au pied de l'autel où ils voyaient sa châsse, pour lui faire hommage de leurs offrandes; les fidèles de chacun des pays différents qui s'y trouvaient assemblés voulurent y célébrer l'office à leur manière avec les cantiques de chaque pays, ce qui fit durer infiniment la cérémonie[5]. Les offrandes furent d'une richesse et

[1] Elle valait, selon tous les historiens, 4,500 florins. Le Passional dit que c'était la couronne même de l'empereur. Cæsarius dit que les religieux avaient préalablement détaché avec un couteau les chairs et les cheveux qui restaient adhérents au chef sacré : Ne illius visio aliquid horroris intuentibus incuteret.

[2] Sit ich ir nit kronen solite uf erlrich zu eine keiserin so wil ich sie abr eren mit der kronen also ein ewige kuningen in gottes riche. Cod. Heideib. f. 34. Fritsch Closener, Strassburgische Chronik. p. 124.

[3] Chron. Senon. l. IV, c. 31. ap. Spicileg. II, 642.

[4] Le P. Archange, 516. — P. Apollin., p. 535.

[5] Ein italich volg nach seynem wesen
Das hatte dae sunderlichen gesang
Dys geschefte das wart lang
Wan des volgs was also viell
Das man es nicht woll mogte geziell...
On massen gross opfer da geschach.
Vita Rhyt. § XLIII.

d'une abondance incroyables; rien ne semblait suffire à ces âmes pieuses pour orner et embellir ce lit tout fleuri de miracles, où dormait la chère Élisabeth [1]. Les femmes donnaient leurs bagues, les ornements de leur poitrine, et toutes sortes de bijoux; d'autres offraient déjà des calices, des missels, des ornements sacerdotaux pour la belle et grande église qu'ils demandaient qu'on élevât sur-le-champ en son honneur, afin qu'elle pût y reposer avec l'honneur qui lui était dû, et que son âme en fût d'autant plus disposée à invoquer Dieu pour ses frères [2].

Mais bientôt une nouvelle merveille vint ajouter encore à la vénération publique, et prouver la constante sollicitude du Seigneur pour la gloire de la Sainte [3]. Dès le lendemain matin, en ouvrant la châsse scellée du sceau des évêques, où reposait le saint corps, on la trouva inondée d'une huile extrêmement subtile et délicate, et qui répandait un parfum semblable à celui du nard le plus précieux. Cette huile coulait goutte à goutte des ossements de la Sainte, comme une bienfaisante rosée du ciel [4]; à mesure qu'on recueillait ces gouttes ou qu'on les essuyait, il en reparaissait aussitôt d'autres presque imperceptibles, et formant comme une sorte de transpiration vaporeuse [5].

A cette vue, le clergé et les fidèles éprouvèrent un nouvel accès de reconnaissance envers le divin auteur de tant de merveilles, et d'enthousiasme envers celle qui en était l'objet.

[1] Lectulum sepulcri Elisabeth miraculis floridum. Theod. VIII, 13.

[2] Vita Rhyl. l. c.

[3] Adjecit divina liberalitas magnificare sanctam suam raro ac miraculo glorioso. Theod. VIII, 15.

[4] Processit odor mirifica et guttæ liquoris sancti, tanquam roris super gramen vel herbam descendentis, stant et distillant. Ibid.

[5] Aliæ paulatim nascuntur subtilissimæ, tanquam sudor de poris corporis evaporans. Ibid.

Avec la pénétration que donne la foi, ils saisirent sur-le-champ le sens symbolique et mystique de ce phénomène. « O beau miracle ! » disaient-ils, « digne d'elle, et conforme « à toutes nos prières [1] ! Ces ossements qui ont été usés et « brisés par tant d'exercices pieux et de mortifications, exha- « lent un doux parfum, comme si on avait brisé le vase d'al- « bâtre qui renfermait le baume précieux de sainte Made- « leine [2]. Son corps distille une huile sainte et douce, parce « que toute sa vie a regorgé d'œuvres de miséricorde ; et « comme l'huile surnage dans toutes les liqueurs où on la « verse, ainsi la miséricorde surmonte tous les jugements de « Dieu [3]. Il en coule surtout de ses pieds, parce qu'ils l'ont « tant de fois portée aux chaumières des pauvres [4], et partout « où elle trouvait quelque misère à soulager. Cette chère « Élisabeth, comme une belle et féconde olive toute fleurie « et parfumée par la vertu, a reçu comme l'huile le don « d'éclairer, de nourrir et de guérir à la fois [5]. Combien « d'âmes malades, combien de corps souffrants n'a-t-elle pas « guéris par sa charité et l'exemple de sa sainteté ? Que de « milliers de pauvres elle a nourris et rassasiés de son propre « pain ! Par combien de prodiges n'a-t-elle pas illuminé

[1] O vere condignum et congruum et orationi consonum miraculum ! Ibid.

[2] Tanquam de fracto unguenti pretiosi alabastro. Hæc nempe ossa exercitiorum spiritualium attritione et mortificatione attrita sunt. Ibid.

[3] In ejus corpore oleum emanavit, quæ toto in vita misericordiæ operibus redundavit. Cod. Flor. 161. — Oleum cuicumque liquori infusum supernatat, unde misericordiam ex similitudine designat. — Superexaltet enim misericordia judicium. Canisius. Thesaur., l. IV, p. 250.

[4] Quia pedibus portabatur ad diversa pauperum tuguria, misericorditer illos visitando et beneficia impendendo. Cæsar. Heist. l. c.

[5] Speciosa nempe et pullulans oliva Elisabeth generoso virtutem odore, florida unctionis pacisque germine fœcunda luminis nihilominus et medicaminis refectionisque ubertate prædita... Theod. l. c. — Oleum illuminat, pascit et sanat. Sic pietas... Canisius, l. c.

« toute l'Église ! C'est donc avec grande raison que cette suave « liqueur, cette huile odoriférante vient proclamer la sainteté « de celle qui a su briller d'un éclat si pur, guérir avec tant « de douceur, nourrir avec tant de générosité, et qui, dans « toute sa vie, a répandu un si riche et si fragrant parfum[1]. »

Cette huile précieuse fut recueillie avec un soin religieux et un zèle immense par le peuple, et beaucoup de guérisons furent obtenues par son emploi dans de graves maladies, ou pour des blessures dangereuses.

Tant de célestes faveurs consacrées par le suffrage suprême de l'Église, et les honneurs qu'elle avait si solennellement décernés à la nouvelle Sainte, ne pouvaient qu'accroître le nombre et la ferveur des fidèles qui venaient chercher auprès de sa tombe soit un aliment à leur piété, soit un remède à leurs maux. Sa gloire se répandit bientôt dans tout l'univers chrétien; elle attirait à Marbourg une foule de pèlerins aussi grande que celle qui se rendait, de tous les pays de l'Europe, au tombeau de saint Jacques de Compostelle[2].

De nombreux miracles furent le résultat de la tendre con-

[1] Per exemplarem vitæ sanctimoniam ægris mentibus, et per gratiam curationum languidis corporibus exhibuit medicinam. Multa pauperum millia, etc... Merito igitur hujus dulciflui liquoris, olei olivæ odorifera decoratur miraculo cujus sanctitatis tam luculenta puritas excellenter irradiat, lenit suaviter, abundanter saltat, fragrat redolens opulenter. Ibid. — Les personnes qui sont le moins du monde familiarisées avec les écrits ascétiques et légendaires du moyen âge, ne sauraient ignorer le sens profondément symbolique qui y est partout attaché à l'huile. Il y a d'admirables passages sur ce sujet dans S. Bernard, Serm. 15, *super Cantica*, et S. Grégoire, cap. 5, *in Reg.* On trouve aussi un bon résumé de ce point de vue à la fin de la légende de sainte Waldburge, par l'évêque Philippe d'Eichstadt, dans le Thesaurus de Canisius, t. IV, p. 250. Outre sainte Élisabeth, on cite sainte Hedwige, sa tante, sainte Waldburge, sainte Catherine, saint Démétrius martyr, et surtout saint Nicolas de Myre, parmi les saints dont les ossements ont reçu le privilége de distiller une huile salutaire.

[2] Wadding, p. 389, ex Chron. mag. Belgic.

fiance qui entraînait à un si long et si pénible voyage tant de pauvres fidèles [1]. Parmi tous ceux dont les légendes et les chroniques nous ont conservé le détail, nous ne voulons en rapporter ici que deux qui nous semblent empreints d'un caractère particulièrement touchant, et qui démontrent tous deux jusqu'à quel point la foi en notre Sainte et l'amour qu'elle inspirait s'étaient rapidement propagés et enracinés jusque dans les contrées les plus éloignées.

Il était, du reste, naturel que le culte d'Élisabeth s'établît surtout en Hongrie où elle avait vu le jour, et que le récit de sa sainte vie et la nouvelle de sa canonisation eussent excité la joie et l'admiration la plus vive dans un pays auquel elle appartenait si spécialement. Or, il y avait à cette époque à Gran, en Hongrie, deux honnêtes et pieux époux, dont la fille unique, encore tout enfant, venait de mourir. Le père et la mère ressentirent de cette mort une douleur excessive. Après avoir beaucoup pleuré et gémi, ils se couchèrent, mais ne purent s'empêcher de parler encore pendant une partie de la nuit de leur malheur [2]. Cependant, la mère s'étant un peu assoupie, elle eut une vision qui lui inspira de porter sur-le-champ le corps de sa fille morte au tombeau de sainte Élisabeth, en Allemagne. S'étant éveillée, elle prit confiance dans le Seigneur, et dit à son mari : « N'enterrons pas encore « notre pauvre petite, mais portons-la avec foi à sainte Éli- « sabeth, que le Seigneur orne de tant de miracles, afin que « par ses prières la vie lui soit rendue [3]. » Le mari se laissa

[1] Un grand nombre de ces miracles sont énumérés dans Wadding, t. II, p. 389-391, et dans le Passionai, f. 63-65.

[2] Qui dum post amarissimas lacrymas et graves singultus, ad quiescendum se in lecto pariter collocassent, de miserabili eventu infaustæ mortis dolenter ad invicem loquebantur. Theod. VIII, 16.

[3] Inter quæ mœstissima verba mater aliquantulum soporavit... Nequaquam

convaincre par l'inspiration de sa femme. Dès le matin, comme on s'attendait à voir le corps de l'enfant conduit à l'église et enterré, le père et la mère, au grand étonnement de tout le monde, l'enfermèrent dans un panier, et se mirent en route pour le porter au sanctuaire d'Élisabeth, sans se laisser arrêter par les murmures ni par les dérisions des assistants[1]. Ils furent trente jours en route, au milieu des larmes, des fatigues et des peines de toute sorte; mais, au bout de ce temps, Dieu eut pitié de leur foi et de leur douleur, et, cédant aux mérites de sa chère Élisabeth, il renvoya l'âme innocente de cette enfant au corps inanimé qui lui était offert avec tant de simplicité, et lui rendit la vie[2]. Malgré leur joie sans bornes, les parents n'en voulurent pas moins achever leur long pèlerinage à sainte Élisabeth; ils menèrent leur fille ressuscitée jusqu'à Marbourg. Après y avoir fait leur action de grâces, ils s'en retournèrent en Hongrie y jouir de leur miraculeux bonheur. Cette même jeune fille accompagna plus tard en Allemagne une fille du roi de Hongrie, donnée en mariage au duc de Bavière. Étant venue à Ratisbonne avec sa princesse, elle y entra dans un couvent de dominicaines, dont elle devint prieure, et où elle vivait encore dans une grande sainteté, lorsque Théodoric écrivit son histoire.

sepulturæ trademus filiæ nostræ corpusculum, sed ad sanctam Elisabeth, quam Dominus tot decorat miraculis, fideliter deferemus, ipsius suffragiis vivificandum in nomine Salvatoris. Ibid.

[1] Mane igitur facto, cum pularetur tumulandum, etc... cunctis admirantibus et multis reclamantibus pater et mater involutum corpusculum rapuerunt ad sanctæ limina delaturum. Ibid. — Sy namen das kint in einen korp... und die luten spotteten Ir. Herm. Fritzlar.

[2] Misertus Deus, videns fidem illorum et audiens gemitum, meritis electæ suæ Elisabeth, remisit animam in visceris puellæ, et reversus est spiritus in cor ejus divino miraculo et revixit. Theod. l. c.

A l'autre extrémité de l'Europe, en Angleterre, il y avait vers ce temps une noble dame qui, après avoir vécu vingt ans avec son mari, le vit mourir sans en avoir eu jamais d'enfants, à son grand regret. Pour se consoler de son veuvage et de sa solitude, elle se vêtit d'une robe grise, se coupa les cheveux, et adopta douze pauvres pour lui servir d'enfants[1]. Elle les logeait chez elle, les nourrissait, les habillait, les lavait et les servait en tout de ses propres mains. Partout où elle rencontrait un être pauvre ou souffrant, elle allait à lui, et lui faisait l'aumône pour l'amour de Dieu et de sainte Élisabeth; car elle avait entendu parler d'Élisabeth, et elle l'aimait plus que tout en ce monde, et plus que tous les autres saints de Dieu. La pensée de sa Sainte chérie ne quittait jamais son cœur; nuit et jour elle méditait sur sa bienheureuse vie[2].

Au moment voulu par Dieu, cette noble et pieuse dame mourut[3]. Au milieu des regrets que sa mort excita, son confesseur vint dire à ceux qui la pleurait qu'il fallait la porter au tombeau de sainte Élisabeth, parce qu'étant en vie, elle avait fait vœu d'y aller. Ses amis obéirent à ce conseil, et traversèrent la mer et une vaste étendue de pays; ils arrivèrent après sept semaines de marche avec son corps à Marbourg. Après qu'ils eurent invoqué la Sainte avec une grande ferveur, le corps de la pieuse dame se ranima tout à coup, et elle revint à la vie en disant : « Que je suis heureuse ! J'ai « reposé sur le sein de sainte Élisabeth[4]. » Ses amis vou-

[1] Und name ir zwœlff arm menschen zu kinden. Passional. f. 63.

[2] Wann sie hat sant Elssbeten vor allen dingen lieb und vor allen gottes heiligen, und vergass ir gar selten in irem hertzen, und gedacht allzeit an ir heiliges leben. Ibid.

[3] Die fraw starb als es Gott wolt haben. Ibid.

[4] Wol mir! ich habe geruet uff sant Elssbeten brust.

lurent la ramener en Angleterre, mais elle refusa de s'éloigner des lieux sanctifiés par sa céleste amie; elle y vécut encore quinze années d'une vie très-sainte, mais dans un silence complet, ne parlant absolument à personne qu'à son confesseur. Celui-ci lui ayant un jour demandé pourquoi elle s'imposait ce silence, elle lui répondit : « Pendant que « je dormais sur le sein d'Élisabeth, j'ai eu trop de bonheur « et de joie pour m'occuper d'autre chose que de regagner « ce bonheur pour l'éternité! »

Ce fut au milieu de ces doux et touchants hommages, offerts en échange de tant de bienfaits et de tant de grâces, que le corps de notre chère Élisabeth reposa pendant trois siècles sous les voûtes de sa magnifique église et sous la garde des chevaliers de l'Ordre Teutonique, toujours croisés pour la foi. Mais son cœur, cette plus noble partie d'elle-même, fut demandé et obtenu par Godefroy, évêque de Cambrai, transporté solennellement par lui dans sa ville épiscopale, et déposé sur un autel de sa cathédrale[1]. Ni l'histoire, ni la tradition, ne nous laissent entrevoir les motifs qui ont pu déterminer les fidèles d'Allemagne à se dépouiller d'un si précieux trésor en faveur d'un diocèse étranger et lointain. Mais qui ne verrait là une mystérieuse disposition de la Pro-

[1] Note des manuscrits des Bollandistes à Bruxelles, extraite de l'*Histoire de Cambray et du Cambresis*, par J Lecarpentier. Leyde, 1669, l. I, p. 379. Cet auteur, en se fondant sur la chronique manuscrite de Paul Gellcq, qui écrivait au commencement du seizième siècle, fixe l'époque de la translation du cœur de la Sainte à l'an 1232. Il parle aussi de six bénéfices fondés dans la cathédrale de Cambrai par sainte Élisabeth, ou plutôt en son honneur, par l'évêque Guy de Laon, en 1238. Les informations prises à cet égard par M. Stædtler à Cambrai même, n'ont produit aucun résultat. La magnifique cathédrale a été détruite pendant la Terreur. Mais, comme il dit avec raison, le nom de la Sainte donné à une des rues de la ville montre qu'elle y était l'objet de la vénération populaire.



vidence, qui voulait que ce cœur si tendre et si pur allât attendre à Cambrai un autre cœur digne de lui par son humilité, sa charité et son ardent amour de Dieu, le cœur de Fénelon?

Cependant, de toutes parts le culte d'Élisabeth se propageait dans la chrétienté : tandis que des milliers de pèlerin venaient honorer son tombeau, des églises nombreuses s'élevaient au loin sous son invocation; partout, et notamment à Trèves, à Strasbourg, à Cassel, à Winchester, à Prague, dans toute la Belgique, des couvents, des hôpitaux, asiles de la souffrance morale et physique, la prenaient pour patronne et protectrice auprès de Dieu [1].

L'abbé de Saint-Gall, se souvenant de la promesse qu'Élisabeth lui avait faite pendant son exil d'être toujours son avocate auprès de Dieu, ne douta pas qu'elle ne l'observât plus fidèlement encore dans le ciel que sur la terre : il lui consacra un autel et une chapelle dans une des cours intérieures de son monastère [2]. En Hongrie, patrie de la nouvelle sainte, une splendide église s'éleva en son honneur à Kaschau : beaucoup d'Allemands du pays de Thuringe émigrèrent vers cette époque dans cette ville de la haute Hongrie; leur dévotion à la sainte duchesse leur servait naturellement de lien entre leur ancienne et leur nouvelle patrie. Le roi Étienne V, propre neveu d'Élisabeth, contribua avec zèle à la construction de cet édifice, qui devint le plus beau monument d'architecture ogivale de tout le royaume, et que le plus illustre de ses successeurs, Mathias Corvin, enrichit, au quinzième siècle, d'un tabernacle admirable [3].

Le jour de sa fête, conformément aux ordres du souverain

[1] On verra dans l'Appendice, n° x, l'énumération de quelques-unes des fondations faites en son honneur.

[2] Voir plus haut, t. I, p. 429.

[3] Document transmis par le Dr Hentzimann, de Pesth. en 1846.

pontife, fut célébré dans toute l'Église et dans quelques localités avec une pompe et une recherche toutes particulières. Le diocèse de Hildesheim se distingua particulièrement par la solennité avec laquelle ce beau jour y était fêté, et par l'harmonie des chants qui retentissaient en son honneur, dans la belle cathédrale bâtie en l'honneur de Marie, autour du rosier gigantesque de Louis le Débonnaire[1]. Innocent IV, à peine monté sur le trône pontifical, accorda un an et quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteraient l'église et le tombeau de Marbourg dans les trois derniers jours de la Semaine Sainte[2]. Sixte IV accorda cinquante années et autant de quarantaines d'indulgence à tous les fidèles, pénitents et confessés qui visiteraient les églises de l'ordre de Saint-François, en l'honneur d'Élisabeth, le jour de sa fête[3]. En ce même jour, il y a encore aujourd'hui à Rome cent ans d'indulgences à gagner, dans une des sept basiliques de la ville éternelle, à Sainte-Croix de Jérusalem et à l'église Sainte-Marie des Anges; en outre, indulgence plénière à l'église du Tiers-Ordre, dite de SS. Côme et Damien, au Forum. Enfin, les riches inspirations de la liturgie, de la véritable poésie chrétienne, ne pouvaient manquer à notre Sainte. Des proses, des hymnes, des antiennes nombreuses furent composées et généralement usitées en son honneur : les ordres religieux, et notamment ceux de Saint-François, de Saint-Dominique, de Cîteaux et de Prémontré, lui consacrèrent chacun un office spécial[4]. Ces effusions de la foi et de la reconnaissance

[1] Leibnitz, Scripl. rer. Brunswicens., t. I, p. 759. Grimm's Deutsche Sagen, t. II, p. 457.

[2] Donné au Latran, le 2 des ides de février 1244. Le texte se trouve dans Wadding, t. III, p. 428.

[3] Bulle *Sacri Prædicatorum*, de 1479.

[4] Dans l'Appendice n° IX, nous avons reproduit tout ce que nous avons pu

des générations contemporaines de sa gloire, avaient ce charme tout particulier de naïveté, de grâce et de tendre piété qui distingue les anciennes liturgies, aujourd'hui si cruellement oubliées; et ainsi se trouvait parcouru et accompli, pour cette Élisabeth que nous avons vue si pleine d'humilité et de mépris pour elle-même, tout le cycle de ces éclatants honneurs, de ces ineffables récompenses, de cette gloire sans rivale que l'Église a créée et réservée pour les Saints.

Oui, nous le disons sans crainte, saints et saintes de Dieu, quelle gloire est semblable à la vôtre? Quel souvenir humain est chéri, conservé, consacré comme votre souvenir? Quelle popularité y a-t-il qui puisse se comparer à la vôtre dans le cœur des peuples chrétiens? N'eussiez-vous recherché que cette gloire humaine dont le mépris est votre plus beau titre, jamais vos plus ardents efforts n'auraient pu vous élever à celle que vous avez acquise en la foulant aux pieds! Les conquérants, les législateurs, les grands écrivains, les hommes de génie sont oubliés, ou ne brillent qu'à de certains intervalles, dans la vacillante mémoire des hommes : pour l'immense majorité ils demeurent à jamais indifférents et inconnus. Vous, au contraire, ô bienheureux enfants de la terre que vous glorifiez et du ciel que vous peuplez, vous êtes connus et aimés de tout chrétien, car tout chrétien a au moins l'un d'entre vous pour son ami, son patron, le confident de ses plus douces pensées, le dépositaire de ses espérances, le protecteur de son bonheur, le consolateur de ses tristesses. Associés à l'éternelle durée de l'Église, vous êtes,

recueillir des anciens monuments liturgiques consacrés à sainte Élisabeth. Sa fête fut introduite au Bréviaire romain avec le rang de double mineur par le pape Clément X. Dom Guéranger, Inst. Liturg., t. II, p. 133.

comme elle, impassibles et inébranlables dans votre gloire. Chaque année, une fois au moins, le soleil se lève sous votre invocation; et, sur tous les points de la terre, des milliers de chrétiens se saluent et se félicitent, par la seule raison qu'ils ont le bonheur de porter votre nom : et ce nom sacré est célébré, chanté, proclamé dans tous les sanctuaires de la foi par des milliers de voix innocentes et pures, voix de vierges sans tache, voix d'héroïnes de la charité, voix de lévites et de prêtres; enfin par toute la hiérarchie sacerdotale, depuis le pontife suprême jusqu'à l'humble religieux dans sa cellule, qui répondent ainsi tous ensemble, par le plus bel écho qui soit sur la terre, aux concerts des Anges dans les cieux. Encore une fois, saints et saintes de Dieu, quelle gloire est comparable à votre gloire?

CHAPITRE XXXIII

DE CE QUI ADVINT AUX ENFANTS ET AUX PARENTS DE LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH APRÈS SA MORT, ET DE PLUSIEURS GRANDES SAINTES QUI SORTIRENT DE SA RACE.

> O quam pulchra est casta generatio cum claritate : immortalis est enim memoria illius ; quoniam et apud Deum nota est et apud homines... in perpetuum coronata triumphat incoinquinatorum certaminum præmium vincens.
>
> SAP. IV, 1, 12.

On nous pardonnera sans doute de placer ici quelques détails abrégés sur le sort des enfants d'Élisabeth, ainsi que des principaux personnages qui ont figuré dans l'histoire de sa précieuse vie.

En suivant l'ordre dans lequel ces derniers ont successivement quitté le monde, nous trouvons d'abord le roi André, père de notre Sainte. Depuis la nouvelle de la mort de sa fille, il était tombé dans une profonde tristesse, produite surtout par la pensée qu'il n'avait pas su apprécier et honorer suffisamment la vertu de son enfant, et qu'il s'était si facilement résigné à la laisser dans la misère et l'abaissement. Il eut cependant la consolation de voir sa sainteté reconnue par l'Église et proclamée dans le monde chrétien;

mais, peu de temps après sa canonisation, il mourut lui-même[1].

La belle-mère d'Élisabeth, Sophie, mourut aussi en 1238, deux ans après avoir assisté à la translation solennelle de celle dont elle avait si longtemps méconnu la haute destinée: elle se fit enterrer au couvent de Sainte-Catherine à Eisenach, que le duc Hermann, son mari, avait fondé.

Le plus fervent des admirateurs et des champions de la Sainte, son beau-frère Conrad, ne survécut pas très-longtemps à la satisfaction éclatante qu'il lui avait faite pour ses anciens torts envers elle. Sa piété, son courage, sa grande modestie, le firent élire grand maître de l'Ordre Teutonique, où il était entré par esprit de pénitence; il consacra une grande portion de sa puissance et de ses richesses à la construction de la basilique qui porte le nom d'Élisabeth à Marbourg, et dont il eut la gloire d'être le fondateur. Ce fut sans doute pour surveiller de plus près et hâter ces vastes travaux, ou peut-être par affection pour les lieux que sa belle-sœur avait sanctifiés, qu'il choisit la ville de Marbourg pour centre et résidence de l'Ordre dont il était le chef, et qu'il y fit élever le palais dit de *la Commanderie*, dont on voit encore les débris. Ses séjours prolongés en Hesse ne l'empêchèrent pas de présider au nouveau développement que prenait l'Ordre Teutonique en Prusse, où le duc de Masovie l'avait appelé au secours des Chrétiens contre les Païens. Conrad y combattit avec courage et talent; il étendit les nouvelles possessions de l'Ordre, et reçut du pape l'investiture de cette province, qui devait être le théâtre du plus grand éclat de son Ordre. Mais avant de finir sa vie il voulut encore retourner à Rome : y

[1] Ingenti tristitia rex ille correptus est, quod filiæ præstantiam, etc. Bonfinii, Rer. Ungaric. Dec. II, lib. VII, p. 286. — Wadding. . II, p. 292.

étant arrivé, il tomba grièvement malade[1]; pendant cette maladie il était parvenu à un tel degré de pureté intérieure et même sensible, qu'il ne pouvait endurer sans de très-vives douleurs la présence de quiconque avait commis un péché mortel[2]. Tous ceux qui le servaient se virent donc forcés de s'abstenir de tout péché. Il avait pour confesseur l'abbé de Hagen, de l'ordre de Cîteaux. Un jour que ce vénérable religieux[3] se trouvait à côté de son lit, il le vit plongé dans une extase. Lorsque le prince revint à lui, l'abbé lui demanda ce qu'il avait vu dans sa vision. « J'étais, » répondit Conrad, « devant le tribunal du Juge éternel, où l'on examinait sévè« rement mon sort futur. Enfin, la justice voulut que je « fusse condamné à cinq ans de Purgatoire. Mais ma bonne « sœur Élisabeth s'est approchée du tribunal, et m'a obtenu « la rémission de cette peine. Sachez donc que je mourrai « de cette maladie, et que je jouirai de l'éternelle gloire[4]. » Il mourut en effet, après avoir ordonné que son corps fût transporté à Marbourg pour y reposer auprès de la Sainte, dans l'église qu'il avait commencée pour elle. On voit encore son tombeau, sur lequel il est représenté pieusement endormi dans le Seigneur, et tenant à la main la discipline qu'il présenta au peuple pour le frapper, sur les ruines de Fritzlar[5].

[1] Les historiens varient sur la date de sa mort, fixée par les uns à l'année 1240, par les autres à 1243.

[2] Nullius qui criminali obnoxius esset peccato, præsentiam absque gravi cruciatu poterat sustinere. Theod. VIII, 6.

[3] Homo valde venerabilis et devotus. Ibid. Nous ne trouvons dans les listes de l'ordre de Cîteaux aucune abbaye du nom de Hagen; Théodoric a probablement voulu désigner Heyn, ou Haïna, fondée en 1140, à cinq lieues de Marbourg, selon Jongelinus, *Natitia Abbatiarum ord. Cisterciensis.*

[4] Accedens autem soror mea Elisabeth remissionem hujus purgatorii mihi protinus impetravit. Unde sciatis, etc. Ibid.

[5] Voyez plus haut, t. II, p. 92.

Si Conrad sut réparer complétement tous ses torts envers Dieu et envers sainte Élisabeth, il n'en fut pas de même de son autre beau-frère, Henri Raspon, dont la vie se trouve douloureusement entremêlée à celle des enfants de notre Sainte, dont nous allons parler. Ces enfants se montrent, dans tous les actes émanés d'eux qui nous sont parvenus, pénétrés de reconnaissance envers Dieu de ce qu'il avait daigné les faire naître d'une Sainte, et justement fiers devant les hommes d'une si glorieuse origine : dans toutes leurs chartes et autres documents officiels, ils inscrivaient toujours leur qualité de *fils* ou *fille* de *sainte Élisabeth* avant tous leurs titres de souveraineté et de noblesse[1]. Deux d'entre eux, ses deux dernières filles, la seconde Sophie et Gertrude, achevèrent paisiblement leur vie dans les asiles qu'elle leur avait choisis, au milieu des vierges consacrées au Seigneur, l'une à Kitzingen et l'autre à Altenberg, près de Wetzlar. Toutes deux devinrent abbesses de leurs monastères. Gertrude fut élue en 1249, et gouverna sa maison pendant quarante-neuf ans ; elle marcha dignement sur les traces de sa mère, par sa piété et sa générosité envers les pauvres; on lui attribuait même des miracles, et elle a toujours porté le nom de Bienheureuse. Elle mourut le 13 août 1297, à l'âge de soixante-dix ans. A la prière de l'empereur Louis de Bavière, le pape Clément VI accorda des indulgences à ceux qui célébreraient sa fête[2]. On voit encore son tom-

[1] *Nos Sophia, filia beatæ Elisabeth, landgravia Thuringiæ*, etc., Charte de 1298. Il y a plusieurs autres exemples dans Gudenus, Cod. diplomat., I, p. 543. Wenk, Hessiche landesgeschichte, t. II, 155 ; t. III, 128, 146. On voit même que son petit-fils Henri, duc de Brabant et de Hesse, s'intitulait *nepos sanctæ Elisabethæ*.

[2] La bulle est insérée dans les Act. Sanct. August., t. IV, p. 142. De beata Gertrude.

beau à Altenberg [1], ainsi que plusieurs précieux monuments de sa sainte mère qu'elle y avait réunis avec un soin pieux [2].

Les deux autres enfants d'Élisabeth, son fils Hermann et l'aînée de ses deux filles, Sophie, eurent une destinée bien différente, et furent, comme l'avait été leur mère, victimes de l'injustice des hommes.

Hermann, parvenu à l'âge de seize ans en 1239, avait pris possession des États de son père, que son oncle, le duc Henri, avait administrés jusqu'alors. Il fit bientôt un voyage en France pour rendre visite au saint roi Louis IX, et se trouva, comme nous l'avons vu, à la cour plénière de Saumur, où sa qualité de fils de sainte Élisabeth lui attira des hommages universels, et où la reine Blanche de Castille surtout lui donna des marques de la plus tendre affection [3]. Il se maria avec Hélène, fille du duc Othon de Brunswick. Tout annonçait à ce jeune prince un brillant et heureux avenir, lorsqu'il mourut à dix-huit ans, en 1241, à Creuzbourg, où il était né. On attribua généralement cette mort précoce au poison qu'une femme, nommée Berthe de Seebach, lui aurait administré à l'instigation de son indigne oncle Henri. Avant de rendre le dernier soupir, l'infortuné jeune homme témoigna le désir d'être enterré à Marbourg, auprès de sa bienheureuse mère; mais Henri, qui ressaisit aussitôt la souveraineté, ne voulut pas même lui laisser cette consolation;

[1] On y lit cette inscription : Anno Dni. MCCXCVII in die Btl Ypoliti obiit Bta Gertrudis Felix mater hujus conventus filia Ste Elysabet lantgravie Thuringie. Justi, p. 80.

[2] Telles sont une chasuble faite avec une robe de sainte Élisabeth en velours rouge, une coupe d'argent doré dans laquelle elle versait à boire aux pauvres de son hôpital, son anneau de noces (sur lequel M. Justi a fait un travail spécial), et d'autres objets en partie transférés au château de Braunfels, chez le prince de Solms. Ibid.

[3] Voyez plus haut, t. II, p. 30.

et, craignant que sa mère ne le ressuscitât comme elle avait ressuscité tant d'autres morts[1], il fit transporter ses dépouilles à la sépulture des ducs, à Reinhartsbrunn, où l'on peut encore voir sa pierre sépulcrale à côté de celle de son père.

Henri Raspon, désormais seul maître et légitime héritier des vastes possessions de la maison de Thuringe, devint bientôt chef de l'opposition qu'excitaient chaque jour davantage en Allemagne les entreprises de l'empereur Frédéric II contre l'indépendance de la haute noblesse et les droits de l'Église. Le pape Innocent IV ayant fulminé contre Frédéric, au concile de Lyon, la sentence de déposition, le duc de Thuringe se trouva naturellement sur les rangs pour le remplacer. Quoiqu'il soit permis de croire que la couronne impériale fût le but de sa suprême ambitiou, il protesta toutefois de son incapacité; mais le pape l'exhorta à se dévouer au bien de la chrétienté, et lui envoya des subsides considérables : il se laissa élire roi des Romains à la diète de Francfort en 1246, et fut sacré l'année suivante. Il fit la guerre avec assez de succès à Frédéric et à son fils Conrad, mais il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle diguité. En 1248, la mort l'enleva à son tour; et quoiqu'il eût été trois fois marié, il ne laissa point d'enfants. Le peuple chrétien vit dans cette extinction de sa race le juste châtiment de sa perfidie envers Élisabeth, et du crime qu'on lui imputait à l'égard de son neveu[2]. Il avait cependant demandé que son

[1] Rothe, p. 1733.

> Er hatte das umb dy forcht erkorn
> Wen er inen gein Martpurg schikte
> Das ine sein mutter nicht erquickte.
>
> Vita Rhyt. § XLIV.

[2] Unde darumme vordynete her daz en God darmede plagede, daz her libis erbin ny gewunn. Rothe, p. 1729 Vita Rhytmica, l. c.

cœur fût déposé au couvent de Dominicains qu'il avait fondé à Eisenach, en expiation de ses méfaits envers sa belle-sœur.

A sa mort, la Thuringe fut livrée à toutes les horreurs d'une longue guerre de succession. La descendance mâle des anciens ducs de Thuringe étant éteinte en la personne du roi Henri, ses vastes possessions furent dévolues à la ligne féminine : aussi Sophie, l'aînée des filles de sainte Élisabeth et du duc Louis, mariée, comme nous l'avons vu, au duc de Brabant, Henri II le Magnanime (célèbre entre autres titres par sa dévotion à l'ordre de Cîteaux), se présenta pour recueillir l'héritage de son père, tant en son propre nom qu'en celui de son fils Henri, dit l'*Enfant*, âgé de trois ans seulement. Elle fut reconnue sans beaucoup de difficulté en Hesse, qu'elle gouverna pendant toute la minorité de son fils avec beaucoup de sagesse et de vigueur. Mais pour la Thuringe, elle trouva un compétiteur redoutable dans son cousin germain Henri, dit l'*Illustre*, margrave de Misnie, fils de Guta, sœur du duc Louis et du roi Henri. Ce prince, profitant des dissensions qui avaient éclaté en Thuringe aussitôt après la mort de Henri, de celles aussi qui déchiraient l'empire tout entier, réussit à s'emparer d'une très-grande partie de la Thuringe, et notamment du château de Wartbourg. Il n'y avait plus d'empereur universellement reconnu pour rendre justice dans le Saint-Empire romain, depuis la déchéance de la maison de Souabe. Sophie obtint les secours d'un prince vaillant et dévoué, Albert, duc de Brunswick, dont la fille fut fiancée au jeune Henri de Brabant. Mais, malgré les efforts de cet allié, malgré le courage avec lequel Sophie elle-même prenait part à toutes les expéditions de la guerre, le margrave Henri réussit à rester maître des provinces qu'il avait usurpées. Nous n'entrerons pas dans le

détail de cette lutte trop cruelle ; nous nous bornerons à rapporter quelques traits significatifs du caractère de Sophie, et propres à montrer combien le peuple, fidèle à la mémoire de sa Sainte chérie, avait entouré la cause de ses descendants de tout le prestige de la poésie et de la tradition.

Ainsi il est dit que dans la première conférence qui eut lieu entre Sophie et le margrave, celui-ci se montra assez disposé à écouter sa cousine ; mais pendant qu'il lui parlait, son maréchal, le sire de Schlottheim, le prit à part et lui dit : « Monseigneur, qu'allez-vous faire ? S'il était « possible que vous eussiez un pied dans le Ciel et l'autre « sur la Wartbourg, il faudrait retirer celui du Ciel pour « mieux tenir la Wartbourg. » Henri se laissa convaincre, et alla dire à la duchesse : « Chère cousine, il me faut « réfléchir sur ces objets, et prendre conseil de mes féaux. » Alors Sophie fondit en larmes, et ôtant son gant de sa main droite, elle le jeta en l'air, en disant : « O ennemi « de toute justice ! je veux dire toi, Satan ; je te jette mon « gant, emporte-le avec tous les perfides conseillers. » Le gant fut enlevé dans l'air et disparut, et quelque temps après le conseiller mourut de male mort[1].

Plus tard, en 1254, dans une seconde conférence, Sophie, désespérant de convaincre son rival par la raison, comme aussi de le dompter par la force, crut pouvoir s'adresser à sa religion ; elle apporta avec elle une côte de sa sainte mère, et exigea de lui qu'il jurât, sur la relique sacrée de celle qui avait tant honoré la Thuringe, qu'il croyait ses droits sur ce pays justes et fondés. La noble et touchante foi de la fille dans l'influence de sa mère et la conscience de son adversaire

[1] O du feind aller gerechtigkeit, ich meine dich, teufel ! nimm hin den handschuh mit den falschen rathgebern ! etc. Grimm, Deutsche sagen, 559, ex Imhof, Chron. Mss.

fut trompée. Henri jura sans embarras, et son serment fut appuyé par celui de vingt de ses chevaliers.

Les habitants d'Eisenach s'étaient déclarés avec énergie pour Sophie, comme s'ils avaient voulu expier leur ancienne ingratitude envers sainte Élisabeth par leur dévouement envers sa fille. Ils assiégèrent même la Wartbourg, où les troupes du margrave tenaient garnison, et bâtirent deux forts pour mieux bloquer le château. Mais Henri surprit la ville de nuit, et s'en empara par trahison. Il fit mettre à mort plusieurs des principaux bourgeois, partisans de la fille et du petit-fils d'Élisabeth. Pour effrayer les autres il eut la barbarie de faire attacher le plus acharné de tous, nommé Welspeche, à une machine de guerre, et de le faire lancer, du haut de la Wartbourg, dans Eisenach. L'intrépide bourgeois, pendant qu'il fendait les airs, s'écria encore : « La « Thuringe n'en est pas moins à l'enfant de Brabant[1]. » La tradition rapporte qu'il subit trois fois ce supplice, en répétant toujours les mêmes paroles : « La Thuringe appartient à l'enfant de Brabant, » et qu'il ne mourut qu'à la troisième chute.

Sophie arriva bientôt après devant Eisenach, et se présenta à la porte Saint-George, qu'elle trouva fermée. Elle somma les habitants d'ouvrir ; et comme on ne lui répondait pas, elle saisit une hache, et en frappa avec violence le bois de chêne de la porte, de manière à y faire une entaille qui se voyait encore deux cents ans après[2].

Enfin, en 1265, le duc Albert de Brunswick ayant été complétement battu et fait prisonnier par les fils du margrave, il fallut en venir à un accommodement définitif. So-

[1] Thüringen gehœrt doch dem kinde von Brabant. Grimm, Deutsche sagen ; ex Rothe, Spangenberg, Winkelmann, etc.

[2] Adam Ursinus, p. 1294.

phie dut renoncer à toutes ses prétentions sur la Thuringe, qui resta en toute propriété à la maison de Misnie. En revanche, la souveraineté de la Hesse fut garantie à son fils Henri l'Enfant, et à sa postérité. Cette division des deux provinces a subsisté jusqu'à nos jours, et les maisons actuelles de Hesse et de Saxe descendent des deux princes rivaux, dont les droits furent fixés par ce traité. Sophie ne mourut qu'en 1284, à l'âge de soixante ans, après avoir consacré toute sa vie à veiller à la prospérité de son pays et de sa famille. Elle repose à Marbourg, dans le même tombeau que son fils, et dans l'église consacrée à sa sainte mère. On y voit sa statue couchée et en prières, selon l'usage des temps catholiques, et ayant à ses côtés ce fils encore enfant sur lequel elle avait veillé avec tant de courage et une si maternelle sollicitude. Sa figure est tout usée par les baisers des pèlerins, qui lui transféraient une partie de leur amour pour sa mère.

Henri I[er], dit l'Enfant, fils de Sophie, petit-fils de sainte Élisabeth, et premier souverain de la Hesse, comme État isolé et indépendant, régna jusqu'en 1308 avec beaucoup de gloire, et entouré de l'affection de son peuple, qu'il protégeait efficacement contre les rapines et les invasions. Il avait soixante-cinq ans à sa mort, quoiqu'il soit représenté comme un petit enfant sur le tombeau qui lui est commun avec sa mère. Il est la tige de toutes les différentes branches de la maison de Hesse, avec lesquelles la plupart des maisons souveraines de l'Europe se sont alliées, en prenant ainsi part au glorieux privilége d'avoir sainte Élisabeth pour aïeule[1].

Après avoir donné ces détails sur les descendants d'Élisabeth, qu'il nous soit permis de dire un mot des saints per-

[1] Voyez la dédicace du P. Apollinaire à la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Presque toutes les familles actuellement régnantes en Allemagne et en Europe descendent ainsi de sainte Élisabeth, comme aussi plusieurs des



sonnages que nous trouvons dans la famille dont elle était elle-même issue, et sur lesquels son exemple a dû nécessairement exercer la plus puissante influence. Dans la ligne maternelle [1], sa tante, sainte Hedwige, duchesse de Pologne et de Silésie, lui survécut ; et, de même que nous avons vu que la pieuse renommée de cette princesse avait réagi avec tant d'efficacité sur Élisabeth encore presqu'au berceau [2], il est bien permis de croire que la duchesse Hedwige fut considérablement fortifiée dans sa ferveur et ses austérités par les récits qu'elle dut recueillir sur l'admirable vie de sa jeune nièce, et par la proclamation solennelle de sa bienheureuse immortalité dans le Ciel et sur la terre. Il semble qu'Hedwige ait eu hâte de s'élancer sur les traces de celle qui, plus jeune qu'elle, l'avait cependant devancée au port, où toutes deux devaient si glorieusement aborder. A la mort d'Élisabeth, on lui envoya un voile qui avait servi à notre Sainte. Hedwige éprouvait pour cette précieuse relique la plus grande vénération, et voulut la porter jusqu'à son dernier soupir ; et certes personne ne pouvait être plus digne de revêtir cette parure symbolique. Mariée à douze ans au duc Henri le

maisons de l'ancienne noblesse immédiate du Saint-Empire. A la fin de notre *Collection des monuments de l'histoire de sainte Élisabeth*, in-folio, on trouvera des tableaux généalogiques, dressés d'après les sources les plus authentiques, qui établissent cette filiation pour les maisons suivantes : Anhalt ; Bade ; Bavière ; Bourbons de France, d'Orléans, d'Espagne, de Lucques et de Sicile ; Danemark ; Furstenberg ; Hanovre ; Hesse dans toutes ses branches ; Holstein-Beck ; Lorraine-Autriche ; Mérode ; Mecklembourg ; Modène ; Nassau-Orange ; Prusse ; Sardaigne ; Saxe-Royale, Weimar et Altenburg ; Schwarzbourg-Rudolstadt ; Solms ; Stolberg ; la Tour et Taxis ; la Trémoille. — L'Appendice de ce volume contient un extrait de cette filiation pour la maison de Mérode.

[1] La maison de Méran avait déjà donné le jour à plusieurs saints personnages, entre autres à saint Otton, évêque de Bamberg et apôtre de la Poméranie, à sainte Mechthilde, sa sœur, abbesse de Diessen, à sainte Euphémie, abbesse d'Altomünster, au B. comte Rasso, etc.

[2] Voyez t. I, p. 202.

Barbu, après avoir eu six enfants, elle fit encore toute jeune avec son mari le vœu de vivre désormais comme frère et sœur. Elle l'engagea à fonder une grande abbaye pour des religieuses de Cîteaux, dans un lieu où il était tombé dans un marais profond, dont un ange l'avait retiré en lui tendant une branche. Ce monastère fut nommé *Trebnitz*, parce que quand le duc demanda aux nouvelles religieuses ce dont elles avaient besoin, elles répondirent qu'elles n'avaient besoin de rien, en polonais *trzeba nię*[1]. Hedwige fit élire sa fille Gertrude abbesse de cette maison, où elle se retira bientôt elle-même, et où, avec la permission de son mari, elle prit l'habit de religieuse, mais sans vouloir faire vœu d'obéissance ni de pauvreté, afin de n'être pas gênée dans ses aumônes. Pendant toute sa vie, elle rivalisa avec sa sainte nièce par son humilité et ses mortifications extraordinaires. En lisant le récit des incroyables austérités qu'elle imposait à son corps frêle et délicat, on se demande ce qu'il faut admirer le plus, ou de la force indomptable de sa volonté, ou des merveilleux secours accordés par le Seigneur à la nature déchue, mais avide de remonter vers lui. Elle recherchait avec anxiété la dernière place en tout. Toute pénétrée de cet esprit qui sauva la Cananéenne de l'Évangile[2], et qui lui faisait réclamer de Jésus les miettes qui tombaient de la table des enfants de Dieu, Hedwige ne voulait souvent pour toute nourriture que les miettes qui tombaient de la table des moines et des religieuses, qu'elle aimait à servir. Mais, c'était surtout par son immense charité et la puissante compassion de son cœur, qu'elle rivalisait avec notre chère Élisa-

[1] Une étymologie plus généralement acceptée fait dériver ce nom du mot polonais *trzebić*, clairière.

[2] Nam et catelli edunt de micis, quæ cadunt de mensa dominorum suorum. Matth. xv, 27.

beth. « Elle avoit, » dit un pieux hagiographe, » le cœur si « tendre, qu'elle n'eust sceu voir personne pleurer sans jeter « des larmes en abondance, ny estre à repos, voyant les « autres en ennuy et amertume... Elle avoit toujours des « pauvres qui mangeoient à sa table, lesquels elle servoit « à genoux avant que de s'asseoir... Souvent, quand per- « sonne n'y prenoit garde, elle baisoit les pas par où les « pauvres avoient passé, honorant Jésus-Christ en eux, le- « quel estant roy de gloire, se fit pauvre pour nous. Elle ay- « moit si tendrement et passionnément les pauvres et la pau- « vreté, qu'elle achetoit d'eux les morceaux de pain que les « religieux leur donnoient par aumosne, qu'elle mangeoit et « les baisoit souvent, comme le pain des anges et une chose « sacrée. Entre les autres pauvres, elle en avoit treize plus « souffreteux, en l'honneur de nostre Rédempteur Jesus- « Christ et de ses Apostres, lesquels elle menoit toujours « quand et soy, en quelque part qu'elle allast, les faisant « bien loger et accommoder, et vouloit qu'ils disnassent « devant elle, les servant elle-mesme. Quand elle mangeoit, « elle leur envoyoit ce qu'il y avoit de meilleur, et estoit si « charitable, qu'elle faisoit toujours part aux pauvres de ce « qu'on luy presentoit, quand ce n'eust été qu'une poire, « parce qu'elle ne l'eust pas trouvée de bon goust, si les « pauvres n'y eussent premièrement tasté [1]. »

Elle ne voulut jamais qu'on pressât ses vassaux, ni ses serfs, pour leur faire payer leurs fermages et redevances; elle allait sans cesse assister aux audiences des tribunaux où se jugeaient les causes des pauvres; et quand elle voyait que les juges étaient disposés à la sévérité, elle faisait rendre la sentence par le chapelain qui l'accompagnait.

[1] Ribadeneira, la Fleur des Saints, traduction de René Gaultier.

Son mari, qui avait pour elle autant de respect que d'amour, imagina le moyen le plus touchant de lui témoigner la sympathie qu'il éprouvait pour sa compassion envers le pauvre peuple : il ordonna que lorsque Hedwige passerait devant les prisons publiques, les portes en fussent ouvertes, et les prisonniers délivrés pour l'amour d'elle.

Elle portait dans tous ses exercices de piété la ferveur la plus vive : chaque jour elle entendait autant de messes qu'il y avait de prêtres auprès d'elle, en versant chaque fois d'abondantes larmes. C'était surtout à la sainte Vierge qu'elle portait une ardente dévotion : elle ne quittait jamais une petite image de cette mère divine, avec laquelle elle s'entretenait souvent dans sa simplicité, qu'elle portait à la main lorsqu'elle allait visiter les malades, et dont elle se servait pour les bénir, ce qui les guérissait souvent. Son mari ayant été blessé et fait prisonnier par le duc Conrad son rival, elle alla toute seule à pied trouver cet ennemi acharné, et exalté par sa victoire : lorsqu'elle parut devant lui, il crut voir un ange, et sans essayer de résister, il lui accorda sur-le-champ la paix, et la liberté de son mari. Peu de temps après elle perdit cet époux chéri, et ensuite son fils Henri qu'elle aimait avec la plus vive tendresse, et qui fut tué en combattant pour la foi et l'indépendance de l'Europe contre les hordes tartares. Elle l'avait elle-même exhorté à mourir, l'épée à la main, pour la chère chrétienté, et elle alla elle-même recueillir son corps nu et sanglant sur le champ de bataille où il avait péri. Elle supporta ces deux pertes avec le calme et la résignation que donne l'amour suprême. Mais sa propre mort suivit de près cette séparation. Le jour de la Nativité de la Vierge de l'an 1243, la religieuse qui la servait vit une troupe de belles jeunes filles qui brillaient d'un éclat surnaturel venir rendre visite à Hedwige,

qui leur dit avec beaucoup de joie : « Salut, chères saintes « et bonnes amies, Madeleine, Catherine, Thècle, Ursule, « et vous toutes qui êtes venues me voir. » Ensuite elles parlèrent latin, et la religieuse ne comprit plus ce qu'elles disaient. Le 15 octobre suivant, elle rendit le dernier soupir en bénissant Dieu. De nombreux miracles ayant constaté sa sainteté, elle fut canonisée par le pape Clément IV en 1267 : on fit sa translation solennelle l'année suivante; lorsqu'on déterra son corps, on trouva serrée entre les doigts de sa main la petite image de la sainte Vierge qu'elle avait tant aimée[1].

Pendant que sainte Hedwige jetait tant de lustre sur la ligne maternelle d'Élisabeth, l'influence de notre chère Sainte produisait des fruits sinon plus précieux, du moins plus nombreux encore, dans sa famille paternelle, dans cette illustre maison de Hongrie, qui, seule de toutes les maisons royales de l'Europe, comptait déjà dans son sein trois rois canonisés, saint Étienne, saint Émeric[2] et saint Ladislas[3]. Bela IV, frère de notre Élisabeth et successeur de son père André, se montra digne d'être le frère d'une telle sœur et le père de deux autres saintes, par la piété, le courage et la résignation qu'il déploya, pendant trente-cinq ans de règne et de lutte contre les Tartares victorieux. En 1244, il autorisa par un diplôme la fondation d'une église en l'honneur de sa sœur par deux serviteurs fidèles, David et Furkas, qui l'avaient suivie en Thu-

[1] La Sainte repose aujourd'hui dans un très-beau mausolée érigé en 1680, et qui existe dans une chapelle du treizième siècle, attenant à la vaste et curieuse église de l'abbaye de Trebnitz. Cette abbaye, supprimée en 1810 par le gouvernement prussien, et transformée en fabrique de draps (laquelle a fait faillite), mérite d'être visitée par tout voyageur catholique : elle n'est qu'à quatre lieues de Breslau. — Une *Vie de sainte Hedwige*, très-complète, a été publiée à Breslau, en 1860, par M. l'abbé Knoblich.

[2] Tous deux canonisés par Benoît IX en 1036.

[3] Canonisé par Célestin III en 1191.

ringe[1]. Puis, comme séduit par son exemple, il se fit agréger comme elle au Tiers-Ordre de Saint-François, et enterrer dans l'église que les Franciscains avaient fondée à Gran sous l'invocation de sainte Élisabeth, malgré l'opposition de ceux qui lui recommandaient de ne pas abandonner l'ancienne sépulture des rois[2]. Le second frère de notre Sainte, Coloman, semble avoir été encore plus enivré par le parfum de la perfection qui s'exhalait de la vie de sa sœur[3]. Ayant épousé une princesse polonaise d'une grande beauté, Salomée, fille du duc de Cracovie, qui lui avait été fiancée et élevée avec lui dès l'âge de trois ans, il fit avec elle dès le premier jour de ses noces le vœu de chasteté perpétuelle, qu'il observa avec la plus courageuse fidélité[4]. Élu roi de Gallicie, il défendit contre les Tartares cette partie de la Pologne, et mourut glorieusement en combattant contre eux pour sa patrie et son Dieu. Sa veuve fonda un couvent de Franciscains et un autre de sœurs Clarisses, et prit elle-même le voile chez ces dernières, où elle vécut jusqu'à la fin de ses jours dans l'exercice des plus héroïques vertus, et honorée par des faveurs toutes particulières de la miséricorde divine. Le jour de sa mort (1268), on entendit dans les airs une douce harmonie et des voix qui chantaient ces paroles : *Fronduit, floruit virgula Aaron.* Une religieuse ayant remarqué que sa figure exprimait une joie extrême, et qu'elle souriait avec complaisance, lui dit : « Quoi ! madame, voyez-« vous quelque chose d'agréable qui puisse vous réjouir au « milieu de tant de douleurs ? — Oh oui ! » répondit la

[1] L'original de cette pièce se trouve dans Pray, Dissert. prævia, § 10.

[2] Cod. Heidelb., ex. Wadding, II, p. 392.

[3] B. Elisabethæ frater, a sorore, velut ab unguentaria taberna suavissimum virtutum odorem trahens... Wadding, l. c.

[4] Wadding, t. III, p. 354.

bienheureuse, « je vois madame la très-sainte Vierge, la « mère de mon Seigneur, qui me réjouit outre mesure. » Au moment où elle rendit le dernier soupir, l'on vit comme une petite étoile sortir de ses lèvres, et monter vers le ciel [1].

Mais les filles de Bela IV, nièces par conséquent d'Élisabeth, plus rapprochées que leur père, par le sexe, de celle qui était l'honneur de leur famille, voulurent aussi rivaliser avec elle par l'austérité et la sainteté de leur vie. L'une d'elles, connue dans l'Église sous le nom de la bienheureuse Marguerite de Hongrie [2], fut sans cesse préoccupée, à ce que nous dit son historien, de l'exemple que lui avait laissé sa glorieuse tante [3]; et tout dans sa vie devait justifier en elle cette tendance. Vouée avant de naître au Seigneur, par sa mère Marie, fille de l'empereur de Constantinople, comme une offrande propitiatoire, afin d'obtenir du Ciel quelque soulagement aux maux que les Tartares infligeaient à la Hongrie, sa naissance fut signalée par une éclatante victoire sur les infidèles, comme si Dieu avait voulu témoigner ainsi son acceptation du sacrifice. Aussi ses pieux parents, fidèles à leur promesse, la firent entrer à trois ans et demi dans un couvent de Dominicaines. Douée d'une intelligence et d'une ardeur très-précoce, elle y prit le voile à douze ans, quoique son angélique beauté [4] et sa haute naissance l'eussent fait rechercher en mariage par plusieurs princes puissants : elle y passa tout le reste de sa vie, qui ne fut que de vingt-quatre années. Ce temps si court en apparence fut tout entier em-

[1] Video Dominam meam, Virginem sanctissimam, matrem Domini, quæ ultra caplum lætificat, etc. Ibid., t. v, p. 285.

[2] Née en 1242, morte en 1270.

[3] Castiglio, Historia generale di S. Domenico e del suo ordine. Part. 1, lib. 3, p. 351, traduit de l'espagnol.

[4] Era questa sancta Margarita di gratia e di bellezza corporale com' un angelo. Ibid.

ployé par elle à des œuvres de charité, à des actes de la plus fervente piété et à des austérités surnaturelles, en un mot, à tout ce qui peut à la fois développer dans un cœur pur l'amour de Dieu et le manifester au dehors. Marie et la Croix étaient les voies par où elle élevait surtout cet amour vers celui qui en était l'objet. Elle ne pouvait jamais nommer la sainte Vierge sans ajouter aussitôt : *mère de Dieu et mon espérance*. Ce fut à l'âge de quatre ans qu'elle vit pour la première fois une croix, et qu'elle demanda aux religieuses : « Qu'est-ce que ce bois? — C'est sur un bois pareil, » lui répondit-on, « que le Fils de Dieu a versé son sang pour le « salut du monde. » A ces mots, l'enfant s'élança vers la croix, et la baisa avec passion[1]. Depuis lors elle ne vit jamais une croix sans se jeter à genoux pour l'adorer, et avant de s'endormir elle posait un crucifix sur ses paupières, afin qu'en rouvrant les yeux ce fût le premier objet qui frappât ses regards. Dieu lui accorda à la fois le don des miracles et de prophétie, et la grâce de régner sur les cœurs de ses compatriotes, sans jamais sortir de son couvent : elle mettait, dans les soins qu'elle donnait aux pauvres et aux malades qui venaient la trouver, tant de grâce, de charme et d'adresse, que longtemps après sa mort, pour désigner quelque chose de maladroit ou de désagréable, le peuple hongrois disait, en guise de proverbe : « On voit bien que ce n'est pas à la façon de « sœur Marguerite[2]. » Elle n'avait que vingt-huit ans lorsque Dieu la ravit à sa famille, à sa patrie et à l'Ordre qui s'en enorgueillissait, pour la réunir à sainte Élisabeth dans le ciel[3].

[1] Si lanciò subito verso quel legno, baciandolo molte volte con le ginocchie in terra. Ibid.

[2] Era tanta la pulitezza, la maniera, e la gentilezza sua... Dicevano, ben pare che ciò non stà stato fatto secundo il libro di suora Margarita. Ibid.

[3] Sainte Marguerite est encore l'objet de la vénération populaire en Hon-

Sa sœur, Cunégonde ou Kinga, mariée en 1239 à Boleslas le Pudique, duc de Pologne, engagea son mari à faire avec elle le vœu solennel et public de chasteté perpétuelle, qu'ils observèrent scrupuleusement pendant quarante ans de mariage. Devenue veuve en 1279, en même temps que sa troisième sœur Yolande, mariée comme elle à un Boleslas, duc de Kaliscz en Pologne, elles résolurent de prendre toutes deux le voile; et après avoir distribué tous leurs biens aux pauvres, elles entrèrent, comme l'avait fait leur tante Salomée, dans cet Ordre des pauvres Clarisses, qui semble avoir offert des attraits si irrésistibles aux princesses de ce siècle. Cunégonde mourut en 1292, après avoir donné l'exemple des plus grandes austérités, et avoir reçu du ciel le don des miracles. Elle a toujours été regardée en Pologne comme sainte et patronne du pays; son tombeau a été l'objet de la vénération fervente de toutes les races slaves, et le but de nombreux pèlerinages : le lundi de chaque semaine lui était spécialement consacré [1]. On nous a conservé les oraisons dont se servaient ces pieux pèlerins : ils invoquaient l'heureuse Cunégonde en même temps que la glorieuse Vierge Marie et sainte Claire [2]. Plus de trois siècles après sa mort, la dévo-

grie : une île du Danube, un peu au-dessous de l'antique capitale de Bude, et très-fréquentée par les habitants de Pesth, porte son nom, et l'on y montre les ruines du couvent qu'elle y habitait. L'auteur de ce livre ne peut se refuser le plaisir de témoigner ici sa reconnaissance pour l'accueil aussi courtois que magnifique qui lui a été fait, dans cette île même, par les prélats et les magnats du beau royaume où est née sainte Élisabeth. (*Note de la 9e édition.*)

[1] In universo regno Poloniæ pro patrona ac tutelari proclamatur, ejusque sepulcrum magna devotione invisunt non tantum Poloni, sed etiam provinciæ Scepusiensis incolæ, Germani, Rutheni, Silesii, Moravi et Hungari... Diem lunæ sanctæ Cunegundi fatalem jejunis, etc... sacrare non omittunt. Wadding, ad 1292, t. v, p. 312. Voyez aussi sa vie par Dlugosz, apud Bolland. Act. Sanct. Julii, die 14.

[2] Sancti archangeli Dei omnes et custodes nostri nos ad æterna gaudia illæse,

tion qu'elle inspirait était si loin d'être refroidie, que Sigismond, roi de Pologne, adressa en 1628 une lettre très-pressante au pape Urbain VIII, pour obtenir la canonisation officielle de celle que les Polonais proclamaient depuis si longtemps leur sainte tutélaire. En 1690, Alexandre VIII approuva le culte public qu'on lui rendait; et plus tard Clément XI la reconnut solennellement comme patronne de la Pologne et de la Lithuanie [1].

De nos jours, sa mémoire est spécialement vénérée par les populations simples et pieuses qui habitent le versant polonais des monts Krapacks, où elle a longtemps elle-même séjourné, et où elle a fondé plusieurs églises et monastères. Le peuple y raconte une foule de traditions touchantes sur elle, et, d'après ce qu'on nous a écrit de Pologne, son souvenir règne encore d'une manière si vivace dans ces cœurs catholiques, qu'on pourrait la croire morte seulement depuis quelques années.

Comme si cette maison de Hongrie avait été destinée à servir en quelque sorte de pépinière pour le ciel, les princesses de cette race bénie, mariées comme notre Élisabeth à des souverains étrangers, qui n'ont pas jeté par elles-mêmes un éclat spécial, semblent avoir eu du moins le privilége de donner le jour à des saintes. Ainsi Yolande, sœur d'Élisabeth, mariée au roi d'Aragon Jacques le Conquérant, fut grand'mère de sainte Élisabeth de Portugal; et Constance, sœur du roi André, fut mère de cette Agnès de Bohême, sur

læte, pariterque cum gloriosa Virgine Maria, et omnibus sanctis, per te, sancta Clara, et felix Kunegundis, nos perducant. Wadding, l. c.

[1] Un Appendice de Wadding, t. v, p. 432, nous révèle l'existence d'une quatrième nièce d'Élisabeth, sœur des bienheureuses Marguerite, Cunégonde et de Yolande, nommée Constance, qui se fit Clarisse comme ces deux dernières, et mourut à Léopol en 1300.

laquelle nous avons déjà vu le souverain pontife s'exprimer en termes si magnifiques [1]. Après avoir refusé la main du roi d'Angleterre, du roi des Romains, de l'empereur Frédéric II, au risque même d'attirer tous les fléaux de la guerre sur sa patrie, après avoir passé quarante-six années dans son monastère, ceinte du cordon de Saint-François, et marchant nu-pieds sur les traces de sainte Claire et de sainte Élisabeth, dans la pratique la plus exemplaire de l'humilité, de la pauvreté et de la charité, Agnès mourut en 1283, et a toujours été depuis vénérée en Bohême et en Allemagne comme Sainte, bien que le Saint-Siége n'ait pas cru devoir accorder sa canonisation solennelle aux prières de l'empereur Charles IV, qui avait eu deux fois la vie sauve par son invocation.

Quant à sainte Élisabeth de Portugal [2], il faudrait presque un volume pour raconter tous les traits de sa touchante et glorieuse vie, et nous ne pouvons lui consacrer que quelques lignes. Née en 1271, de Pierre, roi d'Aragon, et de Constance de Sicile, elle sembla comme prédestinée à la gloire céleste par le nom qui lui fut donné; car, au mépris de l'usage alors universellement suivi en Espagne, de nommer les princesses d'après leur mère ou leur grand'mère, elle fut appelée Élisabeth, d'après notre Élisabeth qui était la tante maternelle de son père [3]. Elle fut mariée à quinze ans à

[1] Voyez plus haut, t. II, p. 112.

[2] Nous devons à M. Ferdinand Denis, si connu par ses belles études sur l'histoire et la littérature de l'Espagne et du Portugal, l'indication d'une vie spéciale de cette Sainte, dont voici le titre exact : Vie de sainte Élisabeth, royne de Portugal, canonisée par nostre S. Père le pape Urbain VIII, le 25 may de l'an de jubilé 1625, recueillie et publiée en latin par le R. P. Hilarion de Coste, prédicateur de l'ordre des Minimes de S. François-de-Paule, et mise en français par M. Jacques de Cougnée, Ad. Paris, 1628, 1 vol. in-18. L'original est cité par les Bollandistes dans le tome II de leurs actes de juillet.

[3] Voy. pour cette descendance, comme pour toutes celles indiquées dans ce chapitre, les deux tables généalogiques, à l'Appendice n° II.

Denis, roi de Portugal; mais, loin de trouver, comme sa sainte patronne, un époux tendre et digne d'elle, elle fut longtemps accablée par ses mauvais traitements et désolée par ses infidélités. Elle n'en fut que plus fidèle à tous les devoirs de l'épouse chrétienne; elle chercha à le ramener par un redoublement de tendresse et une patience inaltérable. « Faut-il, » répondait-elle aux dames qui lui reprochaient sa trop grande tolérance, « qu'à cause des péchés du roi je « renonce à la vertu de la patience, et que j'ajoute ainsi mon « péché aux siens? J'aime mieux me borner à prendre Dieu « et ses chers saints pour confidents de ma honte, et à amol« lir le cœur de mon mari par ma propre douceur[1]. » Elle poussa l'indulgence et la résignation jusqu'au point de sourire aux maîtresses du roi, et d'élever ses enfants naturels en même temps que ceux nés de son mariage, avec la même sollicitude pour leur salut et leur bien-être. Cependant, l'aîné de ses fils légitimes, indigné de la conduite de son père, se révolta contre lui : le roi voulut regarder Élisabeth comme complice de cette révolte, la dépouilla de sa dot et de tous ses biens, et la fit enfermer dans une forteresse. A peine eut-elle été délivrée de cette injuste captivité, qu'elle consacra toute son activité à réconcilier son mari avec son fils. Voyant tous ses efforts inutiles, elle choisit le moment où l'armée du roi et celle de l'infant, rangées en bataille, allaient en venir aux mains, pour monter à cheval et se jeter toute seule entre les deux lignes au milieu d'une grêle de flèches, en conjurant les combattants de suspendre leurs coups. Les soldats, moins inexorables que leurs chefs, furent touchés par tant de dévouement; ils laissèrent tomber leurs armes, et forcèrent ainsi le père et le fils à faire la paix.

[1] Kochem, p. 850.

Quelque temps après, elle vint à bout de rétablir l'union entre deux de ses fils qui se livraient une guerre cruelle, puis entre son frère le roi d'Aragon et son gendre le roi de Castille, à la sollicitation des peuples de l'Espagne, qui l'imposèrent pour médiatrice à leurs souverains. C'est ainsi qu'elle a mérité que l'Église universelle lui décernât le titre glorieux de *mère de la paix et de la patrie* [1]. Son mari étant tombé mortellement malade, elle voulut être la seule à lui rendre les services les plus pénibles, et reçut son dernier soupir. Après quoi elle revêtit l'habit du Tiers-Ordre de Saint-François, qu'elle tenait depuis longtemps enfermé dans sa cassette, et tout prêt pour le premier moment de son veuvage. Elle fit un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle pour l'âme de son époux, et y offrit à son intention la couronne de pierreries qu'elle avait portée le jour de ses noces. Elle passa le reste de sa vie dans la pratique de toutes les vertus, servant tous les jours trente pauvres dans un hôpital qu'elle avait fait bâtir près de son palais, sous le nom de sa sainte tante et patronne, qu'elle cherchait à imiter par sa charité, ses austérités, et la fidèle observation de toutes les cérémonies de l'Église. Elle aimait avec passion les offices et les chants de l'Église, et assistait chaque jour à deux messes en musique, dont la première à l'intention de son défunt mari. Un an avant sa mort, elle voulut retourner à Saint-Jacques de Compostelle, mais à pied, déguisée en paysanne et en mendiant son pain tout le long du chemin, afin de n'être pas reconnue et importunée par la vénération du peuple. Enfin, en 1336, son fils, le roi de Portugal, ayant déclaré la guerre à son gendre le roi de Castille, elle résolut,

[1] Elisabeth pacis et patriæ mater, in cœlo triumphans, dona nobis pacem. Antienne du *Magnificat*, pour la fête de sainte Élisabeth, au Bréviaire romain, 8 juillet.

malgré son grand âge, d'employer le reste de ses forces à faire sept jours de marche pour essayer de les réconcilier : elle remporta cette dernière victoire; mais les fatigues du voyage, entrepris dans les grandes chaleurs de l'été, la menèrent aux portes du tombeau. « Voyez, » dit-elle la veille de sa mort, « voilà la sainte Vierge, vêtue d'une robe blan-« che, qui vient m'annoncer mon bonheur. » Elle mourut le 8 juillet. Trois siècles après sa mort, le pape Urbain VIII la canonisa avec une très-grande solennité, et composa lui-même un des plus beaux offices de la liturgie romaine en son honneur[1]. C'est ainsi que se trouva deux fois consacré dans le ciel et sur la terre ce beau nom d'Élisabeth, qu'il nous a fallu tant de fois répéter, et qu'il nous est si doux de nommer toujours[2].

[1] Bzovius, Ann. eccles., t. XIV, ad ann. 1336. — Chron. Minor., p. 2, lib. 8, cap. 26, etc.

[2] Sæpe fatæ et semper dulciter nominandæ beatæ Elisabeth. Dict. IV Ancill. p. 2011. — Nous ne saurions terminer cette généalogie sacrée de la maison d'Élisabeth sans rappeler que saint Louis de Sicile, évêque de Toulouse, l'une des plus belles gloires de l'ordre séraphique, était son petit-neveu, étant né de Charles le Boiteux, roi de Sicile, et de Marie de Hongrie, fille d'Étienne V, neveu d'Élisabeth. Voyez la table généalogique. — Nous devons aussi ajouter que s'il nous est arrivé de donner dans ce chapitre le nom de *saint* ou de *bienheureux* à ceux que l'Église n'a point solennellement investis de ce caractère, c'est toujours dans l'esprit de la plus complète soumission à son autorité souveraine, et notamment au décret d'Urbain VIII sur cette matière.

CHAPITRE XXXIV ET DERNIER

DE LA BELLE ÉGLISE QUI FUT CONSTRUITE A MARBOURG EN L'HONNEUR DE LA CHÈRE SAINTE ÉLISABETH ; ET COMMENT SES PRÉCIEUSES RELIQUES FURENT PROFANÉES, ET AUSSI DE LA FIN DE CETTE HISTOIRE.

Ave, gemma speciosa,
Mulierum sidus, rosa,
Ex regali stirpe nata,
Nunc in cœlis coronata :
Salve, rosa pietatis ;
Salve, flos Hungariæ ;
Salve, fulgens margarita ;
In cœlesti sede sita ;
Roga regem Majestatis
Ut nos salvet hodie,
Lumen mittens caritatis
Ac cœlestis gratiæ.

ANCIEN OFFICE DE STE ÉLISABETH.

Au milieu du bassin qu'arrose le cours sinueux de la Lahn, une éminence se détache en s'avançant de la chaîne des hauteurs qui l'entourent. L'ancien château gothique de Marbourg, construit par le petit-fils d'Élisabeth, en couronne le sommet; les maisons et les jardins de la ville et de l'université se groupent en terrasse sur ses flancs et à ses pieds : les deux sveltes tours et les hautes nefs de l'église de Sainte-Élisabeth s'élèvent entre la racine du mont et les bords de la rivière, qui s'arrondit pour enlacer l'enceinte de la ville. Hors de ses portes, de vertes prairies, de charmants jardins,

de longues et belles allées attirent le voyageur, et le conduisent jusque sous les vieux ombrages qui couvrent les collines environnantes, d'où il peut jouir à son aise de la rare beauté de ce coup d'œil. Nous ne savons si c'est notre affection pour tout ce que la mémoire d'Élisabeth a sanctifié qui nous égare, mais il nous semble n'avoir jamais rencontré, hors de l'Italie, un site plus pittoresque, plus attrayant, plus d'accord avec les souvenirs que l'on sait s'y rattacher. De quelque côté qu'on se dirige dans les environs de Marbourg, en tournant les yeux vers la ville, on retrouve toujours la même beauté sous des aspects infiniment variés : le caractère suave et pur des bords de la Lahn, les admirables proportions de la cathédrale, son élévation majestueuse au-dessus de tout ce qui l'avoisine, la disposition gracieuse et pittoresque de toutes les vieilles maisons, ainsi que des tours du vieux château, tout séduit et enchaîne la vue : on croit voir réalisé un de ces charmants paysages que les miniatures des anciens missels, que les tableaux des écoles de peinture catholique nous offrent encore dans les lointains des scènes qu'ils représentent.

Il nous semble donc impossible de ne pas aimer et admirer cette belle ville de Marbourg, même en y arrivant, comme nous l'avons fait d'abord, sans aucune idée des trésors qu'elle renferme; mais combien plus encore lorsqu'on y cherche les traces de la chère sainte Élisabeth, lorsqu'on y rencontre partout ses souvenirs, qu'on y trouve son nom dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres, comme sur tous les monuments! On a conservé des parties très-anciennes du couvent et de l'hospice qu'elle fonda, et où elle mourut : ces constructions, aujourd'hui dégradées, qui ont longtemps servi de siége au grand bailliage de l'ordre Teutonique en Hesse, entourent l'église, la séparent de la rivière, et forment encore un ensemble antique et pittoresque. On remarque

surtout un grand bâtiment, avec pignons en gradins, appelé la *firmaney* (infirmerie), où une tradition constante, appuyée par plusieurs historiens[1], place le lieu même de sa mort. La porte de la ville la plus voisine de l'église s'appelle la porte Sainte-Élisabeth; à quelques pas en dehors, sur la route qui conduit au joli village de Wehrda, où elle passa les premiers temps de son séjour à Marbourg, on voit une fontaine à triple jet, qu'on appelle *Elisabethsbrunn*. C'est là qu'elle lavait elle-même le linge des malades : une large pierre bleue, sur laquelle elle s'agenouillait pendant ce rude travail, a été transportée dans l'église et s'y voit encore. Un peu plus loin, on arrive au *pont d'Élisabeth*, puis au *moulin d'Élisabeth*, constructions dont l'origine est sans doute contemporaine de la Sainte. De l'autre côté de la ville, la chaussée du pont que l'on traverse en venant de Cassel conduit jusque devant l'église, en passant au pied du mont où est construit le château, et le long des charmants ombrages du jardin botanique: cette chaussée s'appelle encore la *Pierre des Pèlerins* (*Pilgrimstein*); c'est un souvenir des longues files de pèlerins que les habitants de Marbourg ont vu pendant trois siècles arriver de tous les points de l'Allemagne pour visiter le saint tombeau, et dont l'affluence a tant contribué à la prospérité de la ville, qui n'était guère auparavant qu'un bourg ouvert[2].

Il n'y a pas jusqu'au sévère Conrad lui-même qui n'ait ici sa consécration populaire: une fontaine, appelée *Mœnchsbrunn*, est couronnée par sa statue en habit de moine, avec un gros livre ouvert qu'il appuie sur son cœur : le peuple dit que chaque nuit, à minuit, il retourne une page de son volume.

Mais il est temps de parler de cette célèbre église qui est, plus qu'aucun autre lieu du monde, l'apanage spécial et le

[1] Winkelmann, p. 422, etc.
[2] Winkelmann, p. 216.

produit de la gloire d'Élisabeth. Elle s'élève, comme nous l'avons dit, sur les bords de la Lahn, au pied de la montagne du château, en face d'une crête élevée qui réunit cette sorte de promontoire avec les hauteurs voisines. Le terrain sur lequel elle est construite est marécageux, et a dû offrir de grandes difficultés aux architectes; mais il est impossible de concevoir une position plus heureuse, plus propre à faire valoir les beautés de l'édifice, et à embellir par sa présence même la ville et le charmant paysage qui l'entoure. Il faut avoir parcouru tous les environs, avoir successivement étudié tous les points de vue qu'ils offrent sur la ville, pour apprécier le mérite de cette situation, et la valeur qu'elle ajoute au noble monument qui s'y élève. Il semble qu'on aurait pu passer des années à parcourir ces environs, et qu'on aurait cherché en vain un site mieux adapté à cette fin. C'est, du reste, un trait distinctif de la plupart des grands édifices que nous ont légués les siècles chrétiens. Le peuple, frappé des avantages extraordinaires de cette position, comme de l'admirable beauté de l'église en elle-même, a entouré son origine de toutes sortes de traditions merveilleuses. Selon lui, ce fut d'abord Élisabeth elle-même qui eut l'idée de construire son église; elle voulait la placer au sommet d'un rocher nommé encore *Kirchspitze*, qui domine la basilique actuelle; elle voulait, en outre, qu'il y eût une tour immense avec une cloche qui pût se faire entendre jusqu'en Hongrie. Mais tous les efforts qu'elle fit dans ce but furent inutiles; il lui fut impossible d'en creuser même les fondations; l'ouvrage du jour se trouvait détruit la nuit. Elle eut beau recommencer dans plusieurs endroits différents, elle n'eut pas plus de succès. Enfin un jour, impatientée, elle ramassa une pierre et la jeta au hasard du haut du rocher, en jurant qu'elle bâtirait une église à l'endroit où cette pierre tomberait. La pierre vint

tomber au lieu où s'élève aujourd'hui cette magnifique nef, et aussitôt on se mit à l'œuvre, et avec succès. Cette tradition semble puiser une nouvelle force dans la nature extrêmement marécageuse du terrain sur lequel l'église est bâtie, ce qui aurait éloigné tout projet de construction, à moins d'une raison surnaturelle[1].

Le peuple raconte encore que, pendant toute la durée de ces grands travaux, les fonds étaient déposés dans un coffre ouvert où chaque ouvrier allait prendre ce qui lui était dû, et que lorsqu'il prenait trop, dans la nuit l'argent retournait de lui-même au coffre : symbole naïf de cette foi et de ce désintéressement dont les générations modernes ont perdu l'habitude, en même temps que le secret des merveilles sans rivales de l'art chrétien.

Approchons maintenant de l'église même, à travers un jardin de roses, fleur qui, ici comme à Wartbourg, semble spécialement consacrée à Élisabeth. Disons d'abord que la première pierre de ce noble édifice fut posée par le bon landgrave Conrad, la veille de l'Assomption de l'année 1235, quelques mois après la canonisation de la Sainte[2],

[1] On racontait en Auvergne une tradition semblable, que nous allons transcrire d'après *l'Auvergne au moyen âge*, de M. Dominique Branche, 1842, p. 498 : « Lorsque la basilique du Puy en Velay eut été achevée et dédiée à la sainte Vierge, sainte Anne descendit du ciel pour visiter le nouveau palais de sa fille. Contente de ce travail, elle saisit le marteau du maître maçon et prit soudain son vol, qu'elle abattit sur le sommet de la Durande. Alors, se tournant vers l'Auvergne, qui à son gré n'offrait à la reine du ciel aucune église digne de sa gloire, elle lança le marteau, en disant :

Au lieu où ce marteau chéera
Une eglise s'elevera.

Le marteau alla tomber à une lieue de là, sur la rive droite de l'Allier, en un vallon désert ; et tout à coup surgit du sol, comme une fleur, l'église romane des Chases, que l'on consacra à sainte Marie. »

[2] On a constaté l'existence de deux églises plus anciennes que celle-ci, où

et que cette date fait de l'église de Marbourg la plus ancienne de toutes celles de l'Allemagne qui ont été construites dans le style ogival[1]. Il fallut vingt années pour achever les fondations seulement, et vingt-huit autres pour élever les parties les plus essentielles, qui ne furent terminées qu'en 1283 ; l'intérieur, les flèches et tout cet ensemble grandiose, tel qu'il se présente aujourd'hui à nos regards, ne fut complété que dans le courant du quatorzième siècle. L'église a 230 pieds de long, 83 de large; ses fondations ont 43 pieds de profondeur; la hauteur des voûtes intérieures est de 70 pieds, celle des deux tours, surmontées de leurs flèches, de 303 pieds. Ces deux tours étaient réunies vers la moitié de leur hauteur par une galerie qui servait de communication entre elles, comme cela se voit encore à Boppart et ailleurs en Allemagne. Il y avait un gros anneau de fer attaché à l'une des tours vers cet endroit, et la tradition populaire voulait qu'il y eût autant de pieds de profondeur dans les fondations qu'il y avait de pieds de hauteur depuis le sol jusqu'à cet anneau[2].

Ce qui frappe d'abord dans cette basilique, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, c'est son admirable harmonie, sa parfaite unité; sous ce rapport elle nous semble sans pareille. Quoique ayant été près d'un siècle et demi en construction,

il est probable qu'Élisabeth priait et que ses obsèques furent célébrées : l'une d'elles a disparu dans les constructions plus récentes des chevaliers ; l'autre, dite de Saint-François, de forme romane, existait encore il y a environ cinquante ans, et a été détruite par les derniers chevaliers.

[1] Moller. Die kirche der heilige Elisabeth zu Marburg, in-folio. Darmstadt, 1823, avec 18 planches. Nous avons emprunté à cet excellent ouvrage trois vues de la façade, du grand portail et de l'ensemble de l'édifice, que l'on trouvera dans la collection des *Monuments historiques de sainte Élisabeth*, in-folio, publiés en 1837 chez Boblet.

[2] Descript. Mss. de l'église de 1677, ap. Justi. Vorzeit de 1838.

on la dirait d'un seul jet, et sortie en un jour du moule de la sainte et forte pensée qui l'a conçue. C'est le monument non-seulement le plus ancien, mais encore le plus pur et le plus complet de l'architecture gothique dans les pays germaniques, et nous pensons qu'il n'y a guère en Europe un édifice considérable où cette architecture se présente aussi totalement libre de toute influence étrangère à son essence, de tout mélange des formes qui l'ont précédée ou suivie. On n'aperçoit nulle part la trace du plein cintre, dit roman ou byzantin (sauf dans une petite porte latérale de la nef), pas plus que des ornements fleuris et surabondants qui ont peu à peu altéré la simple beauté de l'ogive.

Il résulte de cette rare et merveilleuse unité, en même temps que des proportions excellentes de toutes les parties de l'édifice, un ensemble qui produit sur l'âme une impression de douceur pieuse et de satisfaction intime, à laquelle les hommes même les plus étrangers aux inspirations religieuses de l'art pourraient, ce nous semble, difficilement échapper. En errant sous ces arcades si simples, si légères et si solides à la fois, dans le silence et l'abandon actuel de cette vaste enceinte, en goûtant le calme et la fraîcheur qui y règnent, on peut se croire quelquefois transporté, pour ainsi dire, dans l'atmosphère d'Élisabeth, et on reconnaît, dans ce monument élevé à sa gloire, le miroir le plus fidèle de sa personnalité sacrée. Les caractères et les contrastes de sa charmante vie semblent tous s'y réfléchir; on y trouve, comme en elle-même, quelque chose d'humble et de hardi à la fois, de gracieux et d'austère, qui séduit en même temps qu'il impose. Chacune de ces pierres, consacrées et marquées de la croix pontificale, semble, comme chacun des actes de sa vie, s'élancer vers Dieu et le ciel, en se dépouillant de tout ce qui peut enchaîner à la terre. Tout en ce lieu respire

et inspire la ferveur et la simplicité, ces deux fondements du caractère d'Élisabeth. On est tenté de croire avec le peuple, et malgré le témoignage des dates historiques, qu'il faut lui attribuer l'idée, le plan et même l'exécution de ce glorieux édifice, surtout quand on cherche en vain dans les récits si détaillés de ce temps un nom, un seul nom qui nous ait conservé la mémoire d'un architecte, d'un maçon, d'un ouvrier quelconque, parmi tous ceux qui, pendant cent cinquante ans, ont travaillé à cette œuvre immense. Ils semblent avoir pris, pour se cacher, les mêmes précautions que d'autres pour éterniser leurs insignifiants ouvrages. Anonymes sublimes, ils ont voulu confondre leur gloire dans celle de la chère Sainte, aimée du Christ et des pauvres; et quand leur mission laborieuse a été achevée, ils sont morts comme ils avaient vécu, dans la simplicité de leurs cœurs, ignorants, ignorés, oubliant tout, hormis Dieu et Élisabeth, oubliés de tous, hormis de lui et d'elle[1].

C'est en recherchant en vain leurs noms qu'on reconnaît combien il y avait une autre force que celle des efforts matériels, que celle même de l'intelligence la plus savante, dans l'enfantement de ces maisons de Dieu, vraiment dignes de ce nom, et antérieures à la misérable dégradation de l'architecture religieuse depuis le seizième siècle. On se surprend à croire à je ne sais quelle vie supérieure et mystérieuse répandue dans ce fruit de l'antique puissance de notre foi; on se

[1] Nous ne savons sur quel fondement s'appuie la *Revue archéologique* (15 mai 1849), pour attribuer la construction de notre église à Villard de Honnecourt. Il est vrai que cet architecte, dont le précieux *Album*, récemment découvert, doit être publié par M. Lassus, a voyagé en Hongrie, et qu'on le regarde comme l'auteur de la cathédrale de Cambrai, dont les transepts arrondis rappellent ceux de Marbourg. Mais il n'y a dans cette coïncidence aucune preuve qui permette de conférer avec certitude un si grand honneur à notre compatriote.

rappelle ces belles paroles de saint Augustin : « Nul ne pourrait entrer ici, si ces poutres et ces pierres n'adhéraient « point les unes aux autres dans un ordre certain, si elles « ne s'attachaient ensemble par une pacifique cohésion, et « si, pour ainsi dire, elles ne s'aimaient pas entre elles[1]. »

S'il nous fallait définir en deux mots ce qui nous paraît être le caractère distinctif de l'église de Sainte-Élisabeth, nous dirions que c'est une pureté et une simplicité en quelque sorte virginales. La véritable architecture chrétienne y apparaît dans sa beauté primitive, parée des seules grâces de la jeunesse, tout fraîchement éclose et s'épanouissant au soleil de la foi. En la rapprochant des cathédrales plus pompeuses et plus récentes de Strasbourg, de Cologne, de Salisbury, d'Amiens; en comparant entre elles ces images diverses de l'immortelle Épouse du Seigneur, on pourrait trouver la même différence qu'entre la parure d'une vierge qui s'approche pour la première fois de la table sainte, et l'éclatante parure d'une mariée.

Qu'on nous pardonne quelques détails. L'extérieur, qui a l'avantage d'être complétement dégagé de toute autre construction, nous offre la curieuse particularité de deux rangées de fenêtres l'une sur l'autre, tandis qu'à l'intérieur l'élévation des murs latéraux n'est interrompue par aucune galerie ou division. Ces fenêtres sont, du reste, de la plus grande simplicité : ce sont deux ogives géminées, surmontées d'une ouverture circulaire et encadrées dans une grande ogive, disposition identique avec celle employée à Notre-Dame de Paris, et qui semble dériver de celle des fenêtres à plein cintre des cathédrales de Pise et de Sienne, de l'Or-San-

[1] Ligna ista et lapides, si non sibi certo ordine cohærerent, si non se pacifice innecterent, si non se invicem, cohærendo sibi, quodam modo amarent, nemo huc intraret. S. August., serm. 336, in Dedic.

Michele et du palais Strozzi, à Florence, et de la plupart des bons édifices du moyen âge en Italie. On ne voit ni pinacles, ni clochetons, ni arcs-boutants à jour, ni aucun des ornements du gothique postérieur; seulement, deux galeries font le tour de l'édifice entier. La façade principale ou occidentale est de la plus élégante simplicité : elle se compose d'un large portail surmonté d'une grande croisée et d'un pignon très-orné, flanquée de deux hautes tours avec leurs flèches en pierre, parfaitement semblables, et dont on ne saurait assez admirer la forme élancée et pure. Le tympan du portail est occupé par une belle statue de la sainte Vierge, protectrice spéciale de l'ordre Teutonique. Elle écrase les vices et les péchés sous la figure de petits monstres; de ses pieds sortent, à droite, une vigne chargée de grappes nombreuses; à gauche, un rosier garni de fleurs, où chantent de petits oiseaux; de chaque côté, un ange agenouillé vénère cette reine victorieuse du péché, et source éternelle des fruits de la vérité et des fleurs de la beauté. L'exécution répond à la grâce touchante et au sens profond de l'image[1]. Les feuillages des chapiteaux et des filets de la voussure de ce portail sont aussi traités avec une délicatesse exquise. La masse unie et sans ouvertures de la base des deux tours forme un heureux contraste avec la riche ornementation du portail lui-même. Il en est de même des fenêtres élancées du premier étage de ces tours avec la riche et large croisée du milieu, ainsi qu'avec le pignon. On doit admirer l'habileté merveilleuse qu'on a mise à dissimuler la jonction de ce dernier membre avec les tours, par des panneaux à jour et une sorte de balustrade cré-

[1] M. Moller, l'un des premiers archéologues et architectes de l'Allemagne, déclare que, dans le cours de ses longs travaux, il n'a jamais rencontré une représentation de la sainte Vierge qui lui parût mieux conçue ni mieux exécutée que celle-ci. Die Kirche der H. Elisabeth, p. 6.

nelée, d'un goût aussi pur qu'original. Les deux tours renferment sept cloches, dont la plus petite est d'argent, qui forment entre elles des accords parfaits et savamment combinés.

En entrant dans l'intérieur, on est frappé par la division de l'église en trois nefs d'égale hauteur. Cette particularité, qui se retrouve assez rarement dans les grandes basiliques du moyen âge, paraît avoir été un trait distinctif des églises de l'ordre Teutonique[1] : elle se retrouve dans les magnifiques églises de la Prusse où l'Ordre établissait alors même sa domination, et notamment à Dantzig et à Pelplin.

La couleur naturelle de la pierre commence à ressortir de dessous le badigeon dont elle a été autrefois recouverte. On voit partout les jonctions des pierres de taille; on admire la merveilleuse union de solidité et de légèreté qui a permis de ne donner aux murs latéraux que deux pieds et quelquefois dix-huit pouces seulement d'épaisseur. Une double rangée de colonnes établit la division des trois nefs; elles sont tout à fait simples, et flanquées seulement de quatre colonnettes chacune : leurs chapiteaux, taillés en feuilles de vigne, de lierre, de rose et de trèfle, sont les seuls ornements de sculpture que l'architecte ait admis. Une petite statue en bois, de la Sainte, tenant une église à la main, est adossée à l'une des colonnes de la nef[2].

L'église, comme toujours, avant qu'on eût imaginé de

[1] Schnaase, Niederlændische briefe, p. 167. Moller remarque que l'église de Sainte-Élisabeth semble avoir servi de modèle sous ce rapport à beaucoup d'autres églises de la Hesse, telles que celles de l'abbaye de Haina, de Friedberg, Frankenberg, etc.

[2] Nous l'avons fait graver dans les *Monuments*. Elle était sous un dais, et sur le pilier qui la supporte on voyait les traces d'une fresque qui représentait notre Sainte et sainte Catherine. — Depuis la restauration moderne de l'église, on a transféré, fort à tort, cette jolie statue dans le lympan des *sedilia* du prêtre célébrant et de ses deux assistants, qui sont à gauche du maître-autel. Elle y est peu remarquée.

prendre les temples païens pour modèles des églises chrétiennes, est en forme de croix : le chœur, ainsi que le transept, ou les deux bras de la croix, se terminent par des absides polygonales. Le chœur est fermé par un assez beau jubé en boiseries. Le magnifique retable du maître-autel, consacré le 1er mai 1290, est parfaitement d'accord avec le style du reste de l'église ; il est formé par trois arcs ogives inscrits dans des dais triangulaires, et flanqué de quatre clochetons, le tout surmonté par un couronnement de la sainte Vierge en relief. Les fenêtres du chœur sont garnies d'admirables vitraux de la fin du treizième siècle, qui mériteraient une étude spéciale. Les six fenêtres du chevet contiennent de grandes figures en pied, et des sujets historiés en médaillons. On y distingue Notre-Seigneur, avec Adam et Ève à ses pieds; sainte Élisabeth couronnée ; saint François (en tunique bleue) et Notre-Dame; douze médaillons représentent divers traits de la vie de notre Sainte. Les huit autres fenêtres n'offrent qu'une sorte de tapis de fleurs ou de plantes, dont le dessin et les couleurs sont heureusement assortis. Les vitraux du reste de l'église ont été détruits par l'armée du roi très-chrétien Louis XV, qui, dans la guerre de Sept-Ans, avait changé cette église en magasin de fourrages.

Dans les deux bras du transept, on remarque, sur quatre autels abandonnés, des sujets de sculpture et de peinture représentant des traits de la vie de notre Sainte, ainsi que les légendes de sainte Anne[1], de sainte Catherine, de saint Jean-Baptiste et de saint George, attribués en partie à l'école d'Albert Durer, mais, selon nous, d'une date plus ancienne et

[1] On remarque dans celle-ci le groupe qui représente sainte Anne invitant Notre-Dame à allaiter l'enfant Jésus, puis Salomé et d'autres saintes femmes enseignant à lire à leurs enfants.

d'un goût plus purement religieux que le sien. Ce sont des hauts-reliefs en bois doré, recouverts par des volets en bois qui sont revêtus au dehors et au dedans de peintures sur toile collées contre le bois, naïves et expressives, mais un peu trop retouchées. On y distingue le départ de la petite princesse dans une voiture couverte pour venir de Hongrie en Thuringe ; ensuite le miracle du manteau apporté par un ange, en échange de celui qu'elle avait donné à un pauvre, au moment de se rendre à la salle du festin, avec de curieux détails sur le service de table du roi; puis le miracle du lépreux déposé dans le lit de son mari[1]; le dernier embrassement d'Élisabeth et de Louis, lors du départ de celui-ci pour la croisade; la Sainte expulsée de la Wartbourg, et réfugiée dans une étable à pourceaux ; sa chute dans la boue; la visite du comte Banfi; sa prise d'habit, etc. Les reliefs représentent sa mort, ses obsèques, et l'exaltation de ses reliques en présence de l'empereur. Ces trois morceaux sont évidemment l'œuvre d'un artiste digne de traiter de tels sujets[2].

Dans le bras méridional de la croix, on voit les tombeaux des princes de la maison de Thuringe et de Hesse, qui ont recherché l'honneur d'être enterrés dans l'église de leur illustre aïeule. « Dans ce palais du roi suprême, » dit un historien, « Élisabeth, sa royale épouse, fut la première « ensevelie; et puis elle y reçut plusieurs autres concitoyens, saints et féaux serviteurs de Dieu, destinés à sortir avec elle de leurs tombeaux au dernier jour, et à jouir

[1] Dans le fond du lit conjugal on voit les armoiries des deux époux, sur des écussons séparés, mais penchés vers le haut et réunis sous un cimier commun. L'écu de la Sainte est écartelé, au premier et au quatrième, de gueules à la croix patriarcale de Hongrie ; au deuxième, fascé d'argent et de gueules ; au troisième, fretté d'azur et d'argent.

[2] Nous avons publié la partie centrale de ce haut-relief, celle qui représente la mort de la Sainte.

« avec elle de l'éternelle joie [1]. » Son directeur Conrad de Marbourg; Adélaïde, fille du comte Albert de Brunswick, femme très-sainte et même renommée par ses miracles; le frère Gérard, provincial des Franciscains, d'une austérité remarquable, voulurent reposer auprès d'Élisabeth. Il ne reste plus aucune trace de leur sépulture; en revanche, on retrouve en très-bon état les beaux mausolées du landgrave Conrad, beau-frère de la Sainte, avec sa discipline à la main[2]; de la duchesse Sophie, fille d'Élisabeth, dont le visage est tout aplati par les baisers des pèlerins[3]; et ceux de quinze autres princes et princesses de Hesse du treizième au seizième siècle, parmi lesquels on admire surtout celui du landgrave Henri III *le Ferré*, mort en 1376, dont la statue est couchée à côté de celle vraiment belle de son épouse Élisabeth, sur la même pierre : trois petits anges semblent soutenir et adoucir l'oreiller sur lequel reposent leurs deux têtes, tandis que des statuettes délicieuses représentent des moines et des religieuses agenouillés à leurs pieds, et lisant des prières pour le salut de leurs âmes. Beaucoup d'autres tombes, avec des figures couchées en relief, ou de magnifiques armoiries en bronze, sont enchâssées dans le pavé de l'église [4].

[1] Principatur in hoc summi regis palatio, regalis illa Elisabeth, sponsa ejus... Hos aliosque cives sanctorum et domesticos Dei Elisabeth nostra beata in hoc suo suscepit domicilio, resurrectura cum eis in novissimo die et fruitura æternitatis gaudio. Theod. Suppl. apud Mss. Bolland.

[2] Voyez plus haut, l. II, p. 133.

[3] Ibid. l. II, p. 140.

[4] Il faut encore signaler, parmi les grandes tombes du transept nord, celle d'Yolande de Lorraine, morte en 1521, femme du landgrave Guillaume; et, dans le bas côté méridional de la nef, la statue d'une mère couchée à côté de son enfant. — Une inondation, qui a ravagé l'église de Marbourg en 1847, avait arraché et confondu toutes ces tombes : elles ont été depuis replacées et rétablies par les soins du gouvernement hessois. Les états du pays, sur la

Dans un des angles de l'autre extrémité de la croix, au nord, se trouve la chapelle où reposaient les reliques de sainte Élisabeth elle-même; cette chapelle forme une sorte de portique en carré long et à quatre arcades, dont deux sont adossées aux murs de l'abside, et les deux autres sont à jour. La voûte intérieure est à ogive croisée; mais le sommet du carré est plat et terminé par une haute balustrade, d'où l'on montrait sans doute les reliques au peuple assemblé, ou bien où se tenaient les musiciens dans les grandes solennités. De charmants feuillages, sculptés et dorés sur fond d'azur, garnissent les archivoltes des arcades et le pourtour des angles de la chapelle, et contrastent avec la nudité des autres parties de l'Église. Dans l'espace libre entre l'arcature et le sommet, on voit une fresque à demi effacée, qui représente le couronnement d'Élisabeth dans le ciel, avec une inscription dont on ne peut lire que ces mots : GLORIA THEUTONIE... DIGNUM GEMMA SOPHIE FONS DECUS ECCLESIÆ. FIDEI... Une autre fresque, sur la paroi du mur oriental, reproduit les obsèques de la Sainte. Au centre de cet édifice s'élève sa statue en bois colorié; les nattes de sa chevelure sont dorées; elle tient une église à la main. Enfin, sur la base latérale de la chapelle on voit un bas-relief qui en occupe toute la longueur et qui mérite une grande attention, tant par son antiquité, qui remonte probablement au siècle même de la Sainte, que par son caractère simple et naïf. C'est le plus ancien monument d'art qui existe sur notre Sainte, et à ce titre nous avons cru devoir le faire reproduire par la gravure. On y voit d'abord Élisabeth morte[1], les mains en croix, couchée

proposition du ministre Hassenpflug, ont voté une somme de 21,000 écus pour la restauration de l'église.

[1] On trouvera dans la collection des *Monuments* la réduction d'un dessin original, plus exact que la planche donnée par Moller.

dans son cercueil ouvert; Notre-Seigneur, ayant à ses côtés Notre-Dame, est debout près du cercueil; l'âme d'Élisabeth, sous la figure d'une petite fille nouvellement née, mais déjà couronnée de gloire, est présentée par son ange gardien au Christ, qui lève la main pour la bénir; un autre ange l'encense; la sainte Vierge regarde avec amour son humble et docile élève; à côté d'elle, un homme barbu, la lance à la main, et portant la croix des croisades, représente peut-être le duc Louis, mais plus probablement le pénitent Conrad. A droite, on voit saint Jean l'évangéliste, ami spécial de la Sainte, sainte Catherine et saint Pierre avec la clef du Paradis; à gauche, saint Jean-Baptiste, sainte Marie-Madeleine et un évêque, qu'on croit être Sigefroi, archevêque de Mayence. C'est devant ce bas-relief que venaient s'agenouiller les pèlerins; les marches en sont encore aujourd'hui profondément creusées et labourées par leurs genoux.

La châsse dans laquelle furent renfermées, dès 1249[1], les reliques de la Sainte était posée au-dessus de ce bas-relief, et protégée par un grillage qu'on voit encore. Elle est maintenant transportée dans la sacristie, qui est placée dans l'angle entre le chœur et le transept septentrional. Cette sacristie est elle-même un charmant morceau d'architecture, tout à fait digne de l'église; sa double voûte étoilée porte sur un faisceau central de colonnettes d'un très-gracieux effet. La châsse est un des monuments les plus curieux et les plus riches de la sculpture et de l'orfévrerie du moyen âge : on n'en connaît pas plus l'auteur que celui de l'église elle-même. Elle

[1] Justi, p. 241, ex Ayrmann. On peut voir une description très-exacte de ce précieux monument, par M. Justi, dans son histoire de la Sainte, p. 241-248, et une assez bonne gravure dans les *Monumenta Landgraviorum Thuringiæ*, de Samuel Reyher, Gotha, 1692. Elle est reproduite dans notre collection des *Monuments*.

a la forme d'une maison gothique, avec double toit à pignon, en carré long, de six pieds de long, deux pieds de large, et trois pieds et demi de haut. Elle est en bois de chêne recouvert en argent doré : les deux côtés étroits forment deux portails, sous l'un desquels est une statue de la sainte Vierge couronnée d'un diadème de pierreries, avec l'enfant Jésus, et sous l'autre une figure de sainte Élisabeth en habit religieux, un livre à la main. Sur l'un des côtés longs, on voit une statue assise de Jésus-Christ docteur, avec trois apôtres à sa droite et trois à sa gauche ; sur l'autre Notre-Seigneur sur la croix, qui a la forme d'un arbre avec ses branches[1]. Saint Jean et sainte Madeleine sont à ses pieds ; deux anges couronnent sa tête penchée. Deux petits bas-reliefs, aux deux côtés de ces anges, représentent la Nativité et la Résurrection, avec ces belles inscriptions : *Hic Virgo parit rorem vitæ retinetque pudorem;* et : *Hic stimulum mortis Christus vincit leo fortis.* A droite et à gauche sont les six autres apôtres. Au-dessus de chaque apôtre on lit une phrase du *Credo*, selon un usage assez fréquent dans les monuments de cet art chrétien, aussi profond et fécond que peu connu et peu apprécié par les catholiques modernes. Toutes ces figures sont surmontées de dais richement sculptés. Sur les plans inclinés du toit on a adapté huit bas-reliefs qui représentent

[1] On connaît la belle légende si universellement répandue dans les siècles de foi, d'après laquelle le bois de la croix était fait de l'arbre de la science dont Ève avait cueilli le fruit mortel. L'Église semble y faire allusion dans cette stance de l'hymne *Pange lingua* qu'elle chante, pendant l'adoration de la croix, le vendredi saint.

De parentis protoplasti
Fraude factor condolens,
Quando pomi noxialis
Morsu in mortem corruit,
Ipse lignum tunc notavit,
Damna ligni ut solveret.

plusieurs scènes de la vie d'Élisabeth, surtout les adieux de la Sainte et de son époux partant pour la croisade, avec tous les détails, tels que la découverte fortuite de la croix dans l'aumônière de Louis, le don de la bague, leur dernier baiser. Ces statues et bas-reliefs, tous d'un travail excellent, sont en argent massif et recouvert de dorure. Une immense quantité de camées, d'onyx, de perles, de pierres gravées, de saphirs, d'émeraudes et d'autres pierres du plus haut prix étaient incrustées dans la châsse et les encadrements des statues : la plupart étaient antiques, et ajoutaient à la valeur presque inestimable d'un monument auquel la piété et l'affection des fidèles pour Élisabeth avaient fait consacrer tant de trésors[1]. Un grand nombre de ces pierres gravées avaient été apportées d'Orient par les pèlerins et les croisés; quelques-unes étaient regardées comme un produit spontané de la nature[2]. On sait combien de qualités surnaturelles étaient attribuées aux pierres précieuses dans le moyen âge : c'était à la fois l'ornement le plus précieux et l'offrande la plus significative qu'on pût consacrer au tombeau d'une sainte. Il y avait un onyx si admirable, que, d'après une tradition très-

[1] On croyait généralement que cette châsse valait au moins six cent mille écus d'Empire, c'est-à-dire plus de deux millions de francs ; d'autres estimations en portaient la valeur à six fois cette somme.

[2] Ces pierres ont une si grande importance historique et mythologique, que le célèbre Creuzer, auteur de la *Symbolique*, n'a pas dédaigné de consacrer à leur description et à leur examen un ouvrage spécial intitulé *Zur Gemmenkunde : antike geschnittene Steine vom Grabmahle der H. Elisabeth, in der nach ihr genannter Kirche zu Marburg*, von D. Fr. Creuzer, *Leipzig*, 1834. Puisque nous avons nommé ce savant écrivain, nous ne saurions passer sous silence la touchante description qu'il a faite, dans ses mémoires (V. *Brockhaus Zeitgenossen*, n° 7, Leipzig, 1822), de l'impression qu'il ressentait pendant son enfance, passée à Marbourg, chaque fois qu'il entrait dans l'église de Sainte-Élisabeth : il lui attribue son premier penchant pour les études religieuses et mystiques : il avoue que cette église porta le premier coup à son luthéranisme : « Cette Sainte-Élisabeth, dit-il, était pour moi tout un monde ! »

répandue, un électeur de Mayence avait offert de l'acheter au prix de tout le bailliage d'Amœneburg. Malgré les guerres et les troubles de religion, il restait huit cent vingt-quatre pierres précieuses (non compris les perles) en 1810, lorsqu'on les compta avant l'enlèvement ordonné par le gouvernement du roi Jérôme Napoléon. Celui-ci, qui avait déjà dépouillé de leurs trésors les principales églises de son nouveau royaume, fit transporter la châsse à Cassel, où on vola les gemmes les plus précieuses, au nombre de cent dix-sept. Ainsi appauvrie et souillée par la main d'un satrape étranger, elle revint à Marbourg en 1814.

Cette châsse rappelle par sa forme et sa beauté la fameuse châsse de saint Sebald, à Nürnberg, ornée des statues des douze apôtres, par Peter Fischer; mais elle a l'avantage d'être antérieure de trois siècles : il n'y a peut-être au monde que la châsse des trois rois à Cologne et les grands reliquaires d'Aix-la-Chapelle qui la surpassent en antiquité et en richesse.

Dans cette couche que la foi et l'amour du peuple chrétien avaient cherché à rendre digne d'elle, les reliques de la Sainte bien-aimée reposèrent jusqu'à l'époque de la réforme. Nous empruntons à deux historiens *luthériens*[1] le récit de ce qui se passa alors, comme un témoignage non suspect du genre de victoires que remportait en ce temps-là ce qu'on a depuis appelé la cause du progrès et des lumières. Le dimanche *Exaudi* de l'an 1539, le landgrave Philippe de Hesse, descendant en ligne directe de sainte Élisabeth, s'en

[1] Le Dr Justi, surintendant de l'église luthérienne à Marbourg, dans la 1re édition de l'Histoire de sainte Élisabeth (1797), et dans le Vorzeit de 1824 : il a lui-même extrait ces renseignements d'un ouvrage intitulé : Historische diplomatischer Unterricht und gründliche Deduction von des hohen Teutschen-Ritter-Ordens Gerechtsamen, etc., 1751, in-folio.

vint à l'église dédiée à son aïeule, et y fit célébrer pour la première fois le culte évangélique. Il était accompagné du duc Albert de Brunswick, du comte d'Isembourg, d'un fameux poëte, faiseur d'héroïdes à l'instar d'Ovide[1], et nommé Eobanus Hessus, du professeur Crato, et d'un assez grand nombre de ces docteurs et savants qui avaient travesti leurs noms allemands contre de grotesques traductions latines ou grecques[2], et parmi lesquels la réforme trouvait ses plus zélés adeptes. L'office terminé, il fit appeler le commandeur de l'ordre Teutonique, en résidence à Marbourg, le sire de Milchling, depuis élu grand maître de l'Ordre[3], et se rendit avec lui à la sacristie où était déposée la châsse. Une multitude immense de peuple le suivit. Le prince et ses amis étant entrés dans la sacristie, le commandeur en fit fermer la porte pour arrêter la foule. La forte grille de fer derrière laquelle se trouvait la châsse était fermée : le commandeur refusa de l'ouvrir, et en jeta la clef au loin; le sacristain dit également qu'il ne saurait comment s'y prendre pour y pénétrer. Alors le landgrave ordonna à un des assistants de chercher des serruriers et des forgerons avec de grands marteaux et des ciseaux pour forcer la grille : mais en se présentant pour sortir à la porte de la sacristie que le commandeur avait fermée, on trouva qu'elle ne pouvait pas s'ouvrir du dedans, mais seulement du dehors. Il fallut donc en jeter la clef dehors à travers une des fenêtres, pour qu'on pût la ramasser et l'appliquer extérieurement à la serrure. En attendant, Son

[1] Il en a même fait une d'Élisabeth à son mari Louis, absent en Terre Sainte, sur le modèle de celle de Pénélope à Ulysse.

[2] Par exemple le docteur Eichmann s'appelait *Dryander*, Jean Eisenmann *Ferrarius Montanus*, etc. On sait que Melanchthon n'est que la traduction du nom primitif de cet hérésiarque, *Schwarzerd*, littéralement *Terre-Noire*.

[3] Wolfgang Schutzbart de Milchling, élu grand maître en 1543.

Altesse daigna dire : « S'il nous faut mourir de faim dans « cette sacristie, nous commencerons par manger le com- « mandeur. » « C'est à savoir, » répliqua celui-ci, « si je « suis d'humeur à me laisser manger[1]. » Cependant on apporta bientôt les instruments nécessaires pour l'effraction : au moment où on y procédait, le prince s'écria : « Allons, « Dieu merci ! voilà donc les reliques de sainte Élisabeth ! « voilà mes os et ses os ! Viens-t'en, vieille maman Lisette ! « Voilà ma grand'mère[2] ! » Puis ce digne petit-fils d'une sainte, se tournant vers le commandeur, lui dit : « C'est lourd, « monsieur le commandeur : je voudrais bien qu'il n'y eût « que des écus ! mais il y en aura là de bons vieux florins de « Hongrie[3]. — Je ne sais pas ce qu'il y a ; de ma vie je ne « m'en suis approché de si près, et plût au ciel que je n'y « fusse pas aujourd'hui[4] ! » La châsse étant ouverte, le landgrave y plongea les mains, et en retira une cassette longue de cinq quarts d'aune, doublée de satin rouge, qui contenait les ossements de la Sainte : il les prit et les remit à un officier de sa maison, nommé de Collmatsch, lequel les fit jeter dans un sac à fourrage[5] que tenait un domestique, et emporter aussitôt au château. Le landgrave découpa ensuite lui-même un morceau de la châsse, qu'il croyait d'or massif, et le fit

[1] Ward Sein Fürstl. Gnaden sagen : wan man in der Custorey Hungers sterben müest, wollen wir den Land-Commthur am ersten essen, sagt der Land-Commthur : es müsste einer ihn erst fragen, ob und wan Er gessen seyn wollte. — Récit d'un témoin oculaire dans le second des ouvrages ci-dessus cités.

[2] « Das wall Gott ! Das ist S. Elisabethen Heiligthum ! mein Gebeines, ihre Knochen ! Komm her, Muhme Eliz ! Das ist meine Altermutter ! » Ibid.

[3] « Herr Commthur ! es ist schwer, wollte wünschen, das es eitel Kronen weren, es werden der alten ungarschen Gulden sein ! » Ibid.

[4] « Er wüsste nicht, was darinnen sey, er sey seine Leblage nicht so nah' dabei gekammen, und wollte Gott, er ware auch jetzo nicht zo nahe dabei ! » Ibid.

[5] Welcher solche in einen bey sich gehabten Futtersack steckte. Ibid.

essayer par un orfévre : voyant que ce n'était que du cuivre doré, il dit : « Voyez ces prêtres, comme ils trompent les « gens! ils ont fait ce cercueil de cuivre, et ont gardé tout « l'or pour eux[1]. » Puis il s'aperçut qu'il manquait le chef de la Sainte; et après beaucoup d'insistance, il obligea le commandeur de lui montrer une armoire secrète de la sacristie, où cette tête était renfermée, avec la couronne et le calice d'or que l'empereur Frédéric lui avait consacrés le jour de sa translation solennelle, trois cent trois ans auparavant. Philippe fit aussitôt emporter ces objets précieux au château, et on ne les a plus revus.

C'est cet homme que les protestants ont surnommé *Philippe le Généreux.*

En cette même année 1539, il obtint une dispense signée du docteur Martin Luther et de sept autres théologiens évangéliques assemblés à Wittemberg, pour prendre une femme en sus de celle qu'il avait déjà, et qui lui avait donné un grand nombre d'enfants. Faut-il s'étonner de ce que depuis lors l'antique et glorieuse maison de Hesse soit tombée, dans ses branches protestantes, au point de vivre pendant un siècle du prix de ses sujets qu'elle vendait à l'Angleterre pour être employés à combattre les sauvages de l'Amérique?

Les ossements de la Sainte furent enterrés peu après sous une pierre nue de l'église, dans un lieu inconnu de tous, excepté du landgrave et de deux de ses confidents. En 1546, sous prétexte de dérober aux dangers de la guerre la précieuse châsse, il ordonna qu'elle fût déposée au château de Ziegenhayn. Mais deux ans après, cédant aux instantes prières

[1] « Sehet, die deutschen Pfaffen haben die Leute betrogen, den Sarg kupfern gemacht, und das Guth genommen! » etc. Ibid.

du commandeur Jean de Rehen, Philippe fit reporter à Marbourg cette propriété sacrée, en même temps qu'il crut devoir obéir à l'ordre que lui avait donné l'empereur Charles-Quint, dès l'année même du sacrilége, de restituer à l'église les reliques de sainte Élisabeth [1]. On les déterra, et on les rendit au commandeur: cependant elles ne furent plus replacées dans la châsse; d'après la quittance qu'en délivra Jean de Rehen le 12 juillet 1548, il en manquait dès lors une grande partie [2], et à dater de cette époque leur dispersion a été complète. Un interrogatoire judiciaire [3], du 31 mai 1634, constate qu'à cette époque on venait de s'apercevoir de l'effraction de la pierre placée devant le maître-autel, et sous laquelle les ossements de la Sainte étaient déposés: on n'y dit pas que tous ces précieux restes aient été enlevés, mais cela semble résulter de l'ensemble des interrogatoires. Vers 1840 on a voulu faire des fouilles sous les pierres situées devant le maître-autel, mais on n'a rien trouvé.

Pendant les restaurations de l'église opérées à la suite de l'inondation de 1847, en procédant aux excavations nécessaires pour la repose du tombeau de Conrad, le beau-frère de notre Sainte, on trouva, le 20 juillet 1854, un cercueil de pierre, contenant une boîte de plomb, et dans cette boîte divers ossements avec la portion d'un crâne. On dressa procès-verbal de cette découverte; mais le cercueil fut aussitôt replacé dans la terre au lieu où il avait été trouvé, devant l'autel de saint Jean-Baptiste. Plusieurs crurent que ce cercueil devait contenir les ossements de sainte Élisabeth, conformément à une tradition opiniâtre qui maintient que ces

[1] Justi, p. 250.

[2] Justi. Vorzeit de 1824, p. 19.

[3] Publié d'après le Mss. des archives consistoriales, dans la Vorzeit de Justi, 1838, p. 278-83.

restes sacrés n'ont pas quitté l'église. L'autorité ecclésiastique ne s'étant pas prononcée à ce sujet, et n'ayant même ordonné aucun examen, la prudence exige qu'on s'abstienne de prononcer[1].

Il est du reste certain que les reliques de la Sainte ne furent pas intégralement déposées à Marbourg, puisque, comme on l'a vu plus haut (page 138), la duchesse Sophie, fille d'Élisabeth, portait avec elle une côte de sa sainte mère, sur laquelle elle faisait prêter serment.

Vers la fin du seizième siècle, à une époque où l'Espagne faisait beaucoup de frais et d'efforts pour sauver les reliques des saints qui se trouvaient dans les pays envahis par l'hérésie, la pieuse infante Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, dont la mémoire est encore aujourd'hui si populaire en Belgique, acquit le crâne avec plusieurs ossements de sa sainte patronne, et les fit transporter à Bruxelles et déposer chez les Carmélites[2] : le crâne fut plus tard envoyé au château de la Roche-Guyon en France, d'où il a été vers 1830 transféré à Besançon par le cardinal duc de Rohan[3]. Une portion en a été envoyée jusqu'à Bogota, dans l'Amérique méridionale. Un de ses bras fut envoyé en Hongrie : d'autres portions de ses reliques se voyaient encore à Hanovre[4], à Vienne, à Cologne, et surtout à Breslau, dans la

[1] Voir à ce sujet deux opuscules intéressants, dont voici les titres : 1° *Die Wiederauffindung der Gebeine der H. Elisabeth*, von Anton Scharfenberg. Mainz. 1855. — 2° *Ueber die Auffindung der Reliquien der H. Elisabeth*, von Dr B. Dudek. O. S. B. Wien. 1858.

[2] Sanderi chorographia sacra Brabantiæ, tom. II, p. 348, et note des Mss. Bollandistes à Bruxelles. Le couvent des Carmélites a disparu avec tant d'autres sous les coups du vandalisme démocratique, et la trace de ces précieuses reliques a été perdue, malgré les efforts de M. Stædtler pour les retrouver. Voyez sa traduction allemande, p. 491.

[3] On le vénère aujourd'hui à l'hôpital de Saint-Jacques dans cette ville.

[4] Thesaurus reliquiarum electoris Brunswico-Luneburgensis, Hanov., 1713.

riche chapelle que lui consacra en 1680 le cardinal Frédéric de Hesse, évêque de cette ville et un de ses descendants. On conserve dans cette même chapelle le bâton en bois noir qui lui servit d'appui lors de son expulsion de la Wartbourg[1]. Nous avons déjà parlé de son verre qui est à Erfurt, de sa robe de noces qui est à Andechs, de sa bague d'alliance qui est à Braunfels, avec son livre d'heures, sa table et sa chaise de paille. Enfin on montre à Tongres son voile, et au couvent des sœurs de Saint-Charles à Coblentz, une chemise qu'elle avait teinte de son sang en se donnant la discipline.

En 1833, M. le comte de Boos-Waldeck possédait un des bras de la Sainte, provenant de l'abbaye d'Altenberg : il l'avait offert en vente à plusieurs souverains qui la comptent parmi leurs aïeux, mais il ne trouvait pas d'acheteurs ! Cette précieuse relique a enfin trouvé un asile dans la chapelle du château de Sayn, grâce à la piété de la princesse Léonille de Wittgenstein, à laquelle le comte de Boos l'a remise en 1851.

A Marbourg il n'y a aucune de ses reliques. On n'y rencontre d'elle aujourd'hui qu'une grande tapisserie à laquelle on dit qu'elle a travaillé, qui représente l'histoire de l'Enfant prodigue, et dont on se sert pour la cérémonie de la communion, selon le rit luthérien. Sa châsse, vide depuis trois siècles, fut, comme on l'a déjà dit, emportée à Cassel sous le règne du roi Jérôme, puis ramenée à Marbourg en 1814, et replacée dans la sacristie[2]. La magnifique église qui lui a

[1] Ce bâton a été monté en argent, et garni de bandelettes en spirale du même métal, où se trouve la généalogie de la maison de Hesse, depuis sainte Élisabeth jusqu'au cardinal Frédéric. Justi, p. 258. M. Guénébault possède une curieuse gravure où cette relique est représentée dans un reliquaire, avec celles de plusieurs autres saints.

[2] M. Stædtler remarque avec beaucoup de raison que les écrivains modernes de l'Allemagne ne se font pas faute de s'élever contre le vol des pierres pré-

été consacrée, vouée depuis 1539 au culte qui regarde l'invocation des saints comme une idolâtrie, n'a jamais depuis lors retenti d'un seul hommage public en son honneur.

Ainsi cette âme, si chère au ciel et à la terre, n'a point eu le sort de tant d'autres saints, dont la dépouille est restée jusqu'à ce jour au sein du peuple fidèle, entourée du culte et de l'amour des générations successives, à l'ombre des autels où se célèbre chaque jour le sacrifice sans tache. Au contraire, tout le pays qu'habitait cette sœur des anges a trahi sa foi; les fils du peuple qu'elle a tant aimé, tant consolé, tant soulagé, ont méconnu et renié sa puissante protection. La Thuringe, où elle vécut jeune fille et épouse; la Hesse, où s'écoula son veuvage, ont toutes deux renoncé au catholicisme. L'orgueilleuse empreinte de Luther est venue ternir les purs souvenirs de ce château de Wartbourg, à jamais sanctifié par sa pieuse enfance, par les épreuves de sa jeunesse, par cette union conjugale sans rivale dans sa tendresse et sa sainteté. Du haut de ses vieilles tours d'où planait sur toute la contrée son infatigable amour, l'œil du voyageur cherche en vain une église, une chaumière catholique. A Eisenach, dans cette ville où elle a si bien représenté le Christ par sa charité et ses souffrances, il n'y a pas un seul catholique pour l'invoquer, pas un autel, pas une pierre sainte où l'on puisse s'agenouiller pour honorer son doux nom et invoquer une bénédiction sur un pèlerinage à elle consacré[1]. Enfin, dans la ville même où elle est morte, où

cieuses de la châsse commis par les Français, mais qu'ils ne trouvent pas le plus petit mot de blâme pour la profanation sacrilége des reliques dont cette châsse n'était que le dépôt.

[1] Ceci était vrai quand nous avons visité cette ville pour la première fois; mais depuis, et grâce au zèle de M. Pfaff, évêque de Fulda, il y a maintenant à Eisenach une chapelle catholique sous le vocable de sainte Élisabeth.

tant de milliers de pèlerins sont venus adorer ses reliques, où le marbre est encore tout usé et creusé par leur foi, sa vie n'est plus qu'un fait historique, et le peu de catholiques qui s'y trouvent n'ont pas même une messe le jour de sa fête[1] ! Sa tombe même n'a pas été respectée, et parmi ses descendants il s'est trouvé un homme qui en a arraché ses os, en l'insultant[2].

N'est-ce donc point pour tout catholique un devoir que de lui rendre hommage, que de chercher à réhabiliter sa gloire et à lui offrir le tribut de son zèle et de son amour, fût-ce même sous la forme la plus insignifiante ? C'est ce qu'a bien senti ce pauvre capucin que nous citons à regret pour la dernière fois, lorsqu'il disait, au milieu du dix-septième siècle : « En visitant cette grande et belle église et ce riche tombeau « de la Sainte, j'ai eu le cœur percé de douleur en les voyant « entre les mains des luthériens, et désormais si honteuse-« ment dépouillés de leur ancienne splendeur. Oh ! je m'en « suis plaint à Dieu tout-puissant dans le Ciel, et j'ai « recommandé de mon mieux à sainte Élisabeth d'y mettre

[1] Depuis 1811, et grâce à la conquête française et à la constitution nouvelle, l'exercice du culte catholique, sévèrement interdit pendant trois siècles par la tolérance protestante, est autorisé à Marbourg. Il y a une petite église catholique et environ trois cents fidèles ; mais le curé qu'on y a placé se borne à dire la messe le dimanche ; et quand nous lui avons demandé, le jour même de la fête de sainte Élisabeth, s'il ne disait pas une messe en son honneur, il nous a répondu qu'il n'y avait jamais songé.

[2] En Allemagne, comme en France, la fausse science et l'histoire rationaliste n'ont jamais manqué d'apporter leur concours à l'œuvre sacrilége de la violence et de la cupidité. En 1837, trois cents ans après l'attentat de Philippe *le Généreux*, un historien éminent de l'école moderne, M. Lüden, a imprimé ce qui suit, au tome XII, liv. 26, c. IX, de son *Histoire des Allemands* : « Élisabeth était une femme exaltée, qui n'a su trouver d'autres calmants pour ses nerfs que les spasmes d'une religion convulsive. » *Die nur Beruhigung ihrer Nerven in einer krampfhaften Religiosität zu finden vermocht hat.*

« ordre. Mais aussi, par compensation de tout l'honneur que « les non-catholiques ne te rendent pas, devons-nous t'hono- « rer d'autant plus, t'invoquer avec une ferveur redoublée, « ô glorieuse servante de Dieu ! et nous réjouir à jamais de « ce que Dieu t'a retirée dès ton enfance du fond de ta Hon- « grie, pour te donner à notre Allemagne, comme le plus « précieux des bijoux [1]. »

On lui a du reste laissé, même dans les pays qui ont oublié ou renié sa gloire, un hommage peut-être le plus doux et le plus aimable de tous ceux qu'elle a jamais reçus ; on a laissé à une petite fleur, tout humble et modeste comme elle, le nom de *fleurette d'Élisabeth* [2] : elle ferme son calice le soir, lorsque la lumière du soleil disparaît, comme Élisabeth savait fermer son âme à tout ce qui n'était pas un rayon de la grâce et de la lumière d'en haut.

Que nous serions heureux si ce faible témoignage que nous cherchons à rendre à sa gloire pouvait être agréé par elle, comme a dû l'être le sentiment de pieuse et confiante affection qui a autrefois porté quelques paysans catholiques à donner son nom chéri à la fleur qu'ils aimaient !

Aussi bien qu'il nous soit permis, avant de donner congé à ces pauvres pages, d'élever une dernière fois notre cœur et notre humble parole vers vous, ô douce Sainte ! vous, qu'après tant d'âmes ferventes, nous oserons nommer aussi *notre chère Élisabeth !* O bien-aimée du Christ, daignez être la céleste amie de notre âme, et l'aider à devenir l'amie de votre

[1] P. Martinus à Kochem, p. 836.

[2] *Elisabethen-blümchen;* c'est un des nombreux noms donnés en Allemagne à la fleur dite *cystus helianthemum* en latin, *fleur du soleil* ou *herbe d'or* en français, *fior del sole* en italien, etc. Nemnich's Catholicon, oder polyglotten lexicon der Naturgeschichte.



Ami! Tournez vers nous, du haut des cieux, un de ces tendres regards qui, sur la terre, guérissaient les plus cruelles infirmités des hommes[1]. Nous sommes venus, dans un siècle sombre et froid, nous éclairer à votre lumière sainte, nous réchauffer au foyer de votre amour; et vous nous avez accueilli, et votre pensée nous a donné maintes fois la paix. Soyez bénie pour tant de précieuses larmes que nous a values le récit de vos peines et de votre patience, de votre charité et de votre angélique simplicité; pour tant de travaux et d'errements que vous avez protégés, tant de jours solitaires que vous seule avez peuplés, tant d'heures tristes que votre chère image a pu seule charmer. Soyez-en bénie à jamais, et daignez bénir à votre tour le dernier venu et le plus indigne de vos historiens.

RESPONDENS JESUS DIXIT : CONFITEOR TIBI, PATER DOMINE COELI ET TERRÆ, QUIA ABSCONDISTI HÆC A SAPIENTIBUS ET PRUDENTIBUS, ET REVELASTI EA PARVULIS.

18 juillet 1836.

[1] V. les miracles rapportés, t. II, p. 33-37.

APPENDICE

I

LOUIS LE FERRÉ, LANDGRAVE DE THURINGE.

(Voir t. 1, p. 187.)

Ce prince, aïeul du mari de sainte Élisabeth, qui régna de 1149 à 1168, a laissé une mémoire très-populaire en Allemagne, à cause des efforts qu'il fit pour protéger le pauvre peuple contre l'oppression des seigneurs. Dans les premières années de son règne, il avait agi avec une nonchalance et une mollesse qui avaient encouragé ses vassaux dans leurs habitudes de violence et de rapine, et l'avaient fait regarder lui-même comme un prince lâche et incapable. Voici comment on raconte la cause du changement qui s'effectua en lui. Un jour qu'il chassait, il s'égara, et fut obligé de demander asile pour la nuit à une forge dans la forêt de Ruhla. Le forgeron lui ayant demandé qui il était, il répondit qu'il était un des chasseurs du landgrave Louis. « Fi du landgrave! » dit le forgeron; « chaque fois qu'on le nomme, ce pitoyable sire,

« il faudrait s'essuyer la bouche [1]. » Le prince ne répondit rien. Le forgeron lui dit alors : « Je veux bien t'abriter, mais « pas pour l'amour de ton maître. Va dans l'écurie avec ton « cheval; tu y trouveras du foin : il n'y a pas d'autre lit ici. » Louis gagna l'écurie, mais ne put dormir; et pendant toute la nuit il entendit le forgeron qui forgeait, et qui, chaque fois qu'il frappait le fer avec son gros marteau, criait : « Durcis-« toi, duc, durcis-toi, duc, comme ce fer [2]. » Et il ajoutait mille injures, en disant : « Méchant, infâme, misérable sei-« gneur, à quoi sers-tu à ton pauvre peuple [3] ? » Et il nommait tous ceux qui outrageaient les lois, racontait tout haut à ses apprentis toutes les indignités qui se commettaient dans le pays, et qui demeuraient sans remède et sans réparation, à cause de la fainéantise du duc. Cela dura jusqu'au matin. Le landgrave recueillit chacune de ces paroles, et sortit de là un autre homme qu'il n'y était entré. Dès le lendemain, il changea complétement de système; et comme il rencontrait beaucoup de résistance chez les seigneurs, qu'il avait habitués à une excessive tolérance, il eut recours aux moyens les plus violents. Il leur fit la guerre à tous successivement, prit et renversa leurs châteaux; et un jour qu'il avait fait prisonniers un grand nombre de ceux qui s'étaient ligués contre lui, il leur dit : « Je ne veux pas vous tuer, parce que cela dépeu-« plerait mon pays, ni vous mettre à rançon, parce que cela

[1] « Pfui des Landgrafen ! wer ihn nennet, sollte alle mal das Maul waschen, des barmherzigen Herrn ! » Grimm's Deutsche sagen, 550. Rothe, p. 1683, etc., etc.

[2] « Landgraf werde hart, landgraf werde hart, wie dies Eisen ! »

[3] « Du schmeliger bosir unseligir herre, was saltu dynen armen luthin enger gelebin... Sehst du nicht wie deine Rathe mæhren dir im munde. »

« est au-dessous de moi; mais je veux vous humilier aux « yeux du peuple. » Il les fit conduire dans un champ, et les attela quatre par quatre à une charrue dont deux de ses valets tenaient le manche, tandis que lui-même les aiguillonnait avec un fouet. A chaque sillon, il en attelait quatre autres, jusqu'à ce qu'ils y eussent tous passé; puis il fit entourer ce champ de grosses pierres, lui donna le nom de champ des Nobles[1], en fit un champ d'asile pour les malheureux, et le consacra comme un souvenir éternel de sa justice et de sa sollicitude pour les droits outragés du pauvre peuple. Ce châtiment, d'un genre nouveau, fit dans toute l'Allemagne un effet prodigieux. Cependant les seigneurs et chevaliers, ne pouvant lui résister par la force, conspirèrent sans cesse contre lui. Pour se dérober à leurs poignards, il fut forcé de se faire forger une armure qui le couvrait tout entier et qu'il ne quittait jamais, ce qui lui valut son surnom de *Ferré*. Il redoubla de sévérité à mesure qu'il avançait en âge, mit fin à tous les désordres en suppliciant les plus coupables, et devint enfin la terreur de ses vassaux. Il les tint en respect jusqu'à sa mort; car, se sentant atteint d'une maladie mortelle à Naumburg, il fit appeler ceux des seigneurs qui lui avaient le plus longtemps résisté, et leur dit : « Je sais que je vais « mourir, et que je ne guérirai pas de ce mal. Or, je vous « ordonne, par l'amour de votre propre vie[2], quand je serai « mort, de me rendre les honneurs funèbres en portant mon « corps sur vos épaules d'ici à Reynhartsbrunn. Il faut que « vous me le juriez. » Et ils le jurèrent; car, dit l'historien,

[1] Edelacker.

[2] Alzo lieb alzo uch uwir leben sey. Rothe, p. 1686.

ils le craignaient plus que le diable [1]. De plus, quand il eut rendu le dernier soupir, ils tinrent parole, et le portèrent sur leurs épaules de Naumburg jusqu'à Reynhartsbrunn, une distance de vingt lieues, craignant tout le temps qu'il n'eût fait semblant d'être mort pour mettre à l'épreuve leur fidélité.

C'est ce landgrave Louis qui fit construire le château de Naumburg, où Élisabeth et son mari séjournaient souvent, et où eut lieu le miracle du lépreux qu'elle avait couché dans le lit de son époux. Le *Ferré* y reçut la visite de son beau-frère, l'empereur Frédéric Barberousse. Un matin que celui-ci se promenait et examinait la construction et la situation du château, il dit au duc : « Votre château me plaît bien; « mais il manque de rempart. Il en faudrait un fort et beau « tout alentour. — Oh! » répliqua le duc, « je ne me sou- « cie pas de rempart; je puis en faire un aussitôt que je veux. « — Combien de temps vous faudrait-il? » dit l'empereur. — « Moins de trois jours, » reprit le duc. Frédéric se mit à rire en disant : « Ce serait vraiment merveille, quand « même tous les maçons du Saint-Empire s'y trouveraient « ensemble. » On se mit à table. Cependant le landgrave envoya sur-le-champ des messagers à cheval à tous les comtes, barons et chevaliers des environs, avec ordre de venir de nuit à Naumburg dans leurs plus beaux équipements et avec tous leurs hommes. Au point du jour, ils étaient tous là avec leurs armures dorées et argentées, leurs casaques de soie et de velours, et leurs cottes d'armes, comme pour un tournoi. Le prince les arrangea en cercle autour du château, l'épée ou

[1] Wan sy vorchtin en me danne den Tufil. Ibid.

la lance à la main; et aux endroits où il aurait dû y avoir une tour, il plaça un comte ou un baron, la bannière haute. Puis il alla trouver l'empereur, et lui dit : « Le rempart dont je « vous ai parlé hier est tout fait; voulez-vous le voir? » Barberousse, ébahi, lui dit : « Vous me trompez. » Et il fit le signe de la croix, croyant qu'il y avait quelque sorcellerie. Mais lorsqu'il fut sorti et qu'il eut vu toute cette magnificence, il dit : « Vraiment, de ma vie je n'ai vu de rempart plus beau, « plus noble et plus fort; je le reconnais devant Dieu et de- « vant vous, cher beau-frère. Grâces vous soient à jamais « rendues de me l'avoir montré[1]! »

[1] Grimm, 552. Ex Bange, Winkelmann, Rothe.

II

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE SAINTE ÉLISABETH.

Le signe = indique une alliance matrimoniale. Le signe † tient lieu du mot *meurt*.

LIGNE PATERNELLE.

Béla III, 16e roi de Hongrie, † 1196. = **Marie de France**, fille de Louis VII, sœur de Philippe Auguste, † 1194.

- 1. **Éméric**, 17e roi de Hongrie, † 1200.
  - **Ladislas IV**, 18e roi de Hongrie, † 1204.
- 2. **André III**, 19e roi de Hongrie en 1204, † 1235. = **Gertrude** de Méranie, † 1212. = **Yolande** de Courtenay.
  - 1. **Béla IV**, 20e roi de Hongrie, † 1270.
    - 1. **Étienne V**, 21e roi de Hongrie.
      - **Marie**, épouse Charles le Boiteux, roi de Naples.
        - *Saint Louis de Toulouse*, né en 1275.
    - 2. *Sainte Cunégonde*, mariée à Boleslas le Pudique, duc de Cracovie, † 1292.
    - 3. **Yolande**, mariée à Boleslas le Pieux, duc de Kalisz.
    - 4. **Élisabeth**, mariée à Henri, duc de Bavière.
    - 5. **Anne**, mariée au roi des Bulgares.
    - 6. *Sainte Marguerite de Hongrie*, née en 1242, † 1270.
  - 2. **Coloman**, roi de Gallicie, mari de la B. *Salomé* de Pologne.
  - 3. **ÉLISABETH.**
  - 4. **André**, épouse la fille du roi d'Arménie.
  - 5. **Étienne**, épouse une Morosini, tige de la maison de Croï.
  - 6. **Yolande**, mariée au roi d'Aragon.
    - **Pierre**, roi d'Aragon.
      - *Sainte Élisabeth de Portugal*.
- 3. **Constance**, mariée à Ottocar III, roi de Bohême.
  - *Sainte Agnès de Bohême*.

LIGNE MATERNELLE

BERCHTOLD II, duc de Méran, comte d'Andechs, marquis de Carinthie et d'Istrie.

1. EGBERT, évêque de Bamberg, † 1237.	2. BERTHOLD, patriarche d'Aquilée, † 1251.	3. OTHON, duc de Méran, devient comte de Bourgogne par son mariage avec Béatrix, nièce de l'empereur Henri VI, † 1234.	4. HENRI, margrave d'Andechs et d'Istrie, proscrit, en 1209, comme complice du meurtre du roi Philippe, † 1228.	5. *Sainte Hedwige*, mariée en 1186 à Henri le Barbu, duc de Silésie et de Pologne, † 1243.	6. GERTRUDE, mariée à André, roi de Hongrie, † 1212.	7. AGNÈS, mariée à Philippe Auguste, roi de France.	8. MATHILDE, abbesse de Kitzingen.
		OTTON II, duc de Méran, comte de Bourgogne, meurt sans postérité, dernier mâle de la race.			ÉLISABETH.		

II BIS.

SUPPLÉMENT AU TABLEAU PRÉCÉDENT.

FILIATION DE LA DESCENDANCE DE SAINTE ÉLISABETH POUR LA MAISON DE MÉRODE.

(T. II, p. 141.)

I. Sainte ÉLISABETH DE HONGRIE, † 1231, épouse	LOUIS VI, le Saint, duc de Thuringe, † 1227.
II. SOPHIE, seule enfant de la Sainte qui ait laissé de la postérité.. =	Henri II, le Magnanime, duc de BRABANT, † 1247.
III. HENRI, l'Enfant, landgrave de Hesse, † 1300........... =	...... Adélaïde, duchesse de BRUNSWICK.
IV. OTHON, landgrave de Hesse, † 1328................. =	...... Adélaïde, comtesse de RAVENSBERG.
V. LOUIS, landgrave de Hesse, † 1343................. =	...... Marguerite, comtesse de SPANHEIM.
VI. HERMANN I, le Savant, † 1414.. =	...... Marguerite, vicomtesse de NUREMBERG.
VII. LOUIS I, le Pacifique, † 1458... =	...... Anne, duchesse de SAXE.
VIII. LOUIS II, le Courageux, † 1471. =	...... Mathilde, comtesse de WURTEMBERG.
IX. GUILLAUME II, qui réunit toute la Hesse, † 1509........... =	...... Anne, duchesse de MECKLEMBOURG.
X. PHILIPPE, dit le Magnanime, † 1567................. =	...... Christine, duchesse de SAXE.
XI. GUILLAUME IV, le Sage, chef de la branche de Hesse-Cassel, † 1592................. =	...... Sabine, duchesse de WURTEMBERG.
XII. MAURICE, † 1632........... =	...... Julienne, comtesse de NASSAU-SIEGEN.
XIII. ERNEST, chef de la branche catholique de Hesse-Rheinfels, † 1692................. =	...... Marie, comtesse de SOLMS.

XIV.	Guillaume, landgrave de HESSE-RHEINFELS, † 1725.........	...... épouse Marie, c^tesse de LOWENSTEIN-WERTHEIM.
XV.	Élisabeth, princesse de HESSE-RHEINFELS, épouse en 1695...	...... François, prince de NASSAU-HADAMAR.
XVI.	Charlotte, princesse de NASSAU-HADAMAR, épouse en 1721...	Jean, comte de MÉRODE et du Saint-Empire, dit le maréchal de Westerloo, veuf de Marie Pignatelli, nièce du pape Innocent XII.
XVII.	Philippe, comte de MÉRODE, grand d'Espagne, épouse en 1759...	.... Marie de MÉRODE, princesse de RUBEMPRÉ.
XVIII.	Charles, comte de MÉRODE, prince de Rubempré et d'Éverberg, épouse en 1778...........	Marie d'Ongnies de Masting, princesse de GRIMBERGHE.
XIX.	Félix, comte de MÉRODE, épouse en 1809.................	... Rosalie de GRAMMONT.
XX.	Marie-Anne, comtesse de MÉRODE.	...... Charles, comte de MONTALEMBERT.

III

HEDWIGE, REINE DE POLOGNE, DUCHESSE DE LITHUANIE.

(T. I, p. 259.)

On nous pardonnera de rassembler ici quelques détails puisés dans les anciens historiens de Pologne, sur une des princesses les plus remarquables du moyen âge, dont le caractère et la destinée offrent avec ceux de notre chère sainte Élisabeth des analogies qu'il sera bien facile de saisir.

Nous avons tiré ces détails principalement de l'*Histoire polonaise* de Jean Dlugosz [1], ainsi que des chroniques de Stryikowski [2] et de Bielski [3], qui ont été imprimées dans la précieuse collection d'historiens en langue polonaise, publiée au dernier siècle par le jésuite Bohumolec.

[1] *Joannis Dlugossi seu Longini, Historiæ polonicæ, libri* XII, *etc. Lipsiæ*, 1711 ; 2 volumes in-folio. Dlugosz fut chanoine de Cracovie, précepteur des enfants du roi Casimir III, archevêque nommé de Lemberg, et mourut en 1480.

[2] *Kronika Macieja Stryikowskiego*, imprimé à Kœnigsberg en 1592 ; réimprimé par Bohumolec en 1766. L'auteur était chanoine de Samogitie.

[3] *Kronica Marcina Bielskiego*. L'auteur mourut en 1576.

Casimir le Grand, dernier roi de Pologne de la race nationale des Piast, mort en 1370, avait laissé sa couronne au fils de sa sœur, Louis d'Anjou, roi de Hongrie, issu de la race de saint Louis de France. Celui-ci régna de nom pendant douze années (1370-82), mais abandonna entièrement la Pologne à ses dissensions intérieures et aux attaques de ses ennemis, pour ne s'occuper que de la Hongrie. Il mourut en 1382, laissant deux filles, Marie, l'aînée, qui avait pour époux Sigismond de Luxembourg, marquis de Brandebourg, depuis roi de Bohême et empereur; et Hedwige, née en 1371, et fiancée à l'âge de quatre ans au jeune duc Guillaume d'Autriche, qui fut élevé avec elle à dater de ce moment. Les Polonais élurent aussitôt pour reine cette jeune Hedwige, qui avait à la fois dans les veines du sang de saint Louis et de saint Étienne. Mais sa mère, la reine Élisabeth, veuve de Louis, l'ayant gardée auprès d'elle sous divers prétextes, la couronne demeura pendant plusieurs années en proie aux brigues et aux attaques de plusieurs compétiteurs, entre autres de Sigismond, beau-frère d'Hedwige, et de Ziemowit, duc de Masovie. Celui-ci fut même élu roi par une diète de petite noblesse, impatientée des interminables délais qu'éprouvait l'arrivée de la jeune souveraine. Enfin, sa mère, effrayée par les menaces de toute la Pologne, consentit à se séparer de sa fille, et l'envoya en Pologne sous la garde du cardinal Démétrius, archevêque de Strigonie. Les prélats et les seigneurs de Pologne, qui désespéraient de la voir arriver, allèrent au-devant d'elle avec un vif empressement, et la reçurent à Cracovie avec les plus grands honneurs. Elle n'avait pas encore quinze ans; mais son éclatante beauté, ses grâces, ses vertus,

sa pudeur et sa fervente piété inspirèrent aux Polonais tant d'enthousiasme et d'amour, qu'ils se regardèrent comme honorés d'avoir cette jeune fille pour seule maîtresse, sans songer à lui donner un époux qui pût leur servir de chef et de roi [1]. Elle se fit couronner dans la cathédrale de Cracovie le 15 octobre 1385, jour de la fête de sainte Hedwige, sa patronne. Les seigneurs lui garantirent le plein exercice des droits royaux jusqu'à ce qu'elle fût mariée. « Comment s'en étonner? » dit un historien; « elle avait reçu de la nature le don de la plus rare beauté; elle était si merveilleusement belle, que la seule Hélène avait pu l'être comme elle [2]; mais sa piété et sa pudeur, sa modestie et sa douceur surpassaient encore sa beauté. Elle était très-instruite et même savante en littérature; elle avait toute la dignité, non-seulement de sa haute naissance, mais d'une nature supérieure; elle semblait avoir sucé, avec le lait de sa mère, toutes les vertus. A peine sortie de l'enfance, elle avait dans toutes ses paroles, dans toutes ses actions, une gravité et une maturité qui témoignaient de la sagesse céleste qui l'inspirait [3]. »

Cependant le plus redoutable des voisins et des ennemis de la Pologne, Jagellon, grand-duc de Lithuanie, ayant appris, par la renommée et par les rapports de ses ambassadeurs, qu'il venait de monter sur le trône de Pologne une jeune

[1] Tanta erat erga illam affectio, tam charitas immensa, ut viros se esse obliti, parere tam insigni et virtuosæ feminæ putarent non inglorium. Ea insuper charitate et affectione devicti, non dato, non procurato illi sponso, quasi ipsa sola ad gubernandum regnum sine merito sufficeret, etc. Dlugosz, liv. x, col. 95.

[2] Stryikowski, liv. xiii, c. 1.

[3] Dlugosz, l. c.

vierge tellement belle et gracieuse, que dans le monde entier aucune femme ne pouvait rivaliser en beauté avec elle [1], conçut le désir de l'épouser. Il lui envoya à cet effet une ambassade, dont le chef, Skirgyello, frère du grand-duc, ayant été admis en présence de la reine et de son conseil, lui parla en ces termes : « Il y a longtemps que des princes et des rois « illustres ont sollicité notre puissant souverain Jagellon, « grand-duc des Lithuaniens, d'embrasser la foi des chrétiens, « en abandonnant la foi de ses pères ; mais ni leurs persua- « sions, ni les guerres que lui ont faites dans ce but les croisés « de Prusse, n'ont jamais pu l'y engager. C'est à vous, noble « et illustre reine, à vous et au royaume de Pologne, que le « grand Dieu a réservé cet éternel honneur. Si votre excel- « lence daigne accepter pour époux notre susdit seigneur « Jagellon, voici à quoi il s'engage. D'abord lui et ses frères « les ducs de Lithuanie, avec les seigneurs et tout le peuple « de Lithuanie et de Samogitie, embrasseront la foi catho- « lique, celle que vous et votre royaume pratiquez et observez. « Il rendra ensuite tous les captifs chrétiens qui lui sont « échus par le droit de la guerre ; il incorporera au royaume « de Pologne, par une union irrévocable et intime, toutes ses « terres de Lithuanie et de Samogitie, même celles qu'il a « conquises sur la Russie ; il s'engage à regagner, pour la Po- « logne, la Poméranie, la Silésie et les autres provinces qui « en ont été détachées ; enfin il offre de payer les deux cent « mille florins qui ont été remis au duc Guillaume d'Autriche « comme arrhes de la consommation de son mariage avec

[1] Adeo venustam decoramque existere, ut pro illa tempestate in orbe universo, parem in forma non habere credita sit. Ibid.

« vous. » Telles furent les offres de ce barbare [1]. Elles parurent fort avantageuses aux seigneurs et aux prélats de la Pologne, mais fort tristes à la jeune reine, qui était passionnément attachée à Guillaume, et qui objecta qu'elle lui avait été solennellement fiancée, et couchée dans le même berceau que lui [2]. Elle obtint qu'on consulterait d'abord sa mère, la reine Élisabeth de Hongrie. Les ambassadeurs lithuaniens, accompagnés d'une députation de trois seigneurs polonais, allèrent aussitôt trouver cette princesse à Bude. Après de longues hésitations, Élisabeth se laissa dominer par l'intérêt de la propagation de la foi catholique [3], et répondit qu'elle consentait volontiers à ce que sa fille Hedwige fît ce qu'il y avait de plus utile pour la république chrétienne et pour la Pologne [4]. Au retour des ambassadeurs, une diète fut convoquée à Cracovie pour délibérer sur les demandes de Jagellon, ainsi que sur les droits de Guillaume et les prétentions de Ziemowit, duc de Masovie, et de Ladislas, duc d'Oppeln, tous deux Polonais et catholiques, qui briguaient aussi la main d'Hedwige et la couronne de Pologne. On délibéra pendant plusieurs jours : les seigneurs qui voyaient le plus souvent la jeune reine, et qui connaissaient son éloignement pour le projet d'alliance avec Jagellon, soutinrent qu'il était odieux d'aller chercher un barbare étranger pour en faire leur roi, au préjudice des princes catholiques et nationaux; mais la grande majorité fit valoir l'intérêt de la foi chrétienne et du repos de la Pologne.

[1] Hæc barbarus. Dlugosz.
[2] Stryjkowski, l. c.
[3] Bielski, l. VII, p. 225.
[4] Quod et reipublicæ christianæ et suæ profuturum duxerint. Dlugosz, l. c.

A la répugnance d'Hedwige ils opposèrent l'immense gloire qu'elle aurait, si, grâce à elle, la pure splendeur de la foi catholique allait éclairer la Lithuanie et les autres nations barbares. Cette pensée pouvait seule tempérer la violente répugnance d'Hedwige, qui déjà avait donné à la religion la première place dans son jeune cœur[1].

On envoya donc une ambassade à Jagellon, pour l'inviter à venir demander lui-même la main d'Hedwige. Mais pendant ce temps le duc Guillaume apprit ce qui se tramait contre lui; et ayant la conscience des désirs et de la bonne volonté de la jeune reine[2], qui, selon quelques récits, l'avait fait elle-même appeler, arriva à l'improviste à Cracovie, avec beaucoup de trésors et une nombreuse suite. Les seigneurs polonais, pris au dépourvu par cette arrivée, n'osèrent d'abord s'opposer à la volonté bien décidée d'Hedwige, qui témoignait à Guillaume la plus vive affection et qui brûlait du désir d'être unie au jeune ami de son enfance, au lieu d'être livrée à un barbare inconnu[3]. Il y avait même quelques seigneurs, surtout Gniewosz, vice-chambellan de Cracovie, qui encourageaient le duc Guillaume dans ses espérances; tandis que, au contraire, Dobeslas, castellan de Cracovie, l'un des plus ardents partisans de l'union avec la Lithuanie, prenait sur lui d'interdire au jeune prince l'entrée du château de Cracovie, où demeurait la reine. Mais celle-ci, sans se décourager, allait,

[1] Hæc sententia cum Hedwigis reginæ, feminæ jam tunc devotæ et religiosissimæ, fastidium solo fidei christiani respectu temperasset, etc. Dlugosz, l. c.

[2] Stryikowski, l. c.

[3] Nemine baronum audente bene placitum reginæ Hedwigis rescindere... Quæ nubere illi potius noto visoque quam barbaro ignoto, et nunquam viso... æstuabat. Dlugosz, l. c.

accompagnée de ses demoiselles d'honneur et de ses chevaliers, trouver son fiancé au couvent des Franciscains : elle y passait de longues heures avec lui dans le réfectoire des frères, en se livrant au plaisir de la danse et à d'autres récréations, mais toujours avec la modestie et la décence qui la distinguaient [1]. Plus elle le voyait, et plus son affection devenait irrésistible. Elle résolut enfin d'accomplir son mariage avec lui avant l'arrivée de Jagellon. Mais les seigneurs polonais résolurent en même temps de s'y opposer à tout prix ; et plusieurs d'entre eux ayant rencontré un jour le jeune duc comme il cherchait à s'introduire secrètement dans les appartements intérieurs de la reine, ils le chassèrent du château en l'accablant d'injures [2]. Hedwige, persévérant dans ses intentions, se décida à aller le rejoindre dans la ville ; mais en arrivant à la grande porte du château, elle la trouva fermée par ordre des barons. Désespérée et révoltée par cette oppression, la passion de la jeune fille l'emporta dans son cœur sur la dignité de reine : elle demanda au portier une hache, qu'il lui donna. Alors, brandissant cette arme, elle se mit à frapper avec fureur sur les verrous et les cadenas de la porte qui la séparait de son amant, mais sans pouvoir la briser [3]. Aucun de ceux qui assistaient à cette scène doulou-

[1] In ejusdem cœnobii refectorio, Wilhelmo duci, chorearum solatiis, parco tamen et castigato atque honestissimo moderamine, utebatur. Ibid.

[2] Dum ad Cracoviensem arcem thalami secreta cum Hedwigi regina suscepturus cubilia, perductus esset... tam ex arce quam ex thalamo, cum dedecore et injuria exclusus expulsusque est, et ab omni carnali commercio reginæ prædictæ sequestratus.

[3] Stryikowski, l. c. — Petita dataque securi, violare illas manu propria nitebatur. Dlugosz, l. c.

reuse n'osait ni désobéir aux barons, ni arrêter la colère de la reine. Cependant le vieux Dimitrj de Goraj, grand trésorier du royaume, s'approcha d'elle, et, fort de l'autorité que lui donnaient ses cheveux blancs, il la supplia de se calmer, et de sacrifier son inclination au bien de la patrie, aux vœux de ses sujets, mais surtout à l'intérêt de la religion. Hedwige ne répondit rien : elle laissa tomber sa hache, fondit en larmes, et rentra chez elle.

Il fallut cependant céder. Le duc Guillaume, craignant pour sa vie, quitta secrètement Cracovie, en laissant toutes ses richesses à la garde de Gniewosz, qui ne les lui restitua jamais. Au commencement de l'année 1386, Jagellon arriva en Pologne. Au bruit de son approche, les seigneurs se réunirent en grand nombre à Cracovie, et redoublèrent de prières et d'instances auprès de la reine Hedwige pour la déterminer à ne pas repousser l'alliance du prince barbare, en réfléchissant à l'intérêt de la foi, qui avait toujours été le premier intérêt des Polonais[1]. Hedwige avait elle-même envoyé un agent confidentiel pour voir Jagellon, et lui rapporter secrètement des détails sur sa personne et sur ses mœurs. Cet envoyé revint, en disant que le duc n'était nullement aussi affreux qu'on l'avait représenté à la reine; que sa figure était bien un peu longue, mais n'avait rien de repoussant; que ses mœurs étaient graves et dignes d'un prince[2]. Mais elle n'en fut pas plus réconciliée avec cette destinée : elle insistait surtout sur

[1] Ut magno fidei fructu, qui principaliter a Polonis quærebatur, pensato, barbari principis non fastideret conjugium. Ibid.

[2] Faciem oblongam, nulla tamen turpitudine notatam, mores graves et principe dignas enunciat et reginæ anxietatem de agresti et deformi ducis corpore dudum conceptam, disseruit. Ibid.

le pacte solennel des fiançailles contracté entre elle et Guillaume ; elle débattit longuement et douloureusement ce point avec ses conseillers ; elle s'obstinait à regarder un mariage avec tout autre que son fiancé comme un adultère. Cette pensée lui était plus amère que la mort [1]. Les scrupules de conscience venaient joindre leurs tortures à l'agitation douloureuse de son âme [2]. En attendant, Jagellon fit son entrée officielle à Cracovie le 12 février, et alla aussitôt rendre visite à la reine au château. Il la trouva au milieu d'un grand nombre de nobles dames et demoiselles, et resta tout ébloui de sa beauté [3]. Le lendemain, il lui envoya les plus riches présents, comme gages de son admiration. Mais le duc Guillaume était revenu secrètement à Cracovie, déguisé en marchand. Hedwige le savait, et l'y avait encouragé [4]. Les seigneurs polonais le surent aussi bientôt, et le firent chercher avec tant de soin, qu'il eut beaucoup de peine à s'échapper de leurs mains.

Enfin Hedwige succomba ; son cœur fut vaincu et pris d'assaut : *expugnata fuit*, dit le prélat qui a écrit cette histoire [5]. Dieu seul pouvait donner à ce cœur de quinze ans, dévoré par une passion ardente et légitime, la force de consommer le plus douloureux sacrifice : aussi fut-ce à lui qu'elle eut recours. Voyant que rien ne pouvait plus la

[1] Diu et graviter propter superius fœdus cum Wilhelmo ictum reluctabatur... Alteris nuptiis suam contaminare pudicitiam, amarius morte putabat Dlugosz, l. c.

[2] Timor quoque divinus, et vis conscientiæ mentem suam terrebant. Ibid.

[3] Bielski, Dlugosz.

[4] Sub habitu dissimulato mercatorio, non sine annuentia Hedwigis clandestine advenisse.

[5] Dlugosz, l. c.

sauver, elle se rendit, couverte d'un voile noir, à la cathédrale de Cracovie ; et là, elle s'agenouilla devant un grand crucifix qu'on y montre encore aujourd'hui, et y resta toute seule pendant trois heures en larmes et en prières. Elle se releva, après avoir arraché de son cœur sa volonté, son amour, l'espérance de son bonheur, et les avoir cloués au pied de la croix, comme un sanglant holocauste offert au Ciel pour le salut de sa patrie. Seulement, avant de sortir de la chapelle, elle prit son voile noir, et en recouvrit l'image du Sauveur crucifié, comme d'un linceul dans lequel elle ensevelissait son amour. Elle alla du même pas trouver le chapitre, et lui fit une fondation pour que ce signe du deuil de son âme fût perpétuellement entretenu et renouvelé au besoin. Cette fondation a survécu à la Pologne elle-même ; ce même crucifix existe encore, et il est toujours recouvert d'un voile noir : on l'appelle encore *le crucifix d'Hedwige* [1].

Puis elle déclara qu'elle consentait à épouser le duc de Lithuanie, non certes pour son plaisir, mais pour accroître le domaine de la foi orthodoxe et assurer le repos des chrétiens [2]. Le 14 février, Jagellon reçut le baptême des mains de l'archevêque de Gnesen ; et le même jour il célébra son mariage avec cette Hedwige dont on ne savait ce qu'on devait le plus admirer, la beauté de son corps ou celle de son âme [3]. Trois

[1] Il se trouve au fond du bas-côté septentrional du chœur : on y voit toujours des fidèles en prières, avec cette fervente et expansive piété qui caractérise les compatriotes de la généreuse et infortunée Hedwige.

[2] Non voluptatis explendæ causæ, sed fidei orthodoxæ amplitudinem, et christianorum quietem procuratura. Dlugosz, p. 104.

[3] Cum virgine decora et insigni Hedwigi, moribusne incertum est an forma venustiore. Ibid., p. 105.

jours après, il se fit couronner en présence d'Hedwige avec une très-grande pompe.

Le duc Guillaume, désespéré, quitta Cracovie et s'en retourna en Autriche. Selon quelques auteurs, il ne voulut jamais se marier tant qu'Hedwige vécut. Plus tard, il épousa Jeanne, fille du roi de Naples. Il mourut peu après.

Une fois mariée à Jagellon, la jeune reine consacra à son nouvel époux toute sa tendresse et toute sa fidélité [1]. Vers le milieu du Carême, Jagellon la conduisit dans la grande Pologne, afin d'employer sa popularité et sa douceur à pacifier les dissensions entre les nobles et les prélats qui déchiraient cette province. Ce fut pendant ce voyage qu'eut lieu le trait délicieux que nous avons cité sur elle dans notre texte. La cour était à Gnesen : une contribution excessive fut assise pour son entretien sur les paysans des environs, et la plupart de leurs bestiaux furent saisis. Ils s'en vinrent tout en pleurs, avec leurs femmes et leurs enfants, se plaindre, en remplissant l'air de leurs clameurs. Hedwige, profondément émue, éclaira son mari sur son injustice, fit restituer tout ce qui avait été pris, et lever l'interdit que le chapitre de Gnesen avait déjà lancé pour châtier cette oppression ; puis elle s'écria : « Les bestiaux leur sont rendus; mais qui leur rendra leurs « larmes? »

Grâce à l'intervention de cette jeune et touchante médiatrice, le roi réussit à rétablir la paix et la sécurité dans toute la Pologne. L'année suivante (1387), il la mena avec lui en Lithuanie, pour lui faire connaître sa nouvelle patrie et ses

[1] Niemcewicz. *Spiewy historyczne.*

nouveaux sujets, et pour la faire assister à leur conversion à la foi chrétienne. Il renversa toutes les idoles du pays, éteignit les feux perpétuels, fit abattre les forêts sacrées. Tous les Lithuaniens, à l'instar de leur roi, reçurent le baptême. Pour abréger cette cérémonie, qui eût été interminable s'il avait fallu administrer séparément le sacrement à chaque individu, on répartit tous les néophytes, d'après leur sexe, en divisions nombreuses ; puis on aspergeait d'eau bénite chaque division en masse, et on assignait un même nom de baptême à tous ceux qui y étaient compris. A la première division d'hommes, le nom de Pierre ; à la première de femmes, celui de Catherine, et ainsi de suite. Les chevaliers seuls et leurs familles furent baptisés individuellement. Les nouveaux chrétiens reçurent avec enthousiasme leur reine de seize ans, qui venait leur apporter la paix et la lumière de la vraie foi. Pendant tout son séjour, elle donna des preuves éclatantes de sa ferveur toujours croissante et de son ardent dévouement à la religion [1], par la profusion de ses dons à la nouvelle cathédrale de Saint-Stanislas de Wilna, et aux autres églises et fondations religieuses que son mari instituait, d'après ses avis, dans les principaux lieux de son royaume. Pendant qu'Hedwige était ainsi glorieusement occupée en Lithuanie, elle apprit la mort cruelle de sa mère chérie, la reine de Hongrie, lâchement assassinée, comme l'avait été la mère de sainte Élisabeth, par des seigneurs rebelles.

Après que le Christianisme eut été solidement établi en Lithuanie, le roi et la reine revinrent à Cracovie (1388), où la

[1] Quanti esset fervoris in Deum et in amplitudinem suæ religionis monstravit. Dlugosz, p. 112.

paix de leur union fut compromise par la jalousie de Jagellon. La calomnie lui avait fait concevoir de violents soupçons sur la fidélité de son épouse. Il l'accabla de reproches, et annonça même l'intention de divorcer. Les barons réussirent à le calmer, et Hedwige elle-même exigea du roi le nom de son accusateur et un jugement solennel [1]. Le roi nomma Gniewosz, le même qui avait été l'hôte du duc Guillaume, et qui s'était approprié tous ses trésors. Il avait osé accuser celle qu'on nommait déjà la *Sainte reine* [2] d'avoir eu des relations clandestines avec le duc Guillaume depuis son mariage. La cause fut appelée et jugée à la diète de Wislica (1389). La reine se justifia par le témoignage de toute sa maison et par serment. Le castellan Jean Tenczynski et douze autres chevaliers affirmèrent également par serment que l'honneur de la reine était à l'abri de tout soupçon, et s'offrirent à la défendre par combat. Gniewosz, confondu, garda le silence. Le sénat le condamna à une peine spéciale, en présence de toute l'assemblée et de la reine outragée. Il fut forcé de se courber sous un banc, et de déclarer, dans cette posture, qu'il avait aboyé malhonnêtement comme un chien contre la vertueuse et chaste reine sa souveraine ; et après avoir dit ces paroles, il lui fallut imiter trois fois l'aboiement d'un chien [3]. A dater de ce moment, rien ne vint plus troubler l'union de Jagellon et d'Hedwige, qui passèrent le reste de leurs jours dans la paix et l'amour [4].

[1] Bielski, p. 233.
[2] Stryikowski, p. 448.
[3] Stryikowski, p. 449.
[4] Sine suspicione, sine jurgiis rixisque, in amœnitate dulcedineque con-

En 1390, Jagellon étant allé défendre la Lithuanie contre les chevaliers Teutoniques, Hedwige trouva que les frontières de Pologne étaient menacées du côté de la Hongrie. Elle rassembla aussitôt une armée; et quoiqu'elle n'eût alors que dix-neuf ans, elle en prit elle-même le commandement. Rien ne saurait égaler l'enthousiasme avec lequel les guerriers polonais virent leur jeune souveraine à cheval au milieu de leurs escadrons. Ils cherchèrent à lui témoigner leur amour, en obéissant à ses moindres ordres avec la plus scrupuleuse fidélité [1]. A la tête de ses troupes, elle entra dans la Russie rouge [2], et, combinant son plan de campagne avec autant de prudence que d'intrépidité, elle prit d'assaut ou par capitulation les villes et les forteresses de Przemisl, Jaroslaw, Halicz, Leopol et une foule d'autres, et reconquit toute cette vaste province que son propre père Louis avait détachée de la couronne de Pologne pour la donner à celle de Hongrie. Hedwige, tout entière aux intérêts de sa patrie, répara ainsi l'injustice de son père; et en effectuant, par son héroïque courage, cette réunion qui a duré jusqu'à la ruine de la Pologne, elle s'est assuré, dit son historien, dans le cœur des Polonais un éternel souvenir [3].

Aussitôt après elle marcha sur la Silésie, et reconquit également toutes les possessions polonaises que Ladislas,

jugalis fœderis, stabili concordia et charitate, utriusque status permansit. Dlugosz, p. 123.

[1] Tanta erat apud milites affectio et charitas ut omnes illi juxta ac viro parerent, et singula quæ jubebat, obedienter exsequerentur. Ibid., p. 126.

[2] Ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume de Gallicie.

[3] Sempiternum apud Polonos pro hujusmodi heroico opere habitura recordium. Dlugosz. l. c.

duc d'Oppeln, avait usurpées sur la couronne. Ce fut par ces nobles victoires qu'elle salua le retour de son époux [1].

Mais la Lithuanie, sans cesse envahie et ravagée par les chevaliers Teutoniques, était en outre toujours déchirée par de cruelles guerres intérieures entre les princes des branches collatérales de la maison de Jagellon. Le roi crut qu'Hedwige seule pourrait venir à bout de les pacifier, et l'y conduisit de nouveau en 1393. Les princes lithuaniens, vaincus par le charme qu'elle exerçait sur tous, la reconnurent pour juge : ils plaidèrent leur cause devant elle. Elle réussit à les réconcilier, et, par un acte solennel et public, ils convinrent que si désormais il s'élevait entre eux quelques dissensions, au lieu d'avoir recours aux armes, ils prendraient pour arbitre et pour juge sans appel la jeune reine de Pologne [2].

Cependant ce malheureux pays restait encore exposé aux incursions des chevaliers Teutoniques, qui redoublaient chaque jour de cruauté et de perfidie. Ce fut encore Hedwige qui dut intervenir pour préserver la Lithuanie des maux les plus redoutables.

Jagellon avait tout préparé pour faire à ses implacables ennemis une guerre décisive, où il comptait employer contre eux toutes les forces de la Pologne, ajoutées à celles de la Lithuanie. Avant qu'elle éclatât, on convint d'une entrevue entre le roi et le grand maître de l'Ordre à Jnowroclaw, en Cujavie. Mais les seigneurs, craignant que la trop juste fureur de Jagellon ne fût un insurmontable obstacle à tout accommodement, supplièrent la reine d'y aller en sa place. Elle y

[1] Siryikowski, p. 454.
[2] Dlugosz, col. 138.

consentit, et se rendit à Jnowroclaw avec plusieurs évêques et barons et une suite très-brillante. Elle y rencontra le grand maître Conrad de Jungen et les principaux commandeurs de l'Ordre : elle leur proposa les conditions les plus équitables relativement à la restitution de certaines terres qu'ils venaient d'usurper; mais ils les refusèrent toutes sous de vains prétextes. Alors, dit un chroniqueur, cette femme bénie, inspirée du ciel, les foudroya par son indignation [1] : « Vous êtes si « avides, leur dit-elle, que vous trahissez par votre avarice « non-seulement le roi votre seigneur, mais Dieu même. Vous « avez juré fidélité et vassalité aux rois de Pologne, comme « à vos seigneurs et bienfaiteurs, qui vous ont souvent pro- « tégés contre les païens, et vous n'avez rien tenu ! Vous vous « dites ecclésiastiques, et vous arrachez de force aux pauvres « gens leurs biens, comme des brigands; et tout cela, étant « chrétiens et non païens! Je ne sais pas, en vérité, comment « vous avez le cœur de commettre tant de brigandages et de « cruautés. Mais vous verrez, » ajouta-t-elle; « tant que je « vivrai, je réussirai peut-être à dissuader le roi de vous faire « la guerre; car, avant tout, je désire que le sang chrétien ne « soit pas versé. Mais quand je serai morte, vous recevrez le « juste châtiment d'une si indigne conduite; le juste Dieu « vous payera le prix de votre ingratitude et de votre insa- « tiable cupidité [2]. » Ainsi parlait la jeune et courageuse reine à ces impitoyables guerriers, et sa prédiction ne devait pas tarder à se vérifier. Après sa mort prématurée, Jagellon,

[1] Fœmina benedicta, cœlesti quodam sensu inspirata. Dlugosz, col. 152. — Zgromila ie mowiac... Bielski, p. 235.

[2] Ibid.

dans les éclatantes victoires de Grünberg et de Tannenberg, porta à l'Ordre un coup dont il ne se releva jamais. Le grand maître et ses chevaliers, tout en ne se laissant pas convaincre par les exhortations de la reine, ne purent se défendre de l'admirer, et de la remercier solennellement de ce qu'ils l'avaient trouvée si zélée pour le maintien de la paix.

Cette sollicitude d'Hedwige pour la patrie de son époux ne diminuait en rien celle qui remplissait son cœur pour sa chère Pologne, dont elle savait fort bien défendre les intérêts chaque fois qu'ils pouvaient être compromis par l'union avec la Lithuanie. Ainsi, le roi son mari ayant donné à son favori Spithkon, palatin de Cracovie, l'investiture de la Podolie à titre de fief perpétuel, Hedwige protesta de toutes ses forces contre cette donation qui répugnait aux usages et aux lois de la Pologne, et elle vint à bout de l'annuler. Éclairée par une lumière supérieure [1], et malgré l'attrait qu'offrait à la Pologne une guerre contre les infidèles, elle ne voulut pas souffrir que les troupes polonaises prissent part à l'expédition téméraire que Witold, frère de son mari, entreprit avec les Lithuaniens contre les Tartares, et qui fut suivie d'une défaite terrible.

Sa renommée devint bientôt si grande, que les Hongrois songèrent à la prendre pour reine à la mort de sa sœur aînée Marie, au lieu de l'époux de celle-ci, Sigismond de Luxembourg. Mais Sigismond vint à Cracovie pour supplier sa belle-sœur de ne pas accepter leurs offres, et pour renouveler son alliance avec elle [2]. Il n'est pas dit d'ailleurs qu'Hed-

[1] Spiritu revelante... Dlugosz, p. 156.
[2] Bielski, l. c.

wige, toute Polonaise de cœur, eût voulu d'une autre couronne.

Elle employait les loisirs que lui laissaient les guerres, les négociations et le gouvernement de son royaume, à l'étude, à l'aumône et à la piété. Jamais on ne la vit en colère, ni hautaine, ni orgueilleuse, ni livrée à de frivoles distractions; elle avait de l'éloignement pour toute sorte de luxe et de faste; elle aimait surtout à s'enfermer pour prier avec une ardente dévotion et le plus tendre amour de Dieu [1]; elle jeûnait pendant l'Avent et portait un cilice en Carême; elle était d'une générosité sans bornes envers les pauvres, les veuves, les orphelins, les étrangers, les pèlerins; pleine de compassion et d'affection pour tous ceux qui souffraient; ses aumônes la faisaient accuser, comme notre Élisabeth, de prodigalité. Malgré sa jeunesse, elle était regardée comme très-savante; elle se livrait surtout à la lecture de l'Écriture sainte, dont elle fit faire la première traduction en polonais (1390); elle lisait aussi assidûment les Homélies des quatre docteurs de l'Église, les Vies des Pères, les Sermons des Saints, les Méditations et les œuvres diverses de saint Bernard et de saint Ambroise, ainsi que les Révélations de sainte Brigitte. Elle avait fait également traduire tous ces ouvrages en polonais. Ce n'était pas seulement pour elle-même qu'elle aimait la science: elle entretenait à ses frais une foule de pauvres étudiants dans les colléges. Elle rétablit le collége général, fondé par Casimir II à Casimierz; elle fonda elle-même à Prague (1397) un vaste et magnifique collége, qu'elle dota très-riche-

[1] Nulla in ea levitas, nulla ira, nulla notari poterat superbia, invidia, vel simultas. Summa in ea devotio, immensus amor Dei, etc. Dlugosz, p. 161.

ment, et qu'elle consacra exclusivement à l'éducation de l'élite de la jeunesse lithuanienne, afin, disait-elle, d'arroser les nouvelles semences de la foi orthodoxe que son mari avait plantées en Lithuanie [1]. Elle légua en mourant tous ses bijoux, ses meubles et son argent à l'évêque et au castellan de Cracovie, pour être consacrés à la fondation d'une université dans cette ville. Son vœu fut rempli deux ans après sa mort, et c'est à elle que la célèbre Université de Cracovie doit son origine. Elle fit en outre, de concert avec son mari, une foule d'importantes fondations religieuses, d'églises, d'hôpitaux et de couvents, entre autres celui des Carmes, aux portes de Cracovie, en l'honneur de la fête de la Visitation nouvellement établie; puis la belle église et abbaye de Sainte-Croix à Cleparz, où elle plaça des moines bénédictins qu'elle fit venir de Prague, pour y célébrer l'office dans la langue et le chant sonore des Slavons, comme cela se pratiquait chez les Bénédictins de Prague [2]. Elle avait un goût très-vif pour la musique d'église, et fonda dans la cathédrale de Cracovie, en l'honneur de la sainte Vierge, un collége spécial de seize prêtres, destinés à chanter les psaumes en deux chœurs, d'après un mode particulier [3].

La reunion si rare et si séduisante de tant de qualités et de

[1] Plantationem fidei orthodoxæ novellam in Lithuaniæ terris, a rege institutam rigatura... Dlugosz, p. 154.

[2] Sonoro cantu et lectione in idiomate slavonico. Ibid., p. 127. L'écrivain se félicite à cette occasion de ce que Dieu, dans sa bonté, a accordé à la langue slave le privilége de servir à son culte et à la célébration des mystères sacrés, privilége qui avait été jusque-là réservé au latin, au grec et à l'hébreu.

[3] Jugi jubilatione, cantu ordinario cessante, psalmos Davidicos bini et bini, in dextro et sinistro choro, vicibus et choris inter se partitis ex æquo, decantaturos. Ibid., p. 150.

tant de vertus dans une jeune souveraine dont la beauté extérieure était en outre sans égale, la rendirent bientôt célèbre et populaire dans tout le monde chrétien ; elle était universellement vénérée comme un modèle vivant de sainteté [1]. Les souverains pontifes eux-mêmes partageaient cette opinion ; et les historiens ont conservé avec soin une lettre que lui adressait le pape Boniface IX, alors qu'elle n'avait encore que vingt ans (le 4 des calendes de janvier 1391), pour la remercier de son affectueux dévouement à l'Église romaine, et pour s'excuser de ce qu'il lui était quelquefois impossible de faire droit à toutes les sollicitations qu'elle lui transmettait de la part de ses sujets. Craignant qu'elle ne fût trop souvent obligée de céder à des importunités fatigantes, il lui conseillait d'adopter un signe particulier et confidentiel, dont elle marquerait toutes les demandes auxquelles elle attachait elle-même du prix, et qu'il s'empresserait alors d'accorder [2].

Hedwige était l'idole de son peuple : une foule de traditions ont conservé jusqu'à nos jours des monuments de cet amour, que ses sujets ne perdaient aucune occasion de lui témoigner. Un jour que, revenant de visiter l'église de *Corpus-Domini*, dans le faubourg juif de Cracovie, elle traversait le pont de la vieille Vistule, toute la corporation des chaudronniers de la ville se trouva par hasard sur son chemin. Ces pauvres gens, en voyant passer leur reine adorée, se mirent à pousser des

[1] Universo orbi catholico adeo propter claritatem morum grata et celebris, ut omnes illam veluti sanctitatis simulachrum in vita venerarentur. Ibid., p. 161.

[2] Ibid., p. 162.

cris de joie, et cherchèrent à exprimer leurs transports par toute sorte de façons extravagantes. Un d'entre eux, voulant lui montrer qu'il était prêt à braver la mort pour elle, se jeta du pont dans la rivière; malheureusement il n'eut pas la force de regagner le rivage, et finit par se noyer. Hedwige, vivement émue, fit chercher son corps; et lorsqu'on l'eut repêché, le voyant inanimé, elle pleura beaucoup, puis ôta son tablier qui était d'une riche étoffe verte brochée d'or, et en recouvrit la figure du défunt, à qui elle fit ensuite faire de magnifiques obsèques. Le tablier fut conservé comme une relique par la corporation des chaudronniers pendant plus de quatre siècles. Cette parure royale ornait les humbles funérailles de tous les chaudronniers, et rappelait ainsi à chaque génération l'amour de leur reine Hedwige. Il existait encore en 1809; mais alors les Autrichiens, devenus maîtres de Cracovie, le firent fondre, pour en retirer l'or mêlé à la soie [1].

Une seule douleur affligeait la Pologne sous le sceptre de sa bien-aimée Hedwige et du souverain de Lithuanie : c'était de voir leur alliance rester sans fruit; c'était de penser que cette tendre mère de la Pologne n'avait point d'enfants à qui elle pût léguer son amour du pays et l'exemple de tant de vertus. Mais à la fin de 1398 la reine devint enceinte. A cette heureuse nouvelle, une joie merveilleuse se répandit dans tout le royaume [2]. Jagellon annonça la grossesse de sa femme à la plupart des rois et princes chrétiens, et surtout au pape Boniface IX, qui lui répondit par une lettre pleine d'affection,

[1] Renseignements Mss, reçus de Cracovie.

[2] Universum regnum, mira impletum hilaritate, lætabatur se per uteri reginalis fœcunditatem.

où il s'offrait pour être parrain de l'enfant à naître, et demandait au roi de lui imposer son nom de Boniface. Peu de temps avant que le terme d'Hedwige approchât, Jagellon fut obligé de quitter Cracovie pour présider à quelque expédition. Il lui écrivit pendant son absence de veiller à ce que tous les préparatifs pour son accouchement fussent accomplis avec la pompe convenable, et de faire bien garnir son lit et sa chambre de rideaux, de tentures et de draperies brodées en or, en perles et en pierres précieuses. Mais Hedwige lui répondit : « Il y a longtemps que j'ai renoncé aux pompes du siècle; ce « n'est pas à l'article de la mort, où se trouve si souvent une « femme en couche, que je voudrais en user : ce n'est pas par « l'or et les bijoux que je veux me rendre agréable au Dieu « tout-puissant qui m'a délivrée de l'opprobre de la stérilité « pour me donner la grâce de la fécondité, mais bien plutôt « par l'humilité et la résignation[1]. » Le 12 juin 1399, cette dame presque sainte, dit Stryikowski, donna le jour à une fille, qui fut aussitôt baptisée dans la cathédrale de Cracovie, en présence du légat du pape, et reçut sur les fonts le nom d'Élisabeth, à jamais cher à la race de Hongrie, et celui de Bonifacia, d'après le pape son parrain. Mais à peine Hedwige eut-elle mis au monde cet enfant tant désiré, que son état devint très-dangereux. La petite Élisabeth mourut au bout de trois jours; on voulut cacher à la jeune mère ce malheur, de peur que cette nouvelle ne la fît empirer; mais elle l'apprit au moment même par une révélation intérieure, et l'annonça tout haut à ceux qui l'entouraient. Elle demanda bientôt les

[1] Se pompam sæculi dudum abdicasse, etc... sed in humilitatis mansuetudine placere. Dlugosz, 160, 2, p. 181.

derniers sacrements, qu'elle reçut avec la plus fervente piété. Elle prit congé de son mari avec tendresse, en lui conseillant de se remarier, et en lui indiquant, pour seconde femme, sa cousine Anne, comtesse de Cilley, qui avait des droits à la couronne de Pologne [1]. Enfin, le 17 juillet, à midi, elle rendit le dernier soupir, pleine de bonnes œuvres et de mérites devant Dieu, et n'étant âgée que de vingt-huit ans.

Le légat du pape célébra ses obsèques ; elle fut enterrée dans la cathédrale de Cracovie, à gauche, devant le maître-autel. L'amour du peuple et le souvenir de ses éclatantes vertus en firent bientôt une sainte [2]; des guérisons miraculeuses eurent lieu en grand nombre auprès de ses cendres; beaucoup de malheureux vinrent y chercher les consolations qu'elle leur donnait si volontiers pendant sa vie, et les y trouvèrent. Les historiens qui ont raconté sa vie [3] semblent avoir cru que la postérité reconnaissante ferait solennellement constater sa sainteté ; ils se sont trompés, mais sa mémoire n'en est pas moins restée éternellement chère et sacrée en Pologne. Après sa mort, le roi Jagellon se remaria trois fois successivement ; mais il déclara toujours que c'était Hedwige qu'il avait le mieux aimée ; il garda toujours son anneau nuptial, et sur son propre lit de mort il le légua à l'évêque de Cracovie, qui lui avait sauvé la vie dans une ba-

[1] Bielski, l. c.

[2] Godescard lui donne même ce titre, t. X, p. 178.

[3] Bielski, l. c. — Hujus devotissimæ benedictæque mulieris sanctitas apud nos declarata est... et apud futura sæcula declarabitur. Dlugosz, p. 162.

taille, comme son bien le plus précieux, et comme une exhortation perpétuelle à bien servir cette patrie qu'Hedwige avait tant aimée.

On grava sur sa tombe une épitaphe en vers latins, dont voici quelques fragments :

« Ici dort Hedwige, l'étoile de la Pologne.... Elle sut dompter son cœur par la raison, et se vaincre elle-même avec la force d'un géant. Elle était la colonne de l'Église, la richesse du clergé, la rosée des pauvres, l'honneur de la noblesse, la pieuse tutrice du peuple. Elle aima mieux être douce que puissante ; elle n'eut pas une étincelle d'orgueil ni de colère.... Hélas ! cette royale étoile s'est couchée ! elle a péri, la consolatrice des malheureux ! elle a péri, notre dame, notre mère, notre espérance et notre confiance !. .. O Roi des cieux, reçois dans ton paradis cette reine des Polonais [1] ! »

[1] Sidus Polonorum jacet hic Hedwigis...
Sed more gigantis animum ratione frenabat,
Se sibi subjiciens : nota pupillis erat.
Dos cleri, ros miseris fuit, Ecclesiæque columna.
Gratia nobilium, civium tutrix pia...
... Noluit esse potens, maluit esse mitis.
Non ibi delituit scintilla fastus et iræ ;
... Petit occasum, heu, reginale sidus !
Occubuit inopum solamen et miserorum,
Et mater et domina, spesque fidesque simul.
O rex polorum, reginam hanc Polonorum,
Suscipe locandam in paradiso tuo !

IV

LE CHATEAU DE WARTBOURG.

(T. I, p. 324 et suiv.)

Ce château, qui a servi de résidence à notre Sainte depuis sa quatrième année jusqu'à sa vingt et unième, et qui a été le théâtre de tant d'événements de notre récit, subsiste encore en partie ; et dans toute l'Allemagne il n'y en a peut-être pas de plus remarquable par la beauté de sa position et le grand nombre d'intéressants souvenirs qui s'y rattachent [1]. Il n'est point de voyageur qui ne soit frappé d'admiration en passant au pied de la montagne où est situé ce château, et qui domine la ville d'Eisenach et la grande route de Francfort à Leipzig et à Berlin. Il est rare de rencontrer un paysage aussi pittoresque, une vue aussi étendue et plus attrayante que celle dont on jouit du haut de la Wartbourg : la végétation

[1] Limperg, das in jahre 1708 lebende und schwebende Eisenach ; Thon's schloss Wartburg ; Grimm's Deutsche sagen, etc.

des nombreuses forêts environnantes est surtout magnifique; il n'y manque qu'une rivière ou un lac. Nous avons décrit dans notre texte les sites voisins qui rappellent le souvenir d'Élisabeth; il nous reste à rapporter ici quelques détails sur l'histoire de ce lieu lui-même, célèbre à plus d'un titre dans les annales d'Allemagne.

Le rocher à moitié garni de bois sur lequel est construit le château se divise en deux crêtes, dont l'une s'appelle *Mittelstein*, ou pierre du milieu, parce qu'on la regardait comme le point central de la jonction entre la Hesse, la Thuringe, la Franconie et les districts de Buchen et d'Eichsfeld. C'est sur l'autre que la Wartbourg fut fondée en 1067 par le fameux comte Louis de Thuringe, surnommé *le Sauteur* (*der Springer*), à cause du saut qu'il fit du haut de la tour de Giebichenstein jusque dans la Saale qui coule au pied de cette prison, pour échapper au supplice qui l'attendait. Diverses traditions s'attachent à cette fondation. Selon les uns, le comte découvrit cet endroit un jour qu'il était égaré à la chasse, et y attendit longtemps ses serviteurs; pendant cette attente il en examina la position, et en fut si enchanté, qu'il résolut d'y bâtir un château, en lui donnant le nom de *Wartberg* ou *burg* (montagne ou château de l'attente). Selon d'autres, la première fois qu'il gravit ce rocher, il fut tellement frappé de la beauté du site, qu'il s'écria à l'instant : « Attends, montagne, je ferai de toi un château » (*Wart, berg, du sollst mir ein schloss werden* [1]).

Ce château a servi de résidence principale aux landgraves

[1] Grimm, 560.

de Thuringe jusqu'en 1440. C'est là qu'eut lieu, en 1270, une scène touchante et célèbre. Le landgrave Albert le Méchant, fils de celui qui avait usurpé la Thuringe au détriment des enfants de sainte Élisabeth, avait pour femme Marguerite, fille de l'empereur Frédéric II, la dernière de l'illustre et malheureuse maison de Hohenstauffen; mais, livré à l'amour d'une concubine, il la prit bientôt en dégoût, et chargea enfin un ânier de ses domestiques d'entrer de nuit dans sa chambre et de lui tordre le cou, afin qu'on pût croire le lendemain que le démon l'avait étranglée. Le pauvre ânier eut des scrupules, et s'étant introduit auprès du lit de la duchesse, il l'éveilla en lui demandant grâce : elle le prit d'abord pour un fou ou un ivrogne; mais il lui raconta la commission dont son mari l'avait chargé, en lui disant qu'il aimait mieux mourir avec elle que d'obéir. La duchesse, consternée, fit chercher son maître d'hôtel pour lui demander conseil; celui-ci l'engagea à prendre la fuite sans délai, en abandonnant ses enfants. Elle voulut d'abord les voir; ils reposaient dans leurs berceaux [1] : l'un avait trois ans et l'autre dix-huit mois; elle s'assit à côté des berceaux, et pleura beaucoup. Le maître d'hôtel et ses filles d'honneur la pressaient de partir. Voyant qu'il ne pouvait en être autrement, elle prit l'aîné de ses fils, nommé Frédéric, entre ses bras, le couvrit de baisers et de larmes, et finit, dans l'angoisse et l'amertume de son cœur maternel, par le mordre sur la joue jusqu'au sang. Elle voulut ensuite prendre son autre fils, mais le maître d'hôtel le lui ôta des mains, en disant: « Les voulez-vous donc tuer, ces en-

[1] Selon Rothe, p. 1744, *uf das gemolle huez by deme torme* : nous ne saurions indiquer à quelle partie de l'édifice actuel s'applique cette désignation.

« fants? » « Je l'ai mordu, » répondit-elle, « afin que lorsqu'il « sera grand il pense à mon angoisse et à cet adieu [1]. » Puis elle se fit descendre par une corde d'une des fenêtres de la salle des chevaliers, avec l'ânier et deux de ses femmes : elle marcha toute la nuit, et se réfugia chez l'abbé de Hersfeld, d'où elle alla mourir de chagrin à Francfort, l'année suivante.

Le jeune Frédéric conserva toute sa vie la cicatrice de la morsure de sa mère, ce qui le fit surnommer Frédéric *le Mordu* [2]. Il fut l'implacable ennemi de son père, et vengea sur lui les injures de sa malheureuse mère. — Pendant le cours de la guerre qui eut lieu entre le père et le fils, Frédéric, qui s'était emparé de la Wartbourg, y fut assiégé et étroitement bloqué par les troupes du roi des Romains et les bourgeois d'Eisenach. Sa jeune femme Élisabeth, qu'il avait enlevée des mains de son père, venait de donner le jour à une petite fille; il n'y avait plus de vivres ; le prince se décida à sortir de nuit du château avec sa femme, sa fille, la nourrice et dix hommes d'escorte. Il eut beau dissimuler sa marche et s'enfoncer dans la forêt, les gens d'Eisenach s'en aperçurent, et se mirent à le poursuivre. Comme il hâtait le pas, la petite nouvelle-née commença à crier beaucoup. Le prince dit à la nourrice de la faire taire; mais elle répondit : « Monseigneur, « elle ne se taira qu'en tetant [3]. » Frédéric fit aussitôt faire halte, et dit : « Je ne veux pas que cette poursuite empêche

[1] « Wollt ihr die Kinder umbringen? » — « Ich hab ihn gebissen, wan er gross wird, das er an meinen Jammer und dieses Scheiden gedenkt. » Ibid.

[2] Mit dem Biss, oder mit dem gebissenen Backen.

[3] « Herre es swigit nicht, es gesugs danne. » Rothe, p. 1767.

« ma fille de se nourrir, dût-il m'en coûter toute la Thuringe. » Et il resta immobile, la lance au poing, attendant les ennemis, qui étaient si proches, qu'on entendait les pas de leurs chevaux. Quand la petite eut fini de teter, il reprit sa course, et arriva heureusement en lieu sûr.

En 1317, une grande partie du château fut consumée par le feu du ciel. — En 1331, le landgrave Frédéric le Sérieux, et sa femme Mathilde de Misnie, fondèrent un couvent de Franciscains en l'honneur de la chère sainte Élisabeth, à la porte même du château, sur la descente qui conduit à Eisenach. En 1440, la Thuringe fut réunie à la Saxe, et la Wartbourg cessa d'être une résidence souveraine, si ce n'est par intervalles. On connait l'histoire de la captivité simulée de Luther dans ce château. On y voit la chambre où il logeait, où le diable vint le tenter, et se fit jeter à la tête par le fougueux réformateur une bouteille d'encre, qui alla se briser contre la muraille en faisant une large tache que l'on entretient soigneusement.

Aujourd'hui, il ne reste guère de cette vénérable et célèbre résidence, telle qu'elle était du temps de sainte Élisabeth, que le *Landgrafenhaus*, vaste bâtiment à l'extrémité sud-est de la cour intérieure, et construit à plomb sur le bord du rocher : encore le toit, la distribution intérieure et les fenêtres en sont modernes. La chapelle et la *Rittersaal*, ou salle des chevaliers, sont seules du douzième ou treizième siècle. On ne peut qu'admirer les arcades élégantes partagées par des colonnettes accouplées, avec des chapiteaux très-variés, dans la grande salle. La chapelle a deux belles croisées à plein cintre, et un assez bon bas-relief du quinzième

siècle. On y voit, à côté de la chaire où prêcha Luther, un détestable tableau dans le goût moderne, qui est censé représenter la Sainte pratiquant les œuvres de miséricorde, et entre autres sujets le miracle des roses. En 1708, on montrait encore une chambre que le savant Paulini croyait avoir été réellement celle de la duchesse[1]; mais elle a disparu dans les réparations et les reconstructions subséquentes. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un prétendu lit de sainte Élisabeth, qui a été renouvelé vingt fois au moins, mais dont on emporte toujours des morceaux, comme préservatif contre le mal de dents.

Ce sont là les seuls vestiges matériels qui restent de notre chère Sainte à la Wartbourg, de nos jours; mais on retrouve à chaque pas son souvenir, au milieu des roses qui y sont plantées en abondance, comme en mémoire de son miracle : en parcourant ces lieux charmants, on sent qu'ils étaient dignes, au moins par leur beauté, d'être habités et sanctifiés par elle, et sa douce et céleste image semble s'y revêtir, dans l'âme du pèlerin, d'un attrait de plus[2].

[1] Annal. Isenacens. 1698, p. 42.

[2] Depuis que ces pages ont été publiées, en 1836, le grand-duc de Saxe-Weimar, souverain du pays d'Eisenach, a fait restaurer le château de Wartbourg avec autant de goût que de respect pour les souvenirs de sa sainte aïeule : il l'a fait surtout décorer par un peintre tout à fait distingué, M. Maurice de Schwind, de fresques où se trouvent reproduits les principaux traits de la vie de sainte Élisabeth, et qui méritent de compter parmi les meilleures productions de l'art religieux contemporain. Il faut surtout signaler les deux compositions qui représentent les Adieux du duc Louis et de la Sainte, et la mort de celle-ci dans sa chaumière à Marbourg.

V

RÉVÉLATION FAITE PAR LA SAINTE VIERGE A SAINTE ÉLISABETH.

Tirée des Mss. des Bollandistes à Bruxelles.

(T. I, p. 399.)

Quomodo beata Virgo Maria proposuit servare virginitatem cum esset in templo.

Semel vero dum stans cogitarem quod nunquam ab eo vellem discedere, surrexi et ivi ad legendum, desiderio inveniendi aliquid quod animam meam confortaret, cumque librum aperuissem, occurrit mihi illud Isaiæ : « Ecce virgo concipiet. » Ex quo dum intellexi quod filius Dei virginem debebat eligere de qua debebat originem trahere, statim proposui in corde meo, ob illius virginis reverentiam et gratiam, virginitatem servare et me sibi tradere ancillam et ei servire,

et nunquam ab ea recedere etiamsi expediret per totum mundum peregrinari cum ipsa. Nocte vero quadam, ad orationem devote prostrata, affectuosissime Dominum deprecata sum, ut mihi dignaretur tanto tempore vitam præstare quod ipsam virginem viderem oculis meis, sibi servirem manibus et caput meum ad suam reverentiam inclinarem, et ad ejus obsequia totaliter me conferrem. Et ecce quidam splendor clarior sole, et de splendoris medio audivi vocem dicentem mihi : « Præpara te ad pariendum filium meum. » Et adjunxit certissime : « Scias quod illa subjectio, quam, mei amore, alteri vis facere, volo quod ab aliis tibi fiat, et volo, quod sis filii mei Mater, Domina et Dominatrix, ut ipsum non solum habeas, sed omnibus quibus tibi placuerit illum præstare possis. Nec meam gratiam, nec meum habebit amorem, nec filii mei, qui te non amaverit, et qui te filii mei matrem confessus non fuerit, in regnum meum non intrabit.

« Tu, inquit, petisti a me ut gratiosam te reddam illi virgini quæ cum genuerit, ut de te tantum confidat quod meum filium tibi præstet, et de te ipso tuus impleatur affectus ; et ego dico tibi quod ipsam habebis, et a me non ab alio donabitur tibi, et qui tuam gratiam non postulaverit, a filio et de filio consolationem habere non poterit. » His auditis, præ timore examinis affecta, in faciem corruens meipsam sustinere non potui, sed angeli tunc venerunt et levaverunt et confortaverunt me; ex tunc divinis laudibus me totaliter dedi, ita quod Deum laudare et sibi gratias reddere satiari non poteram die ac nocte. Et expectans certissime divinæ promissionis effectum, rogabam Deum Patrem instantissime, dicens : « Supplico, misericordissime Pater, clementissime et be-

nignissime, ex quo tibi placet quod debeam filium tuum parere; supplico, inquam, ut mihi donare digneris spiritum sapientiæ, quo instructa sciam ei servire secundum voluntatem suam; donum intellectus quo illustrata valeam percipere voluntatem suam, quia si humano more nascetur, scio quod statim loquetur; donum consilii quo informata sciam omnia consulte et discrete agere circa eum; donum fortitudinis, quo roborata debite et reverenter valeam portare divinitatem suam; donum scientiæ, quo erudita sciam omnes prudenter instruere quicumque ab eo habuerint aliquid facere; donum pietatis, quo ordinata sciam compati humanitati suæ et ei in omnibus subvenire; donum timoris, quo humiliata ei cum timore et amore et debita reverentia serviam. » Ista sunt quæ petebam a Deo Patre antequam mihi donaret filium suum : considera ergo salutationem meam mihi missam a Deo et ab angelo allatam, et invenies omnes petitiones meas impletas.

Ita faciebat mihi, nam mens mea desiderio concipiebat filium Dei, spiritus meus succendebatur habendi ipsum, ex desiderio anima tota pinguefiebat et satiebatur immensa dulcedine, quia voluntatis magnitudine videbatur mihi jam ipsum habere. Sed lingua carnis tantum vigorem habere non poterat quod valeret voce manifestare interiorem ardorem, propterea solum exteriores sensus rogabam conservari et ordinari ad obsequium virginis repromissæ. Sed Deus videns interiorem ardorem, et cernens exteriorem humilitatem, tempore sibi placito Gabrielem mihi archangelum destinavit, qui mihi promissiones a Deo mihi missas detulit, salutatione præmissa, secundum quod Evangelium manifestat. Ego vero

quid feci? profunda devotione genuflexi et junctis manibus dixi : « Ecce ancilla Domini; fiat mihi secundum verbum tuum. » Tunc donavit mihi Deus filium suum et septem dona Spiritus sancti. Et scis quare hoc fecit? quia sibi credidi et meipsam humiliavi.

VI

LE MONASTÈRE DE REYNHARTSBRUNN.

(T. I, p. 122.)

Ce monastère, qui renfermait la sépulture des souverains de Thuringe, fut fondé, comme le château de Wartbourg qui était leur résidence habituelle, par le même comte Louis, dit *le Sauteur*. Ce prince, égaré par l'amour que lui avait inspiré la beauté extraordinaire d'Adélaïde, femme du comte palatin Frédéric, avait tué celui-ci dans une dispute à la chasse, et avait ensuite épousé sa veuve. Après vingt ans d'union, la miséricorde divine, qui veut le salut de tous, dit la chronique, et ne souffre pas volontiers que quiconque se perde, toucha le cœur d'Adélaïde. Elle conçut de grands remords, et voulut les faire partager à son mari. Le vendredi saint de l'année 1083, elle le pria de dîner avec elle; et comme ils étaient tous deux à table, elle fit servir beaucoup de viande rôtie et bouillie, du gibier et d'autres mets gras : le comte,

très-scandalisé, lui demanda ce qu'elle voulait dire, et si elle ne savait pas qu'il ne convenait à aucun chrétien de manger de la chair le jour où son Créateur et Rédempteur était mort sur la croix pour le sauver? « Ah! dit Adélaïde, si cela ne « nous convient pas, que dirons-nous donc au bon Dieu pour « nous excuser de n'avoir rien fait pour mériter sa miséri- « corde, et d'avoir laissé nos péchés grandir jusqu'au ciel, « sans l'ombre de repentir ni de douleur, comme en ont les « autres pieux chrétiens? » Louis, profondément touché, baissa la tête et commença à pleurer amèrement : sa conversion était faite[1]. Dès le lendemain, il envoya chercher son ami intime, l'évêque d'Halberstadt, et lui demanda le moyen de mettre sa conscience en bon ordre. D'après son avis, il alla avec sa femme à Rome demander au pape l'absolution de leurs péchés. Le pape lui imposa pour pénitence de renoncer au monde, et de se retirer dans un monastère qu'il bâtirait en l'honneur de la compassion de Notre-Dame et de saint Jean, lorsqu'ils se tinrent ensemble sous la croix au Calvaire[2]. De retour en Thuringe, Louis remit la seigneurie entre les mains de son fils, et lui abandonna tous ses États, excepté le seul château de Schauenbourg. Un jour qu'il chevauchait de ce château à la Wartbourg, il vit un potier, nommé Reinhart, assis et travaillant près d'une fontaine très-abondante. Ce potier et quelques paysans de Fricherode qui se trouvaient là dirent au comte qu'ils voyaient, chaque nuit, deux belles lumières brûler près de cette fontaine, l'une au lieu où a été

[1] Rothe, p. 1677.

[2] In unser lieb Frau und S. Johanns minne, der mit ihr unterm Kreuze stand am stillen Freitage. Grimm. 549.

bâtie depuis l'église, et l'autre sur le site de la chapelle Saint-Jean. Louis fut étonné, et, se souvenant de son vœu, crut que Dieu lui désignait ainsi le lieu où il devait bâtir son monastère; il se mit aussitôt à l'œuvre, toujours de l'avis de son bon ami l'évêque d'Halberstadt, et quand le monastère fut achevé, il lui donna le nom de Reynhartsbrunn, en souvenir du potier de la fontaine. Il y passa le reste de ses jours dans la pénitence, et y fut enterré, ainsi que tous ses descendants, jusqu'à la séparation de la Hesse et de la Thuringe.

L'abbaye de Reynhartsbrunn joue un grand rôle dans toute la suite de l'histoire de Thuringe : ses abbés paraissent toujours avoir été des personnages très-importants dans le pays : nous avons vû quelle était la sollicitude et l'affection du mari d'Élisabeth pour ce lieu sacré. Les religieux ne trouvèrent pas dans tous ses successeurs des protecteurs aussi zélés; ils eurent beaucoup à souffrir de la part des seigneurs voisins, et même de celle de l'archevêque de Mayence, métropolitain de la province. Enfin le monastère fut incendié dans l'affreuse révolte des paysans de 1525, et ne fut jamais rétabli, grâce à l'introduction de la réforme. Les ducs de Saxe-Gotha, l'ayant sécularisé, y construisirent une sorte de château, que le duc actuel vient de faire rétablir dans la forme d'un ancien manoir gothique, avec assez de goût, mais un peu trop d'ornements[1]. Il ne reste des anciennes constructions qu'un très-bon bas-relief du quinzième siècle, qui représente le Crucifiement, sur la porte d'une des cours ; et des pierres sépulcrales recouvertes des statues d'autant de souverains de la maison

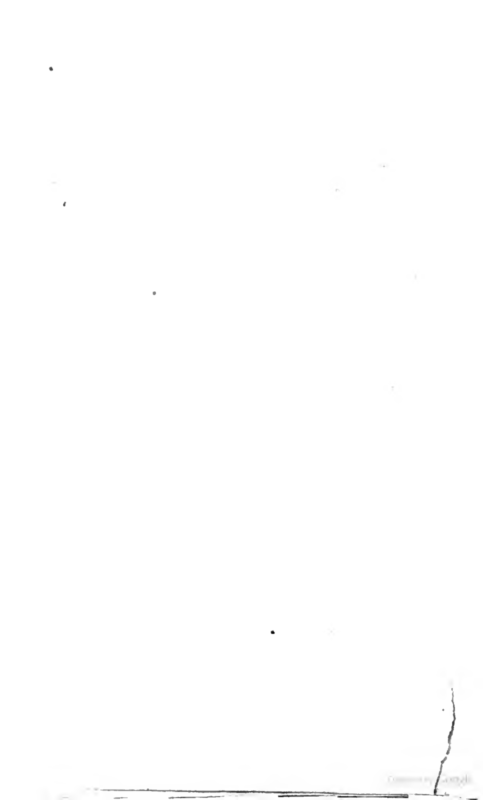
[1] L'architecte qui a accompli cette restauration s'appelle Eberhard.

de Thuringe, savoir : de Louis I le Barbu († 1036), Louis II le Sauteur († 1096), Louis III, premier duc ou landgrave († 1149), Louis IV le Ferré († 1168), Louis V le Doux, avec la coquille de pèlerin, parce qu'il mourut à la croisade (1191), Louis VI le Saint, mari d'Élisabeth, et enfin le jeune Hermann, leur fils et le dernier mâle de sa race. Le caractère de ces monuments semble assez contemporain de ceux qu'ils représentent; cependant on a élevé des doutes graves sur leur authenticité; on les croit refaits de souvenir par un moine, après un incendie qui aurait détruit les anciennes tombes, et dont parle Théodoric comme étant arrivé peu avant la composition de son ouvrage. Notre duc Louis est qualifié dans son épitaphe de *maritus beatæ Elisabethæ*, ce qui indique une construction postérieure au moins de quelques années à sa mort.

Dans la chapelle, qui est toute moderne, on voit un crucifix ancien et beau, venant d'une vieille chapelle de Saint-Jean, située à une lieue du monastère, sur l'emplacement d'une église fondée par saint Boniface, et où un grand candélabre en pierre, au milieu des bois, rappelle le souvenir du grand apôtre de la Germanie.

Du reste, quoiqu'on ne trouve presque plus rien du monastère où l'époux bien-aimé d'Élisabeth et elle-même se sont si souvent rendus, il reste toujours la position vraiment délicieuse de cet ancien édifice, dans un vallon à trois lieues de Gotha, un de ces beaux vallons que la main de Dieu semble avoir formés exprès pour servir de retraite à ses serviteurs. D'épaisses et antiques forêts garnissent les flancs des hauteurs qui forment le ravin au fond duquel s'élevait le monas-

tère : un heureux mélange de bois, de prairies et d'eaux vives anime le paysage, où règne un aspect retiré, paisible et hospitalier, parfaitement d'accord avec les souvenirs qui s'y rattachent. Du moins, à nos yeux prévenus, ce lieu a semblé, plus qu'aucun autre, empreint du charme suave et pur que le temps n'a pu effacer de tout ce que la chère sainte Élisabeth a marqué de son empreinte.



VII

ACTES ÉMANÉS DU SAINT-SIÉGE RELATIVEMENT A LA CANONISATION DE SAINTE ÉLISABETH.

N° 1.

RÉPONSE DU PAPE GRÉGOIRE IX A LA PREMIÈRE LETTRE DE MAITRE CONRAD DE MARBOURG[1].

Ex Manrique, Annal. Cistercens. ad ann. 1232, p. 437.

Sane cum lætitia dulcium lacrymarum concursibus comitatu, dilecti fili Conrade, ex litteris tuæ devotionis accepimus : quod ille artifex gloriosus, qui terram in aurum et aquam alterat in crystallum, claræ memoriæ ancillam suam Elisabetham, quondam carissimam in Christo filiam nostram, landgraviam Thuringiæ, jure naturæ fragilem et labilem,

[1] Voyez plus haut, p. 83 du texte de ce II[e] volume.

demum dono gratiæ in cultu divini numinis stabilem et robustam, ac tamen mundanæ miseriæ compedibus expeditam, agregat collegio supernorum gloriam concessæ beatitudinis signis exprimens gloriosis. Nam circa sepulcrum ejus et locis aliis per invocationem sui nominis et devotionis sinceræ suffragia, vita mortuis, lumen cæcis, auditus surdis, verbum mutis, et gressus claudis, cœlesti dextra conferuntur[1]. Verum etsi per virtutum insignia, quibus olim jam dicta landgravia extitit multipliciter insignita, seu per famosa miracula, quibus ejus sancta rutilare dicitur sepultura, cœlestis sponsi vocibus esse de sanctorum numero debent affirmari; tamen quia mentibus ambiguis subito rei veritas non clarescit, et repentinus non solet miraculorum relatibus quorumdam spiritus exaltare, eo quod omne rutilum auri nomen non impetrat, nec ebur quodlibet nivem imitatur; nos quod Providentia preambula decet festinos in certis et lentos in dubiis inveniri, dissertationi vestræ, de qua plenam in Deo fiduciam obtinemus, per apostolica scripta mandamus, quatenus provide attendentes quod lux vera, sanctissimus Dominus Jesus Christus, signis publicis et prodigiis evidentibus trepidantia discipulorum pectora roboravit, mentes eorum dubias de resurrectionis admiranda gloria expressæ certitudinis clarificans fulcimentis, vitam et conversationem landgraviæ memoratæ, quibus Domino et hominibus nascitur placuisse, nec non miracula quæ, auctore Domino, de sui corporis sanctitate procedunt, habitæ præ oculis sola divina reverentia ma-

[1] D'ici à la fin de la lettre, le pontife répète presque textuellement le bref publié pour l'examen des miracles de saint Dominique. Voyez Benedict. XIV Opera, t. I, p. 42.

jestatis, per testes idoneos studeatis inquirere cauta diligentia et sollicitudine vigilanti, quæ in scriptis redacta, sub sigillis vestris fideliter conservatis, illa nobis posteaquam mandatum receperitis, per fideles nuntios et solemnes transmissuri.

Datum Anagniæ II idus octob. anno VI.

N° 2.

SUPPLÉMENT A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Ex Wadding, t. II, p. 606.

Ut series testimonii et verba testium de miraculis E. landgraviæ redigantur in scriptis. (Reg. Vatic. Epist. 124.)

Testes legitimi qui super vita, conversatione, ac miraculis quondam E. landgraviæ Thuringiæ sunt recipiendi prius ab eis præstito juramento, diligenter examinentur et interrogentur de omnibus quæ dixerint, quomodo sciunt, quo tempore, quo mense, quo die, quibus præsentibus, quo loco, ad cujus invocationem, et quibus verbis interpositis, et de nominibus illorum, circa quos miracula facta dicuntur, et si eos ante cognoscebant, et quot dies ante viderunt eos infirmos, et quanto tempore fuerunt infirmi, et de qua civitate sunt oriundi; et interrogentur de omnibus circumstantiis diligenter; et circa singula capita fiant, ut expedit, quæstiones

præmissæ. Et series testimonii et verba testium fideliter redigantur in scriptis.

Anno Christi MCCXXXIII. Gregorii IX pontif. anno VII.

N° 3.

LETTRE DU PAPE POUR ORDONNER UN SECOND EXAMEN.

Ex Wadding, t. I, p. 365.

GREGORIUS, etc. — *Episcopo Ildesemensi, de valle Sancti-Georgii, et Hervordensi abbatibus Moguntinæ diœcesis.*

Ne possimus argui si lucernam dignam super candelabrum collocari, detineri sub modio patiamur, præsertim cum evidentibus indiciis de cœlo noscatur emittere multæ radios claritatis, discretionem vestram per apostolica scripta in virtute obedientiæ præcipiendo mandamus, quatenus inquisitionem, quam de miraculis beatæ recordationis Elisabethæ landgraviæ Thuringiæ per venerabilem fratrem nostrum archiepiscopum Moguntinum, et bonæ memoriæ magistrum Conradum de Marpurch, fieri mandavimus, nobis per solemnes nuncios quorum committi meritis tanti excellentia negotii debeatur ad nostram præsentiam, infra quinque menses post susceptionem præsentium destinetis. Verum si præfata inquisitio forte præ manibus non habetur, vos ha-

bentes præ oculis divinæ reverentiam majestatis, testes eosdem, quos dicti archiepiscopus et magister super ipsius Elisabethæ miraculis receperunt, aut alios si habere poteritis fide dignos, advocatis ad hoc viris prudentibus et in jure peritis, examinantes qua convenit sollicitudine diligenti, dicta eorum, et seriem testimonii de verbo ad verbum in scriptis fideliter redigi faciatis; quæ, ut instruamur de dono gratiæ, quam circa gratitudinis filiam videtur virtutum Dominus effudisse, sub vestris ac prælatorum, nec non religiosorum virorum sigillis infra dictorum mensium spatium, omni occasione postposita, nobis mittere procuratis. Quod si non omnes, etc.; Tu fr., episcope cum eorum altero, etc.

Datum Perusii, V idus octobris, pontificatus nostri anno VIII.

N° 4

BULLE DE CANONISATION.

Gregorius, episcopus servus servorum Dei, *archiepiscopis, episcopis, abbatibus, prioribus, archidiaconis, presbyteris, decanis, et aliis ecclesiarum prælatis, ad quos litteræ istæ pervenerint.*

Gloriosus in majestate sua Patris æterni Filius Redemptor noster Dominus Jesus-Christus, de cœlorum summitate prospiciens conditionis humanæ gloriam, multo concursu miseriæ cui primi parentis culpa dedit initium deformatam, ineffabili

dispositione providit, ut et virtutem suam sedentibus in umbra mortis exponeret, et in exilio positos ad libertatis patriam revocaret. Igitur quia nulli potiusquam sibi suæ facturæ redemptio competebat (eo quod artifici sit, et decens et debitum, ut quocumque casu depereat quod pulchrius finxisse dignoscitur, in statum pristinum suæ virtutis studio restauretur) in exile vasculum, si tamen sit exiguum quod recepit hospitem super omnia spatiosum, scilicet in aulam Virginis refertam omni plenitudine sanctitatis, de regali throno se conferens, opus inde cunctis visibile protulit, per quod propulso tenebrarum principe de sui redemptione plasmatis triumphavit; certa relinquens, instituta fidelibus, per quæ ipsis ad patriam redderetur transitus expeditus.

§ 1. Hujusmodi quidem pietatis seriem beata Elisabeth ex regali orta progenie, et Thuringiæ landgravia gratiosa, solerti meditatione considerans, et jam dicta eligens instituta continuis observare studiis, ut dignam perceptione se redderet perpetuæ claritatis, quasi ab ortu vitæ usque ad occasum, virtutum vacando cultui, nunquam desiit in caritatis amplexibus delectari. Nam in confessione veræ fidei, vitæque dedita sanctitati, cœlestis reginæ diligendo filium, per quem dulcedinem consequi posset cœlestium nuptiarum, ita dilexit et proximum, quod amœnum sibi constituens illorum familiarem habere præsentiam, quam eorum inimica corruptio cunctis suggerit effici peregrinam, se in multis sibi reddidit inopem, sollicitam fore pauperibus multipliciter affluentem. Quorum ab ætate tenera, tutrix esse desiderans et amatrix, eo quod sciret perennis vitæ præmium dilectorum Deo acquiri

meritis egenorum, adeo conditionem illorum gratam sibi constituit, quam naturaliter sæcularis elatio vilipendit, quod etiam licitis sibi deliciis quas offerebat status excellentia conjugalis, deductis pluries in contemptum, corpus delicatum et tenerum reddebat assiduæ parcimoniæ studio maceratum, tanto sibi meriti quantitate proficiens, quanto quod sponte geritur, majoris gratiæ præmio muneratur. Quid ultra? Quæque jura sanguinis in supernæ desiderium transferens voluptatis, et imperfectum quid æstimans, si jam viri destituta præsidio, sic residuum vitæ decurreret, quod se ad jugum obedientiæ (cujus sub lege posita maritali absque ipsius præjudicio amplexatrix exstiterat) non arctaret, religionis habitum induit, sub quo dominicæ Passionis in se celebrare mysterium, usque in diem ultimum non omisit. O felix mulier! o matrona mirabilis! o dulcis Elisabeth dicta Dei saturitas, quæ pro refectione pauperum, panem meruerit Angelorum! O inclyta vidua virtutum fœcunda sobole, quæ studens ex gratia consequi, quod natura non poterat indulgeri, diris animæ hostibus per scutum fidei, loricam justitiæ, gladium spiritus, salutis galeam et hastam perseverantiæ debellatis; sic amabilem immortali sponso se præbuit, sic Reginæ virtutum se dilectione continua colligavit, suum deprimendo dominium, in ancillæ humilis famulatum! Sic sanctis Elisabeth antiquis processibus conformem se reddidit, dum in mandatis et justificationibus Domini sine querela simpliciter ambulavit, Dei gratiam secreto mentis per affectum concipiens, et eamdem per effectum pariens, ac nutriens assidue per profectum, quod salus omnium in se sperantium, et exaltatio in se quorumlibet in humilitatis et

innocentiæ vallibus positorum, in promissæ suis præmia retributionis exurgens, ipsam mortis nexibus expeditam provexit ad solium luce inaccessibili luminosum.

§ 2. De cujus stupenda et inexplicabili claritate procedit, quod illius spiritus, et in superni fulgoris abysso rutilat; et in hujus profundo caliginis, multis coruscat miraculis gloriosis, quorum virtute, catholicis fidei, spei, et caritatis augmenta proveniunt, perfidis via veritatis exponitur, et hæreticis confusionis multæ materia cumulatur, dum stuporis turbine obvoluti, quod dictæ sanctæ meritis, quæ dum carnis clausa carcere teneretur, pauper spiritu, mitis mente, propria vel potius aliena peccata deplorans, justitiam sitiens, misericordiæ dedita, munda corde, vere pacifica, attrita persecutionibus, et opprobriis exstitit lacessita; vita mortuis, lumen cæcis, auditus surdis, verbum mutis, et gressus claudis, cœlesti dextera conferuntur : partes Theutoniæ spatiosas, quas mortis dogmate gestiebant inficere, in doctrinæ cœlestis amplexibus cernunt multipliciter exultare.

§ 3. De hujusmodi quidem et aliis sanctæ miraculis, quæ mentis inspecta oculis uberiorem lætitiam proferunt, quasi diffusis distincta litteris viderentur, facta nobis per testes idoneos tanta plenitudine fidei, sicut debetur et competit colendæ per omnia veritati.

§ 4. Nos quorum deposcit officium his continuo desudare studiis, per quæ augeatur gloria Redemptoris, dictam sanctam quam sibi intuitum placuit suæ majestatis assumere; de fra-

trum nostrorum consilio et assensu, ac venerabilium fratrum nostrorum, Patriarcharum, Archiepiscoporum, Episcoporum, et Prælatorum omnium, qui tunc apud sedem apostolicam existebant, Sanctorum catalogo duximus adscribendam.

§ 5. Universitati vestræ per apostolica scripta districte præcipiendo mandantes quatenus XIII kal. decembris, die videlicet, quo eadem mortis absoluta vinculis, victura perenniter, ad fontem supernæ prodiit voluptatis, festum ejusdem prout miranda ipsius meritorum magnitudo exigit, celebretis, et faciatis solemniter celebrari; ut id nobis de thesauris cœlestibus ejus pia intercessione proveniat, quod ipsa præstante Christo percepisse dignoscitur, et possidere perpetuo gloriatur.

§ 6. Cæterum, ut universitati fidelium invisibilis aulæ consequendi delicias ex concessa nobis potestate, desuper propitiante Domino, sit facultas; quinimo et ut nomen exaltetur Altissimi, si sponsæ suæ venerabilem sepulturam fidelium procuremus accessibus honorari, omnibus vere pœnitentibus et confessis, qui se illuc annis singulis devotionis aromata, et sinceritatis insignia deferentes in memorato festo, et usque ad octavas ipsius contulerint, de omnipotentia Dei misericordia, et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus, auctoritate confisi, unum annum et quadraginta dies, de injuncta sibi pœnitentia misericorditer relaxamus.

Dat. Perusii, kalend. junii, anno nono.

N° 5.

LETTRE DU PAPE A LA REINE DE CASTILLE BÉATRICE, FILLE DE PHILIPPE, ROI DES ROMAINS, ET FEMME DE SAINT FERDINAND.

Ex Regist. Vatican., n° 120, apud Wadding, t. II, p. 394.

GREGORIUS, etc., *Beatrici, illustri reginæ Castellæ, Toletæ, et Legionis.*

Eccles. 50, 29. Jesus filius Sirach diebus istis obtulit nobis vas admirabile, opus excelsi, quod fornacem caritatis in ardoris operibus custodivit. Vas, inquam, electum, Domino consecratum, sanctam scilicet Elisabetham, quæ interpretatur saturitas Dei mei, quæ in pauperibus et infirmis consuevit Dominum sæpius saturare. Tribus sane panibus, quos mutuo in nocte tribulationis suæ ab amico antiquo recepit, veritatis scilicet, caritatis et fortitudinis Dominum legitur recepisse, ut veritatis illustrata fulgoribus, purificatis affectibus, et membris corporeis roboratis, Dominum intellectu cognosceret, diligeret, per affectum et profectum boni operis satiaret. Ne igitur langueret per ignorantiam veritatis, voluptas per inopiam affectionis deficeret, caro suæ conditionis infirma effectum boni operis impediret, illuminatus exstitit intellectus, purificatus affectus, et effectus boni operis spiritu fortitudinis roboratus. Ne autem istorum parcum usum quis profana
Isaiæ, 55, 2. facilitate negligeret, Dominum dixisse didicimus : *Qui appen-*

ditis argentum vestrum non in panibus, et subitis infructuosum sine satietate laborem. Quia quidam argentum eloquentiæ suæ in spiritu mendacii, non in spiritu veritatis appendunt; sicut adulationum artifices, fabri laudis, figuli falsitatis, et alii non in spiritu caritatis, sed vanitatis et inanis gloriæ cupidi, quæ nunquam suos satiat amatores, linguam instruunt in urbanitate verborum, laborum, morum et operum dissonantiam fabricantes. Tria quoque fercula in mensa dominica coram cœli et terræ dominatore Elisabetha amatrix æternæ felicitatis apposuit, dum prohibita renuit, præcepta servavit, et exaudivit consilia Redemptoris, quæ necessaria sibi humanæ naturæ subtrahens vigiliis, jejuniis et orationibus debita singulis jure distribuens, creaturam Creatori, sensualitatem rationi, et carnem spiritui servire coegit. De hac quidem scriptum est : *Vas admirabile opus excelsi*, vas admirabile, vas misericordiæ, Eccl. 43, 2. auro sapientiæ et lapidibus pretiosis, hoc est operibus incorruptis ornatum, in quo tot effudit Dominus charismata munerum supernorum, ut mundaret et tergeret vasa iræ in interitum apta, et ostenderet divitias, et copias gratiarum in vase misericordiæ, quod Dominus in gloriam præparavit. O vas admirabile in virtute humilitatis, abjectione corporis, affectu compassionis, cunctis sæculis admirandum ! In humilitatis quippe virtute, quæ cum esset de stirpe regia, excellenti principatuum dignitate præcelsa, facta pauperum et egenorum ancilla, exinanivit se formam servilem accipiens, et usque ad mortem infirmis, peregrinis et pauperibus obedivit. In abjectione corporis, quia quæ decorari consueverat regalibus ornamentis, murænulis aureis, argento, monilibus, margaritis et lapidibus pretiosis, spoliata repente mundanæ

ambitionis exuviis, habitum pauperis et asperæ vestis as-
Psal. 21, 7. sumpsit, ut vilibus involuta pannis Jesu Christi Domini nostri
incunabulis vagientis, cum eo fieret opprobrium hominum et
abjectio plebis, et exprimens in præsepio vagitus infantis,
Luc. 1, 14. jam civis cœlestis effecta, cum Angelis decantabat : *Gloria in
excelsis*. In affectu quoque compassionis, quia non solum
Cant. 5, 14. manus regia *tornatilis*, *aurea*, *plena hyacinthis*, pietatis propitia, sordes tergebat infirmorum et pauperum ; verum etiam lavabat et alligabat osculans cunctis horrida vulnera leprosorum. Manus ei *tornatilis*, quia facilis ad opera Redemptoris ; *aurea*, quia scholam caritatis ingrediens, proficiebat in studio pietatis ; *plena hyacinthis*, qui colorem habet æreum, quia pro amore cœlestis patriæ copiosæ pauperum compatiebatur inopiæ. O vas admirabile ! vas electum ! vas misericordiæ ! in quo tyrannis principibus et magnatibus mundi vinum veræ compunctionis propinasti. Inter quos sororium tuum fratrem Conradum, quondam landgravium, ætate tenerum, mundo carum, mortalibus gratiosum inebriasti præcipue poculo vasi hujus, ita ut calcatis dignitatum fascibus, rejecta syndone, nudus profugeret de manibus impiorum
Marc. 14, 32. crucifigentium Jesum Christum ad asylum crucis, cujus
Cant. 1, 12. signaculum impressit pectori, mysterium cordi, ut per myrrhæ fasciculum posset crucifixi consortium promereri. Inebriasti quoque poculo vasi hujus Agnetem ancillam Christi, virginem, natam regis Bohemiæ, sororem tuam, in cujus ætate tenera, et rebus asperis experimus cœlestis conservationis insignia, ita ut imperialis culminis oblata fastigia fugiens, sicut reptilia venenata, et nuda vexillum triumphale
Matth. 5, 21. crucis arripiens, jam procedat obviam sponso suo, accensis

lampadibus, choro sacrarum virginum comitata. Opus excelsi; Patris et Filii et Spiritus sancti fuit opus, operatum et operans; operatum ab auctore naturæ, operans dono gratiæ exquisita in omnes voluntates ipsius. Opus novum, quod Jerem. 31.
fecit Dominus super terram, quia sancta Elisabetha circumdedit virum Dominum Jesum Christum gremio cordis sui, quem affectu concepit, affectu peperit, profectu nutrivit; ad damna quippe præsentia et futura vitanda processit nuntiatio operis novi hujus quæ cautelam præsentibus et futuris indicit. Nuntiatione hujus operis jus nostrum conservatur illæsum, damnum depellitur, utilitas publica procuratur. Nuntiatio proponitur novi operis, ne officiatur luminibus domus nostræ, quæ cognitionis et dilectionis radiis illustratur, ut uno cognoscere, altero Dominum nostrum diligere valeamus. Sed adversarius noster diabolus duos videtur erexisse parietes, ut lucem nobis æterni nominis obscuraret; ignorantiam cæcitatis in mente, cum dixit : *Eritis sicut dii* Genes. 3, 5.
scientes bonum et malum, quia cum homo elatus contra Deum tumuit ignorantiæ cæcitate percussus, lumen veritatis amisit : alium parietem, concupiscentiam in carne construxit, cum dixit : *Cur præcepit Deus ne comederitis de ligno scientiæ boni et* Ibidem. 6.
mali; et mulier videns quod pomum visu esset pulchrum et ad vescendum suave, tulit et comedit illud, deditque viro suo. Unde juxta verbum Domini necessitatem moriendi et pœnalitates mortalitatis incurrit. In primo obscuravit intellectum; in secundo vero deformavit affectum, ne cognosci possit potentia Creatoris, nec beneficia Redemptoris amari. Verum nuntiatio hujus operis mentem illuminat, et concupiscentiam refrænat, si sequi volumus lumen Christi, cujus sancta Elisa-

betha illuminata radiis domicilium humilitatis incoluit, et abstinentiæ gulæ æmulæ deservivit, ut diruto pariete ignorantiæ, tumore elationis erecto, tenebrarum abducto nubilo, claritas ipsi lucis inaccessibilis appareret, et destructa maceriæ concupiscentiæ sensualis, reformato affectu, amorem divini nominis inveniret. Fornacem etiam in ardoris operibus custodivit, quando Dominum et proximum ardenter amavit, et habitans cum igne devorante, ac ardoribus sempiternis, avaritia matre litigiorum extincta, manus suas a muneribus iniquis excussit; ideo in excelsis habitat, et munimenta saxorum sublimitas ejus est cœlestium spirituum felicitatibus agregata, ardoris opera, quibus fornacem caritatis jugiter accendebat conditionis, reparationis et retributionis esse considerans studio piæ intentionis invenit. Quod Deus creaverat ipsam ad imaginem et similitudinem suam, ut eam faceret bonorum suorum participatione participem, et quæ
1 Corinth. 2, 9. *oculus non vidit, nec auris audivit, neque in cor hominis ascenderunt*,
Cant. 8, 7. æterna gaudia præpararet. Ignem igitur dilectionis internæ non solum hæc consideratione triplici custodivit, sed etiam caritatis lampades semper operibus pietatis ascendit, quas nec aquarum impetus, nec ventorum flatus, nec torrens spinarum tribulationum et angustiarum extinxit. Ideoque jam cœlesti thalamo collocata a Virgine matre Dei, in mulieribus benedicta ineffabilis gloriæ diademate coronatur, quæ Ecclesiam triumphantem lætificans, militantem fulgore miraculorum illustrat. Cæci enim vident, surdi audiunt, muti loquuntur, claudi ambulant, mortui resurgunt, et alii variis detenti languoribus recipiunt per ipsius beatæ merita
Sap. 7. sanitatem. Carissima igitur in Christo filia, sanctæ Elisabethæ

conversationis exemplum propter duo posuimus coram te quasi pretiosissimam margaritam; primum ut in hoc speculo sine macula frequenter aspicias, ne quid in angulis conscientiæ tuæ lateat, quod oculos divinæ majestatis offendat. Secundo ut nihil deesse valeat ad ornatum, quam ad decorem sponsæ cœlestis exigitur, ut cum invitata fueris ad cubiculum Assueri, scilicet regis æterni, appareas ornata virtutibus et pietatis operibus decorata. Esther. 2.

Datum Perusii, VII idus junii, anno nono.

N° 6.

LETTRE DU PAPE INNOCENT IV, POUR AUTORISER LA SECONDE TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINTE ÉLISABETH.

Ex Ms. Melliciensi codice in-4°, apud Ms. Bolland. Brux.

INNOCENTIUS, EPISCOPUS SERVUS SERVORUM DEI, *venerabili fratri nostro episcopo Moguntinensi salutem et apostolicam benedictionem.*

Dilectorum filiorum magistri ex fratrum hospitalis S. Mariæ Teutonicorum Jerosolymitani nobis oblata petitio continebat quod cum sepulcrum in quo beata Elisabeth in ecclesia S. Francisci de Marcburg requiescit, ipsius gloriosis meritis miraculorum titulis refulgeat venerandis, ac per hoc populorum fidelium frequentationibus dicta ecclesia cum laudibus

oblatis Redemptori omnium visitetur, quem in suis sanctis humilium devotio mirabilem veneratur, ut ad ipsius sepulcrum propter loci angustias in qua ejus tumba dicitur collocata præ multitudine nimia confluentium absque periculo valeat accessus haberi, dictus magister et frater nobis humiliter supplicarunt, ut super hoc fidelium devotioni providere paterna sollicitudine curaremus. Cum igitur ubi fuerit corpus sanctum illic aquilæ congregentur, illi videlicet qui piis desideriis Deum quærunt ac devotorum dona petunt, eorum exigunt merita pœnitentibus viam præparent latiorem, fraternitati vestræ per apostolica scripta mandamus : quatenus personaliter ad prædictam ecclesiam accedentes, et locelli ejusdem sanctæ ubi sunt conditæ ipsius reliquiæ circumstantiis universis diligenter inspectis ad locum opportunum ac idoneum transferre facias, si tamen videbitur expedire. Ut autem ex præsenti collocatione munerum firma maneat exspectatio futurorum, illis vere pœnitentibus et confessis qui die translationis ipsius ad prædictum locum cum debita veneratione accesserint, prout tibi videbitur, auctoritate tua, opportunam indulgentiæ gratiam largiare.

Datum Lugduni, II nonas novembris, pontificatus nostri anno VII, etc.

VIII

LITURGIE DE SAINTE ÉLISABETH.

Nous avons cherché à réunir ici tout ce que nous avons pu recueillir dans les anciens antiphonaires, bréviaires et missels, en l'honneur de sainte Élisabeth. Nous ne pouvons, ce nous semble, nous dispenser de conserver tout ce que sa pensée a inspiré à l'Église et aux ordres religieux qui lui avaient voué un culte spécial : nous serions heureux de pouvoir, à cette occasion, procurer quelque satisfaction aux rares amis de ces vieilles liturgies que la refonte moderne des livres d'église a fait si cruellement disparaître [1].

Dans le préambule de la déposition des quatre suivantes, il est dit que le pape institua, le jour même de la canonisation de sainte Élisabeth, un office spécial en son honneur,

[1] Voyez sur cet intéressant sujet le docte et précieux ouvrage publié par dom Guéranger, abbé de Solesmes, sous le titre d'*Institutions liturgiques*, dont le premier volume a paru en 1840. L'ouvrage complet devra former 5 vol.

qui devait être transcrit à la suite de cette déposition[1]; mais cette transcription n'existait pas dans le manuscrit, tel que Mencken l'a imprimé, et nous n'en avons pu trouver nulle part la trace.

L'abbé Lebeuf, dans une lettre insérée au *Mercure de France*, de février 1737, page 239, dit que, selon Trithème, Gérard, moine de Saint-Quentin, composa un office spécial de sainte Élisabeth. Cet office se trouvait encore alors dans les anciens antiphonaires du diocèse de Paris, que Lebeuf eut le funeste pouvoir de faire supprimer; il s'en moque beaucoup dans sa lettre, ainsi que de l'ancien office de saint Louis : il n'en cite, par dérision, que la première antienne des secondes vêpres, ainsi conçue :

In secundis vesperis
Chorus noster gaude :
Jubila cum superis
In ducissæ laude.

Nous avons cherché en vain à la Bibliothèque du roi un antiphonaire parisien qui renfermât cet office : nous n'avons trouvé qu'un bréviaire du quatorzième siècle, du diocèse de Verdun et à l'usage des Bénédictines de Saint-Maur, qui contient les diverses hymnes et antiennes que nous donnons ci-après :

[1] Officioque missarum, quod in fine hujus legendæ abbreviatum reperitur, instituto, cum orationibus, quæ collectæ dicuntur, secreta et complenda, quas Dominus papa ipse dictator eo die in missa promulgavit, gratias divinæ agentes clementiæ. Dict. IV Ancill. prol. 20, 10.

I°.

OFFICIUM SANCTÆ ELYSABETH.

(Tiré du Breviarium Virdunense, Ms. in-4° du XIV[e] siècle, à la Bibl. royale.)
Porté au Catalogue imprimé de 1740 avec la désignation $\frac{1029}{A}$ [1].

IN I VESPERIS.

Capitulum.

Mulierem fortem, etc. (*comme au bréviaire actuel*).

℟. Elyzabeth contemplatur Christum a quo visitatur. Flet et ridet præ gaudio fruens ejus consortio ac præ dulci colloquio. ℣. Si vis, inquit, esse mecum, volo ego esse tecum. Flet.

Hymnus.

Novum sidus emicuit,
Error vetus conticuit,
Novo splendore rutilat;
Plebs nova laudes intonat.

[1] Une note en caractères du XVIII[e] siècle porte : *Ad usum Abbatiæ monialium Benedictinorum S. Mauri nuncupatæ.* La date du XIV[e] siècle est celle donnée par le Catalogue de 1740, mais je croirais volontiers les peintures dont ce bréviaire est orné d'une date plus ancienne.

In ejus nunc præconia
Linguam solvat Ecclesia,
Novæ præconis gloriam
Promat sperando veniam.

Dies solempnis agitur,
Dies salutis colitur,
In quo spes quæ promittitur
Hac attestante redditur.

Ergo Domini famula
Elyzabeth, per secula
Christo consequens, veniam
Nobis poscas et gratiam.

Deo Patri.
℣. Elegit eam Deus.

Ad Magnificat antiphona.

Ave mater pietatis,
Forma patientiæ,
Exemplar humilitatis,
Roga regem gloriæ,
Ut nos solvat a peccatis,
Te colentes hodie,
In hac valle cecitatis
Lumen mittens gratiæ.

Altera.

Ave gemma speciosa,
Mulierum sydus, rosa,
Ex regali styrpe nata,
Nunc in cœlis coronata ;
Mundo licet viro data,
Christo tamen desponsata ;
Utriusque sponsalia
Simul servans illibata,
Saram sequens fide pia
Et Rebeccam prudentia ;
O dilecta ! o beata !
Nostra esto advocata,
Elyzabeth egregia,
Ut nostrorum peccatorum
Sic veniam consequamur,
Quod tantorum post laborum
Tecum jungi mereamur.

Collecta.

Tuorum corda fidelium (*comme au bréviaire actuel*).

AD MATUTINUM.

Invitat. Adoretur rex gloriæ sponsus matris Ecclesiæ, qui Elysabeth dat gaudia hodie cœlestia. Venite exultemus, etc.

Hymnus.

O Deus alme nostris fave votis,
Festa dilectæ celebramus tuæ,
Supplices a te veniam precamur
Solve reatus.

Regia proles mater hæc beata
Sese sic rexit, fragilem domando
Corporis sexum quod hostem devicit,
Caste vivendo.

Cast[itat]e florens adhuc puerili,
Sitiens Christum ore juvenili,
Osculabatur parietes templi,
Januis clausis.

Dehinc adulta copulatur viro
Cum eo vivens modo valde miro,
Jura conservans spiritus in carne
More devoto.

Post viri mortem castitatis votum
Servans illesum Christumque secuta,
Quæque possedit pauperibus dedit
Mente devota.

Hæc pia mater cordis in secreto
Christum oravit corde tam devoto

Quod Jesum dulcis meruit affari
Ore beato.

Qui sanctam suam pie consolando
Visitavit ei taliter loquendo :
Si tu vis mecum esse, volo tecum
Jugiter ego.

Hæc pia prece pro quibus oravit
Spiritus nece statim liberavit :
Oret pro nobis illi supplicamus
Omne per ævum.

Præstet hoc nobis deitas beata
Patris ac Nati, pariterque sancti
Spiritus cujus reboat in omni
Gloria mundo. Amen.

IN PRIMO NOCTURNO.

Ant. Ex regali styrpe nata, mulier hæc tam beata velut sol inter nebulas sic fulsit inter alias.

Ps. Domine Dominus noster.

Ant. Mundo namque senescente et ad finem jam tendente, tanquam stella clarissima hora lucet matutina.

Ps. Cœli enarrant.

Ant. Hæc sancta ab infancia manus misit ad fortia,... inter mundi divitias continens ac delicias.

Ps. Domini est terra.

Ant. Christum valde sitiebat intra portas infantiæ, dum basia porrigebat liminibus ecclesiæ.

Ps. Eructavit cor meum.

Ant. Sicut apis mellificans ex floribus mel colligens, congregabat quotidie cœlestis fructum patriæ.

Ps. Dominus noster.

Ant. Caritate vulnerata, malis virtutum stipata, mactabat carnem propriam Christo placentem hostiam.

Ps. Magnus Dominus.

℣. Diffusa est.

Lectio j.

Fuit in Alemaniæ partibus Turingiæ quædam nobilissima regis Ungariæ filia, nomine Elyzabeth; quæ ab annis puerilibus religiosam ducens vitam, nulli unquam animum dedit voluptati.

℞. Elyzabeth quæ dicitur Dei sui satietas nomen opere complebat, * Dum pauperes satiabat. ℣. Christum enim tantopere satiabat in paupere. Dum.

Lectio ij.

Cum enim esset quinquennis et litteras adhuc ignoraret, jam tamen ex bonæ indolis præsagio frequenter intrans ecclesias et coram altaribus se provolvens, psalterium coram se aperiebat, et tanquam orans junctis manibus legendi desiderium prætendebat.

℞. Elyzabeth jejuniis se mactans ac vigiliis, * Offerebat

quotidie hostiam regi gloriæ. ℣. Non ex pectore alieno, sed ex corpore proprio. Offerebat.

Lectio iij.

Visa est etiam multotiens ab ancillis secum pergentibus quod cum ecclesiam intrandi opportunitatem habere non poterat, ecclesiæ saltem parietibus devota basia porrigebat.

℟. Ornatam monilibus filiam Jerusalem Dominus concupivit, et videntes eam filiæ Sion beatissimam prædicaverunt, dicentes : * Unguentum effusum nomen tuum. ℣. Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato circumdata varietate. Unguentum.

Lectio iiij.

Sic in ætate tenerrima nobilis puellula jam Spiritus sancti gratia illustrata, demonstrabat quod postmodum devota consummavit.

℟. Hæc matrona nobilis, post decessum conjugis sui, * Totum quicquid habuit egenis distribuit. ℣. Nam de dote propria dispersit pauperibus marcarum duo millia diversis temporibus. Totum.

IN SECUNDO NOCTURNO.

Ant. Hæc mariti post obitum, castitatis tenens votum, viri sprevit consortia ac magnatum connubia.

Ps. Benedixisti.

Ant. Hæc est Lya plena prole quæ jam sine carnis mole vero Jacob conjungitur et ab eo diligitur.

Ps. Fundamenta.

Ant. Hic ad modum jam Rachelis Deum videt nunc in cœlis, qui ejus est solatium sempiternumque gaudium.

Ps. Cantate... cantate.

Ant. Ibi Martha non queritur ubi Maria fruitur dulci Jesu colloquio in sanctorum consortio.

Ps. Dominus regit.

Ant. Elyzabeth sponsa Christi quæ per Deum meruisti in cœlesti claritate ejus frui bonitate.

Ps. Cantate... laus ejus.

Ant. Ora cum sanctis omnibus ut nos a pravis actibus emundet Deus gratia quæ tibi dedit gaudia.

Ps. Dominus regnavit; exultet.

℣. Specie tua.

Lectio v.

Hæc igitur cum ad nubiles pervenisset annos, tradiderunt eam parentes ejus cuidam illustrissimo viro duci Turingiæ, nomine Ludovico.

℟. Postremo regis filia assumpta vili tunica, * Caris abjectis vestibus servit pauper pauperibus. ℣. Sequi Christum sic voluit, Christo namque sic placuit. Caris.

Lectio vj.

Qui licet circa secularia ac temporalia sui necessitate principatus intenderet necessario, Dei tamen timorem habens præ

oculis cordis in secreto, ad omnia sane quæ ad Dei spectabant honorem religiosæ sponsæ suæ beatæ Elyzabeth liberam concessit facultatem.

℟. Erat matrona nobilis, totus ignescit juvenis, * Pro quo rogat intenditur, ac repente convertitur. ℣. Pro quo fundit preces pias delet ejus lacivias. Pro.

Lectio vij.

Cum quo siquidem laudabiliter vixit in matrimonio, miro se affectu diligentes, ac dulciter se invicem ad divinum servitium invitantes.

℟. Elyzabeth dum oraret et oculis fixis staret, * In altaris sacra mensa resplenduit lux immensa. ℣. Ibi ostensa sunt ei mira secreta Dei. In.

Lectio viij.

Nam cum beata Elyzabeth sæpius media nocte de lecto ad orationem surgeret, maritus ejus de illius labore sollicitus manu sua manum beatæ Elyzabeth conjugis suæ aliquando sustinebat, rogans eam ne se nimis affligeret.

℟. Vere matronam felicem, vere Dei dilectricem, * Quæ meruit prece pia dulci Jesu præsentia in hac vita visitari ac frequenter consolari. ℣. O quanta Dei gratia refulget hæc mater pia. Quæ.

IN TERTIO NOCTURNO.

Ad Canticum, antiph. Salve rosa pietatis, salve flos Unga-

riæ; salve fulgens marguarita in cœlesti sede sita : roga regem majestatis ut nos salvet hodie, lumen mittens caritatis ac cœlestis gratiæ. *Cant.* Audite me. ℣. Adjuvabit eam.

Lectio ix secundum Matheum.

In illo tempore, dixit Jesus discipulis suis parabolam hanc : Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito. Et reliqua.

Homilia lectionis ejusdem.

Thesaurus iste in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi, aut Deus verbum est qui in carne Christi videtur absconditum, aut sancta est scriptura in quibus reposita est notitia Salvatoris.

℟. Benedictus sit Dominus Deus omnis gratiæ qui coronavit ad portam Paradisi hodie * Pauperculam sed exortam regum ex progenie. ℣. Mulieres opulentæ audite et facite secundum hanc ex divite factam voluntarie. Pauperculam.

Lectio x.

Verum in omnibus processionibus non tanquam ducissa seu nobilis matrona beata Elyzabeth, imo tanquam pauper muliercula in laneis nudis procedens pedibus, in remotis sese locis inter pauperes mulieres abscondebat.

℟. O mirandam mulieris hujus fortitudinem quæ in se vitæ veteris sic ostendit hominem et potestatem aeris * Vertis in

formidinem. ℣. Hic pugnatura stadio mente virum induit, femur cingens gladio. Vertis.

Lectio xj.

Et cum absque manuum suarum labore satis haberet quod pauperibus erogaret; ipsa tamen cum ancillis suis propriis manibus nendo lanam laborabat ac minorum fratrum vestes faciebat et consuebat.

℟. Egens egenis largiens nil sibi retinuit, * Cœleste regnum ambiens hic præsens omne respuit. ℣. Fide grandi, spe secura manum mittit ad futura. Cœleste.

Lectio xij.

Erga pauperes et infirmos tam benignam et tantum benevolam se exhibebat, quod eam omnes matrem appellarent, et cum ea tanquam cum paupere muliere confidenter jocarent.

℟. Cæco nato cui nec sedes erant oculorum instrumenta suos dedit et naturæ Deus reddit. * Per momenta temporum. ℣. Notum hoc spectaculum idem isti, verum Christi renovat miraculum. Per momenta.

IN LAUDES.

Antiphonæ. 1. Christo regnanti laus detur honorque potenti per quem regnat in gloria Elyzabeth mater pia.

2. Deo læti jubilemus, matrem sanctam collaudemus, quæ Jesu Christi gratia cœli gaudet in curia.

3. Deus, ad te vigilavit Elyzabeth, te cupiens ac præter te nil amavit, te Christe semper sitiens.

4. Benedicant creaturæ creatorem suum jure qui Elyzabeth gaudia in cœli confert curia.

5. Laudes Deo persolvamus matrem sanctam venerantes, corda, voces attollamus nos ad laudem excitantes.

Capit. Mulierem fortem.

℟. Famulis se famulam fecit hæc beata, coquinæ squaloribus gaudens deturpata : * Et cor gerens indefessum debiles debilior portat ad secessum. ℣. Sic sedula paupercula lavit istos, istis stravit. Et cor.

Hymnus. Hæc pia, *sicut ad Matut.*

Ad Benedict. ant. O beata sponsa Christi. (V. *versets* 30 *et* 31 *de l'*Hymne *citée plus bas, n°* III.)

Collecta.

Deus qui per Unigenitum tuum viam humilitatis et caritatis posteris sequacibus reliquisti; concede ut sicut ejus vestigiis inhærendo beata Elyzabeth coadhesit : ita jugiter nos tibi per eadem vestigia gradiendo tecum in gloria collectemur. Per.

(*Les antiennes de Prime et de Tierce sont formées par des versets de l'*Hymne *citée plus bas, n°* III.)

AD SEXTAM.

Ant. Habens cœlo fundamentum aurum super et argentum, prudenter ædificat dum pauperes lætificat.

Capit. Multæ filiæ congregaverunt divitias : tu supergressa es universas : fallax gratia et vana pulchritudo. ℣. Specie tua.

Collecta. Deus qui mirabili virtutum fulgore beatam Elyzabeth decorasti, ut in nomine trinitatis deificæ mortuorum suscitatrix magnifica diceretur, concede propitius ut ejus intercedentibus meritis a morte animæ resurgamus. Per.

AD NONAM.

Ant. Deo decantant omnia qui vitam reddit mortuis Elyzabeth suffragiis, et fugat demonia.

Capit. Mulier timens Dominum ipsa laudabitur : date ei de fructu manuum suarum et laudent eam in portis opera ejus. ℣. Adjuvabit.

Collect. Quæsumus, omnipotens Deus, ut sicut beata Elyzabeth humilitatis virtute subnixa, leprosis tam persona nobilis ministret, annonam temporalem propriis manibus largiendo, concedas ut ejus pia intercessione annonam cœlestis gratiæ illabi nostris cordibus sentiamus.

AD VESPERAS.

(*Les antiennes sont tirées de l'*Hymne *n°* III.)

Hymnus. Novum sidus, *sicut in I. vesp.*

Ad Magnif. Audi mater, o beata, audi preces, audi vota, hujus parvi collegii, in hac valle exilii; offer ea sponso tuo, cujus gaudes consortio in cœlesti jam gaudio.

II°.

HYMNE.

(Tiré d'un ancien Bréviaire du diocèse de Wurtzbourg, dans les Mss. des Bollandistes à Bruxelles.)

1.

Hymnum Deo vox jucunda
  Decantat ecclesiæ,
Nam congaudet lætabunda
  Sion mater filiæ,
Ascendenti de profuuda
  Convalle miseriæ.

2.

Quam regali stirpe natam,
  In annis infantiæ
Vir accepit desponsatam
  Indolis eximiæ;
Semper tamen inspiratam
  Voto continentiæ.

3.

Fide, prole, sacramento
  Ratum hoc conjugium

Vero docet argumento,
  Et patrum cœlestium
Vitæ sanctæ succremento
  Attigit consortium.

4.

Lege carnis sic ligata
  Non extinxit spiritum,
Sed implevit fide vota
  Nec relinquit irritum
Quod a Deo mens parata
  Gerebat propositum.

5.

Hæc insignis, hæc beata
  Pauperum nutricia,
Fastu mundi non elata,
  Nec parentum gloria
In se carne trucidata
  Crucifixit vitia.

6.

Aquam eam dum rogavit
  Hostis innocentiæ,
Polum lacte perforavit
  Claro pœnitentiæ,
Et sic sese liberavit
  Virtus patientiæ.

7.

Tandem viro destituta,
Munda mundum exuit,
Christum mente jam induta
Saccum carni consuit,
Et in tempus hæc statuta
Sic lampas emicuit

8.

Veras censu paupertatis
Redimens divitias,
De thesauro pietatis
Fudit auri copias,
Et multorum egestatis
Supplevit inopias.

9.

Fecit opus fuso cibi
Quærens alimoniam,
Et vilescens ipsa sibi
Sprevit ignominiam
Sciens soli Christe tibi
Recte dari gloriam.

10.

Gloria sit Jesu bone
Tibi nunc et jugiter,

Qui certantes in agone
  Adjuvas fideliter,
Et mercedem das coronæ
  Vincenti viriliter.

III°.

HYMNE.

(Tiré d'un Antiphonaire du quinzième siècle, à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles; se trouve aussi dans les Mss. Bollandistes, ibidem. Il est cité dans le Thesaurus novus de Sanctis, Norimbergiæ, 1487, et reproduit en grande partie dans l'ancien Bréviaire des Dominicains, Venise, 1538; il y forme les antiennes et les répons de l'office spécial de sainte Élisabeth, de même que dans plusieurs des offices du Bréviaire manuscrit, n° 1.)[1].

1.

Lætare Germania,
  Claro felix germine
Nascenti Elyzabet
  Ex regali semine.

2.

Quæ nexu conjugii
  Data viro socia,
Suave jugum Domini
  Tulit ab infantia.

[1] M. Ranke, professeur de théologie à l'université de Marbourg, a découvert dans un *Antiphonarium Fuldense* du quatorzième siècle une version plus correcte de cet hymne, avec une *notation musicale*, du plus haut intérêt pour l'histoire de la musique, qu'il se propose de publier.

3.

Apta tandem viro votis,
Sicut crevit viribus
Ita piis et devotis
Crevit virtutibus.

4.

Sic fulgebat in aspectu
Exculta decentius,
Paupertatem in affectu
Colebat attentius.

5.

Quanto se deprimebat
Humilis nobilitas
Tanto magis elucebat
Nobilis humilitas.

6.

Cœli fulgens solio,
Solis amicta pallio,
Inter astra gloriæ
Novum sydus gratiæ,
Elyzabet perfidiæ
Tenebras retundit,
Et lucem lætitiæ,
Mœstis lapsis veniæ
Gaudium refundit.

7.

Hujus ortu sideris
Redit ægris sanitas,
Et læsi calamitas
Aeris recedit.

8.

Gaude cœlum, terra plaude
Dies adest digna laude
Plena dies gloria,
Qua Elysabet antiquum
Castitatis inimicum
Elisit victoria.

9.

Pia mater et matrona,
Tuis sacris precibus
Interventrix et patrona
Sis pro nobis omnibus.

10.

Regi Deo jubilantes,
Per laudum insignia
Exultemus venerantes
Elysabet solemnia.

11.

Ex ore infantium
Laudem Deo perficit,

Infantes egentium
  Dum quasi nutrix reficit.

12.

A calore caritatis
  Calefacti pauperes,
Juxta prunas nuditatis
  Lætantur immemores.

13.

Inquinari manus sorde
  Reputans delicias,
Infirmorum mundo corde
  Tractat immunditias.

14.

De paupertatis palea
  Dum quasi granum germinat
Elysabet insignis hæreses ab area
  Fidei disterminat

15.

Meritis et signis.
  Aures surdis reserat,
Cæcis visum reparat
  Et claudis incessum.

16.

Ista regis filia
Hæc contemptibilia
Mundi non elegit,
Sed se ipsa fortior,
Se seque sublimior
Se sibi subegit,

17.

Spiritum jejunio
Carnem sub cilicio
Jugiter castigans.
O mirandam mulieris
Hujus fortitudinem!

18.

Quæ in se vitæ veteris
Sic occidit hominem,
Et potestatem aeris
Vertit in formidinem.

19.

Hoc pugnatura stadio
Mente virum induit,
Femur cingens gladio.
Ab intus regis filiæ

Omnis decor et gloria : nil foris
  Appetit laudis ac honoris.

20.

Omnium refugio
  Fortiter adhæret
Dum viri solatio
  Vidua careret.

21.

Habens cœlo fundamentum
Aurum super et argentum
  Gaudentes ædificat
  Dum pauperes lætificat.

22.

Aspernata sæculum,
  Generosi sanguinis
Parvi pendit titulum,
    Apprehendens enim fusum
    Manuum consilio
Victus quærit usum :
In gazophylacio
  Vidua cum vidua
Totum mittens pretium.

23.

Egens egenis largiens
  Nihil sibi retinuit,

Cœlesta regna ambiens
Hoc præsens omne respuit.

24.

Fide grandis, spe secura
Manum mittit ad futura :
Cæco nato cui non sedes erant oculorum
Instrumentum lucis dedit,
Et naturæ decus reddit
Per momenta temporum.

25.

Novum hoc spectaculum
Idem isti vetus Christi
Renovat miraculum :
Deo decantent omnia
Qui vitam reddit mortuis
Elysabeth suffragiis
Et fugat dæmonia.

26.

Juste lux orta gratiæ
Late spargens radium,
Rectis corde studium
Ingerit lætitiæ.

27.

Deus palam omnibus
Revelans justitiam,

Salutarem gentibus
  Per hanc infudit gratiam.

28.

Famulis se famulam
  Fecit hæc beata ;
Coquinæ squaloribus
  Gaudet deturpata.

29.

Sic cor gerens indefessum
  Debiles debilior
  Portat ad secessus :
Sic sedula paupercula
Lavat istos, illis stravit.

30.

Haman in patibulo
  Cum Hester appendit,
Holofernis dexteram
  In caput extendit,
Et suum periculo
  Populum defendit.
Manum mittens ad fortia
  Sic vicit innocentia.

31.

Dominus Elysabet
  Induit decore,

Cujus nunc parata est
  Sedes in honore,
Deo cum lætitia serviens puella
  Sui magistri manibus
Sustinet flagella.

32.

Hæc ad Deum sitiens
  Et currens in siti,
Carnis desideriis
  Didicit reniti.

33.

Domo rebus dum ablatis
  Mendicat hospitium,
In camino paupertatis
  Benedixit Dominum.

34.

O lampas Ecclesiæ
  Rivos profundens olei,
Medicina gratiæ,
  Nutrimentum fidei!

35.

Tutelam præstans pavidis,
  Calorem minus fervidis,
  Languidis medelam.

36.

Tu Dei saturitas,
Oliva fructifera
Cujus lucet puritas
Et resplendent opera.

37.

In tantis virtutibus
Famulæ fidelis,
Laudet omnis spiritus
Dominum de cœlis.

38.

O beata sponsa Christi,
Elysabeth quæ meruisti
Apud Regem angelorum
Suscitatrix mortuorum
Fieri quam plurium.

39.

Felix tui depressio
Superbis fit repressio
Et robur humilium.
Tu pro nobis mater pia
Roga Regem omnium
Ut post hoc exilium
Nobis det vera gaudia.

IVº.

OFFICE DE SAINTE ÉLISABETH D'APRÈS LE BRÉVIAIRE MOZARABE.

(Dans l'appendice du *Breviarium Gothico-Hispanum*, publié par le cardinal Ximenès en 1502, on trouve, à la page 21, l'office suivant de notre Sainte. Nous le reproduisons, en complétant les renvois du Propre d'après le Commun des Saintes Femmes, au même Bréviaire. Nous avons suivi le texte donné par M. Migne, au tome LXXXVI de sa Patrologie, en le revoyant d'après un exemplaire du *Breviarium secundum regulas B. Hysidori*, imprimé sur vélin (Tolède, 1502), qui nous a été communiqué à la Bibliothèque du *British Museum* de Londres.)

AD VESPERUM.

Lauda. Confessionem et decorem induisti : P. Amictus sicut lumen vestimentum. ℣. Confessio et spes in conspectu ejus : sanctitas et magnificentia in sanctitate ejus.

Sono. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : narrabo mirabilia tua. Alleluia. ℣. Lætabor et exultabo in te, Domine : psallam nomini tuo, Altissime. Alleluia.

Antiphona. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : P. In concilio justorum et congregatione. ℣. Adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo.

Lauda. Confitebor tibi, Domine Rex. Alleluia : P. Et collaudabo Deum salvatorem meum. Alleluia, alleluia. ℣. In conspectu Angelorum psallam tibi : adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo.

Hymnus.

Novum sydus emicuit,
Error vetus conticuit,
Novo splendore rutilat.
Plebs novas laudes jubilat.

In cujus nunc præconia
Linguam solvet Ecclesia,
Novi præconis gloriam
Promat, sperando veniam.

Dies solemnis agitur,
Dies salutis colitur,
Dies, quo spes promittitur,
Hac attestante, redditur.

Ergo, tu Dei famula,
Elisabeth, per sæcula
Christo conregnans, veniam
Nobis poscas, et gratiam.

Deo Patri sit gloria,
Ejusque soli Filio,
Cum Spiritu Paraclito,
Et nunc, et in perpetuum.
Amen.

Supplicatio. Oremus Redemptorem mundi Dominum nostrum Jesum Christum, cum omni supplicatione rogemus; ut per intercessionem sanctæ Elisabeth remissionem peccatorum, et pacem nobis donare dignetur. ℟. Præsta, æterne omnipotens Deus.

Capitula. Domine Jesu Christe, æterne, omnipotens, a quo bonum omne exoritur, et meliori cursu progreditur : qui fidem roboras Confessorum, præsta tolerantiæ donum, dum sævit acerbitas persequentium : omnipotentiam tuam, Domine, poscimus, ut preces nostras dignanter adtendas, et clementer accipias, quas in honorem fundimus beatæ Elisabeth : ut cooperante misericordia tua, quod fide postulant, indubitanter obtineant : et ab omnibus absoluti delictis, cœleste regnum sine fide possideant.

Pater noster.

Liberati a malo, confirmati semper in bono tibi servire mereamur Deo, ac Domino nostro. Pone, Domine, finem peccatis nostris : da gaudium tribulatis : præbe redemptionem captivis : sanitatem infirmis : requiemque defunctis. Concede pacem et securitatem in omnibus diebus nostris : frange audaciam inimicorum nostrorum : exaudi, Deus, orationem servorum tuorum omnium fidelium christianorum in hoc die et in omni tempore. Per Dominum...

Benedictio. Christus Dominus, qui beatissimam Elisabeth se digne coram hominibus confiteri fecit in terris, confiteatur vos coram Patre suo, qui est in cœlis. ℟. Amen. Et qui in ore suo accepta sibi confessionis contulit cantica, ipse confessionem vestram remunerandam suscipiat. ℟. Amen. Ut exemplo beatæ Elisabeth confitendo et laudando nomen Jesu Christi

in sæculum, participes ejus, quem confessi estis, mereamini esse in cœlo. ℟ Amen.

Per misericordiam ipsius Dei nostri.

Lauda. Germinabunt ossa tua quasi salices. Alleluia. P. Juxta fluentes aquas. Alleluia, alleluia. ℣. Et erit tanquam lignum, quod transplantatum est.

Oratio. Deus qui beatissimæ Elisabeth confessionem acceptans, ita omnia verba oris ejus plenissime exaudisti, ut participem eam efficeres regni tui, quo in conspectu Angelorum tibi psalleret; accipe nunc per eam confessionis nostræ votum, qui illam produxisti ad præmium; et qui illam per confessionem voluisti esse beatam, nos post lapsum in hoc mundo, demum ad æternam coronandos pertrahas patriam. ℟. Amen.

AD MATUTINUM.

Antiphona. Labia mea aperies, et os meum annuntiabit laudem tuam. *Psalmus* L.

Oratio. Laudet te, Domine, lingua nostra, annuntiando justitias tuas : et exultent labia nostra præconio veritatis, ut non dissolvantur vaniloquio falsitatis : ut qui tibi confitendo, remissis criminibus, in te exultamus; in congregatione justorum, sacro agmine decantantes, vitæ beatæ efficiamur heredes. ℟. Amen.

Antiphona. Confitebor tibi in populis, Domine : psalmum dicam nomini tuo inter gentes. ℣. O Domine, ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ.

Oratio. Deus Dei Filius, quem sancta Elisabeth, in toto corde confessa, nomen tuum honorificando, perducta est ad

coronam; da in ore nostro confessionem, quæ nos expurget a crimine: ut quicquid in tuæ laudis honore depromimus, in lucro nobis prodesse æterni muncris sentiamus. ℟. Amen.

Antiphona. Confitebor Domino nimis in ore meo : P. Et in medio multorum laudabo eum. ℣. Quoniam astitit a dextris pauperis, ut salvam faceret a persequentibus animam meam.

Oratio. Beatam satis, Domine, Elisabeth esse fecisti : quæ in toto corde suo tibi confessa, in concilio justorum, et congregatione probatur esse conspicua : da ergo nos meritis ejusdem, ut confessione simpliciori mundari a crimine, et sanctorum mereamur congregationi, et cœtibus interesse. ℟. Amen.

Antiphona. In pace dormiam et requiescam : P. Quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me. ℣. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : narrabo omnia mirabilia tua.

Oratio. Deus, qui beatissimæ Elisabeth confessionem acceptans, ita omnia verba oris ejus plenissime exaudisti, ut participem eam efficeres regni tui, quo in conspectu Angelorum tibi psalleret, accipe nunc per eam confessionis nostræ votum, qui illam produxisti ad præmium; et qui illam per confessionem voluisti esse beatam, nos post lapsum in hoc mündo, demum ad æternam coronandos pertrahas patriam. ℟. Amen.

℟. Confitebor Domino nimis in ore meo : et in medio multorum laudabo eum. Quoniam astitit a dextris mihi, P. Ut salvam faceret a persequentibus animam meam. ℣. Quoniam abscondit me in tabernaculo suo : in die malorum protexit me.

Oratio. Exurge, gloria nostra, Deus : et eripe ab hoste captivos, atque pro quibus magnificatus es usque ad cœlos, hos in te confidentes intuere placatus; et ipse da in tribulatione auxilium, qui nostræ salutis es complementum. Confessoris tuæ itaque beatæ Elisabeth sic nos tuere subsidio : ne, nostro exigente merito, tradamur in infernum; sicque remunera præmio, ut confitentes perducas in cœlum. ℟. Amen.

Per.

IN LAUDIBUS.

Ad Canticum. Antiphona. Confitebor tibi, Domine, quia liberasti me a rugientibus, paratis ad escam, et de manu quærentium animam meam. *Canticum.* Confitebor tibi, Domine Rex. *Canticum Ecclesiastici* (cap. LI).

Oratio. Ineffabilis bonitatis auctor, et Domine, qui beatissimæ Elisabeth linguam imples confessione, et cordis remuneras charitatem; dona nobis ejus meritis, ut tuum confitentes nomen in terris, pacem habeamus in diebus nostris. ℟. Amen.

Ad Benedictus. Antiphona. Filia Sion, benedic Domino Deo excelso in omni benedictione, et laude.

Canticum. Benedictus es, Domine.

Sono. In conspectu Angelorum psallam tibi, Domine, Alleluia : adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor tibi, Domine. Alleluia. *Psalmus* CXLVIII.

Prophetia. Mulierem fortem quis inveniet? *Proverbia Salomonis* (cap. XXXI).

Hymnus.

Nunc cunctorum vox jocunda
Decantet Ecclesiæ :
Nam congaudet lætabunda
Sion mater, filia
Ascendente de profunda
Convalle miseriæ.

Quam regali stirpe natam
In annis infantiæ,
Vir accepit desponsatam
Indolis eximiæ ;
Super tamen inspiratam
Voto continentiæ.

Fide, prole, sacramento,
Ratum hoc conjugium
Vero docet argumento :
Quod patrum cœlestium,
Vitæ sanctæ succremento,
Attigit consortium :

Lege carnis non extinxit (?)
In se fortem spiritum ;
Sed implevit fide, voto ;
Nec reliquit irritum,
Quod a Deo mens peracta,
Gerebat propositum.

Hæc insignis, hæc beata,
Pauperum solatium,
Fastu mundi non elata,
Nec patrum nobilium,
In se carne trucidata,
Crucifixit vitium.

Innocentem conservavit
Doctor innocentiæ,
Quam se diu perforavit
Clavis pœnitentiæ :
Passionem consummavit.
Cruce patientiæ.

Feras sensu paupertatis
Redimens delicias,
De thesauro pietatis
Fudit auri copias,
Et multorum egestatis
Supplevit inopias.

Fecit opus, fuso sibi
Quærens alimoniam,
Et vilescens ipsa sibi,
Sprevit ignominiam :
Sciens soli, Christe, tibi
Recte dare gloriam.

Gloria sit tibi, bone
Christe nunc, et jugiter :

Qui certantes in agone
Adjuvas fideliter,
Et mercedem das coronæ
Vincenti viriliter.
Amen [1].

Supplicatio. Oremus Redemptorem mundi Dominum nostrum Jesum Christum. *Require in Vesperis præcedentibus.*

Capitula. Gloriose, ac misericors Domine, qui beatæ Elisabeth tibi nimis in ore suo confiteri dedisti, teque in medio justorum, ejus confessione laudari voluisti, ut eam, et in terris confitentem, et in consilio Sanctorum glorificaus, faceres exultantem : exposcimus tui muneris donum, ut ejus precibus tribuas nobis a peccati contagione purgari, ab ardoribus perpetuis erui, et gloriæ tuæ beatitudinem consequi.

Pater noster. Et ne nos. Liberati a malo. (Voy. p. 283.)

Lauda. Germinabunt ossa tua. *Benedictio.* Christus Dominus, qui. *Require in Vesperis præcedentibus.*

[1] On voit que cette hymne est, avec quelques variantes, la même que nous avons donnée plus haut, p. 268, tirée de l'ancien Bréviaire de Wurtzbourg.

V°.

MESSE DE SAINTE ÉLISABETH.

(Dans le Missel des Prémontrés, imprimé à Paris, 1530.)

Introït.

Gaudeamus omnes in Domino diem festum celebrantes sub honore Elysabeth electæ : de cujus solemnitate gaudent angeli et collaudant Filium Dei.

Collecte[1].

Tuorum corda fidelium, Deus miserator, illustra, et B. Elysabeth precibus gloriosis fac nos prospera mundi despicere et cœlesti semper consolatione gaudere.

Prose.

Decorata novo flore,
Christum mente, votis, ore,
Collaudet Ecclesia.

Nova nobis lux illuxit,
Nova stella quam produxit
Nobilis Hungaria.

[1] C'est celle du Missel romain.

Elysabeth stirps regalis,
Victis hujus mundi malis,
Migravit ad gaudia.

Illa quondam habens ratum
Velle patris et mandatum,
Contraxit sponsalia.

Viro semper sic servivit
Quod plus Christum concupivit
Quam carnis commercia.

Hoc defuncto, tamen dote
Spoliata, liti motæ
Cessit vendens omnia.

Ægros inde procuravit,
Nudis vestes erogavit
Quasi Dorcas altera.

Nocte stratum flens rigavit,
Ejus carnem maceravit
Vestis pilis aspera.

Vitæ cursum sic peregit
Quod cum Christo modo degit
In æterna gloria.

Pro qua Christus condescendit
Nobis quibus nunc impendit
Multa beneficia.

Deo sit igitur,
Quo duce regitur
Præsens Ecclesia,
Laus, honor, virtus et gloria.

Secrète.

Munera, Domine, nostræ devotionis offerimus : ut tibi grata et nobis salutaria beatæ Elysabeth pia supplicatione reddantur. Per, etc.

Postcommunion.

Quæsumus, omnipotens Deus, ut quos salutaris dignatus es erudire mysteriis, beatæ Elysabeth intercessio gloriosa cœlestibus reficiat alimentis. Per Dominum, etc.

VI°.

OFFICE DE SAINTE ÉLISABETH.

(Dans un Bréviaire dominicain imprimé à Venise, 1538, in-4°.

Hymne des premières Vêpres.

Gaude, felix Ungaria,
Gaude de Christi munere,
Laudes in voce varia
Corde promas et opere.

Elysabeth sanctissima
De te nascendo prodiit,
Rite detestans infima,
Cœleste regnum petiit.

Terreni regis filia
Regi cœlesti placuit;
Electum super millia
Quærens invenit, tenuit.

Conjuncta cœli civibus
Vitæ potatur flumine,
Divinis vacans laudibus
Lumen videt in lumine.

Sit laus Patri cum Filio
Sancto simul Paracleto
Quod nos purgatos vitio
Regno collocet cœlico.

Antienne du premier Nocturne.

A calore caritatis
Calefacti pauperes,
Juxta prunas, nuditatis
Lætantur immemores.

(Les autres antiennes sont, comme celles-ci, composées des stances de l'hymne déjà imprimée, n° III.)

Hymne de Laudes.

Læta stupet Thuringia,
  Fractis naturæ regulis,
Dum per sanctæ suffragia
  Miranda fiunt sæculis.
Vita defunctis redditur,
  Ægris confertur sanitas,
Claudus directe graditur,
  Cæcos illustrat charitas.
Hanc ergo dignis laudibus
  Nostra collaudet concio :
Quæ nos perfusis precibus
  Dei commendet Filio.

Antienne de Magnificat.

Exultet vox Ecclesiæ,
Nam caput superbiæ
Elysabeth contrivit hodie :
Quæ non exaudivit
  Vocem exactoris :
  Cujus intercessio
  Nos ab hoc exilio
  Revertentes societ
  Angelorum choris.

VII°.

DE SANCTA ELYSABETH VIDUA, PROSA.

(Dans l'Elucidatorium Ecclesiasticum de Clichtovæus, lib. IV, ed. 1548.)

1.

Gaude Sion [1] quod egressus
A te decor et depressus
Tui nitor speculi

2.

Rediviva luce redit :
O et alpha quod accedit
Jam in fine sæculi.

3.

Poma prima primitivos
Deus sanctos adhuc vivos
Vidit in cacumine.

4.

Ut extremos addat primis
Quamvis stantes nos in imis
Suo visit lumine.

[1] Selon le commentateur, on félicite l'Église, sous le nom de Sion, de ce que de nouveaux saints viennent lui rendre tout l'éclat des premiers siècles.

5.

Sed præ multis te respexit;
Odor tuus hunc allexit
Et saporis puritas.

6.

Ut de regum ramis nata
Juste vere sis vocata
Tu Dei saturitas.

7.

Gaudent astra matutina,
Quod in hora vespertina
Ortu novi sideris,

8.

Cœli sidus illustratur,
In quo terræ designatur
Novi signum fœderis.

9.

Vere sidus tu præclarum
Quod a sole differt parum,
Et luna lucidius.

10.

Tu quod sole sis amicta
Carne probat hic relicta
Lucis tuæ radius.

11.

O quam dignis luce signis !
Vasa [1] rapis a malignis
Possessa dæmoniis.

12.

Lepros mundas labe tactos,
Claudos ponis et contractos
In pedum officiis.

13.

Quod negatum est naturæ
Tu virtutis agis jure
Et potes ex gratia.

14.

Vita functos tu reducis
Cæcis reddis membra lucis,
Et membrorum spatia [2].

15.

Eia mater, nos agnosce,
Libro vitæ nos deposce
Cum electis inseri.

[1] Ce mot doit signifier les corps des hommes.

[2] Cette stance fait allusion au miracle où elle donna des prunelles à l'aveugle qui n'en avait point, et lui rendit ainsi la vue et l'organe de la vue.

16.

Ut consortes tuæ sortis,
Et a pœnis et a portis
Eruamur inferi. Amen.

Selon Rebhahn, *Hist. Ecclesiæ Isenacens.* MS., la première prose en l'honneur d'Élisabeth commençait par ces deux dernières stances.

VIII°.

PROSE DE SAINTE ÉLISABETH.

(Tirée du Missel franciscain de 1618.)

Concinat Ecclesia,
Celebri memoria
Elysabeth hodie.

Quæ in cœli curia
Coronatur gloria,
Stirps regis Ungariæ.

Pro Francisci chordula,
Mantello, tunicula,
Purpuram deposuit.

Tandem magisterio
Multis facta lectio
Stella mundo claruit.

Leprosis obsequio,
Languidis suffragio,
Mœstis fit in gaudium.

Pauperum refectio
Fuit in hospitio,
Cunctis patens ostium.

Hospitalis Domina,
In tuorum agmina
Nos hospites elige.

Nostra dele crimina,
Et ad cœli culmina
Pedes nostros dirige. Amen.

IX°.

LITANIES DE SAINTE ÉLISABETH.

(Ces litanies sont celles dont se servent aujourd'hui les religieuses du couvent de Sainte-Élisabeth, du Tiers-Ordre de Saint-François, à Lyon.)

Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.

Christe audi nos.

Christe exaudi nos.

Pater de cœlis, Deus. Miserere nobis.

Fili, redemptor mundi, Deus. Miserere nobis.

Spiritus sancte, Deus. Miserere nobis.

Sancta Trinitas, unus Deus. Miserere nobis.

Sancta Maria, mater misericordiæ. Ora pro nobis.

Sancta Elisabeth, mater pauperum. Ora pro nobis.

Sancta Elisabeth, Deum timens ab infantia.

Sancta Elisabeth, Dei cultrix ferventissima.

Sancta Elisabeth, dilecto Jesu discipulo devota.

Sancta Elisabeth, beati Francisci imitatrix.

Sancta Elisabeth, genere et fide nobilissima.

Sancta Elisabeth, omnibus pietatis officiis dedita.

Sancta Elisabeth, in oratione et contemplatione pernoctans.

Sancta Elisabeth, divinis visionibus sæpius consolata.

Sancta Elisabeth, Deo et hominibus amabilis.

Sancta Elisabeth, mundi contemptrix admirabilis.

Sancta Elisabeth, paupertatis, castitatis et obedientiæ exemplar.

Sancta Elisabeth, conjugatorum solatium.

Sancta Elisabeth, viduarum speculum.

Sancta Elisabeth, pœnitentiæ et humilitatis norma.

Sancta Elisabeth, mirabili mansuetudine prædita.

Sancta Elisabeth, regiæ patris domus delicias aspernata.

Sancta Elisabeth, Crucis Christi amatrix.

Sancta Elisabeth, piarum mulierum lumen.

Sancta Elisabeth, misericordiæ operibus perpetuo intenta.

Sancta Elisabeth, orphanorum nutrix.

Sancta Elisabeth, omnium desolationum consolatrix. Ora pro nobis.

Sancta Elisabeth, facultates omnes pauperibus elargita.

Sancta Elisabeth, a subditis injuriis et contumeliis affecta.

Sancta Elisabeth, propinquorum ope destituta.

Sancta Elisabeth, in adversis patientissima.

Sancta Elisabeth, lanam et linum pro pauperibus vestiendis operata.

Sancta Elisabeth, peregrinorum et infirmorum hospita.

Sancta Elisabeth, egenorum omnium sublevatrix.

Sancta Elisabeth, dæmonibus formidabilis.

Sancta Elisabeth, perfectionis spiritualis exemplum.

Sancta Elisabeth, vanis et dissolutis conversionem a Domino impetrans.

Sancta Elisabeth, Angelorum concertum in transitu audiens.

Sancta Elisabeth, in vita et in morte miraculis conspicua.

Sancta Elisabeth, devotis tuis misericorditer subveniens.

Sancta Elisabeth, æterna beatitudine perfruens.

Sancta Elisabeth, patrona nostra dulcissima.

Agnus Dei, etc. Parce.

Agnus Dei, etc. Exaudi.

Agnus Dei, etc. Miserere.

℣. Ora pro nobis, Beata Mater Elisabeth.

℟. Ut digni, etc.

Oraison.

Tuorum corda fidelium, Deus miserator, illustra; et Beatæ Elisabeth precibus gloriosis, fac nos prospera mundi despi-

cere, et cœlesti semper consolatione gaudere. Per Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum. Qui tecum vivit, etc.

Pour satisfaire à la curiosité de ceux d'entre nos lecteurs qui comprendraient l'ancien allemand, nous avons cru devoir publier ici quelques-unes des prières et des cantiques en l'honneur de sainte Élisabeth et de son mari, qui se trouvent dans le manuscrit allemand de la Bibliothèque de Cassel, écrit en 1492 par Jean de Mülhausen, prêtre.

EYN GUT GEBEN VON SENTE ELYSABETH.

Elysabeth milde furstyn,
Des kœniges aller kœnnige dyneryn,
Du hast vorsmehet gantz und gar
Der welde richtum, das ist war,
Und ouch alle wollust dar zcu.
Durch den wurdigen namen Jesu
Mit dem du dich hattest verbunden;
Des hastu nu frœyde funden.
Ihn aus dine hülfe flissiglich
Des betten wir mit ynnickeit dich.
Erwirb uns lyde unde ruwe
Unde mach uns von sunden nuwe.
Gote hat an dir genuget,
Und hat das meistiglich vorfugin,

Das du bist in der schonde leger gantz,
Unde obertredest der sonnen glantz.
Mach fussen yn Gott unsre gedancken,
Das sy nummer von yme gewanken
Tryb von uns alle schedelickeit,
Unde bewyse uns dyne hülfe breit
In der zeit wan uns besliecht der tod
So hilf uns uss alles nod,
Unde stiess zcu die helle pfortin
Mit diner bette unde ynningen wortin,
Das wir mit froudin so schone
Al obin in dem obersten throne
Bey dir mœgen werdin funden,
Wen uns dy seele geht us unserm munde.

Collecta.

O du allmæchtiger Got,
Unde eyn gebyter der gebot
Der du hast zu unserm fromen
Elysabet lassen komen,
Unde werdichlich werde gebore
Von koniglichen geschlechte zcware,
Unde hast sy bestetiget sunderlich,
Mit guter wandelunge sicherlich,
Unde hast yr vorwar nicht vorgessin
Der abint spyse mit dir zcu essin
Obir dyme kœniglichen tysche,
Das sy darme hat zcumale gewysze :

Wir betin dich gar ynnichlich süsse;
Vorlieh uns das wy ir nachvolgin mussin,
In allen gotlichen geberdin
Unde an der seele mogen werdin
Frohlich, selig und riche,
Wan der tod uns wel ersliche,
Czu besitzen dy stad an frist
Do sy werlich heuer komen ist. Amen.

EYN ANDER GEBET DEME HEILIGEN UND SELIGEN LUDEWIGE.

O du herschende kœnig der hymmlischen Ritterschaft, Jhesu du alleredelster hussvater, uss allerbegerlicheheit myner secle grusse ich dich, unde dy hochwurdigen jungfrowin Mariam dine mutter, unde ouch dyssen heilgen fursten Ludewigen, dinen knecht, mit allem hymmelischen gesinde; betende vormittelst yren gebethin das ich moge erquicket wurde zu allen engistin mynes corpers unde auch der secle. Amen.

Collecta.

O Got der du hast erhœet mit der ere der ewigheit den heyligen furstin Ludewig, lantgrafin yn Düringin, ehelichen gemahl der heiligin frowin Elyzabeth, als wie das ane zcweyfel glauben : verlich uns gnaedeglichn das wie dorch synen vordienst unde bete von allen obel unde sorfaltigin engistin erlorst mogen werde. Unde das wir mogen virdynen zcu kommen zcu der ewigen froude durch dich U. H. J. C., etc.

Dans le magnifique Bréviaire manuscrit dit de Grimani, du quinzième siècle, à la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, il y a un office spécial de sainte Élisabeth, orné d'une délicieuse miniature par Hemling, qui la représente distribuant des aumônes à deux pauvres, tandis qu'un ange qui plane sur sa tête la couronne.

A l'abbaye des Bénédictines de N.-D.-des-Chazes en Auvergne, la fête de sainte Élisabeth était célébrée avec une solennité particulière. « Ce jour-là, » dit le livre prébendère de 1462, « chaque dame de l'abbaye prend, à raison de la « fête, une livre de veau et de porc frais, un morceau d'an« douille, deux doigts de saucisse, la moitié d'une poule, et « de la moutarde; une pinte de vin à dîner, et une chopine « à souper. » Dque Branche, *l'Auvergne au moyen âge*, p. 315.

IX

MONUMENTS DE SAINTE ÉLISABETH.

Nous désirons réunir sous ce titre toutes les indications que nous avons pu recueillir dans le cours de nos recherches et de nos voyages à l'intention de notre chère Sainte, relativement aux églises et fondations diverses élevées en son honneur, ainsi qu'aux œuvres d'art qui lui ont été consacrées. Nous sommes assurément bien loin d'avoir pu connaître tout ce qui existe encore, et nous ne prétendons donner ici que le résultat de nos observations personnelles pendant quelques années de voyages et de recherches.

Afin de présenter au lecteur catholique un résumé complet de tout ce qui, à notre connaissance du moins, rappelle d'une manière sensible le souvenir d'Élisabeth, nous commencerons par répéter l'énumération de ses reliques et des objets qui lui ont appartenu, tels qu'ils sont aujourd'hui dispersés de par le monde.

§ I. RELIQUES DE LA SAINTE ET OBJETS QUI LUI ONT APPARTENU.

On voit à :

Besançon. A l'hôpital Saint-Jacques, son crâne presque entier.

Prague. A la métropole de Saint-Vit, un os de son bras, une dent et une portion de son crâne, qui y furent apportés dès 1232, selon Pessina, cité par Pray.

Vienne. A la métropole de Saint-Étienne, une relique placée dans le trésor par l'évêque Philippe-Frédéric, comte de Breuner.

Au couvent des Clarisses, une portion du corps, extraite de sa châsse de Marbourg en 1588 par l'archiduc Maximilien d'Autriche, grand maître de l'Ordre Teutonique, et donnée par lui à sa sœur Élisabeth d'Autriche, venue de France. Celle-ci les déposa au couvent des Clarisses de Vienne, ainsi que le prouve un diplôme de l'archiduc, du 14 janvier 1609[1].

Breslau. Une portion de son crâne;

Le bâton sur lequel elle s'appuyait en descendant de la Wartbourg : il est en bois noir, enchâssé d'argent : des

[1] Pray. Dissert. prævia. § xi.

bandes d'argent en spirale contiennent un récit abrégé de sa vie et la généalogie de ses descendants. Il est représenté dans une gravure de la collection de M. Guénébault.

Bogota, dans l'Amérique méridionale. Une portion de son crâne, donnée en 1572 par la reine d'Espagne Anne d'Autriche, quatrième femme de Philippe II, à Fray Luis Zapata de Cardenas, second archevêque de Santa-Fé de Bogota, lequel, en 1572, transporta la précieuse relique dans son église métropolitaine, où elle existe encore. L'archidiocèse de Bogota a pour patronne principale sainte Élisabeth. Nous devons ces détails à la bienveillance de Mgr Manuel-Joseph Mosquera, archevêque de Bogota, confesseur de la foi, exilé par les persécuteurs de la liberté de l'Église, et mort dans l'exil, à Marseille, en 1853.

Altenberg, abbaye supprimée, près Wetzlar, appartenant au prince de Solms : dans l'église encore conservée, on voit un fragment de l'avant-bras droit, dans un reliquaire sur le maître-autel.

Sayn, près de Coblentz, château des princes de Sayn-Wittgenstein. Dans la chapelle, l'os du bras droit de la Sainte, moins le quart inférieur, provenant de l'abbaye d'Altenberg; la dernière abbesse, madame de Bode, lors de la sécularisation en 1803, l'emporta, et en fit don au comte de Boos-Waldeck, qui l'a cédé à la princesse Léonille de Wittgenstein en 1851.

Coblentz. Au couvent des sœurs de Saint-Charles, portion

de la chemise que la chère Sainte a teinte de son sang en se donnant la discipline, ayant la même origine que la relique de Sayn.

Braunfels. Au château du prince de Solms, 1° l'anneau de noces de la Sainte, renfermant un grenat et rompu par le milieu, selon la tradition, au moment où le duc son mari mourait loin d'elle à la croisade : v. t. I, p. 367, note 3;

2° Une chasuble en velours rouge, faite avec une robe de la Sainte, et où l'on voit les lions des armes de Thuringe brodés sur la partie postérieure;

3° L'aiguière d'argent avec laquelle elle versait à boire aux pauvres, avec cette inscription sur le couvercle : *Cantharus sanctæ Elisabethæ;*

4° Sa chaise, aux armes de Hesse, d'une antiquité assez suspecte, et sa table.

Andechs. Sa robe de noces et le reliquaire qu'elle portait toujours sur elle.

Tongres. Son voile.

Erfurt. Son verre.

Marbourg. Une tapisserie brodée par elle, représentant l'histoire de l'Enfant prodigue.

Hall et Vilvorde. Deux images miraculeuses de la sainte.

Vierge, qui lui ont appartenu, et qui ont été apportées en Belgique par sa fille Sophie, duchesse de Brabant.

ALSENBERGHE près Bruxelles. Une autre image de la sainte Vierge, qui aurait été apportée en Belgique par la Sainte elle-même, selon une tradition locale qui ne s'accorde avec aucun des faits constatés de la vie d'Élisabeth. L'église où se trouve cette image est, comme celle de Hall, d'un beau style ogival.

Une autre bague de la Sainte était conservée dans le musée de Gotha. Le duc Ernest le Pieux, quoique protestant, y attachait le plus grand prix, et regardait cette relique comme l'égide de sa maison. Elle a disparu depuis quelques années.

Son livre d'heures et sa ceinture étaient autrefois au couvent de Saint-Nicolas à Eisenach : selon Paullini, auteur des annales d'Eisenach (1698, p. 42), ces objets précieux furent vendus à un Italien nommé Gaspard Gerandini, marchand à Nüremberg, qui les emporta en Italie. Gori, dans son *Thesaurus veter. Diptychorum*, t. III, p. 116, représente la couverture sculptée d'un psautier donné par la Sainte à l'église de Frioul, unie au patriarcat d'Aquilée, dont son oncle Berthold était titulaire.

La *ceinture* de la Sainte est en la possession de l'auteur de ce livre. Il la tient de M. Schaffner, curé de Saint-Pantaléon de Cologne, qui la lui a transmise en 1844, avec des certificats d'authenticité. C'est une bande de cuir revêtue en certains endroits de velours rouge.

Le jésuite hongrois Pray rapporte une tradition ancienne qui veut qu'une partie notable des reliques de la Sainte ait été transférée chez les Clarisses de Bude, mais avoue qu'il n'a pu en retrouver la preuve.

§ II. ÉGLISES ET FONDATIONS RELIGIEUSES.

FONDATIONS DONT LA DATE EST CONNUE.

1227. EISENACH. Hospice de Sainte-Anne, fondé par elle-même, et existant encore.

1229. GOTHA. Hospice de Sainte-Marie-Magdeleine, fondé par elle-même.

1233. LE QUESNOY. Abbaye de chanoinesses régulières, substituées par la comtesse Jeanne de Hainaut à un hôpital bâti en 1205 par Baudouin le Courageux. Lelong, Hist. du dioc. de Laon, p. 539.

1235. MARBOURG. L'église collégiale de Sainte-Élisabeth.

1236. BRIXEN. Monastère de Clarisses, qui prit le nom de Sainte-Élisabeth dès que sa fondation eut été confirmée par le pape[1].

1237. SAINT-GALL. Chapelle fondée dans la cour du cellérier de la grande abbaye, par l'abbé Conrad de Bussnang.

[1] Greiderer. Germania Franciscana, t. II, p. 102.

1238. Strasbourg. Monastère de Dominicains, cédé aux religieuses du même ordre en 1251[1].

1240. Trèves. Église et hospice de Sainte-Élisabeth, annexés à la célèbre abbaye de Saint-Maximin par l'abbé Henri de Brosch, et dotés d'un tiers des biens et revenus du monastère : l'hospice devint par la suite immensément riche; il y avait onze cent quarante et une messes anniversaires. Supprimé par la révolution française.

1244. Hongrie. La première église fondée en son honneur dans ce pays le fut, d'après un diplôme du roi Bela IV, par deux frères, nommés David et Fakas, qui l'avaient suivie en Thuringe, et lui étaient restés fidèles jusqu'à sa mort[2].

1245. Brixen. Couvent de Franciscains, sous le nom de Sainte-Élisabeth, dépendant du monastère de Clarisses dans la même ville.

1270. Monastère de Sainte-Élisabeth, dans le comté de Horn, près Ruremonde, dans le Limbourg, fondé par Thierry d'Altena, fils du seigneur de Horn, pour les religieux de l'ordre du Val-des-Choux, qui avaient accueilli ce seigneur dans leur couvent de Dijon, lorsqu'il revint malade de son pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Transféré aux chanoines réguliers de la congrégation de Windesheim en 1435. Pillé et brûlé par les Espagnols en 1578, rétabli en

[1] Schœflin. Alsatia illustrata, t. 1, p. 299.
[2] Pray. Dissert. præv. p. 23, ex originali.

1603. Décrit dans les *Délices du pays de Liége*, in-fol., t. IV, p. 157.

KASCHAU, en Hongrie, avant 1283. Cathédrale sous le vocable de sainte Élisabeth : la crypte et une portion du chœur sont du XIIIe siècle : les cinq nefs, le beau portail latéral du nord, le triple portail de la façade orientale, sont du XIVe. Les deux tours sont inachevées. Dans cette église on remarque un admirable *tabernacle*, seulpté de 1470 à 1480, qui rivalise en beauté et en élévation avec ceux de Cologne et de Saint-Laurent à Nüremberg. Ce tabernacle a été gravé par les soins du docteur Henzlmann, qui a publié une monographie de l'église tout entière. Il pense qu'elle a été construite en partie par le roi Étienne V, en l'honneur de sa tante Élisabeth, et à l'usage de la colonie d'Allemands de la Thuringe qui s'était fixée à Kaschau vers cette époque. Il a découvert deux chartes qui font mention d'un Arnold, *rector ecclesiæ S. Elisabeth in Caffa*, en 1283 et 1291. Voir la note détaillée sur cette église, à la suite du présent chapitre.

1288. FRANKENBERG, en Hesse. Hospice de Sainte-Élisabeth, fondé par le landgrave Henri l'Enfant, petit-fils de la Sainte.

1290. GRAVE, en Brabant. Église collégiale avec chapitre de six chanoines, fondé par Jean, seigneur de Cuyk, et sa femme Jutha de Nassau, parente de sainte Élisabeth, qui devint patronne de la ville. Après la prise de la ville par les Hollandais en 1602, elle fut donnée aux Calvinistes; lors du

siége de 1674 par les Français, la nef fut détruite. Le chœur et le transept, encore debout, servent, depuis 1804, de paroisse aux catholiques.

1297. CASSEL. Hospice de Sainte-Élisabeth, fondé par Mathilde, épouse de Henri l'Enfant : existe encore; renouvelé en 1587 par le landgrave Guillaume.

XIII[e] siècle. ULM. Couvent de Franciscains.

XIII[e] siècle. REIMS. Couvent de Pauvres Clarisses.

XIII[e] siècle. STRIGONIE ou GRAN, en Hongrie. Église et couvent de son nom, fondés par Bela IV.

1301. WINCHESTER. Collége de Sainte-Élisabeth, fondé en son honneur par l'évêque Jean de Pontoise, pour l'instruction du clergé. D'après les statuts, qui étaient très-sévères, et qu'on peut lire dans le *Monasticon* de Dugdale, on y célébrait tous les jours une grand'messe en l'honneur de la Sainte. Milner fait la description de ce vaste et bel établissement dans son histoire de la cathédrale de Winchester : il fut confisqué par Henri VIII, qui le donna au comte de Southampton, lequel le fit raser en 1547.

1324. BOLOGNE. Monastère et église de Sainte-Élisabeth, consacrés le 16 décembre *in strada S. Mamolo da Santa-Maria di Casa Pia*, tranformés plus tard en refuge pour les femmes dites *Donne mal maritate*[1].

[1] Masini. Bologna perlustrata, t. 1, p. 524.

1331. La Wartbourg. Couvent de Franciscains sous son invocation, fondé par Frédéric le Sérieux.

1332. Grimmenstein, près de Gotha. Chapelle de Sainte-Élisabeth, fondée par Élisabeth, veuve de Frédéric le Mordu [1].

1337. Florence. Église et couvent, dit *del Capitolo*, près S.-Francesco, aujourd'hui modernisé.

1341. Mons. Église de Sainte-Élisabeth, fondée par Élisabeth d'Antoing, dame de Verchin; érigée en paroisse en 1516; vaste, mais vandalisée par le goût moderne.

1378. Oberspeir en Souabe. Monastère de religieuses du Tiers-Ordre, portant son nom, fondé par Louis de Hornstein,

1394. Eisenach. Chartreuse dite *Elisabethenhaus*, aujourd'hui rasée.

Vers 1450. Parme. Église et couvent de religieuses du Tiers-Ordre de Saint-François, dites *della Campana*. L'église fut reconstruite en 1621. Elle sert aujourd'hui à des usages profanes.

1450. Avesnes. Hôpital de Sainte-Élisabeth et couvent des Filles-Dieu du Tiers-Ordre : chapelle construite en 1505 par Jeanne d'Albret, veuve de Charles de Croy.

[1] Sagittarius, Hist. Goth., p. 40.

1460. ANVERS. Chapelle de son nom dans la *Kaiserstraet.*

1466. TACHAU, en Bohême. Couvent d'Observantins, dit de Sainte-Élisabeth, fondé par la ville.

1487. ROME. Église et hospice de *Santa-Elisabetha dei Fornari Tedeschi*, vis-à-vis la porte latérale de S. Andrea della Valle : dotée par Innocent VIII; appartient à l'ancienne confrérie des boulangers allemands.

1493. GRENADE. Église et couvent de *Santa-Isabel la Real*, fondés sur le site du jardin maure dit *Dalahorra*, aussitôt après la conquête de Grenade par Isabelle la Catholique, en l'honneur de sa patronne. Le portail latéral de l'église offre un curieux exemple du style gothique fleuri en Espagne; on y voit le joug et les faisceaux, emblèmes des deux illustres époux, Ferdinand et Isabelle, qui portèrent les premiers le titre de *rois catholiques*. A l'intérieur, on remarque une voûte en incrustations. L'autel est au sommet d'un escalier très-élevé, et a un retable en sculpture coloriée. Isabelle avait doté sa royale fondation de cinq cents *fanegas* de blé et de trois cent mille maravédis. Il y avait quarante religieuses avant la spoliation sacrilége des monastères de l'Espagne. En 1843, il n'en restait plus que vingt-deux, condamnées à s'éteindre successivement sans pouvoir recevoir de novices, et en luttant contre la faim, par suite de la suspension indéfinie des chétives pensions qui leur avaient été attribuées en échange de leurs biens confisqués.

1493. SÉVILLE. Église et couvent de *Santa-Isabel*, fondés

pour les religieuses de l'ordre de Saint-Jean-Baptiste, destinées au service de la Terre Sainte, par la noble dame dona Isabel Lopez la Farfana, femme de Gonzalo Farfan de las Godos : aujourd'hui transformé en hospice provincial pour les femmes.

1504. Tolède. Communauté de jeunes filles pauvres sous son invocation, fondée par le cardinal Ximenès.

1551. Palerme. Église et couvent de Sainte-Élisabeth, occupés plus tard par des Capucines : église reconstruite en 1722.

1600. Saint-Ghislain, en Hainaut. Prieuré et hôpital de Sainte-Élisabeth, pour les malades, rebâti en 1719.

1608. Salins. Couvent de son nom aux religieuses du Tiers-Ordre.

1628. Paris. Fondation absolument semblable, rue du Temple. L'église existe encore, et sert de paroisse au quartier voisin.

Lyon. Trois monastères : le premier, situé à Bellecour, fondé en 1617 par l'archevêque de Marquemont, aux frais de François de Clapisson, trésorier de France.

Le second, dit *des Deux Amants*, à cause de la proximité de l'ancien monument qui porte le nom de *Tombeau des Deux Amants*, fondé en 1655 par la vénérable mère Madeleine de

Saint-Sauveur. Voyez la vie de cette mère, par le R. P. Alexandre, Récollet. Lyon, 1691. A l'époque de la révolution il y avait quatre-vingts religieuses.

Le troisième, sur la colline de Saint-Clair, fondé en 1666 par le marquis de Coligny et sa femme.

Ces trois monastères subsistèrent jusqu'en 1792. En 1815, celles des religieuses des trois maisons qui avaient survécu aux orages de la révolution et de l'empire, se réunirent pour ne former qu'une seule communauté, dans une maison située dans l'enclos des Chartreux. Le ciel a béni leur constance. Leur nombre a augmenté au point de les obliger à se transporter dans une maison plus vaste, à la Croix-Rousse, rue Saint-Pothin, où elles s'établirent, au nombre de trente-deux, le 17 décembre 1831, où elles s'appliquent à mener la vie cachée, mais si éclatante devant Dieu, dont leur auguste patronne leur a donné le modèle.

ROANNE. AVIGNON. MARSEILLE.	Monastères du Tiers-Ordre et du nom de Sainte-Élisabeth, fondés par des sœurs de la maison-mère de Lyon, de 1617 à 1650.

1637. SABLÉ, dans le Maine. Couvent fondé par Philippe-Emmanuel de Laval de Bois-Dauphin, marquis de Sablé, et Magdeleine de Souvré, son épouse.

1637. NOYEN, près SABLÉ. Communauté, fille du couvent de Sablé, fondée par Marguerite de Lannoy, sœur du marquis de Querveno, et supprimée en 1771. La maison sert aujourd'hui aux Sœurs.

1636. Beaumont-le-Vicomte. Couvent fondé par les sieur et dame des Brunelières. Il y avait vingt-neuf religieuses en 1697. Supprimé par l'évêque du Mans, Charles de Froulay.

1657. Vilvorde, en Brabant. Couvent des Carmélites déchaussées, fondé en l'honneur de sainte Élisabeth, par Marguerite-Isabelle de Mérode, comtesse de Middelbourg, veuve du comte d'Isenghien, fille de Philippe, comte de Mérode, et de Jeanne de Montmorency.

1680. Breslau. Chapelle de Sainte-Élisabeth, ajoutée à la cathédrale par le cardinal Frédéric de Hesse, prince-évêque de Breslau, descendant en ligne directe de la Sainte, et converti à la foi de ses aïeux en 1636. Cette chapelle en marbre blanc est très-richement ornée de sculptures dans le goût de ce temps, parmi lesquelles on remarque une statue très-belle de la Sainte.

1692. Bude. Couvent et hospice de son nom, aux capucins, aujourd'hui aux religieuses du Tiers-Ordre.

1692. Grætz. Couvent et hôpital de son nom, aux religieuses du Tiers-Ordre, dites *Elisabéthines*, fondés par une simple religieuse, Marie-Joséphine de Stein, avec les secours de la princesse de Lichtenstein.

1709. Vienne. Couvent et hôpital de son nom, aux Élisabéthines, fondés par la même religieuse que celui de Grætz; existe aujourd'hui.

1718. Prague. Couvent d'Élisabéthines, avec hôpital,

fondé par Marguerite, comtesse de Waldstein, née comtesse Czernin.

1750. Brunn. Couvent d'Élisabéthines, fondé par la comtesse de Waldorf.

SANS DATE CERTAINE.

Rome. A l'église des Douze-Apôtres, chapelle latérale en son honneur.

Venise. Église de *S.-Elisabetta del Lido*, appartenant à une congrégation de prêtres séculiers.

Assise. Vasari, dans la vie de Simon Memmi, indique une chapelle de *S.-Elisabetta*, dans l'église basse, *all' entrar della porta che va nelle cappelle.*

Florence. Couvent dit *delle Convertite*, assez considérable, dans le quartier de S.-Spirito; existe encore.
Chapelle de Sainte-Élisabeth, à Santa-Maria Nuova.

Bale. Petite église de Sainte-Élisabeth, d'un gothique mélangé et incomplet, attachée autrefois au monastère de Sainte-Marie-Madeleine, aujourd'hui caserne.

Bamberg. Église de son nom.

Munich. Église et hospice de son nom, desservi par les Élisabéthines.

Coblentz. Couvent de son nom, aux Franciscains, aujourd'hui transformé en hôpital. Les Sœurs de Charité, venues de France, y ont été installées le 19 novembre 1825, jour de la fête de notre Sainte, par le soin de plusieurs zélés catholiques de la ville.

Bruxelles. Couvent de Sainte-Élisabeth, aujourd'hui caserne.

Lierre en Brabant. Hospice et église qui lui sont consacrés, avec un cloître assez joli, de 1648.

Gand. Le grand Béguinage, placé sous son invocation, comme presque tous les béguinages de Belgique : on voit sur la porte d'entrée sa statue, avec cette inscription : *Deo et reginæ Elisabethæ sacrum*. Très-vaste et très-bel établissement.

Bruges. Le Béguinage, avec l'église de son nom : c'est le modèle des établissements de ce genre, par son excellente situation, ainsi que par la paix et le charme qui y règnent ; le caractère primitif de l'architecture y a été assez bien conservé.

Ypres. École et chapelle de son nom.

Cambrai. Autrefois paroisse de Sainte-Élisabeth.
Autel de son Cœur à la cathédrale aujourd'hui détruite.

Saint-Quentin. Église et couvent du Tiers-Ordre, fondés par les seigneurs de Moy.

Le Buiron, près Château-Gontier, en Anjou. Couvent des Sœurs du Tiers-Ordre : aujourd'hui détruit.

A Fontenay-le-Pierreux, commune de Soligny, canton de Nogent en Champagne, il y a une fontaine dite *de Sainte-Élisabeth*, renommée pour la guérison des fièvres. Près d'elle se voit une chapelle dédiée à sainte Élisabeth, à laquelle les habitants attribuent la vertu de préserver des maladies ceux qui y faisaient des pèlerinages et buvaient à jeun l'eau de la fontaine. (Collin, Statistique du canton de Nogent, dans l'*Annuaire de l'Aube* pour 1836.)

§ III. MONUMENTS DE PEINTURE.

Munich. Dans la collection Boisserée : figure de la Sainte par un anonyme de l'école de Cologne : pleine d'expression et de sentiment : la Sainte, en habits de veuve, donne un vêtement à un pauvre d'une taille beaucoup plus petite que la sienne. (Reproduite dans notre collection des Monuments, nº VI.)

A la galerie royale : figure de sainte Élisabeth, en pied, par Holbein ; a été publiée à Paris, en chromo-lithographie.

Marbourg. Peintures sur bois, attribuées à Albert Dürer, mais plus anciennes, représentant les diverses scènes de sa vie.

Nuremberg. A la galerie Saint-Maurice : tableau sur bois qui représente la Sainte, par un anonyme de l'école de

Cologne. A l'église de Saint-Jacques, figure de la Sainte dans un vitrail du chœur.

Schwabach, près Nuremberg : figure de la Sainte, attribuée à Michel Wohlgemuth, le maître d'Albert Dürer.

Cologne. Figure de la Sainte sur l'extérieur du grand rétable de la chapelle du chœur de la cathédrale où est enterré l'archevêque Conrad de Hochsteiten. Elle est peinte sur toile collée au bois, attribuée à maître Guillaume[1], et tout à fait digne de ce maître.

Parmi les magnifiques vitraux de la cathédrale, on en distingue un, dans le bas-côté de la nef, qui représente sainte Élisabeth toute vêtue de blanc, de grandeur naturelle : à ses pieds, on voit l'écusson de Thuringe, d'azur, au lion rampant d'argent. (Collection des Monuments, n° x.)

A la chapelle de Guttenberg, au royaume de Wurtemberg, plusieurs anciennes peintures et bas-reliefs représentant des traits de la vie de la Sainte, ont été décrits avec soin par M. Jager, dans le *Kunstblatt*, nos 19 et 20 de 1829.

Bale. Au musée adjoint à la Bibliothèque : grand tableau d'un peintre anonyme de la fin du quinzième siècle, et de l'école du haut Rhin : notre Sainte y est représentée en pied, soulevant son panier de fleurs, du geste le plus gracieux; elle tourne le dos au spectateur, de manière à ne laisser voir que

[1] Passavant, Kunstreise, p. 407.

son profil, mais en même temps ses beaux cheveux flottants. Elle est vêtue d'un surcot de velours cramoisi, bordé et doublé d'hermine au-dessous, et d'une tunique de velours bleu. (Collection des Monuments, nº IX.)

Kœnigsfelden, en Suisse. Parmi les vitraux de l'église de l'abbaye, fondée par Agnès, reine de Hongrie, sur le site où son père l'empereur Albert fut assassiné, on en voit un sur lequel est représentée sainte Élisabeth debout, tenant à la main la double croix blanche des armes de Hongrie; à sa droite et à sa gauche, sont le duc et la duchesse d'Autriche à genoux, qui l'invoquent. Ces vitraux ont été faits de 1325 à 1335, et sont d'un très-beau caractère.

Bruges. Deux figures de la Sainte, par le célèbre Hemling: l'une en grisaille sur le volet de son beau tableau du martyre de saint Hippolyte, à Saint-Sauveur; l'autre, comme patronne de la donatrice, dans le tableau du baptême de Notre-Seigneur, à l'Académie des beaux-arts. Il est à regretter que cet admirable peintre ait si peu étudié le caractère et la vie de la Sainte; il n'y a dans ces figures rien qui réponde à l'une ou à l'autre : il en a fait une vénérable matrone.

Venise. Parmi les miniatures du célèbre et admirable Breviani Grimani, à la bibliothèque de Saint-Marc, attribuées à Hemling et à d'autres peintres de l'école belge, on voit une vignette qui représente Élisabeth donnant du pain et des vêtements à un pauvre ménage, tandis qu'un ange plane sur sa tête et lui apporte deux couronnes du ciel. (Collection des Monuments, nº VII.)

Florence. A l'Académie des beaux-arts, profil de la Sainte, entouré d'une auréole en or mat, dans le beau tableau d'Andrea Orgagna, qui représente l'Annonciation et vingt-sept saints et saintes. (Monuments, nº III.) A la même galerie, figure de la Sainte, en pied, tenant des roses dans son manteau, dans un grand tableau de Fra Paolino de Pistoja, élève de Fra Bartolommeo, qui représente la sainte Vierge donnant sa ceinture à saint Thomas.

A l'église de *S.-Jacopo de Ripoli*, dans le beau tableau du Couronnement de Notre-Dame, par Alessandro Botticelli, figure de sainte Élisabeth, en pied. (Collection des Monuments, nº V.)

A l'église de *S.-Elisabetta,* dite *del Capitolo,* dans un tableau qui représente saint François d'Assise et plusieurs autres saints; on la voit également vêtue en Franciscaine, et tenant des roses dans son manteau.

Pérouse. Depuis que la première édition de ce livre a paru, nous avons eu le bonheur de découvrir dans la collection de l'Académie des beaux-arts de cette ville deux précieux monuments de l'art chrétien consacrés à notre Sainte : dans le premier, qui est un grand et beau tableau de l'école de Giotto, peut-être de son principal élève Gaddi, Élisabeth est représentée à genoux au-dessous d'un nuage qui porte la sainte Vierge et l'enfant Jésus; elle est vêtue en Franciscaine, avec sa couronne royale sur la tête, tenant des deux mains son manteau plein de roses. Plus bas, on la voit recevoir une pauvre femme dans son hôpital.

Le second tableau est du bienheureux Frère Angélique de

Fiesole : elle est représentée toute jeune, avec ses fleurs dans sa robe. Ces deux tableaux ont été gravés avec un texte explicatif dans notre collection des *Monuments de sainte Élisabeth*. (Nos I, II et IV.)

CORTONE. Au monastère de Sainte-Marguerite, elle figure dans un tableau très-médiocre de Jacopo d'Empoli.

VÉRONE. A la chapelle *del Monte della Pietà*, aujourd'hui détruite, Domenico Morone, l'un des bons peintres de la primitive école vénitienne, avait représenté l'histoire de la Sainte de manière à mériter de grands éloges de la part de Vasari.

A *S.-Bernardino*, dans la même ville, on voit encore un grand tableau de Paulo Cavazzuola ou Morando, qui représente notre Sainte avec d'autres illustres saints franciscains, saint Louis de France, saint Louis, évêque de Toulouse, saint Bonaventure, saint Yves et saint Elzéar de Sabran. Vasari parle en ces termes de cette figure : *S. Elisabetta, che è bellissima figura, con aria ridente, volto gratioso, et con il grembo pieno di rose; e pare che gioisca, veggendo per miracolo di Dio, che il pane, ch' ella stessa, gran signora, portava ai poveri, fosse convertito in rose, in segno che molto era accetta à Dio quella sua umile carità*[1]. Elle est debout, en habit de religieuse, le rosaire à la main, tenant une poignée de roses dans son manteau. Madame Jamieson a donné une gravure sur bois de cette figure dans ses *Legends of the monastic orders*, p. 528.

LA MADONNA DELLE GRAZIE, près Mantoue. Pèlerinage cé-

[1] Vasari, t. III, p. 269, 272, édit. 1647.

lèbre : la Sainte est peinte en pied, avec saint Louis, à côté de la chapelle où est l'image miraculeuse.

MADRID. Célèbre tableau de Murillo, regardé en général comme son chef-d'œuvre, qui représente sainte Élisabeth occupée à laver les malades et les lépreux. Tous les critiques sont d'accord pour vanter la perfection de la composition et de l'exécution de ce tableau, où les plus grandes difficultés de l'art ont été vaincues, et où le contraste des plaies hideuses des malades avec la beauté et la sérénité de la Sainte produit un effet admirable. Ce tableau, fait pour le couvent de la Charité à Séville, a longtemps orné la galerie du Louvre : il fut repris en 1815 ; mais, au lieu d'être restitué à ses légitimes propriétaires, on l'a gardé pour le musée de Madrid. Il a été lithographié par Florentin Craene, et reproduit dans notre collection sous le n° XI.

SÉVILLE. Le nouveau musée, formé d'une partie des dépouilles des monastères de la ville indignement confisqués et profanés en 1837, renfermait, en 1843, deux tableaux précieux relatifs à sainte Élisabeth. Le premier, sous le n° 555, représente l'histoire du lépreux qu'elle baigne, et met ensuite dans le lit de son mari : celui-ci y trouve ensuite la figure de Notre-Seigneur crucifié. Tous les épisodes de cette histoire sont représentés sur la même toile, qui est fort longue et grande. Le groupe central, qui figure la Sainte, représente le bain du lépreux. Dans le deuxième, sous le n° 175, on voit saint François d'Assise qui, assis au milieu de tous les saints de son ordre, donne sa règle à l'un d'eux qui est agenouillé

devant lui, à sa gauche; sainte Élisabeth, le visage tourné vers le spectateur, occupe une place proéminente : elle est debout, couronnée, vêtue du manteau royal, mais avec la robe grise de Franciscaine en dessous; elle porte à la main ses roses; elle est jeune, belle, a l'air fier et tout à fait espagnol.

La collection des tableaux du maréchal Soult, duc de Dalmatie, vendue à Paris en mai 1852, renfermait un tableau de François Zurbaran, sous le n° 35, représentant probablement sainte Élisabeth, debout, la tête ceinte d'un diadème d'où s'échappent de longs cheveux noirs flottant sur ses épaules. Elle est vêtue d'un manteau violet, et d'une robe de brocart tissue d'or et d'argent, qu'elle relève devant elle des deux mains, de manière à contenir les roses qui servent à la faire reconnaître. Elle est jeune, d'une beauté tout espagnole, fière, mais peu idéale. Cette toile, de 1 mètre 70 centimètres de haut sur un mètre de large, faisait partie d'une réunion de huit tableaux de la même dimension, représentant tous des saintes martyres. Il est donc possible que ce soit sainte Dorothée, que l'on représente aussi avec des fleurs dans son giron. Elle appartient aujourd'hui à M. le comte Duchâtel, ancien ministre de l'intérieur.

Molanus (*de Imagin.*, l. III, c. 48) dit que les anciens peintres catholiques représentaient sainte Élisabeth avec trois couronnes, l'une sur la tête et les deux autres à la main, pour exprimer qu'elle avait mérité une triple couronne dans le ciel, par la vie sainte qu'elle avait menée comme vierge,

épouse et veuve [1]. Elle a été plus souvent encore représentée avec des roses dans un pan de son manteau.

M. le marquis de Fortia d'Urbain cite, dans son édition des Annales du Hainaut, l. XVI, p. 18, un tableau de la Sainte par le Titien, gravé par Nicolas Béatrice. Il ne dit pas où on le trouve.

Nous devons avouer que, dans la plupart des images de la Sainte que la peinture a reproduites, nous n'avons pas retrouvé le caractère qui nous semble convenir à sainte Élisabeth. Aucun peintre ne paraît avoir étudié sa vie ; presque tous, oubliant qu'elle mourut à vingt-trois ans, la représentent comme une femme d'un âge mûr, et lui donnent en outre un air triste et mélancolique qui est en contradiction directe avec les témoignages de ses suivantes et des auteurs contemporains, qui disent expressément qu'on ne put jamais, même au plus fort de ses épreuves, distinguer sur son visage l'expression d'une peine durable.

Nous croyons que l'étude de la vie d'Élisabeth dans ses détails offrirait à un peintre chrétien une source inépuisable d'inspiration et de succès. Cette prévision a été déjà justifiée par M. Frédéric Müller, jeune peintre de Cassel, qui, né dans le pays que la Sainte a glorifié et ramené à la foi catholique, lui a consacré son talent, en même temps que ce culte tendre et dévoué qui paraît d'un autre âge; par M. Flatz, peintre

[1] L'auteur possède un tableau de Lucas de Leyde, daté de 1535, où la Sainte se trouve vêtue en Franciscaine, avec ses trois couronnes.

tyrolien, auteur de plusieurs compositions du goût le plus pur et le plus suave; par le jeune Octave Hauser, dont nous indiquerons plus loin les travaux; par le grand et saint Overbeck, qui a daigné orner notre collection des Monuments d'un beau dessin représentant le Miracle des roses; enfin et surtout par M. de Schwind, dont les fresques sont le plus bel ornement du château restauré de la Wartbourg.

§ IV. MONUMENTS DE SCULPTURE.

Marbourg. Statue adossée à la deuxième colonne de la nef.

Hauts-reliefs en bois doré et colorié sur les autels du transept; travail plein de grâce et d'inspiration.

Statues et bas-reliefs en argent, sur sa châsse, représentant divers traits de sa vie.

Cassel. Statue d'elle, à l'angle de l'hospice de son nom.

Mayence. Statuette délicieuse dans l'archivolte du portail intérieur de la cathédrale qui conduit au cloître : elle est dans le meilleur style du XV[e] siècle.

Ulm. Statuette des stalles de la cathédrale, ouvrage admirable de George Syrlin, en 1474, décrit par M. Didron, *Annales archéologiques*, t. IX, p. 139.

Vienne. A la cathédrale de Saint-Étienne, dans une archivolte du porche latéral, dit *Bischofshofer thor*, charmante

statuette, la meilleure que nous connaissions, attribuée à Henri Rumpff, originaire de la Hesse, et qui travaillait à cette église vers 1404.

NUREMBERG. Statue d'elle parmi celles qui décorent le beau porche de la Frauenkirche.

FORCHEIM. Statuette en bois, à la chapelle de l'hospice.

BRESLAU. Statue en marbre blanc, de grandeur naturelle, par Hercule Zanetti, dans la chapelle de son nom, à la cathédrale.

GAND et BRUGES. Plusieurs statues aux béguinages.

ENGHIEN, en Hainaut. Rétable placé dans la chapelle du château du duc d'Arenberg, et provenant de l'abbaye de Saint-Denis, près Mons. Sculpture en pierre peinte et dorée, représentant trois sujets de la vie de sainte Élisabeth, pleine de caractère et de grâce, attribuée au XVIe siècle par le docteur Waagen.

SOLESMES. Statuette transférée à l'église paroissiale de ce bourg, lors de la ruine du couvent des Élisabéthines de Sablé.

MUNICH. Bas-relief qui représente le miracle des roses, fait pour M. Boisserée, par M. Schwanthaler : c'est une des meilleures productions de cette nouvelle école d'art catholique

qui s'élève en Allemagne, et promet quelques consolations aux âmes chrétiennes révoltées par le paganisme de l'art prétendu religieux depuis la renaissance.

Grenade. Sur le portail de l'église de *Santa-Isabella la Real*, très-belle statue de la Sainte avec ses trois couronnes, dont une sur la tête et deux sur le livre qu'elle tient à la main; de l'autre, elle donne l'aumône à un pauvre agenouillé.

§ V. NUMISMATIQUE.

Il existe dans les collections de numismatique, en Allemagne, des monnaies d'argent dites *deniers d'Élisabeth*, qui, selon la tradition, furent frappées par son ordre, lorsque son confesseur lui eut défendu de donner aux pauvres plus d'un denier à la fois. Quelques-unes de ces pièces, très-minces, étaient portées par ceux qui l'avaient choisie pour leur patronne spéciale. — D'après le traité du landgrave Guillaume le Clément avec les quatre électeurs du Rhin, en 1502, on devait représenter la figure de la Sainte sur la monnaie officielle des États de ces princes. Aussi rencontre-t-on souvent des pièces d'argent qui portent la figure d'Élisabeth en pied, tenant son église à la main, avec cette légende : *Sancta Elisabeth gloria reipublicæ*, 1502; sur le revers se trouvent les armes, le nom et les titres du souverain [1].

[1] On peut voir la représentation fidèle de ces pièces dans Koch, Hist. Erzæhlung von Wartburg, fig. XI.

Au cabinet des médailles de Gotha, on en montre une en or, dont la face porte le buste de la Sainte, avec cette légende : *Elisabeth filia Andreæ regis Hungariæ obiit Marpurgi, anno MCCXXXI;* sur ce revers il y a une église avec deux tours, et pour légende : *Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in seculum* [1]. On prétendait que cette médaille avait été frappée lors de ses obsèques; mais on a découvert depuis qu'elle avait été fabriquée par un juif au commencement du seizième siècle.

[1] Cette médaille est également gravée dans Koch, ainsi que dans Mencken.

Nous croyons devoir ajouter aux notes qui précèdent, ιa notice qu'on a bien voulu nous fournir sur un édifice remarquable consacré à la gloire de notre Sainte, dans sa patrie même.

NOTICE SUR L'ÉGLISE DE SAINTE-ÉLISABETH A KASCHAU (CASSOVIE) EN HONGRIE, PAR LE DOCTEUR ÉMÉRIC HENSZLMANN; EXTRAITE D'UNE MONOGRAPHIE DE CETTE ÉGLISE QUI A PARU EN LANGUE HONGROISE, A PESTH, EN 1846, AVEC GRAVURES IN-FOLIO.

Le plus ancien document qui concerne cette église est une bulle du pape Martin IV, qui fait mention d'un certain Arnold comme *rector ecclesiæ de Cassa*, et qui est conservée aux archives de la ville. Cette bulle est de l'année 1283. Étienne V, plus tard roi de Hongrie, fut, en sa qualité de prince héréditaire, chargé par son père Béla IV de l'administration d'un tiers du royaume, et résida à Kaschau depuis 1250 jusqu'en 1270. Il était neveu de sainte Élisabeth, et put bien, par la seule raison de cette parenté, être porté à construire, dans la ville où il habitait, une église en l'honneur de sa tante canonisée; il dut le faire d'autant plus volontiers que Kaschau, ravagée comme le reste de la Hongrie par les Tartares en 1241, se repeuplait par des colonies venues de la Thuringe. Il était d'ailleurs plein de bienveillance pour les habitants de ce lieu, qu'il éleva au rang de ville libre ou royale.

Une crypte ou église souterraine qui se trouve, non pas

sous le chœur, mais sous l'extrémité orientale du bas côté du nord, indique par son existence, et plus encore par la forme des arceaux de la voûte, qu'elle a pris son origine au treizième siècle. Dans des temps plus modernes, on a transformé cette crypte en caveau sépulcral ; et elle est tellement encombrée de cercueils murés dans les parois, qu'on ne peut reconnaître exactement ni son étendue ni sa forme.

Toute la disposition de la partie orientale de l'église appartient plutôt à l'école française qu'à l'école allemande ; et si quelque construction gothique en Hongrie porte des traces de la présence de maître Villars de Honnecourt, qui a travaillé en Hongrie vers le milieu du treizième siècle, c'est évidemment notre église, dont la partie orientale est la reproduction imparfaite du chœur de la cathédrale de Cambrai. Mais le projet primitif ne fut pas exécuté en entier, parce que Étienne V, devenu roi en 1271, ne résida plus à Kaschau ; et comme il mourut l'année suivante, il est probable que les travaux demeurèrent suspendus. Il n'existait alors que la crypte, et tout au plus les fondations du chœur et de son pourtour.

La tradition et le style de l'église supérieure prouvent que les travaux ont dû être repris entre 1320 et 1330, et qu'ils furent continués au quinzième siècle, peut-être même au seizième. Le portail méridional, les tours, dans leur partie haute, ainsi que le pignon du transept nord et plusieurs balustrades, sont de cette dernière époque. Selon la tradition, ce fut Élisabeth, femme du roi Charles Robert et mère du roi Louis le Grand, qui a continué la construction de l'église, en l'honneur de sa patronne, sainte Élisabeth. Elle y fut pro-

bablement déterminée par les fréquentes visites qu'elle fit à la ville de Kaschau dans le cours de ses voyages en Pologne, sa patrie. Malgré leur état de dégradation, on veut reconnaître dans trois statues placées sous le pignon du transept nord, celles des rois Charles et Louis, et celle de la reine Élisabeth.

Le nouvel architecte, qui était probablement Allemand, changea l'ancien plan français, mais en conservant la partie déjà exécutée; c'est ce qui explique le mélange de styles divers qui se fait remarquer dans toute l'église, et surtout dans la partie orientale. Celle-ci se compose de cinq chapelles, dont celle du milieu est, d'après l'usage ancien, plus longue que les quatre autres. Ces cinq chapelles étaient placées de manière à rayonner autour d'un chœur intérieur.

L'architecte du quatorzième siècle s'écarta de ce plan primitif en ne conservant, pour servir de chœur, que la chapelle centrale, et fit ouvrir les quatre autres directement sur les bas-côtés de la nef. Le chœur se trouve ainsi sacrifié à une prolongation anormale de la nef; le transept ne dépassa pas cette nef en largeur, et le plan cruciforme de l'église ne fut plus visible que par l'élévation plus grande des voûtes de la nef centrale et de deux travées des bas côtés.

Cette église se distingue des autres constructions contemporaines par le style particulier de ses contre-forts et de ses portails, et par son admirable tabernacle.

Chaque contre-fort du chœur se compose de cinq clochetons superposés, disposés de façon à ne former du haut en bas qu'une seule ligne diagonale non interrompue, qui répond à la poussée des voûtes intérieures. Ces clochetons ou pinacles

sont garnis de crochets ou bouquets de feuillage habilement fouillés. Les contre-forts des autres chapelles sont construits sur le même principe, mais n'ont que trois clochetons superposés, au lieu de cinq.

Je ne connais pas d'autre monument où cette idée soit exécutée d'une manière aussi intelligente qu'elle l'est ici. Les contre-forts les plus riches des autres églises d'Allemagne sont inférieurs sous ce rapport à ceux de Kaschau.

Les cinq portails de notre église offrent un grand intérêt. Le plus ancien et le plus beau des cinq est celui du nord. Dans le tympan ogival qui surmonte la double entrée de l'église, on voit, sculpté en haut-relief sur deux tableaux superposés, le *Jugement dernier*, sujet qui ordinairement se trouve au tympan du portail de la façade occidentale. A côté et au-dessus de cette sculpture on en trouve cinq autres, placées en étage et richement encadrées. Quatre d'entre elles représentent divers traits de la vie de la Sainte à laquelle l'église est dédiée. Dans les deux du bas, on la voit préparant un bain pour des malades, et distribuant des aliments aux pauvres ; dans celle du milieu, elle paraît en prière, entourée de ses suivantes, tandis que dans la quatrième on aperçoit son époux, le landgrave Louis, se rendant à l'armée des croisés. La cinquième sculpture représente le Sauveur en croix entre les deux larrons ; un ange reçoit l'âme de celui de droite ; un diable arrache celle du mauvais larron de sa bouche contorsionnée.

Le portail du midi appartient à la décadence du style gothique, comme l'annonce, du reste, la date de 1498 qui y est gravée. Un porche y fut ajouté un peu plus tard, afin de sou-

tenir le mur du transept, qui a des lézardes considérables. La clef de la voûte de ce porche est remarquable par sa hardiesse; il n'y a point de sculptures de ce côté. La façade occidentale a trois portails. Les deux portails latéraux sont plus petits et plus simples que celui du milieu ; ils n'offrent pour décoration, dans leurs tympans, que des guirlandes de feuilles et de fleurs : ils ont en outre des pignons fort élevés, flanqués de pinacles. Le portail central contient dans son tympan trois bas-reliefs superposés : en bas, le Baiser de Judas et la Prise de Jésus ; au milieu, le Corps du Sauveur sur les genoux de Marie, entourée des saintes femmes en pleurs ; enfin, tout au haut, la sainte Face de Notre-Seigneur, empreinte sur le voile de sainte Véronique, et portée par deux anges.

Un tabernacle de 53 pieds de haut se trouve à l'entrée du chœur ; il est construit dans la forme d'un hexagone régulier, dont on ne voit que quatre côtés entiers et deux demi-côtés, à cause de la saillie du pilier contre lequel s'appuie le tabernacle. Aux six côtés de la base répondent six étages ou divisions en hauteur, sans compter la flèche avec son bouquet, qui termine ce monument. L'étage inférieur se compose d'un étroit massif central flanqué de quatre piliers dégagés, qui donnent une grande légèreté à l'ensemble : ils supportent le second étage, où se trouve la chambre ou le tabernacle proprement dit, destiné à contenir l'ostensoir, et fermé par un grillage en fer contemporain de l'œuvre architecturale. Tout le reste de l'édifice repose sur la voûte de cette chambrette. En effet, sur la clef de cette voûte s'élève une grosse colonne isolée, laquelle supporte les quatrième, cinquième et

sixième étages. Autour d'elle se développent des contre-forts surmontés de clochetons avec statuettes, pinacles et autres ornements, formant le troisième étage de la construction. Cette colonne est si artistement cachée par les contre-forts et les clochetons latéraux, qu'on ne peut voir d'aucun point sa forme simple et cylindrique, laquelle n'est pas en harmonie avec le reste de l'édifice; on ne peut la découvrir qu'en montant sur une échelle appuyée contre le tabernacle même, et en arrivant ainsi à la hauteur du troisième étage.

On a imaginé cette colonne isolée en cet endroit, afin de diminuer les poids de la masse des pierres des étages supérieurs, qui reposent tous sur la voûte du deuxième étage. Par ce moyen, l'architecte a su donner à cette construction, malgré sa réelle légèreté, un aspect solide et majestueux, en sorte que l'on croit avoir devant soi une véritable tour. On ne saurait assez admirer l'habileté du parti qu'on a tiré de la pierre employée dans cette œuvre, en même temps que l'élégance des formes, surtout dans les contre-forts, qui ont des pinacles tout à fait différents de ceux qu'on voit partout ailleurs au quinzième siècle. Au lieu des formes contournées de cette époque, on ne trouve ici que de simples lignes droites et obliques, se dirigeant vers le haut de l'édifice. C'est par là que ce tabernacle peut dignement se placer à côté des anciens contre-forts de l'église. Des statuettes qui l'ornaient autrefois, trois seulement existent encore, et parmi elles celle de sainte Élisabeth, qui relève un drap, afin de montrer à son mari les roses cachées dans sa corbeille.

L'érection de ce tabernacle, le plus admirable peut-être de tous ceux que le moyen âge nous a légués, date de l'année 1480,

époque à laquelle le roi Mathias Corvinus dispensa pour dix ans la ville de Kaschau des étrennes qu'elle devait lui donner chaque année, mais à la condition de les employer à la continuation de la construction de l'église. Vers ce temps, le nom de l'architecte Étienne Crom se trouve mentionné dans d'anciens comptes, ce qui permet, selon toute probabilité, d'attribuer le plan du tabernacle à cet architecte. Je trouve aussi un maçon nommé Crom dans les comptes de la cathédrale de Vienne, et deux autres, Nicolas et Gaspard Crom, avec le surnom de « Kaschau, » vers 1430, et un peu plus tard. On voit clairement par là où Crom avait acquis son talent, puisqu'on travaillait justement, à l'époque de son séjour à Vienne, aux deux tours de la cathédrale; on comprend aussi comment ce séjour et les travaux postérieurs de cet architecte ont pu donner naissance parmi le peuple de Kaschau à la tradition que l'on y conserve encore aujourd'hui, et d'après laquelle la tour de Saint-Étienne de Vienne n'est que la reproduction du tabernacle de l'église de Sainte-Élisabeth à Kaschau. Enfin on s'explique, par le don du roi Mathias, le nom de *colonne de Mathias*, que porte tantôt le tabernacle, tantôt une colonne en hélice placée à l'entrée du portail méridional.

On ne trouve la mention d'aucun architecte plus ancien que ce Crom pour l'église de Kaschau, à moins que l'on ne rattache, comme nous l'avons dit plus haut, sa fondation au séjour de Villars de Honnecourt en Hongrie.

Sur le maître-autel de cette belle église, on voit un grand rétable contenant quarante-huit tableaux à l'huile, du célèbre maître allemand Michel Wohlgemüth ou de ses élèves : douze

d'entre ces tableaux représentent divers traits de la vie de sainte Élisabeth, et sont réputés parmi les meilleures productions du maître.

Nous terminerons cette énumération par une indication détaillée de la *Collection des Monuments de l'histoire de sainte Élisabeth,* recueillis par nous, et publiée par M. Boblet en 1837, in-folio. En voici la table des matières, d'après l'ordre prescrit par l'histoire de l'art.

Frontispice.

Introduction. *De l'état actuel de l'art religieux.*

1° École catholique italienne.

I. Taddeo Gaddi. Sainte Élisabeth avec des fleurs dans son manteau.

II. Le même. La Sainte reçoit un pauvre dans son hospice à Marbourg.

III. Andrea Orgagna. Tête de la Sainte dans le Paradis.

IV. Fra Angelico da Fiesole. La Sainte avec des roses dans son manteau.

V. Alessandro Botticelli. La Sainte contemplant le Paradis.

2° École catholique allemande.

VI. *Peintre anonyme de l'école de Cologne.* La Sainte en habit de veuve.

VII. Hans Hemling. La Sainte distribuant des aumônes.

VIII. Lucas de Leyde. La Sainte avec ses trois couronnes.

IX. *Peintre anonyme de l'école de Bâle.* La Sainte avec des roses dans un panier.

X. *Vitrail de la cathédrale de Cologne.* La Sainte distribuant des aumônes.

3° École espagnole.

XI. Murillo. La Sainte lave les teigneux.

4° Sculpture et architecture catholique.

XII. Châsse de la Sainte à Marbourg.

XIII. Statue et bas-relief de son tombeau à Marbourg.

XIV. Retable d'autel en bois à Marbourg. La mort de la Sainte.

XV. Vue extérieure de l'église de Sainte-Élisabeth à Marbourg.

XVI. Grand portail de cette église.

XVII. Vue générale de la ville de Marbourg.

5° Renaissance catholique de l'art dans l'Allemagne moderne.

XVIII. Overbeck. Le miracle des roses.

XIX. H. Schwanthaler. *Id.*

XX. Frédéric Muller. Arrivée de sainte Élisabeth en Thuringe.

XXI. *Id.* Elle distribue des aumônes pendant la disette.

XXII. Flatz. Elle demande l'aumône à Eisenach.

XXIII. Octave Hauser. Elle dépose sa couronne au pied de la croix.

XXIV. *Id.* Elle reçoit un miroir de son fiancé.

XXV. *Id.* Mariage de la Sainte avec le duc Louis de Thuringe.

XXVI. *Id.* Elle nourrit et soigne les pauvres de son hôpital.

XXVII. *Id.* Elle reçoit d'un ange une couronne et un manteau.

XXVIII.	OCTAVE HAUSER.	Elle place un lépreux dans le lit de son mari.
XXIX.	*Id.*	Elle va au-devant de son mari après disette.
XXX.	*Id.*	Elle trouve la croix dans l'aumônière de son mari.
XXXI.	*Id.*	Départ du duc Louis pour la croisade.
XXXII.	*Id.*	Elle est chassée de la Wartbourg.
XXXIII.	*Id.*	Elle reçoit un ambassadeur du roi son père.
XXXIV.	*Id.*	Mort de sainte Élisabeth.

TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES DE LA POSTÉRITÉ ACTUELLE DE SAINTE ÉLISABETH.

I. Maison de Hesse jusqu'à la séparation des deux branches de Cassel et de Darmstadt.
II. Branche de Hesse-Cassel.
III. Branches de Hesse-Rheinfels-Rottenbourg et Hesse-Philippsthal.
IV. Branche de Hesse-Darmstadt.
V. Branche de Hesse-Hombourg.

N. B. Deux médailles de la Sainte se trouvent sur la même planche que la miniature attribuée à Hans Hemling, n° VII de cette table.

FIN DE L'HISTOIRE DE SAINTE ÉLISABETH.

SAINT ANSELME

FRAGMENT DE L'HISTOIRE DES ORDRES MONASTIQUES

(1843.)

SAINT ANSELME

I

. . . .

Tandis qu'un moine [1] occupait si dignement le siége de saint Pierre, tandis qu'un autre moine [2] devançait en Orient l'élite de la chevalerie européenne ébranlée par sa voix, il y en avait un troisième qui, luttant en Angleterre contre tous les abus et toutes les ruses du pouvoir temporel, se préparait une gloire encore plus consolante et plus pure : tant étaient riches alors en hommes de cœur et de génie le monde chrétien, l'Église, et l'ordre monastique en particulier.

Né, en 1033, d'une famille patricienne et riche [3], à Aoste, en Piémont, Anselme avait passé de bonne heure par ces épreuves domestiques, où se forment si souvent les grandes âmes. Il vit fort jeune mourir sa mère, et, comme nous le dit l'ami [4] qui a écrit sa vie dans le plus grand détail, le

[1] Urbain II.

[2] Pierre l'Ermite.

[3] Juxta seculi dignitatem nobiliter nati, nobiliter sunt in Augusta conversati... ambo divitiis non ignobiles. Eadm., Vita S. Anselmi, p. 2 ; ed. Gerberon, I.

[4] Eadmer, moine de Cantorbéry et plus tard archevêque de Saint-André, en Écosse, fut le compagnon de voyage et d'exil de saint Anselme, qui s'astreignit envers lui à un vœu d'obéissance spéciale, d'après l'autorisation du pape Urbain. Il a raconté « inconcussa veritate, » dit-il, la vie de son ami dans les deux ouvrages intitulés : *De Vita S. Anselmi* et *Historia novorum;*

vaisseau de son cœur perdit alors son ancre : il demeura presque abîmé dans les flots du siècle [1]. Son père le prit en aversion. Il dut fuir sa patrie, et se réfugia en France; la renommée de Lanfranc l'attira à l'abbaye du Bec: il s'y livra à l'étude avec un zèle infatigable. L'amour de l'étude le conduisit peu à peu à l'amour de la solitude et de la pénitence monastique. Après quelques efforts, il vint à bout de dompter la passion de la gloire littéraire qui l'éloignait des lieux où la réputation de Lanfranc semblait rendre toute rivalité impossible [2]. Il triompha plus facilement des tentations de la grande fortune dont la mort de son père le laissa maître, et il se fit moine au Bec même, à l'âge de vingt-sept ans. Il y remplaça bientôt [3] Lanfranc comme prieur; et, quinze ans plus tard [4], à la mort du vénérable Herluin, fondateur du monastère, il fut élu abbé, malgré sa vive résistance, par les cent trente-six moines de la communauté. Il se jeta tout en

dans l'un se trouvent les détails de la vie monastique et intime du saint, dans l'autre les événements de sa lutte avec les rois d'Angleterre. D. Gerberon les a publiés, avec des notes du savant Selden, à la suite de son édition des Œuvres de saint Anselme, 1721, in-fol. Eadmer raconte qu'Anselme avait découvert un jour le travail dont il s'occupait, et, après l'avoir d'abord examiné et corrigé, il lui avait prescrit de détruire ce qu'il en avait déjà transcrit de ses tablettes de cire sur parchemin ; mais Eadmer n'obéit qu'après en avoir fait secrètement une autre copie. *Suppl.*, c. LXVIII, p. 215. Il est, du reste, parfaitement d'accord avec Guillaume de Malmesbury, historien si favorable à la dynastie normande. Parmi les modernes, nul n'a mieux raconté la vie d'Anselme que l'auteur anonyme de deux articles insérés dans les n[os] 64 et 67 du *British Critic*, recueil de la nouvelle secte anglo-catholique.

[1] Defuncta vero illa, illico navis cordis ejus, quasi anchora perdita, in fluctus sæculi pene tota dilapsa est. De Vita S. Ans., p. 2.

[2] Ecce monachus fiam, sed ubi?... Becci supereminens prudentia Lanfranci, qui illic monachus est, me aut nulli prodesse, aut nihil valere comprobabit... Necdum eram edomitus, necdum in me vigebat mundi contemptus... Eadm., p. 3.

[3] En 1063.

[4] En 1078.

larmes à leurs genoux pour les supplier de lui faire grâce de cette charge; mais eux aussitôt se prosternèrent tous devant lui, et le supplièrent d'avoir pitié d'eux et de leur maison [1]. Il vécut ainsi trente ans au Bec, tant comme religieux que comme supérieur, partageant ses jours entre la pratique exacte des austérités monastiques [2] et la continuation de ses chères études. Il s'appliquait surtout à approfondir les problèmes les plus délicats et les plus difficiles de la métaphysique; et, guidé par les lumières de la foi et de l'humilité, il ne craignit pas d'aborder des questions regardées jusque-là comme insolubles [3]. « Je crois, mais je désire comprendre [4], » disait-il quelque part; et ces efforts pour arriver à cette intelligence des vérités imposées par la religion nous ont valu ces traités magnifiques, où, se constituant le disciple et le successeur de saint Augustin [5], il a donné, sur l'essence divine, sur l'existence de Dieu, sur la Trinité, sur l'Incarnation, la création, l'accord du libre arbitre et de la grâce, des solutions et des démonstrations qui ont conservé jusqu'à nos jours une si haute valeur aux yeux de la raison et de la foi [6]. Il a mérité d'être regardé par plusieurs comme

[1] At illi omnes, e contra in terram prostrati, orant ut ipse potius loci illius et eorum misereatur. Eadm., p. 9. L'archevêque de Rouen lui avait imposé l'obligation d'obéir au choix dont il serait l'objet.

[2] Quid de illius jejunio dicerem, cum ab initio prioratus sui tanta corpus suum inedia maceravit... Imo de vigiliis... Eadm., p. 4.

[3] Soli Deo cœlestibusque disciplinis jugiter occupatus, in tantum speculationis Divinæ culmen ascenderet, ut obscurissimas et ante suum tempus insolitas de Divinitate Dei et nostra fide quæstiones, Deo reserante, perspiceret, ac perspectas enodaret, apertisque rationibus quæ dicebat rata et catholica esse probaret. Eadm., p. 3.

[4] Credo, sed intelligere desidero. — Et il donna pour second titre à son *Proslogion :* Fides quærens intellectum. *Proœm.*

[5] Proœm. Monologii.

[6] Ses traités les plus fameux, le *Monologium*, où se trouve la démonstration

le père et le fondateur de la philosophie chrétienne du moyen âge, et l'ardente sincérité avec laquelle il soumettait tous les résultats de la pensée et de la science aux règles de la foi, à l'autorité de l'Église [1], creuse un abîme entre sa tendance et celle des métaphysiciens modernes. Il semble avoir défini d'avance cette infranchissable distance lorsque, parlant des rationalistes de son temps, il dit : « Ils cherchent la raison parce qu'ils ne croient pas, et nous la cherchons parce que nous croyons [2]. » Écoutons encore ce docteur de la vérité :

de Dieu par l'idée que nous avons de la perfection infinie ; le *Proslogion*, le *Liber apologeticus*, les dialogues *de Veritate*, *de Libero Arbitrio*, *de Casu diaboli*, etc., ont été composés pendant les quinze années de son priorat, selon D. Gerberon. Pour se faire une idée juste de la véritable nature des tendances philosophiques de saint Anselme, il faut lire l'essai de sa théologie scolastique qui se trouve dans les *Gesammelte schriften und Aufsaetze* de l'admirable Mœhler, auteur de la *Symbolique*, publiés depuis sa mort par le professeur Dœllinger. En dehors du point de vue orthodoxe, on peut consulter avec fruit la préface de la traduction du *Monologium* et du *Proslogium*, publié en 1841 par M. Bouchitté, professeur à Versailles, sous le titre, du reste fort inexact, de *Rationalisme chrétien*. En 1842, un protestant, M. Franck, a publié à Tubingen un essai sur saint Anselme, où il expose, pour les réfuter dans le sens rationaliste, la plupart des démonstrations du saint, tout en rendant justice à sa vie morale et publique. Il reconnaît en lui un *moine parfait*, dont toute la vie a eu pour base une vraie et profonde piété, un fils fidèle de l'Église. Mais, ajoute ce philosophe, Anselme partageait beaucoup des faiblesses de sa mère, et il lui manquait notamment la liberté subjective de l'esprit : *die subjective Geistesfreiheit!* Avec cela tout est dit, et on a démontré sans beaucoup de peine l'infériorité du moine, fils de l'Église, comparé aux docteurs du XIX[e] siècle. L'Église, du reste, s'est prononcée sur la valeur des écrits d'Anselme en ces termes : « Famam non solum miraculorum et sanctitatis assecutus, sed etiam doctrinæ quam ad defensionem Christianæ religionis, animarum profectum, et omnium theologorum, qui sacras litteras scholastico methodo tradiderunt, normam cœlitus hausisse ex ejus libris omnino apparet. » Breviar. Roman., office de saint Anselme, au 21 avril, leç. VI.

[1] Voyez, entre autres, les humbles lettres par lesquelles il soumet ses traités au jugement de Lanfranc, déjà archevêque. Ep. I, 63, 68 ; IV, 103.

[2] Illi ideo rationem quærunt quia non credunt, nos vero quia credimus. *Cur Deus homo*, l. I, c. II.

« Je ne cherche pas à comprendre afin de croire, mais je crois afin de comprendre [1]... Si l'autorité de l'Écriture sainte répugne à notre sens, quelque inexpugnable que nous semble notre raison, il faut la croire en cela dépouillée de toute vérité [2]. Nul chrétien ne doit disputer sur le fait même de l'existence des choses que l'Église catholique croit et confesse; mais seulément, en conservant cette foi sans atteinte, en l'aimant et en y conformant sa vie, chercher humblement le mode de cette existence. S'il peut la comprendre, qu'il en rende grâce à Dieu; sinon, qu'il ne dresse pas la tête pour s'escrimer contre la vérité, mais qu'il la courbe pour adorer [3]... Il y a des faux savants qui, avant de s'être munis des ailes de la foi, dirigent leur vol vers les questions souveraines..... Ne pouvant comprendre ce qu'ils croient, ils disputent contre la vérité de la foi que les Pères ont confirmée, pareils aux hiboux et aux chauves-souris, qui, ne voyant le ciel que de nuit, iraient argumenter sur la lumière du jour contre les aigles, qui contemplent d'un œil intrépide le soleil lui-même [4]. » Il ne se bornait pas à ces travaux métaphysiques, il écrivait en outre des méditations et des oraisons où brillent tous les tré-

[1] Neque enim quæro intelligere ut credam, sed credo ut intelligam. *Proslog.*, c. I.

[2] At si ipsa nostro sensui indubitanter repugnat, quamvis nobis nostra ratio videatur inexpugnabilis, nulla tamen veritate fulciri credenda est. *De Concord. grat. et lib. arb.*, quæst. III, c. VI.

[3] Nullus quippe christianus debet disputare quomodo quod catholica Ecclesia certe credit... non sit, sed... quærere rationem quomodo sit. Si potest intelligere, Deo gratias agat; si non potest, non immittat cornua ad ventilandum, sed submittat caput ad venerandum. *De fide Trinitatis*, c. II.

[4] Velut si vespertiliones et noctuæ, non nisi in nocte cœlum videntes, de meridianis solis radiis disceptent contra aquilas, solem ipsum irreverberato visu intuentes. Ibid. Conçoit-on qu'on ait osé représenter l'homme qui a écrit ces magnifiques paroles comme un *rationaliste* chrétien?

sors de la piété ascétique [1], du plus tendre amour envers Dieu et ses saints, surtout envers Marie [2], la mère de Celui qu'il ne craignait pas d'appeler le Frère aîné des chrétiens [3]. C'était la nuit qu'il consacrait principalement à ces travaux, comme à la transcription et à la correction des manuscrits [4]. Ses journées étaient absorbées par la direction spirituelle de tous ceux qui avaient recours à lui [5], par l'indulgente éducation de la jeunesse [6], par le soin assidu des malades. Les uns l'aimaient comme leur père, les autres comme une mère, tant il savait gagner la confiance et consoler la douleur [7]. Un vieux moine, paralysé par l'âge et les souffrances, l'avait pour serviteur : c'était Anselme qui lui mettait les morceaux dans la bouche [8]. Il eût voulu ensevelir toute sa vie dans cette sainte obscurité, ne se croyant encore moine que par l'habit [9]. Lorsqu'on l'exhortait à faire connaître ses ouvrages, en lui reprochant de

[1] In rationibus autem quas ipse juxta desiderium et petitionem amicorum suorum scriptas edidit, qua sollicitudine, quo timore, qua spe, quo amore Deum et sanctos ejus interpellaverit... satis est et me tacente videre. Eadm., p. 4.

[2] V. ses *Oraisons* 45 à 60, et sa lettre à Gondulphe. Ep. I, 20.

[3] Magne Domine, tu noster major frater ; magna Domina, tu nostra melior mater. Orat. 51.

[4] Præterea libros, qui ante id temporis nimis corrupti ubique terrarum erant, nocte corrigebat. Eadm., page 7.

[5] Totus dies in dandis consiliis sæpissime non sufficiebat... Ib.

[6] Eadm., p. 5 et 8. Voir la leçon qu'il donne à un abbé coupable d'une sévérité exagérée envers ses élèves.

[7] Sicque sanis pater et infirmis mater erat... quidquid secreti apud se quivis illorum habebat non secus quam dulcissimæ matri illi revelare satagebat. Ib.

[8] Quod tu, reverende decrepite senex, in te ipso percepisti quando gravatus... ita ut nihil tui corporis præter linguam haberes in tua potestate, per manus illius patris, et vino de racemis per uvam in aliam ejus manum expresso, de ejus ipsa manu bibens et refocillatus. Ib.

[9] Il s'intitulait : Pater Anselmus, vita peccator, habitu monachus.

tenir la lumière cachée sous le boisseau, en lui citant la gloire de Lanfranc et de Guitmond, moines comme lui, et dans la même province, il répondait : « Il y a bien des fleurs qui nous trompent en étalant les mêmes couleurs que la rose, mais qui n'ont pas son parfum [1]. » Peu à peu cependant sa renommée se fit jour : ses Traités et ses Méditations passèrent de main en main et excitèrent une admiration universelle en France et en Angleterre. Du fond de l'Auvergne, les moines de la Chaise-Dieu lui écrivaient qu'à la seule lecture de ses écrits ils croyaient voir couler les larmes de sa contrition et de sa piété, et sentaient leurs âmes comme inondées par la douce rosée de vivantes et silencieuses bénédictions qui débordait de son cœur [2].

Il eut bientôt autant d'amis dans le siècle que dans les cloîtres. Il y avait en lui un charme qui maîtrisait les âmes. Les chevaliers normands l'entouraient de la plus vive affection, l'accablaient de leurs donations, le recevaient avec bonheur dans leurs châteaux, lui confiaient leurs enfants, l'adoptaient comme le premier-né d'entre eux [3]. En Angleterre, où le conduisaient souvent les affaires de son monastère, sa popularité était aussi grande qu'en Normandie : le pays tout entier lui était dévoué, et il n'y avait pas de comte, ni de comtesse, qui ne crût avoir perdu tous ses mérites devant Dieu si l'abbé du Bec n'avait pas reçu de sa part quelque

[1] Quid vero quæritis cur fama Lanfranci atque Guitmondi plus mea per orbem volet ? Utique quia non quilibet flos pari rosæ fragrat odore, etiamsi non dispari fallat rubore. Ep. I, 16.

[2] Pias præstant nobis lacrymas tuas legere, nostras edere ; ita ut utrumque miremur et in corde tuo redundare tantæ rorem benedictionis, et sine susurro descendere inde vivum in cordibus nostris. Ep. I, 61.

[3] Eadm., p. 8 et 33. Dominus iste... de Normanorum nobilissimis... cum matre et patribus suis et sorore primogeniti mihi dignitatem concesserunt. Epist. I, 18. V. aussi 67 et passim.

preuve de dévouement[1]. Il usait de cet ascendant pour prêcher aux riches et aux nobles des deux sexes la mortification et l'humilité : sa volumineuse correspondance[2] porte partout l'empreinte de cette préoccupation ; et lorsque la position de ceux à qui il s'adressait le permettait, il redoublait d'efforts pour les exhorter à embrasser la vie monastique. Il fit parmi eux de nombreuses et précieuses conquêtes[3] : il y employait l'abondante charité qui l'animait, et qui rendait son éloquence invincible[4]. « Ames bien-aimées de mon âme, » écrivait-il à deux de ses très-proches parents qu'il voulait attirer au Bec, « mes yeux désirent ardemment vous contempler; mes bras s'étendent pour vous embrasser; mes lèvres soupirent après vos baisers; tout ce qu'il me reste de vie se consume à vous attendre... J'espère en priant, et je prie en espérant... Venez goûter combien le Seigneur est doux : vous ne pouvez le savoir tant que vous trouverez de la douceur dans le monde... Je ne saurais vous tromper, d'abord parce que je vous aime, ensuite parce que j'ai l'expérience de ce que je dis. Soyons donc moines ensemble, afin que dès à présent, et pour toujours, nous ne fassions plus qu'une

[1] Non fuit comes in Anglia seu comitissa, vel ulla persona potens, quæ non judicaret se sua coram Deo merita perdidisse ac... familiaris ei dehinc Anglia facta est... Eadm., p. 2.

[2] Il nous reste de lui 450 épîtres où il faut chercher la véritable clef de son caractère et de son histoire. Nous dirons pour cette correspondance, comme pour celle de saint Grégoire VII, qu'en la republiant sous une forme portative, et en y ajoutant la biographie du saint par Eadmer, on rendrait à l'histoire et à la vérité religieuse un service essentiel.

[3] Tels que le trésorier de Beauvais, adolescens delicatus et pulcherrimus valde, dives et nobilissimus, dont il parle Ep. II, 19 ; puis les trois nobles dames, Basile de Gournay, Eufrède, sa mère, et Ève de Crespin. Chr. Becc. MS. cité par Selden ap. Gerberon, p. 559.

[4] Entre autres : Ep. II, 25, 29, 39, Lamberto nobili viro ; 40, à Ermengarde, dont le mari voulait se faire moine, mais qui ne voulait pas de son côté se faire religieuse.

chair, qu'un sang et qu'une âme... Mon âme est soudée aux deux vôtres; vous pouvez la déchirer, mais non la séparer de vous; vous ne pouvez pas non plus l'entraîner dans le siècle. Il vous faut donc ou vivre ici avec elle, ou la briser; mais Dieu vous préserve de faire tant de mal à une pauvre âme qui ne vous en a jamais fait, et qui vous aime. Oh! comme mon amour me consume! comme il s'efforce de faire éruption dans mes paroles! mais aucune parole ne le satisfait. Que de choses il voudrait écrire! mais ni le papier ni le temps ne lui suffisent. Parle-leur, ô bon Jésus! parle à leur cœur, toi qui peux seul les faire comprendre. Dis-leur de tout quitter et de te suivre. Ne sépare pas de moi ceux à qui tu m'as enchaîné par tous les liens du sang et du cœur. Sois mon témoin, Seigneur, toi et ces larmes qui coulent pendant que j'écris [1]. » Comme on l'a toujours vu dans la vie monastique, le cœur d'Anselme, loin d'être desséché par l'étude ou les macérations de la pénitence, débordait de tendresse. Parmi les moines du Bec, il y en avait plusieurs qu'il aimait de l'affection la plus passionnée : d'abord le jeune Maurice, dont la santé lui inspirait une infatigable anxiété [2], et puis Lanfranc, neveu de l'archevêque [3], à qui

[1] Animæ dilectissimæ animæ meæ... concupiscunt oculi mei vultus vestros, extendunt se brachia mea ad amplexus vestros; anhelat ad oscula vestra os meum... utique non fallo quia amicus sum, certe nec fallo quia expertus sum... consolidatis animam meam animabus vestris. Scindi potest, secerni jam non potest... O quomodo inter præcordia mea fervet amor meus! Quomodo laborat toties erumpere simul affectus meus!... Dic tu, o bone Jesu, cordibus eorum... promitte illis... nec separes me quibus me tanto carnis et spiritus affectu junxistis... Domine, tu testis es interius et lacrymæ quæ me hoc scribente, fluunt, testes sunt exterius, etc. Ep. II, 28.

[2] Voir les cinq lettres 24 à 28 du liv. I, sur le mal de tête qu'avait Maurice, et les lettres 32 et 34 sur son rétablissement.

[3] Celui-ci aussi souffrait d'une maladie analogue à celle de Maurice, et dont saint Anselme donne une description détaillée et curieuse. Ep. I, 31.

il écrivait : « Ne croyez pas, comme le dit le vulgaire, que celui qui est loin des yeux est loin du cœur; s'il en était ainsi, plus vous resteriez éloigné de moi, et plus mon amour pour vous s'attiédirait, tandis qu'au contraire moins je puis jouir de vous, et plus le désir de cette douceur brûle dans l'âme de votre ami[1]. » Puis Gondulfe, destiné, comme lui-même, à servir l'Église au sein des orages, et avec qui il contracte, dans la paix du cloître, la plus intime union. « A Gondulfe, Anselme, » lui écrivait-il : « je ne mets pas d'autres salutations plus longues en tête de ma lettre, parce que je ne puis rien dire de plus à celui que j'aime. Quand on connaît Gondulfe et Anselme, on sait bien ce que cela veut dire, et tout ce qu'il y a d'amour sous-entendu dans ces deux noms[2]. » Et ailleurs : « Comment pourrais-je t'oublier? oublie-t-on celui qu'on a posé comme un sceau sur son cœur? Dans ton silence je sais que tu m'aimes; et toi aussi, quand je me tais, tu sais que je t'aime. Non-seulement je ne doute pas de toi, mais je te réponds que toi aussi tu es sûr de moi[3]. Que t'apprendra ma lettre que tu ne saches déjà, toi qui es ma seconde âme? Entre dans le secret de ton cœur, regardes-y ton amour pour moi, et tu y verras le mien pour toi[4]. » A un autre de ses amis, Gislebert[5], éloigné du

[1] Non sicut vulgo dici solet, quia quod longe est ab oculis longe est a corde... Quanto minus illa frui pro voto possum, tanto magis desiderium ejus in vere dilectoris vestri mente fervescet. Ep. I, 66.

[2] Quisquis enim bene novit Gondulfum et Anselmum, cum legit : Gondulfo Anselmus, non ignorat quid subaudiatur, vel quantus subintelligatur affectus. Ep. I, 7.

[3] Qualiter namque obliviscar tui? Te silente ego novi quia diligis me et me tacente scis quia amo te. Tu mihi conscius es quia ego non dubito de te; et ego tibi testis sum quia tu certus es de me. Ep. I, 4.

[4] Sed quid te docebit epistola mea quod ignores, o tu altera anima? Intra in cubiculum cordis tui... Ep. I, 14. V. aussi Ep. I, 33.

[5] C'est peut-être Gislebert, de la maison de Crespin, si illustre par ses lar-

Bec, il disait : « Tu savais combien je t'aimais, mais moi je ne le savais pas. Celui qui nous a séparés m'a seul appris combien tu m'étais cher... Non, je ne savais pas, avant d'avoir l'expérience de ton absence, combien il m'était doux de t'avoir, combien il m'est amer de ne t'avoir pas. Tu as pour te consoler un autre ami, que tu aimes autant et plus que moi; mais moi je ne t'ai plus, toi, toi! entends-tu? et nul ne te remplace. Tu as tes consolateurs; moi je n'ai que ma blessure. Ils s'offenseront peut-être de ce que je dis là, ceux qui se réjouissent de te posséder. Eh! qu'ils se contentent donc de leur joie, et qu'ils me laissent pleurer celui que j'aime toujours [1]. » La mort, pas plus que l'absence, ne pouvait éteindre dans le cœur du moine ces flammes d'un saint amour. Quand Anselme avait été élu prieur, un jeune religieux, nommé Osbern, jaloux, comme plusieurs autres, de cette promotion, se prit à le haïr comme un chien [2], et à lui témoigner cette haine avec rage. Anselme s'attacha à lui, le gagna peu à peu par son indulgence [3], lui traça le chemin des austérités, en fit un saint, le soigna nuit et jour pendant sa dernière maladie, et reçut son dernier soupir. Puis il se mit à aimer l'âme de celui qui avait été son ennemi, et, non content de dire la messe pour elle tous les jours pendant un an, il courait partout pour en solliciter d'autres à cette intention. « Je vous demande, » disait-il à Gondulfe, « à vous et à tous mes amis, de toutes les forces de mon affection, de

gesses monastiques; après avoir été moine au Bec, il fut fait abbé de Westminster en 1084.

[1] Et quidem tu sciebas erga te dilectionem meam; sed utique ego ipse nesciebam eam. Qui nos scidit ab invicem, ille me docuit quantum te diligerem... Tu habes... præsentem alterum quem non minus aut certe plus amas : mihi vero tu, tu, inquam, es ablatus, et nullus pro te oblatus, etc. Ep. I, 75.

[2] More canino. Eadm., p. 4.

[3] Cœpit quadam sancta calliditate, piis blandimentis delinire. Ib.

prier pour Osbern : son âme est mon âme. J'accepterai tout ce que vous ferez pour lui pendant ma vie comme vous le feriez pour moi après ma mort, et quand je mourrai vous me laisserez là... Je vous en conjure par trois fois, souvenez-vous de moi, et n'oubliez pas l'âme de mon bien-aimé Osbern. Et si je vous suis trop à charge, alors oubliez-moi, et souvenez-vous de lui [1]... Tous ceux qui m'entourent et qui t'aiment comme moi veulent entrer dans cette chambre secrète de ta mémoire, où je suis toujours; place-les là autour de moi, je le veux bien; mais l'âme de mon Osbern, ah! je t'en supplie, ne lui donne pas d'autre place que dans mon sein [2]. »

Tel était le moine qui, après avoir vécu trente-trois ans de cette sorte, à soixante ans, à l'âge du déclin et de la retraite, fut arraché par la main de Dieu aux profondeurs du cloître, pour livrer aux abus de la force temporelle une des batailles les plus inégales et les plus glorieuses de l'histoire catholique.

[1] Anima ejus anima mea est. Accipiam igitur in illo vivus quicquid ab amicitia poteram sperare defunctus, ut sint otiosi, me defuncto... Precor et precor et precor, memento mei et ne obliviscaris animæ Osberni dilecti mei. Quod si te nimis videar onerare, mei obliviscere et illius memorare. Ep. I, 4.

[2] Eos interiori cubiculo memoriæ tuæ ibi, ubi ego assiduus assideo... colloca mecum in circuitu meo : sed animam Osberni mei rogo, chare mi, illam non nisi in sinu meo. Ep. I, 7.

II

Peu de temps après le Pape Grégoire VII, Guillaume le Conquérant était mort[1], en professant un humble repentir des violences de sa conquête, en rappelant, à titre d'expiation, ses nombreuses fondations monastiques, et en se recommandant à sa dame, Marie, la sainte mère de Dieu[2]. La couronne d'Angleterre échut en partage à son fils puîné, Guillaume le Roux, au détriment de l'aîné, Robert, qui n'eut que le duché de Normandie. Pour se faire reconnaître roi, Guillaume jura, entre les mains de l'archevêque Lanfranc, de garder la justice et la miséricorde, et de défendre la paix et la liberté de l'Église envers et contre tous[3]. Mais Lanfranc lui-même mourut bientôt[4], et le second Guillaume, affranchi de tout frein, se livra à tous les mauvais penchants de sa nature dépravée. L'Église et le peuple d'Angleterre eurent également à gémir sous son joug. Le zèle du Conqué-

[1] 9 septembre 1087.

[2] Orderic Vital, l. VIII, p. 659-661, ed. Duchesne. Dominæ meæ S. Dei genitricis Mariæ me commendo.

[3] Eadm., Hist. nov., I, p. 33.

[4] Le 27 mai 1089. L'un des derniers actes de cet illustre moine, qui s'intitulait « Lanfranc, pécheur et indigne archevêque de la sainte Église de Cantorbéry, » fut d'écrire à deux rois d'Irlande, pour leur recommander de veiller à l'inviolabilité des mariages dans leur pays. Il leur renvoyait l'évêque Patrice, monasticis institutionibus a puerilia enutritum, qui était venu se faire sacrer par lui. Baron. Ann., an. 1089.

rant pour la régularité ecclésiastique et sa haine pour la simonie ne l'avaient pas empêché d'introduire dans son nouveau royaume des innovations abusives[1] et profondément incompatibles avec la liberté de l'Église comme avec sa mission sociale. Il avait prétendu faire dépendre de son approbation la reconnaissance du Pontife romain, examiner préalablement toutes les lettres pontificales adressées en Angleterre, soumettre à sa censure les décrets des conciles nationaux, enfin interdire aux évêques de fulminer sans sa permission des peines ecclésiastiques contre les barons ou les officiers royaux, coupables même des plus grands crimes[2]. Il avait en outre rigoureusement maintenu l'usage invétéré en Angleterre de forcer les évêques et abbés à recevoir l'investiture, par la crosse, de la main du roi, et à lui rendre hommage[3]. Le roi Roux[4] alla plus loin encore; non-seulement il empêcha l'Église anglaise de se prononcer entre le Pape légitime et l'antipape, pendant que toute l'Europe, excepté les partisans de l'empereur, reconnaissait Urbain[5]; mais, à la différence de son père, il scandalisa tout le pays par ses débauches, remit en honneur la simonie, que le Conquérant, sur son lit de mort, s'était vanté d'avoir abolie, et fit de l'Église la victime de sa rapacité. Un fils de prêtre, Renouf, dit Flambard, qui avait été valet de pied à la cour

[1] Quædam de eis quæ nova per Angliam servari constituit, ponam. Eadm., p. 29.

[2] Ibid.

[3] Per dationem virgæ pastoralis. Id. in præf. Hist. nov. Eadmer soutient que l'investiture par la crosse ne datait que de la conquête ; mais Selden, In Eadm. not., p. 104, cite plusieurs autorités qui prouvent qu'elle était plus ancienne.

[4] In curia Rufi regis. Order. Vit., VIII, p. 682.

[5] Simeon Dunelmensis, an. 1091 ; Pagi crit. ad 1089.

normande [1], et qui devait son surnom à la brutale ardeur de ses extorsions [2], avait toute la confiance du jeune roi, et le guidait dans ses rapines. Dès qu'il mourait un prélat, les agents du fisc royal se précipitaient sur le diocèse ou sur l'abbaye qui vaquait, s'en constituaient les administrateurs souverains, bouleversaient l'ordre et la discipline, réduisaient les moines à la condition de salariés, et entassaient dans les coffres de leur maître tous les revenus des biens que la piété des anciens rois avait assurés à l'Église [3]. Tous les domaines étaient mis successivement à l'enchère, et le dernier enchérisseur n'était jamais sûr de ne pas voir ses offres dépassées par quelque nouveau venu à qui le roi passait aussitôt le marché [4]. On se figure la honte de l'Église et la misère du pauvre peuple [5], lorsque cette cupide et ignoble oppression vint tout à coup se substituer au poids léger de la crosse. Le roi maintenait cet état indéfiniment, et quand enfin il lui prenait fantaisie de pourvoir aux vacances, il vendait abbayes

[1] Cujusdam plebeii presbyteri de pago Baiocensi filius... Inter pedissequos curiales cum vilibus parasitis educatus. Order., l. c. Il fut fait évêque de Durham par Guillaume.

[2] Flamma quippe ardens... Intulit genti novos ritus, quibus crudeliter oppressit populorum cœtus, et Ecclesiæ cantus temporales mutavit in planctus... Supplices regiæ fidelitati plebes indecenter oppressit. Ibid. Saint Anselme dit de lui : Publicanorum princeps infamissimus... propter crudelitatem similem flammæ comburenti pronomine Flambardus. Ep. IV, 2.

[3] Videres insuper quotidie, spreta servorum Dei religione, quosque nefandissimos hominum regias pecunias exigentes, per claustra monasterii torvo et minaci vultu procedere, hinc inde præcipere, minas intentare, etc. Eadm., l. c. Ecclesias... cuilibet satellitum suorum subegit... Suo infert ærario largas opes quas Ecclesiæ Dei gratanter et devote dederunt antiqui Anglorum reges. Order., p. 679. Monachis victum ac vestitum cum parcitate erogabant, cetera vero regiis thesauris ingerebant. Id., p. 763.

[4] Eadm., l. c.

[5] Quid de hominibus Ecclesiæ dicam, qui tam vasta miseria... sunt attriti. Ib.

et évêchés à des clercs mercenaires qui suivaient sa cour[1]. L'infâme Flambard devint ainsi évêque de Durham. L'Angleterre descendait au niveau de l'Allemagne sous la jeunesse de Henri IV. Il fallait un nouveau Grégoire VII pour la sauver.

Lorsque l'archevêque de Cantorbéry mourut, Guillaume n'eut garde de laisser échapper une aussi précieuse occasion de s'enrichir aux dépens de Dieu et des pauvres; il prolongea la vacance de ce siége pendant près de quatre années, en livrant cette Église primatiale de son royaume, alors la plus importante de la chrétienté, après celle de Rome, à des exactions et à des désordres tels que plus de trente paroisses virent leurs cimetières transformés en pâturages[2]. Aucune Église ne devait lui échapper. Il avait déclaré qu'il voulait tenir une fois ou l'autre toutes les crosses épiscopales ou abbatiales de l'Angleterre entre ses mains[3]. Il prenait goût au métier, et disait en riant : « Le pain du Christ est un pain qui engraisse[4]. »

Sur ces entrefaites, Hugues le Loup, comte de Chester, l'un des barons les plus belliqueux et les plus puissants de la noblesse anglo-normande, écrivit à Anselme pour lui annoncer que son intention était de fonder un monastère dans son comté, et pour lui demander de venir y conduire une colonie de moines du Bec. Hugues le Loup avait passé

[1] Quasi stipendia mercenariis, curialibus clericis seu monachis honores ecclesiasticos porrigebat. Order., p. 763.

[2] Vit. Ans. ex Ms. Victorin., in edit. Gerber.

[3] Se velle omnes baculos pastorales per totam Angliam in potestate sua habere. Will. Thorn., p. 1704. Ap. Mabill., Annal. Benedict.

[4] Panis Christi panis pinguis est. Ms. Vict., l. c. Au moyen âge, quoi qu'en aient dit les protestants, tout le monde était familiarisé avec les textes de l'Écriture sainte ; le roi faisait probablement allusion à la prophétie de Jacob sur son fils Aser : *Panis pinguis ejus et præbebit delicias regibus. Gen.*, XIX, 20.

sa vie à guerroyer contre les Gallois, qui n'avaient pas encore subi le joug normand : c'était un homme très-riche et très-prodigue, aimant le luxe et la bonne chère, traînant partout avec lui une armée de serviteurs, de chiens et de bouffons, adonné aux femmes et à toutes sortes d'excès [1]. Mais le bien reprenait quelquefois le dessus dans son cœur. Il avait pour chapelain un saint prêtre d'Avranches qui le prêchait et le grondait sans cesse [2], qui lui racontait les histoires des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, lesquels avaient été de preux chevaliers tout en sauvant leurs âmes, tels que saint Georges, saint Démétrius, Maurice, Sébastien, et surtout Guillaume le fameux duc qui avait fini par se faire moine. Il était en outre depuis longtemps lié d'amitié avec Anselme [3], et il est probable qu'au milieu de la douleur que faisait ressentir à toute l'Angleterre la vacance prolongée du siége de Cantorbéry, il crut que l'abbé du Bec était un candidat convenable au rang de primat, que Lanfranc, également moine du Bec, avait si noblement occupé. Déjà en Normandie on commençait à dire que, si Anselme passait la mer, il serait à coup sûr nommé archevêque [4], et cependant rien n'était moins probable. Comment le roi, qui maintenait les investitures et refusait de reconnaître Urbain II, pouvait-il songer à Anselme? L'abbé du Bec avait non-seulement comme toute la France reconnu Urbain, mais il avait encore obtenu de lui

[1] In militia promptus, in dando nimis prodigus, gaudens ludis et luxibus; nimis equis et canibus... Non familiam secum, sed exercitum semper ducebat... Ventris ingluviei serviebat... E pellicibus plurimam sobolem genuit. Order. Vit., IV, 522, et VI, 598.

[2] Order., l. c.

[3] Certe amicus meus familiaris ab antiquo comes Cestrensis Hugo fecit. Eadm., p. 34.

[4] Jam cum quodam quasi præsagio mentes quorumdam tangebantur. Ibid.

l'exemption de son abbaye [1]; il avait approuvé en toute occasion les efforts de Grégoire VII contre les investitures, la simonie, le concubinage, et il avait reçu de ce saint Pontife, si odieux aux princes de l'espèce du roi Roux, un éloge ainsi conçu : « Le parfum de tes vertus est venu jusqu'à nous : nous en rendons grâce à Dieu; nous t'embrassons de cœur dans l'amour du Christ; nous tenons pour sûr que tes exemples servent l'Église, et que tes prières peuvent, par la miséricorde de Dieu, l'arracher aux périls qui la menacent [2]. » Malgré ces incompatibilités flagrantes, l'opinion le désignait comme successeur de Lanfranc. Effrayé de ce présage, il refusa de se rendre au vœu du comte Hugues. Celui-ci tomba gravement malade, et renouvela son invitation, en jurant à Anselme qu'il n'était pas question de l'archevêché, mais seulement du bien de sa pauvre âme. Anselme refusa encore. Le comte lui écrivit une troisième fois, en disant : « Si tu ne viens pas, sache bien que, pendant toute l'éternité, tu auras à t'en repentir [3]. » Anselme céda alors. Il alla fonder l'abbaye du comte malade, et passa cinq mois en Angleterre, occupé à différentes affaires. Comme on ne lui disait rien de l'archevêché, il se rassura complétement.

[1] Ep. II, 52, 33.

[2] Quoniam fructuum tuorum bonus odor ad nos usque redoluit... Ep. Ans., II, 31, et Coleti. concil., XII, 692.

[3] Si non veneris, revera noveris quia nunquam in vita æterna in tanta requie eris, quam perpetuo doleas te ad me non venisse. Eadm., p. 34.

III

Cependant, à Noël 1092, les barons du royaume, réunis pour la fête autour du roi, se plaignirent vivement entre eux de l'oppression inouïe et du veuvage sans fin où gémissait la mère commune du royaume, ainsi qu'ils appelaient l'Église de Cantorbéry [1]. Pour mieux exprimer leur mécontentement, ils demandèrent au roi l'autorisation de faire prier dans toutes les églises d'Angleterre pour que le Seigneur lui inspirât le choix d'un digne évêque [2]. Guillaume, fort irrité, leur dit : « Faites prier tant que vous voudrez; « mais soyez sûrs d'une chose : c'est que toutes vos prières « ne m'empêcheront pas d'en agir à ma guise [3]. » On le prit au mot, et les évêques, que la chose regardait plus spécialement, chargèrent l'abbé Anselme, bien malgré lui, de disposer et de rédiger les prières voulues. Il le fit de manière à exciter les applaudissements de toute la noblesse [4], et toutes les églises retentirent bientôt de ces supplications solennelles. A ce propos il arriva un jour qu'un haut baron,

[1] Omnes regni primores... optimi quique uno consensu de communi matre regni quererentur. Ibid.

[2] Quod posteris mirum dictu fortasse videbitur, ajoute Eadmer.

[3] Dicens quod quicquid Ecclesia peteret, ipse sine dubio pro nullo dimitteret quin faceret omne quod vellet. Ibid.

[4] Modum orandi cunctis audientibus edidit, et laudato sensu et perspicacia animi ejus, tota quæ convenerat nobilitas regni... in sua discessit. Ibid.

causant familièrement avec le roi, lui dit : « Nous n'avons « jamais connu d'homme aussi saint que cet Anselme, abbé « du Bec. Il n'aime que Dieu; il ne désire rien en ce monde. « — Vraiment! » répondit le roi en raillant, « pas même « l'archevêché de Cantorbéry? — Non, surtout pas l'arche- « vêché de Cantorbéry, » répliqua le seigneur; « c'est du « moins mon opinion et celle de beaucoup d'autres. — Et « moi, » dit le roi, « je vous réponds qu'il s'y prendrait des « pieds et des mains s'il voyait quelque chance de l'ob- « tenir; mais par le saint Voult de Lucques, ni lui ni autre « ne le sera, et il n'y aura de mon temps pas d'autre arche- « vêque que moi [1]. » A peine eut-il ainsi parlé qu'il tomba malade, et malade à mort [2]. Dieu allait prendre sa revanche. Les évêques, les abbés, les barons s'assemblent autour du lit du moribond à Glocester pour recevoir son dernier soupir [3]. On envoie chercher Anselme; on le fait entrer auprès du roi, et on lui demande ce qu'il y a à faire pour le salut de cette âme [4]. Anselme exige d'abord du roi une confession complète de ses péchés, puis la promesse solennelle et publique de se corriger, et l'exécution immédiate de mesures répara-

[1] Unus de principibus terræ cum rege familiariter agens... ita quod rex subsannans : « Non, inquit, nec archiepiscopatum Cantuariensem... Nec illum quidem maxime, sicut mea multorumque fert opinio. » Obtestatus est rex quod manibus et pedibus plaudens in amplexum ejus accurreret, si, etc... « Sed, per sanctum Vultum de Luca, nec ipse nec hoc tempore nec alius quis archiepiscopus erit, me excepto. » Eadm., p. 35. Le saint Voult de Lucques était un crucifix très-ancien, attribué au pinceau de Nicodème, et amené miraculeusement de Palestine à Lucques, où on le vénère encore sous le nom de *Volto santo*.

[2] Hæc illum dicentem e vestigio valida infirmitas corripuit et lecto deposuit... ferme usque ad exhalationem spiritus egit. Ib.

[3] Nihil præter mortem ejus præstolantes.

[4] Ingreditur ad regem, rogatur quid consilii salubrius morientis animæ judicet.

trices que les évêques lui avaient déjà suggérées. Guillaume consent à tout et fait déposer sa promesse sur l'autel. Un édit est aussitôt dressé et revêtu du sceau royal, qui prescrit la délivrance de tous les prisonniers du roi, la remise de toutes ses créances, l'annulation de toutes les poursuites, et qui promet à tout le peuple anglais de bonnes et saintes lois, une exacte administration de la justice [1].

On ne s'arrête pas là. Tout ce qu'il y avait là d'honnêtes gens rappellent au roi le veuvage de l'Église primatiale. Il déclare qu'il veut y mettre fin. On lui demande sur qui se porte son choix. Lui-même, lui qui venait de jurer qu'Anselme ne serait jamais archevêque, désigne Anselme, et d'unanimes acclamations répondent qu'Anselme en effet est le plus digne [2]. A ce bruit l'abbé du Bec pâlit et refuse absolument [3]. Les évêques, le prenant à part : « Que fais-tu ? » lui disent-ils ; « ne vois-tu pas qu'il n'y a presque plus de chré-« tiens en Angleterre ? que la confusion et l'abomination sont « partout ? que nos églises et nous-mêmes sommes en danger « de mort éternelle par la tyrannie de cet homme ? Et toi, « qui peux nous sauver, tu ne daignes pas le faire ! A quoi « penses-tu donc, ô homme étrange ? L'Église de Cantorbéry « t'appelle, t'attend, te demande la liberté, et toi, rejetant « le fardeau des épreuves de tes frères [4], tu ne veux pour « toi qu'un oisif repos ! » A tout cela Anselme répond :

[1] Scribitur edictum, regioque sigilio firmatur quatenus quicumque captivi in omni dominatione sua relaxentur... promittuntur insuper toto populo bonæ et sanctæ leges...

[2] Prænuntiavit ipse, et concordi voce subsequitur acclamatio omnium, abbatem Anselmum tali honore dignissimum.

[3] Expavit Anselmus ad hanc vocem, et expaluit... toto conamine restitit.

[4] Quid agis, quid intendis ?... Vides... Ecclesias Dei in periculum mortis æternæ per tyrannidem istius hominis decidisse... Quid, o mirabilis homo, cogitas ?...

« Mais voyez, je vous en prie, comme je suis déjà vieux et « incapable de tout travail... D'ailleurs je suis moine; j'ai « toujours détesté les affaires séculières. — Nous t'aiderons, » dirent les évêques; « occupe-toi de nous auprès de Dieu, et « nous nous occuperons de toutes les affaires séculières pour « toi [1]. — Non, non, c'est impossible! » reprit-il; « je suis « abbé d'un monastère étranger; je dois obéissance à mon « archevêque, soumission à mon prince [2], secours et conseils « à mes moines. Je ne puis rompre tous ces liens. — Tout « cela n'est rien, » répliquent les évêques; et ils l'entraînent au lit du roi, à qui ils racontent son refus obstiné [3]. « Anselme, » lui dit le malade, « pourquoi voulez-vous me « livrer aux peines éternelles? Mon père et ma mère vous « ont toujours beaucoup aimé, et vous voulez laisser périr « l'âme et le corps de leur fils; car je sais que je suis perdu « si je meurs avec l'archevêché entre mes mains [4]. » Les assistants s'indignaient contre Anselme, et lui criaient que tous les crimes, toutes les oppressions qui pèseraient désormais sur l'Angleterre seraient imputés à son obstination. Dans son angoisse [5] il se retourna vers les deux moines qui l'accompagnaient en leur disant : « Ah! mes frères, pourquoi « ne m'aidez-vous pas? » L'un d'eux répondit en sanglotant [6] :

[1] Tu Deo pro nobis intende, et nos sæcularia tua disponemus pro te.

[2] Archiepiscopum cui obedientiam... principem cui subjectionem... Il parlait de l'archevêque de Rouen et du duc de Normandie.

[3] Rapiunt igitur hominem ad regem et pervicaciam ejus exponunt.

[4] O Anselme, quid agis? cur me pœnis æternis cruciandum tradis? Recordare, quæso, fidelis amicitiæ, etc... Certus sum enim quod peribo si archiep. in meo dominio tenens vitam finiero. Succurre igitur mihi, domine pater...

[5] Il dit plus tard, en rappelant cette scène, que dans ce moment la mort lui eût semblé mille fois plus douce que l'épiscopat. Eadm., p. 36.

[6] Quæ verba lacrymæ, et lacrymas sanguis ubertim mox e naribus illius profluens secutus...

« Si telle est la volonté de Dieu, qui sommes-nous pour lui « résister? — Hélas! » dit Anselme, « tu es bientôt rendu [1]. » Les évêques, voyant que tout était inutile, se reprochèrent leur propre mollesse; ils s'écrièrent : « Une crosse! une « crosse [2]! » et, lui saisissant le bras droit, ils l'approchèrent du lit, d'où le roi voulut lui mettre en main la crosse; mais, comme il tenait ses doigts serrés de toute sa force, les évêques s'efforcèrent de les lui ouvrir avec tant de violence qu'ils le firent crier de douleur, et enfin ils lui tinrent la crosse contre la main fermée pendant que tout le monde criait : « *Vive « l'évêque!* » et que le *Te Deum* fut entonné [3]. On le porta ensuite dans une église voisine pour y faire les cérémonies accoutumées. Il protestait toujours que tout ce qu'ils faisaient était nul [4]. Sa douleur le rendait comme insensé. Ses pleurs, ses cris, ses hurlements même finirent par inquiéter les assistants. Pour le calmer ils lui jetèrent de l'eau bénite et lui en firent même boire [5]. De retour auprès du roi, il lui annonça qu'il ne mourrait pas de cette maladie, et qu'en revanche il aurait à revenir sur ce qui venait d'être fait contre le gré de lui, Anselme, et en dépit de ses protestations [6]. Comme il se

[1] Væ! quam cito baculus tuus confractus est. Nous avons traduit comme Fleury.

[2] Virgam huic pastoralem, virgam, clamitant, pastoralem.

[3] Episcopi vero digitos ejus strictim valde infixos erigere conati sunt... ipse pro sua læsione verba dolentis ederet; tandem... clausæ manui ejus baculus appositus est, et episcoporum manibus cum eadem manu compressus atque retentus, acclamante autem multitudine : *Vivat episcopus, vivat!* Tous ces détails, donnés par Eadmer, p. 35, 36, sont confirmés par la lettre d'Osbern, moine de Cantorbéry, à Anselme. Ep. III, 2.

[4] Nihil est quod facitis, nihil est quod facitis. Eadm.

[5] Instantur lacrymæ meæ et voces, et rugitus a gemitu cordis mei, quales nunquam de ore ullo dolore memini exiisse... Aqua benedicta me aspergentes, eam mihi potandam porrexerunt. Ans. Ep. III, 1.

[6] Pro hoc volo noveris quam bene corrigere poteris quod de me nunc actum est, quia nec concessi, nec concedo ut ratum sit. Eadm., l. c.

retirait accompagné par les évêques et toute la noblesse, il se retourna vers eux et leur dit : « Savez-vous ce que vous « voulez faire? Vous voulez atteler sous le même joug un « taureau indompté et une pauvre vieille brebis. Et qu'en « arrivera-t-il? Le taureau furieux traînera la brebis à tra- « vers les ronces et les broussailles, et la mettra en pièces « sans qu'elle ait été utile à rien. L'Apôtre vous a dit que « vous étiez les laboureurs de Dieu. L'Église est donc une « charrue; et cette charrue est conduite en Angleterre par « deux grands bœufs, le roi et l'archevêque de Cantorbéry; « par la justice et la puissance séculière de l'un, par la doc- « trine et la discipline de l'autre. L'un des deux, Lanfranc, « est mort; il ne reste que l'indomptable taureau auquel vous « voulez m'accoler. Si vous n'y renoncez pas, votre joie d'au- « jourd'hui sera changée en tristesse; vous verrez l'Église « retomber dans sa viduité, même du vivant de son pasteur, « et comme aucun de vous n'osera lui résister après moi, le « roi vous foulera tous aux pieds comme il lui plaira [1]. »

Guillaume le fit aussitôt investir de tous les domaines de l'archevêché, et l'y fit demeurer jusqu'à ce que les réponses demandées en Normandie fussent arrivées. Elles ne tardèrent pas. L'archevêque de Rouen lui ordonnait de se rendre, au nom de Dieu et de saint Pierre [2]. Les moines du Bec eurent

[1] Intelligitis quid molimini? Indomitum taurum, et vetustam ac debilem ovem in aratro conjungere sub uno jugo... Et quid inde proveniet?... Aratrum ecclesiam perpendite juxta Apostolum dicentem : Dei agricultura estis (I Cor. 3). Hoc aratrum in Anglia duo boves... trahunt et trahendo regunt; rex et archiepiscopus : iste sæculari justitia et imperio, ille divina doctrina et magisterio. Horum boum unus, scilicet Lanfrancus, etc. Vos quoque procul dubio pro libitu suo non dubitabit conculcare. Cette scène, si importante pour faire juger du caractère d'Anselme et de cette époque, se passa le 6 mars 1093.

[2] Voyez sa lettre dans Eadm., p. 36. Elle se termine ainsi : Valete, viscera mea.

beaucoup plus de peine à consentir au sacrifice qui leur était demandé. C'était eux surtout que regrettait Anselme. Il n'aimait rien au monde comme son abbaye [1]; il pleurait ces jeunes moines, ces nourrissons qui allaient être trop tôt sevrés du lait de son amour [2]. Eux, de leur côté, qui presque tous avaient été attirés au Bec par la pensée d'y vivre avec lui [3], ne lui rendirent sa liberté qu'après de très-vives discussions et à une très-faible majorité [4]. Pour rendre son épreuve plus complète, et parce qu'il n'est rien de si pur dans un cœur chrétien que la bassesse jalouse ne puisse calomnier, on commença à répandre en France que sa résistance n'avait été que feinte, et qu'au fond il avait désiré, tout comme un autre, l'épiscopat. Anselme retrouva des forces pour combattre avec énergie cette imputation [5], regardant comme un devoir envers les faibles de sauver l'honneur d'un homme appelé à servir d'exemple au prochain [6]. Il conservait, du reste, encore l'espoir d'être délivré du fardeau. Le roi s'était rétabli; violant aussitôt toutes ses promesses, il avait fait ressaisir tous les captifs et accusés qui étaient restés à sa portée, et recommencer tous les procès, toutes les oppressions antérieures avec un redoublement de cruauté [7]. En

[1] Quia nihil in hoc mundo purius dilexi nec diligo. Ep. III, 9.

[2] Dulcissimos filios ante tempus ablactatos (meos adolescentes dico)... Ep. III, 21. Voyez encore Ep. III, 22, et la charmante lettre adressée à ces jeunes gens. Ep. III, 17.

[3] Multi propter me et fere omnes Beccum venistis. Ep. III, 7.

[4] D'après leur lettre, Ep. III, 6, il n'est pas même sûr que cette majorité ait été acquise.

[5] Ep. III, 1, 7, 9, 10 et 11.

[6] Multum enim nocet infirmis in Ecclesia Dei opinio alicujus vitii, sive vera, sive falsa sit, de aliquo homine, et maxime de eo qui sic est in Ecclesia catholica constitutus, ut et verbo et exemplo vitæ aliis debeat et possit prodesse. Ep. III, 12.

[7] Eadm., p. 37.

vain Gondulfe, moine du Bec, l'ami d'Anselme, devenu évêque de Rochester, l'exhortait-il à être plus fidèle envers Dieu. « Par le saint Voult de Lucques ! » lui répondit Guillaume, « Dieu m'a fait trop de mal pour que jamais il ait « lieu d'être content de moi[1] ! »

Anselme alla le trouver à Douvres et exigea de lui, comme conditions indispensables de son acceptation, la restitution immédiate de tous les biens du siége de Cantorbéry possédés par Lanfranc ou même réclamés par lui ; l'intervention souveraine de son autorité archiépiscopale dans toutes les affaires religieuses[2] ; enfin, la liberté de ses relations avec le pape Urbain, qu'il avait reconnu, et à qui il voulait témoigner en tout son obéissance[3]. Le roi ne lui ayant fait qu'une réponse incomplète et équivoque, Anselme crut qu'il allait être délivré du fardeau qu'il redoutait, et, comme il avait déjà renvoyé sa crosse abbatiale au Bec, en demandant qu'on lui donnât aussitôt un successeur[4], il se flatta de pouvoir passer le reste de ses jours dans la pauvreté et l'obéissance monastique, sans aucune charge d'âmes et à l'abri des dangers spirituels contre lesquels il ne se croyait pas la force de lutter[5]. Mais, après six mois de ces luttes et de ces incerti-

[1] Scis, o episcope, quod, per sanctum Vultum de Luca, nunquam me Deus bonum habebit pro malo quod mihi intulerit. Ibid.

[2] Volo ut in iis quæ ad Deum et christianitatem pertinent te meo præ ceteris consilio credas, et sicut ego te volo terrenum habere dominum et defensorem, ita et tu me spiritualem habeas patrem et animæ tuæ provisorem.

[3] De Urbano Pontifice, quem hucusque non recepisti, et ego jam recepi atque recipio, eique debitam obedientiam et subjectionem exhibere volo, cautum te facio ne quod scandalum inde oriatur in futuro. Eadm., l. c. Voir aussi la lettre d'Anselme au légat Hugues. Ep. III, 24.

[4] Ce successeur fut Guillaume, de la maison des seigneurs de Montfort-sur-Rille, et neveu du comte Roger de Beaumont.

[5] Libentius eligerem sub abbate in monachica paupertate et humilitate obedire... quam regnare sæculariter... aut archiepiscopatum... vel abbatiam,

tudes, le roi, poussé à bout par les clameurs de tous les bons catholiques[1], lui fit enfin les promesses nécessaires. Anselme céda de son côté, fit hommage au roi, à l'exemple de son prédécesseur, et prit possession de son siége[2]. Sa douleur n'en persévérait pas moins : longtemps encore il intitulait ses lettres : « Frère Anselme, moine du Bec par le cœur, archevêque de Cantorbéry par la force[3]. » « Quand vous m'écrirez pour moi seul, » mandait-il à ses anciens confrères, « que votre écriture soit aussi grosse que possible, car j'ai tant pleuré le jour et la nuit que mes yeux peuvent à peine lire[4]. »

aut hominibus quibuslibet præesse ad animarum gubernationem... Quod ego ipse non imputo mihi tantum ad virtutem, quantum ad hoc, quia talem me scio tam parum fortem, parum strenuum... ut potius mihi congruat... servire quam dominari. Ep. III, 11.

[1] Cum... clamorem omnium, de ecclesiarum destructione conquerentium, rex amplius ferre nequiret. Eadm., l. c.

[2] Le 25 septembre 1093. Il fut sacré le 4 décembre de la même année.

[3] Ep. III, 26, 39. Professione et corde Beccensis... voluntate Beccensis monachus, necessitate vocatus Cantuariensis archiepiscopus.

[4] Non nimis gracilis sit scriptura... Multæ diurnæ et nocturnæ lacrymæ. Ep. III, 15.

IV

Mais déjà il ne s'agit plus de lire ni de pleurer; il faut combattre, et on va voir comment ce vieillard larmoyant s'en acquitte.

En vain avait-il essayé de reprendre ses chères études métaphysiques, et entrepris de défendre la réputation de Lanfranc et la sienne propre contre les imputations du sophiste Roscelin, qui prétendait les rendre tous deux comptables de ses propres erreurs sur la Trinité [1]. L'orage qu'il avait trop bien prévu ne tarda pas à éclater. Guillaume avait besoin d'argent pour faire la guerre à son frère Robert. Anselme, malgré la misère et le désordre où il avait trouvé tous les biens de son Église, lui offrit un présent de 500 livres d'argent. Des courtisans rapaces firent entendre au roi que la somme était trop faible, et que le premier prélat du royaume devait au moins donner 1,000 ou 2,000 livres, et que, pour l'effrayer et lui faire honte, il fallait lui renvoyer son argent : ce qui fut fait. Anselme alla trouver le roi et lui dit qu'il valait mieux avoir ce peu d'argent de bonne volonté que d'en extorquer beaucoup plus par violence, et il ajouta : « Par l'affection et la liberté, vous m'aurez tou-« jours à votre disposition, mais vous n'aurez ni ma per-

[1] Voy. son *Liber de fide Trinitatis et de Incarnatione Verbi contra blasphemias Ruzelini*, cap. I. Cf. Ep. II, 35, 41. Il commença aussi alors son traité *Cur Deus homo*.

« sonne ni mes biens à titre d'esclave[1]. — Garde ton argent « et tes leçons, et va-t'en[2], » lui répondit le roi. Anselme se « retira en disant : « Béni soit Dieu qui a sauvé ma répu- « tation. Si le roi avait pris mon argent, on aurait dit que « je lui payais ainsi le prix de l'épiscopat. » Et il distribua aussitôt les 500 livres aux pauvres, à l'intention de l'âme du roi[3].

Le vieux moine Wulstan, le dernier des évêques saxons, vivait encore[4] : ce saint prélat, que nous avons vu si noblement tenir tête à Guillaume le Conquérant, devait comprendre et apprécier Anselme : « Votre Sainteté, » lui écrivait-il, « est placée au sommet de la citadelle pour défendre la sainte Église contre l'oppression de ceux dont le devoir serait de la protéger. Ne craignez donc rien : qu'aucune puissance séculière ne vous humilie par la crainte, ni ne vous gagne par la faveur; commencez vigoureusement et achevez avec l'aide de Dieu ce que vous aurez commencé, en réprimant les oppresseurs et en sauvant notre sainte Mère de leurs mains[5]. »

Peu de temps après, le roi devant s'embarquer à Hastings, tous les évêques s'y rendirent pour bénir son voyage. Le vent était contraire, et le roi y fut retenu pendant un mois. Anselme profita de l'occasion pour lui remontrer qu'avant d'aller conquérir la Normandie il ferait bien de

[1] Amica nempe libertate me et omnia mea ad utilitatem tuam habere poteris, servili autem conditione nec me nec mea habebis. Eadm., p. 38.

[2] Sint cum jurgio tua tibi ; sufficient mea mihi. Vade.

[3] Præsignatum munus pro redemptione animæ suæ pauperibus Christi dabo, non illi.

[4] Il mourut peu après, le 19 janvier 1095.

[5] Ne igitur dubites ; non eam sæcularis potentiæ timor humiliet, non favor inclinat, sed... opprimentes reprimas, S. Matrem nostram contra tales defendas. Eadm., l. c.

rétablir dans son royaume la religion qui y périssait, en ordonnant le rétablissement des conciles, suspendus depuis son avénement. « Je m'occuperai de cela quand cela me « plaira, à mon gré, et non au tien, » répondit le roi; et il ajouta en raillant : « D'ailleurs de quoi y parleras-tu, dans « ces conciles[1]? » Anselme répondit qu'il s'occuperait de réprimer les mariages incestueux et les débauches sans nom qui menaçaient de faire de l'Angleterre une autre Sodome[2]. « Et qu'est-ce que cela te rapportera? » reprit le roi. « A « moi, rien, » dit l'archevêque; « mais à Dieu et à vous, « beaucoup. — Cela suffit, » dit le roi, « ne m'en parle « plus[3]. » Anselme changea alors de sujet, et lui rappela combien il y avait d'abbayes vacantes où le désordre gagnait les moines, et combien il courait risque d'être damné s'il n'y mettait pas des abbés. Alors le roi ne put plus se contenir et lui dit en colère : « Que t'importe? Ces abbayes ne sont-« elles pas à moi? Hein! tu fais bien ce que tu veux de tes « domaines, et je ne ferais pas ce que je veux de mes ab-« bayes? — Elles sont à vous, » répliqua Anselme, « pour « que vous les gardiez et défendiez comme leur avoué, et « non pour les envahir et les ruiner. Elles sont à Dieu pour « que ses ministres en vivent et non pour défrayer vos « guerres. Vous avez assez de domaines et de revenus pour « subvenir à tous vos besoins. Rendez, s'il vous plaît, à « l'Église ce qui est à elle[4]. — Jamais, » dit le roi, « ton « prédécesseur n'aurait osé parler ainsi à mon père. »

[1] Adjecit subsannans : « Tu vero in concilio unde loqueris? »

[2] Nefandissimum Sodome scelus... tota terra non multo post Sodoma fiet.

[3] Et in hac re quid fieret pro te?... — Si non pro me, spero fieret pro Deo et te... — Sufficit ; nolo inde ultra loquaris.

[4] Quid ad te? Numquid abbatiæ non sunt meæ? Hem, tu quod vis agis de villis tuis, et ego non agam quod volo de abbatiis meis... — Dei scimus eas esse, ut sui ministri inde vivant, non quo expeditiones et bella tua inde fiant.

Anselme se retira; puis, par amour de la paix, fit demander au roi par les évêques de lui rendre son amitié, ou au moins de lui dire pourquoi il la lui avait ôtée. Guillaume répondit : « Je ne lui reproche rien, mais je n'ai pas de « raison pour lui accorder ma faveur [1]. » Les évêques conseillèrent alors à Anselme de l'apaiser en lui donnant sur-le-champ les 500 livres qu'il avait déjà offertes, et de lui en promettre autant à prélever sur les vassaux du siége archiépiscopal. « A Dieu ne plaise! » répondit Anselme; « mes « hommes ont déjà été assez dépouillés depuis la mort de « Lanfranc; ils n'ont plus que la peau, je ne veux pas la « leur arracher. Eh quoi! je dois foi et honneur à mon sei- « gneur, et je lui ferais la honte d'acheter sa faveur comme « j'achèterais un cheval ou un âne [2]! D'ailleurs, quant aux « 500 livres, je ne les ai plus; je les ai déjà données aux « pauvres. » On rapporta cette réponse au roi, qui ordonna qu'on allât lui répéter ces paroles : « Hier je le haïssais « beaucoup, aujourd'hui je le hais plus encore, demain et « ensuite je le haïrai de plus en plus [3]. »

Au retour du roi de son expédition, Anselme alla de nouveau le trouver, et lui annonça son intention d'aller demander le pallium au Pape [4]. « A quel Pape [5]? » lui demanda

[1] De nulla re illum inculpo, nec tamen ei gratiam meam, quia non audio quare, indulgere volo.

[2] Absit... homines mei... deprædati sunt et spoliati, et ego... jam eos nudos spoliarem, imo spoliatos excoriarem... Fidem ei debeo et honorem, et ego illi hoc dedecus facerem, scilicet gratiam suam quasi equum vel asinum vilibus nummulis emerem.

[3] Heri magno, et hodie illum majori odio habeo, et sciat revera quod cras et deinceps acriori et acerbiori odio semper habebo.

[4] Il expose les motifs de cette résolution et de toute sa conduite dans sa lettre au légat, Hugues, archevêque de Lyon. Ep. III, 24.

[5] A quo Papa illud requirere cupis? Eadm., p. 40.

le roi, faisant ainsi allusion à l'antipape Gerbert, qui s'appelait Clément III. Et comme Anselme répondit que c'était à Urbain, le roi dit aussitôt qu'il n'avait pas reconnu Urbain, et que vouloir reconnaître qui que ce fût pour Pape dans son royaume, sans sa permission et avant sa propre décision, c'était vouloir lui enlever sa couronne. Anselme eut beau rappeler les conditions auxquelles il avait accepté l'archevêché, le roi, de plus en plus irrité, lui dit qu'il ne pouvait à la fois être son fidèle et rester malgré lui dans l'obédience du Saint-Siége [1]. Anselme demanda à soumettre cette question aux évêques, aux abbés et à tous les barons du royaume, réunis en Parlement.

L'assemblée fut convoquée au château de Rockingham [2]. Anselme exposa l'état des choses aux prélats et aux pairs laïques, hors de la présence du roi, mais devant un peuple nombreux de moines et de laïques [3]. Il leur raconta tout ce qui s'était passé entre le roi et lui, et demanda spécialement aux évêques de lui indiquer le parti qu'il avait à prendre pour ne manquer à son devoir ni envers le Pape ni envers le roi. Après quelques hésitations, ces évêques répondirent à deux reprises qu'il serait mieux de se soumettre purement et simplement à la volonté royale, et qu'il ne devait compter en aucune façon sur eux s'il voulait résister au roi [4]. Cela dit, ils baissèrent honteusement la tête comme pour l'écouter. A la vue d'une telle lâcheté, les yeux d'Anselme

[1] Protestatus est illum nequaquam fidem quam sibi debebat simul et Apostolicæ Sedis obedientiam, contra suam voluntatem, posse servare.

[2] Le dimanche de la mi-carême, 11 mars 1195.

[3] Eos et assistentem monachorum, clericorum, laicorum numerosam multitudinem alloquitur.

[4] Si autem secundum Deum, quod ullatenus voluntati regis obviare possit, consilium a nobis expectas, frustra niteris, quia in hujusmodi nunquam tibi nos adminiculari videbis.

étincelèrent; il les leva vers le ciel, et dit d'une voix solennelle [1] : « Puisque vous, les pasteurs de la chrétienté, et « vous, les princes de ce peuple, vous ne voulez pas me « conseiller, moi, votre chef, si ce n'est au gré d'un seul « homme, j'aurai recours à l'Ange du grand conseil, au « Pasteur et au Prince de tous les hommes, et je suivrai le « conseil qu'il me donnera, dans une affaire qui est la sienne « et celle de son Église. Il a dit au bienheureux Pierre : *Tu « es Pierre,* etc..., *tout ce que tu lieras sur la terre sera lié « dans le ciel*, etc., et à tous les apôtres en commun : *Qui « vous écoute m'écoute*, *et qui vous méprise me méprise.* « Nous croyons tous qu'il a dit cela en même temps au « vicaire de Pierre, et aux évêques, vicaires des apôtres; et « il ne l'a dit à aucun empereur, roi, duc, ni comte. Il nous « a enseigné nos devoirs envers les puissances terrestres en « disant : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce « qui est à César*. Ce sont les paroles et les conseils de « Dieu, dont je ne veux pas me départir. Sachez donc tous « qu'en tout ce qui est de Dieu je rendrai obéissance au « vicaire de saint Pierre, et en tout ce qui est temporel je « servirai fidèlement et de mon mieux le roi mon seigneur [2]. » Ces paroles soulevèrent une grande confusion dans l'assemblée : personne n'osait aller les redire au roi. Anselme y alla lui-même, et les lui répéta. Le roi, furieux, passa la journée à délibérer avec ses partisans sur les moyens de le confondre; d'autres, divisés par petits groupes, cherchaient des moyens de transiger à la fois avec la colère du roi et la

[1] Conticuerunt, et capita sua quasi ad ea quæ ipse illaturus erat dimiserunt... Anselmus, erectis in altum luminibus, vividó vultu...

[2] Cum vos qui christianæ plebis pastores... ego ad summum Pastorem, et Principem omnium, ego ad magni consilii Angelum curram, et in meo, scilicet in suo et Ecclesiæ suæ negocio, consilium quod sequar ab eo accipiam...

loi de Dieu. Anselme, rentré seul dans l'église, calme, fort de son innocence et de sa confiance en Dieu, mais fatigué par ces interminables débats, appuya sa tête contre le mur, et s'endormit doucement [1]. Les évêques et quelques barons le réveillèrent, en lui prêchant de nouveau la soumission. « Réfléchissez donc, lui disaient-ils, et renoncez à l'obéis- « sance de cet Urbain, qui ne peut ni vous servir, si le roi « vous en veut, ni vous nuire, si le roi vous est favorable; « secouez ce joug; demeurez libre comme il convient à un « archevêque de Cantorbéry, et attendez les ordres du sei- « gneur roi [2]. » Guillaume, évêque de Durham, était le plus acharné de tous; il avait promis au roi qu'il réduirait Anselme, soit à se déshonorer par ses soumissions [3], soit à se démettre de sa dignité; il voulut forcer Anselme à répondre sur-le-champ, en le menaçant d'un châtiment immédiat, comme coupable de lèse-majesté. « Et tu verras, » ajoutait-il, « qu'il ne s'agit pas du tout de plaisanter avec « nous [4]. » L'archevêque répondit : « S'il y a quelqu'un qui « veuille prouver que j'ai violé mon serment au roi tem- « porel parce que je ne veux pas renoncer à l'obéissance « du Pontife romain, qu'il se montre, et il me trouvera « prêt à répondre comme je dois et où je dois. » Les évê-

[1] Rex vehementer iratus... Hic duo, ibi tres, illic quatuor in unum conciliabantur... Solus inter hæc Anselmus sedebat innocentia cordis sui, et in misericordia Dei fiduciam habens... Ipse ad parietem se reclinans leni somno quiescebat.

[2] Urbani illius, qui offenso domino rege nihil tibi prodesse, nec ipso placato obesse valet, obedientiam abjice... Liber, ut archiepiscopo Cantuariensi decet... domini regis jussionem expecta.

[3] Rex applaudebat sibi, sperans illum vel abjurato apostolico infamem remanere in regno suo.

[4] Jam nunc e vestigio ad domini nostri dicta responde, aut sententiam tuæ vindicem præsumptionis dubio procul in præsenti experiere ; nec jocum existimes esse quod agitur...

ques se regardèrent et se turent, car ils savaient bien que l'archevêque ne pouvait être jugé que par le Pape.

Cependant, à la vue de tant d'injures, les nombreux assistants commencèrent à murmurer et à se plaindre. Un chevalier sortit de la foule, se mit à genoux devant Anselme, et lui dit : « Monseigneur et mon père, vos enfants vous supplient, par ma bouche, de ne pas vous laisser troubler par ce « qui vient de vous être dit, mais de vous souvenir du bienheureux Job, qui, sur son fumier, a vaincu le diable, et a « vengé Adam, que le diable avait vaincu dans le paradis [1]. » Anselme sourit. Ce noble cri, sorti du cœur d'un soldat, fut pour le saint confesseur une consolation inattendue et un gage de la sympathie populaire [2]. La nuit mit fin aux débats; le lendemain ils recommencèrent. Le roi était aussi exaspéré contre l'impuissance de ses évêques que contre Anselme. Guillaume de Durham proposa de le déposer par la force et de le chasser du royaume; mais les barons repoussèrent cette idée. Le roi dit alors : « Si cela ne vous plaît pas, qu'est-ce « qui vous plaira donc? Tant que je vivrai je ne souffrirai « pas d'égal dans mon royaume. Maintenant délibérez entre « vous comme vous l'entendrez; mais, par la face de Dieu, « si vous ne le condamnez pas à mon gré, moi je vous con- « damnerai [3]. » Un de ses favoris, nommé Robert, répliqua : « Que voulez-vous que nous fassions avec un homme qui « s'endort tranquillement pendant que nous discutons toute

[1] Miles unus de multitudine prodiens... Memor esto beati Job, vincentis Diabolum in sterquilinio, et vindicantis Adam quem vicerat in Paradiso.

[2] Quæ verba dum pater comi vultu accepisset, intellexit animum populi in sua secum sententia esse. Gavisi ergo exinde sumus et animæquiores facti. On voit que Eadmer, le narrateur de toutes ces scènes, en était témoin oculaire.

[3] Ite, ite, consiliamini, quia, per vultum Dei, si vos illum ad meam voluntatem non damnaveritis, ego damnabo vos.

« la journée, et qui traverse d'une seule parole tout ce qu'on « lui objecte comme une toile d'araignée[1] ? »

Après de longues discussions, où on reconnut l'impossibilité de juger le primat des Iles Britanniques, le roi ordonna aux évêques de renoncer à toute obéissance envers Anselme et à toute relation avec lui, en déclarant que, de son côté, il lui refusait toute paix, sûreté, et toute obéissance[2]. Les évêques consentirent, et allèrent l'annoncer à leur métropolitain. Il leur répondit : « Vous faites mal, mais je ne vous rendrai « pas la pareille. Je vous tiendrai toujours pour mes frères « et pour les enfants de l'Église de Cantorbéry, et je m'efforcerai de vous ramener au bien. Quant au roi, je lui promets « toutes sortes de services et de soins paternels, lorsqu'il « voudra bien le souffrir, tout en retenant la dignité et l'autorité de mon épiscopat. » Puis le roi voulut exiger des pairs laïques la même renonciation ; mais les barons refusèrent d'imiter la lâcheté des évêques. « Nous n'avons jamais été « ses vassaux, dirent-ils, et nous n'avons point à abjurer un « serment que nous n'avons pas fait ; mais il est notre archevêque ; il lui appartient de gouverner la chrétienté dans « ce pays, et c'est pourquoi nous, qui sommes chrétiens, « nous ne pouvons nous soustraire à son autorité, d'autant « plus qu'il n'y a pas une tache dans sa conduite[3]. » Le roi n'osa irriter son baronage en insistant. Les évêques furent couverts de confusion par ce contraste de la conduite de la

[1] Omni studio per totum diem inter nos illa conferimus... Dormit et prolata coram eo statim uno labiorum suorum pulsu quasi telas araneæ rumpit.

[2] En ego primum in imperio meo penitus ei omnem securitatem et fiduciam mei tollo, etc.

[3] Nos nunquam homines ejus fuimus... Archiepiscopus noster est ; christianitatem in hac terra gubernare habet, et ea re nos, qui christiani sumus, ejus magisterium, dum hic vivimus, declinare non possumus, præsertim, etc.

noblesse avec la leur : tout le monde les regardait avec indignation ; on les désignait chacun par quelque surnom injurieux : on appelait l'un Judas le traître, l'autre Pilate, un autre Hérode[1]. Toutes ces discussions n'ayant abouti à rien, on convint de part et d'autre de remettre jusqu'à la Pentecôte la décision finale, toutes choses restant en état.

[1] Audires nunc ab isto, nunc ab illo, istum vel illum episcoporum aliquo cognomine cum interjectione indignantis designari, videlicet Judæ proditoris, etc. Eadmer ajoute que, le roi ayant interrogé un à un ses évêques sur leur renonciation à l'autorité d'Anselme, il y en eut quelques-uns qui répondirent qu'ils n'y renonçaient pas absolument et sans réserve, mais en tant qu'il prétendait exercer cette autorité sur eux en vertu de sa soumission au Pape. Ceux-ci furent disgraciés et obligés de racheter la faveur du roi à prix d'argent.

V

Cet état n'était rien moins que consolant pour Anselme, qui retourna à Cantorbéry pour y voir infliger les plus odieux traitements aux vassaux de son église et pour entendre maudire sa résistance par ces malheureuses victimes[1]. Le roi fit expulser d'Angleterre le moine Baudouin, l'ami et le conseiller intime de l'archevêque, celui qu'il avait chargé de toutes les affaires séculières, dont le souci lui était insupportable. C'était le frapper à l'endroit le plus sensible de son âme[2]; car, au milieu de ses épreuves, il ne trouvait d'appui et de consolation qu'auprès de ses amis du cloître. De tous les évêques anglais, depuis la mort du Saxon Wulstan, il n'y en avait qu'un seul qui ne l'avait pas lâchement trahi[3] : c'était Gondulfe, évêque de Rochester, celui-là même avec qui nous l'avons vu si tendrement lié pendant qu'ils étaient tous deux moines au Bec. Partout accompagné par des religieux, il ne respirait un peu que lorsqu'il pouvait

[1] Crudeles suorum hominum oppressiones quotidie auribus ejus insonantes. Eadm., 14... Passa est Ecclesia Cantuariensis, tam sævam tempestatem ut fere universi conclamarent melius sibi absque pastore jam olim fuisse quam nunc sub hujusmodi pastore esse. Id. 43. Voy. encoro p. 85.

[2] Rex Anselmum hoc facto atroci mœroris verbere percuilt. Ibid.

[3] Éadmer le dit expressément : *Rofensi solo excepto*, p. 7 ; mais Guill. de Malmesbury, de Gest. Pontif., II, p. 257, désigne encore l'évêque Raoul de Chester, qui contuitu sacerdotalis officii Willelmo in faciem pro Anselmo restitit.

s'enfermer dans le cloître des moines de Cantorbéry et présider à leurs exercices. « Je suis comme le hibou, » leur disait-il; « quand il est dans son trou avec ses petits, « il est heureux; mais quand il sort au milieu des cor- « beaux et des autres oiseaux, on lui donne des coups de bec « et on le poursuit, et il se trouve très-mal[1]. » Puis il pleurait en songeant au danger que courait son âme dans ces luttes continuelles, et s'écriait : « Ah! que j'aimerais mieux être « maître d'école dans un monastère que primat de la Grande- « Bretagne! » Aussi ses ennemis, et même ses meilleurs amis, lui reprochaient cet amour excessif de la retraite, et trouvaient qu'en effet il était mieux fait pour rester enfermé dans un monastère que pour être primat d'une grande nation[2]. Anselme ne disait pas autre chose[3]; il se jugeait absolument comme ses propres critiques. Mais Dieu le jugeait autrement, et il s'était réservé ce moine amoureux de la solitude et de l'obscurité, pour en faire l'éclatant modèle des évêques, des docteurs et des champions de l'Église.

Cependant Guillaume avait envoyé secrètement deux clercs de sa chapelle à Rome pour voir quel était le Pape qu'il fallait reconnaître, et pour l'engager à envoyer le pallium, non pas à Anselme directement, mais au roi, pour le remettre à un archevêque quelconque. Ces envoyés virent bien qu'Urbain était le vrai Pape, et ils revinrent avec un légat, Gauthier, évêque d'Albano, qui apportait le pallium. La

[1] Sicut bubo, dum in caverna cum pullis suis est, lætatur, et suo sibi modo bene est; dum vero inter corvos... omnino quoque sibi male est; ita et mihi. Eadm., t 4.

[2] Pro ipsarum indiscreta, ceu nonnullis et mihi aliquando visum est, virtutum custodia sæpe reprehensos, et quod monachus claustralis quam primas lanicæ gentis esse deberet. Ib., t 5.

[3] In loco humili aliquid agere videbar; in sublimi positus, nec mihi fructum facio, nec utilis alicui existo. Lettre au Pape. Ep. III, 37.

conduite de ce légat fut très-équivoque; il traversa Cantorbéry sans voir Anselme et ne fit aucune démarche en faveur du prélat persécuté[1]. Le bruit se répandit qu'il avait promis au roi qu'à l'avenir aucun légat ne viendrait en Angleterre sans son ordre, et que nul ne pourrait y recevoir de lettres du Pape à l'insu du roi[2]. On en murmura grandement, et on se disait : « Si Rome préfère l'or et l'argent à la justice, « que peuvent donc en espérer les opprimés qui n'ont rien à « lui donner[3]? » Toutefois le légat, après que le roi eut reconnu Urbain, refusa absolument de déposer Anselme, malgré les trésors que Guillaume s'engageait à payer s'il pouvait obtenir ce résultat[4]. La Pentecôte arrivait. Il essaya au moins d'extorquer à l'inflexible prélat quelque argent. Les évêques allèrent proposer à Anselme de payer au moins l'argent que lui aurait coûté son voyage à Rome pour chercher le pallium[5]. Il les repoussa avec indignation. Guillaume, poussé par l'avis des barons, vit bien qu'il fallait céder. Il consentit donc à reconnaître de nouveau Anselme pour archevêque, et lui permit de prendre le pallium sur l'autel de l'église métropolitaine[6].

Cette paix ne pouvait être qu'une trêve. Anselme le sen-

[1] Voy. la lettre assez sévère d'Anselme au légat. Ep. III, 36.

[2] Mabill. Ann. I, 69, n° 27.

[3] Papæ, inquiunt, quid dicemus? si aurum et argentum Roma præponit justitiæ... quid solaminis ibi deinceps in sua oppressione reperient, qui, etc. Eadm., 44.

[4] Spondens immensum pecuniæ pondus ei et Ecclesiæ Romanæ singulis annis daturum.

[5] Laudamus et consulimus ut saltem quod in via expenderes, si pro hoc Romam ires, regi des.

[6] Quelques jours avant cette cérémonie, les évêques de Salisbury et de Hereford vinrent lui demander pardon de l'avoir abandonné à Rockingham avec les autres prélats. Il leur donna l'absolution, in quadam ecclesiola quæ se nobis obtulit ambulantibus proposita via. Eadm., 45.

tait bien, et ce sentiment domine dans la lettre qu'il écrivit au Pape pour le remercier du pallium et s'excuser de n'être pas encore allé à Rome. « Saint Père, » lui dit-il, « je regrette « d'être ce que je suis et de n'être plus ce que j'ai été; je « regrette d'être évêque, parce que mes péchés ne me laissent « pas en remplir tous les devoirs... Je succombe à mon far- « deau, car je manque de force, de science, d'habileté, de « tout. Je voudrais fuir ce poids insupportable; la crainte de « Dieu seule me retient... Nourrissez ma misère par l'au- « mône de vos prières. Je vous en conjure, si mon naufrage « s'accomplit et si l'orage me force à me réfugier au sein de « la Mère-Église, pour l'amour de Celui qui a donné son « sang pour nous, faites que je trouve en vous un asile et une « consolation[1]. »

[1] Sancte Pater, doleo me esse quod sum, doleo me non esse quod fui... Oneri quidem succumbo, errabundus suspiro... In naufragio positus, si quando procellis irruentibus.... ad sinum matris Ecclesiæ confugero.... Ep. III, 37.

VI

Au bout de quelques mois la guerre éclata de nouveau. En 1096, Robert, voulant se rendre à la croisade, céda la jouissance de la Normandie à son frère Guillaume pendant trois ans, moyennant dix mille marcs d'argent[1]. Pour lever cet argent, le roi, suivant son habitude, se mit à piller les églises d'Angleterre[2]. Anselme donna pour sa part deux cents marcs. Plus tard le roi entreprit une expédition contre les Gallois; Anselme y envoya les soldats qu'il devait. Le roi les trouva mal instruits et mal équipés, et lui fit dire qu'il le citerait en justice devant sa cour pour répondre de ce délit. C'était chaque jour quelque nouvelle vexation, quelque exigence contraire à la loi de Dieu[3]. La spoliation des églises et des abbayes, la corruption des mœurs désolaient de plus en plus le royaume. Anselme résolut d'aller trouver le Pape, afin de le consulter sur ce qu'il avait à faire pour sauver son âme[4]. Il le fit dire au roi qui tenait sa cour à Windsor, en lui demandant la permission de sortir du royaume. Guillaume

[1] Guill. Gemelicensis, VIII, 7.

[2] Nihil ecclesiarum ornamentis indulsit, nihil sacris altarium vasis, nihil reliquiarum capsis, nihil Evangeliorum libris, auro vel argento paratis. Eadm., 45.

[3] Lettre d'Anselme à Pascal II. Ep. III, 40.

[4] Ut inde consilium de anima mea et de officio mihi injuncto acciperem. Ibid.

refusa en disant : « Il n'a rien fait pour avoir besoin de l'ab- « solution du Pape, et il est bien plus capable de donner des « conseils au Pape que d'en recevoir de lui[1]. » Anselme s'en retournait, après avoir essuyé ce refus, de Windsor à un de ses domaines, lorsqu'un lièvre, poursuivi par des chasseurs, vint se réfugier entre les jambes de son cheval. L'arche- vêque arrêta les chiens, et, comme tout le monde riait, il se mit à pleurer en disant : « Cette pauvre bête ne rit point ; « c'est l'image de l'âme chrétienne que les démons poursui- « vent sans cesse pour la précipiter dans la mort éternelle... « Pauvre âme tourmentée qui cherche partout avec un inef- « fable désir la main qui la sauvera ! » Et aussitôt il fit lâcher et sauver la bête[2] !

Il renouvela deux fois sa demande de partir, la dernière fois dans une assemblée qui se tint à Winchester le 15 octo- bre 1097. Le roi, impatienté, déclara que, si Anselme allait à Rome, il réunirait tout l'archevêché à son domaine et ne le reconnaîtrait plus pour archevêque. Anselme répondit qu'il aimait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Il fit sortir du conseil du roi les quatre évêques qui s'y trouvaient[3], et il

[1] Magis illum sciamus apostolico quam apostolicum sibi in dando consilio posse succurrere.

[2] Solutus in lacrymis ait : « Ridetis ? Et utique infelici huic nullus risus... Hoc plane est et animæ hominis... Nimis anxia huc illucque circumspicit, et qua tueatur manum sibi porrigi ineffabili desiderio concupiscit. Eadm., 17. Cette anecdote reproduit deux traits distinctifs du caractère d'Anselme : son excessive bonté, et son goût pour tirer des analogies spirituelles des incidents ordinaires de la vie. Eadmer raconte d'autres traits de la même nature, celui de l'oiseau attaché par un fil et retenu par un enfant, et celui de la sollici- tude de l'archevêque pour ses convives qui mangeaient à leur aise pendant que lui les attendait patiemment. Affabili vultus jucunditate super eos aspi- ciebat, adgaudens levata modicum dextra benedicebat eis dicens : Benefaciat vobis. P. 15.

[3] Occurrit animo episcopos æquius esse in suo quod erat Dei quam in

leur dit : « Mes frères, vous êtes évêques et chefs de l'Église « de Dieu. Promettez-moi de consulter dans mon intérêt les « droits de Dieu et sa justice, avec autant de soin et de fidé- « lité que vous en mettez à consulter les droits et les coutumes « d'un homme mortel dans l'intérêt d'autrui. Alors je vous « exposerai, comme à des fils et à des féaux de Dieu, quel est « mon but, et je suivrai les conseils que votre confiance en « Dieu me donnera[1]. » Ils se retirèrent à part pour conférer sur ce qu'ils devaient lui répondre, et envoyèrent deux d'entre eux pour demander au roi des instructions. Les ayant reçues, ils revinrent auprès de leur métropolitain et lui dirent : « Nous savons que vous êtes un homme religieux et saint, « tout occupé de choses célestes; mais nous, enchaînés au « siècle par nos parents que nous soutenons et par beaucoup « d'objets terrestres que nous aimons, nous ne pouvons nous « élever à votre hauteur et nous moquer du monde comme « vous. Si vous voulez vous mettre à notre niveau et marcher « dans la même voie que nous, nous nous occuperons de « tous vos intérêts comme des nôtres; mais si vous ne voulez « vous en tenir qu'à Dieu comme par le passé, vous resterez « comme par le passé seul et sans nous, car nous ne voulons « pas manquer à la fidélité que nous devons au roi[2]. — C'est « bien, » leur répondit Anselme ; « allez donc rejoindre votre « seigneur; moi, je m'en tiendrai à Dieu[3]. » Il resta seul

consilio regis terreni. C'étaient les évêques de Winchester, de Lincoln, de Salisbury et de Bath.

[1] Si ita fideliter et districte vultis in mea parte considerare atque tueri rectitudinem et justitiam Dei, sicut in parte alterius perpendiitis atque tuemini jura et usus mortalis hominis..

[2] Fatemur; ad sublimitatem vitæ tui surgere nequimus, nec hoc mundo tecum illudere. Sed si volueris ad nos usque descendere... Si vero te ad Deum solummodo... tenere delegeris, solus, quantum nostra interest, in hoc, ut hactenus fuisti, et amodo eris.

[3] Bene dixistis. Ite ergo ad dominum vestrum ; ego me tenebo ad Deum.

avec quelques moines, parmi lesquels Eadmer, qui nous a raconté tous ces détails. Il était écrit que, dans cette mémorable histoire, l'immortelle dignité de l'épiscopat serait à la fois élevée à sa plus haute puissance par Anselme et prostituée à la peur par ses confrères.

Les évêques revinrent bientôt et lui dirent : « Le roi vous « fait savoir que vous avez manqué au serment que vous « avez prêté de garder les lois et usages du royaume, en me- « naçant d'aller à Rome sans sa permission ; il exige que vous « juriez de ne jamais en appeler, pour quelque cause que ce « soit, au Saint-Siége, ou bien que vous sortiez à l'instant « de sa terre. » Anselme alla lui-même porter sa réponse au roi [1]. « Je l'avoue, » dit-il, « j'ai juré de garder vos us et cou- « tumes, mais ceux-là seulement qui sont selon Dieu et la « justice. » Le roi et les barons lui objectèrent en blasphémant qu'il n'avait pas été question de Dieu ni de justice. « Com- « ment, » reprit l'archevêque, « et de quoi donc aurait-il été « question, sinon de Dieu et de justice [2] ? A Dieu ne plaise « qu'aucun chrétien garde des lois ou des coutumes contraires « à Dieu et à la justice. Vous dites qu'il est contre votre cou- « tume que j'aille consulter le vicaire de saint Pierre pour « le salut de mon âme et le gouvernement de mon Église ; « et moi je déclare que cette coutume répugne à Dieu et à la « justice, et que tout serviteur de Dieu doit la mépriser [3]... « Toute foi humaine n'a pour garantie que la foi due à Dieu [4].

[1] Ad regem nobiscum sequentibus ingressus, dextram illius more assedit. Eadm., p. 48.

[2] Papæ ! si nec Dei nec rectitudinis mentio, ut dicitis, facta fuit, cujus tunc ?

[3] Et ideo ab omni servo Dei spernendam profiteor ac refutandam.

[4] Omnis fides quæ cuivis homini legaliter promittitur el fide Dei roboratur. Sic enim spondet homo homini. Per fidem quam debeo Deo, fidelis tibi ero... Ergo... liquet quod eadem fides si quando contraria fidei Dei admittit, enervetur.

« Que diriez-vous, seigneur, si un de vos vassaux, riche et « puissant, prétendait empêcher un des siens de vous rendre « le service qui vous est dû? — Oh! oh! il prêche, » interrompirent alors le roi et le comte de Meulan; « c'est un ser« mon, un vrai sermon qu'il nous fait; cela ne vaut pas la « peine d'être écouté[1]. » Les seigneurs cherchèrent à étouffer sa voix : il attendit, sans s'émouvoir, qu'ils fussent fatigués de crier; puis il reprit : « Vous voulez que je jure de ne plus « jamais en appeler au vicaire de Pierre. Jurer cela, ce serait « abjurer saint Pierre; abjurer saint Pierre, c'est abjurer le « Christ, et abjurer le Christ, par égard pour vous, c'est un « crime dont aucun jugement de votre cour ne saurait m'ab« soudre[2]. » Tant de calme et tant de courage finirent par l'emporter : le roi lui permit de partir. Anselme, avant de le quitter, lui dit : « Rien ne me fera cesser d'aimer votre « salut; comme un père spirituel à son fils bien-aimé, comme « archevêque de Cantorbéry au roi d'Angleterre, je veux vous « donner la bénédiction de Dieu et la mienne, si vous ne la « refusez pas. — Non, » dit le roi, « je ne la refuse pas. » Et il baissa humblement la tête pour la recevoir[3].

Anselme passa de suite à Cantorbéry; il assembla ses chers moines, chercha à les consoler de son départ par l'espérance que son voyage serait utile à la liberté future de l'Église[4], et leur fit un discours d'adieu, où il comparait la vie religieuse à la chevalerie d'un roi temporel. Il leur donna à tous le baiser de paix, prit ensuite le bourdon et la panetière de

[1] O! o! prædicatio est; quod dicit prædicatio est. Non rei de qua agitur ulla, quæ recipienda sit e prudentibus ratio.

[2] Peccatum... judicio curiæ tuæ non segnis emendabo.

[3] Signum S. crucis super regem ad hoc caput humiliantem edidit, et abscessit. Eadm., p. 49.

[4] Sperans in respectum misericordiæ Dei iter meum libertati Ecclesiæ futuris temporibus nonnihil profuturum. Eadm., p. 18.

pèlerin sur l'autel, et alla s'embarquer à Douvres. Là une nouvelle injure l'attendait. Un clerc nommé Guillaume Warelwast l'arrêta sur le rivage, et, au nom du roi, fit étaler et fouiller devant lui toutes les malles de l'archevêque pour voir s'il n'emportait pas d'argent. On eut beau tout retourner, on ne trouva rien, et le fisc royal ne recueillit que les malédictions de la foule indignée[1]. Le roi s'en dédommagea en saisissant aussitôt tous les domaines de l'archevêché et en les exploitant à son gré[2].

[1] In littore detinuit... Allatæ ante illum bulgiæ et manticæ reseratæ, et tota supellex illius subversa et exquisita, ingenti plebis multitudine circumstante ac nefarium opus pro sua novitate... execrante.

[2] Veut-on savoir comment les philosophes de nos jours jugent ces luttes? Qu'on écoute M. Franck, qui, dans l'ouvrage ci-dessus cité, se croit obligé d'excuser Anselme de sa *révolte* contre le roi; car c'est là ce que les protestants et les rationalistes nomment *révolte*. Il dit que cette révolte était beaucoup moins la faute personnelle d'Anselme que celle de son époque, et que, comme toutes les *collisions tragiques* de ce genre, elle ne doit pas être jugée d'après les *lois de la morale ordinaire. Die gewoehnliche moralische Mausstab reicht hier nicht aus*. P. 73. C'est toujours la même prétention chez ces docteurs de liberté et d'égalité, celle de créer pour les grands hommes et les grands événements une morale exceptionnelle, prétention que confondent également et les doctrines et la conduite des grands hommes du Catholicisme.

VII

A peine l'archevêque eut-il mis le pied sur le sol de la France que l'enthousiasme populaire éclata. Ce fut la première récompense de sa fidélité à Dieu et à l'Église; c'est en même temps pour l'histoire une incontestable preuve de la puissante sympathie qui animait alors tous les peuples chrétiens, et, malgré la publicité si restreinte de cette époque, les réunissait en un seul corps dès qu'il s'agissait de partager les joies ou les épreuves de leur mère commune la sainte Église. Hommes et femmes, riches et pauvres, se précipitaient au-devant du Pontife confesseur, exilé volontaire, que sa renommée avait devancé. Partout où il arrivait, il était reçu par le clergé, les moines, le peuple, bannières déployées, au bruit des cantiques et avec toutes les marques d'une joie excessive[1]. Il exerçait déjà tout l'ascendant de la sainteté : il séduisait les uns, il dominait les autres. Pendant qu'il passait en Bourgogne, le duc de ce pays, tenté par la riche proie que lui offrait un primat d'Angleterre se rendant à Rome, résolut d'intercepter le chemin des pèlerins pour les piller. Mais il y avait alors au fond de tous les cœurs, même

[1] Videres ergo viros et mulieres, magnos ac parvos e domibus ruere, certatimque currendo... Fama viri celerius præcurrebat et multiplici populos voce replebat. Unde turbarum concursus, clericorum cœtus, monachorum exercitus... isti gaudio et exultatione concrepantes, illi vexillis et sonoris concentibus conjubilantes. Eadm., 19, 49.

les plus envahis par la cupidité et l'orgueil, une porte toujours ouverte aux lumières de la foi. Le duc, ayant atteint les voyageurs, arrive au galop en criant : « Lequel de vous « est l'archevêque ? » Mais à peine a-t-il regardé Anselme qu'il rougit, baisse les yeux, balbutie quelques mots et se tait. L'archevêque lui offre le baiser de paix. Le duc l'accepte, se recommande à ses prières, lui donne une escorte, et se retire en disant : « Ce n'est pas le visage d'un homme, c'est « celui d'un ange de Dieu qui brille en lui[1]. » Cette âme égarée avait été traversée comme d'un trait enflammé de la grâce. Il se fit croisé, périt glorieusement en défendant le tombeau du Christ, et son corps, rapporté aux moines de Cîteaux, fut enterré sous le porche de leur église, et foulé longtemps sous les pas de saint Bernard et de ses frères[2].

Anselme, poursuivant sa route, arriva à Cluny, où le saint abbé Hugues et son armée de moines[3] le reçurent avec bonheur : il y passa les fêtes de Noël 1097, et alla ensuite attendre à Lyon, chez son ami le cardinal-archevêque Hugues, la réponse de la lettre qu'il avait écrite au Pape, afin de lui exposer l'incompatibilité de l'état de l'Angleterre avec l'exercice de la liberté épiscopale, et afin de lui demander le droit de s'affranchir de cette servitude pour sauver son âme[4].

[1] In equis ocior advolat, et clamore valido quis vel ubi esset archiepiscopus interrogat. Quem... intuitus, subito pudore percussus, erubuit demisso vultu, et quid diceret non invenit. Cui Pater : Domine dux, si placet, osculabor te... Nec enim hominis, sed vultus angeli Dei fulget in eo. Eadm., 49.

[2] Ce duc était Eudes, dit Borel, qui régna de 1078 à l'année 1102, et contribua à la fondation de Cîteaux, en 1098, l'année après le passage d'Anselme par ses États.

[3] Toto illius monasterii monachorum agmine.

[4] Videbam enim multa mala in terra illa quæ nec tolerare debebam, nec episcopali libertate corrigere poteram... Ut animam meam de vinculo tantæ servitutis absolvatis, eique libertatem serviendi Deo in tranquillitate reddatis. Ep. III, 166.

Urbain lui commanda de venir le trouver sans délai. Il partit aussitôt, malgré son état de maladie et malgré les dangers de la route [1]. Ces dangers étaient grands pour lui. La cause du roi Guillaume le Roux était aussi celle de l'empereur Henri IV, et tous les partisans italiens de celui-ci et de l'antipape attendaient au passage les évêques et les religieux qui allaient trouver le Pape légitime, pour les piller, les outrager, et quelquefois les égorger [2]. Au bruit du voyage de l'archevêque de Cantorbéry, qu'ils supposaient chargé d'or et d'argent, leur cupidité schismatique redoubla d'ardeur, et ils firent guetter avec soin sa route. Anselme les déjoua en voyageant comme un simple moine, accompagné seulement de deux autres moines ses amis, Baudouin et son biographe Eadmer. Il allait partout demander l'hospitalité dans les monastères qu'il trouvait sur sa route [3], sans se faire connaître. Souvent les moines ses hôtes lui parlaient de l'archevêque de Cantorbéry et de son voyage [4]; à Aspera on lui dit que cet archevêque avait été jusqu'à Plaisance, mais que là il avait prudemment rebroussé chemin. A Suse, l'abbé, ayant appris que les voyageurs étaient des moines du Bec, leur dit : « Frères, je vous en prie, est-il encore vivant, cet « Anselme que vous aviez autrefois pour abbé, ce grand « ami de Dieu et des bonnes gens ? — Oui, » dit Baudouin, « il vit, mais il a été forcé de devenir archevêque dans un

[1] Viæ se periculos, mortem pro Deo non veritus, tradit. Eadm., 50. Le mardi avant les Rameaux, 16 mars 1098.

[2] Maxime homines Alemannici regis intendebant, ob dissensionem quæ fuerat illis diebus inter Papam et ipsum.

[3] Visum Patri est decentius inter monachos... quam inter villanos, nocte illa conversari, tum propter religionem monachici ordinis, tum propter officium imminentis noctis atque diei.

[4] Voy. la conversation entre les voyageurs et les moines d'*Aspera*, à cinq journées de Lyon. Eadm., 51.

« autre pays. — Je l'ai su, » reprit l'abbé ; « mais comment « va-t-il maintenant? — On dit qu'il va bien, » répondit Baudouin. — « Dieu le garde, » dit l'abbé ; « je prie pour « lui. » Pendant ces dires, Anselme rabattait le capuchon de son froc sur sa tête et gardait le silence [1]. Mais ce regard doux et fort qui avait vaincu et converti le duc de Bourgogne trahissait aux étrangers l'homme de vie, et, dans les hôtelleries italiennes, les gens du pays et leurs femmes, après avoir examiné ce moine, voyageur inconnu, se mettaient à genoux devant lui et lui demandaient sa bénédiction [2].

[1] Fratres, obsecro vos, vivit ille adhuc, ille Dei et omnium bonorum amicus Anselmus?... Et ut valeat oro. Hæc de se Anselmus dici audiens, confestim, tecto cuculæ suæ capitio capite, demisso vultu sedebat. Eadm., 20.

[2] Ecce solus Anselmi aspectus in admirationem sui populos excitabat, eumque esse virum vitæ designabat... Viri cum mulieribus hospitium intrare, et ut hominem videre, etc.

VIII

Arrivé à Rome, le Pape le reçut au Latran, entouré de la noblesse romaine, l'embrassa et le félicita au milieu des acclamations de la cour pontificale [1]. Le Pape prit alors la parole, fit un magnifique éloge d'Anselme, et déclara qu'il le regardait comme son maître par la science, et presque son égal par la dignité, en tant que patriarche et pape d'un autre monde [2]. Il ajouta que tout ce qu'il possédait était à la disposition de celui qui s'était exilé pour la justice et la fidélité due à saint Pierre [3]. Après avoir écouté le récit d'Anselme, il écrivit au roi d'Angleterre une lettre pour l'exhorter et lui commander de réparer ses fautes [4]. L'archevêque ne demeura que dix jours au Latran : le mauvais air de Rome le détermina à aller attendre la réponse de Guillaume dans une abbaye de l'Apulie, près de Télèse, que gouvernait un ancien moine du Bec [5]. Il y habita un domaine appelé Schlavia, situé sur le sommet d'une montagne. Dès qu'il eut entrevu cette retraite, il s'écria : Voici le lieu de mon repos [6]. Il y reprit

[1] Mane confluit ad Papam Romana nobilitas... Statim ab ipso erigitur ad osculum ejus... Acclamat curia dicto.

[2] Quasi comparem vel ut alterius orbis apostolicum et patriarcham jure venerandum. Eadm., 20.

[3] Viri propter justitiam necne fidelitatem B. Petri exulantis. Eadm., 51.

[4] Movet, hortatur, imperat.

[5] Jean, abbé de San-Salvatore. Telesi est entre Bénévent et Capoue.

[6] Hæc requies mea, hic habitabo.

aussitôt ses anciennes habitudes monastiques et ses anciens travaux, et acheva un traité profond sur les motifs de l'Incarnation divine [1]. Mais les Normands, dont il avait été si longtemps le compatriote au Bec, ne le laissèrent pas longtemps tranquille. Le duc Roger, qui faisait alors le siége de Capoue, le fit conjurer de venir le trouver, pour l'aider à travailler au salut de son âme. Il alla au-devant du prélat exilé avec tous ses chevaliers et l'embrassa tendrement; puis fit planter pour lui des tentes à l'écart du reste de l'armée, auprès d'une petite église, où il venait chaque jour s'entretenir avec lui [2]. Le pape Urbain vint bientôt rejoindre l'armée normande, et campa auprès d'Anselme. Tous ceux qui venaient rendre hommage à Urbain allaient en même temps trouver Anselme; et ceux mêmes que leur humble condition tenait éloignés de la majesté pontificale se sentaient attirés par la douceur et l'humilité de l'archevêque [3]. Les Sarrasins, qui servaient en grand nombre sous le comte Roger en Sicile, oncle du duc, n'échappaient pas à la séduction de ses vertus : quand il passait dans leur camp, ils lui baisaient les mains à genoux, et appelaient les bénédictions d'en haut sur sa tête.

Cependant le roi Guillaume, loin de céder aux injonctions du Pape, cherchait, par ses lettres et ses présents, à indisposer contre Anselme le pontife, et surtout le duc

[1] C'est le traité intitulé *Cur Deus homo*, qu'il avait commencé en Angleterre.

[2] Cupiens... per eum his quæ saluti suæ adminiculari poterant informari... Adhuc longe eramus : ecce dux ipse, copiosa militum multitudine septus, patri occurrit ac in osculo ruens... Ducem ipsum cum suis nobiscum singulis diebus in promptu habentes. Eadm., 51 et 21.

[3] Nec facile quivis declinaret ad Papam qui non diverteret ad Anselmum... Mira et quæ cunctos demulcebat pura cum simplicitate humilitas. Multi ergo quos timor prohibebat ad Papam accedere festinabant ad Anselmum venire, amore ducti, qui nescit timere.

Roger. Celui-ci n'en eut nul souci; il offrit, au contraire, au prélat la donation de tout ce qu'il possédait de mieux, tant en terres qu'en villes et châteaux, pour le déterminer à se fixer auprès de lui; mais Anselme ne rêvait que la paix de la solitude. Les dernières nouvelles d'Angleterre, en lui apprenant les nouvelles impiétés et les atroces cruautés du roi, redoublèrent son désir de renoncer à son siége et à ce pays, où personne, excepté quelques moines, ne voulait être gagné par lui au Seigneur[1]. Il en fit part au Pape. Urbain ne l'accueillit pas. « O évêque! ô pasteur! » lui dit-il, « tu « n'as pas encore versé ton sang, et tu veux déjà abandonner « la garde du troupeau chrétien! Le Christ a éprouvé l'amour « de saint Pierre pour lui par la garde de ses brebis; et An- « selme, ce saint Anselme, ce grand Anselme, ne cherche « que le repos, et ne craint pas d'exposer les brebis du Christ « à la dent des loups! Non-seulement je ne te le permets pas, « mais je te le défends, de la part de Dieu et du bienheureux « Pierre. Si la tyrannie du roi actuel t'empêche de retourner « dans ce pays, tu n'en es pas moins son archevêque par le « droit de la chrétienté, et revêtu du pouvoir de lier et de « délier tant que tu vivras et partout où tu seras. Et moi, « qui ne veux pas être accusé de négliger tes injures, je te « convoque au concile que je veux tenir à Bari, devant le « corps de saint Nicolas, afin d'y entendre et d'y voir la « justice que j'ai résolu de faire du roi anglais et de ses « pareils, qui se sont soulevés contre la liberté de l'Église « de Dieu[2]. »

[1] Quomodo nullus, exceptis aliquibus monachis, cum gratia fructificandi Deum audiret. Eadmer raconte plusieurs traits infâmes de Guillaume. M. Thierry en a reproduit un dans son *Histoire de la conquête des Normands* (t. II, liv. 7), où il n'a d'ailleurs consacré aux épreuves d'Anselme et de l'Église que quelques lignes empreintes de la plus superficielle partialité. T. III, liv. 9.

[2] O episcopum! o pastorem! nondum cædes, nondum vulnera perpessus

Ce concile s'assembla le 1er octobre 1098 : cent quatre-vingt-cinq évêques y assistèrent en chape, sous la présidence du Pape, seul revêtu de la chasuble et du pallium. Anselme, à qui le Pape n'avait pas songé en prenant séance, se plaça, avec son humilité accoutumée, au hasard parmi les autres [1]. On commença par discuter avec les évêques grecs la question de la procession du Saint-Esprit. Comme la dispute s'échauffait et que la question devenait de plus en plus confuse, le Pape, qui s'était déjà servi de quelques arguments du traité qu'Anselme lui avait envoyé sur l'Incarnation, fit faire silence et s'écria d'une voix retentissante : « Notre père et notre maître Anselme, archevêque des « Anglais, où es-tu? » Anselme se leva et dit : « Me voici! » Et le Pape reprit : « C'est maintenant qu'il nous faut ta « science et ton éloquence : viens et monte ici, viens défen-« dre ta mère et la nôtre contre les Grecs; c'est Dieu qui t'a « envoyé à son secours [2]. » Et, au milieu d'un grand bouleversement de places et de l'étonnement du concile, où tous demandaient qui il était et d'où il venait, le Pape le fit asseoir aux pieds de son trône, et fit connaître à l'assemblée les

es, et jam, etc... Et Anselmus, Anselmus, inquam, ille sanctus, ille talis ac tantus vir, solummodo quiescere volens... Quod si propter tyrannidem principis, qui nunc ibi dominatur... jure tamen christianitatis semper illius archiepiscopus esto...•Ego quoque, ne de his... videar non curare, eaque gladio sancti Petri nolle vindicare, moneo... ut quod de ipso rege Anglico suisque ac sui similibus, qui contra libertatem Ecclesiæ Dei se erexerunt, mediante æquitatis censura, me facturum disposui... percipias.

[1] Omnibus ergo suum locum ex antiquo vindicantibus, Anselmus, humilitate summus, quo poterat, assedit. Exciderat animo summi Pontificis, ingruente tumultu, ut ei locum delegaret. Guill. Malmesb., de Gest. Pontif., I, 229.

[2] Pater et magister Anselme, Anglorum archiepiscope, ubi es? Sedebat pater in ordine ceterorum... et ego ad pedes ejus... Surrexit continuo et respondit : Domine pater, quid præcipis? Ecce me. Eadm., 53. Cf. Guill. Malm., l. c.

vertus et les malheurs du docteur étranger[1]. Anselme traita ensuite la question d'une façon si claire et si victorieuse que les Grecs furent confondus, et l'anathème fut prononcé contre ceux qui repousseraient la vraie doctrine telle qu'il l'avait exposée[2].

On en vint ensuite à l'affaire du roi d'Angleterre. Anselme garda le silence; mais les accusateurs ne manquaient point. Après le récit des attentats horribles de Guillaume contre Dieu et les hommes[3], le Pape ajouta : « Voilà la vie de ce « tyran. En vain avons-nous cherché à le ramener par la « persuasion; la persécution et l'exil de ce grand homme « que vous voyez devant vous montrent assez combien peu « nous avons réussi. Mes frères, que décidez-vous? » Les évêques répondirent : « Si vous l'avez averti trois fois sans « qu'il vous ait obéi, il ne reste qu'à le frapper du glaive « de saint Pierre, afin qu'il demeure sous le coup de l'ana- « thème mérité jusqu'à ce qu'il se corrige[4]. » Le Pape allait fulminer l'excommunication quand Anselme se leva, et, s'agenouillant devant lui, le supplia de ne pas encore prononcer la redoutable sentence. La victime demandait la grâce du bourreau. A la vue d'une telle charité, le concile reconnut que la gloire véritable d'Anselme était encore au-dessus de sa renommée[5].

[1] Videres quosque perstrepere, sedes mutare, locum sedendi vero parare.. concilio stupente ad hæc et percunctante quis esset et unde.

[2] Anselme a écrit lui-même toute cette discussion dans le traité intitulé *de Processione Spiritus sancti*, dont il envoya des copies dans divers pays à la demande de ses amis. Cf. Hildeberti ep. Cenoman. Ep. 9, ed. Beaugendre, Eadm., p. 53.

[3] Proferuntur in medium scelera dictu horrenda; adjicitur contemptui humano cœlestis injuria. Guill. Malmesb., l. c.

[4] Ecce vita illius tyranni... Restat ut gladio sancti Petri sub anathematis ictu percussus, quod meruit, sentiat, donec a sua pravitate discedat. Eadm.

[5] Quæ res ei non mediocrem apud cunctos videntes peperit gratiam, eo

Anselme retourna avec le Pape de Bari à Rome, où arriva peu après, comme envoyé du roi d'Angleterre, ce même Guillaume qui avait fouillé les bagages du primat sur la plage de Douvres. Il annonça que son maître refusait la restitution prescrite par le Pape, parce qu'il croyait l'archevêque coupable d'être sorti du royaume malgré lui. Urbain se montra d'abord irrité de cette prétention inouïe jusqu'alors, qui transformait en crime le voyage d'un primat à la mère Église[1], et répondit à l'envoyé que le roi serait irrévocablement excommunié dans le concile qui allait être tenu à Rome, après Pâques. Mais Guillaume réussit à fléchir le Pape dans ses audiences secrètes, et en distribuant force présents et promesses à divers personnages qui pouvaient servir la cause de son maître[2]. Le Pape lui accorda un nouveau délai jusqu'à la Saint-Michel de l'année prochaine. On était alors à Noël 1098. Anselme fut retenu à Rome, malgré lui, par Urbain, qui lui rendait toujours les plus grands honneurs[3]. Tout le monde le traitait comme la seconde personne de l'Église, et plutôt en saint qu'en prélat[4] : les Anglais qui venaient à Rome lui baisaient les pieds comme au Pape. Les impérialistes, qui formaient la majorité du peuple romain, voulurent un jour l'enlever à main armée, comme il allait du Latran à Saint-Pierre; mais la

quod ostensione veræ sanctitatis vicisset famæ suæ gloriam. Guill. Malm., l. c.

[1] Non papæ! ait, quis unquam audivit talia?... Vere et sine omni ambiguitate dicere possumus e sæculo tale quid non esse auditum. Et pro tali responso mirabilis homo huc te fatigasti? Eadm., 54.

[2] Munera quibus ea cordi esse animadvertebat dispertiendo et pollicendo.

[3] Ipse Papa frequenter ad Anselmum veniebat, sæpe cum eo seu agendo et curiam faciendo ei.

[4] Semper et ubique a Papa secundus erat... Quasi proprio nomine sanctus vocabatur. Eadm., 21.

seule puissance de son regard les arrêta et les réduisit à lui demander sa bénédiction [1].

Au concile qui se tint dans l'église de Saint-Pierre, quinze jours après les Pâques de l'an 1099, cent cinquante évêques renouvelèrent les décrets de Plaisance et de Clermont contre les simoniaques et le mariage des prêtres. Anselme était assis à une place très-distinguée, par l'ordre spécial du Pape. Comme Reinger, évêque de Lucques, proclamait les canons du concile d'une voix forte, pour dominer le tumulte de l'assemblée, il s'interrompit tout à coup, et, promenant sur ses confrères un regard indigné et douloureux [2], il s'écria : « Mais que faisons-nous donc? Nous accablons de préceptes « nos enfants dociles, et nous ne faisons rien contre les « crimes des tyrans. Tous les jours on vient se plaindre au « Saint-Siége de leurs oppressions et de leurs pillages; mais « avec quel résultat? le monde le sait et en gémit. Et voici « un homme qui reste modestement et silencieusement assis « parmi nous, mais dont le silence crie, dont la patience et « l'humilité montent au trône de Dieu et nous accusent. « Voici déjà la seconde année qu'il est venu demander justice « au Saint-Siége, et qu'a-t-il obtenu? Si vous ne comprenez « pas tous de qui je parle, sachez que c'est d'Anselme, « archevêque d'Angleterre [3]. » Et, en parlant ainsi, il frappa trois fois de sa crosse le pavé de l'église, en serrant

[1] Cives urbis, quorum ingens multitudo propter fidelitatem imperatoris ipsi Papæ erat infesta... viso vultu ejus, projectis armis, etc.

[2] Subito, admirantibus cunctis... unde suorum luminum acie in circumsedentes directa vulneratæ mentis dolorem, etc. Eadm., p. 55.

[3] Sed væ! quid facienus... Unus ecce inter nos modesta taciturnitate quiescens mitis residet, cujus silentium clamor magnus est, cujus humilitas, etc... Sed vel quid hucusque subventionis invenit? Eadm., l. c.; Cf. Guill. Malmesb., l. c.

les lèvres et les dents [1]. Le Pape, qui se rappelait que le délai accordé à Guillaume avait encore six mois à courir, l'arrêta en disant : « Assez, frère Reinger, assez : il y sera « mis bon ordre [2]. — Il le faut bien, » reprit Reinger, « sans « quoi la cause passera au tribunal de ce Juge qui est tou- « jours juste [3]. » Anselme, qui n'avait pas dit un mot de ses malheurs à l'évêque de Lucques, fut étonné de cette intervention, mais continua à se taire.

A la fin du concile, le Pape, de l'avis unanime des prélats, fulmina l'excommunication contre tous ceux qui donneraient ou recevraient l'investiture laïque des biens ecclésiastiques, et en même temps contre tous ceux qui feraient hommage aux laïques pour les dignités de l'Église ; « car, disait-il, il est abominable que des mains élevées à cet honneur suprême, et refusé aux anges mêmes, de créer le Créateur et de l'offrir à son Père pour le salut du monde, soient réduites à l'ignominie de devenir les servantes de ces autres mains qui, jour et nuit, sont souillées d'attouchements impurs, de rapines et de sang. » Toute l'assemblée s'écria : « Ainsi soit-il [4]. »

Le lendemain de la clôture de l'assemblée, Anselme, convaincu qu'il n'obtiendrait pas justice de sitôt [5], s'en retourna

[1] Virgam... tertio pavimento illisit, indignationem... compressis exploso murmure labiis, et dentibus palam cunctis ostendens.

[2] Sufficit, frater Reinger, sufficit... Procurabitur huic rei correctio. Eadm. Guill. Malm.

[3] Et equidem expedit, nam aliter Eum qui juste judicat non transibit.

[4] Execrabile videri manus quæ in tantam eminentiam excreverint ut... Deum cuncta creantem creent... ut ancillæ fiant earum manuum quæ die ac nocte obscœnis contagiis inquinantur... His ab universis : Fiat, Fiat, acclamari audivimus. Eadm. Cf. Roger Hoved., ad 1099.

[5] Vane nos ibi consilium nihil auxilium operiri intelleximus... nihil judicii vel subventionis, præterquam quod diximus, per Romanum præsulem nacti. Eadm., 55. Guill. de Malmesbury accuse directement le Pape de s'être laissé gagner par les présents du roi ; mais Eadmer, qui écrivait sur les lieux mêmes,

à Lyon, auprès de son ami le cardinal Hugues, après s'être fait donner par le Pape pour supérieur le moine Eadmer, son compagnon de voyage. Il se figurait ainsi être retourné à l'état d'obéissance monastique, et se montrait si minutieusement docile aux ordres de ce nouveau supérieur qu'il n'osait pas même se retourner dans son lit sans sa permission[1]. On reconnaît ainsi toujours en lui le moine, et on voit à quelle source il retrempait et son courage et son génie.

et qui ne reculait devant aucune vérité, n'accuse que des individus de sa cour. Baronius et Moehler ont justifié victorieusement Urbain contre ces reproches. D'après le récit qui précède, on peut juger de l'exactitude de M. Augustin Thierry, qui dit : « Anselme eut à combattre à la fois Guillaume, tous les évêques d'Angleterre, *et le pape Urbain qui soutenait le roi et les évêques*. Persécuté en Angleterre et *condamné à Rome*, il fut contraint de se retirer en France, etc. » T. IV, l. 9. — Et il renvoie pour les preuves de cette singulière altération des faits à Eadmer !

[1] Guill. Malmesb. De Gest. Pontif., I, 229. Anselme passa près de deux ans à Lyon, traité par l'archevêque, non pas en hôte, sed sicut indigena et vere loci dominus. Il y reprit ses travaux philosophiques et y écrivit ses deux traités *de Conceptu virginali* et *de humana Redemptione*. Eadm., 55 et 22.

IX

(On a cru devoir retrancher ici quelques chapitres renfermant la mort d'Urbain II, l'élection de Pascal II et d'autres événements qui n'avaient pas trait directement à l'histoire de saint Anselme.)

. . . .

Lorsque Guillaume apprit la mort d'Urbain II, qu'on accusait d'avoir été gagné par lui, il fit à la fois l'éloge et la justification du Pontife en s'écriant : « Que la haine de « Dieu tienne celui qui s'en afflige. » « Mais, » ajoutait-il aussitôt, « le nouveau Pape, comment est-il ? » Et comme on lui dit qu'il était sous plusieurs rapports semblable à Anselme : « Par la voult-Dieu, » dit-il, « s'il est comme « cela, il ne vaut rien; peu importe du reste, car je jure « bien que cette fois-ci sa papauté ne me dominera plus. « Me voilà libre, et je ferai tout ce qu'il me plaira[1]. » En effet, il ne reconnut pas le nouveau Pape, et continua à opprimer l'Église et ses peuples comme devant. Dans une expédition inique contre son vassal, Hélie de La Flèche, comte du Mans, prince aussi pieux et charitable que brave, et aussi aimé de ses sujets que le roi Roux en était redouté

[1] Et Dei odium habeat qui inde curat. Ille vero qui modo est Papa, cujusmodi est?... Per vultum Dei, si talis est, non valet... Ego interim libertate potitus agam quod libet. Eadmer, Hist. novorum, l. I, p. 56.

et haï [1], Guillaume, ayant pris et brûlé Le Mans, avait traité comme un criminel l'évêque de cette ville. Cet évêque était l'un des plus illustres prélats de son temps, fort lié avec Yves de Chartres et Anselme de Cantorbéry, et digne en tout d'être l'ami de ces deux grandes lumières des Églises de France et d'Angleterre [2]. Guillaume avait vu avec déplaisir le clergé, sans son aveu, faire élection d'Hildebert [3]. Le voyant en son pouvoir, il l'accusa de trahison, lui ordonna de détruire les tours de sa cathédrale qui dominaient le château royal, et sur son refus fit piller tous ses biens, sans lui laisser même une mitre. Lui qui se moquait du jugement de Dieu par l'épreuve du fer chaud, lorsque cette épreuve tournait au profit des victimes de son oppression, disant que Dieu se laissait trop facilement gagner par les prières du premier venu [4], il voulut maintenant exiger que Hildebert se soumît à ce jugement malgré les canons de l'Église, et pour l'y contraindre il le tint enfermé dans un cachot, les pieds et les mains enchaînés ; et cela jusqu'à sa propre mort [5].

[1] Order. Vit., l. X, p. 769 et 774. Orderic ajoute qu'il était *instar presbyteri bene tonsus*, ce qui indiquait la régularité des mœurs. V. Opera S. Anselmi, Yvonis Carnotensis, Orderici, etc., passim.

[2] Il avait été élève et admirateur de Bérenger, mais était revenu de bonne heure à l'orthodoxie. Hoël, évêque du Mans, l'avait placé à la tête des écoles de son diocèse. Dans sa jeunesse, on l'avait accusé de diverses irrégularités de mœurs, comme le prouve une lettre d'Yves de Chartres ; mais Pagi et D. Beaugendre, éditeurs de ses œuvres (in-folio, 1708), ont réfuté ces reproches. On croit qu'il a été moine, ou du moins élève de Cluny.

[3] En 1097. Le comte Hélie, au contraire, quoiqu'il eût désigné un autre candidat, respecta le choix d'Hildebert, quia Deum timebat et ne lethale in membris Ecclesiæ schisma fieret. Order. Vit., X, 770.

[4] Quid est hoc? Deus est justus judex? Pereat qui deinceps hoc crediderit. Quare per hoc et hoc meo judicio amodo respondebitur, non Dei, quod pro voto cujusque hinc inde plicatur. Eadm., p. 52.

[5] Yvo Carnot. Ep. 74. Baronius ad 1107. Pagi crit. in eumd. : Beaugendre, Vita Hildeb., p. xix.

Ce dernier forfait combla la mesure; la justice de Dieu allait frapper; et déjà les peuples, consolés et éclairés par les mystérieuses lueurs de la foi, sentaient comme un frémissement prophétique, avant-coureur de leur délivrance. Un saint moine [1] de l'abbaye de Glocester vit en songe le Seigneur assis sur son trône de gloire, au milieu de la milice céleste; à ses pieds, prosternée devant lui, une vierge d'une éclatante beauté lui disait : « O toi qui es mort sur « la croix pour le salut du genre humain, regarde avec « clémence ton peuple qui gémit sous le joug de Guillaume. « O vengeur de tous les crimes, venge-moi de Guillaume, « et arrache-moi de ces mains qui m'ont indignement tour- « mentée et souillée. » Le Seigneur lui répondit : « Pa- « tience : encore un peu, et tu en auras une ample ven- « geance [2]. » A cette vision, le moine trembla : il comprit que cette vierge était la sainte Église, et que bientôt Dieu, exauçant sa prière, allait punir le roi de ses excès. Il confia ce qu'il avait vu à son abbé Serlon, qui écrivit aussitôt au roi pour l'avertir de ce présage sinistre [3].

Le mercredi 1er août 1100, fête de saint Pierre-aux-Liens, un autre moine, Foucher, abbé de Shrewsbury, monte en chaire, et, après avoir dépeint l'état désespéré de l'Angleterre, il prophétise un changement en ces termes : « Voici « une révolution subite qui approche. Ces mignons ne ré- « gneront pas toujours. Le Seigneur Dieu viendra juger « les ennemis de son épouse. Voici que l'arc de la fureur « divine est tendu contre les réprouvés; voici la flèche ra-

[1] Bonæ famæ, sed melioris vitæ. Order. Vit., l. X, 781.

[2] Splendidissima virgo... Scelerum vindex omniumque judex justissime, de Guillelmo, precor, vindica me... Patienter tolera, paulisper exspecta. Ib.

[3] Commonituros apices. Ib.

« pide qui sort du carquois! Elle part : elle va frapper[1]! »

Le lendemain même du jour où ce moine prêchait ainsi, une flèche inconnue frappa au cœur le roi Roux, pendant qu'il chassait dans cette forêt neuve que son père avait plantée en dépeuplant trente-six paroisses.

Le matin un religieux de Glocester lui avait apporté une lettre de l'abbé Serlon, qui lui racontait la vision menaçante de son moine. En l'entendant, le roi, qui venait de faire un grand repas avec ses courtisans, rit aux éclats et s'écria : « Je ne sais vraiment où ce Dom Serlon, que je « croyais un bon et sage abbé, a pu prendre cette idée de « me raconter ces songes, et de me les envoyer de si loin et « par écrit! Est-ce qu'il me prend pour un de ces Anglais « qui remettent leurs voyages et leurs affaires pour la pre- « mière vieille femme qui rêve ou qui éternue[2]? » Et il partit au galop pour sa chasse. Comme on débusquait une pièce de gibier, il cria à un de ses compagnons, Gauthier Tyrrel : « Tire donc, de par le diable! » Ce fut sa dernière parole. Au même instant une flèche, soit celle de Gauthier, soit une autre, vint lui traverser la poitrine[3]. Son corps, placé comme celui d'une bête fauve sur une voiture de char-

[1] En subitanea rerum instabit immutatio... non dein dominabuntur effeminati... Ecce arcus superni furoris contra reprobos intensus est, et sagitta velox ad vulnerandum de pharetra extracta est. Repente jam feriet... Order., l. c.

[2] Rex in cachinnum resolutus est... Miror unde domino meo Serloni talia narrandi voluntas exorta est... Ex nimia simplicitate mihi... somnia stertentium retulit... Num prosequi me ritum autumat Anglorum, qui pro sternutatione vel somnio vetularum... His dictis, celer surrexit, et cornipedem ascendens in sylvam festinavit. Ibid.

[3] Trahe, trahe arcum, ex parte diaboli. Henric. Knyghton, p. 2373, ap. Thierry, II, 340. L'abbé Suger déclare que Tyrrel, qui passait pour l'auteur de cette mort, lui avait souvent juré qu'il n'avait pas même vu le roi dans la forêt. Vit. Lud. Crass., ap. Selden., not. in Eadm., p. 190.

bonnier, d'où le sang dégouttait sur la route, fut transporté à Winchester; mais les cloches des églises qui saluaient les obsèques du dernier de ses sujets, du plus infime des chrétiens, ne sonnèrent point pour lui : et de tous les trésors qu'il avait amoncelés aux dépens de son pauvre peuple, nul ne tira une aumône pour son âme[1].

[1] Cruore undatim per totam viam stillante. Will. Malm., p. 126, ap. Thierry. — Regem veluti ferocem aprum venabulis confossum detulerunt. Signa etiam pro illo in quibusdam ecclesiis non sonuerunt, quæ pro infimis, pauperibus et mulierculis crebro diutissime pulsata sunt. Order., l. c.

X

Lorsque cette justice du ciel arriva, Anselme parcourait divers monastères de la Bourgogne et de l'Auvergne. A Marcigny, le saint abbé Hugues de Cluny lui dit qu'il avait vu la nuit précédente le roi Guillaume comparaître comme accusé devant le tribunal de Dieu, et y être jugé et damné[1]. A la Chaise-Dieu, l'archevêque apprit la mort du roi; il pleura beaucoup, et dit qu'il aurait mille fois préféré mourir lui-même que voir le roi mourir de cette façon[2].

Bientôt arrivèrent des messagers de la part du nouveau roi d'Angleterre, Henri, et de ses barons, qui suppliaient Anselme de revenir au plus vite, et lui déclaraient que toutes les affaires du royaume souffraient de son absence[3]. Henri, frère puîné de Guillaume, s'était emparé du trône au détriment de son aîné, Robert de Normandie; mais, le jour de son sacre, il avait juré de garder les bonnes et saintes lois du roi Édouard, et de réparer toutes les iniquités de son prédé-

[1] Intuiit testimonio veritatis proxime præterita nocte regem ante thronum Dei accusatum, judicatum, sententiamque damnationis in eum promulgatam. Eadm., 23.

[2] At ille, singultu verba ejus interrumpente, asseruit quod multum magis eligeret se ipsum corpore, quam illum sicut erat, mortuum esse.

[3] Omnia negotia regni ad audientiam et dispositionem ipsius referens pendere dilata. Eadm., 57. Voy., in Epist. Ans. III, 41, la lettre du roi, où il s'excuse de s'être fait sacrer par d'autres évêques, vu l'absence du primat.

cesseur; il avait fait publier et répandre dans tout le royaume une charte à cet effet.

Anselme crut devoir se rendre au vœu de son peuple. Il retourna donc en Angleterre, mais non pour y trouver la paix : ce fut, au contraire, pour y continuer le combat sur un terrain plus difficile encore. Après avoir triomphé de la violence, il lui fallait lutter contre la ruse et remporter ainsi une double victoire. Au lieu des brutales colères d'un bandit couronné, il allait trouver, entre lui et le devoir, la politique artificieuse d'un roi modéré et habile, à qui sa finesse et sa science avaient valu le surnom de Clerc ou Beau-Clerc; mais il revenait de ses trois années d'exil plus résolu que jamais, toujours armé de cette inaltérable douceur, grâce à laquelle il ne s'était jamais trouvé en colère qu'une seule fois dans sa vie depuis qu'il était moine [1], mais armé aussi de cette héroïque fermeté que donnent à un grand cœur l'humilité et la certitude du devoir [2].

Il avait prévenu le nouveau Pape [3] et ses amis de ses intentions. « Je suis sorti d'Angleterre, » disait-il, « pour « l'amour et l'honneur de Dieu, et pour celui de l'Église; « je n'y rentrerai jamais que pour cette même cause [4]. » Dès son arrivée en Angleterre [5] et dès sa première entrevue

[1] Guill. Malmesb., op. cit. Il fit cette confidence sur son caractère à un de ses plus intimes amis.

[2] Fortezza ed umiltate e largo core. Voy. l'admirable article du recueil anglican *the British Critic*, tome XXXIV, p. 101.

[3] Precor et obsecro, quanto possum affectu, ut nullo modo me in Angliam redire jubeatis, nisi ita ut legem et voluntatem Dei et decreta apostolica voluntati hominis liceat mihi præferre, etc. Ep. IV, 40.

[4] Sicut propter timorem et amorem Dei, et honorem ejus et Ecclesiæ ejus, egressus sum de Anglia, ita nunquam egrediar in illam nisi propter et secundum eamdem causam. Suppl. Ep. II. Cette lettre est intitulée: Anselmus, Dei gratia archiepiscopus Cantuariensis, exul.

[5] Il débarqua à Douvres le 23 septembre 1100.

avec Henri, il refusa à la fois l'investiture et l'hommage qu'il avait cependant prêté à Guillaume, et se justifia de son refus en communiquant au roi les décrets prohibitifs qu'avait rendus le concile de Rome en sa présence l'année précédente. « Si le seigneur roi, » disait-il, « ne les accepte pas, il n'y aura ni avantage ni honneur pour moi à rester en Angleterre; je n'y suis pas venu pour le voir désobéir au Pape; je ne pourrai être en communion ni avec lui ni avec ceux qui prendront l'investiture de sa main. »

Henri crut devoir temporiser, et obtint d'Anselme un délai pour consulter le Saint-Siége. Il avait besoin de mettre de son côté l'autorité et l'ascendant moral du primat pour deux objets importants : pour approuver son mariage avec Mathilde, fille de sainte Marguerite d'Écosse, et issue de la race des anciens rois anglo-saxons [1], et pour défendre sa royauté nouvelle contre son frère aîné, Robert, qui, revenu de la croisade, réclamait la couronne. Mathilde s'était réfugiée dans un monastère pour se mettre à l'abri des violences de la conquête normande, et y avait reçu le voile noir des mains de sa tante, l'abbesse; mais elle affirma que cela avait été contre sa volonté formelle. Après avoir pris l'avis d'un concile d'évêques, de seigneurs et de moines, Anselme jugea que Mathilde était libre, bénit son mariage, et la couronna comme reine, mais non sans prendre de solennelles précautions pour faire apprécier la validité de ses motifs [2]. Il n'en fut pas moins accusé de complaisance coupable pour le roi [3].

[1] Voy. dans Thierry, Histoire de la conquête des Normands, t. II, p. 345, l'importance politique de cette alliance pour le roi normand.

[2] Pater ipse totam regni nobilitatem populumque minorem pro hoc circumfluentem... Sublimius cæteris stans, in commune edocuit quo ordine causa virginis quam fama vulgarat, per episcopos, etc., determinata fuit. Eadm., 59.

[3] Anselmum in hoc e rectitudine deviasse nonnulla pars hominum, ut ipsi audivimus, blasphemavit. Eadm., 58.

Puis, comme le duc Robert allait débarquer en Angleterre[1], Anselme, comme représentant de la noblesse et du peuple d'Angleterre, reçut les serments de Henri[2], qui jura de nouveau de gouverner toujours selon de justes et saintes lois, et qui promit en particulier à l'archevêque de lui laisser pleine liberté d'exercer tous les droits de l'Église et d'obéir au Pape. Anselme non-seulement se joignit à l'armée royale de sa personne avec ses vassaux, mais il fit tant par son influence et ses exhortations aux principaux seigneurs que Robert, se voyant sans appui, dut renoncer à ses prétentions[3].

Le danger passé, Henri oublia ses serments, et recommença la lutte contre l'Église : Anselme dut repasser par toute la fatigante série d'épreuves qu'il semblait avoir déjà épuisée sous Guillaume, sans trouver plus de courage et de fidélité qu'alors parmi ses collègues dans l'épiscopat. Le roi, qui avait restitué au siége de Cantorbéry les biens usurpés par Guillaume, se plaignait amèrement de l'innovation qu'il trouvait dans la prohibition des investitures et de l'hommage. C'en était une, en effet[4], ou plutôt c'était un retour indispensable à la dignité primitive de l'Église, trop longtemps méconnue, surtout en Angleterre, où la prépondérance abu-

[1] On voit par la lettre du pape Pascal II à Anselme, Ep. III, 42, que le pontife favorisait assez Robert, en sa qualité de croisé.

[2] Tota regni nobilitas cum populi numerositate Anselmum inter se et regem medium fecerunt, quatenus ei vice sui manu in manum porrecta promitteret justis et sanctis legibus totum regnum, quoad viveret, in cunctis administraturum. Eadm.

[3] Si post gratiam Dei fidelitas et industria non intercessisset Anselmi, Henricus rex ea tempestate perdidisset jus Anglici regni. Ibid.

[4] Divers passages d'Orderic Vital, surtout l. III, p. 126, ed. Le Prévost, et l. VIII, p. 698, ed. Duchesne, prouvent que l'investiture par la crosse fut pratiquée en Normandie comme en Angleterre pendant tout le XI[e] siècle.

sive de la royauté avait acquis force de loi depuis un temps immémorial. Anselme avait pour mission de consommer pour l'Église d'Angleterre l'œuvre entreprise pour l'Église universelle par saint Grégoire VII. La réponse du Pape Pascal à la première consultation du roi, après le retour de l'archevêque, avait été décisive et énergique. Il lui mandait : « Le Seigneur a dit : C'est moi qui suis la porte, *ego sum ostium*, et celui qui entrera par moi sera sauvé; mais si les rois prétendent être la porte de l'Église, ceux qui entreront par eux dans l'Église ne seront pas des pasteurs, mais des voleurs. » Et après lui avoir cité la résistance de saint Ambroise à l'empereur, il ajoutait : « La sainte Église romaine a vigoureusement résisté, en la personne de nos prédécesseurs, à l'usurpation royale et à cette abominable investiture, malgré les cruelles persécutions des tyrans : et nous avons confiance dans le Seigneur que Pierre ne perdra pas sa force en notre personne... Ne croyez pas que vous affaiblirez votre puissance en renonçant à cette usurpation profane. Tout au contraire, votre autorité n'en aura que plus de force et de gloire lorsque l'autorité de Dieu régnera dans votre royaume[1]. » Mais le roi n'en persistait pas moins à obliger Anselme, soit à lui prêter hommage et à consacrer des évêques investis par lui, soit à sortir du royaume. « Que m'importe ce qu'on dit « à Rome, » répondait-il aux protestations d'Anselme. « Je « ne veux pas perdre les us de mes prédécesseurs, ni souffrir « personne dans mon royaume qui ne soit à moi[2]. »

[1] Ecclesia Romana... regiæ usurpationi et investituræ abominabili obviare... et gravissimis persecutionibus per tyrannos affecta... non destitit... Tunc validius, tunc robustius, tunc honorabilius regnabis, cum in regno tuo divina regnabit auctoritas. Ap. Eadm., 60.

[2] Quid ad me? Usus antecessorum meorum nolo perdere, nec in regno meo qui meus non sit quemquam sustinere. Eadm., 60.

Les évêques applaudissaient à l'envi aux intentions du roi[1]. Anselme déclara qu'il ne sortirait pas du royaume et qu'il attendrait dans son église qu'on lui fît violence.

Alors on convint d'envoyer une nouvelle ambassade, composée de personnages plus considérables, pour apprendre au Pape que, s'il persistait, Anselme serait exilé et l'Angleterre soustraite à l'obéissance pontificale. Anselme chargea deux de ses moines de le représenter, et le roi confia ses intérêts à trois évêques[2]. Un de ceux-ci put apprécier à ses dépens l'impression que le premier exil du primat avait laissée à l'étranger, même sur les moins dévots; car, en passant par le Lyonnais, il fut arrêté et dépouillé par un seigneur pillard, nommé Guy, qui ne le relâcha qu'après lui avoir fait jurer qu'il ne ferait rien à Rome contre l'honneur ou l'intérêt de son archevêque[3]. Le Pape repoussa avec indignation les conseils des évêques, et la pensée de sacrifier les décrets des saints Pères aux menaces d'un homme[4]. Il répondit en ce sens au roi[5] et à l'archevêque. Il apprenait à celui-ci que, dans le concile qu'il venait de tenir au Latran, il avait renouvelé les anciens décrets contre l'investiture et les hommages, et il ajoutait : « Grâces à Dieu, l'autorité épiscopale n'a pas « failli en toi ; placé au milieu des barbares, ni les violences « des tyrans, ni la faveur des puissants, ni le fer ni le feu « n'ont pu t'empêcher de proclamer la vérité. Nous te con- « jurons de continuer à agir et à parler comme tu le dois.

[1] Episcopis... in singulis regiæ voluntati parere certantibus, immo ne Romani pontifici subderetur summo opere insistentibus.

[2] L'archevêque d'York et les évêques de Norwich et de Chester.

[3] Guill. Malmesb., l. c.; Eadm., 61.

[4] Decreta, dicens indignando, et institutiones sanctorum Patrum, minis actus unius hominis dissiparem. Eadm.

[5] Voyez sa lettre au roi, ap. Eadm., 61.

« Nous ne te manquerons pas. L'esprit de nos pères est « encore le nôtre, et la parole de Dieu n'est pas encore en-« chaînée [1]. »

Quand les envoyés furent de retour, le roi convoqua son parlement à Londres, à la Saint-Michel de l'an 1102; il somma de nouveau Anselme de lui obéir ou de sortir du royaume. L'archevêque s'en référa aux lettres récemment arrivées de Rome. « Qu'il montre les siennes, s'il veut, » répondit le roi, « mais cette fois-ci on ne verra point les « miennes : il ne s'agit d'ailleurs pas de lettres : qu'il dise s'il « veut m'obéir ou non [2]. » Anselme communiqua à l'assemblée les lettres qu'il avait reçues du Pape [3]. Pour en détruire l'effet, les trois évêques, ambassadeurs du roi, déclarèrent, sur leur parole d'évêque, que le Pape les avait chargés, de vive voix et en secret, de dire au roi que, tant qu'il vivrait en bon prince, il ne l'inquiéterait pas quant aux investitures; mais qu'il n'avait pu faire cette concession par écrit, de peur que les autres princes n'usurpassent aussitôt le même droit [4]. Le moine Baudouin, envoyé d'Anselme, toujours zélé et courageux [5], nia formellement que le Pape eût pu parler autrement qu'il n'avait écrit. Les barons étaient partagés :

[1] Deo autem gratias quia in te semper episcopalis auctoritas perseverat... Eumdem enim cum patribus nostris spiritum habentes credimus, propter quod et loquimur. Et verbum quidem Dei non est alligatum. Ans. Ep. III, 44, du 15 avril 1102.

[2] Si vult suæ videantur ; meæ hac vice non videbuntur, etc.

[3] Outre la lettre dont nous venons de donner un passage, Anselme en montra une autre du 12 décembre 1101, également citée par Eadmer, où Pascal lui rappelait la condamnation des investitures au concile de Bari, auquel ils avaient l'un et l'autre assisté. Fleury, l. 65, n. 21.

[4] Contestati sunt in episcopali veritate Papam ipsum regi verbis puris mandasse per se... se clam illis alia egisse, palam alia.

[5] Spiritu fervens et boni amans.

les uns disaient qu'il fallait se fier aux lettres scellées du Pape, d'accord avec la parole des moines ; les autres soutenaient qu'il fallait bien plutôt en croire la parole de trois évêques que des parchemins noircis d'encre et scellés de plomb, et que le témoignage de ces moinillons était nul dans les affaires séculières, puisqu'ils avaient renoncé au siècle [1].

« Mais, » dit Baudouin, « il ne s'agit pas ici d'une affaire « séculière. — Vous êtes un brave homme, » lui répondit-on, « et un savant, mais la convenance exige que nous en « croyions plutôt un archevêque et deux évêques que vous. « — Mais les lettres! » insistait Beaudouin. — « Quoi! » répliquèrent les avocats de la royauté, « nous repoussons le « témoignage des moines contre les évêques, et nous nous « rendrions à celui de ces parchemins, de ces peaux de mou- « ton? — Hélas! hélas! » dirent les moines qui écoutaient, « l'Évangile aussi est écrit sur des peaux de mouton [2]. »

Anselme, redoutant le scandale, ne voulut pas démentir publiquement la version des trois évêques. Il se borna à demander une troisième ambassade à Rome pour éclaircir l'équivoque. Il écrivit au Pape : « Je ne crains pas l'exil, ni la pauvreté, ni les tourments, ni la mort; mon cœur est prêt à endurer tout cela, avec le secours de Dieu, pour l'obéissance du siége apostolique et la liberté de ma Mère l'Église du Christ. Je ne cherche que la certitude de mon devoir et de votre autorité. J'ai entendu, dans le concile de Rome, le sei-

[1] Trium potius episcoporum assertionibus quam vervecum pellibus atramento denigratis plumbique massula oneratis fore credendum... abjecto monachellorum testimonio.

[2] At hoc negotium seculare non est... Et quidem te virum prudentem et strenuum scimus, sed ipse ordo expostulat... Væ! væ! Nonne et Evangelia pellibus ovinis inscribuntur?

gneur Urbain, de vénérable mémoire, excommunier les rois et tous les laïques qui donneraient l'investiture des églises et ceux qui la recevraient de leurs mains. Daigne Votre Sainteté dispenser l'Angleterre de cette excommunication, afin que je puisse y demeurer sans péril pour mon âme, ou bien me dire que vous voulez la maintenir, quoi qu'il m'en advienne[1]. »

En attendant la réponse, il tint, à Westminster, avec la permission du roi et le concours des prélats et des barons, un concile national, le premier depuis la mort de Lanfranc. Les principaux barons y assistèrent, à la prière d'Anselme. On y déposa six abbés convaincus de simonie. On y rendit plusieurs décrets pour assurer le célibat du clergé et réprimer une foule de désordres. On y défendit de vendre les hommes comme des bêtes, ainsi qu'on avait osé le faire souvent en Angleterre[2]; et on y prononça l'anathème contre les débauches infâmes qui motivaient la prohibition de laisser croître les cheveux plus longs que l'oreille[3].

[1] Non timeo exilium, non paupertatem... certitudinem tantum quæro... Audivi Romano concilio... excommunicari reges, etc. Ep. III, 73.

[2] Ne quis illud nefarium negotium, quo hactenus homines in Anglia solebant velut bruta animalia venundari, deinceps ullatenus facere præsumat.

[3] Hume, cet oracle de l'histoire philosophique d'Angleterre, et les autres écrivains de son bord, ont plaisanté sur l'importance attachée par Anselme, pendant toute sa vie, aux prohibitions contre les *criniti* ou jeunes gens à longue chevelure; ils ont affecté de méconnaître la cause qui faisait alors ce genre de coiffure le signe des excès les plus monstrueux. Voyez Order. Vit., l. VIII, p. 682. Ceux qui ont été de nos jours en Orient savent à quoi s'en tenir. Plusieurs autres évêques illustres, sortis des rangs monastiques, se signalèrent comme Anselme par leur zèle contre les *criniti*. Godefroy, évêque d'Amiens, en célébrant la fête de Noël à Saint-Omer, et en rejetant les offrandes de ceux qui étaient *intonsi*, porta le comte de Flandre et ses chevaliers à se couper les cheveux avec leurs épées et leurs poignards, faute de ciseaux. Serlon, évêque de Séez, après avoir été abbé de Saint-Évroul, prêchant pour la fête de Pâques à Carentan, où le roi Henri Ier « satis humiliter inter cistas

L'archevêque avait promis, pendant la trêve qui résultait de sa nouvelle mission à Rome, de ne pas excommunier ceux que le roi investirait des évêchés, mais aussi de ne pas les sacrer. Henri s'empressa de conférer l'épiscopat à son chancelier et à son lardier ou garde-vivres [1]. Sur le refus d'Anselme, il voulut les faire sacrer par l'archevêque d'York, en même temps que Guillaume Giffard, précédemment nommé à Winchester, et accepté par le clergé et le métropolitain. La cérémonie commençait, lorsque Guillaume, touché par l'amour de la justice [2], déclara qu'il aimait mieux être dépouillé de tout que de se prêter à une telle profanation. La multitude qui remplissait l'église s'écria d'une seule voix que Guillaume avait raison, que les autres évêques n'étaient pas des évêques, mais des prévaricateurs [3]. Les évêques changèrent de couleur, et, tout confus, allèrent le dénoncer au roi [4]. Guillaume fut cité à comparaître devant lui. Debout, au milieu des menaces et des injures, il resta inébranlable : alors il fut dépouillé de tout son avoir et expulsé du royaume [5].

rusticorum in imo loco sedebat, » tira tout à coup des ciseaux de son manteau, et coupa les cheveux du roi et des seigneurs qui l'accompagnaient. Son sermon à ce sujet est cité par Orderic Vit., l. XI, p. 816. Il en voulait encore plus à la barbe qu'aux cheveux. « In barba prolixa, » disait-il des élégants de son temps, « hircis assimilantur... in nutrimento autem comarum mulierum sequaces æstimantur. Barbas suas radere devitant, ne pili suas in osculis amicas præcisi pungant. »

[1] *Larderarius*. Ils s'appelaient tous deux Roger. Le lardier, nommé à Hereford, mourut incontinent après et fut remplacé par Reinelm, chancelier de la reine, qui, voyant qu'Anselme ne voulait pas le sacrer, renvoya sa crosse au roi, et mérita ainsi d'être chassé de la cour.

[2] Amore compunctus justitiæ mox inhorruit...

[3] Totius multitudinis... clamor insonuit, una voce Willelmum recti amatorem, et episcopos non episcopos, sed justitiæ præcipitatores esse, concrepantes.

[4] At illi mentis suæ rancorem ex vultus immutatione pandentes...

[5] Ille stat, nec avelli potest a recto, et ideo suis omnibus expoliatus.

Anselme intercéda pour lui, mais en vain. Il ne le plaignait pas, du reste, car il écrivait à une abbesse du diocèse de Guillaume : « Il est plus glorieux pour lui, devant Dieu et les gens de bien, d'être ainsi spolié et exilé pour la justice, que d'être doté par l'iniquité de toutes les richesses de la terre. Que ses amis soient donc joyeux et fiers, puisqu'il est resté invinciblement attaché à la vérité [1]. » Il faisait ainsi d'avance son propre éloge, puisque bientôt il devait subir le même sort.

A la mi-carême de l'an 1103, la réponse du Pape sur le dire des évêques était arrivée. Le roi refusait, selon son habitude, d'en prendre connaissance. « Qu'ai-je affaire du Pape « pour ce qui est à moi [2]? » Anselme de son côté ne voulait pas ouvrir les lettres sans le concours du roi, pour que celui-ci ne l'accusât pas de les avoir altérées. Tous deux en devinaient d'avance le contenu. La difficulté semblait inextricable. Les discussions reprenaient avec une nouvelle chaleur. On voyait pleurer jusqu'aux hauts barons, principaux conseillers du roi, à la pensée des maux de l'avenir. Les gens pieux priaient de leur mieux. Tout à coup le roi proposa à Anselme d'aller lui-même à Rome négocier en sa faveur; tout le parlement applaudit à cette idée. Anselme vit bien que c'était un détour pour le faire sortir du royaume [3].

[1] Gaudeant igitur et exultent amici ejus, etc. Ep. III, 70. Voy. encore l'Ep. III, 105, à Guillaume, pour l'exhorter à persévérer dans la bonne voie. Vos scitis quia Dominus reprobat consilia principum ; consilium autem Domini manet in æternum.

[2] Quid mihi de meis cum Papa? — Hæc si quis mihi auferre voluerit, quod inimicus meus sit, omnis qui me diligit certissime noverit. Anselme répondait : Nihil eorum quæ ipsius esse scio ipsi tollo aut tollere volo. Verumtamen noverit quod nec pro redemptione capitis mei consentiam ei de iis quæ præsens audivi in Romano concilio prohiberi, nisi ab eadem sede, etc. Eadm., 65.

[3] L'écrivain anglican du *British Critic* croit, avec raison, ce semble, que

Il accepta, malgré sa faiblesse et son âge (il avait alors soixante-dix ans). « Mais, leur dit-il, sachez bien que si je « puis arriver jusqu'au Pape, je ne lui conseillerai rien de « contraire à mon honneur ni à la liberté des Églises [1]. » Il s'embarqua le 27 avril 1103, et vint d'abord à sa chère abbaye du Bec, où il ouvrit les lettres du Pape, et y trouva, comme il s'y attendait, le désaveu foudroyant du mensonge des trois évêques et la sentence d'excommunication contre les parjures [2]. Les chaleurs de l'été passées, il s'achemina vers Rome, où il fut logé par Pascal, comme il l'avait été par Urbain, au palais du Latran, mais où il trouva, comme sous Urbain, ce même Guillaume Warelwast [3], qui avait été l'agent de Guillaume le Roux, et qui venait maintenant, évêque nommé d'Exeter par Henri I[er], plaider la cause de celui-ci. Ce Warelwast savait mêler les menaces aux arguments [4], et, comme autrefois, il gagna les suffrages de plusieurs dans la cour romaine, qui disaient tout haut, après avoir écouté son plaidoyer solennel, qu'il fallait se rendre aux vœux d'un aussi grand prince que le roi d'Angleterre.

Henri craignait l'influence croissante d'Anselme sur le reste de l'épiscopat, et que cette crainte était justifiée par la noble conduite des deux évêques démissionnaires, Reinelm et Guillaume. Il voulait donc le faire sortir du royaume, mais non le laisser arriver jusqu'à Rome. Cf. Epist. III, 86.

[1] Noveritis quod ipse nihil quod vel Ecclesiarum libertati, vel meæ possit obviare honestati, meo faciet... consilio.

[2] Episcopos qui veritatem in mendacio invocarunt, ipsa veritate, quæ Deus est, in medium introducta, a B. Petri gratia et nostra societate excludimus, donec Romanæ Ecclesiæ satisfaciant, et reatus sui pondus agnoscant.

[3] Notus jam Romæ. Guill. Malmesb.

[4] Il était d'ailleurs chargé d'une lettre très-menaçante de Henri, où il disait au Pape que jamais, de son vivant, la dignité de la couronne d'Angleterre ne serait amoindrie ; que, s'il y consentait lui-même, les barons et le peuple ne le souffriraient pas ; qu'il ne fallait donc pas le forcer malgré lui à sortir de l'obédience du Pape. Brompton, ap. Twysden. Hist. Anglic. script., I, p. 999.

Anselme ne disait rien, ni le Pape non plus. Encouragé par leur silence, Guillaume finit en s'écriant : « Quoi qu'on en « dise, je veux que tous les assistants sachent bien que mon- « seigneur le roi des Anglais ne consentira jamais à perdre « les investitures, dût-il lui en coûter son royaume. — Et « moi, » dit aussitôt le Pape, « je déclare devant Dieu que « le Pape Pascal ne permettra jamais à ton roi de les garder « impunément, dût-il lui en coûter la tête[1]. » Les Romains applaudirent à ce discours. Cependant le Pape, tout en persévérant dans son refus, répondit au roi par une lettre très-conciliante, et l'exempta de l'excommunication personnelle qu'il avait encourue, tout en la maintenant contre les évêques investis par lui[2]. Anselme partit alors, muni de lettres pontificales qui confirmaient tous les droits de sa suprématie. La grande comtesse Mathilde, qui l'avait chaleureusement recommandé au Pape, et qu'on retrouvait toujours lorsqu'il s'agissait de rendre service à l'Église, l'escorta à travers les Apennins[3]. Arrivé à Lyon vers Noël, Warelwast, qui l'avait rejoint en route, lui communiqua le message dont le roi l'avait chargé pour lui, dans le cas où le Pape n'aurait rien

[1] Erupit et ait... nec pro amissione regni sui passurum se perdere investituras Ecclesiarum... Si... rex tuus.... scias, ecce coram Dei dico quia nec pro redemptione sui capitis eas illi aliquando Paschalis Papa impune permittet habere.

[2] Ap. Eadm., 67. Il lui disait, entre autres arguments : Dices itaque : Mei hoc juris est. Non, utique ; non est imperatorium, non est regium, sed divinum. Solius illius est qui dicit : *Ego sum ostium.* Unde pro ipso rogo te, cujus hoc munus est, ut ipsi hoc reddas. Ipsi dimittas cujus amori etiam quæ tua sunt debes. Nos autem cur tuæ obniteremur voluntati, cur obsisteremus gratiæ, nisi Dei in hujus negotii consensu sciremus voluntati obviare, gratiam amittere... Revoca pastorem tuum, revoca patrem tuum, etc.

[3] Nos, ductu gloriosæ comitissæ per Alpes euntes. Eadm., 67. Ans. Epist. IV, 442. Voy. l'Ep. IV, 37, où il la remercie de ce service et lui envoie ses Méditations.

accordé. « Le roi, » lui dit-il, « verra très-volontiers votre « retour en Angleterre, si vous voulez vivre avec lui comme « vos prédécesseurs ont vécu avec les siens. — Est-ce là « tout? » dit Anselme. — « Je parle à un homme intelli- « gent, » reprit Guillaume. — « Je comprends, » dit Anselme [1]. Et aussitôt il prit le parti de rester à Lyon, où son ancien ami, l'archevêque Hugues, lui offrait de nouveau le plus honorable asile [2].

Il y resta seize mois [3]. Le roi saisit aussitôt et employa à son profit tous les revenus du siége de Cantorbéry, et renouvela par écrit à Anselme la défense de rentrer dans le royaume jusqu'à ce qu'il eût promis d'observer les anciennes coutumes. Ce nouvel exil du primat fut le signal d'un nouveau débordement de maux en Angleterre. Les rapines, les sacriléges, l'oppression des pauvres par les barons, la violation des asiles, le rapt des vierges, les mariages incestueux, et surtout le concubinat des prêtres reprirent un libre cours et désolèrent ce malheureux pays [4]. Les bons catholiques s'en prenaient à Anselme; des gens religieux et zélés lui écrivaient en foule pour lui reprocher d'avoir abandonné son troupeau, d'avoir lâché pied devant la parole de ce Guillaume [5], en laissant ses brebis sous la dent des loups. On essayait de lui faire peur et honte du jugement dernier; on lui rappelait avec ironie l'exemple d'Ambroise résistant à l'empereur Théodose [6]; on cherchait à le rendre responsable

[1] Nec amplius dices? — Prudenti loquor... — Scio quid dicas et intelligo.

[2] Ibi ut pater et dominus loci ab omnibus habitus.

[3] Décembre 1103 — avril 1105.

[4] Damna Ecclesiarum, ita ut locus corporis et sanguinis Domini libertatem amittat... Quodque omnium primum malum est, ad dedecus honestatis nostræ, sacerdotes uxores ducere. Eadm., Hist. nov., l. IV, p. 79. Cf. p. 71.

[5] Pro uno verbo cujusdam Willelmi.

[6] Tunc fortassis fugisse pudebit, cum videres ante tribunal Christi ducentes

de la ruine et du déshonneur de l'Église d'Angleterre qu'il sacrifiait à des riens[1]. Ses propres moines de Cantorbéry étaient les plus ardents à se plaindre. Aucune épreuve ne devait lui manquer, et peut-être n'en connut-il pas de plus cruelle que cette injustice des honnêtes gens.

Il lui était facile de se justifier : il le fit avec soin et avec énergie[2]. « Il y a des gens, » écrivait-il à un de ses moines, « qui disent que c'est moi qui interdis les investitures au roi, que c'est moi qui laisse les églises en proie à des clercs pervers sans leur résister. Dites-leur qu'ils mentent; ce n'est pas moi qui ai inventé cette prohibition; mais j'ai entendu le Pape excommunier en plein concile ceux qui donneraient et ceux qui recevraient l'investiture; or, je ne veux pas, en communiquant avec eux, devenir excommunié moi-même; j'ai si bien résisté aux mauvais clercs que c'est pour cela que je suis exilé et dépouillé de tout[3]. » Du sein de son exil il veillait du reste avec une tendre et active sollicitude sur les intérêts de son diocèse et de ses moines, sur l'éducation des jeunes élèves du cloître, sur les pauvres qu'il avait coutume de soulager[4]. Il se reposait principalement pour ces soins divers sur Gondulfe de Rochester, l'évêque le plus voisin de la métropole, et qui n'avait jamais trahi leur vieille

choros animarum illos fortissimos gregis divini arietes, quibus nec lupus nocuit, nec alicujus terror in fugam vertit. Quam beata erit tunc memoria... Ambrosii, etc.

[1] Totius Anglorum Ecclesiæ ac legis christianæ quotidiana diminutio et summa destructio... Quando vos, qui talibus obviare constituti estis, pro nihilo... abestis.

[2] Ep. III, 89, 90, 91, 100, 101.

[3] Dic eis quia mentiuntur. Ep. III, 100.

[4] De pauperibus quod apud Cantuariam pascere debeo, rogo multum ne ullam patiantur inopiam. Ep. IV, 33. Voir sa correspondance très-active sur ces sujets avec le prieur Arnulfe de Cantorbéry, et Gondulfe, lib. III et IV, passim.

amitié du Bec. Il traçait en outre à ce fidèle ami, le seul des évêques anglais qui n'eût point failli, la ligne où il fallait persévérer. « Que nulle menace, nulle promesse, nulle ruse ne vous arrache ni hommage, ni serment quelconque. Quand on vous y contraindra, répondez : *Je suis chrétien, je suis moine, je suis évêque, et je ne veux garder ma foi que selon mon devoir*. Rien de plus, rien de moins [1]. » Et sur lui-même il ajoutait : « Sachez-bien que j'espère et que je veux ne rien faire jamais contre mon honneur épiscopal pour rentrer en Angleterre ; j'aime bien mieux rester brouillé avec les hommes que me brouiller avec Dieu en me raccommodant avec eux [2]. »

D'un autre côté, on pressait aussi Henri de fléchir et de rétablir l'ordre en rappelant Anselme. La reine Mathilde, cette princesse pieuse et très-instruite [3], que le peuple appelait *la bonne reine* [4], se montra pleine de zèle pour amener un rapprochement. Elle aimait tendrement Anselme, qui l'avait mariée et couronnée ; elle admirait cet athlète de Dieu, ce vainqueur de la nature [5]. Naguère elle avait tremblé pour sa vie, en le voyant s'épuiser par des jeûnes quotidiens [6]. « Il vous faut manger et boire, » lui écrivait-elle à ce sujet, « parce

[1] Hæc sit vestra responsio : Christianus sum, monachus sum, episcopus sum ; et ideo omnibus volo fidem servare secundum quod unicuique debeo... His verbis nec addatis quidquam, nec minuatis. Ep. III, 92.

[2] Hoc autem scitote... contra episcopalem honestatem... Malo hominibus non concordare quam, illis concordando, a Deo discordare.

[3] Guill. Gemmetic., VIII, 10 ; Guill. Malmesb., de Gest. reg., l. I ; Selden, not. in Ans., 576.

[4] Mold the god queen. Rob. of Gloccester, Rob. of Brunne, ap. Thierry.

[5] Tanto patri cujus sum beneficiis obligata ; tam forti Dei athletæ et humanæ naturæ victori. Ep. III, 55.

[6] Ibid. Elle voyait avec peine sa voix s'affaiblir : vox spiritualium ædificatrix raucescat et quæ canorum et dulce Dei verbum, etc. On ne pouvait déjà plus l'entendre de loin quand il prêchait.

que vous avez encore un grand chemin à faire, une grande moisson à rentrer dans les greniers du Seigneur, et très-peu d'ouvriers pour vous aider. Souvenez-vous que vous tenez la place de Jean, l'apôtre chéri du Seigneur, qui dut lui survivre pour prendre soin de la Vierge Mère. Vous avez à prendre soin de notre Mère l'Église, où périclitent chaque jour les frères et les sœurs du Christ, qu'il a rachetés de son sang et qu'il vous a confiés [1]. » Ce n'était pas par des complaisances serviles qu'Anselme avait ainsi gagné son cœur; il répondait à ses lettres caressantes par des exhortations où le devoir de la royauté était clairement exposé. « Vous êtes reine, non par moi, mais par le Christ. Voulez-vous le remercier dignement de ce don? Alors considérez quelle est cette reine qu'il s'est choisie dans ce monde pour épouse, et qu'il a aimée jusqu'à donner sa vie pour elle. Voyez-la, exilée, voyageuse et presque veuve : comme elle soupire, avec ses enfants légitimes, après le retour de son époux, qui reviendra un jour de son lointain royaume, et qui rendra à chacun le bien et le mal qui aura été fait à sa bien-aimée! Qui l'aura honorée sera honoré avec elle, et qui l'aura foulée aux pieds sera foulé aux pieds loin d'elle; qui l'aura exaltée sera exalté avec les anges, et qui l'aura opprimée sera opprimé avec les démons [2]. »

Pénétrée de ces enseignements, Mathilde ne se consolait pas de l'exil d'Anselme; elle écrivait au Pape pour le supplier de rendre à l'Angleterre son père et son consolateur [3];

[1] Comedendum est vobis et bibendum, quoniam... grandis messis seminanda, sarculanda ac metenda in horreo... De quo quotidie periclitabuntur fratres et sorores Christi. Ibid.

[2] Qui hanc honorant cum illa honorabuntur; qui hanc conculcant... qui hanc deprimunt, cum dæmonibus deprimentur. Ep. III, 57.

[3] Ep. III, 99.

elle écrivait surtout à Anselme, avec toute l'effusion et la simplicité d'une tendre fille. « Mon bon seigneur, mon pieux père, laisse-toi donc fléchir; fais ployer ce cœur que j'ose appeler un cœur de fer; viens visiter ton peuple, et, entre tous, ta servante, qui soupire après toi. J'ai trouvé un moyen par lequel ni tes droits de pasteur suprême, ni ceux de la majesté royale ne seront sacrifiés. Quand même ils ne pourraient s'accorder, qu'il vienne du moins, ce père à sa fille, ce maître à sa servante, et qu'il lui apprenne ce qu'elle doit faire. Oui, viens avant que je meure! Ce que je vais dire est bien mal; mais vraiment si je meurs sans te voir, je sens que même dans le ciel je serai sans joie. C'est toi qui es ma joie, mon espérance, mon refuge. Mon âme, sans toi, est une terre sans eau; c'est pourquoi j'étends vers toi mes mains suppliantes, pour que tu daignes la ranimer par la douce rosée de ton cœur [1]. »

La réponse d'Anselme, quoique négative [2], procura la plus vive joie à la reine. « Vos paroles, » lui écrivit-elle, « ont chassé le nuage de tristesse qui m'entourait, comme les rayons du matin chassent la nuit. Je baise cette lettre de mon père, je la serre autant que je puis contre mon cœur; je relis et je médite sans cesse cette chère écriture qui me parle en secret et qui promet le retour du père à la fille, du seigneur à la servante, du berger à la brebis [3]. » Le pontife septuagé-

[1] Veni, domine, et visita servam tuam; veni... lacrymas absterge... Flecte, bone domine, pie pater... et ferreum pace tua dixerim pectus emolli... Inveni viam qua nec tu pastor... nec regiæ majestatis jura solvantur... Veniat ad filiam pater, ad ancillam dominus... Improbe loquar : timeo ne mihi etiam in illa terra viventium et lætantium omnis exultandi præcidatur occasio. Ep. III, 93.

[2] Je pense que cette réponse est l'épître 107 du l. III.

[3] Tristitiæ nebulis expulsis... tanquam novæ lucis radius Chartulam... loco patris amplector, sinu foveo, cordi quoad possum propius admoveo. Ea nam-

naire recevait aussi des lettres du roi, mais d'une teneur moins tendre, et qui n'obtinrent que la réponse suivante : « Votre Altesse m'envoie son amitié, et me dit que, si je voulais être avec vous comme Lanfranc était avec votre père, vous m'auriez plus volontiers que tout autre mortel dans votre royaume. Pour ce qui est de votre amitié, je vous en rends grâce ; pour ce qui est de votre père et de Lanfranc, je réponds que ni dans mon baptême, ni dans aucune de mes ordinations, je n'ai promis d'obéir aux lois de Lanfranc ou de votre père, mais bien à la loi de Dieu et des sacrements que j'ai reçus. Moi aussi j'aimerais mieux vous servir qu'aucun autre prince mortel, mais à aucun prix je ne veux renier la loi de Dieu. Et de plus je n'ose ni ne dois vous taire que Dieu vous demandera compte, non-seulement de la royauté, mais encore de la primatie d'Angleterre. Ce double fardeau vous écrasera. Il n'y a pas d'homme au monde à qui il convienne plus qu'à un roi d'obéir à la loi de Dieu, car il n'y en a pas qui coure plus de danger à s'y dérober. Ce n'est pas moi, c'est l'Écriture sainte qui dit : *Potentes potenter tormenta patientur, et fortioribus fortior instat cruciatus.* Je ne vois dans votre lettre qu'une temporisation qui ne convient ni à votre âme, ni à l'Église de Dieu. Si vous différez encore, moi, qui défends non ma cause, mais celle que Dieu m'a confiée, je n'oserai plus différer d'en appeler à Dieu. Ne me forcez pas à dire, malgré moi, à Dieu : Lève-toi, et juge ta cause [1]. »

que frequenter secretoque consulens, spondet filiæ reditum patris, ancillæ domini, ovi pastoris. Ep. III, 96. Elle ajoute que son mari est moins irrité qu'on ne le dit, et qu'on fera de son mieux pour l'adoucir encore. Anselme lui répond que Dieu ne rend pas la femme responsable des iniquités de son mari. Ep. III, 97. Voy. encore des lettres également tendres de la reine. Ep. III, 119 ; IV, 74, 76.

[1] De amicitia et de bona voluntate gratias ago... Respondeo quod neque in

C'était la première fois que le patient Anselme parlait ainsi. On était en avril 1105. Le Pape n'avait encore rien fait que d'excommunier le comte de Meulan, principal ministre du roi[1]. Anselme vit bien qu'il n'avait pas à espérer des mesures plus vigoureuses de ce côté[2]. Les rois de France, Philippe et Louis, l'archevêque de Reims, Manasses, l'invitaient de la façon la plus affectueuse à venir en France[3]. Il partit de Lyon pour se rendre à Reims. Arrivé à la Charité-sur-Loire, il apprit la maladie grave d'Adèle, comtesse de Blois[4], sœur du roi Henri, qui l'avait toujours secouru pendant son exil. Il crut devoir se détourner pour la consoler, et la trouva presque guérie; il ne lui dissimula pas que son projet était d'excommunier le roi son frère. Le bruit de ce projet se répandit bientôt, et réjouit beaucoup les nombreux ennemis de Henri[5], qui était justement alors occupé à con-

baptismo, neque in aliqua ordinatione mea promisi me servaturum legem vel consuetudinem patris vestri vel Lanfranci, sed legem Dei et omnium ordinum quos suscepi... Nulli homini magis expedit quam regi se subdere legi Dei, et nullus periculosius se subtrahit a lege ejus... Exurge, Deus, judica causam tuam. Ep. III, 95. Les *lois de Lanfranc!* c'est ainsi qu'on dit de nos jours les *doctrines de Bossuet*. Comme on le voit, les ennemis de l'Église ne changent guère de système : les conquérants normands cherchaient, comme les légistes gallicans, à s'armer de l'autorité individuelle d'un docteur contre l'autorité générale et perpétuelle du chef de l'Église. Anselme ne s'y trompait pas, et les vrais pontifes ne s'y tromperont jamais.

[1] Au concile de Latran. Voy. sa lettre à Anselme du 26 mars.

[2] Eadm., 70.

[3] Ibid. Epist. IV, 50, 51.

[4] Cette pieuse princesse, fille du Conquérant et tige de la célèbre race des comtes de Champagne, se fit plus tard religieuse à Marcigny, que saint Hugues de Cluny avait fondé pour y recevoir les femmes de la haute noblesse.

[5] Jam enim in multis locis per Angliam, Franciam et Normanniam fama vulgaverat regem proxime excommunicandum, et idcirco ei utpote potestati non adeo amatæ multa mala struebantur, quæ illi a tanto viro excommunicato facilius inferenda putabantur. Eadm., 71.

quérir la Normandie sur son frère aîné, Robert. Les rois de France surtout n'eussent pas manqué de profiter de cette occasion d'affaiblissement pour leur redoutable rival. Henri fut alarmé, et demanda à sa sœur de servir de médiatrice. Une entrevue eut lieu à l'Aigle le 22 juillet 1105. Le roi se montra plein de prévenance et d'humilité envers Anselme[1]; il convint de rendre à l'archevêque ses bonnes grâces et les revenus du siége primatial; mais Anselme ne voulut pas rentrer en Angleterre avant qu'une dernière ambassade eût été, de part et d'autre, à Rome, pour y obtenir le règlement définitif des points en litige.

Il y eut encore bien des retards causés par la mauvaise foi de Henri, qui, rassuré par cette réconciliation publique avec Anselme, ne craignait plus l'excommunication, et comptait réduire l'archevêque à communiquer avec les évêques qui avaient reçu l'investiture royale[2]. En outre, il lui fallait de l'argent pour sa guerre en Normandie; il eut recours aux extorsions habituelles à sa race pour s'en procurer. Après avoir arraché au peuple, par les moyens les plus cruels, tout ce qu'il pouvait en tirer, il s'avisa de transformer en ressource de fiscalité le canon du dernier concile de Londres, promulgué par Anselme contre l'incontinence des prêtres. Il frappa de grosses amendes tous les prêtres qui avaient repris leurs concubines en l'absence d'Anselme. Les innocents furents bientôt confondus avec les coupables; on finit par taxer tous les curés, et par emprisonner et torturer ceux qui ne payaient point. Cela faisait grande pitié à voir[3]. Deux cents

[1] Quotiens erat aliquid inter illos agendum, semper ipsum ire ad Anselmum.

[2] Eadmer, p. 72, rapporte la lettre par laquelle Henri cherche à faire excuser ses délais, et les réclamations énergiques d'Anselme tant auprès du roi que du comte de Meulan.

[3] Erat ergo miseriam videre.

prêtres, en aube et en étole, allèrent pieds nus implorer la miséricorde du roi; mais il les fit chasser de sa présence.

Le mal en vint au point que les évêques eux-mêmes, eux qui avaient toujours livré la liberté de l'Église au roi, ne trouvèrent plus d'autre ressource que dans Anselme [1]. Après avoir subi tous les genres d'épreuves, il lui était réservé de connaître tous les genres de réparations. Six évêques, parmi lesquels ces trois prévaricateurs qui avaient si odieusement falsifié le résultat de leur ambassade à Rome, lui écrivirent pour implorer son secours. « Il n'y a plus de paix pour nous... Lève-toi comme le vieux Matthathias... Tes enfants combattront avec toi. Nous sommes prêts, non-seulement à te suivre, mais à te précéder si tu le commandes... Maintenant, dans cette cause, nous ne consultons que les intérêts de Dieu, et non les nôtres [2]. » Anselme leur répondit : « Je vous plains de vos souffrances, et je vous félicite de la constance épiscopale que vous me promettez. Vous voyez enfin à quoi vous a réduits votre patience, pour ne rien dire de plus [3]. Mais je ne puis encore vous rejoindre jusqu'au retour des envoyés à Rome, car le roi ne veut pas de moi en Angleterre, si ce n'est comme violateur des décrets apostoliques. » Il écrivit cependant à Henri pour lui représenter qu'il était inouï qu'un prince voulût prendre sur lui le droit des évêques, en punissant par des peines temporelles les crimes des prêtres contre les lois de l'Église; que la connaissance de cette cause lui

[1] Ipsi episcopi qui semper libertatem Ecclesiæ et Anselmum... cum principe deprimere nisi sunt... Eadm., 73.

[2] Sustinuimus pacem, et ipsa longe recessit... Exurge ut olim senex ille Matthathias... Nos enim jam in hac causa non quæ nostra, sed quæ Dei sunt, quærimus. Ep. III, 121.

[3] Bonum est et gratum mihi quia tandem cognoscitis ad quid vos perduxit, ut mitius dicam, vestra patientia. Ep. III, 122.

appartenait principalement ; qu'il ne suffisait pas de lui avoir rendu ses revenus, parce qu'il se regardait bien plus comme évêque par sa juridiction spirituelle que par ses possessions territoriales[1]. Henri lui promit satisfaction, tout en prétendant qu'il n'avait agi de la sorte que dans l'intérêt d'Anselme lui-même.

Les envoyés de Rome revinrent enfin au printemps de 1106. C'étaient toujours Guillaume de Warelwast pour le roi, et pour Anselme le même Baudouin, qui étaient allés débattre ce procès entre la royauté et la liberté de l'Église[2]. Ils apportaient le jugement du Pape adressé à Anselme. Pascal disait qu'il voulait répondre à la soumission du roi d'Angleterre par sa condescendance. « Celui qui tend la main à un homme couché ne peut le soulever qu'en s'inclinant ; mais, quelque bas qu'il s'incline, il ne perd pas pour cela sa droiture naturelle[3]. » Tout en maintenant la prohibition des investitures, il permettait à Anselme d'absoudre et d'ordonner ceux qui feraient hommage au roi, jusqu'à ce que l'archevêque eût pu lui persuader de renoncer à cette prétention[4]. Anselme, qui ne demandait qu'à obéir, mais à obéir au droit, ne voulut pas résister à cette concession provisoire, quoique cette formalité eût été interdite, en même temps que l'investiture, aux conciles de Clermont et de Rome par Urbain II[5]. Le roi

[1] Quod hactenus inauditum et inusitatum est in Ecclesia Dei de ullo rege et de aliquo principo... Plus sum episcopus spiritali cura quam terrena possessione. Ep. III, 109.

[2] Pro causa quæ inter regem Anglorum et me, imo inter illum et libertatem Ecclesiæ, pro qua sum exul... et spoliatus. Ep. IV, 48.

[3] Qui enim stans jacenti ad sublevandum manum porrigit, nunquam jacentem eriget nisi et ipse curvetur... statum tamen rectitudinis non amittit.

[4] Donec per omnipotentis gratiam ad hoc omittendum cor regium tuæ prædicationis imbribus molliatur. Cette lettre est du 23 mars 1106.

[5] Le roi tenait surtout à l'hommage. Voyez la lettre d'Anselme à Hugues de Lyon, Ep. III, 123, sur ce sujet, et la réponse de Hugues.

alla le trouver au Bec : ils y fêtèrent ensemble l'Assomption et y scellèrent leur réconciliation.

Le roi renonça à sa taxe arbitraire sur les curés, aux revenus des églises vacantes, au cens que Guillaume le Roux avait imposé à toutes les autres. Anselme retourna ensuite en Angleterre, après un second exil de plus de trois années.

Il fut reçu au milieu des transports de la joie générale : la reine Mathilde, qui voyait enfin ses vœux exaucés, allait au-devant de lui et lui préparait ses logements. Les agents du fisc disparurent aussitôt des églises et des monastères. Henri était resté en Normandie; il y gagna peu après la victoire éclatante de Tinchebray, qui le rendit maître du duché et de la personne de son frère. La voix publique attribua cette victoire à sa réconciliation avec le primat [1]. Au concile de Londres (1er août 1107), le traité fut solennellement débattu entre le roi, les évêques, les abbés et les barons. Il y avait encore bien des gens qui poussaient le roi à donner les investitures comme son père et son frère l'avaient toujours fait; mais les dispositions de ses principaux ministres avaient subi un heureux changement. Warelwast lui-même était revenu de son dernier voyage à Rome tout dévoué à la liberté de l'Église [2]; le comte de Meulan, utilement humilié par son excommunication, et éclairé par les remontrances vigoureuses d'Yves de Chartres [3], s'était rapproché du Pape et

[1] Igitur ob pacem quam rex fecerat cum Anselmo hac victoria eum potitum multi testati sunt. Eadm., 76. Robert ne valait guère mieux que Henri en ce qui touchait aux droits de l'Église, à en juger par les plaintes d'Yves de Chartres contre lui.

[2] Erat enim tunc jam ad libertatem Ecclesiæ Dei cor habens. Eadm., 75.

[3] Illius es liber qui pro te servum se fecit, ut libertas tua nihil se debere intelligat alicui, qui divinam offendat majestatem et Ecclesiæ minuat libertatem... Non enim ad hoc instituuntur reges ut leges frangant. S. Ivon., Epist. 154, ed. Juret.

d'Anselme, et avait obtenu de rentrer dans la communion des fidèles, à condition qu'il porterait le roi à obéir au Pape [1]. Il tint parole, et se montra depuis, dans le conseil du roi, le zélé défenseur des libertés ecclésiastiques [2]. Déterminé par ses avis et ceux de Raoul de Rivers [3], le roi proclama, devant Anselme et le peuple transporté de joie [4], qu'à l'avenir personne en Angleterre ne recevrait l'investiture d'un évêché ou d'une abbaye, par la crosse et l'anneau, de la main du roi ou de quelque laïque que ce fût [5], et Anselme déclara de son côté qu'on ne refuserait la consécration à aucun prélat pour avoir fait hommage au roi [6], comme il l'avait fait lui-même à Guillaume. Le roi pourvut ensuite, et d'après ces règlements, en prenant l'avis d'Anselme et des barons, aux églises d'Angleterre qui étaient presque toutes vacantes, et à plusieurs de celles de Normandie. Anselme sacra cinq évêques en un jour, et parmi eux Guillaume de Winchester et Reinelm de Héreford, qui avaient subi, comme lui et à cause de lui, la disgrâce et l'exil, pour avoir résisté aux volontés injustes du roi [7].

[1] Ep. III, 110 ; IV, 73.

[2] Eadm., 78. Vers cette même époque il introduisit à Meulan des moines du Bec. Mabill., Ann., l. 70, c. 9.

[3] De Reduerts? Anselme, dans la lettre à Pascal, leur rend à tous deux le même témoignage.

[4] Astante multitudine. Eadm., 76. Petr. Bles. in contin. Ingulphi, p. 126.

[5] Ut ab eo tempore in reliquum nunquam per dationem baculi pastoralis vel annuli quisquam episcopatus vel abbatia per regem vel quamlibet laïcam manum investiretur in Anglia. Eadm., 76.

[6] On voit par plusieurs exemples (Eadm., 79), que les nouveaux évêques prêtaient hommage au primat comme au roi.

[7] Voyez plus haut, p. 421 et note 1.

XI

Ainsi donc le vieux moine avait vaincu. La vieille brebis, comme il le disait de lui-même[1], avait fini par l'emporter sur les taureaux indomptés qui étaient attelés avec lui à la charrue du gouvernement de l'Angleterre. Le roi Roux et le roi Beau-Clerc avaient en vain dressé contre lui toutes les batteries de la violence et de la politique. Le vieux moine, sans reculer d'un pas, avait survécu à l'un et amené l'autre à composition. Belliqueux barons, clercs rusés, plaideurs infatigables, évêques serviles et prévaricateurs, tous avaient échoué, comme les rois dont ils étaient les instruments. Il avait fallu finir par rendre les armes de Guillaume le Conquérant au moine étranger qui, jeune encore, imposait au Conquérant par sa seule présence[2].

Quatorze années de luttes, de persécutions, d'exil, de spoliations, d'intrigues, de mensonges, de bassesses et de cruautés ne l'avaient pas épuisé; peu soutenu à Rome, trahi par ses collègues dans l'épiscopat, et sans qu'une seule épée eût été tirée pour sa défense, il avait tout enduré et tout bravé pour une question de forme que la sagesse moderne a regardée comme une puérilité inintelligible. Au der-

[1] Voyez plus haut, ch. II.

[2] Rex ipse... quamvis cunctis fere videretur rigidus ac formidabilis, Anselmo tamen ita erat inclinis et affabilis ut ipso præsente omnino quam esse solebat stupentibus aliis fieret alius. Eadm., p. 11.

nier jour de la bataille, il disait encore, tout comme au premier choc : « J'aime mieux mourir, et, tant que je vivrai, croupir dans l'exil et la misère, que de voir violer l'honneur de l'Église de Dieu à cause de moi ou à mon instar[1]. » La victoire arriva enfin, comme c'était justice; non pas complète, mais du moins éclatante, considérable[2] et populaire.

Le fait seul d'une pareille lutte et sa durée étaient pour l'Église la plus heureuse des victoires. Elle triomphait, non pas seulement parce que ce traité de Londres était le premier exemple d'une concession faite par un adversaire vaincu depuis que saint Grégoire VII eut commencé la guerre; non pas seulement parce que le plus puissant des rois de l'Europe abandonnait les symboles usurpés ailleurs par l'empereur d'Allemagne; non pas seulement parce que les évêques prévaricateurs étaient réduits à implorer l'absolution, et les évêques fidèles admis à recevoir la consécration, l'une et l'autre des mains du champion fidèle de Dieu; elle triomphait surtout par la leçon que donnaient au monde contemporain et que léguaient à la postérité catholique l'héroïque patience, l'inflexible douceur et l'indomptable énergie de ce moine italien, qui, abbé en Normandie et archevêque en Angleterre, avait rempli tout l'Occident de sa gloire et de son courage.

[1] Malo mori, et, quandiu vivam, omni penuria in exilio gravari, quam ut videam honestatem Ecclesiæ Dei, causa mei aut meo exemplo, ullo modo violari. Recommandation donnée à son agent à Rome, en 1106. Ep. IV, 48.

[2] Telle était du moins l'opinion d'Eadmer, esprit très-peu porté à la concession (victoriam de libertate Ecclesiæ, pro qua diu laboraverat, Anselmus adeptus est. P. 25), et du cardinal Hugues de Lyon, le plus zélé champion de l'Église et l'instrument dévoué de saint Grégoire VII : Comperto quod illud propter quod assequendum tantopere hactenus laborastis... per Dei gratiam jam tandem ex magna parte asseculi estis. Ad Ans. Ep. III, 124. Il le supplie de ne pas tenir ferme sur la question de l'hommage.

Sans doute, l'influence de la couronne sur les élections resta prépondérante, même après l'abandon des investitures; mais il était impossible que cet abandon même ne rendît à la fois aux chapitres et aux monastères le sentiment de leur droit, et aux rois la conscience de leur terrible responsabilité [1].

Anselme ne survécut que peu de temps au concile de Londres. Il consacra le reste de sa vie à guérir les plaies faites au pays pendant la lutte de l'Église et de la couronne. Il s'associa aux mesures prises par le roi pour réprimer les faux monnayeurs ainsi que les odieuses oppressions dont les serviteurs royaux accablaient le peuple, et le roi l'appuya énergiquement dans ses résolutions pour la réforme de la discipline, le rétablissement du célibat et le maintien des droits de la primatie de Cantorbéry sur la métropole d'York [2]. Pendant ses absences d'Angleterre, Henri confiait à Anselme le gouvernement du royaume et de sa famille [3]. Par une de ses dernières lettres, l'archevêque prévenait le pape Pascal que Henri se plaignait de ne pas le voir excommunier le roi d'Allemagne au sujet des investitures encore maintenues dans l'Empire, et l'exhortait à ne pas détruire d'un côté ce

[1] « In personis eligendis nullatenus propria utitur voluntate, sed religiosorum se penitus committit consilio, » écrivait Anselme au Pape, en 1108. Ep. III, 181. Rex, antecessorum suorum usu relicto, nec personas quæ in regimen Ecclesiarum sumebantur per se elegit, nec, etc. Eadm., Vit. Ans., 25. Electiones prælatorum omnibus collegiis libere concessit. Petr. Blesens., in contin. Ingulphi, p. 126. — M. Franck et même le docteur Lingard prétendent qu'il n'y eut aucun changement essentiel; le *British Critic* a victorieusement réfuté cette assertion, t. XXXII, p. 122-126. Nous renvoyons une dernière fois à ce recueil puseyiste comme à la meilleure appréciation que nous connaissions des résultats de cette lutte.

[2] Eadm., 78 à 84.

[3] Ep. IV, 93.

qu'il avait édifié de l'autre[1]. Son fidèle ami, Gondulfe de Rochester, le précéda dans la tombe; Anselme célébra ses obsèques[2]. Atteint depuis plusieurs années par des maladies fréquentes et très-rudes, mais n'en persévérant pas moins dans la pratique de l'oraison et de ses anciennes austérités, il tomba graduellement dans un affaissement complet, et au commencement de la semaine sainte de l'an 1109 il fut à toute extrémité. Les rois du moyen âge avaient coutume de tenir cour plénière à Pâques, et d'y présider la couronne en tête. Le matin du jour des Rameaux un moine lui dit : « Père, il nous semble que vous allez quitter le siècle pour « aller à la cour de Pâques de votre Seigneur[3]. — Je le veux « bien, » dit-il; « cependant je serais reconnaissant s'il vou- « lait bien me laisser encore parmi vous assez longtemps « pour terminer un travail que je roule dans mon esprit sur « l'origine de l'âme[4]. » Lorsque l'agonie vint, on l'enveloppa d'un cilice et on le coucha sur la cendre. Il rendit le dernier soupir au milieu de ses moines, le mercredi saint, 21 avril 1109, à l'âge de soixante-treize ans.

Ce dernier vœu, ce regret de ne pouvoir finir une étude philosophique, achève de peindre cette grande et sainte âme.

[1] Ideo minatur sine dubio se resumpturum suas investituras quoniam ille suas tenet in pace... Rex enim noster diligenter inquirit quod de illo rege facitis. Ep. III, 182.

[2] Ut monachus, non ut episcopus mori cupiens, in domum infirmorum se deferri jussit, ut inter monachorum manus spiritum redderet. Mabillon, l. 71, c. 69.

[3] Domine pater... ad paschalem Domini tui curiam, relicto sæculo, vadis. Eadm., 25.

[4] Verum si mallet me adhuc inter vos saltem tam diu manere, donec quæstionem quam de animæ origine mente revolvo absolvere possem, gratiosus acciperem, eo quod nescio utrum aliquis eam, me defuncto, sit absoluturus.

On ne voit pas dans l'histoire un autre exemple d'un homme mêlé à des luttes aussi terribles, et en même temps aussi fidèlement dévoué à des spéculations métaphysiques, qui semblent exiger le repos et l'uniformité de la vie extérieure [1]. Mais, au milieu de ses combats, il menait de front ses recherches de théologie et de philosophie avec des relations de correspondance immensément étendues. La droiture et la simplicité de son âme doublaient les forces de son intelligence. Son cœur était aussi vaste que son génie. Sa sollicitude pour le bien des âmes individuelles ne le cédait en rien à son zèle pour les grands intérêts de l'Église entière. Au plus fort de ses tribulations, il dirigeait avec une attention scrupuleuse la conduite de sa sœur, de son beau-frère, de son neveu, qu'il eut le bonheur de gagner à la vie religieuse [2]. Mais, avec cette fraternité véritable dont son époque possédait si bien le secret, il ne se renfermait ni dans la sphère de sa famille ni dans celle de son Église particulière. Il gouvernait la conscience de beaucoup de femmes pieuses, de moines, d'étrangers [3]. Il écrivait tantôt à l'archevêque de Lund, en Danemark, pour l'éclairer sur des points de discipline [4]; tantôt à l'évêque de Saint-Jacques en Galice, pour lui promettre ses prières contre les Sarrasins [5]; tantôt à l'évêque de Naumbourg en Allemagne, pour lui reprocher de suivre, contre le Saint-Siége, le parti du successeur de Néron et de

[1] Depuis son retour d'exil, il avait composé son traité sur l'accord du libre arbitre avec la grâce, la prescience divine et la prédestination.

[2] Voir ses lettres touchantes à sa famille. Ep. III, 63, 66, 67, etc.

[3] Voyez Epist. passim, surtout l. III, 133, 137, 138. Dans cette dernière on trouve cette belle pensée : Vita præsens via est. Nam quamdiu homo vivit, non facit nisi ire ; semper enim aut ascendit aut descendit : aut ascendit in cœlum, aut descendit in infernum.

[4] Ep. IV, 90, et suppl. Ep. X, ed. Gerberon.

[5] Ep. IV, 19.

Julien l'Apostat [1]. Il intervenait auprès des rois d'Irlande et d'Écosse dans l'intérêt du droit et des mœurs [2]. D'un côté, il envoyait à la grande comtesse Mathilde des oraisons et des méditations [3]; de l'autre, il guidait les pas de la comtesse Ida de Boulogne dans la voie de la sainteté, et la contemplait chaque jour dans sa mémoire [4]. Au nord, il recommandait au comte des îles Orcades le soin des âmes de ses sujets [5]; au midi, il prêchait au marquis Humbert le respect des droits maternels de l'Église [6]. Il félicitait le comte Robert de Flandre d'avoir renoncé spontanément aux investitures, et de s'être ainsi mis à part de ceux qui, désobéissant au vicaire de Pierre, ne pouvaient compter dans le troupeau que Dieu lui avait confié. « Que ceux-là cherchent, dit-il, quelque autre porte du ciel; car ils n'entreront certainemen pas par celle dont saint Pierre tient les clefs [7]. » Puis, saluant de loin la nouvelle royauté chrétienne qui s'élevait près du Saint-Sépulcre affranchi, sa prévoyante franchise portait, à travers les mers, au roi Baudouin de Jérusalem, ces immortels enseignements : « DIEU N'AIME RIEN PLUS AU MONDE QUE LA LIBERTÉ DE SON ÉGLISE. IL NE VEUT PAS D'UNE

[1] Ep. III, 134, en lui envoyant une consultation sur les différences entre l'Église romaine et l'Église grecque. Cet évêque de Naumbourg est le même Valeran dont nous avons cité ailleurs le plaidoyer impérialiste adressé au comte Louis de Thuringe. Il se convertit et devint secrétaire du collége des cardinaux; il en fit part à Anselme, qui le félicita en lui envoyant un second opuscule.

[2] Ep. III, 132, 142, 147.

[3] Ep. IV, 37.

[4] Charissima, vos salutat mea epistola, sed quotidie vos aspicit mea memoria. Ep. III, 56. Voyez en outre l. II, 24-27; l. III, 18, 56.

[5] Ep. IV, 92.

[6] Ep. III, 65.

[7] Quærat igitur ille alias regni cœlorum portas, quia per illas non intrabit quarum claves Petrus apostolus portat. Ep. IV, 13.

SERVANTE POUR ÉPOUSE[1]. » C'était là comme la devise de celui qui fut regardé, pendant sa vie, comme la fleur des honnêtes gens et le héros de Dieu[2].

Tel fut saint Anselme, archevêque de Cantorbéry au commencement du douzième siècle. Soixante ans après, ce fut le tour de saint Thomas le Martyr.

[1] Nihil magis diligit Deus in hoc mundo quam libertatem Ecclesiæ suæ... Liberam vult esse Deus sponsam suam, non ancillam. Ep. IV, 9.

[2] Flos honorum... heros sacer. Ord. Vit., l. XI, 839.

NI ESPOIR NI PEUR.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

HISTOIRE DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE.

(Suite.)

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de P.-A. Bourdier et Cie, rue Mazarine 30.



